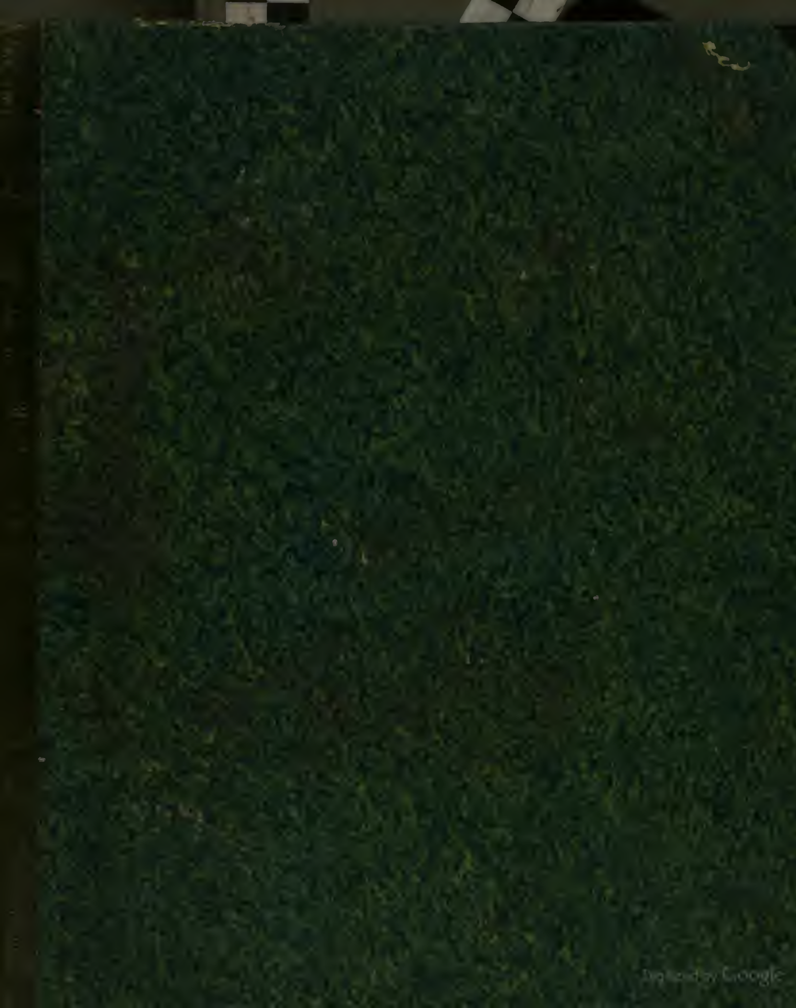
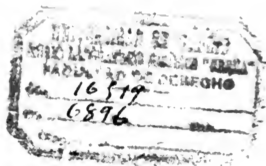



2º - 3º



QUA QUO

QUADRICOLOR.

Gros-bec de Java. *Pl. enl.* 101, *fig.* 2.

Briss. *tom. III, pag.* 237, *genre XXXIV.*

Il est un peu plus petit que le *friquet*; la tête, le cou, le milieu du ventre, les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau noir; la poitrine, les côtés sont blancs; le dos, le croupion, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes sont d'un marron-clair; celles du dessus de la queue sont d'un marron-pourpré; les pennes des ailes sont de la même couleur que le dos, du côté extérieur & brunes du côté intérieur; les deux pennes du milieu de la queue sont d'un marron-pourpré; les latérales sont de cette même couleur du côté extérieur & brunes du côté intérieur; le bec est d'un cendré-bleu; les pieds & les ongles sont bruns. On le trouve dans l'île de Java.

QUAPACTOL (le).

Coucou du Mexique. Briss. *tom. IV, pag.* 119, *genre L.*

Ce *coucou* du Mexique, que les habitans nomment dans leur langue *quapachtototl*, est à-peu-près de la grandeur du *coucou* d'Europe: il a tout le dessus du corps, les ailes & la queue d'un fauve uniforme, plus foncé sur la queue; la gorge, le devant du cou & la poitrine cendrés; le reste du dessous du corps noir; l'iris est blanche; le bec est d'un noir bleuâtre. Le cri de ce *coucou* ressemble à un éclat de rire, ce qui lui a fait donner le nom d'*oiseau rieur*.

QUAU. *Voyez* Mauvis.

QUEBRANTAHUESSOS. *Voyez* Pétrel (le très-grand).

QUERCERELLE. Bel. *portr. d'oif. pag.* 20. *Voyez* Cresserelle.

QUEREIVA.

Cotinga de Cayenne. *Pl. enl.* 624.

Briss. *tom. II, pag.* 344, *pl. XXXIV, fig.* 3, *genre XXIII.*

Le *quereiva*, du nom que lui donnent les sauvages de la Guiane, est un oiseau du genre du *cotinga*; il est à-peu-près de la grosseur du *mauvis*; tout son corps est couvert de plumes noires à leur origine, & terminées de bleu d'aigue-marine, mais de façon que cette dernière couleur est la seule qui paroisse lorsque les plumes sont couchées; cependant la gorge & le devant du cou sont d'un pourpre-violet très-éclatant; les pennes des ailes sont noires, & les grandes sont bordées, du côté extérieur, d'un limbe étroit, couleur d'aigue-marine; celles de la queue sont noires, & les deux du milieu sont bordées de bleu des deux côtés; les autres ne le sont que du côté extérieur, & la plus externe est noire & sans bordure; le bec, les pieds, les ongles sont noires.

On trouve le *quereiva* au Brésil & à la Guiane.

QUEUE EN ÉVENTAIL.

Queue en éventail de Virginie. *Pl. enlum.* 380; le mâle, *fig. super.* la femelle, *fig. in-fer.*

Cet oiseau, appellé *queue en éventail*, de l'habitude qu'il a d'épanouir sa queue, est du genre du *gros-bec* ou du XXXIVe genre de la méthode de M. Brisson: tout son plumage est d'un brun uniforme, plus foncé sur le dessus du corps, éclairci & animé d'une foible teinte rougeâtre en-dessous, tirant au noirâtre sur les grandes pennes des ailes & sur celles de la queue; le bec est gris-blanc & les pieds sont noirâtres.

La femelle a les couleurs plus foibles que le mâle & le ventre blanchâtre. J'ai vu ces deux oiseaux vivans à Paris; ils n'avoient point de chant & ils n'étoient remarquables que par l'habitude de tenir leur queue épanouie, mais sans la relever. Ils vécurent fort peu de temps: ils passoient pour avoir été apportés de la Virginie.

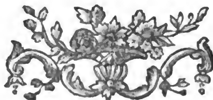
QUINÇON. *Voyez* Pinson.

Quinçon de montagne. *Voyez* Pinson d'Ardenne.

QUINTEUX (*fauc.*). Epithète qui désigne le vice d'un oiseau de proie sujet à s'écarter.

QUIOUQUIOU. *Voyez* Troglodyte.

QUOIMEAU. *Voyez* Butor roux.



RABAILLET. *Voyez* CRESSERELLE.

RABIROLLE. *Voyez* HIRONDELLE A CROUPION BLANC.

RACE.

On donne le nom de *races* à des oiseaux qui, évidemment d'une espèce déterminée par leur ensemble, par le plus grand nombre des raports, en diffèrent par quelques caractères particuliers, comme une taille plus ou moins grande, des couleurs différentes de celles qui sont ordinaires à l'espèce, ou quelques dimensions, & enfin quelques ornemens particuliers dans quelques-unes de leurs parties. Ainsi, les plus grands & les plus petits *coqs*, les plus grands & les plus petits *pigeons* composent deux *races* dans l'espèce de ces oiseaux; les *coqs* ou les *pigeons*, *patus*, *huppés* en constituent deux autres, &c. Les *coqs argentés*, les *pigeons soupe-en-vin* forment chacun une *race* relativement à la couleur du plumage.

Les *races* sont originairement le produit de quelqu'accident individuel, celui de l'influence du climat, d'une nourriture plus abondante ou d'une nourriture trop restreinte; elles sont encore celui d'alimens d'une nature différente, comme rafraichissans ou échauffans; elles peuvent encore dépendre d'une copulation précoce & qui ait eu lieu par raport aux pères & mères avant l'âge où les individus de l'espèce ont coutume de s'unir.

Ainsi, un animal naît, par quelque cause particulière, revêtu d'un poil ou d'un plumage qui n'a pas coutume d'être celui de l'espèce, on l'élève avec soin, on le garde à part, & on cherche, pour l'accoupler, un autre animal dont la robe soit pareille, ou aussi semblable à la sienne qu'il est possible. Ces deux animaux accouplés ensemble, n'ayant point de communication avec d'autres, produisent ordinairement des petits qui leur ressemblent & qui forment une *race* constante tant qu'on a soin de n'accoupler que des jeunes, qui soient pareils, & de les empêcher de se mêler avec d'autres animaux de leur espèce.

Nous ne sçavons pas assez quelle est l'influence des différens climats, pour déterminer comment elle produit les *races;* mais nous voyons en général qu'il y en a de plus grandes ou de plus petites, de plus vigoureuses, ou de plus foibles, couvertes constamment d'une telle ou telle robe dans les différens climats.

C'est en Europe, dans les Pays-Bas & en Hollande, qu'on trouve les plus grandes *races* de *bœufs* & de *moutons;* & celles des plus grands *coqs* sont originaires de quelques cantons de la Flandre ou de la Normandie; les plus grandes *races* de *pigeons*, au contraire, nous viennent des contrées méridionales. Ainsi, la chaleur produit les grandes *races* dans certaines espèces, & dans d'autres elles sont dues à des circonstances différentes.

Il est évident que la nourriture fournie abondamment dans la jeunesse, une nourriture succulente & qui rafraichisse plutôt que d'échauffer, sont des moyens de fortifier les individus, de prolonger leur accroissement & de leur procurer, quand ils sont d'ailleurs bien constitués, une très-grande taille; une éducation contraire produit nécessairement les effets opposés.

De même, des animaux qu'on n'accouple que quand ils sont parvenus à un développement individuel complet, qu'au moment où ils jouissent de toute la force qu'ils peuvent acquérir, engendrent nécessairement un produit vigoureux, & ceux, au contraire, auxquels on permet de s'unir trop tôt, avant qu'ils soient entièrement formés, qu'on stimule à un accouplement précoce, ou que des circonstances quelconques y déterminent, n'engendrent qu'une *race* restreinte dans ses dimensions, chétive & foible, & qui, traitée comme ses pères, fournira un produit encore au-dessous.

Les exemples que nous venons de raporter, suffisent pour donner une idée des causes qui produisent les *races* & des moyens de les faire naître en partie à notre volonté. Elles se conservent pures tant qu'on empêche les individus de se mêler, & c'est, au contraire, en croisant les *races* qu'on en obtient de nouvelles, qui participent de celles qu'on a rapprochées; mais si on laisse les individus se réunir, peu-à-peu, de générations en générations, les *races* perdent de leurs attributs & elles finissent par un produit qui rentre dans l'espèce dont elles étoient sorties. Ce retour à la souche primitive, prouve que les différences qui constituent les *races*, ne sont que superficielles, qu'elles ne sont point le produit d'une combinaison nouvelle dans les parties essentielles, ni l'effet d'une altération dans l'organisation primordiale. Cependant ce ne sont que les *races* accidentelles ou factices, c'est-à-dire celles à la production desquelles nous avons contribué, qui retournent, par le mêlange des individus, à la souche primitive; il y a dans la nature des *races* constantes, & qui se perpétuent parce qu'elles sont le produit d'une altération plus profonde dans l'organisation & qu'elles sont l'effet de causes toujours les mêmes & toujours subsistantes; au lieu que les *races* accidentelles ou factives sont produites par des causes qui ont moins d'action & qui sont variables. Les *troupiales*, appellés à la Guiane, les uns *cul-jaune*, les autres *cul-rouge*, fournissent chacun un exemple de deux *races* constantes dont l'une est grande &

l'autre petite ; il paroit de même y avoir, parmi nos *cailles*, une grande & une petite *race* constantes. Les individus *de ces oiseaux* se mêlent dans les mêmes troupes, mais ils ne s'accouplent qu'avec leurs semblables ; c'est sans doute ce qui perpétue ces *races* ; mais en même-temps l'attrait que les individus ont réciproquement les uns pour les autres, sans en éprouver pour ceux de leur même espèce, mais d'une *race* différente, prouve que les deux *races* sont séparées par une différence profonde, qui a une forte action sur l'organisation & qui modifie spécialement toutes les sensations qui servent au raprochement & à l'union des sexes.

RACKLAN.

Coq de bruyère piqueté. Briss. *tom. I, pag.* 191. *genre V.*

C'est un *tetras* indiqué par M. Linné & qui se trouve en Suède ; il ressemble au *petit tetras*, dont il diffère en ce que le mâle a le cou, la poitrine, les ailes & les jambes semés de petits points rougeâtres, & que la femelle est d'un gris varié de taches noires : ils ont tous deux quelques taches blanches sur le dessous du corps. On les trouve en Suède : M. Brisson ne les regarde que comme une variété du *petit tetras* ; mais M. Linné & M. le comte de Buffon en font deux espèces distinctes.

RALE.

Les *râles* ont quatre doigts, dénuées de membranes ; trois devant, un derrière :

La partie inférieure des jambes dégarnie de plumes :

Le bec droit & comprimé par les côtés :

Le corps applati dans sa longueur :

La queue fort courte.

M. Brisson en a composé le LXXIVe genre de sa méthode.

Ce sont des oiseaux de rivage ; ils se tiennent le long des eaux dans les marécages, les joncs & les glaïeuls ; ils vivent de vers, d'insectes & de menus grains ; ils ne parcourent point les rives sablonneuses, à la manière de la plupart des autres oiseaux de rivage ; ils ne fréquentent que les terres vaseuses & les marais ; cependant on en connoît une espèce qui ne s'approche pas des eaux & qui se tient dans les prairies ; c'est ce qui la fait nommer *râle de terre* ; & c'est du cri ou *râlement* de cette espèce que le genre entier a reçu son nom.

Les *râles* sont de passage & nous quittent en hiver : le genre est répandu dans les deux continens, & il y a dans l'un & l'autre des espèces qui ont trop de raports pour ne pas paroître les mêmes, comme il sera exposé dans les détails.

Les *râles* ont le vol court, les ailes fort concaves, ils portent les jambes pendantes en volant ; ils ont en général plusieurs traits de ressemblance avec les *poules d'eau*.

Rale (grand). Bel. *Port. d'oiſ. pag.* 48. *Voyez* Poulette d'eau.

Rale a collier des Philippines. Briss. *tom. V, pag.* 170. *Voyez* Tiklin rayé.

Rale a long bec.

Râle à long bec de Cayenne. *Pl. enl.* 849.

Ce *râle* a beaucoup de raport avec notre *râle d'eau* ; mêmes dimensions, ou peu s'en faut, même plumage en général, avec quelques légères différences ; tout me semble inviter à penser que c'est la même espèce un peu changée par l'influence du climat ; & pourquoi le *râle*, qui dans nos contrées passe du nord au midi, ne seroit-il pas sujet aux mêmes émigrations en Amérique ; pourquoi vivant au bord des eaux où la température est plus égale dans tous les climats, ne s'y ressembleroit-il pas & les mêmes espèces ne se trouveroient-elles pas aux distances les plus éloignées ? Aussi les *râles* de tous les pays, ont-ils, outre les caractères génériques, des ressemblances dans le plumage qui les rapprochent & qui suffisent pour porter à croire que ce ne sont que les mêmes espèces variées par les circonstances ; on trouve en quelque sorte les représentans de nos différens *râles* dans toutes les contrées, comme on peut s'en convaincre par le détail des espèces.

Le *râle à long bec* a toutes les parties supérieures variées de gris-brun & de noir qui occupe le milieu des plumes ; la gorge & le devant du cou gris-blancs ; la poitrine & le haut du ventre gris-cendré ; le bas ventre gris-blanc, les côtés de cette dernière couleur & largement rayés en travers de bandes noires ; les ailes & la queue brunâtres : le bec rougeâtre, noirâtre à son extrêmité ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts verdâtres. *Genre LXXIV.*

Rale a long bec de Cayenne. *Pl. enl.* 849. *Voyez* Rale a long bec.

Rale a ventre roux de Cayenne. *Pl. enl.* 753. *Voyez* Kiolo.

Rale bidi-bidi.

Râle de la Jamaïque. Briss. *tom. IV, suppl. pag.* 140, *genre LXXVI.*

Bidi-bidi est le nom qu'on donne à ce *râle* à la Jamaïque d'après son cri ; il n'est pas si gros que la *marouette* ; la tête & la gorge sont noires ; le derrière du cou est d'un brun-marron ; le dos, le croupion, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun-rousseâtre, varié de bandes transversales noires ; le devant du cou & la poitrine sont d'un cendré-bleuâtre ; le ventre, le haut des jambes & les côtés sont d'un brun-obscur, rayé transversalement de gris-blanc ; les couvertures du dessous de la queue sont blanches ; le bord de l'aile est aussi blanc ; les couvertures du dessus des ailes sont pointillées de blanc sur fond brun-rousseâtre ; les pennes des ailes & celles de la queue sont de cette dernière couleur, ondées de bandes transversales noirâtres : le bec est noir, teint de rougeâtre à sa base en-dessous ; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles sont bruns.

RALE BRUN des Philippines. *Pl. enl.* 773.
BRISS. *tom. V*, *pag.* 173. *Voyez* TIKLIN BRUN.
RALE D'EAU.
Pl. enl. 749.
BRISS. *tom. V*, *pag.* 151, *pl. XII*, *fig.* 2, *genre LXXIV.*
Râle noir. BEL. *Hist. nat. des oif. pag.* 212, *fig. pag.* 213.
Il est à-peu-près de la grosseur d'une *caille ;* sa longueur est de neuf pouces trois lignes, son vol d'un pied & ses ailes pliées atteignent à la moitié de la longueur de sa queue ; le dessus de la tête & du cou, le dos & le croupion sont couverts de plumes noirâtres dans leur milieu & d'un roux-olivâtre sur leurs bords ; les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue sont teintes des deux mêmes couleurs que les parties précédentes ; les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre sont cendrés ; les côtés sont noirâtres, rayés transversalement de blanc, le bas ventre & le haut des jambes sont couverts de plumes cendrées, terminées de fauve-clair ; les grandes pennes des ailes sont brunes, les moyennes le sont aussi, mais elles sont bordées extérieurement de roux-olivâtre ; les pennes de la queue sont noires bordées de brun-roux & olivâtre ; la base du demi-bec supérieur est rouge, sa pointe est noire ; le demi-bec inférieur est rougeâtre dans toute sa longueur ; le bec a un pouce cinq lignes de long ; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles sont d'un brun-verdâtre.
Le *râle d'eau* vit dans les marécages au bord des eaux ; il court parmi les joncs & les plantes aquatiques, comme le *râle de terre* entre les plantes des prairies ; il passe souvent l'eau à la nage & quelquefois il se soutient sur les plantes aquatiques, telles que les feuilles de nénuphar, treffle d'eau, &c. ; il se tapit quand il est poursuivi par les chiens avec la même tenacité que le *râle de terre ;* il est beaucoup moins estimé des chasseurs & il ne passe pas pour un fort bon gibier.
Quoique le *râle d'eau* ait des migrations marquées, comme le *râle de terre*, il en demeure toujours quelqu'uns l'hiver ; on en voit par les plus fortes gelées & ils cherchent alors les sources chaudes.
RALE D'EAU (petit). *Voyez* MAROUETTE.
RALE D'EAU d'Amérique (petit). EDW. *glan. part. II*, *pag.* 144, *pl.* 279. *Voyez* RALE DE PENSYLVANIE.
RALE de Cayenne (petit).
Pl. enl. 847.
C'est une espèce nouvelle & la plus petite qu'on connoisse encore parmi les oiseaux de ce genre ; le dessus de la tête & du cou sont brunâtres ; le dos, le croupion, les couvertures du dessus des ailes sont variés de noir, de roussеâtre & de blanc ; le noir occupe le milieu de la plupart des plumes, le blanc forme sur quelqu'unes un trait longitudinal au milieu du noir & le roussеâtre les borde ; la gorge, le devant du cou & la poitrine sont d'un gris-blanc, teint de roussеâtre ; les côtés, le ventre & les couvertures du dessous de la queue sont rayés transversalement de noir sur fond gris-blanc roussеâtre ; les pennes des ailes & celles de la queue sont brunâtres lavées d'une teinte roussеâtre ; le bec est d'un brun-noirâtre ; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles paroissent, dans l'oiseau desséché, avoir été jaunâtres.
Ce *râle* n'est pas plus gros qu'une *alouette ;* il a été envoyé de Cayenne ; il est fort rare. *Genre LXXIV.*
RALE DE GÊNET. *Voyez* RALE DE TERRE.
RALE de la Jamaïque. BRISS. *suppl. pag.* 140. *Voyez* RALE BIDI-BIDI.
RALE de l'Amérique. CAT. *tom. I*, *pag.* 70, *pl.* 70. *Voyez* RALE de Virginie.
RALE de Pensilvanie. BRISS. *suppl. pag.* 138, *genre LXXIV.*
Râle d'eau d'Amérique (petit). EDW. *glan. part. II*, *pag.* 144, *pl.* 279.
Il est à-peu-près de la taille de notre *râle d'eau ;* il a le dessus de la tête noirâtre, les joues cendrées, traversées d'une raie blanche au-dessus des yeux ; le derrière du cou & le dessus du corps noirâtre varié de roussеâtre qui borde les plumes ; le haut de la gorge blanc ; sa partie inférieure, le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre d'un fauve-obscur ; le bas ventre, les côtés, le haut des jambes d'un brun-foncé, rayé transversalement de blanc ; le bord de l'aile de cette dernière couleur ; les grandes pennes des ailes noirâtres en-dessus, les moyennes roussеâtres, & les unes & les autres cendrées en-dessous ; une tache de couleur marron formée sur chaque aile par les petites couvertures supérieures ; la queue noirâtre, terminée de roussеâtre ; le bec brun, rougeâtre à la base de la mandibule inférieure ; le bas des jambes & les pieds d'une couleur de chair foncée.
RALE DE TERRE OU DE GÊNET, vulgairement ROI DES CAILLES.
Pl. enl. 750.
BRISS. *tom. V*, *pag.* 159, *pl. XIII*, *fig.* 2, *genre LXXIV.*
Râle rouge ou *de gênet.* BEL. *Hist. nat. des oif. pag.* 214, *fig.* ibid.
Idem, *port. d'oif. pag.* 49.
Ortygometra en Latin ;
Re de quaglie en Italien ;
Schryck, *wachtel kœnig*, *&c.* en Allemand ;
Korn knarren en Suédois ;
Daker-hen, *land rail* en Anglois ;
Mère des cailles dans quelques-unes de nos Provinces.
Le *râle de terre* est plus grand qu'une *caille* sans être plus gros ; sa longueur est de neuf pouces & demi, son vol de seize pouces & ses ailes pliées s'étendent jusqu'au bout de sa queue ; le dessus de la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion sont couverts de plumes noirâtres dans leur milieu

& d'un gris-rousseâtre sur leurs bords ; les couvertures du dessus de la queue & les plumes scapulaires sont couvertes de ces mêmes teintes ; la gorge est d'un blanc-rousseâtre ; les joues, le devant du cou, la poitrine sont d'un cendré-clair ; le ventre est d'un blanc mêlé d'une très-foible nuance de rousseâtre ; les côtés sont roux, rayés transversalement de blanc ; les jambes sont rousseâtres ; les couvertures du dessous de la queue sont rousses dans leur milieu, marquées d'une large bordure blanche ; le bord de l'aile est d'un blanc lavé de rousseâtre ; les premières pennes des ailes sont fauves du côté extérieur, d'un gris-brun du côté intérieur ; les autres sont fauves ; les pennes de la queue, noires dans leur milieu, sont d'un gris-rousseâtre sur leurs bords ; le demi-bec supérieur est gris-brun, l'inférieur est de la dernière de ces deux couleurs ; la partie nue des jambes & les pieds sont bruns, les ongles gris-bruns.

Le *râle de terre* arrive avec les *cailles* au commencement de mai ; il part avec elles en septembre, & c'est ce qui l'a fait nommer *roi des cailles ;* il habite les prairies humides ; il y vit seul ou par couple ; comme il vole peu, on le voit rarement ; mais il se décèle par son cri qu'il ne cesse guère de répeter pendant la journée, & qui ressemble au croassement d'un reptile ; si l'on s'approche de cette voix elle s'éloigne sans discontinuer ; le *râle* fuit, non en prenant son essor, mais en courant fort vite à travers les herbes ; il place son nid au milieu des prairies, dans quelque petite fosse ; il est composé d'un peu de mousse & d'herbe sèche amassées sans beaucoup d'art ; *la femelle pond huit à dix* œufs & non pas dix-huit à vingt, comme beaucoup d'auteurs l'ont avancé : les œufs sont tachetés de rougeâtre ; les petits suivent la mère presque aussitôt qu'ils sont nés ; lorsqu'on fauche les prairies ces oiseaux se réfugient dans les avoines, dans les pièces de blé, & sur-tout dans les friches couvertes de genêt, ce qui leur a fait donner le nom de *râles de genêt ;* il n'est point de gibier que le chien poursuive avec plus d'ardeur & qui tienne plus constamment, ensorte que quelquefois on le prend à la main, & quelquefois aussi le chien s'emporte & passe pardessus ; l'oiseau ne part qu'à la dernière extrêmité ; son vol est pesant & court ; en s'abattant, il se sauve en courant à travers les plantes, & il faut en trouver la voie de nouveau : le *râle* voyage la nuit au temps du départ, il se retire d'abord dans nos provinces méridionales, & secondé par un vent favorable, il passe la méditerranée ; l'espèce à son arrivée au printemps se répand en Europe jusque dans les parties les plus septentrionales ; cet oiseau est si connu au Kamtschatka jusqu'où il pénètre, que le mois de mai y est appellé en langue du pays, *mois des râles.*

Le *râle* se nourrit de différens grains, principalement de graines de genêt, mais il vit aussi d'insectes, de vermisseaux, &c. : il passe pour un excellent gibier, & c'est un mets très-estimé.

RALE de Virginie.

BRISS. *tom. V, pag.* 175, *genre LXXIV.*

Râle de l'Amérique. CAT. *tom. I, pag. & pl.* 70.

Il est un peu plus petit que notre *râle d'eau ;* le dessus de la tête & du cou, le dos & le croupion sont bruns, ainsi que les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes & de la queue ; la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un brun-rousseâtre ; les ailes & la queue sont brunes ; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles sont de cette dernière couleur.

Ce *râle* devient si gras en automne que les sauvages en prennent une grande quantité à la course ; c'est, suivant Catesby, un excellent gibier, & aussi délicat que notre *ortolan ;* on le trouve non-seulement à la Caroline, mais, en diverses saisons, dans toutes les parties de l'Amérique septentrionale, & jusqu'à la Baie d'Hudson.

RALES des Philippines. *Voyez* TIKLIN.

RALE NOIR. BEL. *hist. des oiſ. pag.* 212, *t. pag.* 213. *Voyez* RALE D'EAU.

RALE RAYÉ des Philippines. BRISS. *tom. V, pag.* 167. *Voyez* TIKLIN RAYÉ.

RALE ROUGE. BEL. *Voyez* RALE DE TERRE.

RALE TACHETÉ de Cayenne.

Pl. enl. 775.

Il est un peu plus grand que notre *râle d'eau ;* la tête, le cou & tout le dessus du corps sont variés de blanc & de noir, la dernière de ces deux couleurs occupant le milieu des plumes ; la gorge est blanche ; la poitrine & tout le dessous du corps sont, comme les parties supérieures, variés de noir & de blanc ; mais le noir termine & coupe transversalement le bout des plumes qui sont blanches ; les couvertures du dessus des ailes sont variées de brun-rousseâtre, de noir & de quelques traits blancs ; les pennes des ailes sont noirâtres ; celles de la queue sont noires, touchées de filets blancs sur leurs bords : le bec est fort long, jaunâtre, avec une nuance de rouge à la base du demi-bec inférieur : la partie nue des jambes, les pieds & les ongles sont jaunâtres.

Cette espèce, qui se trouve à la Guiane, n'en a été envoyée encore que rarement, & paroît n'y être pas abondante. *Genre LXXIV.*

RALLO-MAROUET.

C'est une nouvelle espèce de *râle* observée par M. le baron de la Peyrouze, qui en parle dans les termes suivans :

Le *rallo-marouët* est un oiseau mi-parti, un composé du *râle d'eau* & de la *marouëtte ;* on peut le regarder comme le chainon intermédiaire qui unit ces deux oiseaux : sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de sept pouces six lignes ; les ailes étendues ont environ un pied ; le bec, les jambes & les pieds sont pour les dimensions, la forme & les couleurs, les mêmes que ceux de la

marouëtte ; la gorge, les joues, la poitrine & le ventre sont d'un gris-bleuâtre, de même que sur le *râle d'eau ;* le dessus du corps est brun, mêlé d'olivâtre, ainsi que dans la *marouëtte ;* le dessous de la queue est brun, tacheté de blanc, comme dans le *râle d'eau*, mais non pas rayé aussi régulièrement ; cet oiseau a dix-huit pennes à l'aile, douze à la queue ; elles sont brunes ; la queue est longue de douze pouces.

Le *rallo-marouët* a été observé sur les Pyrennées, au printemps. *Genre LXXIV.*

RAMEREAU. Petit du *ramier. Voyez* RAMIER.

RAFLE. (*Chasse.*) Manière de prendre les oiseaux à la *rafle. Voyez* OISEAU.

RAMEURS. *Voyez* OISEAUX DE HAUT VOL.

RAMIER.

Pl. enl. 306.

BRISS. *tom. I, pag.* 89, *genre I.*

BEL. *Hist. nat. des oif. pag.* 307, *fig. & pag.* 308.

Ramier, mansart, coulon ou *pigeon ramier.* BEL. *port. d'oif. pag.* 76.

Palumbus en Latin ;

Paloma torcaz en Espagnol ;

Torquato, columbo butaracco en Italien ;

Ringel-tub, &c. en Allemand ;

Ring-dufwa en Suédois ;

Ring-dove en Anglois ;

Manseau, pharier, palombe dans quelques-unes de nos provinces.

Le *ramier* approche de la grosseur du *pigeon romain ;* il a, du bout du bec à celui de la queue, dix-sept pouces & demi, vingt-neuf pouces de vol ; ses ailes pliées s'étendent à deux pouces de l'extrêmité de sa queue ; la tête est d'un cendré foncé ; le derrière & les côtés du cou sont d'un verd-doré changeant en bleu ou en couleur de cuivre de rosette, suivant les effets de la lumière ; au milieu de cette couleur brillante est une bande blanche, oblique, & qui forme comme un demi-collier ; le haut du dos, les couvertures du dessus des ailes sont d'un cendré-brun ; le bas du dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un cendré-clair ; le haut du devant du cou est cendré, le bas & la poitrine sont d'une couleur vineuse ; le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont gris-blancs ; les grandes pennes des ailes sont brunes, bordées de blanc du côté extérieur ; les moyennes sont de couleur gris-brun. Le bord extérieur de l'aile est blanc ; la queue est en-dessus d'un cendré-foncé, terminée de noirâtre ; l'iris est d'un jaune-pâle ; le bec est jaunâtre, la membrane qui couvre les narines est rouge, couverte d'une poussière farineuse & blanchâtre ; les pieds sont rouges, garnis de plumes presque jusqu'à l'origine des doigts, qui sont aussi rouges ; les ongles sont noirs.

Quoiqu'on voie en tout temps des *ramiers* dans nos provinces, ils sont cependant en général oiseaux de passage, & beaucoup plus nombreux en été qu'en hiver ; ils arrivent au commencement du printemps ; ils se jettent dans les bois où ils vivent, suivant la saison, de *glands*, de *faines*, de *fraises*, dont ils sont fort avides, de différentes graines, & même des pousses de diverses plantes, tels que le bled ; ils se jettent avec âpreté sur les moissons que les mauvais temps ont versées, & ils y causent beaucoup de dégât. Peu après qu'ils sont arrivés, ils s'apparient, & le mâle & la femelle se demeurent fidèles pendant la belle saison, peut-être même le sont-ils toute l'année & toute leur vie. Ils construisent leur nid sur les arbres de haute futaye, ils le composent de buchettes, lui donnent une forme platte, & le font assez grand pour contenir le mâle & la femelle ; la ponte est ordinairement de deux œufs, quelquefois de trois ; l'incubation est de quatorze jours. Il y a une seconde ponte en juin ; au commencement de l'automne les *ramiers* quittent notre climat pour passer dans des régions plus méridionales ; mais il nous en reste toujours un assez grand nombre ; en général ils préfèrent le midi de l'Europe aux terres septentrionales, & ils sont plus nombreux dans les premières contrées que dans les dernières ; il en passe cependant quelques-uns dans le nord de l'Europe, puisque M. Linné comprend les *ramiers* dans le dénombrement des oiseaux de la Suède.

Ce qui prouve que les *ramiers* se retirent en hiver vers le midi & qu'ils en viennent au printemps, c'est que leur passage est connu deux fois en l'année dans nos provinces méridionales, & particulièrement dans les Pyrennées ; on y fait des chasses de ces oiseaux, dans lesquelles on en prend un grand nombre de la manière suivante : On attache un très-grand filet à des perches, les plus longues qu'on peut trouver ; on les enfonce en terre pour les soutenir ; le filet est disposé & retenu de façon qu'en lâchant une corde, il s'abat aussi-tôt.

Les choses ainsi disposées, un chasseur s'assied en face du filet, à une certaine distance, sous une ramée ; un autre chasseur dans un point opposé, & caché de même, tient l'extrêmité de la corde qui suspend le filet.

A l'instant où il passe des *ramiers*, le premier chasseur décoche, par le moyen d'un arc, une flêche empennée avec des plumes de la queue d'un oiseau de proie ; aussi-tôt les *ramiers* effrayés s'abaissent & vont donner dans le filet que le second chasseur lâche à l'instant. C'est de cette manière qu'on prend en un même jour des centaines de *pigeons ramiers* dans le temps de leur passage dans nos provinces méridionales, suivant l'auteur du *Diction. Œcon. tom. III, pag.* 33. Il paroit que les *ramiers* se retrouvent dans le nouveau continent. J'ai reçu de la Guadeloupe deux de ces oiseaux vivans, un mâle & une femelle ; ils ressembloient parfaitement à notre *ramier*, ils en avoient le

demi-collier blanc, le naturel dur & sauvage ; je les ai gardés pendant un an dans un cabinet qui leur servoit de volière ; ils n'y ont pas multiplié, & c'est encore un trait de ressemblance avec nos *ramiers*, qui ne produisent pas en domesticité, même quand ils ont été pris dans le nid & élevés jeunes ; on ne peut guère douter cependant que les anciens n'eussent l'art de faire multiplier ces mêmes oiseaux privés de la liberté, mais c'est une connoissance économique qui nous manque aujourd'hui & qu'on doit regretter, car ces oiseaux sont un excellent gibier, & les jeunes passent pour un des meilleurs mets ; d'ailleurs, si les *ramiers* s'accoupIoient avec nos *pigeons*, & si le produit en étoit fécond, ce seroit un moyen de relever nos races de *pigeons* domestiques ; cependant s'il est vrai que les anciens aient eu cet art que nous ne connoissons plus, il est possible que les *ramiers* soient la souche de nos plus grosses races de *pigeons* domestiques ; mais c'est sur quoi l'on ne peut aujourd'hui fonder que des conjectures par raport auxquelles on pourroit aisément trouver des argumens pour & contre, mais tous également dénués de preuves & de l'autorité de l'expérience. Cependant la grosseur de ces *pigeons*, la bonté de leur chair, la possibilité qu'ils servissent à remonter les races de nos *pigeons* domestiques, & la curiosité de sçavoir s'ils ne seroient pas la souche des plus grosses, sont autant de motifs qui devroient engager à rechercher un art que les anciens ont possédé. Il est probable qu'on y parviendroit en donnant d'abord aux *ramiers* pris dans le nid & élevés en domesticité, plus de liberté qu'on n'a coutume d'en accorder à ces oiseaux ; en les plaçant d'abord dans des taillis enfermés sous des filets, & resserrant par degrés les entraves des générations qui se succéderoient ; l'acquisition de cette espèce rendue domestique seroit déjà avantageuse en elle-même, &, comme nous l'avons insinué, elle pourroit servir à relever les plus fortes races de nos *pigeons* de volière, en même temps que par le produit des *ramiers* devenus domestiques, & leur mêlange avec les différentes variétés de nos *pigeons*, on pourroit à-la-fois en obtenir de nouvelles, & reconnoitre si les *ramiers* ne sont pas la souche primitive de plusieurs races.

RAMIER PEINTADE. *Voyez* RAMIRET.

RAMIRET.

Pigeon ramier de Cayenne. *Pl. enl.* 213.

Ramier peintade par les colons de Cayenne.

Il est à-peu-près de la grosseur du *biset* ; la tête, le haut du cou, tout le dessus du corps, les couvertures du dessus des ailes & de la queue sont d'un brun-marron & foncé ; la gorge, le cou & la poitrine sont d'un violet pourpré, changeant, à reflets rougeâtres, avec, sur les côtés du cou, une tache blanche au milieu de chaque plume, & une pareille tache sur le milieu de celles du derrière & du devant du cou & de la poitrine ; cette tache est fauve dans quelques individus, d'un gris-blanc dans d'autres ; le ventre, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc teint d'une nuance brune, & les plumes sont ondées sur les bords d'une teinte un peu plus foncée ; les grandes pennes des ailes sont d'un brun-noirâtre ; les moyennes sont brunes ; la queue est noirâtre ; le bec, que je n'ai jamais vu sur un individu frais, m'a paru, autant qu'on peut juger, d'après un oiseau desséché, rouge dans les deux premiers tiers, & jaunâtre dans le dernier ; les pieds & les doigts sont rouges.

Il y a de ces *pigeons* beaucoup plus grands & mieux colorés les uns que les autres ; ce sont sans doute des mâles ; c'est en général une très-belle espèce, & comme les *pigeons* se font communément sans peine à la domesticité, c'est un des prepremiers oiseaux que l'on devroit tenter de transporter en Europe. *Genre I.*

RATJE. *Voyez* OISEAU DE TEMPÊTE.

RATIER. *Voyez* CRESSERELLE.

RATILLON. *Voyez* TROGLODYTE.

RAZER L'AIR (*Faucon.*) se dit de l'oiseau qui plane d'un mouvement doux, facile, sans remuer les ailes que très-peu ou d'une manière insensible.

RHAAD ou petite OUTARDE HUPPÉE d'Afrique.

Rhaad est le nom arabe d'une *outarde* à-peu-près de la grosseur de la *petite outarde d'Europe*, dont elle diffère en ce qu'elle est huppée, & du *houbaara* autre *outarde* d'Afrique, en ce qu'elle n'a point de fraise, comme ce dernier. Le *rhaad* a la tête noire ; la huppe d'un bleu-foncé ; le dessus du corps & des ailes jaune tacheté de brun ; la queue d'un brun plus clair, rayé transversalement de noir ; le ventre blanc.

Il y a un second *rhaad*, qui diffère du premier, en ce qu'il n'a pas de huppe & qu'il n'est que de la grosseur d'un *poulet*. Seroit-ce la femelle du précédent ? Je crois que c'est un des oiseaux que M. Hollande a rapporté de son voyage au Levant ; & à la grosseur près, cette *outarde* qui est aujourd'hui dans le cabinet de M. Poissonier, ressemble tellement à la femelle de notre petite *outarde*, qu'on y trouve d'autre différence que d'être un peu moins grosse, mais non pas au point de n'être que de la taille d'un *poulet*, comme les auteurs le disent du second *rhaad*. *Genre LXVI.*

REBÊTRE. *Voyez* TROGLODYTE.

RÉCLAMER : (*fauc.*) c'est rappeller un oiseau, en lui montrant le leurre.

REJET (*chass.*). Sorte de piège auquel on attache un collet ou lacet de crin, fait d'une baguette pliante, contrainte, & qui venant à se redresser, élève & serre le collet ou le lacet, & dont on fait usage pour prendre des *grives*, *merles* & autres oiseaux. *Voyez* GRIVE, MERLE.

RELIGIEUSE. *Voyez* HIRONDELLE AU CROUPION BLANC.

Religieuse (la). *Voyez* Sarcelle blanche et noire.

Religieuse d'Abyssinie. *Voyez* Moloxita.

REMIZ.

Pl. enl. 618, *fig.* 3.

Mésange de Pologne ou *remiz*. Briss. *tom. III*, *pag.* 565, *pl. XXIX fig.* 2, *genre XLI.*

C'est mal-à-propos que le *remiz* est désigné sous le nom de *mésange de Pologne*, puisque cet oiseau se trouve dans beaucoup d'autres endroits de l'Europe, en différens cantons de l'Allemagne & même en Italie dans les pays voisins de Venise, dans la Toscane & le Bolonois.

Le *remiz*, du nom qu'on lui donne en Pologne, est à-peu-près de la grosseur de la *mésange bleue*; il a le sommet de la tête blanchâtre; le derrière de la tête & du cou cendrés; le haut du dos, les plumes scapulaires, d'un gris mêlé d'une teinte rousseâtre; le bas du dos & le croupion gris; le front noir; une bande de la même couleur sur chaque aile; le bec entouré de petites plumes noires; la gorge, le devant du cou & la poitrine d'un blanc-cendré; le reste du dessous du corps d'un blanc-rousseâtre; les pennes des aîles & de la queue brunes, bordées de blanc; le bec cendré; les pieds d'un rouge-cendré; les ongles noirâtres.

Le *remiz*, peu apparent par les couleurs de son plumage, est célèbre par l'art qu'il emploie dans la construction de son nid. Il le compose du duvet des fleurs du *saule*, du *peuplier*, du *juncago*; il entrelasse ce duvet avec des brins de racine, qui le fortifient, & il en forme une sorte de feutre, qui a presque la solidité du carton; il garnit l'intérieur d'une couche du même duvet plus fin; il suspend son ouvrage à l'extrêmité de quelques branches pendantes au-dessus de l'eau; il l'attache avec des orties & des feuilles sèches, capables cependant de le soutenir & de supporter les balotemens qu'occasionnent les vents. Il donne à son nid la forme d'une *bourse*, d'un *sac* ou d'une *cornemuse*; il le ferme de toutes parts & ne laisse pour entrée qu'une ouverture sur le côté, ordinairement vers la partie qui regarde l'eau dont il est voisin. La femelle pond quatre ou cinq œufs; ils sont d'un blanc de neige; il y a deux pontes par an. On conçoit que le nid du *remiz* réunit tous les avantages : la chaleur, l'abri contre la pluie, la molesse, la sureté contre les ennemis de tout genre. Cet oiseau passe pour ne pas borner son intelligence à la construction de son nid; mais on prétend qu'il est assez rusé pour connoître tous les pièges & ne donner dans aucun. On en dit autant de tous les oiseaux qui, comme le *remiz*, suspendent leur nid, & ce rapprochement de l'instinct, d'un objet à un autre, seroit une observation curieuse à confirmer.

REMONTER (*fauc.*) Ce mot a trois acceptions en fauconnerie. L'oiseau qui se porte de bas en haut, *remonte*. Lorsque le fauconnier jette ou lâche l'oiseau du haut d'un lieu élevé, on dit qu'il le *remonte*, & l'on s'exprime de même lorsqu'il s'applique à refaire & engraisser un oiseau trop maigre & affoibli.

RÉPUCE. (*chass.*) Sorte de piège pour prendre des oiseaux, & le même que le *rejet*. *V.* Rejet.

RÉVEIL-MATIN ou CAILLE de Java.

Caille de Java. Briss. *tom. I*, *pag.* 251, *genre VI.*

Le *réveil-matin* est un peu plus gros que notre *caille*; il lui ressemble parfaitement par les couleurs; il en diffère en ce qu'il a le bec un peu plus long; en ce que son cri ou sa voix ressemble au cri du *butor*; ses habitudes sont aussi différentes de celles de la *caille* commune, & lui sont particulières. Le *réveil-matin* habite les bois, il vit en bande; il ne fait entendre sa voix que tant que le soleil est sur l'horison : aussitôt qu'il n'échauffe plus l'atmosphère, le *réveil-matin* se tapit dans quelque trou où il s'enveloppe de ses ailes, & il semble tomber dans une sorte de léthargie, d'où il sort au lever du soleil : en général il craint beaucoup le froid; il est d'un naturel doux & on l'apprivoise aisément; mais dans le climat même qu'il habite, si l'on n'a soin de couvrir le soir sa cage, d'étendre une couche de linge sur du sable, pour qu'en s'y couchant il conserve sa chaleur, il languit & périt bientôt.

RICHARD. *Voyez* Geai.

RICHE-PRIEUR. *Voyez* Pinson.

RIDÊNNE. *Voyez* Chipeau.

ROCHERAIE. *Voyez* Biset.

ROCHIER.

Faucon de roche ou *rochier*. Briss. *tom. I*, *pag.* 349, *genre VIII.*

Le *rochier* est à-peu-près de la grosseur de la *crecerelle*. Sa longueur est d'un pied trois lignes; ses aîles pliées s'étendent environ aux trois quarts de la queue; il a le dessus de la tête cendré, avec une ligne noirâtre longitudinale sur le milieu des plumes; le dos, le croupion, les couvertures du dessus des aîles & celles du dessus de la queue cendrées, & la tige des plumes noirâtre; la gorge, le devant du cou couverts de plumes blanches, avec un trait longitudinal brunâtre sur le milieu de chaque plume; le derrière du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du dessous de la queue noirâtres; les grandes pennes des aîles brunes, rayées transversalement de blanc du côté intérieur; les moyennes cendrées, & leur côté intérieur aussi rayé de blanc; toutes les pennes de l'aile échancrées, ce qui réduit le *rochier* à la classe des oiseaux de bas vol; la queue cendrée, noirâtre par le bout & terminée de blanc; l'iris, la peau nue qui couvre le bec & les pieds, jaunes.

Le *rochier* fait son nid dans les trous des rochers; & c'est ce qui l'a fait appeller *faucon de roche* ou *rochier*.

M. le Comte de Buffon rapporte au *rochier* le *faucon de montagne cendré* de M. Brisson, *tom. I*, *pag.* 355, qui est le *falconis montani secundum genus* d'Aldrovande, & que M. Brisson regarde comme une variété du *faucon de montagne*. Il est plus grand que

que le *rochier* ; la tête, la gorge, le cou, le croupion, les couvertures du dessus des ailes & de la queue sont d'un cendré-bleuâtre ; la poitrine, le ventre, les côtés & les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc éclatant ; les six premières pennes de l'aile sont noires ; toutes les autres sont cendrées & terminées de noir ; les huit pennes intermédiaires de la queue sont d'un cendré-clair, & les deux extérieures de chaque côté sont blanches ; le bec est noir ; les pieds sont jaunes, les ongles noirs.

Il est bien difficile de déterminer sûrement les raports que ces oiseaux, & tous ceux de proie en général, qui se ressemblent, peuvent avoir entr'eux ; l'inspection & la comparaison des sujets sont des moyens insuffisans pour se déterminer par raport à des oiseaux aussi sujets à varier suivant l'âge, le sexe, les lieux ; il n'y a que l'observation suivie des habitudes, des changemens que subissent ces oiseaux, de leur mélange ensemble, ou de leur existance séparée, enfin l'histoire de leur vie comparée qui pût mettre à portée de prononcer sûrement sur leurs raports, leur identité, leurs différences, & de distinguer les espèces, les races, les variétés.

ROI-BEDELET. *Voyez* TROGLODYTE.

ROI-BERTAUD. *Voyez* TROGLODYTE.

ROI-BOUTI. *Voyez* TROGLODYTE.

ROI DE FROIDURE. *Voyez* TROGLODYTE.

ROI DES CAILLES. *Voyez* RALE DE TERRE.

ROI DES CORBEAUX de Tournefort. *Voyage au Levant*, *tom. II*, *pag.* 351.

Cet oiseau est trop peu connu pour pouvoir en prendre une idée bien juste ; il me semble qu'il ne s'ensuit pas du nom que M. de Tournefort lui a donné, que cet habile naturaliste, ait été lui-même convaincu que ce soit un *corbeau*. On peut donc le regarder avec M. de Montbeillard, qui en juge d'après un dessein de la bibliothèque du Roi, dans lequel il est représenté, comme appartenant, par la richesse de ses couleurs, par sa belle aigrette, par la brièveté de ses ailes, par la forme de son bec, au genre du *paon*, plutôt qu'à celui du *corbeau* ; & ce sentiment est d'ailleurs confirmé par la dénomination écrite au bas du dessein, dans les termes suivans : *avis persica pavoni congener*.

ROI DES FOURMILIERS.

Pl. enlum. 702.

C'est une espèce nouvelle, que M. le comte de Buffon range parmi cette section d'oiseaux auxquels il a donné le nom de *fourmiliers*. *Voyez* FOURMILIER. Cependant celui-ci diffère de tous les oiseaux de cette section, non seulement en ce qu'il est beaucoup plus grand, mais encore en ce qu'il a le bec plus épais & convexe des deux côtés ; il a de plus les pieds beaucoup plus longs & la partie inférieure des jambes dégarnie de plumes, à la vérité dans l'étendue d'une zone fort étroite. Ces caractères suffisent pour en faire un genre à part, suivant l'ordre méthodique. « Il ne seroit guère » possible, dit M. le comte de Buffon, de reconnoitre cet oiseau à la simple inspection, pour un » *fourmilier*, car il a le bec d'une grosseur & d'une » forme différente de celle du bec de tous les autres » *fourmiliers*.

» On ne le voit presque jamais en troupe & très-» rarement par paires, & comme il est presque » toujours seul parmi les autres oiseaux du même » genre qui sont en nombre, & qu'il est plus grand » qu'eux, on lui a donné le nom de *roi des fourmiliers*. » Ce nom ne lui convient donc qu'autant qu'on le considère relativement à ses habitudes, & il est non-seulement d'une espèce, mais encore d'un genre isolé dans l'ordre méthodique.

Mesuré du bout du bec à celui de la queue, le *roi des fourmiliers* a sept pouces & demi de long ; son bec est long de quatorze lignes, épais de cinq à sa base, il est un peu crochu à l'extrêmité de la portion supérieure ; les deux mandibules sont légèrement comprimées sur les côtés, & au contraire un peu convexes en-dessus & en-dessous ; le bec est brun, les pieds le sont aussi & ils ont deux pouces de long ; les ailes pliées sont de la longueur de la queue qui n'a que quatorze lignes de long.

La tête, le derrière du cou, le dessus du corps, les ailes & la queue sont d'un roux-brun, varié de nuances noirâtres & de nuances d'un brun-clair ; la gorge & le devant du cou sont d'un brun-sombre, traversé par deux bandes d'un brun-clair & blanchâtre qui descendent des coins du bec ; la poitrine est variée de brun-roussâtre, de noirâtre & de blanc ; le reste du dessous du corps est d'un blanchâtre teint d'une nuance roussâtre ; mais on ne doit pas s'en tenir trop strictement à cette description, parce que les individus sont sujets dans cette espèce à varier, tant pour la grandeur que pour les couleurs du plumage.

Suivant les observations de M. de Manoncourt, le *roi des fourmiliers* se tient presque toujours à terre ; il est moins vif que les autres oiseaux de la même section ; il se nourrit, comme eux, d'insectes & sur-tout de fourmis ; sa femelle est, comme dans toutes les autres espèces de *fourmiliers*, plus grosse que le mâle.

Le genre de cet oiseau, dans les principes de la méthode que nous suivons, me paroitroit devoir être entre le LXXIIe. genre & le LXXIIIe ; car il approche beaucoup, par les caractères, de la *perdrix de mer*, & il en diffère en ce qu'il a le bec moins convexe en-dessus, & qu'il l'a aussi convexe en-dessous.

On le trouve à la Guiane où il n'est pas bien commun.

ROI DES GOBES-MOUCHES.

Tyran huppé de Cayenne. *Pl. enl.* 289.

C'est une espèce nouvelle, très-rare, qui n'a encore été envoyée de Cayenne qu'une seule fois, & dont personne n'avoit parlé avant M. le comte de Buffon.

Ce qui distingue particulierement ce *gobe-mouche*, c'est une huppe verticale assez haute & fort large qu'il porte en travers du bec sur le devant du front; elle est composée de plusieurs rangs gradués de petites plumes d'égale largeur des deux côtés, arrondies par le bout, étalées en évantail, toutes d'un rouge-bai très-vif, terminées par une barre d'un noir brillant, couleur d'acier poli; la grosseur totale de l'oiseau est un peu au-dessus de celle du *gobe-mouche* d'Europe; il a le bec à proportion beaucoup plus fort; un trait blanchâtre traverse chaque côté de la tête au-dessus de l'œil; le reste de la tête, le derrière du cou & le dessus du corps sont d'un brun-sombre; la gorge est jaunâtre, entourée d'une bordure noirâtre; le devant du cou & la poitrine sont d'un bai-clair; le ventre d'un blanchâtre sale, ondé de noir; le bec est noir; les pieds sont brunâtres. *Genre XXIV.*

Roi des Oiseaux de Paradis. *Voyez* Manucode.

Roi des Vautours.

Pl. enl. 428.

Briss. *tom. I*, *pag.* 470, *pl. XXXVI*, *genre X.*

Je ne saurois donner une idée plus exacte de ce *vautour*, qu'en copiant la description qu'en a faite M. le comte de Buffon, qui s'exprime dans les termes suivans:

» C'est certainement un *vautour*,... mais il n'est » pas des plus grands, n'ayant que deux pieds deux » ou trois pouces de longueur, depuis le bout du » bec jusqu'à celui des pieds ou de la queue, n'étant » pas plus gros qu'un *dindon* femelle, & n'ayant » pas les ailes, à proportion, si grandes que les » autres *vautours*, quoiqu'elles s'étendent, lorsqu'elles sont pliées, jusqu'à l'extrémité de la » queue, qui n'a pas huit pouces de longueur; le » bec qui est assez fort & épais, est d'abord droit » & direct, & ne devient crochu qu'au bout; » dans quelques-uns il est entiérement rouge & » dans d'autres il ne l'est qu'à son extrêmité & » noir dans son milieu; la base du bec est environnée & couverte d'une peau de couleur orangée, large & s'élevant de chaque côté jusqu'au » haut de la tête, & c'est dans cette peau que sont » placées les narines de forme oblongue, & entre » lesquelles cette peau s'élève comme une crête » dentelée & mobile, & qui tombe indifféremment » d'un côté ou de l'autre, selon le mouvement de » tête que fait l'oiseau; les yeux sont entourés d'une » peau rouge écarlatte, & l'iris a la couleur & » l'éclat des perles; la tête & le cou sont dénués » de plumes, & couverts d'une peau de couleur » de chair sur le haut de la tête, & d'un rouge » plus vif sur le derrière & plus terne sur le devant: » au-dessous du derrière de la tête s'élève une » petite touffe de duvet noir, de laquelle sort » & s'étend de chaque côté sous la gorge, une » peau ridée, de couleur brunâtre, mêlée de bleu » & de rouge dans sa partie postérieure; cette » peau est rayée de petites lignes de duvet noir; » les joues ou côtés de la tête sont couvertes d'un » duvet noir, & entre le bec & les yeux, derrière » les coins du bec il y a de chaque côté une » tache d'un pourpre brun; à la partie supérieure » du haut du cou il y a de chaque côté une » petite ligne longitudinale de duvet noir, & l'espace contenue entre ces deux lignes est d'un » jaune-terne; les côtés du haut du cou sont d'une » couleur rouge qui se change, en descendant par » nuances, en jaune; au-dessous de la partie nue » du cou est une espèce de collier ou de fraise, formée par des plumes douces assez longues & d'un » cendré-foncé. Ce collier qui entoure le cou entier » & descend sur la poitrine, est assez ample pour » que l'oiseau puisse, en le resserrant, y cacher » son cou & partie de sa tête, comme dans un » capuchon... les plumes de la poitrine, du ventre, » des cuisses, des jambes & celles du dessous de » la queue sont blanches & teintes d'un peu d'aurore; celles du croupion & du dessus de la queue » varient, étant noires dans quelques individus & » blanches dans d'autres; les autres plumes de la » queue sont toujours noires, aussi bien que les » grandes plumes des ailes, lesquelles sont ordinairement bordées de gris; la couleur des pieds » & des ongles n'est pas la même dans tous ces » oiseaux; les uns ont les pieds d'un blanc-sale ou » jaunâtre & les ongles noirâtres; d'autres ont les » pieds & les ongles rougeâtres; les ongles sont » fort courts & peu crochus. »

J'ai vu quelques *roi des vautours* qui étoient entiérement d'un brun-noirâtre: j'ai pensé que c'étoient des jeunes.

Ce *vautour* appartient aux contrées méridionales du nouveau continent. On le trouve au Mexique, au Perou, à la Guiane; il vit comme les autres *vautours* de proie morte, & il n'attaque, parmi les animaux vivans, que les *lésards* & quelques reptiles: il passe même pour dévorer les excrémens des autres animaux; mais il n'est pas besoin de recourir à cette sale nourriture, dont l'usage qu'on prétend qu'il en fait est peu probable, pour rendre raison de la mauvaise odeur qu'il exhale; elle est la même que celle qui est propre à tous les *vautours*, auxquels on n'attribue point un goût aussi bassement dépravé: c'est un mêlange de l'odeur du musc, mêlée à celle de la chair corrompue, & soit que ce soit l'effet de la nourriture dont vivent les *vautours*, soit que ce soit un produit particulier de leurs humeurs, cette odeur est si tenace par raport au *roi des vautours* & à tous les oiseaux de ce genre, qu'elle ne se perd pas, même au bout de plus de vingt ans que les peaux sont desséchées.

ROITELET.

Poul ou souci, *Pl. enl.* 651, *fig.* 3.

Poul ou souci, vulgairement *roitelet huppé.* Briss. *tom. III*, *pag.* 579, *genre XLI.*

Soulcie ou poul. Bel. *hist. nat. des oif. pag.* 87, *fig. ibid.*

Poul, *soucie*, *sourcicle.* Bel. *port. d'oif. pag.* 87.

Regulus cristatus, *parus sylvaticus* en Latin, par la plus grande partie des auteurs ;

Rullo, *regillo*, *&c.*, en Italien ;

Ochsen-engle, *holtz-meize*, *&c.* en Allemand ;

Kongs-fogel en Suédois ;

Crested-wren, *copped-wren* en Anglois.

L'usage a prévalu d'appliquer le nom de *roitelet* au *troglodyte* qui n'est pas l'oiseau dont il s'agit dans cet article, & de nommer celui-ci *poul* ou *souci*, & plus ordinairement encore *roitelet huppé*. Il est donc important de commencer par les distinguer : le *troglodyte*, qu'on appelle ordinairement *roitelet*, est plus grand & plus commun dans nos campagnes ; le brun est la couleur dominante de son plumage ; le *roitelet* de cet article ou le *roitelet huppé*, le *poul* ou *souci*, est plus petit, sa couleur dominante est un verd-olivâtre, & il est remarquable par une huppe d'une belle couleur aurore.

C'est le plus petit de tous les oiseaux qui vivent en Europe ; il échappe à travers les mailles de tous les filets ; il passe à travers les barreaux des cages ; il n'a que trois pouces six lignes, du bout du bec à celui de la queue, six pouces de vol, & ses ailes pliées s'étendent aux deux tiers de sa queue : les plumes qui couvrent le sommet de la tête sont longues, un peu effilées & d'un bel orangé ; elles sont accompagnées de chaque côté d'une petite touffe de plumes noires ; l'oiseau redresse à volonté ces plumes qui lui forment une huppe très-éclatante ; le derrière de la tête & du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue sont d'un olivâtre teint d'une foible nuance jaunâtre : les plumes qui entourent la base du bec, les joues, le devant du cou & le dessous du corps sont d'un gris roussâtre, teint d'olivâtre sur les côtés ; il y a sur chaque aile deux bandes transversales blanchâtres, formées par l'extrêmité de leurs couvertures ; leurs pennes sont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre intérieurement & d'olivâtre du côté extérieur ; les pennes de la queue sont d'un gris-brun bordées des mêmes couleurs que les pennes des ailes ; le bec est noir ; les pieds & les ongles sont jaunâtres.

La huppe de la femelle est de couleur de citron, au lieu que celle du mâle est orangée & elle n'a point de teinte jaune sur le dos.

Quelque foible que paroisse l'espèce du *roitelet*, elle est cependant répandue dans toute l'Europe, & même dans ses parties les plus septentrionales ; ce petit oiseau semble même être plus commun dans nos campagnes en hiver qu'en été, soit que dans cette dernière saison les feuilles qui le cachent, le dérobent à notre vue, soit, comme il est plus probable, qu'il quitte en hiver les régions du nord, pour s'approcher des contrées moins septentrionales ; cette conjecture est confirmée par une observation qui m'a été communiquée par feu M. Bequœur, apothicaire à Metz ; on voit en Lorraine une variété du *roitelet*, qui n'en diffère que parce que les couleurs de la huppe & de tout le plumage en général sont moins vives, & par un trait transversal, gris-blanc, placé au-dessus de l'œil ; ce roitelet ne vient qu'au fort de l'hiver, & disparoît avec les grands froids. M. Bequœur, qui m'avoit donné un mâle & une femelle de cette espèce, pensoit que cette variété venoit des pays du nord quand le froid excessif l'obligeoit de s'en éloigner.

Les *roitelets* se tiennent dans les bois ; ils fréquentent aussi les parcs & quelquefois les haies dans les champs, & les charmilles dans les jardins ; ils voltigent de place en place, ils grimpent le long des branches, s'y suspendent en tout sens, & cherchent en hiver les œufs & les chrysalides entre les gersures des écorces ; ils fouillent aussi le terreau amassé dans les arbres creux, pour y chercher les vers & les chrysalides ; en été ils se nourrissent de moucherons & de petits insectes ; ils aiment à se percher au sommet des arbres les plus élevés, & principalement des chênes ; ils nichent dans les forêts, quelquefois dans les ifs & les charmilles ; leur nid est tissu solidement en-dehors de mousse & de toile d'araignée, & garni en-dedans du duvet le plus doux ; il est sphérique & n'a d'ouverture que par le côté ; la femelle pond six à sept œufs. On prend les *roitelets* à la pipée & au trébuchet ; ils sont gras en automne & ils passent pour un mets délicat ; ils mangent alors, outre des insectes, de différentes sortes de bayes ; on peut les nourrir en cage en leur donnant le même aliment qu'au *rossignol* : ils plaisent par leur petitesse, leur vivacité & l'éclat de leur huppe, car ils n'ont pour voix qu'un petit cri & point de chant, quoique plusieurs personnes leur en attribuent par méprise avec le *troglodyte*.

Ce n'est pas seulement en Europe qu'on trouve le *roitelet*, mais encore dans la plupart des contrées de l'Amérique septentrionale ; celui que M. Brisson appelle *poul* ou *souci de Pensilvanie*, *tom. III*, *pag.* 585. M. Edw. *roitelet couronné de rubis*, & que Catesby compte aussi au nombre des oiseaux de la Caroline, est trop semblable au nôtre pour l'en séparer ; ce petit oiseau, qui se trouve aussi à la Louisiane, d'où M. le Beau me l'avoit apporté, ne diffère de notre *roitelet* qu'en ce que les plumes de sa huppe sont d'un orangé-rouge fort vif, au lieu que la huppe du nôtre est d'un rouge-orangé, plus jaune que rouge ; les couleurs du reste du plumage sont aussi plus foncées ; mais en mettant notre *roitelet*, celui de Lorraine & celui d'Amérique à côté les uns des autres, comme je l'ai fait dans ma collection, on est convaincu que ce sont trois variétés de la même espèce produites par l'influence des climats.

ROITELET. *Voyez* TROGLODYTE.

ROITELET COURONNÉ DE RUBIS. *Voyez* ROITELET.

Roitelet de Lorraine. *Voyez* Roitelet.

Roitelet huppé. *Voyez* Roitelet.

Roitelet jaune. Edw. *glan. part. II*, *pag.* 139, *pl.* 277. *Voyez* Figuier brun et jaune.

Roitelet-Mésange.

Mésange huppée de Cayenne. *Pl. enl.* 108, *fig.* 2.

Ce petit oiseau se trouve à Cayenne; il a quelques plumes d'un jonquille pâle sur le sommet de la tête; le reste de la même partie d'un brun-verdâtre; le dessus du corps de cette dernière couleur; les couvertures & les pennes moyennes des ailes brunes, bordées de verdâtre, les grandes pennes des ailes brunes sans bordure; la gorge, le devant du cou d'un cendré-clair; la poitrine, le haut du ventre verdâtre; le bas-ventre & les couvertures du dessous de la queue d'un jaunâtre éteint; les deux pennes du milieu de la queue verdâtres; les latérales brunâtres, lavées d'un peu de verd; le bec & les pieds d'un brun-clair.

Le *roitelet-mésange*, par sa taille, par les plumes jaunes du sommet de sa tête, a du raport avec le *roitelet;* mais il en a davantage encore avec les *mésanges* par son bec moins effilé, plus court & en forme de coin d'une façon plus décidée que ne l'est le bec du *roitelet.* Sa longueur n'est guère que de trois pouces. *Genre XLI.*

ROLLE de Cayenne. *Voyez* Gri-verd.

Rolle de la Chine.

Rollier de la Chine. *Pl. enl.* 620.

Briss. *tom. II*, *pag.* 77, *genre XVIII.*

Il n'est pas tout-à-fait si gros que notre *geai*, quoique d'une forme plus alongée; il a douze pouces six lignes, du bout du bec à celui de la queue, quinze pouces de vol, & ses ailes pliées s'étendent un peu au-delà du tiers de la longueur de la queue; la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue sont d'un verd-clair & gai; les plumes qui couvrent le sommet de la tête sont prolongées, & elles forment une huppe rabattue en-arrière; une bande noire traverse les joues de l'origine du bec à l'occiput en passant par l'œil; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre, les côtés & les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc-jaunâtre, mêlé d'une teinte de verd; les jambes sont grises: l'aile est composée de dix-huit plumes; les cinq premières sont d'un brun-olivâtre; les trois suivantes sont de la même couleur avec une teinte marron du côté extérieur; les autres pennes sont d'un brun mêlé d'une teinte marron ou olivâtre, & les trois dernières sont terminées de blanc, mêlé d'une légère teinte verdâtre; la queue est composée de douze pennes, dont les deux du milieu sont du même verd que le dos, & les latérales sont vertes du côté extérieur, d'un gris-verdâtre du côté interne, depuis leur origine jusque vers les deux tiers de leur longueur; ensuite elles sont noirâtres & terminées de gris-blanc tirant sur le verd; la queue est étagée; l'iris & le bec sont d'un beau rouge; les pieds & les ongles d'un rouge-pâle.

M. de Montbeillard sépare le *rolle* de la Chine des *rolliers*, & le place entre ces oiseaux & les *geais*, parce que quoiqu'il ait les caractères des premiers, il se rapporte au second par sa huppe, par sa queue étagée, par ses ailes plus courtes, & par le nombre des plumes dont elles sont composées; nous serions de l'avis de M. de Montbeillard par raport à une méthode dont les caractères seroient tirés des parties qu'il considère, mais en en suivant une qui emprunte ses caractères de la forme du bec & des pieds, nous pensions que le *rolle* de la Chine doit être placé, comme l'a cru aussi M. Brisson, parmi les *rolliers*, en notant, dans la description, ce qui lui est particulier, & nous sommes d'autant plus fondés à adhérer à ce sentiment qu'une méthode, comme nous l'avons déjà dit bien des fois, est un moyen facile de reconnoitre un oiseau ou un animal quelconque, de le trouver dans les catalogues qui ont été dressés, & non pas un tableau de la marche que suit la nature & que nous ignorons.

ROLLIER.

Les *rolliers* ont beaucoup de raports avec les *geais*, ils en diffèrent par la forme du bec & la disposition des plumes qui couvrent les narines; M. Brisson, qui en compose son XVIIIe genre, leur assigne pour caractères d'avoir:

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine:

Les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon:

Le bec en cône alongé, droit, & son bout un peu tourné vers le bas:

Les plumes de la base du bec tournées en-arrière & laissant les narines à découvert.

Beaucoup d'auteurs nomment le *rollier* en Latin *garrulus*, d'autres *cornix*, & M. Brisson lui assigne le nom de *galgulus.*

Nous ne connoissons en Europe qu'une espèce de *rollier*, assez nombreuse en été dans les contrées du midi, & dont quelques individus, comme échappés & perdus, s'avancent jusqu'à l'entrée des régions septentrionales; ces oiseaux appartiennent en général aux climats chauds de l'ancien continent, & les espèces en paroissent beaucoup moins multipliées en Amérique.

M. de Montbeillard fait plusieurs réductions dans le dénombrement des *rolliers* compris sous le même genre par M. Brisson, & il ajoute des espèces que ce sçavant n'avoit pas connues; on trouvera l'indication de ces changemens à chaque article en particulier.

Rollier. Briss. *tom. II*, *pag.* 64. *Voyez* Rollier d'Europe.

Rollier d'Abyssinie.

Pl. enl. 626.

Il est de la même grandeur que le *rollier* d'Europe; il lui ressemble par les couleurs du plumage

& par la manière dont elles sont distribuées, mais les nuances en sont plus vives & plus éclatantes; il diffère encore en ce qu'il est facé de plumes blanchâtres, c'est-à-dire que le bec est entouré de petites plumes de cette couleur; mais le trait le plus distinctif consiste en ce que les deux pennes externes de la queue se prolongent, une de chaque côté, en un filet à barbes courtes & qu'elles dépassent les autres plumes de cinq pouces; enfin le bec est plus long & sa partie supérieure est plus crochue.

Le *rollier* représenté, *pl. enl.* 326, sous le nom de *rollier du Sénégal*, ne paroît être qu'une variété du précédent; la principale différence consiste en ce que dans le *rollier* du Sénégal la couleur du dos remonte sur le derrière du cou jusqu'à l'occiput, ce qui n'a pas lieu dans celui d'Abyssinie; mais cette différence entre deux oiseaux, qui habitent à-peu-près le même climat, est trop légère, pour constituer deux espèces, & établir entr'eux d'autre division que celle d'une simple variété. *Genre XVIII.*

ROLIER d'Angola.

M. de Montbeillard regarde le *rollier d'Angola* comme ne faisant qu'une seule & même espèce avec le *rollier de Mindanao* ou le *Cuit*; il pense que l'un peut être le mâle & l'autre la femelle, ou l'un le jeune & l'autre le vieux; dans les planches enluminées ces deux *rolliers* sont représentés comme deux espèces distinctes, l'un *pl.* 88, sous le nom de *rollier d'Angola*, & l'autre *pl.* 285, sous celui de *rollier de Mindanao*; ces deux planches me paroissent présenter, en effet, d'assez grandes différences pour qu'on regarde ces oiseaux comme n'étant pas de même espèce; le premier a les deux longues plumes latérales de la queue, comme le *rollier d'Abyssinie*, & l'autre a les pennes égales; l'un est à-peu-près coloré comme le *rollier d'Europe*, & l'autre a pour couleur dominante un verd-foncé avec des nuances sur les ailes, & la queue d'un violet & d'un bleu beaucoup plus vif que l'autre; ces différences jointes à la distance des climats n'empêcheroient de suivre l'opinion de M. de Montbeillard; je conviens cependant qu'il peut avoir raison, parce que les différences entre les deux *rolliers* portent sur des parties si mobiles, que la diversité des climats, celle de l'âge ou du sexe suffisent pour les produire; mais ce sont des conjectures excellentes à former & à proposer comme des doutes sur les oiseaux en général qui ont certain nombre de raports entre eux, sans qu'on puisse, ce me semble, appliquer ces doutes ou ces conjectures à des espèces particulières d'une manière affirmative & positive, à moins qu'on y soit autorisé par l'observation & des faits particuliers; quelque vraisemblable que soit donc l'opinion de M. de Montbeillard généralement parlant, je ne la crois pas démontrée en particulier pour les deux *rolliers*, & comme l'un & l'autre sont décrits séparément par M. Brisson, dont on connoît l'exactitude, ces oiseaux n'étant pas dans ma collection, je les décrirai d'après cet auteur; le lecteur embrassera ensuite l'opinion qui lui paroîtra la mieux fondée.

Rollier d'Angola. BRISS. *tom. II, pag.* 72, *pl. VII, fig.* 1, *genre XVIII.*

Il est à-peu-près de la grosseur d'un *geai*; les parties supérieures de la tête & du cou sont vertes; la partie supérieure du dos & les plumes scapulaires sont d'un fauve changeant en verd-d'olive, suivant les effets de la lumière; le bas du dos, le croupion & les petites couvertures du dessus des ailes sont d'un beau bleu; les couvertures du dessus de la queue sont variées de bleu & d'aigue-marine, la gorge, le devant du cou & la poitrine sont d'un beau violet, avec une ligne blanche au milieu de chaque plume & dans son sens sur la gorge & le cou; le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du dessous de la queue sont d'un bleu d'aigue-marine; les grandes couvertures du dessus des ailes sont variées de bleu, d'aigue-marine & de verd; les pennes de l'aile sont d'un bleu d'aigue-marine depuis leur origine jusque vers la moitié de leur longueur; le reste est en-dessus d'un bleu très-foncé du côté extérieur & noir du côté intérieur; la queue est composée de douze pennes; les deux du milieu sont d'un verd-sombre, les latérales sont d'un bleu d'aigue-marine, excepté la plus extérieure de chaque côté, dont la partie qui excède la longueur des autres, est noire. Le bec & les ongles sont noirâtres & les pieds gris. On le trouve au royaume d'Angola.

Rollier de Mindanao. BRISS. *tom. II, pag.* 69, *pl. VI, fig.* 1, *genre XVIII.*

Il est à-peu-près de la grosseur du *geai*; la partie supérieure de la tête est verte; cette couleur tire sur l'aigue-marine au-dessus des yeux; la partie supérieure du cou est d'un fauve tirant sur le violet; le haut du dos, & les plumes scapulaires sont d'un fauve changeant en verd-d'olive; le bas du dos & le croupion sont variés de bleu & de verd; la gorge est d'un blanc-roussâtre; les joues & le devant du cou sont couvertes de plumes violettes qui chacune ont dans leur milieu & dans le sens du tuyau une raie d'un blanc tirant sur le violet; la poitrine est d'un roux-violet; le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du dessous de la queue sont d'un bleu d'aigue-marine; les petites couvertures du dessus de l'aile & celles du dessus de la queue sont d'un très-beau bleu-foncé, les grandes du dessus de l'aile, les plus éloignées du corps sont d'un bleu d'aigue-marine, celles qui occupent le milieu sont variées de bleu & de verd, & les plus proches du corps sont vertes; les cinq premières pennes de l'aile sont en-dessus depuis leur origine jusque vers les deux tiers de leur longueur d'un bleu-foncé, le reste est d'un bleu d'aigue-marine; les quatre suivantes sont d'un bleu d'aigue-marine dans leur première moitié & d'un bleu-foncé dans la seconde; les six

ensuite sont teintes & variées de même, excepté le bleu d'aigue-marine qui est plus foncé & nué de verd : enfin, les plus proches du corps sont de la même couleur que les plumes scapulaires ; la queue est composée de douze pennes ; les deux du milieu sont d'un verd-sombre, varié d'un peu de bleu le long de la tige ; les latérales sont d'un bleu-foncé depuis leur origine jusque vers la moitié de leur longueur, & dans le reste d'un bleu d'aigue-marine, terminé de bleu-foncé. Le bec & les ongles sont noirâtres, les pieds gris. On le trouve au Bengale & dans l'île de Mindanao.

ROLLIER d'Europe.

Rollier. Pl. enl. 486.

BRISS. *tom. II, pag.* 64, *pl. V, fig.* 2, *genre XVIII.*

Corneille bleue. EDW. *tom. III, pag.* & *pl.* 109.

Geai de Strasbourg, vulgairement & très-improprement.

Le *rollier d'Europe* est à-peu-près de la grosseur du *geai ;* sa longueur est de douze pouces six lignes du bout du bec à celui de la queue ; son vol de deux pieds & ses ailes pliées s'étendent aux deux tiers de la longueur de la queue ; la tête & le derrière du cou sont d'un bleu d'aigue-marine changeant en verd-sombre ; le dos & les plumes scapulaires sont d'un fauve-clair ; le croupion & les petites couvertures du dessus de la queue sont variés de verd & de bleu-violet ; les grandes sont d'un verd-obscur ; la gorge & le devant du cou sont d'un bleu d'aigue-marine, varié de lignes plus claires qui s'étendent selon la longueur des plumes ; la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du dessous de la queue sont d'un bleu d'aigue-marine clair ; les petites couvertures du dessus de l'aile sont d'un bleu-violet éclatant ; les grandes, les plus proches du corps, sont d'un bleu d'aigue-marine tirant sur le verd-sombre ; les grandes, au contraire, les plus éloignées du corps, sont d'un bleu d'aigue-marine très-clair & terminées de bleu-violet ; leur tige est noire ; l'aile est composée de vingt-trois pennes, dont les trois premières sont noires en-dessus avec un peu de verd-obscur du côté extérieur ; les suivantes, de la quatrième à la dix-neuvième, sont à leur origine d'un bleu d'aigue-marine clair & noires dans le reste de leur longueur ; les trois plus proches du corps sont d'un fauve-clair du côté extérieur, & d'un gris-brun mêlé d'un peu de verd du côté intérieur ; la queue est composée de douze pennes dont les deux du milieu sont en-dessous d'un verd d'aigue-marine, & en-dessus d'un gris-brun mêlé d'une teinte verdâtre ; les quatre suivantes de chaque côté sont d'un verd-obscur en-dessus, d'un bleu d'aigue-marine en-dessous & terminées en-dessus & en-dessous de bleu d'aigue-marine très-clair ; la plus extérieure de chaque côté est à-peu-près variée des mêmes couleurs ; le bec est noirâtre & sa base tire un peu sur le jaune ; les pieds sont d'un jaunâtre-sale ; les ongles noirâtres.

M. Brisson dit que le *rollier* se nourrit d'insectes & principalement de scarabés ; si c'est là, en effet, sa nourriture, il est probable que les oiseaux du même genre en vivent aussi ; cependant à juger de leur bec par sa force, on le croiroit propre à entamer différens fruits, à détacher des baies & même à casser du grain ou au moins à l'avaler, & cette conjecture est confirmée par l'observation de différens naturalistes qui assurent que le *rollier* vit de baies, aussi-bien que d'insectes, qu'il s'abat sur les terres nouvellement ensemencées, & qu'il y ramasse & avale les grains, &c.

Le *rollier* ne paroit que très-rarement dans les provinces septentrionales de la France, & en particulier aux environs de Strasbourg, quoiqu'on l'ait nommé *geai de Strasbourg*, d'après Gesner qui reçut un *rollier* tué aux environs de cette ville ; il est, au contraire, plus commun dans les provinces méridionales, & il est connu pour passer deux fois par an à Malte, au printemps & à l'automne ; il se retire sur les côtes d'Afrique, où il en revient, suivant la saison de son passage. M'étant trouvé à Rome au mois d'avril, je vis un assez grand nombre de *rolliers* au marché de cette ville ; mais je n'ai pas sçu si ils demeurent tout l'été dans les campagnes aux environs, où si ils ne font qu'y passer ; cependant il paroit qu'un assez grand nombre de ces oiseaux se porte vers le nord de l'Europe, sans se fixer dans les pays tempérés intermédiaires, & ceux qu'on y voit ne sont que des oiseaux, ou surpris dans le moment du passage, ou des individus retenus par quelque circonstance particulière. On prétend que dans le Nord les *rolliers* nichent sur les bouleaux de préférence à tout autre arbre, & qu'à Malte, où les arbres leur manquent, ils font leur nid dans des trous à terre ; ainsi les circonstances détermineroient leur instinct, ce qui n'est pas hors de probabilité.

ROLLIER de la Chine. *Pl. enl.* 620.

BRISS. *tom. II, pag.* 77. *Voyez* ROLLE de la Chine.

ROLLIER de Madagascar.

Pl. enl. 501.

Il est un peu plus gros que le *rollier d'Europe ;* il a le bec plus court, plus épais & plus large, & à cet égard il diffère de tous les autres *rolliers ;* tout son plumage est d'un pourpre changeant à reflets bleus ou violets suivant les aspects ; le bas ventre est d'un violet-bleuâtre ; les grandes pennes des ailes sont noires & touchées vers leur extrémité de nuances d'un violet-foncé, changeant en bleu aussi très-foncé ; la queue est d'un bleu-clair, terminée par trois bandes transversales, la première pourpre, la seconde d'un bleu-clair, & la troisième d'un bleu si foncé qu'il paroit presque noir ; le bec, autant qu'on peut juger d'après un individu

desséché, tire sur le couleur de chair, & les pieds sont bruns. *Genre XVIII.*

Rollier de Mindanao. *Pl. enl.* 285.

Briss. *tom. II, pag.* 69. *Voyez* Rollier d'Angola.

Rollier de Paradis.

L'oiseau dont il s'agit a été indiqué par M. Edwars; cet habile artiste l'a regardé comme un oiseau de paradis & l'a nommé *oiseau de paradis couleur d'or, tom. III, pag.* & *pl.* 112; les naturalistes qui en ont parlé depuis & qui en ont jugé d'après la description & la figure que M. Edwars en a données l'ont regardé, M. Linné comme un *coracias*, M. Brisson comme un *troupiale*, & c'est sous ce nom qu'il en fait mention, *tom. VI, suppl. pag.* 37, *troupiale des Indes;* enfin, il a paru à M. de Montbeillard intermédiaire entre les oiseaux de *paradis* & les *rolliers;* je n'embrasserai l'opinion d'aucun de ces auteurs, persuadé qu'une figure n'offre pas des caractères assez sûrs pour déterminer le genre d'un oiseau, & sçachant d'ailleurs que M. Edwars qui ne s'est point assujéti à une méthode, n'aura pas pris la peine de s'attacher à une description assez exacte des parties caractéristiques pour donner une juste idée du genre; mais, comme il avoit au moins vu les dépouilles de l'oiseau en nature, & que sans méthode il jugeoit cependant bien par ce tact naturel qui est une sorte de méthode résultante de l'habitude de comparer les objets, si il me falloit embrasser un sentiment sur le genre du *rollier de paradis*, je suivrois le sien.

Cet oiseau, dont je crois pouvoir dire que nous ignorons à quel genre il appartient, est beaucoup plus petit que notre *merle;* il a la tête, le derrière du cou & tout le dessus du corps d'un bel orangé; les petites plumes qui entourent la base du bec & la gorge sont d'un noir de velours; le bas du devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un beau jaune; les grandes pennes des ailes avoient été arrachées à l'individu décrit par M. Edwars; les moyennes sont jaunes; la queue est composée de douze pennes d'un noir-foncé en-dessus, terni en-dessous & bordé de jaune; le bec est d'un brun-rousseâtre, noir à son extrémité; les pieds avoient également été arrachés, & ce dernier article ne suffit-il pas pour qu'il soit impossible de rien statuer sur le genre de cet oiseau; il avoit été apporté des Indes orientales.

Rollier des Antilles. Briss. *tom. II, pag.* 80. *Voyez* Pie des Antilles.

Rollier des Indes.

Pl. enl. 619.

Briss. *tom. II, pag.* 75, *pl. VII, fig.* 2, *genre XVIII.*

Il est à-peu-près de la grosseur du *rollier d'Europe*, mais il a le bec plus large & plus gros; la tête & le derrière du cou sont bruns; tout le dessus du corps est d'un verd-sombre; la gorge est d'un bleu d'émail; le devant du cou & le dessous du corps sont d'un verd d'aigue-marine; les ailes sont en-dessus d'un bleu très-foncé & presque noir, avec une large bande transversale de couleur d'aigue-marine claire sur leur milieu; la queue est d'un verd-clair à son origine, qui se fonce & devient noirâtre vers l'extrêmité; le bec & les pieds sont jaunâtres, les ongles noirâtres. On ne nous apprend point à quelle contrée de l'Inde appartient ce *rollier*.

Rollier du Mexique.

Briss. *tom. II, pag.* 83, *genre XVIII.*

Cet oiseau n'est connu que par Séba; il approche de la grosseur du *geai;* tout le dessus du corps est d'un gris-obscur tirant sur le roux, & le dessous, ainsi que les ailes, est d'un gris-clair varié de couleur de feu. C'est un *merle* suivant Séba, il faudroit quelque chose de plus positif que la figure qu'il a donnée. *Vol.* 1, *pag.* 101, *tab. LXIV, fig.* 5, pour décider sûrement si c'est un *rollier*, comme M. Brisson l'a pensé.

Rollier du Sénégal. *Pl. enl.* 326. *Voyez* Rollier d'Abyssinie.

ROSE-GORGE.

Gros-bec de la Louisiane. *pl. enl.* 153, *fig.* 2.

Briss. *tom. III, pag.* 247, *pl. XII, fig.* 2, *genre XXXIV.*

Ce *gros-bec* de la Louisiane auquel M. le comte de Buffon a donné le nom de *rose-gorge*, d'après sa couleur, est à-peu-près de la grosseur du *pinson d'Ardenne;* la tête, le cou & le dos sont noirs; il y a apparemment variété dans cette espèce par raport à la couleur de la gorge, car M. Brisson dit qu'elle est noire, la planche enluminée la représente d'un rose fort vif, & c'est de cette couleur qu'est tirée la dénomination; la poitrine est du même rose que la gorge; le ventre, les côtés, les jambes, le croupion & les couvertures du dessus & du dessous de la queue sont d'un beau blanc, varié sur le ventre de quelques taches pourpres; les couvertures du dessus des ailes sont noires variées de blanc, excepté les plus petites qui sont toutes noires; les pennes des ailes sont également variées de noir & de blanc; la queue est noire; le bec, les pieds & les ongles sont d'un gris-brun.

Ce *gros-bec* se trouve à la Louisiane, mais il y est apparemment fort rare, car je ne l'ai point trouvé parmi un très-grand nombre d'oiseaux apportés de cette partie de l'Amérique, & entre autre dans un envoi dont la facture annonçoit neuf mille peaux.

ROSELLE. *Voyez* Mauvis.

ROSSIGNOL.

Pl. enl. 615, *fig.* 2.

Briss. *tom. III, pag.* 397, *genre XL.*

Bel. *hist. nat. des ois. pag.* 335, *fig. pag.* 336.

Rossignol, *roussignol*, Bel. *port. d'ois. pag.* 84.

Luscinia en Latin;

Ruissennor, en Espagnol;

Russignuole, *rossignolo*, *luscignole*, &c. en Italien;

Nachtigall, *nachtigall*, &c. en Allemand;

Nacktergahl en Suédois ;

Nigthigale, en Anglois ;

Suivant Salerne, *rossignol* ou *roussigneau* en Provence ; *rossignolette* la femelle ; *rossignolet* le jeune.

Le *rossignol* est un peu plus gros que la *fauvette ;* sa longueur est de six pouces deux lignes du bout du bec à celui de la queue : il a neuf pouces quatre lignes de vol, & ses ailes pliées s'étendent environ à la moitié de la longueur de sa queue ; le dessus de la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes sont d'un gris-brun tirant sur le roux ; les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun-roux ; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre sont d'un gris-blanc ; les côtés sont gris, ainsi que les jambes ; les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc-roussleâtre ; les pennes des ailes sont, du côté extérieur, d'un gris-brun tirant sur le roux, du côté intérieur, d'un cendré-brun bordé de roussleâtre ; les deux pennes du milieu de la queue sont d'un brun-roux ; les cinq latérales, de chaque côté, sont de cette même couleur du côté extérieur, mais du côté intérieur, elles sont d'un rouge-bai ; le demi-bec supérieur est d'un brun-foncé, l'inférieur est d'un gris brun & sa base tire sur le couleur de chair ; les pieds & les ongles sont de cette dernière couleur.

Le *rossignol* est le plus renommé de tous les oiseaux pour la beauté de son chant, qui plait, surtout, par sa variété, par ses inflexions, par son étendue. Les autres oiseaux n'ont, pour ainsi dire, qu'une game qu'ils répètent à chaque reprise ; le *rossignol* varie à chaque instant ses airs, le plus souvent très-différens les uns des autres ; ceux qui se ressemblent le plus offrent des variétés ; il paroît ne pas chanter de mémoire, mais par un art toujours nouveau qui se développe & qui crée à chaque instant. Laissons aux musiciens à apprécier l'harmonie, les graces & tous les genres de mérite du chant du *rossignol :* il faut, pour les bien sentir & en parler, posséder l'art qui est en lui un don de la nature ; le lecteur curieux du développement de cet objet le trouvera dans l'histoire du *rossignol* par M. de Montbeillard au commencement de l'article qui concerne cet oiseau.

La force de la voix du *rossignol* n'est pas moins étonnante que sa variété : M. Barrington s'est assuré que la sphère que remplit la voix d'un *rossignol* n'a pas moins d'un mille de diamètre, ce qui égale la portée de la voix humaine, &, suivant M. Hunter, les muscles du larynx sont plus forts, à proportion dans cet oiseau que dans tout autre, & même plus forts dans le mâle que dans la femelle, qui n'a pas de chant.

Les *rossignols* chantent la nuit aussi-bien que le jour, & même avec encore plus d'ardeur & plus fréquemment ; ou peut-être leur chant paroît-il plus animé au milieu du calme & du silence ; personne n'ignore qu'ils ne chantent qu'au printemps, depuis les premiers jours d'avril jusque vers la fin du mois de mai ; on dit communément, & c'est un adage populaire, qu'ils ne chantent plus quand leurs petits sont éclos ; il est vrai que, distraits par les soins de leur chercher de la nourriture & de leur en apporter, ils chantent moins fréquemment, mais ils chantent encore, au lieu qu'ils ne chantent plus après la seconde ponte, ou plutôt ils n'ont plus ce ramage qui les mettoit au-dessus de tous les autres chantres des bois & qui nous charmoit ; à ces chants si variés, si mélodieux, succède une voix rauque, monotone & qui est moins un chant qu'une sorte de croassement ; car il n'est point vrai que les *rossignols* cessent de chanter pendant le cours de l'été, mais c'est parce que leur voix changée n'est plus reconnoissable, qu'on a cru qu'ils ne chantoient plus ; ce n'est qu'en voyant les *rossignols* pousser de leur gosier une voix rauque qu'on peut être convaincu qu'elle part du même organe d'où sortoient ces sons flûtés & si mélodieux qui célébroient le printemps. Il n'en est pas de même des *rossignols* qu'on nourrit en cage, ceux-ci conservent leur voix dans toute sa fraîcheur neuf à dix mois de l'année, & leur chant ne change pas.

N'est-il pas très-probable que la beauté du chant du *rossignol* dépend au commencement du printemps de l'état où se trouvent alors les parties de la génération & du raport qu'il y a entre ces parties & les organes de la voix ? N'est-ce pas parce que ces parties sont épuisées après la seconde ponte, qu'elles ne communiquent plus à tout l'individu cette force & cette activité qui l'animoient, & en particulier aux organes de la voix, cette sensibilité, cette irritabilité, ce ton peut-être qui les rendoient si vibratiles & si flexibles ? N'est-ce pas par ces raisons que la voix du *rossignol* perd ses graces, sa souplesse, sa mélodie & se change en un son rauque monotone ? C'est parce que ceux qui vivent en captivité ne font pas les mêmes pertes qu'ils conservent la beauté de leur voix, & c'est sans doute la même cause pour laquelle c'est au commencement du printemps que tous les oiseaux chantent & plus souvent, & qu'ils ont un chant plus agréable, & qu'épuisés par les soins de la reproduction, la plupart cessent de chanter, ou chantent beaucoup moins souvent & d'un ton moins fort, moins agréable, après la saison de la ponte & des différentes couvées.

Le *rossignol* paroît être sensible aux charmes de l'harmonie, puisque le son des instrumens & celui de la voix humaine l'attirent, au lieu que les autres oiseaux ne s'approchent qu'au bruit d'une voix semblable à la leur ; le *rossignol* écoute des sons différens des siens ; il y est attentif ; il prélude & prend le ton qu'on lui donne, mais il semble vouloir dominer & se faire entendre au-dessus des voix ou des instrumens ; on prétend en avoir vus dans ce cas périr de l'excès de leurs efforts.

Cependant tous les *rossignols* ne chantent pas également bien, &, selon les curieux en ce genre, non-seulement il y a des individus supérieurs aux autres; mais tous les *rossignols* de certains cantons ont dans la voix une souplesse & des agrémens qui manquent aux *rossignols* qui se trouvent en d'autres endroits.

Le *rossignol* s'accoutume à l'état de domesticité, & l'on jouit du plaisir de l'y entendre chanter; mais il faut acheter cet agrément par les soins qu'on prend de l'oiseau qui le procure; sa cage doit être couverte d'une toile pour qu'il ne se blesse pas; les côtés en doivent être garnis pour qu'il ne reçoive qu'un jour foible & qu'il ne soit pas distrait; il est bon que le fond soit couvert de sable & d'étendre dessus une couche de mousse; on ne laisse de découvert que le devant de la cage qui fournit assez de jour; la nourriture est du pain de pavot rapé & du cœur de bœuf haché très-menu, mêlés ensemble dans la proportion de moitié de l'un & de l'autre à-peu-près; on ajoute à cette nourriture, de temps en temps, quelqu'uns de ces vers qu'on trouve dans la farine; avec ces précautions on peut conserver assez long-temps, soit de vieux *rossignols* pris au filet, soit des jeunes qu'on a élevés en leur donnant pour pâtée le pain de pavot rapé & le cœur de bœuf haché. Les premiers ne chantent guère que dans deux saisons, au printemps & au mois de décembre; mais si on en a un certain nombre, que successivement on les fasse passer dans des pièces plus échauffées, on peut, en leur faisant éprouver artificiellement la température du printemps, en avoir qui chantent presque tous les mois de l'année; les jeunes qu'on a élevés chantent à l'automne suivant, &, si on les tient dans une température douce, si on ne leur procure pas trop de jour, ils ne cessent guère de chanter que dans le temps de la mue.

Le *rossignol*, indépendamment de sa voix, a le talent d'apprendre à parler, à imiter le chant des autres oiseaux & le son de plusieurs instrumens; mais ces agrémens acquis ne valent pas ceux qui lui sont naturels, auxquels on a coutume de se borner & pour lesquels on le recherche.

Les *rossignols* sont des oiseaux de passage: ils arrivent en avril & ils s'en retournent en septembre; ils voyagent seuls & vivent également isolés dans les lieux où ils se fixent, ou ils se tiennent au moins à quelque distance les uns des autres; ils se nourrissent d'insectes & se cachent dans les taillis les plus fourés; ce sont des oiseaux sauvages & timides; ils s'apparient à leur arrivée & chaque couple travaille à la construction du nid vers la fin d'avril. Il est construit de bourre ou de poils en-dedans, de fibres de plantes sèches, de joncs, de petites racines en-dehors; il est placé fort bas ou sur une touffe d'herbe, ou sur les plus basses branches de quelqu'arbuste, tourné au levant & communément placé près de quelque courant ou de quelque pièce d'eau; la ponte est de quatre, souvent de cinq œufs d'un brun-verdâtre; l'incubation est de dix-huit à dix-neuf jours; la femelle ne quitte guère son nid qu'une fois par jour, sur le soir, pour chercher de la nourriture; il naît beaucoup plus de mâles dans cette espèce que de femelles, & quelques observateurs prétendent que cela va au double; la femelle & le mâle prennent un égal soin des petits & les nourrissent en leur dégorgeant les alimens; les petits n'ont guère besoin que de trois semaines pour être en état de se suffir, & c'est par cette raison qu'il y a toujours deux pontes & quelquefois trois.

On ne trouve plus de *rossignols* en hiver dans aucune partie de l'Europe, pas même dans les contrées les plus méridionales, & comme on ne les a point rencontrés en Afrique, on a présumé qu'ils se retiroient en Asie. Ce sentiment a paru d'autant plus fondé que les voyageurs nous parlent de *rossignols* qui se trouvent en Perse, à la Chine, &c.; mais ces *rossignols* sont-ils les mêmes que les nôtres? Ne faut-il pas mieux avouer que nous ignorons où les *rossignols* se retirent en automne & d'où ils arrivent au printemps; ils se répandent dans cette saison jusques dans les contrées les plus reculées du nord de l'Europe; on les connoit en Sibérie; mais il y a des provinces qui ne leur conviennent pas, & où ils ne se fixent jamais dans les pays intermédiaires, telle est une partie du Bugey en France; telles sont certaines provinces de la Hollande, celles du nord de l'Angleterre; on n'en a pas encore trouvé en Amérique, car les oiseaux auquels on y donne le nom de *rossignols*, sont très-différens du nôtre & même de genres tout-à-fait différens.

On prend aisément les *rossignols* & presqu'avec toutes les espèces de pièges, à la nappe, à la pipée, aux gluaux, au trébuchet, &c. Leur chair passe pour être très-bonne, & pour être aussi délicate que celle des *ortolans*.

On distingue deux variétés dans l'espèce du *rossignol*; le *grand rossignol*. BRISS. *tom. III*, *pag.* 400; le *rossignol blanc*. BRISS. *tom. III*, *pag.* 401.

Le premier diffère de l'ordinaire en ce qu'il est plus grand & que son plumage est cendré, marqué d'un peu de roux; il passe pour exceller du côté du chant; il n'habite que les plaines: nous ne le connoissons pas: il se trouve en Silésie.

Le *rossignol blanc* est une de ces variétés individuelles dont on voit des exemples dans toutes les espèces: cette variété est très-rare.

Nous avons remarqué au commencement de cet article que les *rossignols* ne cessent pas de chanter après la naissance de leurs petits, mais que leur voix n'est plus ce chant varié & fluté qui nous charmoit, qu'à cette voix si agréable succède un cri ou chant rauque semblable au croassement des reptiles, & qui continue jusqu'à l'automne.

ROSSIGNOL (grand). *Voyez* ROSSIGNOL. *Fin de l'article.*

ROSSIGNOL BLANC. *Voyez* ROSSIGNOL. *Fin de l'article.*

ROSSIGNOL D'HIVER. *Voyez* CORNEILLE MANTELÉE.

ROSSIGNOL de l'Amérique. EDW. *tom. III, pag. CXXI, pl.* 121. *Voyez* FIGUIER (le grand) de la Jamaïque.

ROSSIGNOL DE MURAILLE.

Pl. enl. 351, *fig.* 1 le mâle ; 2 la femelle.

BRISS. *tom. III, pag.* 403, *genre XL.*

BEL. *Hist. nat. des oif. pag.* 347, *fig.* ibid.

Rossignol de muraille ou *rouge queue.* BEL. *Port. d'oif. page* 87.

Cet oiseau a du raport au *rossignol* par son chant, qui est moins étendu, moins soutenu & moins varié ; il lui ressemble aussi par les caractères génériques, mais il en diffère par la taille, par le plumage & par les habitudes : il est beaucoup moins gros ; sa longueur est de cinq pouces trois lignes, son vol de huit pouces, & ses ailes pliées dépassent un peu la moitié de la longueur de sa queue ; il a le dessus de la tête & du cou, le dos, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue d'un cendré - clair ; la base du bec entourée de plumes noires ; les joues, la gorge & le devant du cou aussi noirs ; le front blanc ; le croupion, les couvertures du dessus de la queue, la poitrine, le ventre, les jambes & les côtés roux ; les couvertures du dessous de la queue d'un blanc-roussеâtre ; les pennes de l'aile d'un gris-brun ; les deux pennes du milieu de la queue de cette dernière couleur & les latérales rousses ; les coins de la bouche ou la commissure du bec jaune ; le bec, les pieds & les ongles noirs.

La femelle a la tête, la gorge, le cou & le dos gris ; le croupion & les couvertures du dessus de la queue roux ; le dessous du corps d'un roux plus clair que le mâle ; ou peu, ou point de blanc au front ; d'ailleurs elle ressemble au mâle, même pour les dimensions.

Le *rossignol de muraille* est de passage ; il arrive au printemps, comme la plupart des oiseaux du même genre ; il s'établit sur le faite des vieux bâtimens, c'est de-là qu'il fait entendre son chant ; on en trouve cependant aussi dans les forêts ; mais seulement dans le plus épais ; il adopte alors quelque arbre fort vieux, & il niche dans les trous qu'il y trouve, mais plus communément c'est dans les trous des anciens édifices ; il préfère les pays de montagnes aux plaines ; son vol est très-léger & il ne manque pas toutes les fois qu'il se pose d'agiter sa queue horisontalement de droit à gauche, en lui communiquant un certain trémoussement, & poussant en même temps un petit cri qu'il ne fait entendre que dans cette circonstance.

La ponte est de cinq ou six œufs bleuâtres ; tant que l'incubation dure le mâle a coutume de se tenir au faite de quelque bâtiment très-élevé, qui domine le nid, & c'est de cette station qu'il fait entendre son chant, principalement le matin & le soir.

C'est un oiseau sauvage & farouche ; pour peu qu'on s'approche de sa couvée, on prétend qu'il l'abandonne ; pris adulte, il refuse toute espèce de nourriture ; mais élevé jeune & nourri comme le *rossignol*, il s'habitue à la captivité & chante presque sans cesse aussi-bien la nuit comme le jour ; il nous quitte vers le mois d'octobre, mais on le voit encore en novembre en Italie ; on ne sçait pas mieux où il se retire, qu'on n'en est instruit par raport au *rossignol*.

Cette espèce est sujette à plusieurs variétés dans le plumage, la plus marquée est celle que Mrs de Montbeillard & Brisson nomment *rossignol de muraille cendré* ; il a le dos d'un cendré-foncé, point de blanc au bas ventre, & simplement une ligne blanche sur le front.

Une autre variété dont parlent les mêmes auteurs, est le *rossignol de muraille de Gibraltar*, que M. Brisson regarde cependant comme une espèce séparée, *tom. III, pag.* 407 : les dimensions sont les mêmes ; le dessus de la tête, le derrière du cou, le dos, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes, la poitrine & le haut du ventre sont cendrés ; les joues, la gorge, le devant du cou, les plumes qui entourent la base du bec sont noires ; le front est blanc, & cette couleur descend de chaque côté jusqu'au-dessus de l'œil ; le croupion est roux ; le bas ventre blanc ; les jambes le sont aussi ; les pennes des ailes sont d'un gris-brun, mais les moyennes sont bordées de blanc, ce qui forme une raie de cette couleur sur l'aile ; les deux pennes du milieu de la queue sont brunes ; les latérales sont rousses, terminées de brun, excepté la plus extérieure qui est roussеâtre : le bec & les ongles sont bruns. N'est-ce en effet qu'une variété, ou, comme M. Brisson le pense, une espèce distincte ?

Catesby parle, *tom. I, pag.* 67, d'un *rossignol de muraille d'Amérique*, qui se trouve en Virginie, qui a la plupart des mêmes habitudes que le nôtre ; qui se tient dans les bois les plus sombres, qu'on ne voit qu'en été ; mais il n'a pas le même plumage ; la tête, le cou, le dos & les ailes sont noirs ; il y a cependant une tache de roux vif sur les ailes ; le roux de la poitrine est coupé par le prolongement du gris qui remonte du ventre ; la pointe de la queue est noire. Est - ce une variété produite par le climat ou une espèce différente ?

Enfin, M. de Montbeillard jugeant comparativement de quelques oiseaux dont on lui avoit envoyé la description du Bugey & de la Provence, pense que ces oiseaux sont notre *rossignol de muraille*, qui, par conséquent est nommé *charbonnier* dans le Bugey, *cul - rousset farnoux*, *fourneiron* & *fourneiron de cheminée* en Provence ; car, c'est sous ces noms que ces oiseaux avoient été désignés par les personnes qui les ont indiqués.

Rossignol de muraille cendré. *Voyez* Rossignol de muraille.

Rossignol de muraille d'Amérique. *Voyez* Rossignol de muraille.

Rossignol de muraille de Gibraltar. *Voyez* Rossignol de muraille.

Rossignol de muraille des Indes. *Voyage aux Indes & à la Chine*, *tom. II*, *pag.* 208.

Sa grosseur est à-peu-près la même que celle de nôtre *bec-figue* ; il a le sommet de la tête, le derrière du cou, le dos, les ailes & la queue d'un bleu d'indigo-clair ; une bande transversale blanche sur chaque joue, au-dessus de l'œil & au-dessous une autre bande transversale noire ; la gorge blanche ; le devant du cou & le dessous du corps roux ; le bec noir ; l'iris & les pieds d'un jaune-roux. *Genre XL.*

Rossignol de rivière. *Voyez* Rousserolle.

Rossignol des Indes. *Voyage aux Indes & à la Chine. Voyez* Gobe-mouche de Pondichéry.

Rossignol-monet. *Voyez* Bouvreuil.

ROSSIGNOLET : c'est, suivant Salerne, le jeune *rossignol* en langue Provençale. *Voyez* Rossignol.

ROSSIGNOLETTE : c'est, suivant Salerne, la femelle du *rossignol* en langue Provençale. *Voyez* Rossignol.

ROSSOLAN. *Voyez* Ortolan de neige.

ROUCHEROLLE. *Voyez* Rousserolle.

ROUGE (le). *Voyez* Souchet.

Rouge-bousse. *Voyez* Rouge-gorge.

Rouge-cap.

Cardinal d'Amérique. Briss. *tom. VI*, *supp. pag.* 67, *pl. IV*, *fig.* 4, *genre XXXI.*

Tangara brun d'Amérique, *pl. enl.* 155, *fig.* 2.

Le *rouge-cap* est un oiseau du genre des *tangaras* ; il est à-peu-près de la grosseur d'un *pinson* ; sa longueur est de six pouces trois lignes, du bout du bec à celui de la queue ; son vol de neuf pouces trois lignes, & ses ailes pliées s'étendent environ à la moitié de la queue ; la tête & la portion supérieure de la gorge sont d'un rouge très-vif ; le bas de la gorge est d'un pourpre-obscur ; le derrière de la tête & du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue sont d'un noir brillant ; les côtés & le devant du cou, tout le dessous du corps sont d'un très-beau blanc ; les pennes de l'aile sont noirâtres, ainsi que celles de la queue ; le demi-bec supérieur est brun ; l'inférieur est blanchâtre, & son extrêmité est brune ; les pieds & les ongles sont gris.

Ce *tangara* se trouve à la Guiane ; pendant long-tems on ne nous en a envoyé des peaux que rarement ; mais depuis quelques années on en a reçu en beaucoup plus grand nombre ; ce qui vient peut-être de ce que ce *tangara* ne se montre pas également tous les ans à la Guiane, & qu'il n'y vient en grand nombre que dans certaines années & certaines circonstances.

Rouge-gorge.

Pl. enl. 361, *fig.* 1.

Briss. *tom. III*, *pag.* 418, *genre XL.*

Gorge-rouge ou *rubeline.* Bel. *hist. nat. des ois. pag.* 348, *fig. pag.* 349.

Rubeline, *gorge-rouge*, *gadrille*, *roupie*, *birée* ; *rouge-bourse.* Bel. *port. d'ois. pag.* 88.

Rubecula en Latin ;

Petti-rosso en Italien ;

Pitiroxo en Portugais ;

Roetele, *rot-bousth*, *&c.*, en Allemand ;

Rot-gell en Suédois ;

Ruddock en Anglois ;

Boscote en Bourgogne ; *rubiette* en Anjou ; *ru-blenne* dans le Maine ; *jaunar* en Auvergne ; *russe* en Saintonge ; *bérée* en Sologne ; *ruche* en Poitou ; *frilleuse* en Picardie ; le tout suivant M. Salerne.

Le *rouge-gorge* est à-peu-près de la grosseur du *rossignol* ; les parties supérieures de la tête, le derrière du cou & tout le dessus du corps sont d'un gris-brun ; le devant du front, le tour des yeux, la gorge, le devant du cou sont d'un roux-jaunâtre ou orangé qui s'étend sur le haut de la poitrine ; le bas de la poitrine est cendré sur les côtés, blanc dans son milieu ; le ventre est blanc ; les côtés sont d'un brun-olivâtre-terne ; les pennes des ailes sont d'un gris-brun & olivâtre du côté extérieur ; les moyennes sont de plus terminées par une petite tache rousse ; les pennes de la queue sont d'un gris-brun & les deux du milieu ont une teinte olivâtre ; le bec est noirâtre ; les pieds & les ongles sont bruns.

Le *rouge-gorge* est un oiseau de passage ; il vient au printemps & se retire vers le mois d'octobre ; à son arrivée, il se jette dans les bois, préfère ceux qui ont le plus d'étendue, y cherche les lieux frais, voisins des eaux & s'y fixe pour passer l'été & y faire sa ponte ; comme il est solitaire & qu'il n'arrive pas en troupes, les *rouges-gorges* sont peu remarqués à leur arrivée ; mais à leur départ, avant de nous quitter, ils se répandent dans les jardins, dans les vergers, & ils s'approchent très-près des habitations ; c'est alors qu'ils font sensation & qu'on les remarque ; ils se nourrissent, dans les bois, d'insectes & de vermisseaux ; en automne, ils sont friands de raisin, de différentes baies & de figues, dont ils mangent beaucoup.

Ces oiseaux partent seuls, comme ils sont arrivés ; mais il en reste toujours quelques-uns, & même en assez grand nombre, pendant l'hiver ; ils ne cessent pas alors de fréquenter les jardins & les potagers, & de roder autour des habitations ; lorsque le froid devient rude & que la terre est couverte de neige, les *rouges-gorges* entrent dans les maisons, y ramassent les mies de pain, de petits morceaux de viande & même des grains ; ceux qui sont alors dans le bois suivent les bucherons & ramassent, persque entre leurs jambes, les miettes qui tombent pendant qu'ils prennent

leurs repas; ce sont des oiseaux on ne peut plus aisés à apprivoiser; mais peut-être aussi faut-il attribuer au besoin une grande partie de la propension qu'ils paroissent avoir à s'aprocher de l'homme, auprès duquel ils trouvent des ressources; en quelque temps qu'on les prive de la liberté, ils en suportent la perte sans témoigner beaucoup de regrets, & j'en ai entendu chanter dès le jour même de leur détention; on peut les conserver long-temps en leur donnant la même nourriture qu'au *rossignol;* mais à son défaut les *rouges-gorges* vivent de mie de pain émiétée, de chenevi écrasé, & même de quelques petits grains qu'ils avalent dans les volières; ce genre de nourriture les soutient moins & ne leur procure pas une vie aussi longue. Ils n'ont en hiver qu'un chant fort bas & qu'on n'entend que de très-près; ils en ont un plus vif & plus fort dans la saison de la ponte; l'un & l'autre sont composés de sons doux & agréables; ces oiseaux placent leur nid près de terre, sur les herbes capables de le soutenir, ou au pied des jeunes arbres; ils le construisent de mousse entremêlée de crin & de feuilles de chêne, & le garnissent de plumes en dedans; la ponte est depuis cinq jusqu'à sept œufs, de couleur brune; ce n'est qu'au mois de septembre que les jeunes commencent à prendre la couleur orangée qui couvre le devant du corps.

Les *rouges-gorges* passent pour un mets fort délicat en automne; ce mets est peu connu à Paris, mais il est fort estimé en Allemagne, en Lorraine, en Alsace, où les *rouges-gorges* sont en bien plus grand nombre que dans nos provinces; c'est un des oiseaux les plus faciles à prendre, & qu'une certaine curiosité qui lui est naturelle fait donner dans tous les pièges; il est le premier à accourir à la pipée; c'est aussi, soit dans les bois, soit dans la volière, le premier oiseau en mouvement, celui qui chante le matin avant tous les autres, le dernier qui se fasse entendre le soir, & qui cesse de voltiger.

ROUGE-GORGE BLEU.

Rouge-gorge bleu de la Caroline. BRISS. *tom. III, pag.* 423, *genre XL.*

Rouge-gorge de la Caroline. CATESB. *tom. I, pag. & pl.* 24.

Ce *rouge-gorge* est un peu plus gros que le nôtre; il n'a pas à proportion les pieds si longs, & sa queue est aussi plus courte; le dessus de la tête, le derrière du cou & tout le dessus du corps sont d'un fort beau bleu; la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont roux, excepté le ventre qui est blanc; la gorge est tachetée d'un peu de bleu; les pennes des ailes sont de la même couleur que le dessus du corps & leur extrémité est brune; la queue est bleue; le bec est noirâtre; les pieds & les ongles sont bruns: la femelle diffère du mâle en ce qu'elle a des couleurs beaucoup plus claires.

Le *rouge-gorge bleu* se trouve à la Caroline & aussi à la Louisiane d'où on en a beaucoup envoyé. Il fait son nid dans des trous d'arbres: son vol est très-rapide, & il se trouve, suivant Catesby, dans toute l'Amérique septentrionale.

ROUGE-GORGE BLEUE de la Caroline. BRISS. *Voyez* ROUGE-GORGE BLEU.

ROUGE-GORGE de la Caroline. CATESB. *Voyez* ROUGE-GORGE BLEU.

ROUGE-NOIR. *Voyez* GROS-BEC de Coromandel.

ROUGE-QUEUE.

Rouge-queue à collier. BRISS. *tom. III, pag.* 411, *genre XL.*

Cet oiseau est du même genre que le *rossignol, la fauvette, &c.*; & il ne faut pas le confondre avec un oiseau d'un genre très-différent, auquel on a donné le même nom, & qui est une *pie-grièche* de Bengale.

Le *rouge-queue* dont il s'agit est à-peu-près de la grosseur du *rossignol de muraille;* il a le dessus de la tête, le derrière du cou, le dos bruns, ainsi que les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes; le croupion & les couvertures du dessous de la queue roux; les joues, la gorge, le devant du cou, le dessous du corps d'un blanc-sale, varié de taches brunes au bas des joues, sur la poitrine & les côtés; une tache brune assez étendue, en forme de fer à cheval, lui forme une espèce de collier; les pennes de l'aile sont brunes; les deux du milieu de la queue sont de cette même couleur, les latérales sont rousses dans les deux premiers tiers de leur longueur & brunes dans le reste; le bec est noirâtre; les pieds & les ongles sont bruns.

M. Brisson décrit, même *tome, pag.* 409, un autre *rouge-queue* qu'il regarde comme une espèce différente & qu'il nomme simplement *rouge-queue.*

Il est un peu plus gros que le précédent; la partie supérieure de la tête, le dessus du cou & le dos sont gris; la même couleur s'étend sur les petites couvertures des ailes & sur les plumes scapulaires; le croupion est roux ainsi que les couvertures du dessus de la queue; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont d'un gris-blanc, mêlé de roux; les côtés & les couvertures du dessous de la queue sont rousseâtres, les grandes couvertures du dessus des ailes sont d'un gris-brun, bordées de gris-rousseâtre; les pennes des ailes sont teintes de la même couleur avec la même bordure; la queue est rousse; le bec, les pieds, & les ongles sont noirâtres.

M. de Montbeillard assure, d'après des chasseurs expérimentés, que le premier de ces deux oiseaux est le mâle & le second la femelle; c'est une observation que je n'ai pas été à même de suivre; ainsi je ne peux avoir d'opinion sur cet objet d'après mon expérience. La taille un peu plus forte du côté de la femelle n'est pas une raison de ne pas admettre le sentiment de M. de Montbeillard, sur-tout par rapport à des oiseaux insectivores;

mais c'est un fait qui a, je crois, encore besoin d'être examiné.

Les *rouges-queue* sont des oiseaux de passage; ils arrivent le printemps étant déja assez avancé, & s'en retournent à l'automne; ils se fixent sur les pays de montagnes & rarement en plaine; ils nichent sur les buissons fort bas, & composent leur nid de mousse en dehors, de laine & de plumes en dedans; la ponte est de cinq à six œufs blancs, variés de gris.

Ces oiseaux se tiennent dans l'épais du bois pendant la chaleur, en sortent le matin & le soir pour chercher des vers & des insectes dans les champs voisins; ils n'ont point de chant, & qu'un petit cri flûté; ils sont en général silencieux & peu remuans; ils se posent de préférence sur les branches isolées & en s'y abattant ils donnent à leur queue un mouvement de trémoussement horisontal; ils viennent à la pipée; on les prend à la fin de l'été, temps où ils sont fort gras & estimés comme un mets délicat.

ROUGE-QUEUE.

Pie-grièche brune de Bengale. BRISS. *tom. II, pag.* 175, *genre XXI.*

Il est à-peu-près de la grandeur de la *pie-grièche grise* d'Europe; le dessus & le derrière de la tête sont noirs; le dessus du cou, le dos, & tout le dessus du corps, les couvertures du dessus des ailes & de la queue, les plumes scapulaires sont de couleur brune; il y a de chaque côté de la tête au-dessous de l'œil une tache d'un rouge vif, entourée de blanc, & sur les côtés du cou quatre taches noires disposées en arc de cercle; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés sont blancs; le bas-ventre & les couvertures du dessous de la queue sont rouges: les ailes & la queue sont brunes; le bec est d'un cendré foncé; les pieds & les ongles sont noirs.

ROUGE-QUEUE A COLLIER. *Voyez* ROUGE-QUEUE.

ROUGE-QUEUE de BELON. *Voyez* ROSSIGNOL DE MURAILLE.

*ROUGE-QUEUE de Cayenne. *Pl. enl.* 686. *Voyez* ROUGE-QUEUE de la Guiane.

ROUGE-QUEUE de la Guiane.

Rouge-queue de Cayenne. Pl. enl. 686, *fig.* 2.

Il est-à-peu-près de la grosseur d'une *fauvette*; le dessus de la tête, le derrière du cou & tout le dessus du corps sont gris; les ailes & la queue sont d'un roux très-vif; la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont blanchâtres; le bec est noirâtre; les pieds sont gris-brun, les ongles noirs. *Genre XL.*

ROUGE-QUEUE NOIR (petit). CAT. *tom. I, pag. & pl.* 68. *Voyez* BOUVREUIL OU BEC ROND noir & blanc.

ROULOUL de Malaca. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 174, *pl.* 100.

M. Sonnerat compare cet oiseau, pour la grosseur, au *pigeon ramier*; il le regarde comme ayant, par les caractères, du raport avec le *faisan*, mais il pense qu'il n'appartient à aucun des genres connus, & qu'il en forme un nouveau.

Il a les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon; quatre doigts, trois devant, un en-arrière, tous séparés; le bec en cône courbé; la queue courte & horisontale; le doigt de derrière n'est qu'un *moignon* & n'a point d'ongle.

Ce dernier caractère, s'il est constant, différencie en effet cet oiseau de tous les autres, & suffit pour qu'on doive le placer dans un genre à part; mais l'individu observé par M. Sonnerat n'auroit-il pas été mutilé? Quoi qu'il en soit, l'observation de cet auteur nous paroit juste & le *rouloul* nous semble devoir être placé à la suite des *faisans*, en attendant qu'on sçache plus surement si l'espèce a le doigt de derrière constamment conformé comme l'avoit l'individu observé par M. Sonnerat.

Sur le devant du front s'élèvent six *crins* noirs, ou poils durs & roides qui forment une sorte de huppe; à l'occiput est placée une touffe de plumes aussi roides, à barbes rares, courtes & désunies; ces plumes sont d'un rouge-mordoré, inclinées en-arrière, & il ne paroît pas que l'oiseau puisse beaucoup les relever; l'espace entre les deux huppes, ou le dessus de la tête est blanc; les joues & le cou sont noirs; la paupière est bordée de petites plumes dures, roides & blanches; la poitrine & le ventre sont d'un violet foncé; les petites couvertures des ailes sont brunes; les moyennes sont d'un blanc-rousseâtre, coupées par des lignes noires transversales; les pennes sont d'un jaune-roussâtre, traversées par des lignes noires; le dos, le croupion & la queue sont d'un verd sombre; le demi-bec supérieur est noir; l'inférieur est jaune à sa base & ensuite il est noir; l'iris & les pieds sont jaunes.

Rouloul est apparemment le nom de cet oieau dans le pays où on le trouve; c'est ce que M. Sonnerat ne nous dit pas.

ROUPEAU. BEL. *Hist. nat. des oiſ. pag.* 197. *Voyez* BIHOREAU.

ROUPIE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

ROUSSELINE ou ALOUETTE DE MARAIS.

Pl. enl. 661, *fig.* 1.

Dans le pays Messin *grande finsignotte*;

Ailleurs, dit M. de Montbeillard, *alouette d'eau*, *grande farlouse des prés.*

Cette *alouette*, que je ne connois que par la planche enluminée, & par ce qu'en dit M. de Montbeillard, se trouve, suivant ce sçavant ornithologiste, en Alsace; elle est d'une grosseur moyenne entre l'*alouette commune* & *la fourlouse*; le nom de *rousseline* répond à la couleur dominante de son plumage; elle a le dessus de la tête & du corps varié de roux sur fond brun; les côtés de la tête rousseâtres, rayés de trois raies brunes presque parallèles, dont la plus haute

passe sur l'œil; la gorge d'un roux très-clair; la poitrine d'un roux un peu plus foncé & semé de petites taches brunes fort étroites; le ventre & les couvertures inférieures de la queue d'un roux-clair; les pennes des ailes & de la queue noirâtres, bordées de roux-clair; le bec & les pieds jaunâtres.

Cette *alouette* a un chant fort agréable, selon Raczynki, qui la compte au nombre des oiseaux qui se trouvent en Pologne: elle fréquente les lieux voisins des eaux; on la voit souvent sur la grêve; quelquefois elle niche sur les bords de la Moselle, dans les environs de Metz, où elle paroit tous les ans en octobre, & où on en prend alors quelques-unes. *Genre XXXIX.*

ROUSSEROLLE.

Pl. enl. 513.

Rousserolle ou *roucherolle*. Briss. *tom. II, pag.* 219, *pl. XXII, fig.* 1, *genre XXII.*

Rousserolle ou *halcyon vocal*. Bel. *Hist. nat. des oiſ. pag.* 221, *fig. & pag.* 222.

Rousserolle, *roucherolle*, *halcion vocal*, nommé par quelques-uns *rossignol de rivière*. Bel. *port. d'oiſ. pag.* 51.

Rossignol de rivière, *tire-arrache* dans plusieurs provinces de France: *cracra*, *belle de nuit* & *roussette* dans d'autres.

La *rousserolle* est du même genre que la *grive*; elle n'est guère plus grosse qu'une *alouette*; sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de sept pouces, son vol de dix pouces huit lignes, & ses ailes pliées s'étendent à la moitié de la longueur de sa queue; toutes les parties supérieures sont d'un brun-roussâtre, & tout le dessous du corps est d'un blanc-sale; les pennes de l'aile sont brunes, bordées de brun-roussâtre; la queue est de cette dernière couleur; le demi-bec supérieur est brun, l'inférieur est blanchâtre; les pieds & les ongles sont gris.

La *rousserolle* habite les lieux bas & marécageux, le bord des étangs, des fossés remplis d'eau & des ruisseaux; elle grimpe le long des joncs, des roseaux & des saules peu élevés; elle se nourrit de mouches & d'insectes; le mâle a un chant assez étendu, mais peu agréable; il le fait entendre la nuit aussi bien que le jour, ce qui a fait donner à l'espèce le nom de *rossignol*, & les lieux qu'elle fréquente, celui de *rossignol de rivière*. Ces oiseaux font leur nid à terre, sur les rives en pente & dans les endroits bien garnis de mousse; ils sont fort communs dans les marais qui entourent la ville de Péronne, & passant en été dans cette ville, logé à une des extrémités, j'y ai été fort importuné pendant la nuit du chant des *rousserolles*, qui est une sorte de croassement assez bien exprimé par le nom de *cracra* qu'on donne à cet oiseau dans plusieurs provinces. Il paroît qu'il y a dans le nord une variété ou race plus grosse, puisque M. Klein en compare la grosseur à celle de la *grive*; M. de Montbeillard nous apprend que M. Sonnerat a rapporté des Philippines une *rousserolle* parfaitement semblable à la nôtre. Ainsi cet oiseau se trouve en Asie aussi bien qu'en Europe.

ROUSSETTE. *Voyez* Bruant.

Roussette. *Voyez* Rousserolle.

ROUSSIGNEAU. *Voyez* Rossignol.

ROUSSIGNOL. Bel. *port. d'oiſ. Voyez* Rossignol.

ROUVERDIN.

Tangora du Pérou. *Pl. enl.* 133, *fig.* 2.

Tangora verd du Pérou. Briss. *tom. III, pag.* 23, *pl. IV, fig.* 1, *genre XXXI.*

Verdier à la tête rouge. Edw. *tom. I, pag. & pl.* 23.

Il n'est pas tout-à-fait si gros qu'une *linotte*; sa longueur est de quatre pouces quatre lignes; son vol de huit pouces trois lignes; ses ailes pliées ne dépassent que d'un pouce l'origine de la queue; il a la tête d'un roux-marron, bordé par une bande jaune étroite; tout le corps d'un verd éclatant, mêlé de bleu sur le devant du cou, la poitrine & le ventre; les jambes d'un fauve-clair; une tache jaune sur le haut des ailes; les pennes des ailes d'un verd obscur, celles de la queue également d'un verd sombre; le bec, les pieds & les ongles d'un brun-clair.

Le *rouverdin* se trouve au Pérou, à Surinam, & on l'a quelquefois envoyé aussi de la Guiane, où il ne paroît pas être commun.

RUBELINE. *Voyez* Rouge-gorge.

RUBIENNE. *Voyez* Rouge-gorge.

RUBIETTE. *Voyez* Rouge-gorge.

RUBIN ou GOBE-MOUCHE HUPPÉ de la rivière des Amazones.

Pl. enl. 675, *fig.* 1.

Je copie de l'ouvrage de M. le comte de Buffon, ce qui concerne cette espèce nouvelle, dont il a le premier donné la description.

« Une huppe de petites plumes effilées d'un » beau rouge-cramoisi, se hérisse & s'étale en » raions sur sa tête; le même rouge reprend » sous le bec, couvre la gorge, la poitrine, » le ventre, & va s'étendre aux couvertures de » la queue; un cendré-brun, coupé de quelques » ondes blanchâtres au bord des couvertures, & » même des pennes, couvre tout le dessous du » corps & les ailes; la queue dépasse les ailes » de dix lignes, & la longueur totale de l'oiseau » est de cinq pouces & demi ».

La femelle n'a point de huppe, & par-tout où le mâle est rouge, elle n'a que quelques traits affoiblis de cette couleur sur un fond blanchâtre. *Genre XXIV.*

RUBIS (le).

Oiseau-mouche à gorge rouge de la Caroline. Briss. *tom. III, pag.* 716, *pl. XXXVI, fig.* 6 le mâle, 5 la femelle, *genre XLV.*

Colibri. Catesb. *tom. I, pag. & pl.* 65.

Colibri à gorge rouge. Edw. *tom. I, pag. & pl.* 38.

Il est un peu plus gros que l'*oiseau-mouche* proprement dit. M. le comte de Buffon donne une idée très-exacte de ses couleurs dans les termes suivans :

« Sa gorge & le devant du cou ont le brillant & le feu d'un rubis ; vu de côté il s'y » mêle une couleur d'or, & en-dessous ce n'est » plus qu'un grenat sombre ; tout le dessus du » corps est d'un verd-doré changeant en couleur » de cuivre de rosette ; la poitrine & le devant » du corps sont mêlés de gris-blanc & de noirâtre ; » les deux pennes du milieu de la queue sont de » la couleur du dos, & les pennes latérales sont » d'un brun-pourpré ; l'aile est d'un brun-violet ; » le bec, les pieds & les ongles sont noirs ».

La femelle n'a point la plaque rubis qui distingue le mâle ; sa gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un blanc-sale.

Le *rubis* se trouve en été à la Caroline, & il y fait son nid ; il est aussi fort commun à la Louisiane d'où M. le Beau en avoit apporté un assez grand nombre d'individus mâles & femelles ; c'est l'espèce qui s'avance le plus verd le Nord, & l'on croit qu'elle se retire dans la Floride en hiver.

RUBIS-ÉMERAUDE (le).

Oiseau-mouche à gorge rouge du Brésil. BRISS. *tom. III, pl. XXXVII, fig. 4, genre XLV.*

Pl. enl. 276, *fig.* 2.

Cet *oiseau-mouche*, fort grand dans son genre, a quatre pouces quatre lignes de long : la tête, le cou, la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes sont d'un verd-doré brillant ; le dos, le croupion, les plumes scapulaires sont du même verd, mais il est de plus changeant, & il jette des reflets couleur de cuivre de rosette ; les ailes sont d'un brun-violet ; la queue est roussâtre ; mais ce qui distingue cet oiseau, c'est la couleur de sa gorge semblable à un rubis éclatant : le bec, les pieds & les ongles sont noirs. On le trouve au Brésil. Il est infiniment rare dans nos collections, & je ne l'ai vu que dans celle du cabinet du roi.

RUBIS-TOPASE (le).

Oiseau-mouche à gorge dorée du Brésil. *Pl. enl.* 227, *fig.* 2.

Oiseau-mouche à gorge topaze du Brésil. BRISS. *tom. III, pag.* 699, *pl. XXXVII, fig.* 1, *genre XLV.*

Le *rubis-topaze*, de grandeur moyenne parmi les oiseaux de son genre, a trois pouces quatre lignes de long ; il n'a de brillant que la tête & le devant du cou ; mais ces parties sont si éclatantes que c'est peut-être le plus richement paré de tous les *oiseaux-mouches* ; le dessus de la tête & le haut du cou en-arrière sont d'un rouge changeant, suivant les effets de la lumière, tantôt en rubis, dont ces parties ont l'éclat, tantôt en pourpre brillant & foncé ; la gorge, le devant du cou jusques sur le haut de la poitrine, vus de face, ont l'éclat & la couleur de la topaze, de côté & en-dessous c'est de l'or mat, & vus de plus bas encore, il s'y mêle des reflets verdâtres ; le dessus du corps, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes sont d'un brun-mêlé d'une très-légère teinte de verd-doré ; le dessous du corps est brun avec un peu de blanc sur les côtés du bas ventre ; les couvertures du dessous de la queue sont rousses ; les ailes sont d'un brun-violet ; la queue est d'un roux-pourpré & terminée de violet tirant sur le noir ; le bec, les pieds, les ongles sont noirâtres ; la femelle n'a sur le devant du cou qu'une ligne longitudinale, étroite, couleur de topaze, peu brillante, & d'ailleurs elle ressemble au mâle.

Ce bel *oiseau-mouche* paroît n'être pas bien rare à la Guiane d'où on l'envoie souvent ; mais il y a beaucoup de choix entre les peaux ; indépendamment qu'elles varient pour la grandeur, il y en a dont la tête & la gorge ont des nuances assez différentes & beaucoup plus d'éclat les unes que les autres. Il ne me paroit pas douteux que c'est une de ces variétés que M. Brisson a décrite *tom. III, pag.* 697, sous le nom d'*oiseau-mouche à gorge topaze d'Amérique*, & qui ne diffère du précédent que par un éclat moins vif ; je crois de même que l'oiseau représenté, *pl. enl.* 640, *fig.* 1, sous le nom d'*oiseau-mouche huppé à gorge topaze de Cayenne*, n'est qu'une de ces variétés, dont les plumes se sont trouvées hérissées sur le sommet de la tête dans le sujet qui a servi de modèle. Enfin je conserve une variété de cette espèce que j'ai trouvé dans un envoi fait de Cayenne, & qui diffère en ce que la tête & le devant du cou sont d'un rouge constant, sans couleur de topaze & sans varier aux différens aspects de la lumière.

RUCHE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

RUFALBIN (le).

Coucou du Sénégal. *Pl. enl.* 332.

BRISS. *tom. IV, pag.* 120, *pl. VIII, fig.* 1, *genre L.*

Ce *coucou* est à-peu-près de la grosseur du nôtre ; sa longueur est d'un peu plus de quinze pouces ; son vol d'un pied sept pouces, & ses ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait à la moitié de la longueur de sa queue ; le dessus de la tête & le derrière du cou sont noirâtres ; les joues, la gorge, les côtés & le devant du cou sont d'un blanc-sale ; le dos & les plumes scapulaires sont d'un roux rembruni ; le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont rayés transversalement de brun sur brun plus foncé ; la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes sont d'un blanc-sale ; les pennes des ailes sont rousses ; la queue est noirâtre ; le bec est noir ; les pieds & les ongles sont d'un gris-brun. On le trouve au Sénégal.

RUSSE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

SACRE.

BRISS. *tom. I, pag.* 337, *genre VIII.*

M. Brisson regarde le *sacre* comme une variété du *faucon ;* il le décrit à-peu-près dans les termes suivans : il tient le milieu entre les *faucons* ordinaires & le *gerfaut :* le dos, la poitrine, & les couvertures du dessus des ailes sont variés de taches brunes ; la queue est variée de taches en demi-cercle, le dos est noirâtre sur certains individus & rousseâtre sur d'autres ; les yeux sont noirs ; le bec & les pieds sont bleus : M. le comte de Buffon d'après le dernier de ces deux caractères, pense que le *sacre* est différent des *faucons*, qui ont les pieds jaunes, & il estime qu'il appartient plutôt au *lanier ;* il trouve encore de la ressemblance entre ces oiseaux, en ce que tous deux sont de passage, que tous deux paroissent avoir été autrefois communs en France dans le temps de l'émigration, selon le témoignage de Belon, au lieu qu'ils y sont si rares aujourd'hui, qu'ils n'y sont presque plus connus : Belon, d'après lequel les auteurs ont parlé du *sacre*, nous dit que ce nom est celui de la femelle & qu'on nomme le mâle *sacret ;* il paroit penser que le *lanier*, dont on ne parle guère aussi que d'après lui, est différent du *sacre ;* il qualifie ce dernier de l'*oiseau de fauconnerie au plus laid pennage ;* il dit « qu'il est court *empiété*, qu'il est de » *hardi courage*, qu'il est de *passage ;* que quelques » fauconniers sont d'opinion qu'il vient de Tartarie » & Russie, & qu'il est pris en chemin, allant vers » le midi, aux iles de Rhodes, Chypre, &c. ; » que toutefois qu'on fasse de hauts vols avec le » *sacre* pour le Milan, on le peut aussi dresser » pour le gibier & pour la campagne, à prendre » *oyes sauvages*, *outardes*, *faisans*, & à toute » autre manière de gibier ».

SACRE d'Egypte.

Vautour d'Egypte. BRISS. *tom. I, pag.* 457, *genre X.*

Sacre Egyptien. BEL. *Hist. nat. des oiſ. pag.* 110, *fig. pag.* 111.

Sacre d'Egypte. BEL. *Port. d'oiſ. pag.* 17.

Il est à-peu-près de la grosseur du *milan royal :* tout son plumage est d'un blanc-sale, varié de quelques taches brunes ; il a beaucoup de raports avec le *petit vautour* ou le *vautour de Norwège*, *pl. enl.* 449, & comme celui-ci se trouve depuis le nord de l'Europe jusqu'en Egypte, je ne doute pas que ce ne soit la même espèce, & qu'il ne faille effacer du catalogue le *sacre d'Egypte*, en le raportant au petit *vautour*. Je n'avancerois pas cette assertion, si M. Hollande n'avoit raporté le *sacre* de son voyage d'Egypte, & m'en ayant donné une peau, je n'avois été à même de la comparer au *petit vautour* qui fait partie de la collection du cabinet du roi. Voilà sur quel fondement je regarde ces deux oiseaux comme une seule & même espèce.

Belon qui a observé le *sacre* en Egypte, nous dit qu'il a les habitudes des *vautours* en général. Cet oiseau étoit sacré comme l'ibis chez les anciens Egyptiens, & il n'est pas probable que ce fut, comme le dit Belon, parce qu'il fait la guerre aux reptiles, mais parce qu'il se nourrit des animaux morts, & qu'il rend service en consommant les charrognes qui infecteroient l'air ; c'est encore par cette raison, que même aujourd'hui, suivant le docteur Shaw, les *sacres* sont sous la protection du bacha, & qu'il donne tous les jours deux bœufs pour les nourrir, ce qui est précisément contraire au but pour lequel on doit veiller à leur conservation, mais sans leur fournir d'alimens qui les mettent en état de se passer des immondices dont on a intérêt qu'ils diminuent la quantité.

SACRET. *Voyez* SACRE.

SALANGANE (la).

Hirondelle de rivage de la Cochinchine. BRISS. *tom. II, pag.* 510, *pl. XLVI, fig.* 2, A, *genre XXX*, vulgairement ALCYON.

Salangane est le nom qu'on donne aux Philippines à une *hirondelle* célèbre par l'usage qu'on fait de son nid & par ce qu'on en a écrit.

Elle n'est pas si grosse que le *roitelet :* toutes les parties supérieures sont noirâtres ; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont blanchâtres ; les pennes des ailes & celles de la queue sont noirâtres ; les dernières sont de plus terminées de blanc ; l'iris est jaune ; le bec est noir ; les pieds & les ongles sont bruns.

Le nid de la *salangane* est connu des naturalistes sous le nom de *nid d'alcyon*, par une fausse comparaison avec ces productions maritimes auxquelles les anciens attribuoient la même dénomination, qui ne sont point des nids d'oiseaux, mais de véritables *polypiers* ou des loges de *polypes*, & qu'on connoit aujourd'hui sous le nom générique d'*alcyonium*.

Les auteurs d'accord sur le cas que les Chinois & quelques autres peuples de l'Asie font du nid de la *salangane*, comme assaisonnement délicat dans les mets, sur le grand prix qu'ils y attachent & la valeur qu'ils lui donnent, ne conviennent ni de la substance dont ce nid est formé, ni de sa forme, ni des lieux où le construit l'oiseau qui le compose.

Suivant les uns, les *salanganes* attachent leur nid aux rochers, à-peu-près à fleur d'eau ; d'autres prétendent qu'elles le cachent dans les creux des rochers,

rochers, & il y en a qui assurent qu'elles les construisent dans des trous en terre.

Ces raports ne peuvent-ils pas être tous vrais, & suivant les circonstances les *salanganes* ne placeront-elles pas leur nid dans le lieu qui leur sera le plus commode ! Car ce sont les circonstances & les avantages du moment qui déterminent en partie les actions des animaux de même que les nôtres.

Ces nids sont, dit-on, hémisphériques, d'autres les représentent comme une *valve* ou un des côtés d'une coquille à deux pièces. Il me semble que le lieu sur lequel le nid est appliqué doit déterminer sa forme ou au moins la modifier, & qu'ainsi ces différences dans la figure méritent peu d'être remarquées.

Quant à la substance du nid, c'est, prétendent les uns, un suc recueilli sur l'arbre appellé *calambouc*, c'est suivant d'autres une écume de mer, du frai de poisson, une humeur visqueuse que les *salanganes* rendent par le bec dans le temps qu'elles s'accouplent ; enfin, ce sont des débris d'*holoturies* ou d'animaux mols, de *polypes*.

Ces mêmes nids ont, suivant certains voyageurs, un goût aromatique, ils sont insipides selon d'autres.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ceux qu'on nous apporte sont d'un blanc-gris, à demi-transparants ; qu'ils ressemblent à de la colle de poisson ; qu'ils ont une forme hémisphérique très-irrégulière, & qui paroit avoir été déterminée par la base à laquelle ils adhéroient.

Si l'on en croit Kempfer, les nids de *salangane* n'existent pas réellement & ces nids, tels que nous les connoissons, sont une préparation faite par les matelots chinois avec la substance de différens *polypes*.

Mais écoutons ce qu'un observateur moderne très-éclairé, M. Poivre, mandoit à M. de Montbeillard sur les nids d'*alcyon* ou de *salangane*.

Ce voyageur philosophe étant entré dans une caverne d'un îlot près de Java ; en trouva les parois tapissés de petits nids en forme de bénitiers, très-adhérens au rocher. Ces nids transportés à bord du vaisseau furent reconnus par des personnes qui avoient fait plusieurs voyages à la Chine, pour les mêmes qu'on recherche & qu'on met à si haut prix dans cet empire ; les oiseaux qui les avoient construits sont comparés par M. Poivre aux *colibris* pour la grosseur. Il ajoute que dans les mois de mars & d'avril, les mers qui s'étendent depuis Java jusqu'en Cochinchine au nord, & depuis la pointe de Sumatra à l'ouest, jusqu'à la nouvelle Guinée, sont couvertes de rogue ou frai de poisson qui forme sur l'eau comme une colle-forte à demi-délayée. J'ai appris, ajoute l'observateur, des peuples qui bordent les côtes de ces mers, que la *salangane* fait son nid avec ce frai de poisson, tous s'accordent sur ce point ; de plus, M. Poivre ayant ramassé de ce frai & l'ayant fait secher, l'a trouvé semblable à la matière du nid des *salanganes*.

C'est à la fin de juillet & au commencement d'août que les Cochinchinois font la récolte des nids, & comme c'est en mars & avril que la *salangane* multiplie, l'espèce n'en souffre pas ; on ne la trouve que dans cet archipel immense qui borne l'extrêmité de l'Asie.

M. Poivre assure que les nids de la *salangane* ne sont estimés des Chinois que comme une substance très-nourrissante, & que lui-même n'a jamais rien mangé de si restaurant qu'un potage de bonne viande garni de ces nids, qui d'ailleurs sont insipides.

La matiere dont ils sont construits démontre la vérité de l'assertion de M. Poivre, & ce seroit une de ces substances dont on pourroit essayer l'effet, comme remède alimentaire, pour les personnes épuisées & dont l'estomac fatigué fait mal ses fonctions ; il n'est pas hors de probabilité que cette marchandise pourroit être beaucoup plus précieuse par son utilité que les porcelaines de la Chine & les toiles de l'Inde.

SANDERLING.

Petite maubêche grise. BRISS. *tom. V*, *pag.* 237, *pl. XX*, *fig.* 2, *genre LXXV*.

Le *sanderling*, du nom qu'on lui donne sur les côtes d'Angleterre, est la plus petite des *maubêches* connues : elle n'a que sept pouces trois lignes de longueur ; le dessus de la tête & du cou sont couverts de plumes d'un gris varié par de petites taches noires ; le dos est gris ; les scapulaires le sont aussi, & de plus elles sont bordées de blanc ; le croupion est d'un gris-clair ; le front, les joues au-dessus des yeux, la gorge le devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un beau blanc : il y a de chaque côté entre l'œil & le bec une petite bande grise ; le bord de l'aile, un peu au-dessus du pli, est varié de noir & de blanc ; les plus petites couvertures du dessus des ailes sont noirâtres, les moyennes & les grandes sont aussi noirâtres dans leur milieu & bordées de blanc ; les pennes de l'aile sont plus ou moins variées de noirâtre & de blanc, mais les trois plus proches du corps sont brunes bordées de blanc ; celles de la queue sont toutes bordées de blanchâtre, les deux intermédiaires étant brunes dans leur milieu & les latérales sont grises : le bec, le bas de la jambe, les pieds & les ongles sont noirs.

Dans la femelle les petites couvertures du dessus des ailes & les pennes sont brunes, au lieu que dans le mâle elles sont noirâtres.

SAN-HIA (le) de la Chine.

Coucou bleu de la Chine. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 157, *pl. XIV*, A, *fig.* 2, *genre L*.

M. Brisson, qui a fait connoître cet oiseau, nous avertit qu'il l'a décrit d'après un dessin fait à la Chine par M. Poivre, & que *san-hia* est le nom qu'on lui donne dans cette partie de l'Asie.

Ce *coucou* est à-peu-près de la grosseur d'un

merle : il a treize pouces environ du bout du bec à celui de la queue ; le sommet de la tête est d'un beau blanc varié de petites taches bleues ; tout le reste de la tête & la gorge sont noirâtres ; cette couleur descend en pointe sur la poitrine ; il y a derrière l'œil de chaque côté une tache blanche ; le derrière du cou & le dessus du corps sont d'un bleu éclatant ; les grandes couvertures du dessus des ailes sont blanches ; il y a sur chaque couverture du dessus de la queue une large tache blanche ovale ; le devant, les côtés du cou & tout le dessous du corps sont d'un blanc de neige ; les moyennes pennes des ailes sont d'un bleu-foncé ; les grandes sont de la même nuance de leur pointe vers la moitié de leur longueur & d'un bleu-clair en remontant ; la queue est composée de dix plumes du bleu le plus brillant, & marquées chacune à leur bout d'une large tache blanche ovale ; les deux du milieu dépassent celles qui les suivent de trois pouces trois lignes, & les latérales vont aussi toutes en diminuant ; l'iris, le bec, les pieds & les ongles sont rouges.

SANI-JALA ou MERLE DORÉ de Madagascar.

Pl. enl. 539, *fig.* 2.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 247, *pl. XXIV*, *fig.* 2, *genre XXII.*

Le *sani-jala*, du nom que les habitans de Madagascar donnent à cette espèce de *merle*, n'est pas plus gros qu'une *alouette* ; les côtés de la tête & la gorge sont d'un noir de velours ; le dessus de la tête, le cou, le dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes, les couvertures du dessus & du dessous de la queue sont noirs avec un trait jaune qui borde chaque plume ; les ailes & la queue, le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

SANSONNET. *Voyez* ÉTOURNEAU.

SAPHIR (le).

C'est un *oiseau-mouche* d'une taille au-dessus de la moyenne dans ce genre : il a le front, le devant du cou & la poitrine d'un bleu de saphir, changeant en reflets violets ; la gorge d'un roux-marron ; le dessus & le dessous du corps d'un verd-doré sombre ; les couvertures du dessous de la queue rousses ; les pennes de la queue d'un roux-doré, bordé de brun ; les ailes d'un brun-violet ; le bec fort long, blanc, & noir à sa pointe.

SAPHIR ÉMERAUDE.

Je joins cet *oiseau-mouche* au précédent à cause du raport de leurs couleurs, & parce qu'ils paroissent n'être qu'une variété due au climat ; celui-ci est plus petit que le précédent : il a la tête, la gorge, le devant du cou, d'un bleu de saphir ; le reste de son corps est couvert de plumes brillantes, glacées d'un verd d'émeraude ; les pennes des ailes sont brunes, celles de la queue sont d'un verd-doré sombre ; le bec & les pieds sont noirs. Cet *oiseau-mouche* se trouve à la Guiane & dans les Antilles ; ses couleurs sont plus ou moins vives, & la couleur de saphir sur-tout est plus ou moins étendue ; le premier m'a été donné comme venant de la Guadeloupe. *Genre XLV.*

SAPHIR-ÉMERAUDE (le). *Voyez* SAPHIR.

SARCECLLE.

Les *sarcelles* sont du même genre que les *canards*, elles n'en diffèrent qu'en ce qu'elles sont plus petites ; elles leur ressemblent d'ailleurs par la conformation, par les habitudes, par la différence du plumage entre les mâles & les femelles : il est par conséquent très-difficile de déterminer où finit la section des *canards*, & commence celle des *sarcelles*, qu'on distingue par habitude & par convention, sans qu'aucun caractère sûr & fixe les sépare des *canards*. Les Romains connoissoient l'art d'élever les *sarcelles* en domesticité : nous ne le pratiquons plus, & nous y avons perdu un comestible sain & agréable ; il seroit facile de remettre cette pratique en vigueur. Le moyen le plus certain & le plus prompt seroit de ramasser des œufs de *sarcelles*, (car il en reste quelques-uns pendant l'été,) de les faire couver par des *poules*, & d'élever les petits qui en proviendroient. Il est très-probable que cette première génération, si on avoit soin, à la mue, de lui couper les pennes des ailes, ou plus sûrement encore le fouet de l'aile, s'accoutumeroit à l'état de domesticité, & qu'en la retenant d'abord dans une enceinte convenable, elle produiroit l'année suivante. Cette tentative, peut-être difficile dans nos provinces, seroit aisée dans celles du nord vers lesquelles les *sarcelles* se retirent. Les générations, accoutumées en peu de temps à la domesticité, pourroient être facilement transportées. Si les Romains réussissoient dans l'éducation des *sarcelles*, ne seroit-ce pas parce qu'ils traitoient cet objet en grand, comme tout ce dont ils s'occuppoient ? Je veux dire qu'ils enfermoient ces oiseaux dans des *enclos* suffisamment étendus.

SARCELLE (petite).

Pl. enl. 947.

BRISS. *tom. VI*, *pag.* 436, *pl. XL*, *fig.* 1.

Elle n'est pas tout-à-fait si grosse que la *sarcelle commune* ; sa longueur est de quatorze pouces, son vol d'un pied dix pouces ; les plumes du sommet de la tête sont d'un marron-brun, bordées de roussâtre ; la même teinte s'étend sur la moitié du derrière du cou, & y forme une bande continuée par un trait d'un noir de velours ; de chaque côté de la tête est une bande étroite d'un blanc-roussâtre, qui part de l'ouverture du bec, remonte vers le front, passe sur les yeux & s'étend jusqu'au derrière de la tête ; au-dessous de cette bande brille une large tache d'un verd-doré ; elle est placée derrière l'œil & elle se propage tout le long du cou de chaque côté. On trouve encore au-dessous de la même tache une petite bande blanche qui passe sous l'œil & s'étend vers le derrière de la tête ; les joues & le devant du cou sont de couleur de marron ; la gorge est brune ; le haut du dos est rayé transversalement & en zigzags de lignes

noirâtres & de lignes blanchâtres ; la plupart des scapulaires sont colorées de même, quelques-unes ont cependant le côté extérieur blanc, bordé de noir de velours ; le bas du dos & le croupion sont d'un brun varié de quelques lignes transversales, blanchâtres ; les couvertures du dessus de la queue sont d'un noirâtre, changeant en verd-doré, bordées de rousseâtre ; le bas du devant du cou & le haut de la poitrine sont variés de blanc & de rousseâtre, séparés par une tache noire ; le bas de la poitrine & le ventre sont blancs ; les côtés sont rayés transversalement & en zigzags de blanchâtre & de noirâtre ; les petites, les moyennes couvertures du dessus des aîles, & les grandes, les plus éloignées du corps sont d'un cendré-brun ; les grandes, les plus proches du corps sont de cette même couleur, bordées de blanchâtre ; les grandes intermédiaires sont d'un cendré-brun, terminées de fauve-clair, qui forme une petite bande transversale ; les dix premières pennes de l'aîle sont d'un cendré-brun ; les onze suivantes sont aussi de cette même couleur du côté intérieur, mais quatre, sçavoir, de la onzième à la quatorzième sont noirâtres, bordées de blanc au bout ; les quatre ensuite : sçavoir, de la quinzième à la dix-huitième, sont d'un verd-doré, bordées de noir de velours dans leur longueur, & de blanc à leur extrémité ; les quatre plus proches du corps sont d'un cendré-brun, variées de blanchâtre du côté extérieur ; les pennes de la queue sont brunes, bordées de blanchâtre ; le bec est noir ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes sont d'un gris-cendré, les ongles noirs.

Les couleurs dominantes sur le plumage de la femelle sont le brun & le rousseâtre, les aîles sont cependant colorées comme celles du mâle ; le demi-bec supérieur est d'un olivâtre-obscur, parsemé de petites taches noires, & l'inférieur est de cette dernière couleur ; les pieds & les ongles sont d'un gris-brun.

La *petite sarcelle* passe l'année entière dans nos campagnes ; elle fait son nid parmi les joncs les plus hauts ; elle l'en compose & le garnit en-dedans de beaucoup de plumes ; il est construit de manière que, posé sur l'eau, il s'élève ou il baisse, selon qu'elle augmente ou qu'elle décroît ; la ponte a lieu au mois d'Avril, elle est de dix à douze œufs d'un blanc-sale, avec de petites taches couleur de noisette ; les mâles se séparent des femelles pendant la couvée & se réunissent entr'eux ; mais à l'automne ils se rejoignent aux femelles & à leurs petits ; ces *sarcelles* vont par bandes de dix à douze : dans le fort de l'hyver elles quittent les étangs pour passer sur les rivières & les fontaines chaudes ; elles y vivent de cresson & de cerfeuil sauvage, & pendant le reste de l'année elles se nourrissent de graines de plantes aquatiques & de petits poissons. Il semble que le surnom de *commune* conviendroit mieux à cette espèce qu'à celle à laquelle il a été donné ; celle-ci est en effet bien plus nombreuse en individus dans nos provinces & elle ne les quitte pas, au lieu que l'autre est assez rare, & ne nous arrive qu'en automne, pour se retirer à la fin de l'hiver.

La *petite sarcelle*, ainsi que la *commune*, appartient également aux deux continents ; elle a été apportée de la Louisiane.

Sarcelle a queue épineuse.

Pl. enl. 967.

Elle n'a guère qu'onze pouces de longueur ; le dessus de la tête est d'un brun-noirâtre ; les joues sont coupées par quatre raies transversales, deux blanches & deux noires ; la gorge est blanchâtre : il y a une tache blanche vers le pli de l'aîle, dont les pennes sont noirâtres, elles ne s'étendent qu'à l'origine de celles de la queue ; le dessus du cou & de tout le corps est d'un brun-noirâtre, varié de rousseâtre qui borde chaque plume ; les mêmes couleurs règnent sur le devant du cou & le dessous du corps, mais elles sont beaucoup moins foncées ; les pennes de la queue sont fort longues, très-larges & roides ; elles sont brunes ; leur tige dure & fort grosse, se prolonge en pointe au-delà des barbes, & forme une épine d'environ une ligne de long ; le bec est noirâtre, court & fort large ; les pieds sont d'un jaunâtre-pâle ; les ongles noirs. Cette espèce n'a été apportée de la Guiane que rarement, & ses couleurs sombres peuvent faire croire qu'on ne connoit encore que la femelle. *Genre CVII.*

Sarcelle blanche et noire ou la Religieuse.

Sarcelle de la Louisiane, dite la Religieuse. Pl. enl. 948.

Briss. *tom. VI, pag.* 461, *pl. XLI, fig.* 1, *genre CVII.*

Elle est à-peu-près de la grosseur de notre *sarcelle commune* ; la tête, la gorge & le haut du cou sont d'un noir brillant, changeant en violet éclatant ; la partie inférieure du cou & tout le dessous du corps sont d'un très-beau blanc ; le dos est d'un noir de velours ; le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un gris-blanc ; les plumes scapulaires sont du même noir que le dos, excepté les plus extérieures qui sont blanches ; les couvertures moyennes des aîles sont blanches ; les petites sont noirâtres, bordées de blanc, & les grandes, les plus éloignées du corps sont noirâtres ; les dix premieres pennes de l'aîle sont noirâtres ; la couleur dominante des suivantes est grisâtre, & elles sont différemment variées de brun, de cendré, de blanc ; mais ces couleurs ne paroissent guère, l'aîle étant pliée ; la queue est cendrée ; le demi-bec supérieur est noirâtre, son bout & le demi-bec inférieur sont verdâtres ; la partie nue des jambes ; les pieds, les doigts, leurs membranes sont orangés.

Sarcelle brune et blanche.

Sarcelle de la Baye d'Husson. Briss. *tom. VI, pag.* 469, *genre CVII.*

Elle est à-peu-près de la grosseur de la *sarcelle commune*; la tête, le derrière du cou & le dos sont d'un brun-sombre; de petites plumes blanches entourent la base du demi-bec supérieur; il y a aussi une tache blanche de chaque côté derriere l'œil; la gorge & le devant du cou sont d'un brun-clair; le haut de la poitrine, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun-roussâtre; le bas de la poitrine & le haut du ventre sont rayés transversalement de roussâtre-clair sur fond blanc; le bas-ventre & le haut des jambes sont aussi rayés, mais de brun-roussâtre; les grandes pennes des ailes sont noirâtres, les moyennes d'un brun-roussâtre, ainsi que la queue; le bec est noir; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts sont d'un rougeâtre-obscur; les membranes & les ongles sont noirâtres.

Sarcelle commune.

Pl. enl. 946.

Briss. *tom. VI*, *pag.* 427, *pl. XXXIX*, *fig.* 1, le mâle; 2, la femelle. *Genre CVII.*

Sarcelle. Bel. *hist. nat. des oiss. pag.* 175, *fig. pag.* 176.

Sarcelle, *cercelle*, *cercerelle*, *alebrande*, *garsotte*, *halebrand.* Bel. *port. d'oiss. pag.* 37.

La *sarcelle commune* n'est pas plus grosse qu'une *perdrix rouge*; sa longueur est de quinze pouces, son vol d'un pied un pouce; le sommet & le derrière de la tête sont d'un brun-noirâtre; au-dessous de cette couleur sont deux bandes blanches, une de chaque côté; elles passent dessus les yeux & vont se réunir au-dessous de l'occiput; les joues, la gorge & le haut du cou sont variés de lignes longitudinales blanches sur fond brun-roussâtre; le devant du cou & la poitrine sont variés de lignes brunes sur fond roussâtre; les couvertures du dessus de la queue sont brunes, bordées de blanchâtre; le haut du ventre est blanc; les côtés sont de cette même couleur, rayés transversalement de noirâtre; le bas-ventre & les couvertures du dessous de la queue sont tachetés de brun sur blanchâtre; les plumes scapulaires intérieures sont noirâtres & marquées d'une ligne blanche, suivant la longueur de leur tige; les extérieures sont cendrées, bordées de blanc en-dehors; les petites & les moyennes couvertures des ailes sont cendrées; les grandes, les plus proches du corps sont de la même couleur, & terminées de blanc, qui forme une bande transversale; les grandes, les plus éloignées du corps sont d'un cendré-brun, bordées de blanc extérieurement; l'aile est composée de vingt-cinq pennes; les onze premières sont d'un gris-brun, bordées de blanc en dehors; les neuf suivantes sont de la même couleur en-dedans, mais du côté extérieur elles sont d'un verd-doré brillant, bordé obliquement de blanc, ce qui forme deux bandes transversales, l'une dorée & l'autre blanche; les pennes les plus proches du corps sont d'un gris-brun, nuancées de verd-obscur & bordées extérieurement de blanc; la queue est d'un gris-brun, & ses pennes sont bordées de blanchâtre; le bec est noirâtre; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts & leurs membranes tirent sur la couleur de plomb; les ongles sont noirs.

La femelle, plus petite que le mâle, a des couleurs bien moins brillantes, dont le gris & le brun sont les dominantes; elle a cependant sur l'aile la bande d'un verd-doré, mais moins éclatante.

La *sarcelle commune* nous arrive en automne, comme les *canards sauvages*; elle repasse, comme eux, vers le nord au printemps, mais ce n'est guère qu'à la fin de mars; quelques-unes, en petit nombre, nous restent & nichent dans les prairies marécageuses. La *sarcelle* plonge peu & se nourrit principalement de graines de plantes aquatiques. M. Frich nous apprend qu'il en a nourri de millet qu'elles portoient dans l'eau & qu'elles y faisoient tremper. Cette observation peut donner une indication sur un des moyens essentiels, pour amener les *sarcelles*, qui sont un excellent manger, à l'état de domesticité, comme elles y vivoient chez les romains. Cette espèce se retrouve en Amérique, & a été envoyée de la Louisiane.

Sarcelle de Coromandel.

Pl. enl. 949 le mâle; 950 la femelle.

C'est une espèce nouvelle, d'un tiers moins grosse que notre *petite sarcelle*; le mâle a la base du bec en-dessus entourée de petites plumes blanches; les joues, le devant du cou & tout le dessous du corps d'un beau blanc; le dessus de la tête d'un noirâtre, légèrement teint de verdâtre; le derrière du cou tacheté de plaques de cette même couleur sur un fond blanc-sale: le dessus du corps d'un brun-noirâtre, teint d'une foible nuance de verdâtre; les scapulaires & les couvertures du dessus des ailes d'un verdâtre sombre & foncé; les pennes des ailes noirâtres, blanches à leur extrémité & terminées de noirâtre; la queue de cette dernière couleur; le bec noir, les pieds noirâtres & le dessus des doigts d'un jaunâtre sombre.

La femelle a d'un brun-noirâtre, sans mélange de teinte verte, tout ce qui en est égayé dans le mâle: sa poitrine est rayée transversalement de noirâtre & de roussâtre; les côtés, vers la queue, sont roussâtres. *Genre CVII.*

Sarcelle d'Egypte.

Pl. enl. 1000.

Cette espèce est nouvelle, & M. le comte de Buffon qui en a parlé le premier en fait la description suivante.

» Cette *sarcelle* est à-peu-près de la grosseur de » notre *sarcelle commune*; mais elle a le bec un » peu plus grand & plus large; la tête, le cou » & la poitrine sont d'un brun-roux, ardent & » foncé: tout le manteau est noir; il y a un trait de blanc dans l'aile; l'estomac est blanc, & le » ventre est du même brun-roux que la poitrine.

» La femelle, dans cette espèce, porte à-peu- » près les mêmes couleurs que le mâle, seule- » ment elles sont moins fortes & moins nettement.

» tranchées ; le blanc de l'estomac est brouillé » d'ondes brunes, & les couleurs de la tête & » de la poitrine sont plutôt brunes que rousses. » On nous a assuré, ajoute M. de Buffon, que » cette *sarcelle* se trouve en Egypte ». *Genre CVII.*

SARCELLE D'ÉTÉ.

BRISS. *tom. VI*, *pag.* 445, *genre CVII.*

C'est la plus petite des trois espèces de *sarcelles* qui fréquentent nos contrées ; elle n'a guère que treize pouces de long & vingt-un pouces de vol ; le dessus de la tête & du cou, le dos & le croupion sont couverts de plumes d'un cendre-brun ; de chaque côté de la tête est une bande blanche qui passe dessus l'œil & s'étend vers l'occiput ; les joues & la gorge sont d'un beau marron ; le devant du cou & la poitrine sont revêtus de plumes rousseâtres, bordées de brun ; le ventre & le reste du dessous du corps sont d'un blanc-rousseâtre ; le bas ventre est tacheté de gris ; les petites & les moyennes couvertures du dessus des ailes sont cendrées ; quelques-unes des grandes sont terminées de blanc qui forme une bande transversale ; les dix premières pennes des ailes sont brunes, bordées extérieurement de blanc ; les suivantes sont aussi brunes en-dedans, mais en-dehors elles sont d'un verd-doré brillant, bordé de noir de velours & terminées de blanc ; la queue est d'un cendré-brun ; le bec est noirâtre ; la partie nue des jambes, les pieds & les doigts, sont d'un cendré-bleuâtre qui s'étend sur les membranes en devenant plus foncé ; les ongles sont noirs.

La femelle a le dessus du corps varié de cendré-brun & de rousseâtre, & les parties inférieures d'un blanc-rousseâtre ; les ailes sont comme dans le mâle.

Cette espèce est connue à *Montreuil-sur-mer* sous le nom de *criquard* ou de *criquet ;* elle arrive, suivant les observations de M. Baillon, vers les premiers jours de mars ; ces *sarcelles* ne se tiennent pas attroupées, mais elles s'apparient peu après leur arrivée ; elles font leur nid au mois d'avril, & elles le placent au milieu de quelque touffe de jonc dans les endroits des marais les plus fangeux & les moins accessibles ; elles y pratiquent, à force de fouler le terrein, un emplacement de quatre à cinq pouces de diamètre dont elles garnissent le fond d'herbes sèches ; la femelle dépose de dix à quatorze œufs d'un blanc-sale ; l'incubation est de vingt à vingt-trois jours ; le père & la mère conduisent à l'eau, dans les premiers jours, les petits qui cherchent les vers dans l'herbe & sous la vase ; le premier plumage des jeunes mâles ressemble à celui des femelles ; les mâles adultes prennent aussi ce même plumage après la couvée, & ne le conservent qu'environ pendant un mois ; ces *sarcelles*, ne passent point, comme les autres *canards*, dans les régions septentrionales, elles craignent au contraire le froid ; on les apprivoise aisément ; ce sont des animaux fort doux entre eux & avec les autres oiseaux ; mais fort délicats & que l'exercice violent causé par la poursuite d'un chien, suffit pour faire périr ; on peut les nourrir en leur donnant du pain, du blé, de l'orge & du son ; elles prennent aussi des vers, des limaçons & les divers insectes qu'elles peuvent attrapper.

SARCELLE de Java.

Pl. enl. 930.

Elle est un peu plus grosse que la *sarcelle commune* : le dessus de la tête, les joues, le derrière de la tête & le haut du cou en-arrière, sont d'un verd-doré à reflets couleur de cuivre de rosette ; la gorge est blanche ; le cou, la poitrine & tout le dessous du corps, sont variés de noir & de gris-blanc perlé ; chaque plume est bordée de noir & en est marquée dans son milieu ; le dessus du corps est brunâtre, & chaque plume est bordée d'une teinte plus claire ; les ailes & la queue sont aussi variées de ces mêmes teintes ; le bec est noir ; les pieds sont rougeâtres. *Genre CVIII.*

SARCELLE de la Baie d'Hudson. BRISS. *tom. VI*, *pag.* 469 *Voyez* SARCELLE BRUNE ET BLANCHE.

SARCELLE de la Caroline.

BRISS. *tom. VI*, *pag.* 464, *genre CVII.*

Elle n'est pas tout-à-fait aussi grosse que nôtre *petite sarcelle.* Le mâle est varié de noir & de blanc sur tout son plumage ; la femelle a la tête & tout le dessus du corps d'un brun-foncé ; la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un gris-clair ; les pennes des ailes sont brunes & les moyennes bordées de blanc qui forme une bande de cette couleur sur l'aile ; la queue est d'un brun-foncé ; le bec & les pieds sont noirs ; il y a de chaque côté de la tête, derrière l'œil une tache blanche ovale.

Cette *sarcelle* se trouve à la Caroline à l'embouchure des rivières où l'eau commence à être salée.

SARCELLE de la Chine.

Pl. enl. 805 ; le mâle, 806 la femelle.

BRISS. *tom. VI*, *pag.* 450, *genre CVII.*

Elle est un peu plus grosse que nôtre *sarcelle commune :* le front est d'un verd-foncé qui s'étend sur le milieu du dessus de la tête ; le haut des joues est blanc, & le bas d'un roux-clair & blanchâtre ; de longues plumes étroites, les unes blanches, les autres purpurines, & enfin de vertes, naissent du derrière de la tête & du haut du cou en-arrière ; elles pendent en festons sur le haut du dos ; les côtés du cou sont revêtus de plumes étroites, longues, mais moins que celles de la huppe, dirigées en-arrière & d'un roux tirant sur le marron ; le devant du cou & le haut de la poitrine sont d'un marron-pourpré ; le reste du dessous du corps est d'un beau blanc ; cependant sur les côtés & au bas de la poitrine, il y a quatre raies transversales qui sont alternativement d'un noir de velours & d'un blanc de neige ; les côtés sont d'un gris de noisette, ondé de raies transversales très fines & noirâtres ; l'extrêmité des plumes qui reviennent des côtés

en recouvrement sur les ailes fermées, est terminée par une raie blanche suivie d'une raie transversale noire ; le dos est d'un marron-pourpré ; les grandes couvertures du dessus des ailes sont blanches en-dehors, terminées obliquement de noir de velours, ce qui forme deux bandes transversales de ces mêmes couleurs sur le milieu de l'aile ; les pennes sont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre à leur extrêmité & en-dehors ; mais ce qui est sur-tout remarquable dans cette belle *sarcelle*, ce sont deux pennes, la plus proche du corps de chaque côté, lesquelles sont en-dehors couleur d'acier bruni, & qui en-dedans sont d'un beau marron, terminées à leur partie inférieure de noir, & de brun-clair à leur partie supérieure ; leurs barbes internes sont très-longues, & ces pennes coupées quarrément à leur bout ont la forme d'un triangle ; elles reviennent chacune en recouvrement sur le croupion, & s'appliquent l'une contre l'autre par un des angles du triangle ; la queue est brunâtre ; le bec est d'une couleur de chair vive, bordé d'une couleur plus pâle qui s'étend sur l'onglet ; les pieds sont couleur de chair.

La femelle a toutes les parties supérieures brunes ; un trait blanc derrière l'œil ; un pareil trait transversal de haut en bas sur le devant des joues ; la gorge, le ventre & les couvertures du dessous de la queue d'un beau blanc ; la poitrine & les côtés tachetés de larges plaques ovales d'un roux-clair sur un fond brun ; les plumes du derrière de la tête un peu prolongées & les ailes brunâtres, sans cette plume qui distingue le mâle.

Cette belle *sarcelle* est très-estimée & très-recherchée à la Chine où on la représente souvent sur les papiers peints & aussi en porcelaine ; Mrs Poivre & Sonnerat m'ont assuré qu'elle se vendoit un prix très-considérable à la Chine ; on la trouve dans la province de *Nanquin* d'où on la transporte dans les autres parties de l'empire ; c'est ce qui l'a fait nommer par quelques Européens *canard de Nanquin* ; indépendamment du goût que les Chinois ont pour les oiseaux, ce qui ajoute encore du prix à cette *sarcelle*, c'est qu'elle passe pour le symbole de la fidélité conjugale & que la veille du mariage d'une demoiselle, il est d'usage que ses amies lui portent en présent une paire de *sarcelles* ornée & parée de rubans ; beaucoup de Chinois sont dans l'habitude de nourrir de ces oiseaux dans les cours ou jardins qui partagent leur habitation.

J'ai vu une de ces *sarcelles* mâles qui avoit été apportée vivante à M. le prince de Soubise ; il ne paroît pas qu'elle ait multiplié ; ce seroit, comme objet agréable, un des plus beaux oiseaux que les voyageurs pussent nous procurer, & ils nous feroient dans ce genre un aussi beau présent que ceux qui nous ont apporté le *faisan doré*.

Les oiseaux d'eau ne sont pas en général difficiles à transporter, comme on se le persuade à cause de la quantité d'eau dont on imagine qu'ils ont besoin ; mais ils peuvent à la rigueur être bornés à l'eau nécessaire comme boisson. *Voyez* à ce sujet l'exemple que j'ai cité du *beau canard de la Louisiane*. On trouvera au même article les précautions & les moyens qu'il conviendroit de prendre pour nous apporter la *sarcelle de la Chine*. *Voyez* aussi sur le même objet le quatrième discours général : mais en invitant les voyageurs à faire à l'Europe un présent aussi brillant en son genre que celui de la *sarcelle de la Chine*, je dois les prévenir de ne se pas borner à une seule couple & sur-tout d'apporter un plus grand nombre de femelles que de mâles, puisque dans les espèces du *canard* en général, un seul mâle suffit à plusieurs femelles.

Le prix de la *sarcelle de la Chine* ne sera point un objet qui arrête les personnes aisées & jalouses de procurer à leur patrie l'acquisition du plus bel oiseau qui puisse orner les bassins & les pièces d'eau, & les voyageurs auxquels leur fortune ne permettroit pas ce sacrifice, trouveroient probablement du bénéfice à leur arrivée par le prix qu'on attacheroit en Europe à ce bel oiseau.

SARCELLE de Féroé.

BRISS. *tom. VI, pag.* 466, *pl. XL, fig.* 2, *genre CVII.*

Elle est à-peu-près de la grandeur de notre *sarcelle* commune ; tout le plumage est d'un gris-blanc uniforme sur le devant du corps, du cou & de la tête, légèrement tacheté de noirâtre derrière les yeux, sur la gorge & aux côtés de la poitrine ; le derrière du cou & le dessus du corps sont d'un noir mat ; le dessous du corps est blanc ; les couvertures du dessus des ailes sont d'un brun foncé ; les pennes des ailes sont brunes, & celles de la queue tirent sur le gris ; le bec est noirâtre ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes sont brunâtres, les ongles roussâtres.

SARCELLE de la Guadeloupe. *Pl. enlum.* 968. *Voyez* SARCELLE ROUSSE A LONGUE QUEUE.

SARCELLE de la Louisiane. *Pl. enl.* 948.

BRISS. *tom. VI, pag.* 461. *Voyez* SARCELLE BLANCHE ET NOIRE.

SARCELLE de Madagascar.

Pl. enl. 770.

Elle est à-peu-près de la grosseur de notre *petite sarcelle* ; le devant de la tête, les joues, la gorge & le haut du devant du cou sont d'un beau blanc, qui se prolonge sur les côtés du cou en une bande étroite & qui l'entoure en-arrière vers le milieu de sa longueur ; de chaque côté du cou est une large plaque ou bande oblongue, d'un verd-pâle, encadrée de noir ; cette dernière couleur couvre le derrière de la tête, s'étend en une ligne étroite le long du milieu du cou, en-arrière & sur ses côtés, le long de la plaque verte qui les couvre ; le reste du cou, la poitrine & les côtés sont d'un roussâtre plus foncé sur la poitrine, & barré sur la même partie de quelques lignes transversales noirâtres ; le reste du dessous

du corps est blanc, excepté les couvertures du dessous de la queue qui sont noires ; tout le dessus du corps, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes sont d'un verd-sombre ; les grandes couvertures les plus éloignées du corps sont cependant blanches du côté extérieur, ce qui forme une barre transversale de cette couleur sur l'aile, dont les pennes sont noirâtres ; la queue est de cette dernière couleur avec un léger reflet verdâtre ; le bec est blanc, son onglet & le bout du demi-bec inférieur sont noirs ; je n'ai pu sçavoir quelle est la couleur des pieds, n'ayant jamais vu cet oiseau que desséché.

La femelle a le dessus du corps varié de gris & de brun, & le dessous d'un gris-blanc sale ; elle n'a ni les plaques vertes sur le cou, ni les lignes noires qui entourent ces plaques dans le mâle. *Genre CVII.*

SARCELLE de Saint-Domingue. BRISS. *tom. VI*, *pag.* 172. *Voyez* SARCELLE A LONGUE QUEUE.

SARCELLE de Virginie. BRISS. *tom. VI*, *pag.* 457. *Voyez* SARCELLE SOUCROURETTE.

SARCELLE du Mexique.

BRISS. *tom. VI*, *pag* 458, *genre CVII.*

Elle est à-peu-près de la grandeur de notre *sarcelle commune ;* elle a la tête d'un fauve varié de noirâtre & de verd-bleu très-brillant, une tache blanche de chaque côté entre l'œil & le bec ; la gorge, le cou & tout le corps tachetés de points noirs sur fond blanc, les couvertures du dessous de la queue, les petites du dessus des ailes, les moyennes & les grandes les plus proches du corps sont bleues ; les grandes qui en sont le plus éloignées sont noirâtres ; les grandes pennes des ailes sont noires ; les suivantes sont vertes du côté extérieur, & terminées de fauve : les plus proches du corps sont blanches, tachetées de points noirs ; les pennes de la queue sont noirâtres, bordées de blanc en-dehors ; la mandibule supérieure est bleue, l'inférieure est noire ; les pieds sont d'un rouge-pâle.

La femelle a la tête & le dessus du corps couverts de plumes noires, bordées de blanc ou de fauve ; le dessous du corps varié de noir & de blanc ; les grandes pennes des ailes & celles qui sont les plus proches du corps noires, bordées de blanc, les moyennes comme dans le mâle ; la queue aussi de même ; le bec est noir & les pieds sont cendrés.

SARCELLE ROUSSE A LONGUE QUEUE.

Sarcelle de la Guadeloupe. *Pl. enl.* 968.

Sarcelle de Saint-Domingue. BRISS. *tom. VI*, *pag.* 172, *pl. XLI*, *fig.* 2, *genre CVII.*

Elle est un peu plus grosse que la *sarcelle à queue épineuse* à laquelle elle ressemble par ses ailes courtes, par sa longue queue, composée de pennes larges, roides, terminées en pointe & épineuses, par son bec court & large. La tête est noire ; le bec d'un brun-roux ; tout le dessus du corps est couvert de plumes brunes bordées de roux ; tout le dessous d'un gris-blanc roussâtre, pointillé de brun-noirâtre ; les pennes des ailes & celles de la queue sont d'un brun-noirâtre ; il y a sur le bas & vers le milieu de l'aile une plaque blanche ; le bec est noir & les pieds sont bruns. Il est très-probable que cette *sarcelle*, un peu plus grosse que la *sarcelle à queue épineuse*, qui a le plumage plus fortement coloré que celle-ci, & qui d'ailleurs a les mêmes caractères, jusqu'à présent uniques dans ce genre, est le mâle, & que toutes deux sont de même espèce. *Voyez* SARCELLE A QUEUE ÉPINEUSE.

SARCELLE SOUCROURETTE.

Sarcelle de Cayenne. *Pl. enl.* 403.

Sarcelle de Virginie. BRISS. *tom. VI*, *pag.* 455, *genre CVII.*

Elle est un peu plus petite que le *soucrourou ;* la tête, le cou, la poitrine & tout le dessus du corps sont d'un brun-noirâtre, chaque plume étant bordée de gris-blanc ; le dessous du corps est coloré de même, excepté que le milieu du ventre est blanchâtre ; les pennes des ailes sont brunes & le haut de l'aile est couvert d'une plaque bleue, terminée par une raie transversale blanche fort étroite, après quoi il y a une seconde plaque d'un verd-doré, terminée par une très-petite ligne blanche ; les pennes de la queue sont brunâtres, bordées d'un peu de blanc ; le bec est noirâtre, touché de rougeâtre sur le milieu ou l'arrête du demi-bec supérieur & autour des narines ; les pieds sont jaunes. Ne seroit-ce pas un *soucrourou* mâle en mue, ou un jeune ?

La *sarcelle* de Virginie a le bec noir & les pieds bruns ; d'ailleurs elle ressemble presqu'en tout à la *soucrourette.*

SARCELLE SOUCROUROU.

Sarcelle mâle de Cayenne. *Pl. enl.* 966.

Sarcelle d'Amérique. BRISS. *tom. VI*, *pag.* 452, *genre CVII.*

Elle est un peu plus grosse que la *sarcelle commune ;* elle a le sommet de la tête noir & la base du bec entourée de plumes de cette même couleur ; une bande transversale blanche de chaque côté entre l'œil & le bec ; le reste de la tête & le haut du cou d'un violet changeant en verd brillant ; le haut du dos & les scapulaires rayés de lignes grises transversales en zigzags ; le bas du dos & le croupion d'un brun-clair ; les couvertures du dessus de la queue brunes, & le bas du devant du cou & le dessous du corps tachetés de brun sur fond roussâtre ; les petites, les moyennes couvertures du dessus des ailes & les grandes les plus proches du corps d'un bleu brillant : les grandes qui suivent ces dernières, sçavoir celles qui occupent le milieu, sont de la même couleur, & de plus, terminées de blanc, ce qui forme sur chaque aile une petite bande transversale blanche ; enfin les grandes les plus éloignées du corps sont brunes. Les grandes pennes des ailes sont d'un brun-foncé, les suivantes sont vertes du côté extérieur & brunes en-dedans, & les plus proches du corps sont de cette dernière couleur : la queue est brune ; le bec est noir ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs

membranes font jaunes, les ongles font noirâtres.

La femelle eft entièrement brune.

Cette efpèce eft de paffage en Amérique, & voyage des pays du nord à ceux du midi.

SASSESBÉ (le).

Perroquet à gorge rouge de la Jamaïque. Briss. *tom. IV, pag.* 241, *genre LIII.*

Saffesbé eft dérivé du nom indien de ce *perroquet xaxabes.* Les auteurs qui l'ont obfervé n'en ont donné qu'une très-courte defcription.

Il eft de la fection des *papegais.* (*Voyez* Papegai.) Sa groffeur eft à-peu-près celle du *jaco* : tout fon plumage eft verd, excepté la gorge & le devant du cou qui font d'un rouge fort vif; les grandes pennes des ailes font noirâtres du côté intérieur, vertes du côté extérieur; les moyennes font entièrement vertes, & celles de la queue le font auffi. On le trouve à la Jamaïque.

SAULET. *Voyez* Friquet.

SAVACOU.

Cuillere (la). Briss. *tom. V, pag.* 506, *genre LXXXIII.*

Le *favacou* habite la partie méridionale de l'Amérique; il vit au bord des eaux; il a, par fes habitudes, par fa forme, beaucoup de raports avec le *heron*, mais il en diffère totalement par la conformation de fon bec, qui fuffit pour le diftinguer de tous les autres oifeaux, & conftituer un genre à part. Ses caractères font :

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière :

La partie inférieure des jambes dénuée de plumes :

Le bec gros & court :

La mandibule fupérieure en forme de cuiller, & onguiculée à fon bout.

On ne peut donner de ce bec fingulier une idée plus jufte que celle que préfente la defcription fuivante copiée de l'ouvrage de M. le comte de Buffon.

« Ce font deux cuillers appliquées l'une contre » l'autre par le côté concave; la partie fupérieure » porte fur fa convexité deux rainures profondes » qui partent des narines, & fe prolongent de » manière que le milieu forme une arrête élevée, » qui fe termine par une petite pointe crochue; la » moitié inférieure de ce bec, fur laquelle la fupérieure s'emboite, n'eft, pour-ainfi-dire, qu'un » cadre fur lequel eft tendue la peau prolongée » de la gorge : l'une & l'autre mandibule font » tranchantes par les bords & d'une corne folide; » ce bec a quatre pouces des angles à la pointe, » & vingt lignes dans la plus grande largeur ».

M. Buffon diftingue, d'après Barrere, trois *favacous* qu'il nomme.

La *cuillere.* On l'a repréfenté, *pl. enl.* 38, fous le nom de *favacou de Cayenne.*

2°. Le *favacou* ou la *cuillere tachetée*, dont M. Briffon fait une variété du précédent.

3°. La *cuillere brune* dont on a donné la figure, *pl. enl.* 869, fous le nom de *favacou huppé de Cayenne.*

Ce ne font que trois variétés d'âge du même oifeau, ou peut-être d'âge & de fexe. Mais la preuve que ces trois variétés appartiennent à la même efpèce, c'eft que parmi les peaux de *favacous* qu'on envoie très-fréquemment de la Guiane, il y en a de mi-parties des deux couleurs qui ont paru fuffifantes pour les diftinguer, quand on a vu que des peaux d'une de ces couleurs. Il fuffit donc de décrire le *favacou gris*, qui paroit être le mâle adulte.

Il eft à-peu-près de la groffeur d'une *poule* de médiocre taille; fa longueur eft d'un pied cinq pouces; fon vol de près de trois pieds; le deffus de la tête eft noir; cette couleur fe propage plus ou moins fur le derrière du cou; les plumes de l'occiput font toujours un peu alongées, & forment une huppe affez grande dans certains individus, fort petite dans d'autres : cette huppe eft tombante & flotte en-arrière fur le cou, car les plumes en font molles & fans confiftance, larges & plus ou moins femblables à un ruban.

Le bas du cou en-arrière, le bas du dos & tout le refte du deffus du corps font d'un gris plus ou moins clair, car à cet égard les variétés font très-fréquentes; le front, les joues, le devant & les côtés du cou font blancs; le haut du dos eft tantôt d'un cendré foncé, tantôt il eft d'un beau noir; la poitrine & le deffous du corps font blancs, avec une plaque d'un beau noir de chaque côté de la poitrine; le bord de l'aile eft blanc; les pennes font d'un gris-blanc, ainfi que celles de la queue; le demi-bec fupérieur eft noirâtre, l'inférieur eft blanchâtre; le bas des jambes & les pieds font d'un verd-jaunâtre; les ongles font gris.

La defcription qu'on vient de lire a été faite fur des peaux envoyées de la Guiane; d'autres peaux apportées du même climat font couvertes de plumes d'un brun-rouffeâtre, il y en a dont le brun eft varié de blanchâtre fur le deffous du corps, & il eft très-ordinaire d'en voir de mi-parties de brun & de gris-cendré. Les peaux du *favacou gris* font en général un peu plus grandes, & c'eft une raifon de croire qu'elles appartiennent au mâle adulte; les brunes variées d'un peu de blanchâtre fous le corps pourroient bien appartenir aux femelles, & celles qui font mi-parties font évidemment des peaux de jeunes *favacous.*

Ces oifeaux fe tiennent dans les favanes noyées, le long des rivières, à l'intérieur des terres, loin de la mer; perchés fur les arbres au bord des eaux, ils tombent, en plongeant, fur le poiffon qu'ils apperçoivent; ils font fauvages; ils évitent l'approche des lieux habités; ils ont la marche & la contenance des *herons*, portant de même le cou replié & le dos relevé : ils paroiffent être très-communs à la Guiane & au Bréfil.

Savacou de Cayenne. *Pl. enl.* 38. *Voyez* Savacou.

Savacou huppé de Cayenne. *Pl. enl.* 869. *Voyez* Savacou.

SAVANA.

Tyran à queue fourchue de Cayenne.

Pl. enl. 571, *fig.* 2.

Tyran à queue fourchue. Briss. *tom. II*, *pag.* 395, *pl. XXXIX*, *fig.* 3, *genre XXIV.*

C'est un des *gobes-mouches* de la section de ceux que M. le comte de Buffon nomme *moucherolles*; il donne à celui-ci le nom de *savana* d'après l'habitude qu'il a de se tenir dans les savanes noyées.

Il est à-peu-près de la grosseur du *moineau*; sa longueur est de quatorze pouces, dont la queue seule en emporte neuf & quelques lignes; il a le dessus & les côtés de la tête noirs; cependant les plumes du sommet de la tête sont d'un beau jaune à l'origine, mais terminées de brun-noirâtre, en sorte que le jaune ne paroit que lorsque l'oiseau hérisse ou relève ses plumes; le derrière du cou & le dessus du corps sont cendrés; les couvertures du dessus de la queue sont noires; la gorge, le devant du cou, & tout le dessous du corps sont couverts de plumes blanches; les pennes des ailes sont brunes, bordées de blanchâtre; les pennes de la queue sont fort larges & noires, excepté la plus extérieure de chaque côté, dont le bord extérieur est blanc dans la première moitié de sa longueur; la queue est très-fourchue, toutes les plumes diminuant des extérieures aux intérieures; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

Les habitans de Cayenne donnent au *savana* le nom de veuve. On le trouve assez communément à la Guiane; j'en conserve un dont tout le dessus du corps est gris, ainsi que la tête, sur laquelle il n'y a point de tache jaune; il est plus petit que le *savana ordinaire*, & sa queue est surtout beaucoup plus courte: seroit-ce une femelle ou un jeune?

SCARLATTE.

Tangara du Mexique appellé le *cardinal. Pl. enl.* 127, *fig.* 1.

Cardinal. Briss. *tom. III*, *pag.* 42, *pl.* III, *fig.* 1, *genre XXXI.*

Il est plus gros & plus grand que notre *pinson*: tout son plumage est d'un rouge éclatant, excepté les jambes, les couvertures du dessus, du dessous de la queue & des ailes, & les pennes des ailes & de la queue qui sont noires; il faut remarquer de plus que les plumes qui couvrent le corps ne sont rouges qu'à leur extrémité & qu'elles sont noires à leur origine; mais lorsqu'elles sont couchées, cette dernière couleur ne paroit pas; le demi-bec supérieur est noir, l'inférieur l'est aussi à sa pointe, mais il est blanc à sa base; les auteurs n'ont pas remarqué que les bords de la mandibule inférieure sont fort larges à la base, & qu'ils recouvrent en partie la mandibule supérieure, comme dans le *tangara* de Cayenne qu'on nomme dans cette colonie *bec d'argent*: le *scarlatte* a les pieds & les ongles noirâtres: on le trouve au Brésil & au Mexique; je ne l'ai jamais vu parmi les oiseaux envoyés de la Guiane.

Aldrovande a connu le *scarlatte* & ayant observé deux individus, dont l'un étoit entier & l'autre sans queue, il en a fait deux espèces, en quoi beaucoup d'ornithologistes l'ont copié.

M. de Buffon rapporte au *scarlatte* les trois oiseaux suivans.

1°. Le *cardinal tacheté.* Briss. *tom. III*, *pag.* 44. Il ne diffère du précédent qu'en ce qu'il est d'un rouge un peu plus foncé, que la poitrine & le haut du dos sont variés de quelques taches vertes.

J'ai eu occasion de voir plusieurs *scarlattes*, il y en avoit d'entièrement rouges & d'une nuance plus foncée les uns que les autres, d'autres avoient des taches verdâtres ou plutôt d'un noir verdâtre, non-seulement à la poitrine & sur le dos, mais en différentes parties du corps; ces taches étoient irrégulières & je les ai toujours prises pour l'effet du dérangement ou du manque des plumes qui laissoient appercevoir une partie de leur fond; ainsi je suis convaincu avec M. le comte de Buffon que c'est le même oiseau que le *scarlatte*, & je ne pense pas même que ce soit une variété.

2°. Le *cardinal à collier.* Briss. *tom. III*, *pag.* 45. Celui-ci a plus de rouge que le *scarlatte*, puisque les couvertures du dessus & du dessous de la queue sont de cette couleur; les petites plumes des ailes sont bleues, ainsi que le bord de l'aile; c'est cet oiseau qu'Aldrovande a décrit comme n'ayant pas de queue; de chaque côté du cou sont deux taches bleues qui forment un demi-collier. Quoique cet oiseau se trouve, comme le *scarlatte* au Brésil, quoique sa description ne soit pas complette, & qu'il ait un raport intime avec le *scarlatte* dans les parties qui n'ont pas été nommées, les différences semblent trop grandes entre ces deux oiseaux pour ne pas constituer deux espèces; ainsi Aldrovande avoit une raison de les distinguer bien meilleure que celle du défaut de la queue dans l'un des deux individus.

3° Le *cardinal du Mexique.* Briss. *tom. III*, *pag.* 46. Celui-ci a la tête couleur d'améthyste; le dessus du cou verd; les plumes scapulaires jaunâtres; les couvertures du dessus des ailes de la même couleur que la tête; les pennes des ailes & celles de la queue aussi couleur d'améthyste avec un trait verdâtre, longitudinal au milieu tant de ces pennes que de leurs couvertures; le reste du plumage est d'un beau rouge; le bec est cendré, les pieds sont de la même couleur, mais tirant sur le violet; on le trouve au Mexique. Il me semble difficile de ne pas le croire une espèce différente de celle du *scarlatte*, ou il faudroit avoir des preuves que ce n'en est qu'une variété.

SCHET-BE.

Pie-grièche rousse de Madagascar. Briss. *tom. II*, *pag.* 178, *pl. XVIII*, *fig.* 4, *genre XXI.*

Schet-bé est le nom que les Malgaches donnent

à une *pie-grièche* à-peu-près de la grosseur de notre *pie-grièche cendrée* : la tête, la gorge & le cou sont d'un noir changeant en verd; le dos, le croupion, les couvertures du dessus des ailes & de la queue, les plumes scapulaires sont d'une couleur rousseâtre ; la poitrine, le ventre, les côtés & les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc-gris ; les pennes des ailes sont brunes en-dedans, & du côté extérieur elles sont confusément mêlées de brun & de roux; la queue est de cette dernière couleur ; le bec, les pieds & les ongles sont de couleur de plomb.

La femelle a des couleurs moins vives, & de plus elle a la gorge & le devant du cou d'un blanc-gris, & elle n'a point de brun sur les pennes des ailes, dont les barbes extérieures sont tout-à-fait rousses.

SCHET de Madagascar.

Gobe-mouche à longue queue de Madagascar. *Pl. enl.* 248, *fig.* 1.

Gobe-mouche varié à longue queue de Madagascar. BRISS. *tom. II*, *pag.* 430, *pl. XL*, *fig.* 3, *genre XXIV.*

Gobe-mouche à longue queue & ventre blanc de Madagascar, *pl. enl.* 248, *fig.* 2.

Gobe-mouche à longue queue de Madagascar. BRISS. *tom. II*, *pag.* 424, *pl. XL*, *fig.* 1.

Enfin, *gobe-mouche à longue queue blanche* de Madagascar. BRISS. *tom. II*, *p.* 427, *pl. XL*, *fig.* 2.

Ces trois oiseaux appellés à Madagascar, le premier *schet*, le second *schet-ali*, le troisième *schet-souloulou*, sont tous trois le même oiseau dans un âge, dans une saison ou d'un sexe différens.

Le *schet*, car je n'en compte qu'un, est à-peu-près de la grosseur du *rossignol* ; il a environ six pouces du bout du bec à celui de la queue, & du même point à l'extrémité de deux longues plumes qui dépassent la queue, il a près d'un pied dans son état de consistance ; le noir ou le marron sont sa couleur dominante, & dans le premier âge ou dans une saison de l'année, son plumage est varié de ces deux mêmes couleurs ; il a en tout temps la tête d'un noir changeant en verd-canard ; & tantôt le cou, le dessus du corps, les plumes scapulaires, les grandes pennes des ailes, celles de la queue noires ; la poitrine & le dessous du corps blancs, ainsi que les pennes moyennes des ailes, de même que les deux longues plumes placées au milieu de la queue & qui la dépassent souvent de plus d'un demi-pied; tantôt il a le cou, le dessus & le dessous du corps, les plumes scapulaires, la queue & les deux longues plumes qui l'excèdent, d'un marron un peu pourpré ; les grandes pennes des ailes noires & les moyennes blanches.

On en voit qui sont variés de blanc mêlé ou au noir ou au marron, qui ont coutume d'être les couleurs dominantes. Il feroit inutile de décrire leur plumage qui est différent suivant les individus ; enfin, il y a de ces oiseaux dont le plumage varié de noir & de blanc, conserve sur les mêmes plumes des taches du marron qui a été leur principale couleur ; tel en est un qui m'a été donné par M. Sonnerat. Ce mélange des trois couleurs sur le même individu, prouve que les trois variétés sur lesquelles elles sont distinctes en certains temps ou certaines circonstances sont le même oiseau ; il me paroît très-probable que celui dont le noir est la couleur dominante est le mâle, l'oiseau marron la femelle, & que celui qui participe des deux est un jeune mâle en mue ; car, la plupart des jeunes mâles commencent par avoir le plumage de leur mère, & c'est sur cette observation que je fonde mon opinion, que je donne pour ce qu'elle vaut.

J'ai oublié de dire que les plumes du sommet de la tête sont un peu prolongées dans les trois *schets* & forment une huppe. Ils ont tous trois le bec & les pieds noirs ; leur longue queue leur donne beaucoup de grace & les rend de fort beaux oiseaux ; on les trouve à Madagascar, à Ceylan, & dans d'autres contrées des Indes ou de l'Afrique. Quelques observateurs pensent par cette raison qu'ils sont différens, & ils fondent encore leur opinion sur ce qu'il y en a de beaucoup plus grands les uns que les autres : mais l'influence des climats ne suffit-elle pas pour produire cette différence, & des oiseaux si semblables, entre eux, par ce caractère de deux plumes excessivement longues à la queue, par le raport des couleurs, & si différens, d'ailleurs, des autres oiseaux du même genre, peuvent-ils constituer des espèces séparées? Car, il y a d'autres *gobes-mouches à longue queue* dans les mêmes climats, mais ces *gobes-mouches* n'ont pas à proportion la queue aussi longue, il s'en faut beaucoup; les deux plumes qui la dépassent sont étroites, & les deux longues plumes de la queue des trois *schets* sont très-larges*, semblables en quelque sorte à un ruban; ce qui leur donne une sorte de caractère particulier, & concourt à identifier l'espèce de ces trois oiseaux.

SCOPS ou PETIT DUC.

Pl. enl. 436.

Petit duc. BRISS. *tom. I*, *pag.* 495, *pl. XXXVII*, *fig.* 1, *genre XI.*

Huette ou *hulotte*. BEL. *Hist. nat. des oif. pag.* 141, *fig. pag.* 142.

Huette, *hulotte*, *chouette*, nommée par aucuns.

Petit duc. BEL. *Port. d'oif. pag.* 27.

Scops en Latin ;

Zivetta, *zuetta* en Italien ;

Stock-Eule, *&c.* en Allemand ;

Little horn-owl en Anglois.

Le *petit duc* n'est pas si grand que la *petite chouette*, il n'est guère plus gros qu'une *caille* : sa forme est courte & ramassée; tout son plumage est varié de gris, de roux, de brun & de noirâtre; le brun domine sur le dessus du corps & le gris sur le dessous; les pieds sont couverts jusqu'à l'origine des doigts de plumes, semblables à du

duvet, d'un gris-rousseâtre mêlé de taches brunes ; l'iris est jaune ; le bec est noir ; les doigts & les ongles sont bruns ; on confond souvent le *scops* avec la *chevêche* ou *petite chouette ;* cependant celle-ci est plus grosse ; sa tête plus carrée, plus forte à proportion ; son plumage n'est pas également mêlé, & il est semé de taches blanchâtres qui ne se voient pas sur celui du *scops ;* mais un trait encore plus décisif & d'après lequel on ne peut se méprendre, avec un peu d'attention, c'est que le *scops*, de la famille des *hibous*, est le troisième des oiseaux de nuit dans nos contrées, qui ait de chaque côté de la tête une aigrette de plumes en forme d'oreille ; à la vérité, le *scops* n'a que des aigrettes fort courtes, & qui n'ont guère que six lignes de long, ensorte que ce caractère, si distinctif, si facile à saisir, échappe si on ne cherche pas à s'en assurer.

Le *scops* vit de mulots principalement, & souvent il en délivre des cantons où ces dangereux animaux faisoient beaucoup de torts ; c'est donc bien mal-à-propos qu'on lui déclare la guerre, ainsi qu'aux autres oiseaux de nuit, qui, en détruisant les mulots, les taupes, les rats, dédommagent au centuple de quelques lapreaux, & de quelques *perdreaux* qui peuvent être rarement leur proie ; & loin de tourmenter ces oiseaux utiles, les cultivateurs & les possesseurs des terres, qui connoitroient leurs vrais intérêts, les prendroient sous leur sauve-garde. Le calcul est aisé ; sçavoir, si l'on préfère quelques pièces de gibier à beaucoup de gerbes de blé ?

Le *scops* fait d'autant plus de bien qu'il se réunit en bandes très-nombreuses, souvent de plusieurs centaines, sur-tout quand il voyage au printemps & à l'automne, ensorte qu'alors le passage de ces oiseaux délivre un pays d'un des fléaux les plus fâcheux ; on sent d'après cet énoncé que le *scops* est oiseau de passage, c'est en été que nous le voyons ; les lieux de sa retraite en hiver ne sont pas connus ; & il est incertain si il ne reste pas quelques individus dans cette saison : en été le *scops* ne se trouve que difficilement, parce que fort petit, caché pendant le jour dans des trous, dans des creux d'arbres, enfoncé dans les bois, il ne sort que la nuit : il niche dans les arbres creux ; son espèce se trouve non-seulement dans la plupart des pays de l'Europe, mais elle appartient encore au nouveau continent ; le *petit duc de la Guiane* placé dans ma collection à côté de celui d'Europe, ne diffère que par quelques nuances plus foncées, & il n'est pas d'ailleurs possible de ne pas reconnoitre la même espèce dans les deux individus.

Il y a un peu plus de différence entre notre *scops* & le *petit duc de la Caroline*. BRISS. *tom. I*, *pag.* 497. Celui-ci est plus gros ; le dessus du corps n'est varié que de brun & de roux ; il y a cinq taches blanches sur les plumes scapulaires ; le dessous du corps est d'un blanc-sale, varié de rousseâtre ; mais c'est d'après la figure publiée par Catesby, qui écrit au bas *petit hibou*, *tom. I*, *pag.* & *pl.* 7, que les auteurs ont décrit cet oiseau sans l'avoir vu ; on sçait combien ces descriptions sont sujettes à n'être pas exactes ; celle-ci le fut-elle, ne seroit-on pas encore bien fondé à regarder le *petit duc de la Caroline* comme une variété du *scops*, & l'individu que j'ai reçu en nature de la Guiane, ne prouve-t-il pas que cet oiseau se trouve en Amérique ; n'est-ce pas une présomption que la figure donnée par Catesby n'est pas correcte, & que le *petit duc de la Caroline*, voyageur en Amérique comme en Europe, est le même que celui de la Guiane, & par conséquent que le nôtre ?

SECRÉTAIRE (le) ou LE MESSAGER.

Pl. enl. 721.

Voyage à la nouv. Guin. pag. 87, *pl.* 50.

C'est un oiseau, non-seulement d'une espèce, mais même d'un genre nouveau & en quelque sorte isolé. Plus grand qu'une *cigogne*, il a le bec plus fort & plus arqué que les *gallinacés* ; il l'a presque semblable à celui des *oiseaux de proie* ; il a aussi comme eux la tête très-grosse ; mais s'éloignant d'un autre côté & des *gallinacés* & des *oiseaux de proie*, il a le bas des jambes dégarni de plumes ; le pied à proportion plus long qu'aucun autre oiseau ; quatre doigts, trois en avant, un en arrière, & tous trois fort courts ; deux autres caractères achèvent de le rendre singulier. Le premier est un véritable sourcil composé de poils longs, durs & roides, placé au-dessus de l'orbite ; le second consiste en une double file de plumes roides, étroites à leur origine, s'élargissant & s'arrondissant vers leur pointe, qui prennent leur naissance au bas de la tête en-arrière, & descendent deux à deux, à distances inégales jusqu'aux trois quarts de la longueur du cou, ces plumes étant d'autant plus longues qu'elles sont placées plus bas.

En comparant, relativement à l'ordre méthodique, le *secretaire* aux autres oiseaux, il n'en est aucun au genre duquel on puisse le rapporter ; mais si on a égard à la conformation des parties dont sont empruntés les caractères dans la méthode que nous suivons, on trouvera que la place du *secretaire*, formant un genre nouveau, est entre *l'outarde* & *l'échasse*. Il a, comme le premier, le bec en cône courbé ; comme le second, son pied est d'une excessive longueur. Ses caractères seront donc :

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un en-arrière ;

La partie inférieure des jambes, dénuée de plumes ;

Le bec en cône courbé.

Nous ajouterons à ces caractères principaux ; le pied très-long, les doigts fort courts, un véritable sourcil au-dessus de l'orbite, une double rangée de plumes longues, dures, étroites à leur origine, allant en s'arrondissant & s'élargissant,

placées au bas de la tête en-arrière, deux à deux, à distances inégales, jusqu'aux deux tiers du cou; enfin, la taille à-peu-près d'une *cigogne*. Dès-lors, cet oiseau ainsi désigné, d'après les caractères méthodiques, est très-facile à reconnoître, & on peut, en fort peu de temps, sçavoir dans quelle partie du catologue ou de la méthode on peut le chercher.

Le *secretaire* a plus de trois pieds de longueur; nous avons comparé sa grosseur à celle de la *cigogne*. M. Sonnerat qui l'a vu vivant dans son pays natal, nous en fait à-peu-près la peinture suivante :

Le dessus du corps, le cou, le ventre, les petites plumes des ailes sont d'un gris-bleuâtre, plus clair en-dessous qu'en-dessus; les grandes plumes des ailes & le haut de la jambe sont noirs; la queue est de la même couleur que le dessus du corps, elle déborde peu les ailes; mais la plume la plus externe de chaque côté est très-longue & presque autant que le corps entier : du sommet de la tête en-arrière, jusque presque au-bas du cou, naissent de distance en distance, à intervalles inégaux, deux plumes paralelles, qui deviennent plus longues, à mesure qu'elles prennent leur origine plus bas; ces plumes sont noires, leur tige est ferme, applatie, élastique, courbée dans son milieu en-dessus; les barbes en sont étroites, égales des deux côtés & frisées : l'oiseau les lève & les baisse à volonté; l'œil est entouré d'une peau nue d'un rouge foncé & ombragé par des poils qui forment un véritable sourcil; l'iris est grise, ainsi que le bec & les pieds.

On le trouve aux Philippines & dans les terres à huit ou dix lieues de distance du Cap de Bonne-Espérance.

M. Sonnerat & quelques autres voyageurs s'accordent à nous représenter le *secretaire* comme un oiseau facile à apprivoiser. M. Sonnerat, qui ne paroît l'avoir observé qu'en domesticité, dit qu'il se nourrit de chair, & qu'il donne la chasse aux rats. Le même fait m'a été assuré par un chirurgien, à bord d'un vaisseau sur lequel on avoit embarqué un *secretaire*, qui avoit délivré en partie le navire, des rats qui s'y trouvoient. M. le vicomte de Querhoënt nous apprend qu'aussitôt que le *secretaire* découvre un serpent, il l'attaque à coups d'ailes pour le fatiguer; qu'il l'enlève ensuite en l'air à une grande hauteur, le tenant par la queue; qu'il le laisse tomber, le reprend & continue jusqu'à la mort du serpent. Le même observateur nous instruit aussi que le *secretaire* niche dans les buissons, à quelques pieds de terre; qu'il pond deux œufs blancs, tachetés de roux; que c'est un oiseau doux, qui vit au milieu d'une basse-cour sans y faire aucun tort; qu'on le nourrit de viande, & sur tout d'intestins qu'il assujettit sous ses pieds, pour s'en repaître, de même que les serpens qu'il a tués.

J'ai suivi la description de M. Sonnerat, parce qu'il a vu le *secretaire* vivant, & que les deux seuls individus qui soient à Paris, celui de M. Poissonnier & le mien, y ont été apportés préparés, & qu'ainsi ils peuvent être altérés.

Le *secretaire*, comme donnant la chasse aux *rats*, aux *souris*, aux *reptiles*, pourroit être mis au rang des oiseaux qu'il seroit utile de transporter & de rendre domestiques. Ce seroit un avantage d'autant plus grand, que, suivant le récit de M. de Querhoënt, cet oiseau, quoique très-fort, vit en paix avec les oiseaux des basse-cours dans lesquels les *rats* causent souvent de si grands dommages. Il seroit encore très-propre à figurer dans les jardins, & il est probable qu'il y donneroit la chasse aux *taupes*, aux *mulots*, aux *loires*, ainsi qu'il poursuit les *rats*; mais nous ignorons s'il endommageroit les fruits & les plantes. Ce ne peuvent être que les voyageurs qui apprécient, d'après ses habitudes, l'utilité qu'on en pourroit retirer.

SEMEUR. *Voyez* LAVANDIERE.

SÉNÉGALI.

Pl. enl. 157, *fig.* 1.

Sénégali rouge. BRISS. *tom. III*, *pag.* 208, *pl. X*, *fig.* 2, *genre XXXIII.*

Le *sénégali* n'est pas tout-à-fait si gros qu'un *tarin* : le dessus de la tête, la gorge, les côtés, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre, les flancs, le croupion, les couvertures du dessus de la queue sont d'un rouge-vineux; le bas-ventre, les jambes, les couvertures du dessous de la queue sont d'un brun-verdâtre; le derrière de la tête & du cou; le dos, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes sont aussi d'un brun-verdâtre, mêlé d'une foible nuance de rouge-vineux; les ailes sont brunes; la queue est noire; le bec est rougeâtre, teint de brun sur les bords des deux mandibules; les pieds & les ongles sont gris-blancs. M. de Montbeillard parle d'un *sénégali* qui avoit été tué dans une savane à Cayenne, & qu'on lui dit être le seul qui eût été apperçu dans cette contrée. Il est probable, ajoute M. de Montbeillard, qu'il y avoit été porté par quelque curieux, & qu'il s'étoit échappé de la cage; il différoit en quelques points du *sénégali*. Les couvertures des ailes étoient légèrement bordées de rouge; le bec étoit entièrement de cette couleur; les pieds étoient rougeâtres; la poitrine & les côtés étoient semés de quelques petits points blancs. A cette description je reconnois un oiseau que j'ai reçu de Cayenne & que je conserve; c'est par conséquent un second individu de la même espèce, trouvé dans le même pays. J'ajoute qu'il me paroît plus petit que le *sénégali*; que sa couleur dominante est un rouge foible & vineux, sans mélange de brun-verdâtre sur aucune partie. Ces différences, jointes à celles dont parle M. de Montbeillard, & la rencontre de cet oiseau une seconde fois à Cayenne, me font croire que c'est une espèce différente du *sénégali*, propre au climat de la Guiane, & qui a seulement, comme M. de Montbeillard l'observe, beaucoup de raports avec le *sénégali* & avec le *bengali*. Je

crois donc que c'est une espèce à ajouter au catalogue, & je la nommerois *sénégali rouge* de la Guiane.

Sénégali rayé.

Briss. *tom. III*, *pag.* 210, *pl. X*, *fig.* 5, *genre XXXIII.*

Pl. enl. 157, *fig.* 2.

Le *sénégali rayé* n'est pas aussi gros que le *tarin* ; tout son plumage est rayé transversalement de gris & de brun-clair ; mais ce qui donne de l'éclat à ce petit oiseau, c'est que le dessous du corps a une teinte rougeâtre & un trait longitudinal d'un rouge très-vif au milieu du ventre, plus ou moins étendu dans les différens individus ; il a aussi de chaque côté de la tête un trait d'un rouge éclatant, au milieu duquel l'œil est placé ; le bec est d'un rouge de corail ; les pieds & les ongles sont bruns.

Ce joli petit oiseau est originaire d'Afrique ; on nous l'apporte souvent vivant. Je crois qu'il y a variétés dans l'espèce, suivant les cantons d'où l'on transporte le *sénégali*, car j'en ai vu de plus gros d'un tiers les uns que les autres ; ceux-ci sont d'un ton de couleur plus foncé, & leur rayure est plus fortement exprimée ; la couleur des plus petits est plus uniforme. Le *sénégali* est un oiseau très-joli par sa vivacité, la propreté de son plumage, soigné & peigné ; il est continuellement en mouvement ; il a un chant très-fort pour un aussi petit oiseau : ce chant est un peu glapissant, mais les tons en sont vifs & gais. Le *sénégali* se fait entendre sur-tout le matin. Je conserve un de ces oiseaux vivant, depuis quatre ans ; je ne le nourris que de millet & de mouron qu'il aime beaucoup ; il se baigne tous les jours, souvent plusieurs fois dans la matinée. Ce seroit un des oiseaux étrangers, dont l'acquisition seroit la plus agréable & la plus facile. On en a vu s'accoupler & pondre en Europe : il est très-probable qu'avec un peu de soin, on parviendroit à faire multiplier cette jolie espèce dans notre climat.

Sénégali rouge. Briss. *tom. III*, *pag.* 208. *Voyez* Sénégali.

SENICLE. Bel. *Voyez* Serein.

SEPTICOLOR.

Tangara du Brésil. *Pl. enl.* 127, *fig.* 2.

Tangara Pl. enl. 7, *fig.* 1.

M. le comte de Buffon nous avertit que l'oiseau de la planche 7 a été coloré d'après un individu auquel on avoit ajouté une queue factice, & que d'ailleurs c'est le même oiseau que celui de la planche 127, fig. 2.

Tangara. Briss. *tom. III*, *pag.* 3, *pl.* 1, *fig.* 1, *genre XXXI.*

Cet oiseau est connu dans les collections à Paris, sous le nom de *pavert.* Celui de *septicolor* indique que son plumage est composé de sept nuances ; elles sont distinctes, réparties par masses, tranchent a[illegible]lement, & le *septicolor* est peut être le plus b[illegible] de tous les petits oiseaux : il est de la gr[illegible] *serein* ; sa longueur est de cinq pouces dix lignes ; son vol de neuf pouces ; ses ailes pliées atteignent vers le milieu de sa queue ; le front & les côtés de la tête sont d'un verd un peu olivâtre ; le derrière de la tête & du cou, le dos & les plumes scapulaires sont d'un noir de velours ; le bas du dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un rouge éclatant : ces mêmes parties ne sont qu'orangées dans les femelles & dans les jeunes ; la gorge & le devant du cou sont d'un bleu changeant en violet ; la poitrine, le ventre, les côtés & les couvertures du dessous de la queue sont couleur d'aigue-marine ; les jambes sont d'un verd-obscur, les plus petites couvertures des ailes sont d'un verd-doré ; les moyennes d'un bleu éclatant, & les grandes d'un bleu-violet : les grandes pennes des ailes sont de cette dernière couleur du côté extérieur & noires du côté intérieur ; les moyennes sont d'un noir de velours des deux côtés ; la queue est de cette même couleur ; les pieds & les ongles sont noirs.

Ce bel oiseau se trouve au Brésil & à la Guyane ; il vole en troupes très-nombreuses, & il se nourrit, suivant un observateur, des fruits d'un grand arbre dont on n'a sçu dire le nom : il est de passage, & il n'arrive que dans le temps de la floraison de l'arbre dont les fruits lui servent de nourriture ; il ne demeure à la Guyane qu'environ six semaines, & le mois de septembre est le temps de son arrivée.

Suivant Marcgrave on nourrit de ces oiseaux en cage au Brésil, en leur donnant de la farine & du pain : ils n'ont point de ramage ; mais ils sont si beaux, qu'après les oiseaux utiles, ce seroit le premier que les voyageurs devroient tenter de nous procurer. La chose ne paroît pas difficile, d'après l'observation de Marcgrave, qui confirme ce que j'ai dit ailleurs sur la possibilité de nourrir la plupart des oiseaux avec de la mie de pain.

Cet oiseau se trouve si fréquemment & en si grand nombre dans les envois qu'on nous fait de la Guyane, que je ne puis me défendre de quelques doutes que cet oiseau n'habite cette contrée que pendant six semaines, comme je l'ai rapporté d'après le récit d'un voyageur : il dit de plus, que le *septicolor* arrive au moment de la floraison d'un arbre dont les fruits lui servent de nourriture ; mais certainement il fait usage d'un autre aliment que l'observateur n'a pas connu, puisqu'au moment de la floraison il ne trouve pas encore les bayes qui sont de son goût.

SERÈNE. *Voyez* Guêpier.

SEREVAN.

Moineau du Sénégal. *Pl. enl.* 230, *fig.* 3.

Cet oiseau, d'après ce que M. de Montbeillard nous en apprend, & d'après la figure qui le représente, paroît appartenir à la famille des *bengalis*, dont il n'est peut-être qu'une variété. Il est de la grosseur de ces derniers oiseaux ; il a le dessus du corps ou gris-clair, ou fauve-clair, avec une teinte rougeâtre ; le croupion & le bec rouge ; les pieds rougeâtres ; quelquefois la base du bec, bordée de noir, & le croupion, ainsi que les

couvertures des ailes, tachetés de points blancs. On le trouve en Afrique, de même que les *bengalis*.

SERRE-MONTAGNARDE. *Voyez* LITORNE.

SERRES (*fauc.*)

On appelle *serres*, les pieds des oiseaux de proie. Les *serres* servent à arrêter, à saisir, à retenir, à comprimer & à enlever la proie ; & lorsque les oiseaux dépècent leur victime, ils la maintiennent, la changent de position & la manient, en quelque sorte, à la faveur de leurs *serres* : c'est pour eux tout-à-la-fois une main & une arme ; un instrument offensif & de la plus grande utilité.

Selon que les *serres* sont plus souples, plus agiles, les oiseaux de proie attaquent & saisissent avec plus d'avantage : les mieux armés sont ceux dont les *serres* sont plus longues & plus grêles : ceux qui ont les doigts courts & gros ont moins de facilité pour atteindre, saisir & arrêter.

La conformation des *serres* est un des caractères extérieurs, par le moyen desquels on juge des facultés des oiseaux : ceux que la nature a le mieux traités à cet égard, sont aussi, à une espèce près, plus favorablement conformés relativement au vol, & tous de la classe des oiseaux *nobles* & de *haut vol*. Voyez l'article *fauconnerie*.

SERIN.

Pl. enl. 202, *fig.* 1.

Serin des Canaries. BRISS. *tom. III*, *pag.* 184, *genre XXXIII.*

Le *serin des Canaries* est à-peu-près de la grosseur du *friquet* ; sa longeur, du bout du bec à celui de la queue, est de cinq pouces trois lignes ; il a sept pouces dix lignes de vol ; ses ailes pliées dépassent un peu la moitié de la longueur de sa queue : tout son corps est couvert de plumes blanches à leur origine, & d'une belle couleur de citron à leur extrémité, en sorte qu'il n'y a que cette couleur qui paroît lorsque les plumes sont couchées ; les pennes des ailes & celles de la queue sont d'un jaune de citron du côté extérieur, & elles sont blanches du côté intérieur ; la queue est un peu fourchue, le bec est blanc ; les pieds & les ongles sont d'un blanc animé par une légère teinte couleur de chair.

La femelle est d'un ton de couleur plus foible que le mâle.

Tel est, dans l'état de domesticité & dans nos climats septentrionaux, le *serin*, originaire des Canaries, & qu'on regarde comme la souche primitive de cette espèce d'oiseau la plus aimable que nous ayons adoptée & que nourrissions pour notre amusement ; mais dans son pays natal, le *serin* ressemble beaucoup à *la linotte*. « J'ai remarqué, » dit M. Adamson, *Voyage au Sénégal*, *pag.* 13, » que le *serin des Canaries*, qui devient tout blanc » en France, est à Ténériffe d'un gris presqu'aussi » foncé que *la linotte* ». Il n'est cependant pas probable que ce soit la domesticité seule, la différence des climats, celle de la nourriture, qui aient produit dans l'espèce du *serin* les nombreuses variétés qu'elle contient : on est très-fondé à croire qu'elles sont dues aussi en partie au croisement de la race du *serin des Canaries* avec deux autres races qui se trouvent au midi de l'Europe ; ces trois races ont tant de raports, que contraintes & réduites en captivité, non-seulement elles s'accouplent & produisent, mais que leur produit est fécond, preuve non équivoque de l'identité de leur espèce, & que les différences qui les distinguent ne sont dues qu'aux climats ; il est donc très-important de connoitre ces deux races, comme nous connoissons déjà le *serin des Canaries*, puisque c'est du croisement de ces trois races, dans divers climats, que sont émanées toutes les variétés que nous présente l'espèce du *serin* ; & suivant que ces variétés approchent plus ou moins d'une des trois races primitives, il est facile d'en déduire de quelle souche elles descendent plus directement. Nous pouvons déjà inférer de ce qui précède que le *serin gris* descend plus directement de celui des *canaries*, & qu'il a été moins altéré.

La première race qu'il nous importe de connoitre après le *serin des Canaries*, est le *serin d'Italie*. BRISS. *tom. III*, *pag.* 182. *Tirin.* BEL. *Hist. nat. des oif. pag.* 355 : on le trouve aussi dans nos provinces méridionales, en Grèce, en Turquie, en Catalogne, &c. On le nomme *venturon* en Provence, *pl. enl.* 658, *fig.* 2.

Il est plus petit que le *serin des Canaries* ; la tête, le derrière du cou, le dos, les plumes scapulaires, sont variés de brun & de verd-jaunâtre ; le brun occupe le milieu des plumes ; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés, sont d'un verd-jaunâtre ; le croupion & les couvertures du dessus de la queue, sont de cette même couleur, mais plus claire ; le bas ventre, les jambes & les couvertures du dessous de la queue tirent sur le blanchâtre ; les petites couvertures des ailes sont vertes ; les grandes sont noirâtres, bordées de verd ; les pennes des ailes & celles de la queue sont noirâtres, bordées de verdâtre du côté extérieur ; la queue est un peu fourchue ; le bec est brun ; les pieds sont d'une couleur de chair-pâle ; les ongles sont noirâtres : ce *serin* a un chant agréable, varié & qui approche de celui du *serin des Canaries*.

Le *cini*, *serin verd de Provence*, *pl. enl.* 658, *fig.* 1 ; *serin de Provence.* BRISS. *tom. III*, *pag.* 179, est la troisième race qu'on peut regarder comme la souche primitive de nos *serins domestiques*. BEL. le nomme *serin. Hist. nat. des oif. pag.* 354, *fig. pag.* 355, & *port. d'oif. serin*, *senicle*, *cerisin*, *cenit*, *cedrin*.

Il est plus grand que le *venturon* ou *serin d'Italie* : il a le dessus de la tête d'un jaune-verd, varié de taches longitudinales brunes ; le derrière de la tête d'un jaune plus foncé ; le dessus du cou & le dos variés de brun sur le milieu des plumes, & de verd-jaunâtre sur leurs bords ; le croupion, les couvertures du dessus de la queue, la gorge, le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre

d'un jaune tirant sur le verd ; les côtés d'un jaune-pâle, variés de taches longitudinales brunes ; le bas ventre, les jambes, les couvertures du dessous de la queue d'un blanc lavé de jaunâtre ; les moyennes couvertures du dessus des ailes brunes, & terminées de verd-jaunâtre qui forme une bande transversale sur chaque aile ; les pennes des ailes & celles de la queue sont brunes, bordées du côté extérieur de gris-verdâtre, & terminées par une petite bordure blanchâtre ; la queue est un peu fourchue ; le demi-bec supérieur est d'un gris-brun ; l'inférieur blanchâtre ; les pieds sont bruns ; les ongles noirâtres.

On le trouve non-seulement en Provence, mais encore dans le Lyonnois, en Dauphiné, dans le Bugey & jusqu'en Bourgogne ; il habite aussi en Suisse, aux environs de Genève, en Italie, en Espagne & en Allemagne.

Le *serin des Canaries*, celui d'Italie, le *cini*, pouvant se mêler & produisant une race qui est féconde ; il est bien probable, comme nous l'avons observé, que c'est du mêlange de ces trois races qu'on a réunies lorsque l'on a commencé à élever des *serins domestiques*, qu'ont resulté les différentes variétés que nous avons pour ainsi dire formées. Je n'entrerai pas dans leur énumération détaillée, je me bornerai à indiquer les principales.

Le *serin gris*, qui paroît le moins éloigné de sa souche ou du *serin des Canaries*.

Le *serin isabelle*, qui n'est qu'un *serin gris* dont le plumage est éclairci.

L'*isabelle surdoré*, qui est un mêlange de gris & de jonquille.

Le *serin blanc* & le *serin jonquille*, qui plus éloignés que les autres de leur origine, peuvent émaner du *serin gris*, & des deux autres races qui leur ont communiqué leur teinte jaune.

Le *serin verd*, qui paroît encore tenir de près au *cini* ou *serin verd de Provence*, & en descendre comme de sa souche primitive.

Enfin, les *serins* diversement panachés, & qui par les croisemens multipliés, tiennent plus ou moins des différentes races.

Je place au dernier rang le *serin huppé*, qu'on ne connoit que depuis quelques années, qui paroît plus loin de son origine qu'aucun autre, qui est le plus communément tout blanc ou tout jonquille, rarement & peu panaché, & dont la huppe n'est qu'un désordre, un vice de conformation des plumes qui couvrent le dessus de la tête ; en effet, ces plumes sont courtes, contournées & hérissées, & semblent beaucoup moins un ornement qu'une monstruosité.

Les curieux qui desireront de plus grands détails sur les variétés du *serin*, peuvent consulter l'article de cet oiseau, par M. le comte de Buffon, dans l'histoire naturelle des oiseaux, & le traité des *serins de Canarie*, par M. Hervieux. Paris 1713.

Personne n'ignore que de tous les oiseaux que nous nourrissons communément en cage pour notre amusement, le *serin* est le plus elegant par sa forme, le chantre le plus agréable & l'individu le plus aimable par ses habitudes douces & sociales ; on sçait de même qu'il s'apprivoise aisément ; qu'il est caressant ; qu'il apprend à siffler des airs de serinette & à parler.

Ce n'est pas seulement avec le *serin d'Italie*, avec le *cini* & le *serin des Canaries*, qu'on peut accoupler nos *serins domestiques* ; ils produisent encore avec des oiseaux dont les espèces paroissent bien plus éloignées de la leur, dont plusieurs même sont d'un genre différent ; tels sont le *chardonneret* & le *tarin*, les *linottes*, les *pinsons*, les *verdiers*, & même, à ce que quelques personnes prétendent, le *moineau-franc* ; c'est avec les deux premiers de ces oiseaux, & avec la *linotte* qu'il est plus facile d'accoupler le *serin* & d'en obtenir un produit. Cette tentative est moins difficile lorsqu'on apparie la *serine* avec un mâle étranger, que quand on donne une femelle étrangère au *serin*. Mais dans le premier cas, les *mulets* ou *métis* qui proviennent de cet accouplement, tiennent beaucoup plus de l'espèce étrangère ou de celle de leur père, que de l'espèce du *serin* ; & au contraire, lorsqu'on apparie un *serin* mâle avec une femelle d'une autre espèce, le produit participe beaucoup plus de celle du *serin* ; mais ce genre d'accouplement réussit plus rarement ; c'est par ce moyen qu'on obtient en particulier les plus beaux métis de *chardonneret* & de *serin* ; ces métis varient suivant l'accouplement, ainsi que suivant les couleurs du *serin* ou de la *serine* qu'on apparie ; il y a parmi les petits des mâles & des femelles ; en général les mâles ont un chant plus fort, plus soutenu que les mâles des espèces dont ils sont issus, & c'est pour cette raison qu'on les recherche ; on les estime aussi à proportion de la régularité & de la beauté de leur plumage ; ensorte que j'ai vu chez les oiseliers de ces métis de *serin* & de *chardonneret*, dont la valeur varioit depuis six francs jusqu'à deux louis ; les métis provenus de l'espèce du *serin* avec une autre espèce que le *chardonneret*, sont en général des oiseaux peu estimés ; leur chant est inférieur & le gris ou le brun dominent dans leur plumage qui n'a rien de bien agréable. Mais quelqu'espèce qu'on ait appariée avec le *serin*, il est encore douteux que le produit soit fécond ; à la vérité les sexes sont distingués ; ils s'annoncent par une taille plus forte, par des couleurs plus vives, par le chant dont les femelles sont privées, & qui n'ont qu'un gazouillement ; ces mâles & ces femelles enfermées ensemble s'accouplent dans la saison des amours, ils font leur nid & la femelle pond ; mais cette opération est toujours très-pénible pour elle ; elle est accompagnée d'un état de maladie plus ou moins forte, bien des femelles y périssent ; il est douteux que celles qui y survivent couvent régulièrement leurs œufs, & ceux qu'on leur ôte qu'on fait couver par des *serins* sont communément clairs. Je sçai qu'on cite quelques exemples

du contraire, mais ces exemples ne font ni assez avérés, ni assez nombreux pour qu'on puisse croire que les métis du *serin* & des oiseaux avec lesquels on l'accouple, soient capables de fonder une race qui se soutienne ou même qui retourne à l'une des deux espèces dont elle est issue. La fécondité ou stérilité des métis parmi les oiseaux, est un point de leur histoire qui n'est pas éclairci, dans lequel on peut rassembler beaucoup de faits pour la stérilité, & un petit nombre en faveur de la fécondité. Il faut de nouvelles expériences pour décider la question.

La nourriture ordinaire des *serins* est du millet, de la navette qu'on leur mêle également; on suspend aussi dans leur cage une sorte de pâtisserie qu'on appelle *colifichet*.

On les apparie au printemps vers le mois de mars; il faut leur choisir une exposition au levant ou au midi; on garnit de sable le fond de la cage; on donne pour matériaux du nid de la mousse, qui sert à en construire l'extérieur, de l'herbe fine & séchée qu'on appelle *petit foin*, & du poil de *cerf* ou *bourre*, que les *serins* placent au centre.

Pour nourriture on ajoute du *seneçon*, & lorsque le nid étant commencé, on s'apperçoit de la proximité de la ponte, on donne aux *serins* du jaune d'œuf durci; pendant l'incubation, au lieu du seneçon on leur fournit du mouron, & on ajoute à leurs autres alimens de la navette qu'on a fait bouillir, du *colifichet* qui a trempé dans l'eau & qu'on a pressé dans un linge. Ces alimens plus nourrissans, plus faciles à prendre, mettent le mâle dans le cas de nourrir sa femelle plus largement, lui font perdre à elle-même moins de temps quand elle se lève de dessus ses œufs, & leur fournissent à l'un & à l'autre une pâture plus nourrissante pour les petits.

Si on laisse aux *serins* le soin d'élever les jeunes, ils ne font guère que deux pontes au plus; mais si on se charge de nourrir les petits, les pères & mères font jusqu'à quatre pontes, ordinairement de quatre œufs chacune; l'incubation est de quatorze jours à-peu-près.

C'est à huit ou neuf jours qu'il convient de retirer les petits qu'on veut *élever à la brochette;* on les laisse dans le nid, construit ordinairement dans un panier rond d'osier, ou dans un instrument de bois creusé & aussi arrondi qu'on nomme *sabot;* on les tient chaudement en les couvrant de coton cardé, cousu entre deux morceaux de soie; on les nourrit d'une pâtée, faite avec de la graine de navette bouillie, écrasée, séchée ensuite & purgée des enveloppes de la graine; on triture la navette dans un pilon, en ajoutant un tiers à-peu-près de *colifichet* trempé, & un peu moins de jaune d'œuf durci; on humecte peu à peu ces trois substances avec de l'eau, en les broyant & les mêlant le plus intimement qu'on peut; il est bon dans les commencemens que la pâtée soit liquide, & à mesure que les petits avancent en âge on la leur donne plus épaisse: on les alimente toutes les trois heures.

Au bout de trois semaines de naissance à-peu-près, il est temps de mettre les petits dans une cage garnie de mousse & d'un ou deux bâtons; ils commencent à sortir du nid, à se percher, & pour les accoutumer à manger seuls, on leur donne du mouron, de la navette bouillie, du jaune d'œuf durci, & du *colifichet* trempé; à six semaines à-peu-près ils commencent à se suffire à eux-mêmes.

Cependant il convient de laisser reposer cinq à six jours les pères & mères auxquels on a ôté leurs petits; on leur donne à baigner & du mouron qui les rafraichit; on les traite ensuite comme au commencement de la première ponte.

Je ne pousserai pas plus loin les détails sur l'histoire du *serin*, ou plutôt sur celle de sa captivité; ceux qui seront curieux de connoître les précautions nécessaires pour croiser les races, pour les embellir; pour apprendre aux mâles à siffler ou à parler; de connoître les maladies auxquelles la captivité rend ces oiseaux sujets, & les pratiques usitées pour y remedier, trouveront ces objets dans l'article du *serin*, par M. le comte de Buffon, & dans le traité de M. Hervieux, déjà cité.

J'observerai seulement que pour apprendre aux *serins* à siffler un air de *serinette* ou à parler, il faut choisir un mâle fort jeune; commencer son éducation aussitôt qu'il est en état de manger seul; ne le point enfermer avec d'autres *serins* ou d'autres oiseaux dans une même cage, mais le nourrir à part dans celle qui lui est destinée, la placer, pour le mieux, dans une chambre où le jeune *serin* n'entende ni le chant des oiseaux de son espèce, ni celui d'aucun autre oiseau; tenir la cage dans une exposition qui, sans être obscure, ne reçoive pas une lumière fort vive; la couvrir toutes les fois qu'on veut donner une leçon à l'élève, ensorte qu'il ne voie pas assez clair pour prendre du mouvement, mais que restant dans l'inaction, il prête plus d'attention aux sons qu'il entend.

Le temps de donner les leçons est le matin, à midi & le soir au coucher du soleil; ce sont même ces dernières qui passent pour être plus profitables, & dont la durée pour chaque leçon doit être plus longue.

En prenant les précautions qui viennent d'être indiquées, le jeune *serin* qui n'avoit point encore entendu le chant de ses semblables, ni celui d'aucun oiseau, ne retiendra que les sons de la *serinette* qui seuls auront frappé son oreille, ou les paroles qu'on lui aura répétées: mais si, pour avoir déjà entendu ou le chant de ses pères, ou celui de quelqu'autre oiseau, il a commencé, par l'imitation à en former le sien, il mêlera souvent ce chant primitif à l'air de *serinette* qu'on lui aura appris; il préludera ou finira par ce chant, & ne répètera l'air qu'imparfaitement.

Quelques fondées que paroissent les observations

tions qu'on vient de lire, elles laissent un doute qu'il seroit curieux d'éclaircir. Elles supposent que le *serin*, & les autres oiseaux qui ont une voix mélodieuse, n'apprennent à chanter que par imitation, comme c'est de la même manière que l'homme apprend à parler. Mais il y a une grande différence entre le *chant* & la *parole*, dont l'un est l'expression d'un sentiment individuel & l'autre la répétition d'un son de convention. Cependant il est avéré que tous les jeunes oiseaux imitent plus ou moins le chant des espèces étrangères à la leur qu'ils sont à portée d'entendre, & c'est ce fait qui est le plus fort argument en faveur de l'opinion qu'ils apprennent à chanter par imitation. Mais le chant paroissant être l'expression d'un sentiment propre à chaque individu organisé de manière à former des sons mélodieux, il paroît ne dépendre que de l'individu, & être une faculté qu'il peut & doit exercer de lui-même, suivant son méchanisme & indépendamment de l'imitation. Il seroit donc curieux d'isoler parfaitement de jeunes *serins* ou d'autres jeunes oiseaux mâles d'espèces douées de la faculté de chanter, de les élever dans un lieu où l'on seroit assuré qu'ils n'entendroient jamais ni le chant de leurs semblables, ni celui d'aucun autre oiseau, & d'observer si ces oiseaux devenus adultes & parvenus à l'âge où ceux de leur espèce ont un chant, n'en auroient pas. La même épreuve fourniroit l'occasion d'une autre observation non moins intéressante. Ce seroit de remarquer & de bien distinguer le cri ou la voix des oiseaux élevés avec ceux de leur espèce, les inflexions, les variétés de ce cri, & de remarquer si ceux qui auroient été isolés, qui n'auroient jamais entendu leurs semblables, seroient ou sans voix, ou s'ils en auroient une différente de celle des oiseaux de leur espèce; dans l'un ou l'autre cas, le cri ou la voix des oiseaux seroit un véritable langage, & l'on concevroit plus facilement comment ses différentes inflexions seroient significatives, étant en quelque sorte des signes convenus ou dont la signification seroit connue par habitude.

SERIN. BRISS. *tom. III*, *pag.* 179, & BEL. *Voyez* SERIN.

SERIN de la Jamaïque.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 189, *genre XXXIII.*

Sa longueur est de huit pouces : il a la tête grise, le devant du cou, la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes jaunes ; les couvertures du dessous de la queue blanches ; les ailes & la queue d'un brun-obscur rayé de petites lignes blanches ; le demi-bec supérieur d'un bleu-rembruni, l'inférieur d'une nuance plus claire ; les pieds bleuâtres & les ongles bruns.

On ne sent pas quelle raison a déterminé les auteurs à donner le nom de *serin* à cet oiseau, à moins que ce ne soit cette habitude, cet extérieur total de l'individu, qu'on sent & qu'on ne sçauroit exprimer par la description. Aussi Sloane, d'après lequel on en a parlé, ne le nomme-t-il que *serino affinis avis.*

SERIN de Mozambique.

Pl. enl. 364, n°. 1, le mâle ; 2, la femelle.

« Le jaune, » dit M. de Montbeillard, d'après lequel je parle de cet oiseau, » est la couleur dominante de la partie inférieure, & le brun celle » de la partie supérieure, excepté que le croupion & les couvertures du dessus de la queue » sont jaunes : ces couvertures, ainsi que celles » des ailes & leurs pennes sont bordées de blanchâtre : le même jaune & le même brun se » trouvent sur la tête, distribués par bandes alternatives. Ce *serin* est un peu plus petit que celui » des Canaries : la femelle diffère très-peu du » mâle. » *Genre XXXIII.* »

SERIN des Canaries. BRISS. *tom. III*, *pag.* 184. *Voyez* SERIN.

SERIN d'Italie. BRISS. *tom. III*, *pag.* 179. *Voyez* SERIN.

SERIN du Cap de Bonne-Espérance.

Il n'est connu que par ce que nous en apprend M. de Montbeillard. Ce sçavant a cru reconnoître trois mâles, une femelle & un jeune parmi cinq peaux d'oiseaux de cette espèce. Les mâles approchent beaucoup de la femelle du *serin verd de Provence* ; ils sont un peu plus grands ; leur bec est un peu plus gros ; leurs ailes sont mieux panachées ; les pennes de la queue sont bordées d'un jaune décidé ; ils n'ont point de jaune sur le croupion. Les femelles ont des couleurs moins vives que les mâles, & les jeunes ont des couleurs encore plus foibles que les femelles : tous ces *serins* sont panachés. Sont-ce des races qui, avec le *serin de Provence* & *d'Italie*, émanent de même souche, altérée par les climats, ou *une espèce distincte* ?

SERIN VERD de Provence. *Voyez.* SERIN.

SERRURIER. *Voyez* MÉSANGE.

SERVANT. BEL. *Voyez* BRUANT.

SIFILET OU MANUCODE A SIX FILETS.

Pl. enl. 633.

Oiseau de Paradis, *à gorge d'or. Voyage à la nouv. Guinée*, *pag.* 158, *pl.* 97.

Le *sifilet* est du genre de *l'oiseau de paradis.* M. Sonnerat l'a rapporté de la nouvelle Guinée : c'est un des plus beaux & des plus rares oiseaux de son genre ; le front est couvert en-devant de plumes fines, roides, droites & noires ; en avançant au-dessus des yeux, ces plumes, qui conservent la même forme, deviennent un peu plus longues, & sont mi-parties de noir & de blanc, d'où il résulte un gris-perlé très-brillant : ces plumes forment une huppe peu élevée, terminée en pointe ; le reste de la tête est d'un noir de velours : au bas de la tête, en-arrière, brille un demi-collier, composé d'un double rang de plumes larges, lisses, disposées en écailles, comme celles qui couvrent la gorge des *colibris* : ces plumes sont couleur d'acier poli, & suivant l'effet de la lumière, le collier change en violet à reflets rouges, en verd-

d'émeraude & en couleur de cuivre de rosette : tout le dessus du corps, les couvertures du dessus des ailes, leurs pennes & celles de la queue sont d'un noir de velours, & au toucher les plumes en ont la douceur & le moëlleux ; la gorge, tout le devant du cou, le haut de la poitrine sont couverts de plumes courtes, arrangées comme des écailles ; elles forment une plaque qui, vue en face, est d'un or pur, de côté, d'un or verd-d'émeraude : trois longs brins, dégarnis de barbes, noirs, semblables à des crins, terminés par un petit épanouissement de barbes noires, naissent derrière les yeux, de l'avant du méat auditif, & s'étendent aux trois-quarts de la longueur du corps : de dessous les ailes sortent des plumes fort longues, à demi-décomposées & noires ; elles forment de chaque côté une touffe, dont une partie couvre le ventre & l'autre le bas du dos, le croupion & le commencement de la queue ; le bec est noir. J'ignore la couleur des pieds ; toutes les peaux qu'on a apportées jusqu'à présent, étant mutilées à cet égard ; mais quant aux ailes, qu'on n'avoit pas vues, je les ai décrites d'après un individu auquel elles avoient été conservées, & qui est placé dans ma collection. Le *sifilet* ne paroît pas être plus gros qu'un *merle* ; mais le luxe de ses plumes lui donne une grosseur apparente d'un tiers au moins plus considérable.

Il y avoit deux *sifilets* dans la boëte où étoit renfermé celui qui fait partie de ma collection : ces oiseaux avoient été donnés par un pilote Hollandois à un patron de barque Génois. Suivant un écrit contenu dans la boëte où les deux *sifilets* étoient renfermés, l'un étoit mâle & l'autre femelle. Il y en avoit un en effet plus petit, & qui n'avoit point de *filets* aux deux côtés de la tête ; mais d'ailleurs les deux peaux étoient parfaitement semblables. Si la note étoit exacte, si l'une des deux peaux ne manquoit pas de *filets*, parce qu'ils avoient été arrachés, la femelle est plus petite dans cette espèce que le mâle, & elle n'a point les filets qui distinguent celui-ci ; mais ce qui me feroit regarder cette note comme *apocryphe*, c'est qu'elle étoit écrite en françois, qui n'est la langue ni de l'un ni de l'autre patron qui avoient eu les peaux en leur possession. Le premier pouvoit, il est vrai, les avoir reçues d'un François. Une autre raison de former encore des doutes sur le contenu de la note, c'est qu'elle portoit que ces oiseaux sont très-estimés dans l'Inde, qu'ils y ont un prix très-considérable, dû à la propriété qu'on leur attribue, de garantir de la foudre. Or, ces peaux sont très-rares & peu connues dans l'Inde ; il n'y a que les voyageurs qui fréquentent la nouvelle Guinée ou les Moluques, qui en rapportent, & jusqu'à présent ils n'ont pas parlé de la prétendue propriété, attribuée dans l'Inde, aux peaux des *sifilets*, suivant la note qui y étoit jointe.

Les trois filets saillans de chaque côté de la tête, sont trois des plumes qui couvrent le *méat auditif*, prolongées excessivement, & bien plus longues qu'elles n'ont coutume de l'être.

SIFLASSON. *Voyez* Bécasseau.

SIFLEUR.

Baltimore vend. Briss. *tom. II*, *pag.* 113, *pl. X*, *fig.* 2, *genre XIX.*

Sifleur est le nom que les Habitans de Saint-Domingue donnent à un oiseau du genre du *troupiale*, & de la grosseur du *pinson*. Ce nom désigne assez que son chant ou son cri est une sorte de sifflement : la tête, la gorge, le cou & le haut du dos sont d'un brun-olivatre ; la même couleur s'étend sur la poitrine & s'y confond avec une teinte de roux ; le bas du dos ; le ventre, les côtés sont d'un verd-d'olive ; le bord de l'aile est jaune ; ses grandes couvertures en-dessus sont brunes, bordées de jaunâtre ; les pennes des ailes sont brunes, bordées d'olivâtre du côté extérieur, & de blanchâtre du côté intérieur ; la queue est d'une couleur olivâtre, rembrunie en-dessus ; le bec est couleur de corne ; les pieds & les ongles sont gris.

Siffleur. *Voyez* Bouvreuil.

SILLER. (*fauc.*) C'est joindre les paupières d'un oiseau de proie, par le moyen d'un fil qu'on passe de l'une à l'autre, pour l'empêcher de voir & de s'agiter. Cette opération se pratique quelquefois par raport à certains oiseaux de proie *hagards*, nouvellement pris, dont le caractère est dur, ombrageux & sauvage. *Voyez* Fauconnerie, manière de prendre les Oiseaux.

SINCIALO (le).

Perruche. Pl. enl. 550.

Briss. *tom. IV*, *pag.* 319, *genre LIII.*

Perroquet verd à la longue queue. Bel. *hist. nat. des oiss. pag.* 298.

Perroquet verd, ou à la longue queue. Bel. *port. d'oiss. pag.* 73, *fig. ibid.*

Sincialo est le nom qu'on donne à Saint-Domingue à l'oiseau que nous connoissons sous celui de *perruche*. Le *sincialo* est de la famille ou section des *perroquets* du nouveau continent, que M. le comte de Buffon appelle *perriches à queue longue & inégalement étagée.*

Il n'est pas tout-à-fait aussi gros qu'un *merle*. Sa longueur est d'un peu plus d'un pied, du bout du bec à celui de la queue ; son vol de seize pouces & demi, & ses ailes pliées s'étendent au tiers de la longueur de la queue ; tout son plumage est d'un verd-clair, tirant un peu sur le jaune ; les deux pennes du milieu de la queue dépassent les latérales les plus proches, de près de deux pouces, & elles sont à leur extrêmité d'un verd-bleu, qui tire d'autant plus sur cette dernière couleur qu'on approche davantage de leur bout ; une peau nue, couleur de chair, entoure les yeux ; l'iris est d'un bel orangé ; le demi-bec supérieur est rouge à son origine, & sa courbure est noire ; le demi bec inférieur est tout entier de cette dernière couleur ; les pieds & les ongles sont de couleur de chair-pâle.

Les *sincialos* se trouvent aux Antilles & dans

les différentes contrées de l'Amérique, où ils éprouvent un degré de chaleur suffisant; ils volent en bandes nombreuses, se perchent sur les arbres les plus élevés & les plus touffus; ils y font grand bruit, car ce sont des oiseaux très-criards; ils sont sur-tout attirés par la maturité des graines du *bois d'inde*. Cet aliment leur fait prendre beaucoup de graisse, & passe pour communiquer à leur chair un bon goût: ces oiseaux sont alors très-bons à manger.

Le *fincialo* s'apprivoise aisément; il apprend bien à parler; il contrefait facilement la voix ou le cri des animaux qu'il est à portée d'entendre; mais il a autant qu'aucune autre espèce de *perroquet*, le défaut d'être criard & destructeur.

La *perruche* ou *perrique* de la Guadeloupe, indiquée par Labat, *tom. II*, *pag.* 218, *voyage aux îles de l'Amérique*, est une variété du *fincialo*, qui ne diffère que par quelques petites plumes rouges répandues sur la tête, & parce qu'elle a le bec blanc; cependant M. Brisson, *tom. IV*, *pag.* 330, la décrivant sous le nom de *perruche de la Guadeloupe*, la compare, pour la grosseur, à un *poulet* de moyenne taille; mais il n'a point vu cette *perruche*, & il l'a confondue avec *L'aiuru catinga* de Marcgrave qui est un *crick*. Cette remarque est de M. le comte de Buffon.

SINSIGNOTTE. *Voyez* ALOUETTE-PIPI.

SINSIGNOTTE (grande). *Voyez* ROUSSELINE.

SIRLI du Cap de Bonne-Espérance.

Pl. enl. 712.

C'est à M. de Montbeillard qu'on doit la connoissance de cet oiseau: « S'il semble, dit-il, » s'éloigner du genre des *alouettes* par la couleur » de son bec, il s'en rapproche beaucoup par » la longueur de son éperon, c'est-à-dire, de » son ongle postérieur.

» Sa longueur totale est de huit pouces; il a » toute la partie supérieure variée de brun plus » ou moins foncé, de roux plus ou moins clair, » & de blanc; les couvertures des ailes, leurs » pennes & celles de la queue brunes, bordées » de blanchâtre, quelques-unes ayant une » double bordure, l'une blanchâtre & l'autre » rousseâtre; toute la partie inférieure du corps » blanchâtre, semée de taches noirâtres; le bec » est noir & les pieds sont bruns ».

Le *sirli* n'a que l'extrêmité du bec un peu courbée, suivant la planche qui le représente, & cet oiseau me paroît évidemment une *alouette*, ainsi que M. de Montbeillard en a jugé. *Genre XXXIX.*

SISERRE. BEL. *port. d'oif. pag.* 82. *V.* DRAINE.

SISELLE. *Voyez* GRIVE.

SITTELLE ou TORCHEPOT.

Torchepot. BRISS. *tom. III*, *pag.* 588, *pl. XXIX*, *fig.* 3, *genre XLII.*

Pl. enl. 623, *fig.* 1.

Torchepot. BEL. *Hist. nat. des oif. p.* 304, *fig. ibid.*

Grimpereau, *torchepot.* BEL. *port. d'oif. pag.* 75.

Sitta en Latin:

Picco, *picchio* en Italien:

Megt-specht, *nussz-haer*, &c. en Allemand:

Noet-waecka, *noet-wecka*, *noet-packa* en Suédois:

Nut-hatch, *nut-jobber* en Anglois:

Macon, *pic-macon* en Lorraine:

Peree-pot en Normandie:

Grimpard en Picardie:

Planot en Dauphiné.

M. de Montbeillard donne le nom de *sittelle* aux oiseaux vulgairement connus sous celui de *torchepot*; cette dénomination nouvelle, dérivée de celle que ces oiseaux ont en Grec & en Latin, rappelle leur ancien nom, & M. de Montbeillard bannit une expression en quelque sorte barbare.

Les *sittelles* composent le XLII[e] genre de la méthode que nous suivons; leurs caractères sont:

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière, les deux doigts internes séparés environ jusqu'à leur origine, & le doigt extérieur uni avec celui du milieu depuis son origine jusqu'à la première articulation; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon:

Le bec en forme de coin.

Les *sittelles* ressemblent aux *pics* par la forme du bec, mais elles en diffèrent par celle des pieds, & celle de la queue conformés de même que les pieds & la queue de la plupart des oiseaux.

Elles ont cependant l'habitude de grimper le long des arbres & d'en frapper le tronc & les branches à coups de bec, ce qui établit encore un raport entre elle & les *pics*; elles ressemblent aussi aux *mésanges*, en ce qu'elles percent les noix, les noisettes, &c. pour en tirer l'amande, & enfin aux *grimpereaux* & aux *pics*, & par l'habitude de gravir le long des arbres, & parce qu'elles y cherchent des insectes & des vers qui leur servent de nourriture.

Les oiseaux de ce genre se trouvent dans l'ancien & le nouveau continent, ils y sont même si semblables, qu'ils ne paroissent avoir été que très-peu altérés par la diversité des climats, ensorte qu'on pourroit imaginer qu'il n'y a qu'une espèce de *sittelle*. C'est pourquoi nous nous conformerons à la méthode qu'a suivie M. de Montbeillard, & après avoir fait connoitre la *sittelle* qui se trouve en France, nous parlerons des étrangères, en observant seulement les différences qui les distinguent.

Notre *sittelle* est à-peu-près de la grosseur de l'*alouette*; sa longueur est de près de six pouces; son vol de neuf, & ses ailes pliées passent un peu les trois quarts de la longueur de sa queue. Le dessus de la tête & du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus de la queue & les petites du dessus des ailes sont cendrées; la gorge & les joues sont blanchâtres; le devant du cou, la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes sont d'un roux-clair; les couvertures du dessous de la queue sont marron, terminées de blanchâtre; une bande noire passe sur les joues, dans la ligne où l'œil est placé, & va joindre de

petites plumes aussi noires & roides qui couvrent les narines : les grandes couvertures des ailes sont brunes, bordées de cendré ; les grandes pennes des ailes sont brunes, & la seconde, la troisième & la quatrième sont bordées du côté extérieur de gris-blanc dans la première moitié de leur longueur ; les moyennes pennes sont cendrées en-dehors, brunes en-dedans, & bordées de blanchâtre de ce même côté : la queue est composée de douze pennes, dont les deux du milieu sont cendrées ; les latérales sont noires à leur origine, & ensuite, à prendre plus haut ou plus bas, elles sont mi-parties de blanc & de cendré, ou elles en sont variées sur l'un ou l'autre côté ; le bec est cendré ; les pieds & les ongles sont gris.

La *sittelle* ne vit que dans les bois où elle se tient seule sans se mêler avec d'autres oiseaux, ni même avec ceux de son espèce ; cependant enfermée dans une volière, elle ne cherche point à nuire aux autres oiseaux. On a remarqué qu'alors elle aime à se retirer dans des trous, si elle en peut trouver, & qu'à leur défaut elle se tapit dans l'auge à la graine pour y passer la nuit ; habitude d'où l'on peut inférer qu'elle ne dort pas sur les arbres, mais qu'elle se retire la nuit dans des trous ; lorsqu'elle est obligée de se percher en volière, elle se suspend souvent par les pieds, ou elle se pose de côté, & jamais à la manière ordinaire des autres volatils.

Le mâle n'a point de chant, mais un cri de rappel pour inviter sa femelle ; on prétend qu'elle est lente à s'y rendre : une fois réunis, ils établissent leur nid dans un trou d'arbre tout fait, ou ils en creusent un eux-mêmes : si le trou qui se présente est trop grand, ils le rétrécissent avec de la terre détrempée, ce qui a fait nommer cet oiseau *torchepot*.

La ponte est de cinq à sept œufs d'un blancsale, pointillés de roussâtre : le fond du nid est garni de mousse & de bois vermoulu.

La femelle est, dit-on, si attachée à couver, qu'elle ne se lève pas pour aller chercher de la nourriture, & qu'elle ne vit que de ce que lui apporte le mâle attentif à remplir ce devoir : ce qui suppose qu'elle n'a pas besoin de boire, contre ce qui est ordinaire aux oiseaux qui couvent, que cet acte rend très-altérés, puisqu'on les voit boire avec avidité : on veut aussi qu'elle se laisse prendre & maltraiter de toute manière sur les œufs, plutôt que de les quitter ; ces faits n'ont-ils pas besoin d'être confirmés ? Cependant après ce grand attachement, aussi-tôt que les petits peuvent se suffire, chaque membre de la famille se sépare pour vivre isolé.

Les *sittelles* que les auteurs ont regardées comme autant d'espèces distinctes & que nous ne considérons que comme des variétés de l'espèce que nous venons de décrire sont :

1°. La *petite sittelle* :

Petit torchepot. Briss. *tom. III*, *pag.* 592.

Cette variété ne diffère que parce qu'elle est plus petite ; d'ailleurs, c'est exactement le même oiseau que le précédent : on ne connoit cette *petite sittelle* que par la description de Belon, qui l'appelle *seconde espèce de torchepot*, *Hist. nat. des oiseaux.* *pag.* 305.

2°. *Sittelle* de Canada.

Torchepot de Canada. *Pl. enl.* 623, *fig.* 2.

Briss. *tom. III*, *pag.* 592, *pl. XXIX*, *fig.* 4.

Elle ne diffère de notre *sittelle*, qu'en ce qu'elle est beaucoup plus petite ; que la bande transversale qui passe au-dessus de l'œil sur chaque joue est blanche, & par quelques foibles nuances dans le plumage. Cette *sittelle* se trouve aussi à la Louisiane, & il suffit de la mettre à côté de la nôtre pour être convaincu que ce n'est qu'une variété.

3°. *Sittelle à huppe noire.*

Torchepot de la Jamaïque. Briss. *tom. III*, *pag.* 594.

Celle-ci est à-peu-près de la grandeur de la nôtre ; elle a le sommet de la tête noir sans bande transversale au-dessus des yeux, & les plumes de la queue sont coupées vers leur bout par des lignes transversales blanches ; le dessous du corps est blanchâtre, mais le dessus est coloré comme dans notre *sittelle*, & la manière de vivre est la même. Celle-ci cependant est si peu méfiante qu'elle se laisse approcher jusqu'à pouvoir la tuer à coups de bâtons, ce qui l'a fait nommer par les Anglois de la Jamaïque, *oiseau fou.*

4°. *Petite sittelle à huppe noire.*

Petit torchepot de la Jamaïque. Briss. *tom. III*, *pag.* 596.

Nulle autre différence entre celle-ci & la précédente, qu'en ce que la première est beaucoup plus grosse : & comme Belon a observé la même variété dans la taille, relativement à notre *sittelle*, c'est une preuve de plus que celle de la Jamaïque est la même que la nôtre.

3°. La *sittelle à tête noire.*

Torchepot de la Caroline. Briss. *tom. III*, *p.* 596.

Un peu plus petite que notre *sittelle*, celle-ci a le dessus de la tête & du cou noirs, le dessous du corps blanchâtre, les pennes latérales de la queue variées de noir & de blanc, & le dessus du corps cendré. N'est-il pas évident que c'est une légère variété de la *sittelle* de Canada, & que toutes deux en sont une de la nôtre ?

6°. *Petite sittelle à tête brune.*

Petit torchepot de la Caroline. Briss. *tom. III*, *pag.* 585.

Cette *sittelle* n'a que quatre pouces de long ; le dessus de la tête & du cou sont bruns ; il y a sur le derrière de la tête une tache blanche ; le dessus du corps est cendré ; le dessous est d'un blancsale ; les couvertures du dessus des ailes sont brunes, ainsi que les pennes ; celles de la queue sont noires & les deux du milieu sont cendrées.

Quoique cette *sittelle* ait plus de traits qui lui sont particuliers que n'en ont les précédentes, nous n'en pensons pas moins qu'elle n'est qu'une variété, &

comme on la trouve à la Caroline, ainsi que celle dont la description précède, c'est une chose à remarquer, que par-tout où on a observé la *sittelle*, on en a trouvé une grande & une petite race, ce qui est une forte induction que l'espece est la même sous tous les climats.

SITTELLE (petite). *Voyez* SITTELLE, n° 1.

SITTELLE (grande) A BEC CROCHU.

Cette *sittelle* diffère de toutes les autres par sa taille qui est plus grande; par son bec, qui est plus crochu à l'extrêmité; par un trait orangé qui borde les pennes des ailes & de la queue; elle a environ sept pouces de long: on la trouve à la Jamaïque. Est-ce une espèce ou une variété? *Genre XLII.*

SITTELLE A HUPPE NOIRE. *Voyez* SITTELLE, n°. 3.

SITTELLE (petite) A HUPPE NOIRE. *Voyez* SITTELLE, n°. 4.

SITTELLE A TÊTE NOIRE. *Voyez* SITTELLE, n°. 5.

SITTELLE (petite) A TÊTE BRUNE. *Voyez* SITTELLE, n°. 6.

SITTELLE du Canada. *Voyez* SITTELLE, n°. 2.

SITTELLE GRIVELÉE.

Celle-ci paroit constituer une espèce à part. Sa longueur est d'environ six pouces. « Elle a le » dessus de la tête & du corps d'un cendré-obscur; » les couvertures supérieures des ailes de cette » même couleur, mais terminées de blanc; la » gorge blanche; la poitrine & tout le dessous du » corps d'un cendré moins foncé que le dessus, » avec des traits blancs sur la poitrine & les » côtés, ce qui forme une espèce de grivelure; » le bec & les pieds bruns ».

On la trouve dans la Guiane Hollandoise.

La description est copiée de M. de Montbeillard. *Genre XLII.*

SIZERIN.

Petite linotte de vignes. Pl. enl. 151, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 138, *genre XXXIII.*

M. Brisson regarde cet oiseau comme ayant plus de raport avec la *linotte* qu'avec aucune autre espèce: Gesner, M. de Montbeillard & le docteur Lottinger, très-bon observateur, lui en trouvent davantage avec le *tarin*; Aldrovande le rapporte au *chardonneret*. Au milieu de ces différentes opinions je n'en embrasse aucune, ne connoissant le *sizerin* que par les descriptions qu'on en a faites; mais quels que soient les divers sentimens à son égard, cela ne change rien à ses caractères essentiels & génériques; c'est un oiseau qui a les raports principaux qui conviennent au *moineau*; qui est du même genre, & qui par une conformation particulière du bec & de l'ensemble de tout le corps ressemble plus à la *linotte*, au *tarin* ou au *chardonneret*, qu'aux autres petits oiseaux; il est ordinaire dans ces raports indécis que les avis varient, parce que tout le monde ne voit pas les objets de la même manière, & que chacun les envisage à sa façon, les uns les comparant sous un point de vue, les autres sous un autre.

Le *sizerin* est un peu plus petit que la *linotte*: il a le sommet de la tête d'un beau rouge; le reste de la tête, le dessus du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue, les plumes scapulaires & les côtés, variés de gris-rousseâtre & de brun; de chaque côté de la tête entre l'œil & le bec une tache brune; une autre tache de la même couleur & plus large sous la gorge; la poitrine, le haut du ventre rouges; le devant du cou, le bas ventre, les jambes, les couvertures du dessous de la queue d'un blanc rousseâtre; les couvertures du dessus des ailes brunes, bordées de roux-clair; les pennes des ailes & de la queue brunes, bordées de gris-blanc; le bec jaunâtre, brun à sa pointe; les pieds de cette dernière couleur & les ongles noirâtres.

La femelle n'a point de rouge à la poitrine ni au ventre, & celui du sommet de la tête est moins vif.

Le *sizerin* est de passage, mais ses émigrations n'ont pas lieu tous les ans, elles ne sont pas régulières; on ne le voit en France que tous les cinq, six, quelquefois sept ans; il se plait, suivant M. Linné, dans les lieux humides plantés d'aulnes; il pousse ses excursions fort avant vers le Nord; il arrive dans nos provinces en grandes troupes, se répand dans les bois, se tient souvent sur les chênes, y grimpe comme les *mésanges*, & comme elles il se balance à l'extrêmité des petites branches. M. Frisch assure qu'il passe en Allemagne en octobre & novembre, & qu'il repasse en février; cette marche régulière indique une émigration annuelle dont les termes nous sont inconnus, & c'est sans doute quand quelque cause en interrompt le cours, que les *sizerins* arrivent dans les lieux où on ne les voit que par intervalles; tels peuvent être un froid extraordinaire, une disette inattendue dans les lieux qu'ils ont coutume de fréquenter; tel aussi peut être un vent qui les contrarie constamment, avec force & tenue dans leurs voyages, car les oiseaux peuvent être comparés à des vaisseaux, leurs troupes au moment du passage, à une flotte à la voile, que les vents forcent de relâcher à des endroits qui n'étoient pas le lieu de sa destination.

SMIRRING.

Poule-sultane rousse. BRISS. *tom. V*, *pag.* 534, *genre LXXXVII.*

Smirring ou *schmirring*, est le nom Allemand d'un oiseau d'eau, décrit d'abord par Gesner & depuis par un grand nombre d'auteurs. Son front est couvert d'une membrane nue, épaisse, d'un jaune-pâle; le reste du dessus de la tête, le cou & le dessus du corps, sont d'un roux varié de taches noirâtres; les joues, la gorge & le dessous du corps sont blancs; les couvertures du dessus des ailes sont rousses, tachetées de noirâtre & de cendré-brun, & bordées au haut d'un rouge de

brique ; les plus proches du corps sont blanches ; les pennes des ailes sont noires ; celles de la queue sont rousses, tachetées de noirâtre ; les paupières sont jaunes ; le bec est jaunâtre, noir à sa pointe ; le bas des jambes & les pieds sont d'un jaune-pâle ; les ongles sont noirâtres. Le *smirring* se trouve en Allemagne.

SOCO (le).

Héron huppé de Cayenne. BRISS. *tom. V*, *pag.* 400, *genre LXXXI.*

Soco est le nom générique des *hérons* au Brésil, & M. le comte de Buffon l'applique en particulier à cette espèce qui est une des plus grandes.

Le *soco* est plus gros que notre *héron* : sa longueur est d'un peu plus de trois pieds, son vol de cinq pieds, & ses ailes pliées s'étendent jusqu'au bout de sa queue : il a le dessus de la tête cendré, les côtés noirs ; une huppe derrière la tête, composée de plumes longues & étroites, de couleur cendrée ; une peau nue de la même teinte couvre l'espace qui est entre le bec & l'œil ; les joues, la gorge, le cou, sont d'un beau blanc ; il y a sur le bas & le devant du cou de chaque côté des mouchetures noirâtres ; de longues & flexibles plumes blanches pendent du bas du cou sur le haut de la poitrine ; le dos, le croupion, & le dessous du corps sont d'un cendré-clair ; les pennes des ailes sont cendrées, & celles de la queue sont de la même couleur, mais plus claire ; le bec est d'un jaune-verdâtre ; le bas des jambes & les pieds sont cendrés ; les ongles bruns.

J'ai vu un assez grand nombre de peaux de ces *hérons* qui avoient été envoyées de la Guiane ; il y avoit d'assez grandes différences dans les dimensions ; il ne me paroît pas que M. Brisson, dont j'ai suivi les mesures, les ait prises sur une des plus grandes peaux ; cependant en les mettant à côté de notre *héron huppé*, je n'ai pas trouvé de différences assez marquées pour croire que ce soit une espèce distincte ; c'est, ce me semble, la même, un peu changée par le climat, aggrandie par une nourriture plus abondante dans un pays couvert de lacs, d'eaux stagnantes & de larges fleuves.

SOLITAIRE (le).

Cet oiseau est fort peu connu ; M. le comte de Buffon, duquel j'emprunte ce que l'on en peut dire, après avoir comparé les relations des voyageurs, lui trouve beaucoup de raports avec le *dronte*, & ne décide pas cependant si c'est le même oiseau ou une espèce différente.

Les faits principaux se réduisent aux suivans.

Le *solitaire* se trouve à l'île Rodrigue : c'est un très-gros oiseau ; il y a des mâles qui pesent jusqu'à quarante-cinq livres ; leur plumage est mêlé de gris & de brun, & celui des femelles de brun & de jaune ; celles-ci ont au-dessus du bec une sorte de bandeau, & les plumes des côtés de la poitrine se renflent en deux touffes blanches, qui ont une ressemblance éloignée avec le sein d'une femme.

Le *solitaire* a les ailes trop courtes pour voler ; mais elles se terminent en une espèce de bouton caché sous les plumes, dont il se sert pour sa défense, & qui rendent ses coups d'aile plus dangereux ; quand il agite ses ailes, ce bouton produit dans l'air un sifflement qui lui tient lieu de cri de rappel vis-à-vis de sa femelle, & qui s'entend de deux cens pas.

Ces oiseaux se tiennent ordinairement seuls ; ils se retirent dans les lieux déserts pour faire leur ponte ; ils construisent leur nid de feuilles de palmier accumulées ; la femelle ne pond qu'un œuf, & le mâle couve alternativement avec elle ; l'incubation dure sept semaines ; pendant qu'elle a lieu & durant l'éducation du petit, le père & la mère ne souffrent l'approche d'aucun oiseau de leur espèce ; après l'éducation du jeune, le mâle & la femelle continuent de demeurer attachés l'un à l'autre ; on prend difficilement ces oiseaux dans les bois, où ils peuvent se cacher, mais on les attrape aisément en plaine ; ils répandent, dit-on, des larmes en se voyant pris, & ils refusent toute nourriture.

Il semble, après les détails qu'on vient de lire, qu'on ne puisse pas douter de l'existence de cet oiseau. Mais ces détails sont dus à des voyageurs ; comment se fait-il que depuis que des observateurs parcourent les mêmes pays & qu'ils y font des collections, aucun n'ait trouvé un oiseau qu'on puisse raporter au *solitaire ?* L'espèce a été, dit-on, détruite : dans une île bornée & entièrement défrichée, à la bonne heure ; mais l'île Rodrigue & celle de Bourbon, où l'on prétend aussi que se trouve le *solitaire*, sont-elles défrichées en entier, n'y a-t-il plus de bois où ces oiseaux aient rencontré une retraite ? Que de raisons de douter de leur existence ! *Voyez* DRONTE.

SOLITAIRE. BRISS. *tom. II*, *pag.* 268. *Voyez* MERLE SOLITAIRE.

SOLITAIRE de Manille. BRISS. *tom. II*, *pag.* 270. *Voyez* MERLE SOLITAIRE de Manille.

SOLITAIRE des Philippines. BRISS. *tom. II*, *pag.* 272. *Voyez* MERLE SOLITAIRE des Philippines.

SONNEUR. *Voyez* CORACIAS HUPPÉ.

SORS (*fauc.*). C'est le nom qu'on donne en fauconnerie à un jeune oiseau, qui n'a pas encore mué & qui porte son premier *pennage* ou *plumage*. Ce terme ne s'emploie qu'à l'égard des oiseaux que l'on prend à leur passage ; on ne s'en sert pas pour les *niais* ou ceux qu'on prend dans le nid, ni pour les *branchiers* ou ceux qu'on a pris quand ils commençoient à quitter le nid & à voler de branches en branches.

SOSORÉ (le).

Petite perruche de Cayenne. Pl. enl. 56, *fig.* 2.

Sosoré est le nom *galibi* d'une espèce de *perruche commune à la Guiane ;* elle est de la section des *touis* ou *perriches à queue courte :* elle est à-peu-près de la grandeur de notre *gros-bec ;* tout son plumage est d'un beau verd ; les couvertures du

dessus de la queue sont d'un jaune-foncé ; il y a sur le bord & vers le bas de l'aile une tache de la même couleur ; le bec est couleur de chair ; l'œil est entouré d'une peau nue, blanchâtre ; les pieds & les ongles sont blancs.

Les *soforés* sont sur-tout communs vers l'Oyapoc & vers l'Amazone ; ils apprennent facilement à parler, & leur voix a quelque chose de semblable à celle d'un *polichinelle ;* ils ne cessent de causer quand ils sont instruits. *Genre LIII.*

SOUBUSE.

Pl. enl. 443, le mâle ; 480 la femelle.

Faucon à collier. BRISS. *tom. I, pag.* 345, *genre VIII.*

Sa longueur est d'un pied sept pouces, son vol de trois pieds & demi, & ses ailes s'étendent aux trois quarts de la longueur de sa queue : ces dimensions sont celles de la femelle qui est d'un tiers à-peu-près plus grande que le mâle : tous deux diffèrent dans cette espèce par le plumage : la femelle a la tête, le derrière du cou, le dos & le croupion d'un brun obscur ; une tache blanchâtre sous chaque œil ; la tête est entourée d'une espèce de collier ou plutôt de ceinture composée de plumes hérissées, brunes dans leur milieu, d'un roux blanchâtre sur les bords ; ces plumes sont étroites, oblongues & contournées comme les plumes qui entourent les yeux dans les *oiseaux de nuit ;* la gorge est brunâtre, le devant du cou, la poitrine & le ventre, sont d'un blanc rousseâtre, varié de longs traits bruns dans le sens du tuyau des plumes ; les pennes des ailes sont d'un brun-obscur du côté extérieur, & variées du côté intérieur alternativement de bandes noirâtres & de bandes d'un blanc rousseâtre ; la queue est composée de douze pennes, dont les deux du milieu sont de la couleur du dos, rayées transversalement d'une couleur plus claire, & les latérales sont variées alternativement de bandes transversales rousses & de bandes noirâtres ; l'iris est jaune ; le bec est noir ; les pieds sont d'un jaune-foncé & les ongles sont noirs.

Les auteurs s'accordent à donner à la *soubuse*, un mâle beaucoup plus petit qu'elle, mais ils ne conviennent pas des couleurs de son plumage ; suivant le plus grand nombre, le mâle de la *soubuse* est l'oiseau que nous avons décrit sous le nom d'*oiseau saint Martin*, & suivant M. le comte de Buffon, cet oiseau *saint Martin* est une espèce à part, & la *soubuse* a pour mâle un oiseau dont elle diffère, outre qu'il est beaucoup plus petit, en ce qu'il n'a pas cette espèce d'anneau ou de collier autour de la tête, que les couleurs du plumage sur le dessous du corps sont beaucoup plus claires, & que les traits oblongs qui couvrent le milieu des plumes sont d'un roux plus décidé. L'assertion de M. Buffon est fondée sur le témoignage des plus habiles fauconniers qu'il a interrogés, & ce n'est, dit-il, « qu'après mille & mille comparaisons que » nous avons cru pouvoir nous déterminer ».

La *soubuse* est un oiseau *ignoble :* elle vole bas, donne la chasse aux mulots, aux petits oiseaux, aux *pigeons* & aux *poules ;* elle s'introduit dans les colombiers, & fait beaucoup de dégats dans les basse-cours.

Cette espèce semble être fort répandue, & l'on nous a envoyé de Cayenne & de la Louisiane, plusieurs oiseaux qui ne paroissent être que des variétés de la *soubuse*.

SOMMÉES (*fauc.*). C'est une épithete par laquelle on désigne en fauconnerie que les plumes d'un oiseau ont pris leur accroissement. On dit alors, ses *pennes* ou *plumes sont sommées*.

SOUCHET (le) ou le ROUGE.

Pl. enl. 971, le mâle ; 972 la femelle.

BRISS. *tom. VI, pag.* 329, *pl. XXXII, fig.* 2.

Canard d'Amérique au grand bec. CAT. *tom. I, pag. & pl.* 96.

Le *souchet* est du genre du *canard*. Il n'est pas si gros que le *canard domestique :* sa longueur est d'un pied sept pouces, son vol de deux pieds six pouces ; il a la tête & la plus grande partie du cou d'un verd-doré ; le bas du cou & le haut de la poitrine, tantôt d'un blanc-pur, tantôt tacheté de noirâtre ; le dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue d'un noir changeant en verd ; les plumes scapulaires variées de blanc, de noirâtre, de cendré-bleu & de verd-doré ; le bas de la poitrine & le reste du dessous du corps, le plus souvent d'une couleur de marron-foncé, quelquefois blanc, varié de taches marron ; les couvertures du dessus des ailes d'un cendré tirant beaucoup sur le bleu, quelques-unes terminées de blanc qui forme une bande transversale sur l'aile ; les dix premières pennes des ailes sont brunes, les onze suivantes sont de cette même couleur du côté intérieur, & leur côté extérieur est d'un verd-doré brillant ; les trois subséquentes sont d'un verd-doré terne, & barrées de blanchâtre ; les pennes de la queue sont brunes, bordées de blanchâtre ; elles se terminent en pointe ; le bec est noir, & son élargissement vers l'extrêmité est un caractère qui suffit pour distinguer le *souchet ;* les bords de l'une & l'autre mandibule sont garnis de longues épines, ou dents semblables à celles d'un peigne ; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, sont d'un bel orangé ; les ongles gris.

La femelle a la tête, le derrière du cou, le dos & le croupion couverts de plumes brunes, bordées de rousseâtre ; le devant du cou & le dessous du corps d'un fauve tacheté de brun ; elle ressemble assez d'ailleurs au mâle, avec cette différence cependant qu'elle n'a que des couleurs beaucoup moins vives.

Les *souchets*, tant les mâles que les femelles, varient souvent dans leur plumage, ce qui dépend de l'âge & de la saison où on les observe ; les jeunes mâles n'ont pas d'aussi brillantes couleurs que les adultes ; les vieux après la ponte, changent de

plumage & perdent leurs belles couleurs en partie, excepté celles de la tête & du cou qui ne changent pas ; les jeunes femelles ſont toutes griſes la première année ; & ce ſont ces différens plumages qui ſont cauſe du peu de reſſemblance entre les *ſouchets*, ſuivant leur âge & la ſaiſon. Ils ſe nourriſſent de vers, d'inſectes & de menus coquillages qu'ils trouvent dans la vaſe ; les dentelures du bec laiſſent écouler l'eau & arrêtent les corps ſolides ; ils s'accoutument difficilement à la domeſticité, & ne ſe font point à d'autre nourriture qu'à celle à laquelle ils ſont habitués.

Je trouve dans les notes communiquées par M. Baillon à M. le comte de Buffon, que les *ſouchets* n'arrivent en Picardie qu'au mois de février, que quelques-uns nichent dans la province, que les autres paſſent plus avant au midi, & qu'il eſt très-rare d'en voir pendant l'hiver.

L'exactitude de M. Baillon eſt trop bien reconnue, pour qu'on puiſſe douter de ces obſervations par raport à la Picardie; mais il n'en eſt pas de même dans toutes nos provinces ; le *ſouchet* eſt un gibier fort eſtimé ; on ne le voit à Paris que du mois de novembre à celui d'avril, & il nous eſt aporté particulièrement des côtes de Normandie.

M. Baillon nous apprend que les *ſouchets* placent leur nid au milieu de groſſes touffes de joncs ; que la femelle pond dix à douze œufs, d'un roux un peu pâle ; que l'incubation eſt de vingt-quatre à vingt-cinq jours ; que la première robe des jeunes eſt griſe ; qu'ils prennent leurs belles couleurs à la mue, mais qu'elles n'ont tout leur éclat que la ſeconde année.

Le *ſouchet* eſt, comme gibier, le *canard* dont on fait le plus de cas ; malheureuſement il ne paroît pas que ce ſoit une eſpèce qu'on puiſſe rendre domeſtique ; ou au moins elle préſente plus de difficultés à cet égard que la plupart des autres *canards*.

Le *ſouchet du Mexique* de M. Briss. *tom. VI*, *pag.* 337, me paroît être le même oiſeau que le nôtre, & je crois cette opinion d'autant plus fondée, que j'ai reçu de la Louiſiane un grand nombre de peaux du *ſouchet*, parmi leſquelles j'ai remarqué les mêmes variétés qu'on obſerve entre les *ſouchets* dans nos contrées.

Souchet du Mexique. Briss. *tom. VI*, *pag.* 337. *Voyez* Souchet.

SOUCI. *Voyez* Roitelet.

Souci de Penſilvanie. *Voyez* Roitelet.

SOUI.

Soui ou *petit tinamou* de Cayenne. *Pl. enl.* 829.

Perdrix cul-rond à Cayenne.

C'eſt un des oiſeaux d'Amérique, qu'on a très-mal-à-propos nommé *perdrix*, que les ſauvages [illegible] appellent *tinamous*, & auxquels M. [illegible] Buffon a conſervé ce nom. *Voyez* Ti-[illegible]

[illegible] plus gros que notre *caille* ; il a le deſſus & le derrière de la tête noir ; la gorge blanche ; le derrière du cou & tout le deſſus du corps d'un brun ondé d'un peu de noir ; le devant du cou, le deſſous du corps & la queue d'un brun-rouſſeâtre ; les grandes pennes des ailes d'un brun-noirâtre, les moyennes & leurs couvertures brunes, bordées de rouſſeâtre ; le bec & les pieds gris-bruns.

Le *ſoui* niche ſur les branches les plus baſſes des arbriſſeaux ; la femelle pond cinq à ſix œufs, ils ſont tout blancs. Les *ſouis* quittent quelquefois les bois, d'où les autres *tinamous* ne ſortent jamais ; ils fréquentent les halliers ou les champs anciennement défrichés, & même ils s'approchent des lieux habités. Ils paſſent, comme les autres oiſeaux de leur genre, pour un très-bon gibier. On les trouve à la Guyane.

Soui-manga.

C'eſt le nom que les habitans de Madagaſcar donnent à une très-belle eſpèce de *grimpereau*. M. de Montbeillard a généraliſé cette dénomination & l'a appliquée aux *grimpereaux* de l'ancien continent, en laiſſant cependant le nom de *grimpereau* aux deux eſpèces qui ſe trouvent en Europe, & qui ſont le *grimpereau* proprement dit, & le *grimpereau de muraille*. Ce genre étant très-chargé, la diviſion qu'en fait M. de Montbeillard faciliteroit l'étude, s'il nous avoit indiqué des caractères ſenſibles auxquels on reconnût les *ſouis-mangas*, on les diſtinguât des *grimpereaux* d'Europe & des *guits-guits*, qui ſont, ſuivant ſa nomenclature, les *grimpereaux* du nouveau continent. Les *ſouis-mangas* ſont dans l'ordre méthodique, du même genre que les *grimpereaux*, ou du XLIII[e] genre. *Voyez* par raport aux caractères le mot Grimpereau.

Soui-manga.

Grimpereau violet de Madagaſcar. Briss. *tom. III*, *pag.* 638, *pl. XXXII*, *fig.* 2, le mâle ; 3, la femelle.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *roitelet* ; ſa longueur eſt d'environ quatre pouces ; il a la tête, la gorge, le cou, le haut du dos, les plumes ſcapulaires & les petites couvertures du deſſus des ailes d'un verd-brillant, changeant en violet, ſelon la projection de la lumière ; le bas du dos, le croupion, les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un brun-olivâtre ; la poitrine eſt brune, & il y a à ſa partie ſupérieure deux bandes tranſverſales qui la ſéparent d'avec le cou : la première eſt d'un brun-violet & l'inférieure eſt marron ; le ventre & les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un jaune-pâle : il y a ſur chaque côté au-deſſous du pli de l'aile une tache jaune ; les côtés & les jambes ſont olivâtres ; les grandes couvertures du deſſus des ailes ſont brunes, bordées d'olivâtre ; les pennes des ailes ſont colorées & bordées de même ; celles de la queue ſont noires, bordées de verd ; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

La femelle, un peu plus petite que le mâle, a tout

tout le deſſus du corps d'un brun-olivâtre, & le deſſous d'un jaune mêlé d'olivâtre. On le trouve à Madagaſcar.

M. de Montbeillard rapporte à l'eſpèce précédente, comme variété, un *ſoui-manga* de l'ile de Luçon, dont le deſſus du corps eſt d'un verd-foncé avec des reflets bleus & violets; le deſſous gris-olivâtre; le cou & la poitrine couleur d'acier poli, changeant en verd, bleu & violet; les pennes des ailes & de la queue ſont brunes: des bandes tranſverſales, étroites, lui forment comme quatre colliers; l'inférieur, violet-noirâtre; le ſuivant, marron; le troiſième brun, & le dernier, jaune.

SOUI-MANGA A COLLIER.

Grimpereau du Cap de Bonne-Eſpérance. *Pl. enl.* 246, *fig.* 3.

Grimpereau à collier du Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. *tom. III*, *pag.* 643, *pl. XXXII*, *fig.* 1, *genre XLIII.*

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *roitelet*; la tête, le cou, le deſſus du corps ſont d'un verd qui jette des reflets couleur de cuivre de roſette; la poitrine eſt d'un beau rouge: entre cette couleur & celle qui brille ſur le cou, eſt interpoſée une bande tranſverſale ou un collier d'un bleu d'acier poli, changeant en verd; le ventre, les jambes, les côtés ſont gris; les pennes des ailes ſont d'un gris-brun; les dix pennes intermédiaires de la queue ſont d'un noir brillant, terminées de gris, & bordées, du côté extérieur, de verd-doré; la plus extérieure de chaque côté, eſt griſe du côté extérieur, noire du côté intérieur & terminée de gris; le bec eſt noirâtre; les pieds & les ongles ſont noirs.

M. de Montbeillard propoſe, mais comme une choſe, dont il doute lui-même, & qu'il laiſſe au temps & à l'obſervation à décider, de regarder le *grimpereau*, décrit par M. Briſſon, *tom. III*, *pag.* 618, ſous le nom de *grimpereau du Cap de Bonne-Eſpérance*, comme la femelle du *ſoui-manga à collier*; & il propoſe, avec la même circonſpection, de regarder comme la femelle de quelque variété du *ſoui-manga à collier*, le *grimpereau* décrit par le même auteur, *tom. III*, *p.* 613, ſous le nom de *grimpereau des Philippines*, repréſenté, *pl. enl.* 376, *fig.* 1.

Il me paroît, comme à M. de Montbeillard, bien probable que ces oiſeaux à plumage terne, dans un genre où les mâles ſont ſi riches en couleurs, ne ſont que des femelles; & en les décrivant en cet endroit, pour nous conformer à la nomenclature que nous avons ſuivie juſqu'à préſent, nous nous ferons un devoir d'imiter les doutes de M. de Montbeillard, relativement aux eſpèces auxquelles ces femelles peuvent appartenir. La première eſt à-peu-près de la groſſeur du *roitelet*; ſa tête, le derrière du cou, le deſſus du corps ſont d'un gris-brun; cette même nuance, mais fort éclaircie, s'étend ſur toutes les parties inférieures; les pennes des ailes ſont brunes, bordées de gris; celles de la queue ſont noirâtres, bordées de gris-brun; le bec, les pieds & les ongles ſont noirâtres. M. Briſſon, qui a le premier décrit ce *grimpereau*, le regarde lui-même comme une femelle dont le mâle lui eſt inconnu.

L'autre femelle eſt un peu plus groſſe que la précédente; toutes les parties ſupérieures ſont d'un gris-brun tirant ſur le verdâtre; tout le deſſous du corps eſt d'un blanc lavé d'une foible teinte de jaune; les pennes des aîles ſont brunes, celles de la queue ſont noirâtres, terminées de blanc, excepté les deux du milieu qui ſont noires, bordées d'un filet verd-doré-obſcur; le bec, les pieds & les ongles ſont noirs.

Il eſt, comme nous l'avons déjà obſervé, très-probable que ces *ſouis-mangas* à plumage terne, ſont des femelles; on peut auſſi ſoupçonner que ce ſont des jeunes mâles, ſur-tout lorſqu'on apperçoit quelque trait brillant ſur leur plumage; mais d'écrire & attendre, comme M. de Montbeillard le propoſe, que le temps & l'obſervation nous inſtruiſent, eſt le parti le plus prudent.

SOUI-MANGA A LONGUE QUEUE ET A CAPUCHON VIOLET.

Petit grimpereau à longue queue du Cap de Bonne-Eſpérance. BRISS. *tom. III*, *pag.* 649, *pl. XXXIII*; *fig.* 6, *genre XLIII.*

Pl. enl. 670, *fig.* 2.

M. de Montbeillard fait une ſection à part de trois *ſouis-mangas*, qui ont deux longues plumes à la queue.

Celui de cet article eſt à-peu-près de la groſſeur de notre *grimpereau*; le nom de *petit* ne lui convient que parce qu'il a les deux pennes de la queue plus courtes que les deux autres oiſeaux de la même ſection: la tête, la gorge, le cou, le haut du dos, les plumes ſcapulaires, les petites couvertures du deſſus des ailes ſont d'un violet brillant; le bas du dos, le croupion & les couvertures du deſſus de la queue ſont d'un brun-olivâtre; les côtés ſont de cette dernière couleur, mêlée d'orangé; les grandes couvertures du deſſus des ailes, leurs pennes & celles de la queue ſont brunes, bordées en dehors d'olivâtre; les deux pennes du milieu de la queue ſont étroites & dépaſſent les latérales d'un pouce; le bec, les pieds & les ongles ſont noirâtres.

SOUI-MANGA de l'ile de Bourbon.

Grimpereau de l'ile de Bourbon, *pl. enl.* 681, *fig.* 2.

Il eſt à-peu-près de la groſſeur du *ſoui-manga violet à poitrine rouge*: le deſſus de la tête & du corps ſont d'un brun-verdâtre; le croupion eſt d'un jaune-olivâtre; la gorge & tout le deſſous du corps ſont d'un gris-brouillé, qui prend une teinte jaunâtre près de la queue; les flancs ſont roux; les pennes des ailes & celles de la queue ſont noirâtres, & les dernières ſont de plus bordées d'une teinte plus claire; le bec & les pieds ſont noirs. Ce n'eſt probablement qu'une femelle, ainſi que le penſe M. de Montbeillard, de qui cette deſcription eſt empruntée. *Genre XLIII.*

SOUI-MANGA de l'île de Luçon. *Voyez* SOUI-MANGA.

SOUI-MANGA DE TOUTES COULEURS.

Ce n'est que par Séba qu'on connoit cet oiseau, qui se trouve à Ceylan, suivant cet auteur. Il paroit avoir sept à huit pouces de longueur, à juger d'après la figure qui le représente; son plumage est d'un verd nuancé des couleurs les plus éclatantes, parmi lesquelles le jaune brillant de l'or paroit dominer. M. Brisson ne l'a pas distingué de l'*angala-dian*, qui est son *grimpereau verd* de Madagascar. *Genre XLIII.*

SOUI-MANGA du royaume de Juida.

C'est une espèce nouvelle que j'ai reçue des côtes d'Afrique, & qu'on m'a dit venir du royaume de Juida; je ne le garantis pas: la tête & le cou sont d'un violet changeant en verd & très-brillant; le dessus du corps, les couvertures du dessus des ailes & de la queue sont d'un verd-doré éclatant; la poitrine est rouge; le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont noirâtres; les pennes des ailes & celles de la queue sont d'un noir foncé & lustré; le bec, les pieds & les ongles sont noirs. L'oiseau est à-peu-près de la grosseur de notre *grimpereau*, & c'est une des plus brillantes espèces de ce genre ou du XLIIIe.

SOUI-MANGA MARRON-POURPRÉ A POITRINE ROUGE.

Grimpereau pourpré des Philippines. BRISS. *tom. III, pag.* 655, *pl. XXI, fig.* 2, le mâle; 3, la femelle, *genre XLIII.*

Grimpereau des Philippines. *Pl. enl.* 246, *fig.* 1, le mâle; 2, la femelle.

Il n'est pas tout-à-fait si gros que le *grimpereau* d'Europe: sa longueur est de quatre pouces; son vol de six, & ses ailes pliées aboutissent aux trois-quarts de la longueur de sa queue: il a la tête, la gorge, le devant du cou d'un violet éclatant; le dessus du cou, le haut du dos, les plumes scapulaires d'un marron-pourpré; le bas du dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue d'un violet changeant en verd-doré; la poitrine & le haut du ventre d'un beau rouge; le reste du dessous du corps d'un olive-jaunâtre; les petites couvertures du dessus des ailes d'un verd-doré; les moyennes brunes, terminées de marron-pourpré; les plus grandes & les pennes des ailes brunes, bordées de roux du côté extérieur; la queue est composée de douze pennes d'un noirâtre changeant en couleur d'acier poli, & bordées extérieurement de violet changeant en verd-doré; le bec est noir; la base du demi-bec inférieur est blanchâtre; les pieds & les ongles sont bruns.

La femelle a toutes les parties supérieures d'un verd-olivâtre, & le dessous du corps d'un jaune aussi tirant sur l'olivâtre; les pennes des ailes sont brunes, bordées en-dehors de roux; celles de la queue sont noirâtres, & les quatre plus extérieures de chaque côté sont terminées de gris.

Ce beau *soui-manga* a été apporté des Philippines. M. Brisson décrit, *tom. III, pag.* 621, sous le nom de *grimpereau des Indes*, un *soui-manga* dont il fait le portrait suivant: tout le dessus du corps est d'un brun changeant en couleur de cuivre de rosette & le dessous est blanc; il y a de chaque côté de la tête deux bandes transversales, une au-dessus de l'œil, & qui est blanche; l'autre plus bas, & qui est d'un brun-obscur; les pennes des ailes sont brunes, bordées de la couleur changeante, qui teint le dessus du corps; celles de la queue sont noires, & la plus extérieure de chaque côté est terminée de blanc; le bec est d'un brun-obscur; les pieds & les ongles sont bruns. M. Brisson ne nous dit pas dans quelle partie des Indes on trouve ce *soui-manga*, que j'ai vu dans quelques cabinets à Paris.

M. Sonnerat, dans le voyage à la nouvelle Guinée, *pag.* 63, *pl.* 30, fait la description d'un troisième *soui-manga*, qui a, dit-il, « les plumes » de la tête d'un verd-pâle; la gorge d'un violet » lustré; la poitrine rouge, les petites plumes des » ailes de cette même couleur, les grandes noires; » le croupion & la queue couleur d'acier poli, tirant » sur le verdâtre; les couvertures de la queue » d'un verd-terne. »

M. de Montbeillard regarde ces deux *souis-mangas* comme des variétés du *soui-manga marron-pourpré*. Il se fonde sur-tout sur ce qu'ils sont originaires des mêmes îles, & sur ce que leur plumage est changeant & brille de reflets éclatans; mais la plupart de ces petits oiseaux ont un plumage changeant & qui jette des reflets: on sçait d'ailleurs, que plus les espèces sont petites, plus la nature les multiplie, même dans le même climat, sans que nous soyons assurés si elle sépare en effet les espèces, ou si elle ne fait que les varier; si ce sont, pour m'exprimer autrement, des espèces ou des races. Je voudrois donc de nouvelles preuves & des preuves plus démonstratives de l'identité d'espèces entre les *trois souis-mangas*, avant de me ranger à l'opinion de M. de Montbeillard, à qui je ne fais cependant que présenter mes doutes, sans contester son sentiment.

SOUI-MANGA OLIVE A GORGE POURPRE.

Grimpereau olive des Philippines. BRISS. *tom. III, pag.* 623, *pl. XXXIV, fig.* 4, *genre XLIII, pl. enl.* 576, *fig.* 4.

Il est à-peu-près de la grosseur du *roitelet*; la tête, le derrière du cou, le dessus du corps sont d'une couleur olive-rembrunie; la gorge, le devant du cou & la poitrine sont d'un violet-foncé & très-éclatant; le reste du dessous du corps est jaune; les pennes des ailes & leurs grandes couvertures sont brunes, bordées de couleur olive-obscure; les couleurs de la queue sont les mêmes que celles des ailes; le bec est noir; les pieds & les ongles sont d'un cendré-foncé. On le trouve aux Philippines.

M. de Montbeillard rapporte à ce *soui-manga*,

comme variétés, les deux autres oiseaux suivans :

1°. *Le grimpereau olive de Madagascar.*

Briss. *tom. III, pag. 625, pl. XXXIII, fig. 1.*
Pl. enl. 575, *fig.* 1.

Il est un peu plus grand que le précédent; la tête, le derrière du cou, le dessus du corps sont d'un verd-d'olive-sombre; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont d'un gris-brun; les pennes des ailes & de la queue sont brunes, bordées de verd-d'olive-rembruni; le bec est noirâtre; les pieds & les ongles sont bruns.

N'est-ce pas une femelle? Ses couleurs sombres ne l'indiquent-elles pas? Mais, à quel mâle la rapporter? Appartient-elle en effet à une espèce observée aux Philippines, tandis qu'on l'a trouvée elle-même à Madagascar? La chose peut être, mais ce n'est qu'une conjecture.

2°. *Grimpereau gris des Philippines.* Briss. *tom. III, pag. 615, pl. XXX, fig. 3.*
Pl. enl. 576, *fig.* 2.

Il est à-peu-près de la grosseur du *roitelet*; toutes les parties supérieures sont d'un joli gris-brun; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps ont une teinte jaunâtre plus foncée sur la poitrine; il y a sur le devant du cou une bande longitudinale d'un violet-foncé; les couvertures du dessus des ailes sont d'un violet d'acier poli; les pennes des ailes sont brunes, celles de la queue sont noires, bordées en dehors d'un violet-d'acier poli; les latérales sont terminées de blanc; le bec, les pieds & les ongles sont noirs. On le trouve aux Philippines. Il est possible que ce soit une variété du *soui-manga olive à gorge pourpre*, qui est du même climat; mais il faut en attendre les preuves du temps & de l'observation; sans quoi l'on pourroit, sur de simples conjectures, rapprocher la plupart des espèces, & souvent on se tromperoit, comme on auroit aussi rencontré la vérité sans en être certain.

Soui-manga rouge, noir et blanc.

Grimpereau de Bengale. Briss. *tom. III, pag.* 663, *genre XLIII.*

Il est à-peu-près de la grosseur du *roitelet*: les parties supérieures sont d'un noir-bleuâtre, varié de trois grandes taches d'un beau rouge, placées, l'une sur le sommet de la tête, la seconde sur le milieu du cou en-arrière, la troisième sur le milieu du dos; les couvertures du dessus de la queue sont du même rouge que ces trois taches; la gorge, le devant du cou, la poitrine, & le reste du dessous du corps sont blancs; les pennes des ailes & celles de la queue sont d'un noir-bleuâtre; le bec, les pieds & les ongles sont noirs. On le trouve au Bengale.

Soui-manga verd a gorge rouge.

Il est fort petit & il n'a guère que quatre pouces quelques lignes de longueur; la tête, le cou, la partie antérieure des ailes, sont d'un verd-doré; le croupion est bleu-céleste; les ailes & la queue sont d'un brun-mordoré; la gorge est d'un rouge de carmin; le bec & les pieds sont noirs : on le trouve au Cap de Bonne-Espérance; il a un chant qu'on compare à celui de notre *rossignol*, sur lequel on lui donne la préférence. Cette observation est d'autant plus remarquable que les *soui-mangas* ou *grimpereaux* ont peu de voix en général, & que cette même observation est une exception à la loi qu'on a généralisée, que les oiseaux à plumage brillant, n'ont point de chant ou qu'ils n'en ont qu'un désagréable. *Genre XLIII.*

Soui-manga (grand) verd a longue queue.

Grimpereau à longue queue du Cap de Bonne-Espérance; pl. enl. 83, *fig.* 1.

Briss. *tom. III, pag.* 647, *pl. XXXIV, fig.* 1, *genre XLIII.*

Il n'est guère moins gros que le *bec-figue* : il a neuf pouces de longueur; tout son corps est couvert de plumes d'un verd-doré, cependant, il n'y a que le bout des plumes de cette belle couleur, & leur portion supérieure est noire; une petite tache d'un noir de velours, s'étend de chaque côté de la tête entre l'œil & le bec; il y a aussi de chaque côté une tache d'un beau jaune sous le pli de l'aile; les pennes des ailes sont noirâtres, bordées en-dehors de verd-obscur; celles de la queue sont d'un noir brillant; les deux du milieu sont bordées de chaque côté de verd-doré, & elles dépassent les latérales de deux pouces & demi; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

La femelle a des couleurs beaucoup moins vives que le mâle, une nuance brune éteint le verd de son plumage sur les parties supérieures, excepté sur le croupion; le dessus du corps est en-devant d'un verd mêlé de gris, & depuis le haut du ventre à la queue il est entièrement gris brun.

Cette espèce est du Cap de Bonne-Espérance, & probablement plus abondante que les autres *soui-mangas* qu'on y trouve aussi, puisqu'on nous l'apporte beaucoup plus souvent.

Soui-manga verd-doré changeant a longue queue.

Grimpereau à longue queue du Sénégal. Pl. enl. 670, *fig.* 1.

Briss. *tom. III, pag.* 645, *pl. XXXIV, fig.* 3, *genre XLIII.*

Il est un peu plus gros que le *roitelet* : la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, le ventre, les côtés, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus & du dessous de la queue & les petites du dessus des ailes, sont d'un verd-doré à reflets couleur de cuivre de rosette; la poitrine est rouge; il y a un peu de blanc sur le bas ventre; les jambes, les pennes des ailes, & leurs grandes couvertures sont brunes; la queue est noirâtre; ses pennes sont bordées extérieurement de verd-doré, & les deux du milieu dépassent les latérales de près de trois pouces; le bec, les pieds & les ongles, sont d'un noir plus foncé sur le bec.

On le trouve au Sénégal.

SOUI-MANGA VIOLET A POITRINE ROUGE.

Grimpereau violet du Sénégal. BRISS. *tom. III, pag.* 660, *pl. XXXIV, fig.* 2, *genre XLIII.*

Il est à-peu-près de la grosseur du *roitelet* : le sommet de la tête & la gorge, sont d'un verd-doré changeant en couleur de cuivre de rosette ; le derrière de la tête, les joues, le dessus du cou, le dos, le croupion, le ventre, les côtés, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus & du dessous de la queue, & les petites du dessus des ailes sont d'un noir-violet; le devant du cou & la poitrine sont d'un rouge-éclatant ; cette couleur est la seule qui paroisse quand les plumes sont couchées ; mais si on les relève, on s'apperçoit que noires à leur origine, coupées ensuite par une bande en arc d'un beau verd-doré, elles ne sont que terminées de rouge ; les jambes sont d'un brun-violet ; les grandes couvertures du dessus des ailes, & les pennes sont brunes, ainsi que la queue ; le bec est noir ; les pieds & les ongles sont noirâtres : on le trouve au Sénégal.

SOULCIE.

Moineau de bois. BRISS. *tom. III, pag.* 88, *pl. V, fig.* 1, *genre XXXIII.*

Moineau à la soulcie ou au *collier jaune.* BEL. *Hist. nat. des ois. pag.* 362, *fig. pag.* 363.

Moineau à la soulcie. BEL. *Port. d'ois. pag.* 93.

Il ressemble beaucoup au *moineau-franc* par la forme totale & l'habitude du corps en général ; il est un peu plus gros : son plumage est sur les parties supérieures d'un gris-clair, varié de taches brunes longitudinales qui occupent le milieu des plumes, & sur les parties inférieures d'un blanc-sale varié de gris ; une tache jaune placée sur le haut & le devant du cou, dont la nuance tire sur le citron, relève les couleurs un peu sombres de la *soulcie* ; les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes, sont la plupart terminées de taches blanchâtres qui égayent aussi le plumage ; les pennes des ailes & celles de la queue sont brunes, bordées de gris du côté extérieur ; les deux pennes les plus extérieures de la queue, une de chaque côté, ont leur bord extérieur blanchâtre, & toutes ont une grande tache blanche du côté intérieur vers leur extrêmité ; le bec est gris-blanc, brunâtre à sa pointe, les pieds sont d'un grisâtre-clair, les ongles noirs. En total la *soulcie* est un assez bel oiseau. Ce *moineau* ne s'approche jamais des habitations ; il se tient constamment dans les bois ; il y niche dans les arbres creux & ne fait qu'une ponte ; l'espèce n'est pas très-nombreuse, & il ne paroit pas qu'on la trouve au nord de l'Europe ; lorsque nos hivers sont rigoureux, les *soulcies* ont de la peine à les supporter, & l'on en trouve souvent de mortes dans les arbres creux ; elles vivent en bandes pendant l'automne & l'hiver ; elles se nourrissent de grains & donnent en été la chasse aux insectes, comme tous les *moineaux.* J'ai examiné l'année dernière une douzaine de ces oiseaux qui avoient été pris au filet, c'étoit beaucoup, car ils sont rusés & méfians, & ne donnent guère dans les pièges ; mais c'étoit au mois d'octobre, & il y a apparence que c'étoient des jeunes ; je les ai trouvés tous semblables, ce qui m'a paru une induction que la femelle ne diffère pas du mâle ; la saison de la mue étoit passée & les differences auroient été marquées, si il y en avoit.

SOULCIET.

Moineau de Canada. Pl. enl. 223, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III, pag.* 102, *genre XXXIII.*

Il est à-peu-près de la grosseur du *moineau-franc* : il a le dessus de la tête d'un beau marron, varié de gris-brun sur le sommet ; une tache roussâtre au-dessus de l'origine du bec ; & au-dessus de chaque narine une très-petite tache noire ; les joues, le derrière du cou, le bas du dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue d'un gris-brun ; le haut du dos, les plumes scapulaires variés de gris-brun & de marron-foncé ; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre & les jambes d'un gris-clair ; les côtés, le bas ventre & les couvertures du dessous de la queue roussâtres ; les couvertures du dessus des ailes brunes, bordées de roux en-dehors & terminées obliquement de blanchâtre, ce qui forme sur chaque aile une double bande de cette couleur ; les pennes des ailes brunes, bordées, les grandes de gris-brun, les moyennes de roux ; les pennes de la queue brunes, bordées de gris brun ; la queue un peu fourchue ; le bec rougeâtre à son bout ; les pieds & les ongles d'un gris-brun.

SOURDE. *Voyez* BÉCASSINE (petite).

SPATULE.

Pl. enl. 405.

BRISS. *tom. V, pag.* 352.

Pale, poche, cuiller. BEL. *Hist. nat. des ois. pag.* 194, *fig.* ibid.

Pale, poche, cuiller, truble. BEL. *Port. d'ois. p.* 43.

Platea en Latin ;

Becquaroveglia en Italien ;

Loeffler en Allemand ;

Pelekan en Suédois ;

Pellicane, spoon-bil, mir-druenbel, &c. en Anglois.

La *spatule* est un oiseau d'un genre isolé & facile à reconnoître par la forme de son bec. Ses caractères sont :

Quatre doigts, dénués de membranes, trois devant, un derrière :

La partie inférieure des jambes dégarnie de plumes :

Le bec droit, plat horisontalement, & dont le bout s'élargit & s'arrondit en forme de spatule :

Il faut ajouter que le bec est aussi large à sa base que la tête même.

Le genre de la *spatule* est le LXXIX[e].

Elle est à-peu-près de la grosseur du *héron* : sa longueur est de deux pieds huit pouces ; son bec est long de six pouces cinq lignes, large de sept lignes vers son milieu, & d'un pouce sept lignes à son extrêmité ; elle a quatre pieds quatre pouces de vol ; la gorge & le tour des yeux sont dénués

de plumes & couverts d'une peau noire : tout le plumage eſt blanc, excepté l'extrêmité des grandes pennes des ailes qui eſt noire dans quelques individus ; les plumes qui couvrent le haut de la tête en-arrière ſont étroites, longues d'environ quatre pouces, & forment une huppe bien fournie qui retombe ſur le haut du cou ; le bec eſt gris-brun ; il eſt noir dans quelques individus & jaunâtre à ſon extrêmité ; le bout de la mandibule ſupérieure eſt un peu crochue ; la partie nue des jambes, les pieds & les doigts ſont plus ſouvent noirs & quelquefois gris-bruns ; les légères différences que préſentent cet oiſeau ſeroient-elles dues au ſexe ou à l'âge ?

La *ſpatule* habite les bords de la mer ; elle ſe nourrit de vers, d'inſectes aquatiques, de coquillages, & peut-être auſſi de poiſſons ; elle cherche les plages marécageuſes ; elle fait ſon nid ſur les plus grands arbres voiſins des côtes ; elle le conſtruit de buchettes, & la ponte eſt de trois œufs.

Les *ſpatules* s'avancent fort avant vers le Nord en été ; on en voit juſqu'en Laponie : d'un autre côté on retrouve les *ſpatules*, mais en bien plus grand nombre, ſur les côtes d'Afrique, en Egypte, & ſelon Kolbe juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance : M. Commerſon en a vues à Madagaſcar : M. Sonnerat a trouvé la *ſpatule* aux Philippines : il en diſtingue deux eſpèces, une ſemblable à la nôtre en ce qu'elle a de même une huppe, l'autre différente en ce qu'elle n'en a pas. la première a le bec d'un gris-roux, les pieds d'un rouge-terne ; la ſeconde a le bec d'un brun-rougeâtre, les pieds d'un jaune tirant ſur le rouge ; il nomme l'une la *ſpatule huppée de l'île de Luçon* ; l'autre, la *ſpatule blanche de l'île de Luçon : Voyage à la nouvelle Guinée*, *pag.* 89 : il paroît donc que l'eſpèce de la *ſpatule* eſt répandue dans l'ancien continent du nord au midi, car les différences qui exiſtent entre notre *ſpatule*, & celles des Philippines ſont trop peu conſidérables pour en attribuer la cauſe à un autre principe que l'influence des climats ; d'ailleurs un excellent obſervateur, M. Baillon, a aſſuré à M. le comte de Buffon qu'il paſſe tous les ans deux eſpèces de *ſpatules* ſur les côtes de Picardie, l'une huppée & l'autre ſans huppe ; la même différence ayant lieu aux Philippines, c'eſt une preuve de plus que les *ſpatules* originaires de ces îles ont une ſouche commune avec les nôtres.

On retrouve les *ſpatules* dans le nouveau continent ; mais elles ſont plus petites, elles diffèrent par les couleurs, elles n'ont point de huppe ; enſorte qu'il paroît qu'il n'y a que l'eſpèce non huppée qui ſe trouve en Amérique : ces oiſeaux ayant d'ailleurs la même conformation, les couleurs ne ſont pas ſuffiſantes pour en faire des eſpèces différentes ; il ne paroît pas non plus que les *ſpatules* ſe portent autant vers le nord en Amérique que dans l'ancien continent. On les trouve depuis les côtes de la Floride juſqu'à la Guiane. Celles qui habitent la Guiane ſont d'un roſe-pâle ; les *ſpatules* de la Louiſiane ſont d'un rouge beaucoup plus vif. On a donné aux premières le nom de *ſpatule couleur de roſe*. Briss. *tom. V*, *pag.* 356, *pl. XXX*. *Pl. enl.* 165.

Aux ſecondes, celui de *ſpatule rouge*. Briss. *tom. V*, *pag.* 359.

La longueur de la *ſpatule couleur de roſe* eſt de deux pieds trois pouces ; la rouge eſt un peu plus grande : l'une & l'autre ont la partie antérieure de la tête nue & couverte de plumes d'une peau blanchâtre ; le haut du cou revêtu de plumes courtes, lanugineuſes & foiblement teintes de rouge ; le reſte du plumage eſt d'un roſe-pâle dans la *ſpatule couleur de roſe*, ſeulement un peu plus animé ſur le croupion, & les couvertures des ailes & plus ou moins coloré dans différens individus ; la *ſpatule rouge* a le plumage d'un roſe très-vif ; les couvertures du deſſus des ailes, celles du deſſus & du deſſous de la queue d'un ponceau brillant & luſtré ; toutes deux ont au bas du cou, une touffe de plumes étroites, longues & molles, un peu effilées, d'un rouge plus vif que celui qui couvre le reſte du corps ; l'une & l'autre ont le bec gris-blanc ; la partie nue des jambes & les pieds gris ; les ongles noirâtres.

Parmi un grand nombre de *ſpatules* envoyées de la Guiane, je n'en ai vues que de couleur de roſe, & au contraire, parmi celles qui venoient de la Louiſiane, dans un envoi, entre autres, qui en contenoit trois cens peaux, je n'ai trouvé que des *ſpatules rouges*.

Spatule blanche de l'île de Luçon. *Voyage à la nouvelle Guinée*, *pag.* 89. *Voyez* Spatule.

Spatule couleur de rose de Cayenne. *Pl. enl.* 165. *Voyez* Spatule.

Spatule huppée de l'île de Luçon. *Voyage à la nouvelle Guinée*, *pag.* 89. *Voyez* Spatule.

SPICIFÈRE.

Paon du Japon. Briss. *tom. I*, *pag.* 289, *genre VII.*

Le *ſpicifère*, auquel M. le comte de Buffon attribue cette dénomination comme propre à donner une idée de l'aigrette qu'il porte ſur la tête, eſt un oiſeau du genre du *paon*, à-peu-près de la groſſeur du nôtre ; il a été décrit par Aldrovande d'après un deſſin qui faiſoit partie de ceux qui furent préſentés au pape, & dont nous avons déjà eu occaſion de parler pluſieurs fois.

L'aigrette qui s'élève en forme d'épi ſur la tête, eſt haute de quatre pouces, émaillée de verd & de bleu ; le tour des yeux eſt rouge comme dans le *faiſan* ; les couleurs ſont diſtribuées ſur le corps par plaques, bleues ſur la partie des ailes la plus proche du dos ; bleues, vertes & dorées ſur la poitrine ; bleues & vertes ſur le dos ; les pennes de la queue ou plutôt ſes couvertures, ſont en moins grand nombre que dans notre *paon*, le fond en eſt plus rembruni & les miroirs plus grands ; les grandes pennes des ailes ſont vertes dans la moitié de leur longueur, enſuite jaunâtres &

noires à leur extrêmité ; la tête & le cou sont tachetés de bleu & de blanc sur fond verdâtre ; l'iris est jaune ; le bec est cendré, les pieds le sont aussi.

La femelle, plus petite que le mâle, a le dessous du corps noir ; & les couvertures du dessus de la queue, plus courtes que les pennes, portent quatre ou cinq miroirs assez larges.

SPIPOLETTE.

Alouette de champ. Briss. *tom. III, pag.* 349, *genre XXXIX.*

La *spipolette* est un peu plus grosse que la *farlouze* : la tête, le dessus du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue sont d'un gris-brun mêlé d'une teinte olivâtre ; la gorge, le ventre, les côtés & les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc-sale & teint de jaunâtre ; le devant du cou & la poitrine sont de cette même teinte, & de plus marqués de taches longitudinales brunes ; une petite bande longitudinale, d'un blanc-jaunâtre traverse chaque joue au-dessus de l'œil ; les pennes des ailes sont brunes, bordées de brun-jaunâtre ; les deux pennes du milieu de la queue sont d'un gris-brun, les latérales sont noirâtres, excepté la plus extérieure de chaque côté qui est blanche du côté extérieur ; le demi-bec supérieur est noirâtre & l'inférieur est couleur de chair : les pieds & les ongles sont bruns.

La *spipolette* se plait dans les bruyères, les friches & dans les chaumes d'avoine ; elle se perche ; elle est de passage & arrive au printemps ; on la trouve dans la plupart des contrées de l'Europe.

STERCORAIRE. *Voyez* l'Abbe.

Stercoraire a longue queue. Briss. *tom. VI, pag.* 155.

Pl. enl. 762. *Voyez* l'Abbe a longue queue.

Stercoraire rayé. Briss. *tom. VI, pag.* 152. *Voyez* l'Abbe a longue queue.

STOURNE. *V.* Étourneau de la Louisiane.

SUCRIER (le).

Le *sucrier* est un très-petit oiseau du genre du *grimpereau* ou du XLIIIe genre : M. Brisson en distingue deux espèces ; le *grimpereau de la Martinique* ou le *sucrier*, *tom. III, pag.* 611, *pl. XXXIV, fig.* 5.

Le *grimpereau* ou *sucrier de la Jamaïque*, *tom. VI, suppl. pag.* 117.

Et enfin il décrit, *tom. III, pag.* 620, sous le nom de *grimpereau de Bahama*, un oiseau qui paroit n'être qu'une variété du *sucrier*.

Cet oiseau tire son nom de l'habitude qu'il a de gravir le long des cannes à sucre, d'enfoncer son bec dans les gerfures de la tige & de sucer la sève sucrée qu'elle contient ; telle est au moins l'opinion qu'on a sur la manière dont se nourrit le sucrier ; mais cet oiseau, n'a pas la langue propre à pomper, comme l'est celle des *oiseaux-mouches* & des *colibris*. Ce n'est pas de même une trompe, & l'on ne voit pas comment il pourroit pomper assez du suc des cannes pour s'alimenter ; c'est donc un fait à vérifier, & peut-être en observant plus exactement trouvera-t-on que ce sont des insectes attirés par l'épanchement de la liqueur sucrée qui sont la nourriture des *sucriers* & non la liqueur elle-même.

Quant aux différences qui se trouvent entre les *sucriers*, elles consistent en une taille un peu plus ou moins grande, des couleurs un peu plus ou un peu moins foncées ; mais le fond du plumage est le même dans tous ceux qu'on a observés, c'est sur les parties supérieures un brun tirant ou sur le noir, ou sur le gris-cendré ; le croupion & le dessous du corps sont d'un jaune plus ou moins foncé ; le bord des ailes est jaune ; leurs pennes & celles de la queue sont d'un brun plus ou moins clair & bordées de gris-cendré : il y a de chaque coté de la tête, au-dessus de l'œil, un trait transversal blanchâtre ; la gorge est d'un gris-cendré ; le bec est noir & les pieds tirent sur le bleuâtre. La grosseur moyenne des *sucriers* est un peu au-dessous de celle de notre *grimpereau*, dans d'autres individus elle est un peu au-dessus.

On trouve le *sucrier* à Saint-Domingue, à la Jamaïque, à la Guiane, à la Martinique, &c. Il paroit donc appartenir au nouveau continent, & seulement aux contrées où l'on cultive la canne à sucre ; la conformité de ses habitudes, la ressemblance de son plumage, le raport dans la forme sont autant de raisons de penser qu'il n'y a qu'une espèce de *sucrier* ; on sent aisément qu'il peut varier en grandeur & en nuances du plumage dans les différens climats ; la canne autour de laquelle il se nourrit, est certainement la même dans toutes les contrées où on le trouve ; elle est cependant plus vigoureuse, plus haute, plus abondante en sucs dans les unes que dans les autres ; pourquoi le climat & la canne elle-même n'influeroient-ils pas sur l'extérieur de l'oiseau auquel elle fournit l'aliment dont il se nourrit, soit que ce soit le suc de la canne même, soit des insectes qui en vivent.

SYACOU.

M. Brisson, *tom. III, pag.* 18 *&* 19, a décrit deux *tangaras*, l'un sous le nom de *tangara varié du Brésil*, l'autre sous celui de *tangara verd piqueté des Indes*. Il a fait représenter le second, *pl. IV, fig.* 2.

On a aussi représenté les deux mêmes *tangaras* dans les planches enluminées, & l'on a nommé le premier, *pl.* 301, *fig.* 1, *tangara de Cayenne* ; le second, *pl. enl.* 133, *fig.* 1, *tangara tacheté des Indes*.

M. le comte de Buffon a réuni ces deux *tangaras* sous la dénomination de *syacou*, dérivée par contraction du mot brasilien *sayacou*, qui est dans la langue du Brésil le nom du premier de ces deux *tangaras* ; ils sont tous deux des plus

petites espèces dans leur genre ; l'un a tout le plumage verd, mêlé de bleuâtre sur le dos, sur les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes & leurs pennes ; son bec & ses pieds sont brunâtres. L'autre est également d'un plumage verd mais plus gai, & de plus il est en-dessus tacheté de brun qui occupe le milieu des plumes, excepté le croupion qui est verd sans tache ; la gorge & le devant du cou sont variés de brun placé au centre des plumes & de blanc qui les borde ; la poitrine est teinte de même, avec de plus une nuance d'un verd-jaunâtre ; le ventre est d'un blanc lavé de jaune & de verd ; les pennes des ailes & celles de la queue sont brunes, bordées de verd : le bec, les pieds, les ongles sont bruns.

Je n'ai jamais vu le premier de ces deux *tangaras* ; à en juger par la description & la figure, il est fort probable qu'il n'est qu'une variété du second, c'est le sentiment de M. de Buffon & ce qui confirme cette opinion, c'est que ce sçavant dit que ce *tangara* a été envoyé de Cayenne où se trouve très-certainement le second, & non pas aux Indes, comme M. Brisson l'a cru sur le récit des voyageurs qui apportent & fournissent des oiseaux aux curieux, & qui souvent se trompent sur les lieux d'où ils les ont eu. Le premier des deux *tangaras* pourroit être la femelle du second. Ils ne sont pas tout-à-fait si gros que la *linotte*. *Genre XXXI.*

SYSTÊME. On emploie quelquefois ce mot comme synonime de *méthode*. *Voyez* MÉTHODE.



TACCO (le).

Coucou à long bec de la Jamaïque. Briss. *tom. IV*, *pag.* 116, *pl. XVII*, *fig.* 2, *genre L.*

Pl. enl 772.

C'est un *coucou* que M. de Montbeillard nomme *tacco*, d'après son cri; il n'est pas tout-à-fait si gros que notre *coucou;* sa longueur est de quinze pouces neuf lignes; son vol de quatorze pouces; ses ailes pliées sont dépassées des deux tiers de la queue; il a le dessus de la tête & du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes & du dessus de la queue d'un cendré brillant & tirant sur l'olivâtre; les joues au-dessous des yeux & la gorge d'un fauve-clair, ainsi que le devant du cou & la poitrine; le reste du dessous du corps roux; les pennes des ailes d'un brun-marron, terminées de cendré-olivâtre; les deux pennes du milieu de la queue d'un cendré brillant, tirant sur l'olive & terminées de noir; les latérales cendrées à leur origine, noires dans leur milieu, terminées de blanc; les paupières garnies de mamelons d'un rouge fort vif; le bec & les ongles de couleur de corne, les pieds gris.

Le *tacco* prend des insectes, mais il se nourrit aussi de petits reptiles; il avale, dit-on, les couleuvres par la tête, & à mesure que la partie avalée se digère, il aspire la partie qui reste pendante au-dehors. On a fait la même observation par raport aux très-grands reptiles; c'est la manière dont ces couleuvres énormes qu'on voit au Sénégal digèrent graduellement de grands quadrupèdes, qu'elles ne sçauroient engloutir tout-à-la-fois; mais ce fait est très-nouveau dans l'histoire des oiseaux.

Le *tacco*, dans le temps de la ponte, se retire dans la profondeur des forêts, & s'y cache si bien, qu'on n'a jamais trouvé son nid; seroit-ce parce que, comme le *coucou d'Europe*, il n'en construit point & qu'il pond dans le nid de quelques autres oiseaux? Ces faits sur l'histoire du *tacco* ont été communiqués à M. de Montbeillard par M. le chevalier Deshayes.

TADORNE.

Pl. enl. 53.

Briss. *tom. VI*, *pag.* 344, *pl. XXXIII*, *fig.* 2, *genre CVII.*

Bel. *Hist. nat. des oif. pag.* 172, *fig. & pag.* 173.

Idem. *Port. d'oif. pag.* 36.

La *tadorne* est un peu plus grosse que le *canard domestique;* sa longueur est de deux pieds, son vol de trois pieds trois pouces; elle a la tête, la gorge, le haut du cou d'un noir changeant en verd sombre; le reste du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue d'un beau blanc; une large zone d'un rouge-fauve s'étend sur le dos, descend sur les côtés & embrasse la poitrine; le reste du dessous du corps est blanc, quelquefois varié de noir; les scapulaires supérieures sont d'un beau noir; les inférieures sont blanches; les petites, les moyennes couvertures des ailes & les grandes les plus près du corps sont blanches; celles qui en sont le plus éloignées sont d'un noir brillant; cette même couleur s'étend sur les dix premières pennes des ailes; les douze suivantes sont, du côté extérieur, d'un verd-doré, à reflets couleur de cuivre de rosette; du côté intérieur elles sont blanches à leur origine & noirâtres à leur extrêmité; la vingt-troisième est de couleur de marron du coté extérieur; la vingt-quatrième est blanche; l'avant-dernière est de la même couleur, bordée de noir, & la vingt-sixième est blanche: les pennes de la queue sont blanches, terminées de noir, excepté la plus extérieure de chaque côté qui est entièrement blanche; le bec est d'un rouge pâle; l'onglet & le tour des narines sont noirs: il y a sur l'origine du bec un très-petit tubercule rougeâtre; la partie nue des jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, les ongles sont couleur de chair.

La femelle, beaucoup plus petite que le mâle, a des couleurs moins brillantes; le mâle est un des plus beaux oiseaux de son genre; ses couleurs appliquées par larges bandes, nettes & bien tranchées, font un très-bel effet.

Les *tadornes* ne fréquentent guère que les bords de la mer; j'en ai vu en assez grand nombre dans les marchés de Paris lorsque le froid est très-rigoureux, & quelques-unes tous les ans constamment au passage du printemps.

On sçavoit déjà que ces oiseaux nichent dans des trous de lapin, mais cette singularité est confirmée par les observations de M. Baillon, communiquées à M. le comte de Buffon.

Le printemps, dit M. Baillon, nous amène les *tadornes*, mais toujours en petit nombre.

Aussi-tôt que ces *canards* sont arrivés ils se répandent dans les plaines de sable, près des rives de la mer; chaque couple visite les garennes qui y sont répandues, & se fixe aux terriers qui ont au plus une toise & demie de profondeur, & dont l'entrée est exposée au midi; les lapins les abandonnent à l'approche des *tadornes;* la femelle pond ses œufs à nud, & à la fin de la ponte, qui est de dix à quatorze œufs, elle les enveloppe d'un duvet blanc & fort épais, dont elle se dépouille.

L'incubation est de trente jours, pendant lesquels

quels le mâle reste sur la dune voisine du terrier, & ne s'en écarte que pour aller chercher à vivre à la mer deux à trois fois en un jour; la femelle en fait autant le matin & le soir, & pendant son absence le mâle se tient dans le terrier.

Dès le lendemain que les petits sont nés, le père & la mère les conduisent à la mer, en prenant le moment qu'elle est dans son plein, ce qui leur abrége le chemin, & ils ne reviennent plus à terre.

Si la couvée est rencontrée dans sa marche, la mère tâche de détourner l'ennemi en contrefaisant la blessée, & les petits demeurent immobiles au point qu'on les prend l'un après l'autre, sans qu'ils tentent de se sauver.

Les *tadornes* se nourrissent d'insectes marins, de moyens coquillages, de frai de poisson. Elles ne se réunissent point en bandes & vont seulement par couples: on les accoutume facilement à la domesticité, les grains sont alors leur aliment. On en voit assez souvent sur les canaux & les pièces d'eau, dans les parcs & les jardins; mais ces oiseaux, ainsi transportés, ne multiplient pas ordinairement; cependant j'ai nourri à Paris dans une cour une *tadorne* mâle pendant deux ans; je lui ai donne une femelle de *canard domestique;* la *tadorne* l'a adoptée; il en est provenu des œufs qui ont été féconds; les *métis* étoient fort laids & tenoient plus de la *cane* que de la *tadorne*, mais leur chair a été trouvée meilleure que celle du *canard commun;* n'ayant pas été à portée de les garder, je n'ai pu sçavoir s'ils auroient été féconds. Cet exemple donne lieu de croire qu'on pourroit, en prenant de bons moyens, engager les *tadornes* à multiplier en domesticité; on tireroit au moins partie des mâles qui féconderoient les *canes domestiques*, rendroient le produit plus gros & d'un goût plus délicat; car les *métis* dont j'ai parlé ont été trouvés, comme je l'ai déjà dit, d'un goût plus délicat que les *canetons* communs.

† TAISE (*Chasse.*) Manière de chasser les *becfigues* usitée dans les provinces méridionales. *Voyez* BEC-FIGUE.

TAIT-SOU (le).

Coucou bleu de Madagascar. BRISS. *tom. IV, pag.* 156, *pl. XIII, fig.* 1, *genre L.*

Pl. enl. 295, *fig.* 2.

Le *tait-sou*, du nom que lui donnent les habitans de Madagascar, est un des plus beaux oiseaux du genre du *coucou;* il est un peu plus gros que le nôtre & bien plus grand; sa longueur est d'un pied cinq pouces, du bout du bec à celui de la queue; son vol d'un pied près de huit pouces, & ses ailes pliées s'étendent au tiers de la longueur de sa queue. Tout son plumage est d'un gros bleu foncé. Les pennes des ailes ont des reflets verds & violets, & celles de la queue des reflets violets très-éclatans; le bec, les pieds & les ongles sont noirs; les yeux sont entourés d'une peau nue, dont j'ignore la couleur. Il y a dans cette belle espèce variété de grandeur; je ne sçai si c'est une différence de sexe ou s'il y a deux races de *tait-sous*, une grande & une petite; mais parmi un assez grand nombre de peaux de ces oiseaux, j'en ai constamment observé d'un quart à-peu-près plus grandes les unes que les autres.

TALÈVE de Madagascar. *Pl. enl.* 810. *Voyez* POULE SULTANE.

TALAPIO. *Pl. enl.* 605. *Voyez* PICS GRIMPEREAUX.

TAMATIA (le).

Les auteurs méthodistes n'ont pas distingué les *tamatias* des *barbus;* ce sont, suivant ces auteurs, des oiseaux du même genre. *Voyez* BARBU. M. le comte de Buffon laisse le nom de *barbus* aux oiseaux de ce genre qui sont de l'ancien continent, & il donne celui de *tamatias* aux oiseaux aussi du même genre, mais qui se trouvent en Amérique; les *barbus*, suivant l'observation de M. de Buffon, « ont le bec beaucoup » plus épais, plus raccourci & plus convexe en- » dessous ».

Le *tamatia* a été représenté dans les *planches enluminées* n°. 746, *fig.* 1, sous le nom de *barbu à ventre tacheté de Cayenne;* il a six pouces & demi de longueur; le dessus de la tête & le front roussâtres; sur le cou un demi-collier varié de noir & de roux, tout le reste du plumage en-dessus brun, nuancé de roux; derrière l'œil, de chaque côté, une assez grande tache noire; la gorge orangée & le reste du dessous du corps tacheté de noir sur fond blanc-roussâtre; le bec & les pieds noirs.

Le *tamatia*, & tous les oiseaux de la même section, n'habitent que les endroits les plus fourés des forêts; ils ont le vol court & pesant; ils ne se posent que sur les branches les plus basses; ils y demeurent long-temps, la tête retirée entre les épaules, & l'air sombre & morose; on peut les approcher & tirer plusieurs coups de fusil sans qu'ils prennent leur essor; ils vivent d'insectes, & particulièrement de scarabés; ils sont silencieux, solitaires & mal faits: leur chair est un manger passable.

M. Brisson a rapporté le *tamatia au mauvis de la Caroline;* ce ne peut être que par méprise: car, quoique ces deux oiseaux se ressemblent par les couleurs, ils différent par des caractères auxquels M. Brisson n'auroit pu se tromper; la méprise consiste donc à avoir rapporté le *tamatia* à *la petite grive* de Catesby, nommée par M. Brisson *mauvis de la Caroline.*

Les *barbus proprement dits*, ou ceux de l'ancien continent, ont le plus ordinairement des couleurs assez brillantes, & les *tamatias*, au contraire, ou les *barbus* de l'Amérique, sont la plupart, & excepté quelques espèces, d'un plumage sombre, dont les nuances du brun ou du gris sont les couleurs dominantes. Quoique ces oiseaux passent

pour ne vivre que d'insectes, & en particulier de *scarabés*, la force de leur bec, qui n'étoit pas nécessaire pour ce genre d'aliment, me porteroit à croire qu'ils ont encore une autre manière de se nourrir, & je soupçonne que, comme les *pies-grièches*, avec lesquelles les *barbus* & les *tamatias* ont quelque raport par la conformation du bec, ces oiseaux, quoique se nourrissant le plus ordinairement d'insectes, donnent aussi la chasse à de petits oiseaux, suivant les occasions ; les *barbus* & les *tamatias* paroissent même, à cet égard plus avantageusement pourvus que les *pies-grièches*. C'est aux voyageurs à vérifier ou à détruire, par l'observation, cette opinion, fondée sur la conformation du bec.

TAMATIA (le beau).

Barbu des Maynas. BRISS. *tom. IV, pag.* 102, *pl. VII, fig.* 3, *genre XLIX.*

Pl. enl. 330.

Il est à-peu-près de la grosseur du *moineau franc* ; le sommet de la tête & la gorge sont d'un rouge éclatant, terminé par une bande transversale d'un bleu clair : cette couleur s'étend de chaque côté sur le bas de la joue ; le derrière de la tête & du cou, le dos, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes & de la queue sont d'un verd-brillant ; le devant du cou & la poitrine sont jaunes : une large tache rouge sépare la poitrine d'avec le ventre ; il est, ainsi que les jambes & les couvertures du dessous de la queue, d'un blanc-jaunâtre, varié de taches longitudinales vertes ; les deux premières pennes des ailes sont brunes & très-courtes ; les autres sont vertes du côté extérieur, brunes, bordées de blanc-jaunâtre du côté intérieur ; la queue est verte ; le bec est cendré, d'un blanc-jaunâtre à sa pointe ; les pieds & ses ongles sont cendrés. On trouve ce *tamatia* en Amérique, dans le pays des Maynas. Il est très-rare dans nos collections, & je ne crois pas qu'il soit à Paris ailleurs que dans le cabinet du Roi.

TAMATIA A COLLIER.

Barbu à collier de Cayenne. *Pl. enl.* 395.

Barbu. BRISS. *tom. IV, pag.* 92, *pl. VI, fig.* 2, *genre XLIX.*

Il est-à-peu-près de la grosseur de la *pie-grièche rousse* ; le-dessus de la tête & du cou, le dos & le croupion sont rayés transversalement de bandes noires & étroites sur un fond roux ; les couvertures du dessus des ailes, celles du dessus de la queue & les plumes scapulaires sont colorées comme le dos ; cependant les grandes couvertures des ailes, les plus éloignées du corps, sont brunes ; sur le haut du dos est une bande transversale fauve, qui descend de chaque côté jusqu'à la poitrine ; & plus bas il y a une seconde bande qui est noire & beaucoup plus étroite ; les joues sont rousses ; la gorge & le devant du cou sont d'un blanc-sale ; le reste du dessus du corps est d'un rousseâtre qui devient plus foncé en approchant de la queue ; sur le haut de la poitrine une bande transversale noire forme une sorte de collier assez large ; les pennes des ailes sont brunes ; les moyennes sont bordées de roux du côté extérieur, & les plus proches du corps sont variées comme le dos ; la queue est rousse, rayée de bandes noires, transversales & étroites ; le demi-bec supérieur est noirâtre en-dessus, & d'une couleur de corne-claire sur les côtés : cette dernière couleur est celle du demi-bec inférieur ; les pieds & les ongles sont cendrés. On trouve ce *tamatia* à la Guyane.

TAMATIA A TÊTE & GORGE ROUGES.

Ce *tamatia*, ainsi que M. de Buffon le remarque, a été indiqué dans les planches enluminées, sous le nom de *barbu de Cayenne*, *pl.* 206, *fig.* 1 ; & *fig.* 2, sous celui de *barbu de Saint-Domingue*. M. Brisson a aussi distingué ces deux *barbus*, & il a décrit le premier, sous le nom de *barbu de Cayenne*, *tom. IV, pag.* 95, *pl. VII, fig.* 1 ; & le second, sous celui de *barbu tacheté de Cayenne*, même vol., *pag.* 97, *pl. VII, fig.* 4, *genre XLIX* ; mais il y a trop de raports entre ces deux oiseaux, ils se ressemblent trop pour qu'on puisse les regarder autrement que comme une variété. Je serois fort porté à croire que l'un est le mâle & l'autre la femelle : tous deux se trouvent à la Guyane & à Saint-Domingue, où ils paroissent être aussi communs l'un que l'autre ; ils sont chacun un peu plus gros que *l'alouette* ; ils ont environ sept pouces de longueur ; l'un & l'autre ont le front & la gorge rouges ; le sommet de la tête varié de noir & de gris-jaunâtre ; le premier a les côtés de la tête noirs, & le second les a de la même couleur, variée de blanchâtre ; les joues du premier sont traversées au-dessous de l'œil, par une bande blanchâtre que le second n'a pas.

Le *barbu* de Cayenne a le dessus du cou, le dos & le croupion couverts de plumes noires, bordées de gris-jaunâtre ; le devant du cou, la poitrine & le ventre d'un blanc-jaunâtre ; les côtés sont tachetés longitudinalement de blanc-jaunâtre & de cendré-olivâtre avec une tache noire sur le bout de quelques-unes des plumes ; les jambes sont olivâtres & les couvertures du dessous de la queue sont rayées transversalement de cendré & de blanc ; les couvertures du dessus des ailes & les plumes scapulaires sont d'un noir plus foncé sur les petites couvertures ; les pennes des ailes sont noirâtres, bordées en-dehors d'olivâtre, de blanchâtre en-dedans ; la queue est en-dessus d'un brun-olivâtre, en-dessous elle est cendrée ; le bec est d'un cendré-noirâtre ; les pieds & les ongles sont cendrés.

Le *barbu tacheté* a les plumes du dos & du croupion noirâtres, bordées de gris ; le devant du cou, la poitrine & les côtés d'un blanc-jaunâtre, varié de larges taches noires, & c'est principalement en quoi il diffère du premier ; le ventre & les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc-jaunâtre sans tache ; le reste du plumage diffère à peine par quelques nuances de celui du premier *tamatia* ; les couleurs du bec & des pieds sont

les mêmes dans les deux oiseaux. On se convaincra donc, en les comparant, que c'est la même espèce, & probablement mâle & femelle.

TAMATIAS (les) NOIRS ET BLANCS.

Barbu à gros bec de Cayenne. *Pl. enl.* 689.

Barbu à poitrine noire de Cayenne. *Pl. enl.* 688, *fig.* 2.

Ce sont deux espèces nouvelles, qui toutes deux se trouvent à la Guyane, qui n'ont que deux couleurs dans leur plumage, du blanc & du noir, dont le bec est à proportion plus long & plus gros que celui des autres *tamatias*, dont la mandibule supérieure est plus crochue & bifurquée à son extrémité par une scissure. Il n'y a guère de différence entre ces deux *tamatias* que dans la grosseur, qui est dans le premier à-peu-près le double de ce qu'elle est dans le second.

Le *grand tamatia* n'a guère que sept pouces de long, mais il est à proportion très-gros, & à-peu-près autant que la *pie-grièche cendrée*. Les plumes qui couvrent la base du bec en-dessus sont blanches; une calotte noire couvre le dessus de la tête; la gorge & le devant du cou sont d'un blanc qui remonte derrière le bas de la tête & y forme un demi-collier; une large bande transversale noire couvre la poitrine; le reste du dessous du corps est blanc, l'extrémité des plumes sur les côtés étant terminée de noir; tout le dessus du corps, les scapulaires, les couvertures du dessus & les pennes, tant des ailes que de la queue, sont noires; mais les grandes couvertures & les pennes de l'aile, les plus proches du corps, sont terminées par un filet blanc, ainsi que les pennes de la queue; le bec est noir & les pieds sont noirâtres.

Le petit tamatia a cinq pouces de long & n'est guère plus gros que notre *moineau*; le front est piqueté de blanc sur noir; le reste de la tête, le derrière du cou, tout le dessus du corps, les couvertures & les pennes des ailes & de la queue sont noires; les pennes de la queue ont une tache blanche à leur extrêmité; une ligne de la même couleur s'étend de l'œil à l'occiput; sous cette ligne blanche en est une noire plus large, qui s'étend de l'angle du bec derrière la tête, en passant sous l'œil; la gorge & le haut du devant du cou sont blancs; le bas du devant du cou & la poitrine sont couverts d'un plastron noir; le reste du dessous du corps est blanc, excepté les côtés qui sont noirs, rayés transversalement de blanc à l'extrêmité des plumes; le bec & les pieds sont noirâtres. *Genre XLIX*.

TANAOMBÉ ou MERLE de Madagascar.

Merle de Madagascar. Briss. *tom. II*, *pag.* 274, *pl. XXV*, *fig.* 1, *genre XXII*.

Pl. enl. 557, *fig.* 1.

Il n'est pas tout à fait si gros que le *mauvis*; la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires sont de couleur brune; la poitrine & les côtés sont d'un brun-roussâtre; le ventre est blanc, ainsi que les couvertures du dessous de la queue; les couvertures du dessus des ailes & de la queue sont d'un brun mêlé d'une teinte verdâtre; les grandes pennes des ailes sont variées de noir, de violet & de blanc; les moyennes sont en-dehors d'un violet changeant en verd, & noires du côté intérieur: cinq de ces plumes ont sur leur bord extérieur une bande d'un roux-doré, ce qui forme sur l'aile une plaque oblongue de cette couleur; la queue est un peu fourchue; les deux pennes du milieu sont d'un verd-doré: cette couleur s'étend sur le côté extérieur des pennes latérales qui sont noires du côté intérieur; le bec, les pieds & les ongles sont noirs. On le trouve à Madagascar, où les habitans l'appellent *tanaombé*.

TANAS.

Tanas ou *faucon-pêcheur* du Sénégal. *Pl. enl.* 478.

Tanas est le nom que les nègres du Sénégal donnent à un *faucon* remis au cabinet du Roi, par M. Adamson, sous la dénomination de *faucon-pêcheur*. M. le comte de Buffon en fait la description suivante: « Il ressemble presque en tout à *notre* » *faucon*, par les couleurs du plumage; il est » néanmoins un peu plus petit, & il a sur la tête » de longues plumes éminentes qui se rabattent » en-arrière, & qui forment une espèce de huppe...; » il a le bec jaune, moins recourbé & plus gros » que le *faucon*; il en diffère encore en ce que » les deux mandibules ont des dentelures très-» sensibles, & son naturel est aussi très-différent, » car il pêche plutôt qu'il ne chasse. *Genre VIII.* »

TANGARA.

Les plus grands *tangaras* ne le sont guère plus que notre *gros-bec*, & les plus petits sont à-peu-près de la grosseur du *cabaret*. Ce sont des oiseaux du nouveau continent; quelques ornithologistes décrivent cependant des *tangaras* comme ayant été apportés des grandes Indes. Mais comme parmi les oiseaux de l'ancien continent, qui ont été bien observés, & par raport auxquels on est assuré de leur pays originaire, il ne s'est point encore trouvé de *tangara*: que d'un autre côté l'opinion à l'égard de ceux qu'on donne comme originaires des Indes orientales, n'est fondée que sur le récit de quelques voyageurs qui en ont apporté les dépouilles, témoignage qui induit si souvent en erreur, on peut regarder jusqu'à présent les *tangaras* comme appartenans exclusivement au nouveau continent; ils composent le XXXIe genre de la méthode de M. Brisson, & ce genre renferme un grand nombre d'espèces; elles sont plus abondantes & plus variées dans les contrées du midi que dans les régions du nord.

Les *tangaras* ont pour caractères:

Quatre doigts dénués de membranes; trois devant, un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine:

Les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon:

Le bec en cône raccourci:

Les deux mandibules droites:

Les bords de la mandibule supérieure échancrés vers le bout.

On voit par l'énumération des caractères, que les *tangaras* ne diffèrent des *moineaux* que par l'échancrure de la mandibule supérieure ; cependant ils ne se nourrissent que de petits fruits ou de baies d'insectes ; ils n'ont point de chant & qu'une sorte de cri comme les *moineaux*; comme eux ils s'approchent volontiers des lieux habités, mais sans s'y fixer, sans quitter les bois ou les plantations, ils préfèrent les terreins secs, on en voit rarement dans ceux qui sont humides ; un grand nombre d'espèces a le plumage brillant & paré des plus belles couleurs.

M. le comte de Buffon divise la famille des *tangaras*, à raison de la grandeur, en *tangaras* de grande, de moyenne & de petite espèce.

Ce seroient des oiseaux fort intéressants, au moins la plupart, à nous procurer vivans à cause de la beauté de leur plumage : plusieurs espèces de *tangaras*, & en particulier le *tangara* que M. le comte de Buffon a nommé *septicolor*, surpassent à cet égard la plupart des autres oiseaux de taille à-peu-près la même. Mais, s'il est vrai que les *tangaras* ne se nourrissent que d'insectes, de fruits & de bayes, il est moins aisé de les apporter vivans, que les *oiseaux granivores*. La chose n'est cependant pas impossible, en substituant aux *fruits la mie de pain humectée*, aux *insectes la viande crue* hachée très-menue, seule ou mêlée *de pain de pavot*. J'ai rapporté l'exemple d'un *troupiale*, qui vit depuis plusieurs années de ces deux seuls alimens, quoique son espèce se nourrisse dans l'état de liberté des mêmes vivres que les *tangaras*. Ceux-ci mériteroient bien qu'on fit à leur égard la même tentative ; leur raport dans la taille, dans l'ensemble de tout le corps, avec les oiseaux du genre du *moineau*, sont des motifs de croire qu'ils pourroient, comme plusieurs espèces de ce genre, multiplier en domesticité ; & les *tangaras acclimatés*, devenus *domestiques*, seroient une acquisition très-agréable. *Voyez* au IVe. discours général, la manière de suppléer aux alimens des oiseaux qui vivent de fruits, de bayes & d'insectes, & *voyez* aussi le mot TROUPIALE.

A juger des *tangaras*, par la force & la forme de leur bec, il ne paroit pas impossible qu'ils pussent vivre de grains ; & l'exemple d'un oiseau décrit par Fernandez, qui se trouve au Mexique, que cet auteur dit qu'on y nourrit en cage, qui a paru à M. Brisson un *tangara*, appuie cette probabilité, dont on pourroit essayer de vérifier la réalité. *Voyez* TANGARA BLEU de la nouvelle Espagne.

TANGARA (le grand).

Tangara des grands bois de Cayenne. *Pl. enl.* 205.

Il est un peu moins gros que le *mauvis* ; ses ailes ne dépassent que de peu l'origine de la queue ; la tête, le derrière du cou, tout le dessus du corps, les ailes & la queue sont d'un verd-olivâtre-sombre : il y a de chaque côté, entre l'œil & le bec, un trait blanc, & au-dessous un autre trait noir ; le haut de la gorge est blanchâtre, le bas tire sur le jaune, & il y a de chaque côté un trait noir ; le devant du cou & le dessous du corps sont d'un jaune-roussеâtre ; les couvertures du dessous de la queue sont rousses ; le bec & les pieds sont noirâtres. Ce *tangara* n'habite pas seulement les grands bois, suivant M. de Sonini, mais il en sort pour venir dans les plantations, & suivant le même voyageur, le mâle & la femelle, qui diffèrent très-peu, vont de compagnie. *Genre XXXI.*

TANGARA. BRISS. *tom. III*, *pag.* 3. *Voyez* SEPTICOLOR.

TANGARA. *Pl. enl.* 7, *fig.* 1. *Voyez* SEPTICOLOR.

TANGARA A COIFFE NOIRE de Cayenne. *Pl. enl.* 720, *fig.* 2. *Voyez* COIFFE NOIRE.

TANGARA A CRAVATTE NOIRE de Cayenne. *Pl. enl.* 714, *fig.* 2. *Voyez* CAMAIL (le).

TANGARA A GORGE NOIRE.

Tangara olive à gorge noire de Cayenne. *Pl. enl.* 720, *fig.* 1.

C'est une espèce nouvelle, que je ne connois que par la description suivante, qu'en fait M. le comte de Buffon.

» Il a la tête & tout le dessus du corps d'un » verd-d'olive, la gorge noire, la poitrine oran- » gée, les côtés du cou & tout le dessous du corps » d'un beau jaune, les couvertures supérieures » des ailes, les pennes des ailes & de la queue » brunes & bordées d'olivâtre, la mandibule su- » périeure du bec noire, l'inférieure grise & les » pieds noirâtres. » *Genre XXXI.*

TANGARA A TÊTE BLANCHE du Brésil. BRISS. *tom. III*, *pag.* 35, *genre XXXI.*

C'est un *tangara* de la section des petites espèces de ce genre ; il a le front blanc ; le derrière du cou & tout le dessus du corps d'un brun-noirâtre ; la gorge & le devant du cou d'un rouge-clair ; la poitrine d'un rouge-pourpré éclatant, le reste du dessous du corps d'un jaune-clair ; les couvertures & les pennes des ailes d'un rouge-foncé, tirant sur le pourpre ; la queue d'un brun-noirâtre ; le bec & les pieds jaunes. On le trouve au Brésil, suivant Séba, d'après lequel les auteurs en ont parlé.

TANGARA A TÊTE BLEUE de Cayenne. *Pl. enl.* 33. *Voyez* TRICOLOR.

TANGARA A TÊTE ROUSSE de Cayenne. *Pl. enl.* 290, *fig.* 1. *Voyez* PASSE-VERD.

TANGARA A TÊTE VERTE de Cayenne. BRISS. *suppl. pag.* 59. *Voyez* TRICOLOR.

TANGARA BLEU.

Tangara bleu de Cayenne. *Pl. enl.* 155, *fig.* 1.

Tangara bleu des Barbades. BRISS. *tom. III*, *pag.* 8, *genre XXXI.*

Il est à-peu-près de la grandeur du *moineau-franc* ; le front, les joues, le devant & les côtés du cou, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un beau bleu ; les couvertures des ailes sont

noires, bordées de bleu ; le derrière du cou, le dos, la queue & les pennes des ailes sont noires ; la poitrine & le dessous du corps sont d'un beau blanc ; la queue est étagée, les pennes laterales allant un peu en diminuant de longueur ; les grandes pennes des ailes sont bordées de blanc extérieurement ; le bec & les pieds sont noirs. M. Brisson dit, d'après Séba, qu'on le trouve aux iles Barbades ; il est indiqué dans la planche enluminée comme venant de Cayenne, où il est apparemment fort rare, car jamais je ne l'ai trouvé parmi le grand nombre d'oiseaux apportés de cette colonie, que j'ai eu occasion de voir.

TANGARA BLEU d'Amboine.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 12, *genre XXXI.*

Il est un peu plus grand qu'une *alouette ;* le dessus de la tête est noirâtre & orné d'une huppe ; le derrière du cou, le dos, les plumes scapulaires sont variés de noir & de bleu ; le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un bleu-clair, mêlé de verd ; les joues, le devant du cou, la poitrine sont bleus ; le ventre, les côtés, les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc éclatant ; les couvertures des ailes sont bleues, quelques-unes sont cependant pourpres, ce qui forme une tache de cette couleur ; les pennes des ailes sont variées de verd, de bleu foncé & de noir ; la queue est d'un brun foncé, terminée de roux-clair & de grisâtre.

Cet oiseau se trouve à l'ile d'Amboine, suivant Séba ; mais 1°. on sçait combien ces indications sur le pays des oiseaux sont souvent fautives en général & en particulier de la part de Séba ; 2°. suivant le même auteur, l'oiseau qu'il a décrit a un chant très-agréable ; c'est une raison de douter que ce soit un *tangara*, & M. Brisson n'a pu en juger surement d'après la figure ; ainsi rien ne constate l'origine ni le genre de cette espèce, & elle ne fournit aucune preuve contre l'assertion que les *tangaras* appartiennent exclusivement à l'ancien continent.

TANGARA BLEU de Cayenne. BRISS. *tom. III*, *pag.* 61. *Voyez* DIABLE-ENRHUMÉ.

TANGARA BLEU de la Caroline. BRISS. *tom. III*, *pag.* 13. *Voyez* MINISTRE.

TANGARA BLEU de la nouvelle Espagne.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 15, genre *XXXI.*

Ce *tangara*, décrit par Fernandez, est un peu plus grand que le *moineau-franc ;* il a la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, tout le dessus & le dessous du corps d'un bleu varié de quelques taches fauves ; les ailes cendrées en-dessus, la queue noire terminée de blanc ; le bec d'un blanc-sale & rembruni ; les pieds gris : on le trouve au Mexique. Fernandez dit qu'on le nourrit en cage, & que son ramage n'est pas désagréable.

L'histoire de cet oiseau, toute abrégée qu'elle est, fournit matière à plusieurs réflexions.

1°. Un plumage bleu varié de quelques taches fauves, semble indiquer un oiseau jeune, & dans le passage de la premiere à la seconde mue.

2°. On nourrit ce *tangara* en cage, & il a un ramage ; raison de douter que ce soit en effet un *tangara*, puisque ces oiseaux n'ont point ordinairement de chant, & qu'ils ne vivent que de baies & d'insectes ; ou si l'oiseau dont il s'agit est un *tangara*, ces oiseaux peuvent se nourrir de grain, ce qui n'est pas tout-à-fait invraisemblable, à juger d'après la force & la forme de leur bec.

TANGARA BLEU des Barbades. BRISS. *tom. III*, *pag.* 8. *Voyez* TANGARA BLEU.

TANGARA BLEU du Brésil. *Pl. enl.* 179, *fig.* 1. *Voyez* TURQUIN.

TANGARA BLEU du Mexique.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 16, *genre XXXI.*

Il est à-peu-près de la grosseur du *moineau-franc ;* tout son corps est couvert de plumes d'un bleu-pourpré ; le tour des yeux & la gorge sont noirs ; les couvertures du dessus de la queue sont d'un cendré-clair tirant sur le jaune ; les pennes des ailes sont noires, variées de quelques taches d'un rouge de vermillon, & celles de la queue sont d'un bleu-pourpré. On le trouve au Mexique. Cet oiseau, indiqué par Séba, est-il en effet un *tangara ?* peut-on le décider d'après la planche de cet auteur ?

TANGARA BRUN d'Amérique. *Pl. enl.* 155, *fig.* 2. *Voyez* ROUGE-CAP.

TANGARA CENDRÉ du Brésil. BRISS. *tom. III*, *pag.* 17. *Voyez* COIFFE NOIRE.

TANGARA de Cayenne. *Pl. enl.* 114, *fig.* 1. *Voyez* TEITÉ.

TANGARA de Cayenne. *Pl. enl.* 114, *fig.* 3. *Voyez* TANGARA NÈGRE.

TANGARA de Cayenne. *Pl. enl.* 301, *fig.* 1. *Voyez* SYACOU.

TANGARA de la Guiane. *Pl. enl.* 742.

TANGARA de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 156, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 37. *Voyez* ESCLAVE (l').

TANGARA des grands bois de Cayenne. *Pl. enl.* 205. *Voyez* TANGARA (le grand).

TANGARA DIABLE-ENRHUMÉ

Tangara tacheté de Cayenne. *Pl. enl.* 290, *fig.* 2.

Tangara bleu de Cayenne. BRISS. *tom. III*, *pag.* 6, *pl.* 1, *fig.* 3, *genre XXXI.*

Il n'est guère plus gros qu'un *serin ;* la partie supérieure & les côtés de la tête, la gorge, le devant & les côtés du cou, la poitrine, la partie inférieure du dos & le croupion sont d'un beau bleu, tacheté de noir produit par cette couleur qui teint les plumes à leur origine, & dont l'extrêmité seule est bleue, ensorte que quand les plumes sont lisses & couchées, il ne paroit guère d'autre couleur que le bleu, & à proportion qu'elles sont plus soulevées ou plus écartées, le plumage paroit plus tacheté ; le derrière de la tête, le haut du cou & du dos, les plumes scapulaires sont d'un noir de velours ; les couvertures du dessus

de la queue sont noires, terminées de bleu; le ventre & les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc teint d'une légère nuance jaunâtre; les plumes des côtés sont de la même couleur, mais elles ont, à leur extrémité, une tache noire & ronde, & elles sont de plus terminées de bleu; les petites couvertures du dessus des ailes sont de couleur d'aigue-marine; les grandes sont noires, bordées de bleu; les pennes des ailes sont noires, & depuis la seconde à la sixième inclusivement elles sont bordées de verd du côté extérieur; les moyennes sont noires, bordées de blanc en-dedans; la queue est entièrement noire; le bec, les pieds & les ongles sont de cette dernière couleur.

Ce *tangara* est fort commun à Cayenne où on lui donne le nom de *tangara diable-enrhumé*, apparemment à cause du mélange de ses couleurs.

TANGARA du Brésil. *Pl. enl.* 127, *fig.* 2. *Voyez* SEPTICOLOR.

TANGARA du Brésil. *Pl. enl.* 114, *fig.* 2. *Voyez* TEITÉ.

TANGARA du Canada.

Pl. enl. 156, *fig.* 1.

Cardinal de Canada. BRISS. *tom. III*, *pl.* 11, *fig.* 5, *genre XXXI.*

Il est de la grosseur du *moineau-franc*; tout son plumage est d'un rouge-clair, excepté les couvertures des ailes & les deux pennes les plus proches du corps qui sont noires; toutes les autres pennes de l'aile sont brunes, celles de la queue sont noires, terminées par un trait blanc fort étroit; le bec est de couleur de corne; les pieds & les ongles sont noirâtres.

TANGARA du Mexique, appellé *le cardinal.* *Pl. enl.* 156, *fig.* 1. *Voyez* SCARLATTE.

TANGARA du Mississipi.

Pl. enl. 741.

C'est une espèce nouvelle décrite par M. le comte de Buffon.

Le *tangara* du Mississipi est à-peu-près de la grandeur du *scarlatte*; tout son plumage, en y comprenant les ailes & la queue, est d'un rouge qui approche de la couleur de la brique: ce *tangara* a le bec très-grand & très-gros, & les deux mandibules sont convexes & renflées, toutes deux d'un brun-clair & lavé; les pieds sont brunâtres. Il se trouve à la Louisiane. Suivant le Page Duprat, cet oiseau amasse des grains pour l'hiver, & il sort fort peu alors de sa retraite: « On a trouvé, dit-il, du grain de maïs » amassé dans son magasin jusqu'à la quantité » d'un boisseau de Paris; ce grain est d'abord » artistement couvert de feuilles, puis de petites » branches ou buchettes, & il n'y a qu'une » seule ouverture par où l'oiseau puisse entrer » dans son magasin ». Ce *tangara* n'est pas le seul oiseau auquel on ait accordé de prévenir les besoins pour la mauvaise saison & la prudence d'amasser des provisions, mais jusqu'à présent ces faits n'ont pas été bien vérifiés, & je crois qu'il faut en particulier attendre de nouveaux témoignages à l'égard du *tangara* du Mississipi. M. le Beau l'avoit apporté de la Louisiane, un autre habitant l'a envoyé, & ni l'un ni l'autre n'ont parlé de son magasin; fait trop remarquable pour qu'il ne frappe pas & qu'on n'en fasse pas mention.

TANGARA du Pérou. *Pl. enl.* 133, *fig.* 2. *Voyez* ROUVERDIN.

TANGARA HUPPÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 7, *fig.* 2. *Voyez* HOUPETTE.

TANGARA HUPPÉ de la Guiane. *Pl. enl.* 301, *fig.* 2. *Voyez* HOUPPETTE.

TANGARA JAUNE A TÊTE NOIRE de Cayenne. *Pl. enl.* 809, *fig.* 2. *Voyez* MORDORÉ.

TANGARA JAUNE du Brésil.

Tangara jaune du Brésil. BRISS. *tom. III*, *pag.* 19, *genre XXXI.*

Il est aussi grand qu'une *alouette*; les parties supérieures de la tête & du cou & tout le dessus du corps sont de la couleur de la cire jaune; la gorge, le devant du cou & la poitrine sont noirs; le ventre & les couvertures du dessous de la queue sont d'un jaune-obscur, varié de quelques taches noires; les couvertures des ailes sont d'un brun-noirâtre; les pennes sont de cette même couleur, ainsi que les pennes de la queue, dont quelques-unes sont bordées de verd de mer du côté extérieur; le bec & les ongles sont noirâtres; les pieds sont d'un cendré obscur. On le trouve au Brésil.

M. Brisson décrit cet oiseau sans l'avoir vu, d'après l'indication de Marcgrave insuffisante pour décider avec certitude si c'est un *tangara* ou un oiseau d'un autre genre; sa grandeur paroît une raison capable de fortifier ce doute.

TANGARA NÈGRE.

Tangara de Cayenne. *Pl. enl.* 114, *fig.* 3.

Tangara noir de Cayenne. BRISS. *tom. III*, *pag.* 29, *pl.* 11, *fig.* 1, *genre XXXI.*

Il est fait mention de ce *tangara* à l'article du *teité* dont il paroît être une variété. *Voyez* TEITÉ.

TANGARA NOIR.

Tangara noir d'Amérique. *Pl. enl.* 179, *fig.* 2.

Il est de la grosseur du *scarlatte*; tout son plumage est d'un beau noir, excepté les petites couvertures du dessus des ailes qui sont blanches, & qui forment une tache de cette couleur au haut de l'aile; le bec & les pieds sont noirs.

On a représenté, *pl. enl.* 711, sous le nom de *tangarou*, un oiseau du même genre, & à-peu-près de la même taille; tout son plumage est d'un roux plus foncé sur les parties supérieures & plus clair sur le dessous du corps; le bec & les pieds sont d'un brunâtre-clair.

Suivant M. de Sonini, ces deux *tangaras*, qui se trouvent à la Guiane, sont, celui qui est noir le mâle, & celui qui est roux, la femelle: j'ai quelque peine à embrasser cette opinion; 1°. parce qu'on nous envoye beaucoup plus souvent le *tangara roux* que le *noir*, ce qui semble indiquer une espèce

plus commune; 2°. parce qu'il y a quelque chose de particulier dans la forme du bec du *tangara roux*, qui est plus alongé qu'il n'a coutume d'être dans les *tangaras*, & que les bords en sont un peu rentrans dans toute sa longueur, conformation qui n'a pas lieu dans le bec du *tangara noir*. *Genre XXXI.*

TANGARA NOIR de Cayenne. BRISS. *tom. III*, *pag.* 29. *Voyez* TANGARA NÈGRE.

TANGARA NOIR HUPPÉ de Cayenne.

BRISS. *Suplém. tom. VI*, *pag.* 65. *Voyez* HOUPETTE.

TANGARA NOIR du Brésil. BRISS. *tom. III*, *pag.* 28. *Voyez* JACARINI.

TANGARA NOIR ET JAUNE de Cayenne. BRISS. *tom. III*, *pag.* 34. *Voyez* TEITÉ.

TANGARA NOIR ET JAUNE du Brésil. BRISS. *tom. III*, *pag.* 31. *Voyez* TEITÉ.

TANGARA OLIVE A GORGE NOIRE de Cayenne. *Pl. enl.* 720, *fig.* 1. *Voyez* TANGARA A GORGE NOIRE.

TANGARA OLIVE de la Louisiane. *Pl. enl.* 714, *fig.* 1. *Voyez* GRIS-OLIVE.

TANGARA POURPRÉ. *Pl. enl.* 128. *Voyez* BEC-D'ARGENT.

TANGARA ROUX. *Voyez* TANGARA NOIR.

TANGARA TACHETÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 290, *fig.* 2. *Voyez* TANGARA DIABLE-ENRHUMÉ.

TANGARA TACHETÉ des Indes. *Pl. enl.* 133, *fig.* 1. *Voyez* SYACOU.

TANGARA VARIÉ de la nouvelle Espagne.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 27, *genre XXXI.*

Il est à-peu-près de la taille du *moineau-franc*; le sommet de la tête est bleu; le reste de la tête, le derrière du cou, le dos & le croupion sont variés de verd & de noir, ainsi que les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue; la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un jaune varié de quelques taches blanchâtres; les couvertures & les pennes des ailes, la queue sont d'un verd foncé, tacheté d'un verd plus clair: le bec est noir; les pieds sont bruns. On le trouve au Mexique: Hermandez, d'après lequel les auteurs en ont parlé, dit qu'il a le bec crochu, raison de croire, avec M. le comte de Buffon, que c'est plutôt une *pie-grièche* qu'un *tangara*.

TANGARA VARIÉ du Brésil. BRISS. *tom. III*, *pag.* 18. *Voyez* SYACOU

TANGARA VERD de Cayenne. BRISS. *tom. III*, *pag.* 23. *Voyez* PASSE-VERD.

TANGARA VERD du Brésil.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 25, *genre XXXI.*

Il est un peu plus gros que le *moineau-franc*; la tête, le derrière du cou, le dos & le croupion sont verds, ainsi que les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue: il y a de chaque côté, entre le bec & l'œil, une tache noire, & plus bas une bande d'un bleu-foncé; la gorge est noire; le devant du cou est jaune; la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du dessous de la queue sont d'un verd-jaunâtre; les plus petites couvertures du dessus des ailes sont d'un verd d'aigue-marine fort brillant; les moyennes & les grandes sont simplement vertes; les grandes pennes des ailes cendrées en-dessous, sont en-dessus d'un verd-bleu du côté extérieur, & noirâtres du côté opposé; les moyennes sont vertes de même en-dehors, noirâtres en-dedans; & vertes à leur bout; les deux pennes du milieu de la queue sont vertes; les latérales sont d'un verd-bleuâtre; le bec est noirâtre; les pieds & les ongles sont bruns. On le trouve au Mexique, au Pérou & au Brésil.

TANGARA VERD du Pérou. BRISS. *tom. III*, *pag.* 23. *Voyez* ROUVERDIN.

TANGARA VERD PIQUETÉ des Indes. BRISS. *tom. III*, *pag.* 19. *Voyez* SYACOU.

TANGAROU. *Pl. enl.* 711. *Voyez* TANGARA NOIR.

TANGAVIO.

Pl. enl. 710.

C'est une espèce nouvelle qui s'est trouvée parmi les objets qu'avoit ramassés M. Commerson, & qui a été indiquée par M. le comte de Buffon.

Le *tangavio* a huit pouces de longueur du bout du bec à celui de la queue, qui ne dépasse les ailes que de dix-huit lignes; il est d'un violet-foncé, avec quelques reflets verdâtres sur les ailes & la queue: le nom de *tangavio* exprime par contraction la périphrase *tangara violet*.

La femelle a la tête d'un noir luisant comme de l'acier poli; tout le reste de son plumage est d'un brun uniforme, avec quelques teintes de noir luisant sur le dessus du corps & sur le croupion.

M. Commerson avoit trouvé le *tangavio* à Buenos-Ayres. *Genre XXXI.*

TAPARARA (le).

Martin-pêcheur de Cayenne. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 492, *genre LVIII.*

Taparara est le nom générique du *martin-pêcheur* en langue Garipane: M. de Buffon l'applique à cette espèce.

Le *taparara* est à-peu-près de la grosseur d'un *étourneau*; il a le dessus de la tête, le dos, le haut des ailes d'un beau bleu; le croupion d'un bleu d'aigue-marine; tout le dessous du corps blanc; les pennes des ailes bleues du côté extérieur; les deux pennes du milieu de la queue entièrement bleues & les latérales colorées comme celles des ailes: il est remarquable par une bande transversale noire située derrière la tête; le demi-bec supérieur est noir; l'inférieur est rouge; les pieds sont aussi rouges & les ongles sont noirs. On le trouve à Cayenne, mais il y est rare.

TAPERE (le).

Hirondelle d'Amérique. BRISS. *tom. II*, *pag.* 502, *genre XXX.*

Tapera est le nom brasilien de cette espèce d'*hirondelle*; elle est à-peu-près de la grosseur de notre

hirondelle de cheminée ; le dessus de la tête & du cou, le dos, le croupion & les couvertures des ailes sont d'un brun foncé ; la gorge, le devant du cou, la poitrine, les côtés & les jambes sont d'un gris-brun ; le ventre est blanc & les couvertures du dessous de la queue sont de cette dernière couleur : les pennes des ailes sont d'un brun qui, sur les grandes, tire au noirâtre ; cette dernière couleur est celle de la queue, qui n'est que très-peu fourchue : le bec est noir ; les pieds & les ongles sont bruns.

On le trouve à la Jamaïque, à la Guiane, au Brésil.

TARABÉ (le) ou AMAZONE A TÊTE ROUGE.

Perroquet à tête rouge du Brésil. BRISS. *tom. IV, pag.* 240, *genre LIII.*

Le *tarabé* est de la section des *perroquets amazones ;* il a la tête, la poitrine, le fouet & le haut des ailes rouges ; tout le reste de son plumage est verd : le bec & les pieds sont d'un cendré-obscur : les ongles noirs. On le trouve au Brésil, où les habitans le nomment *tarabé.*

TARIER.

Pl. enl. 678.

Grand traquet ou *tarier.* BRISS. *tom. III, pag.* 432, *pl. XXIV, fig. I, genre XL.*

Tarier. BEL. *hist. nat. des ois. pag.* 361.

Il est un peu plus gros que le *traquet ;* le dessus de la tête & du cou, les plumes scapulaires, le dos & le croupion sont variés de noirâtre, qui occupe le milieu des plumes, & de rousseâtre, dont elles sont bordées : les couvertures du dessus de la queue sont rousses, pointillées de taches noires à leur extrêmité ; une bande blanche traverse la joue de chaque côté au-dessus de l'œil ; la gorge est blanche ; le devant du cou, la poitrine, les côtés & les couvertures du dessous de la queue sont rousseâtres ; le ventre & les jambes sont d'un blanc teint de cette même couleur : il y a sur chaque aile deux taches blanches, les pennes sont brunes, bordées en-dehors ; les grandes de gris, les moyennes de rousseâtre ; les deux pennes du milieu de la queue sont brunes, bordées de gris ; les latérales sont blanches dans les deux premiers tiers de leur longueur, noirâtres dans le reste & terminées de gris ; la plus extérieure, de chaque côté, est blanche en-dehors ; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

La femelle ne diffère du mâle qu'en ce que ses couleurs sont plus foibles & les deux taches des ailes moins apparentes.

Le *tarier* se perche rarement, & il se tient le plus souvent à terre sur les *taupinières*, ou amas de terre soulevés par les *taupes ;* il aime les terres en friches, voisines des bois : il fait son nid comme le *traquet*, arrive & part avec lui : ses œufs sont d'un blanc-sale, piqueté de noir ; il se plait sur les collines, & dans es lieux en pente & montueux. *Voyez* TRAQUET.

TARIN.

Pl. enl. 485, *fig.* 3.

BRISS. *tom. III, pag.* 65, *genre XXXII.*

Lugaro, lugarino, legorin en Italien ;

Zysele, zinsle, zyschen, grune-hansling en Allemand ;

Siska, groen-fiska en Suédois ;

Siskin, abadavine en Anglois.

Le *tarin* a beaucoup de raport, par la conformation de son bec, avec le *chardonneret :* il est du même genre, mais il est plus petit : sa grosseur n'égale pas celle de la *linotte*, & est un peu au-dessus de celle du *cabaret ;* sa longueur est de quatre pouces neuf lignes ; son vol de sept pouces huit lignes ; ses ailes pliées s'étendent aux deux tiers de sa queue ; il a le sommet de la tête noir ; l'occiput, le derrière du cou, le dos, les plumes scapulaires d'une couleur d'olive-jaunâtre ; le croupion de cette même couleur, mais un peu plus décidée : les petites couvertures du dessus de la queue jaunes ; les grandes d'un verd-d'olive terminé de cendré ; la gorge brune ; les joues, le devant du cou, la poitrine d'un jaune-citron ; le ventre d'un blanc un peu jaunâtre ; les plumes des côtés de cette dernière couleur, ainsi que les couvertures du dessous de la queue, mais le milieu des plumes est occupé par un trait noirâtre longitudinal ; les jambes sont d'un blanc-sale ; les petites couvertures du dessus des ailes sont d'un verd-d'olive ; les moyennes en sont terminées & leur plus grande portion est noire ; les grandes sont colorées & terminées de même ; ce qui forme, sur chaque aile, deux bandes d'un verd-olivâtre ; les pennes des ailes sont en plus grande partie noirâtres & bordées en-dehors d'olivâtre : les deux pennes du milieu de la queue sont noirâtres, bordées d'olivâtre du côté extérieur, de gris du côté intérieur & à leur extrêmité ; les latérales sont jaunes, terminées de noirâtre, bordé de gris ; la queue est un peu fourchue ; le bec est blanc, noirâtre à sa pointe ; les pieds & les ongles sont gris.

La femelle a la gorge blanche & les plumes noires qui couvrent le sommet de sa tête sont bordées de gris.

Le *tarin* est de passage ; il arrive au mois d'octobre & s'en retourne au printemps ; il n'en reste pas dans nos campagnes : il n'en est pas de même en Suisse, en Franche-Comté, en Hongrie où il niche ; son nid passe pour être très-difficile à trouver, & c'est par cette raison sans doute qu'on ne nous en a pas donné de description. Il paroît que le *tarin* nous vient du nord de l'Europe, où il retourne en été pour y faire ses petits : il y a en Provence une race de *tarins* plus grands que celui que nous connoissons & d'un jaune plus décidé ; ils se retirent l'été sur les montagnes, & descendent passer l'hiver dans les plaines.

Le *tarin*, quoique pris au filet, s'apprivoise en peu de temps, au point de venir prendre à la main la graine de chenevis, dont il est fort friand & dont on peut le nourrir ; mais il est meilleur de l'habi-

tuer

mer à vivre de millet & de graine de navette : son chant est peu de chose ; mais le *tarin* fait bien en volière ; par sa forme élégante & par sa vivacité ; il semble animer les autres oiseaux & les mettre en action ; c'est un esclave gai, & dont les mœurs sont très-douces ; il ne cherche querelle à aucun de ses compagnons, & cède assez promptement quand on lui en intente ; il a l'habitude singulière de dégorger la nourriture qu'il a prise & de la donner aux autres oiseaux. On prétend qu'il la présente de préférence à quelque compagnon de captivité, pour lequel il a une affection particulière. On peut l'accoupler avec la femelle du *serin* & celle du *chardonneret*. Il naît de cette union des *métis*, qui varient suivant l'espèce de la mère : on prétend que ces *métis* sont féconds, comme on l'assure de toutes ces espèces d'animaux, sur des preuves qui ont besoin d'être confirmées.

On a observé dans l'espèce du *tarin* une variété qui avoit le sommet de la tête jaunâtre, & le reste du plumage noir.

Les *tarins* ont assez souvent l'habitude singulière d'écorcer une grande quantité de graines ; c'est en quelque sorte une espèce d'amusement pour eux : c'est le seul désagrément qu'ils causent dans les volières.

Tarin de la Chine. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 202.

Il est un peu plus petit qu'un *moineau franc* ; la tête est noire ; le derrière du cou & le dos sont d'un verd-d'olive ; le devant du cou & le dessous du corps sont jaunes ; le haut de l'aile est de cette dernière couleur coupée par deux bandes transversales noires ; les pennes de l'aile les plus proches du corps sont jaunes, terminées de noir ; les suivantes sont entièrement noires, & les plus grandes sont mi-partie de jaune & de noir, ainsi que les pennes de la queue ; le bec & les pieds sont noirs. *Genre XXXII.*

Tarin de la nouvelle Yorck. *Pl. enl.* 292, *fig.* 1, le mâle ; 2. la femelle.

Ce *tarin* ne paroît être, comme le pense M. de Montbeillard, qu'une variété du nôtre : c'est de cet auteur que j'en emprunte la description. « Il est un peu plus gros & il a le bec un peu plus » court que notre *tarin* ; il a la calotte noire ; le » jaune de la gorge & de la poitrine remontent » derrière le cou & forment une espèce de collier : » ces mêmes couleurs bordent la plupart des plumes » du haut du dos, & reparoissent encore au bas du » dos & sur le croupion : les couvertures supé» rieures de la queue sont blanches ; les pennes » des ailes & de la queue sont d'un beau noir, » bordées & terminées de blanc ; tout le dessous » du corps est d'un blanc-sale. »

La femelle diffère du mâle en ce qu'elle a des couleurs plus foibles. *Genre XXXII.*

Tarin du Mexique. Briss. *tom. III, pag.* 70. *Voyez* Acatechili.

Tarin noir. *Voyez* Tarin.

Tarin noir du Mexique. Briss. *tom. III, pag.* 71. *Voyez* Catotol.

TARTARIN. *Voyez* Martin-Pêcheur.

TATERLAS. *Voyez* Barge.

TAUREAU D'ETANG. *Voyez* Butor.

TAVOUA (le).

Perroquet-tahua de Cayenne. *Pl. enl.* 840.

Le *tavoua*, du nom que lui donnent les sauvages de la Guyane, est un *perroquet* de la section des *papegais*. Il est un peu moins gros que le *jacco* ; le front est marqué d'un peu de rouge, le reste du dessus de la tête est d'un bleu-clair, la partie inférieure du dos & le croupion sont d'un rouge très-vif ; le reste du plumage est d'un verd-foncé sur le dessus du corps & plus clair sur le dessous ; les grandes pennes des ailes sont d'un noir changeant & à reflets d'un bleu-foncé ; celles de la queue sont vertes ; le bec est couleur de corne, marqué de noirâtre sur le milieu de la mandibule supérieure ; les pieds sont d'un gris-brun.

Le *tavoua* se trouve à la Guyane, où cependant il est assez rare ; on en fait grand cas, parce qu'il apprend très-aisément à parler, qu'il retient beaucoup & qu'il a la voix très-franche. On nous l'apporte quelquefois vivant, & nos oiseliers l'estiment au-dessus de tous les autres *perroquets*, pour les talens que ce genre d'oiseau est susceptible d'acquérir ; il est plus vif, plus agile & plus remuant que les *perroquets* n'ont coutume de l'être ; mais ces qualités brillantes sont assez souvent balancées par un naturel traître & méchant, qui le porte à mordre cruellement lorsqu'il paroît bien intentionné & disposé à caresser. Lorsqu'on rencontre un individu doux & sûr, comme il y en a quelques-uns dans cette espèce, c'est le plus accompli des *perroquets*. *Genre LIII.*

TCHA-CHERT.

Pie-grièche de Madagascar. *Pl. enl.* 32, *fig.* 2.

Petite pie-grièche verte de Madagascar. Briss. *tom. II, pag.* 195, *pl. XV, fig.* 3, *genre XXI.*

Tcha-chert est le nom que les habitans de Madagascar donnent à une *pie-grièche* de la grosseur d'un *moineau franc* ; elle a la tête, le derrière du cou & tout le dessus du corps d'un verd-sombre ; la gorge, le devant du cou & toutes les parties inférieures blanches ; les pennes des ailes noirâtres, terminées & bordées extérieurement de verd-sombre ; les deux pennes du milieu de la queue du même verd que le dessus du corps, & les latérales noirâtres, bordées de verd-obscur, du côté extérieur ; le bec est d'une couleur de plomb-foncé, & son bout est blanchâtre ; les pieds & les ongles sont noirs ; les ailes pliées sont presque aussi longues que la queue.

Tcha-chert-bé.

Grande pie-grièche verdâtre de Madagascar. Briss. *tom. II, pag.* 193, *pl. XIX, fig.* 2, *genre XXI.*

Pl. enl. 374.

Le *tcha-chert-bé*, du nom que lui donnent les

habitans de Madagascar, est à-peu-près de la grosseur du *merle*, & du genre de *la pie-grièche.* La tête, la gorge, le cou & le dessous du corps sont d'un beau blanc; le derrière du cou & toutes les parties supérieures sont d'un noir changeant en verd; les pennes des ailes sont noires & bordées en dehors de noir-verdâtre; celles de la queue sont de cette dernière couleur en-dessus, & entièrement noires en-dessous; le bec, les pieds & les ongles sont couleur de plomb.

TCHI-PARDRIZ. *Voyez* PROYER.

TCHOUET. *Voyez* FRIQUET.

TEITÉ.

Tangara du Brésil. *Pl. enl.* 114, *fig.* 2.

Tangara noir & jaune du Brésil. BRISS. *tom. III*, *pag.* 31, *pl. II*, *fig.* 2, *genre XXXI.*

Petit louis par les habitans de Cayenne.

Le *teité*, du mot *teitei*, qui est son nom en langue brasiliene, est un *tangara* des plus petits; il n'a que trois pouces neuf lignes de longueur; le front, la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau jaune; tout le reste du plumage est d'un noir brillant, couleur d'acier poli; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

La femelle a toutes les parties supérieures d'un verd-d'olive, la gorge cendrée & le dessous du corps d'un jaune tirant sur l'olivâtre. Ce *tangara* est fort commun à Cayenne. On en trouve un autre, représenté, *pl. enl.* 114, *fig.* 1, sous la dénomination de *tangara de Cayenne*, & décrit par M. Brisson, *tom. III*, *pag.* 34, *pl. II*, *fig.* 3, *genre XXXI*, sous le nom *de tangara noir & jaune* de Cayenne. Il ne diffère du précédent, qu'en ce qu'il est plus petit; qu'il a plus de jaune sur le dessus de la tête; que sa gorge & sont cou sont noirs; il ressemble en tout, d'ailleurs, au précédent, & paroît n'être qu'une race plus petite dans la même espèce. Une autre variété représentée, même planche, *fig.* 3, sous le nom de *tangara* de Cayenne, est de la grosseur du premier de ces trois oiseaux; son plumage est en entier d'un noir d'acier poli; mais il y a une tache jaune, demi-circulaire ou en forme de croissant, de chaque côté au-dessous du pli du bord de l'aile, qui en cache une grande partie. Cette variété paroît être rare à Cayenne, où les deux autres races ou espèces sont communes.

TENEUR, (*fauc.*) Nom que les fauconniers donnent au troisième oiseau, qui attaque le *héron.*

TENIR A MONT, (*fauc.*) se dit, en fauconnerie, de l'oiseau qui plane & qui cherche à découvrir une proie au-dessous de lui.

TENIR FERME, (*fauc.*) C'est donner peu de nourriture à un oiseau de proie que l'on dresse.

TENIR LE BEC AU VENT. (*fauc.*) Terme de fauconnerie, qui a la même signification que CHEVAUCHER LE VENT. *Voyez* ce mot.

TERA-BOULAN ou MERLE des Indes.

Merle des Indes. Pl. enl. 273, *fig.* 2.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 284, *pl. XXXI*, *fig.* 3, *genre XXI.*

Ce *merle*, que les Indiens appellent *terat-boulan*, n'est guère plus gros qu'une *alouette*; il a six pouces & demi de longueur, dix pouces six lignes de vol; le dessus de la tête & du cou, le haut du dos sont noirs; la partie inférieure du dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont cendrés; les joues, la gorge, le devant & les côtés du cou, la poitrine, & tout le dessous du corps sont blancs; une bande transversale noire occupe les joues au-dessus de l'œil; les jambes sont grises; les couvertures du dessus des ailes sont de couleur marron & les grandes sont bordées de blanc; les pennes de l'aile sont noires, les grandes bordées en partie de blanc du côté intérieur, & les moyennes en entier du côté extérieur; celles de la queue sont aussi noires, & le bout des trois plus extérieures de chaque côté est blanc; le bec est noir; les pieds & les ongles ne sont que noirâtres. M. Brisson, qui a indiqué ce *merle*, ne dit pas dans quelle partie des Indes on le trouve.

TERCOU. *Voyez* TORCOL.

TERITS ou TERIZ. *Voyez* PROYER.

TERNIER. *V.* GRIMPEREAU DE MURAILLE.

TERSINE.

C'est un oiseau du genre du *cotinga* indiqué par M. Linnée dans la treizième édition du *Syst. pag.* 298. *Ampelis nitida cærulea, dorso nigro, abdomine albo-flavescente*; tersa.

La tête, le haut du dos, les pennes des ailes & celles de la queue sont noirs; la gorge, la poitrine, le bas du dos, le bord extérieur des pennes des ailes sont d'un brun-clair: cette même couleur, qui termine les couvertures du dessus des ailes, y forme une bande transversale; le ventre est d'un blanc-jaunâtre. M. Linné ne nous apprend pas où l'on trouve ce *cotinga. Genre XXIII.*

TÉTÉMA.

Pl. enl. 821.

C'est un des oiseaux que M. le comte de Buffon a appellé *fourmilliers. Voyez* FOURMILLIER. Celui-ci est un peu plus grand qu'une *alouette.* Tout son plumage est d'un brun-noirâtre, excepté l'occiput, le derrière du cou & le fouet de l'aile qui sont d'un brun-roussâtre. Le bec est noir, les pieds sont gris-blancs, les ongles noirs. On le trouve à la Guiane.

TETE-CHÈVRE ou CRAPAUD VOLANT.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 470. *Voyez* ENGOULEVENT.

TETE-CHÈVRE de la Caroline. BRISS. *tom. II*, *pag.* 475.

CATESB. *tom. I*, *pag. & pl.* 8. *Voyez* ENGOULEVENT de la Caroline.

TETE-CHÈVRE de la Jamaïque. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 480. *Voyez* ENGOULEVENT A LUNETTES.

TETE-CHÈVRE de Virginie. BRISS. *tom. II*, *pag.* 477. *Voyez* WHIP-POURE-WILL.

TETE-CHÈVRE du Brésil. BRISS. *tom. II*, *pag.* 481. *Voyez* GUIRA-QUEREA.

TETE-CHÈVRE TACHETÉ du Bré sil BRISS. *tom. II. pag.* 483. *Voyez* IBIJAU.

TETE-CHÈVRE (grand) TACHETÉ du Brésil. BRISS. *tom. II. pag.* 485. *Voyez* IBIJAU.

TÊTE ROUGE AU CORPS JAUNE. EDW. *glan. pag.* 99. *Voyez* FIGUIER A TÊTE ROUGE.

TETRAS ou GRAND COQ DE BRUYÈRE.

Pl. enl. 73 & 74 le mâle & la femelle.

Coq de Bruyère. BRISS. *tom. I*, *pag.* 182, *genre V*.

Coq de bois ou *faisan bruyant*. BEL. *Hist. nat. des oiſ. pag.* 249, *fig. pag.* 250.

Idem. *Idem. port. d oiſ. pag.* 60.

Urogallus & *tetrao* en Latin;

Gallo alpestre, *feſan negro* en Italien;

Or-han, *pirch-hem*, *groſſer berg-faſan* en Allemand;

Tjaeder en Suédois;

Cock of the wood en Anglois.

Le *tetras*, vulgairement connu ſous le nom de *coq de bruyère*, eſt du même genre que la *gelinote*.

M. Briſſon le compare au *paon* pour la groſſeur; cette comparaiſon me paroît aſſez juſte par raport aux *coqs de bruyere* qu'on nous envoye de l'Alſace, des Voſges & de la Lorraine; mais ces oiſeaux ſont d'une taille différente ſuivant les lieux qu'ils habitent; je n'en ai point vu qui euſſent été apportés des Alpes; mais il y en avoit un aſſez grand nombre dans un envoi d'oiſeaux de *Siberie*, & ceux-là n'étoient pas auſſi gros que ceux que l'on trouve dans quelques provinces de France. La longueur du *coq de bruyère*, d'après M. Briſſon, eſt de deux pieds neuf pouces, ſon vol de trois pieds dix pouces, & ſes aîles pliées ne paſſent guère l'origine de la queue: la tête & le cou, excepté à la partie antérieure & inférieure du cou, ſont d'un cendré varié de très-petites raies tranſverſales noirâtres; la gorge eſt noire, les ſcapulaires & les couvertures des aîles ſont rayées tranſverſalement & en zigzags de brun & de rouſſeâtre; le dos, le croupion, & les petites couvertures du deſſus de la queue ſont rayées tranſverſalement de cendré & de noirâtre; les grandes couvertures du deſſus de la même partie ſont d'un cendré noirâtre, terminé de blanc: le bas du cou en-devant eſt d'un verd de *canard*. La poitrine, le ventre & les côtés ſont d'un brun-noirâtre, varié de quelques taches blanches; les couvertures du deſſous de la queue ſont tachetées de noir & de blanc; les jambes ſont brunes, variées d'un peu de blanc, & les pieds ſont couverts de plumes juſqu'à l'origine des doigts, mais dans la partie antérieure ſeulement: les plumes qui recouvrent les pieds & les doigts ſont décompoſées & ſemblables à du duvet; les pennes des aîles ſont brunes; une partie des moyennes ſont variées de brun & de rouſſeâtre vers leur extrémité; celles de la queue ſont noires, & quelques-unes ſont irrégulièrement tachées d'un peu de blanc: une ſorte de ſourcil ou de membrane papillaire eſt placée au-deſſus de l'œil; l'iris eſt d'un gris-brun; le bec eſt d'une couleur de corne blanchâtre; les doigts ſont bruns, & ils ſont garnis de chaque côté d'une rangée d'appendices écailleux; les ongles ſont noirs.

La femelle, beaucoup plus petite que le mâle, & même dans une proportion peu ordinaire parmi les oiſeaux, ne lui reſſemble en rien par le plumage: le deſſus du corps eſt varié, ainſi que la tête & le cou, de roux, de noir & de cendré; la gorge eſt rouſſe; la poitrine eſt rayée de noir ſur fond d'un roux-pâle, & chaque plume eſt terminée de blanc; le ventre eſt cendré; les pennes des aîles ne diffèrent pas de ce qu'elles ſont dans le mâle; celles de la queue ſont rouſſes, rayées tranſverſalement de noir: le bec & les pieds ſont ſemblables à ceux du mâle.

Le *tetras* ne ſe trouve que dans les pays froids: c'eſt un oiſeau très-ſauvage; il n'habite que les grandes forêts; il ſe tient dans celles qui ſont en plaines dans les pays ſeptentrionaux; mais ce n'eſt que dans les bois des montagnes élevées qu'on le trouve dans les régions tempérées: il ſe nourrit de feuilles ou de ſommités de *ſapin*, de *genevrier*, de *bouleau*, de *coudrier*, de *mirtille*, des fleurs & des feuilles du *blé-ſaraſin*, de la *geſſe*, du *piſſenlit*, *&c.*

Un ſeul *tetras* mâle ſuffit à pluſieurs femelles; c'eſt un animal très-ardent; il commence à entrer en chaleur dès les premiers jours de février; ſes deſirs ſont dans toute leur force vers la fin de mars, & ils continuent encore quelque temps: pendant qu'ils durent, le *tetras* adopte quelque gros arbre, ſur les principales branches duquel il ne ceſſe de s'agiter & de paſſer de l'un à l'autre, ſa queue épanouie & relevée comme celle du *dindon*, les plumes qui couvrent ſa tête hériſſées & lui formant une ſorte de huppe, car elles ſont longues & étroites, le cou porté en arrière; le *tetras* jette en même-temps un cri perçant & très-fort, ſemblable au bruit d'une faulx qu'on aiguiſe; c'eſt le cri d'appel auquel les femelles ſe rendent: elles ſe tiennent au-deſſous de l'arbre d'où ce bruit eſt parti & d'où le mâle deſcend fréquemment pour ſatisfaire leurs beſoins & les ſiens. Cet oiſeau farouche, qu'on ne peut preſque approcher dans un autre temps, eſt ſi fort affecté de la ſenſation qu'il éprouve, qu'elle ſemble le rendre inſenſible à toutes autres. Ni la vue des hommes, ni l'exploſion même des armes à feu ne l'épouvantent; c'eſt auſſi la ſaiſon & l'inſtant qu'on préfère pour lui donner la chaſſe; mais cette eſpèce d'ivreſſe, produite par le plus impérieux des ſentimens, ne ſe fait ſentir qu'au lever de l'aurore & aux premiers rayons du jour: c'eſt ſans doute parce que le principe en eſt en partie épuiſé vers le milieu de la matinée, au moins pour un temps,

qu'alors les *tetras* commencent à reconnoitre le danger qui a pu les menacer, & qu'ils s'y soustraient par la fuite; une fois qu'ils se sont envolés, il n'est plus possible de les approcher que le lendemain matin. Comme un seul mâle suffit à plusieurs femelles, on s'attache, dans les chasses, à ne détruire que les mâles.

La femelle pond de cinq à huit ou neuf œufs; ils sont blancs, tachetés de jaune; elle les dépose sur la mousse, en un lieu sec, & les recouvre de feuilles quand elle se lève pour aller chercher de la nourriture; le mâle ne prend aucun soin de la couvée; les petits suivent leur mère aussi-tôt qu'ils sont nés; elle les conduit avec beaucoup de soins, & les crysalides des fourmis sont leur première nourriture: les jeunes demeurent en bande avec leur mère jusqu'au printemps suivant.

On trouve les *tetras* sur toutes les hautes montagnes d'Europe, dans les plaines de la Sibérie, & jusques sur celles de la baie d'Hudson. Leur chair est très-noire; elle a un fumet bien fort, & elle passe pour un mets exquis. Cependant son goût dépend souvent des substances dont le *tetras* s'est nourri: les baies de *genièvre* lui donnent un goût désagréable. Ayant reçu un *coq de bruyère*, dont je trouvai le gesier ou estomac & la poche remplis de sommités de *picea*, j'en fis présent à une personne qui le fit servir sur sa table; le goût de la résine du *picea* perçoit à travers la saveur propre à la chair du *tetras;* cependant une partie des convives le trouvèrent un bon mets, & le goût de résine en dégoûta les autres: cette odeur est si propre aux *tetras*, qu'il suffit de manier quelque temps leurs plumes, comme font ceux qui préparent ces oiseaux, pour que les mains contractent cette même odeur. Cet oiseau seroit sans doute un de ceux qu'il seroit important de rendre domestiques; sa taille, la bonté de sa chair, le nombre des petits qu'il produit, les climats qu'il habite, sont autant de raisons d'inviter à en tenter l'entreprise, contre laquelle il n'y a que son naturel sauvage, mais qu'on pourroit espérer de vaincre, en enlevant des œufs qu'on feroit couver par des *poules*, & en élevant les petits à la manière des *faisans;* ces derniers oiseaux ne sont peut-être pas naturellement moins sauvages que les *tetras*, & cependant on les a rendus domestiques, comme il est probable qu'on y parviendroit en s'y prenant bien à l'égard des *tetras*.

La chasse de ces oiseaux est pénible, elle exige qu'on les relance en quelque sorte comme les grands quadrupèdes: les seigneurs Allemands, sur les terres desquels les grands *tetras*, sans être très-communs, sont moins rares cependant que dans la plupart des contrées de l'Europe moins septentrionales, s'en réservent la chasse. La veille qu'ils en veulent prendre l'amusement, ils envoyent le soir, vers l'heure où le soleil se couche, un piqueur reconnoitre dans la forêt, les cantons & les arbres sur lesquels des *tetras* viennent s'abattre pour y passer la nuit; le lendemain matin, les chasseurs se mettent en marche avant le lever de l'aurore, & ils partent, suivant la distance des lieux, de façon, que conduits par le piqueur, ils arrivent aux premiers traits du crépuscule, près des lieux où les *tetras* ont passé la nuit: ces oiseaux s'agitent alors, frappent des ailes, poussent le cri d'*appel* auquel les femelles se rendent, sautent de branches en branches, descendent de l'arbre sur lequel ils se sont reposés, y remontent, en redescendent: il est aisé de les approcher de près pendant ces mouvemens & de les tirer; ils ne font aucune attention à ce qui les environne, & si on les a manqués une première fois, ils donnent le temps de préparer une seconde décharge; mais aux rayons du soleil qui paroit sur l'horizon, ils sortent de leur ivresse, ils reconnoissent le danger, ils le fuient, & il n'est plus possible de les joindre.

TETRAS (petit) ou COQ DE BRUYÈRES A QUEUE FOURCHUE.

Pl. enl. 172, le mâle; 173, la femelle.

Coq de bruyères à queue fourchue. BRISS. *tom. I*, *pag.* 186, *genre V*.

Faisan de montagne, *coq de bouleau.*

Tetrao ou *Urogallus minor* en Latin;

Gallo alpestre en Italien;

Brom-han, *birg-fasan*, *&c.*, en Allemand;

Orre en Suédois;

Heath-cock en Anglois.

Le *petit tetras* a les mêmes caractères que le *grand* suivant l'ordre méthodique, & il est du même genre, ou de celui de la *gelinotte;* il est un peu plus gros que le *faisan;* la tête, le cou, le bas du dos, le croupion sont d'un noir-violet; le haut du dos & la poitrine sont noirs, & les plumes qui les couvrent sont bordées de noir-violet; le ventre, les côtés, les couvertures du dessus de la queue & celles des ailes sont noirâtres, excepté vers l'épaule, où il y en a quelqu'unes de blanches; les jambes sont variées de brun & de blanc, & les pieds sont couverts jusqu'à l'origine des doigts de plumes variées de ces mêmes couleurs, décomposées & semblables à du duvet; les grandes pennes des ailes sont brunes & leur tige est blanchâtre; les moyennes au contraire sont blanches & leur tige est brune; les pennes de la queue sont d'un noir-violet; les huit intermédiaires sont plus courtes de quatre pouces que les quatre extérieures de chaque côté; celles-ci sont fléchies & contournées en dehors par le bout, ce qui rend la queue très-fourchue; l'œil est ombragé par une membrane papillaire en forme de croissant d'un rouge fort vif; le bec est noir; les doigts sont bruns & garnis de chaque côté d'appendices écailleux; les ongles sont noirâtres.

La femelle plus petite que le mâle, mais dans une disproportion moindre qu'entre le *grand tetras* & sa femelle, a tout le plumage varié de petites

raies noires tranſverſales ſur un fond rouſſeâtre; il y a ſur la poitrine & le ventre une teinte griſâtre; la gorge eſt blanchâtre; les grandes pennes des ailes ſont brunes; les moyennes ſont blanches, terminées de brun rayé tranſverſalement de noir & bordé de blanc à l'extrêmité; celles de la queue ſont rouſſes, rayées tranſverſalement de noir; elles ſont diſpoſées comme dans le mâle, mais plus courtes; le reſte de la deſcription eſt ſemblable à celle du mâle.

On a obſervé que les jeunes mâles ont d'abord le plumage de leur mère; qu'ils prennent à la première mue les nuances qui leur ſont propres, qu'elles ſe foncent à meſure qu'ils avancent en âge; que ce n'eſt qu'à trois ans qu'ils prennent du blanc à la gorge, & que lorſqu'ils ſont très-vieux il paroit une tache noirâtre ſous la queue.

Le *petit tetras* n'habite, comme le grand, que les pays froids & les montagnes dans les régions tempérées; il eſt très-commun dans le nord de l'Europe, & ſur-tout en Pologne; on le trouve ſur les Alpes, ſur les montagnes du Bugey, où on le nomme *grianet*, &c. Il ſe nourrit de boutons & de feuilles de *bouleau*, de baies de *bruyère*, de chatons de *coudrier;* il mange auſſi du grain; il ſe rabat l'hiver ſur les baies de *genièvre*, ſur celles de *canneberge* qu'il cherche ſous la neige. Dans les pays très-froids, comme la Norvège, les Auteurs aſſurent qu'il paſſe les deux ou trois mois les plus rigoureux de l'hiver engourdi ſous la neige, ſans prendre de nourriture; pluſieurs de ces oiſeaux, que j'ai reçus des Alpes aux mois de décembre & de janvier, avoient dans le jabot ou l'eſtomac des ſommités de *ſapin*.

Les *petits tetras* volent en troupes & habitent dans les bois; ils entrent en amour ſur la fin de l'hiver. Quelques obſervateurs ont écrit, qu'alors les mâles ſe raſſemblent tous les matins, en grand nombre ſur quelque lieu élevé, tranquille, environné de marais. Là, dit-on, ils ſe livrent de rudes combats, qui finiſſent par la fuite des plus foibles; les vainqueurs ſe diſperſent ſur les groſſes branches des arbres, & l'œil en feu, tout le corps agité, ils pouſſent un cri de rappel, qui s'entend de très-loin, auquel les femelles répondent, & auquel elles ſe rendent au pied des arbres, d'où les mâles les ont appellées; chaque mâle ſe choiſit trois ou quatre femelles; & l'on veut que ces combats, ces appels ſe renouvellent tous les jours dans le même endroit qui a été choiſi pour lieu du rendez-vous. Il eſt difficile de ne pas croire qu'il y a quelque choſe d'exagéré dans ce récit, qui ſe réduit probablement à ce que les *tetras* mâles, qui ſe rencontrent dans la ſaiſon de l'amour, ſe battent avec acharnement, comme le ſont beaucoup d'autres oiſeaux dans le même temps, & qu'après ces combats les plus forts jouiſſent des femelles. Mais ces rendez-vous réguliers, ces eſpèces de défis journaliers ont quelque choſe de romaneſque, qui ne convient guère à des animaux.

Les femelles fécondées ſe ſéparent & ſe retirent chacune en particulier dans le plus épais des taillis, pour y faire leur ponte; elle n'eſt que de ſix ou ſept œufs; ſuivant quelques auteurs, de dix ou douze, & même de vingt, ſuivant d'autres. Les jeunes *tetras* prennent un accroiſſement aſſez rapide: dès l'âge de cinq à ſix ſemaines ils ſont déjà en état de prendre leur eſſor & de ſe percher ſur les arbres avec leur mère: on imite alors leur cri par le moyen d'un appeau, & la mère trompée, qui croit entendre un de ſes petits égaré, va à ce cri, menant avec elle ſa couvée qu'elle livre aux chaſſeurs, ſoit qu'ils la prennent au filet ou la détruiſent à coups de fuſil.

En hiver, les vieux mâles ont coutume de raſſembler le matin, quand le ciel eſt ſerein, tous les oiſeaux de leur eſpèce, par un cri de rappel auquel ils ſe rendent; puis ils ſe portent tous enſemble ſur les endroits qu'on a découverts de neige, ſur-tout ſur les pièces de terres qui ont été enſemencées l'été précédent. On les chaſſe alors dans les plaines du nord avec les oiſeaux de proie.

Une autre manière de prendre les *tetras*, uſitée en Pologne, eſt de préparer une peau de ces oiſeaux, qu'on bourre; on l'attache ſur un bouleau: cette chaſſe n'a lieu que dans la ſaiſon des amours. A la vue de cette peau, qu'on place dans le lieu où les *tetras* ont coutume de s'aſſembler, ils s'animent, s'engagent dans des combats où ils ſont ſi acharnés, qu'il eſt facile de les aſſommer ou même de les prendre vivans. Ces oiſeaux s'apprivoiſent facilement, & ceux qu'on a conſervés ſervent *d'appeau* pour les années ſuivantes.

Lorſque la ſaiſon des amours eſt paſſée, on ſe ſert encore, mais avec moins d'avantage, de la peau fourrée d'un *tetras* qu'on nomme *balvane*. On la place ſur un arbre à diſtance convenable d'une hutte où un tireur ſe tient caché: des chaſſeurs à cheval ſe diſperſent, & faiſant une enceinte, ils pouſſent, en faiſant claquer leur fouet, les *tetras* d'arbres en arbres: ceux-ci attirés par la *balvane*, ſe portent vers le lieu où ils l'apperçoivent, & ſe perchent ſur les arbres d'alentour; mais comme ils ſont alors très-ſoupçonneux, le tireur ne doit pas ſe preſſer, il doit bien prendre ſon temps, & attendre que les *tetras* ſe croyant en ſureté, ſe ſoient mis à bequeter les boutons des arbres. Cette chaſſe peut ſe faire depuis le lever du ſoleil juſqu'à dix heures du matin, & d'une heure après-midi à quatre; dans le reſte de la journée les *tetras* ſont trop diſperſés, ſi ce n'eſt en automne, par un temps calme & couvert; car alors ils ſe ſéparent peu, & la chaſſe peut avoir lieu toute la journée.

La chair des *petits tetras* n'eſt eſtimée que comme un aſſez bon aliment; mais on n'en fait pas le même cas que de celle du *grand tetras*, & elle n'eſt pas comptée au nombre des gibiers recherchés & qui paſſent pour exquis; cependant ces oiſeaux ſont d'une grande reſſource dans les pays de montagne;

ils feroient pour nous-mêmes une acquisition utile, si nous rendions l'espèce domestique ; ce qui ne paroit pas difficile d'après l'exemple des *balbanes* ; & ce qui en même temps ajoute de la probabilité à la possibilité de rendre aussi domestique l'espèce du *grand tetras*, dont l'acquisition présente de plus grands avantages.

Le fait singulier dans l'histoire du *petit tetras*, qu'il demeure engourdi sous la neige pendant plusieurs mois, dans les pays très-froids, mériteroit d'être avéré & constaté plus certainement qu'il ne paroit l'être.

TETRAS (petit) A PLUMAGE VARIABLE.

Ce *tetras* a été indiqué par Rzaczynschi, Klein & Weigaudt; il se trouve en Courlande : en été son plumage est d'un brun-rougeâtre, selon Weigaudt; d'un gris-bleuâtre, selon Rzaczynschi, & il devient blanc en hiver. Ce *tetras* ne se perche point, & il se plait dans les taillis épais & les bruyeres.

TETRAS (petit) A QUEUE PLEINE.

C'est le *coq* de bois d'Ecosse de Gesner. Le mâle est presque tout noir & la femelle est à-peu-près de la même couleur que la *perdrix grise* ; l'un & l'autre ont la queue pleine ; mais cette différence n'empêche pas qu'on ne doive les regarder comme des *tetras*, dont ils ont d'ailleurs les caractères. A la vérité le *coq* de bois d'Ecosse a des petites taches rouges sur la poitrine; mais il est probable que ces taches rousseâtres sont un reste de la livrée du premier âge. Cette opinion est un extrait de ce que M. le comte de Buffon a écrit sur le *petit tetras à queue pleine. Genre V.*

THÉRÉSE JAUNE. *Voyez* BRUANT du Mexique.

THOUAROU. *Voyez* NODDI.

TIC-TIC ou TODIER de l'Amérique méridionale.

Todier de Cayenne. *Pl. enl.* 185, *fig.* 3.

Todier cendré. BRISS. *suppl. tom. VI*, *pag.* 134, *genre LIX.*

Tic-tic, d'après son cri, par les créoles de la Guiane.

Le *tic-tic* est du genre du *todier*, & à-peu-près de la grosseur du *troglodyte*; il a les parties supérieures d'un cendré-foncé, mêlé d'une teinte de bleu aussi très-foncée ; la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps jaunes ; les pennes des ailes d'un brun-noirâtre, bordées de jaune extérieurement, & intérieurement de blanchâtre ; les deux pennes du milieu de la queue noirâtres ; les latérales brunes, terminées de blanc; la queue étagée du centre sur les côtés ; le bec rougeâtre & son extrêmité noirâtre ; les pieds d'une couleur de chair foncée. On la trouve à la Guyane ; il habite les lieux découverts, de préférence aux grands bois, & se tient volontiers sur les halliers & les buissons.

TIERS. BEL. *hist. nat. des oif.*, *pag.* 165. *Voyez* HARLE A MANTEAU NOIR.

TIJÉ ou GRAND MANAKIN.

Manakin noir huppé de Cayenne. *Pl. enl.* 687, *fig.* 2.

Manakin verd à huppe rouge. Pl. enl. 303, *fig.* 2.

Manakin noir huppé. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 459, *pl. XXXV*, *fig.* 1, *genre LVI.*

C'est un des plus grands *manakins*; sa longueur est de quatre pouces six lignes, du bout du bec à celui de la queue, & de quatre pouces neuf lignes à l'extrêmité des ongles; son vol de huit pouces six lignes; il a la tête, la gorge, le cou, la partie inférieure du dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du dessus & du dessous de la queue d'un noir de velours ; sur le sommet de la tête une huppe transversale, composée de plumes longues & étroites d'un rouge cramoisi très-vif; la partie supérieure du dos, les plumes scapulaires & les plus petites couvertures du dessus des ailes d'un bleu-clair dans les jeunes, & plus foncé dans les vieux; les moyennes & les grandes couvertures des ailes d'un noir velouté ; les grandes pennes des ailes noirâtres, les moyennes d'un noir de velours ; les pennes de la queue de cette dernière couleur ; l'iris d'un bleu de saphir ; le bec noir; les pieds & les ongles rouges. On envoye assez souvent ce beau *manakin* de la Guyane ; il se trouve aussi au Brésil où les habitans le nomme *tije-guaccu.* Lorsqu'il est jeune & n'a pas encore mué, tout ce qui est noir ou bleu dans l'adulte, est d'un verd-sombre; les pennes des ailes & celles de la queue en sont bordées ; & l'on trouve de ces *manakins* dont le plumage, qui changeoit, est varié de verd, de noir & de bleu. L'individu, représenté, *pl. enl.* 303, est un jeune, qui n'avoit pas mué.

TIKLIN ou RALE des Philippines.

Pl. enl. 774.

BRISS. *tom. V*, *pag.* 163, *pl. XIV*, *fig.* 1, *genre LXXIV.*

Il est un peu plus gros qu'une *caille* : le dessus de la tête & du cou, le dos & le croupion sont couverts de plumes noirâtres dans leur milieu, bordées de gris-rousseâtre ; les mêmes couleurs s'étendent sur les plumes scapulaires & sur les couvertures du dessus de la queue ; quelques-unes des dernières sont tachetées de blanc à leur extrêmité ; une bande blanchâtre traverse les joues au-dessus des yeux ; il y en a au-dessous une autre plus large & d'un marron-rembruni ; la gorge est d'un blanc-sale ; le devant du cou est rayé de gris-brun peu apparent sur fond gris-rousseâtre; la poitrine, le ventre, les côtés sont rayés transversalement de brun & de gris ; les couvertures du dessous de la queue sont noirâtres, rayés transversalement de blanc-rousseâtre ; les petites couvertures du dessus des ailes sont d'un gris rousseâtre ; les moyennes & les grandes les plus proches du corps sont brunes à leur origine, terminées de gris-rousseâtre & marquées dans leur longueur, les

unes de rouge-bai, les autres de blanc; les pennes des ailes sont brunes, rayées transversalement de rouge-bai; les six plus proches du corps sont noirâtres, bordées de gris-rousseâtre, tachetées vers leur origine de rouge-bai & de blanc à leur extrémité; les pennes de la queue sont noirâtres, bordées de gris-rousseâtre; le bec, la partie nue des jambes, les pieds & les ongles sont gris.

Tiklin est le nom qu'on donne aux Philippines à ce *râle*, & à quelques autres oiseaux du même genre.

TIKLIN A COLLIER.

Râle à collier des Philippines. BRISS. *tom. V*, *pag.* 170, *pl. XV*, *fig.* 1, *genre LXXIV.*

Il est un peu plus gros que le *râle de genêt*; les parties supérieures sont d'un brun olivâtre-sombre; les joues & la gorge de couleur de suie; une bande blanche, qui traverse les joues au-dessous des yeux, vient se réunir de chaque côté sur le devant du cou & forme une sorte de collier; le devant du cou & le dessous du corps sont de couleur de suie, rayés de bandes transversales, blanches & fort étroites; il y a au bas de la poitrine une bande transversale marron, large d'environ huit lignes; les pennes des ailes sont d'un brun qui s'éclaircit sur leur côté extérieur; les trois premières sont rayées transversalement de blanc du côté intérieur, & les six suivantes le sont du même côté de marron-rousseâtre; les pennes de la queue sont brunes, bordées d'olivâtre sombre; le bec, la partie nue des jambes, les pieds sont d'un gris-brun & les ongles gris.

TIKLIN BRUN.

Râle brun des Philippines. *Pl. enl.* 773.

BRISS. *tom. V*, *pag.* 173, *pl. XV*, *fig.* 2, *genre LXXIV.*

Il est un peu plus petit que la *marouette*: tout son plumage est d'un brun, lavé d'une teinte de rouge vineux sur le devant de la tête, les joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés; les couvertures de la queue sont cependant noires; le bec est brun; la partie nue des jambes, les pieds & les ongles sont jaunes.

TIKLIN RAYÉ.

Râle rayé des Philippines. BRISS. *tom. V*, *pag.* 167, *pl. XIV*, *fig.* 2, *genre LXXIV.*

Il n'est pas aussi gros qu'une *caille*: il a le dessus de la tête varié de marron & de noirâtre; le haut du cou en arrière d'un marron sans mélange d'autre couleur; le bas du cou, le dos, les plumes scapulaires d'un brun-noirâtre, tacheté transversalement de points blanchâtres; le croupion & les couvertures du dessus de la queue également tachetés de blanchâtre, mais sur fond brun plus clair; la gorge d'un blanc-rousseâtre; les joues, le devant du cou, la poitrine & le haut du ventre d'un cendré-olivâtre; le bas ventre, les couvertures du dessous de la queue & les côtes rayés transversalement de blanchâtre sur fond brun-noirâtre; les petites couvertures du dessus des ailes d'un brun-fauve, tachetées de blanchâtre; les grandes les plus éloignées du corps d'un brun-fauve sans autre nuance, & les grandes les plus proches du corps rayées tranversalement de blanchâtre sur fond noirâtre; les pennes des ailes d'un brun qui se fonce à proportion que les pennes sont plus proches du corps & toutes tachetées transversalement de blanc-rousseâtre; les pennes de la queue rayées en travers de blanchâtre sur fond brun-noirâtre; le bec de couleur de corne claire; la partie nue des jambes & les pieds d'un gris-brun; les ongles gris.

TILLY OU GRIVE CENDRÉE d'Amérique.

Merle cendré d'Amérique. BRISS. *tom. II*, *pag.* 288, *genre XXII.*

Pl. enlum. 560; *fig.* 1.

Grive aux jambes rouges. CATESB. *tom. I*, *pag.* & *pl.* 30.

Il est à-peu-près de la grosseur du *mauvis*; la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue sont d'un cendré foncé; une tache noire est placée de chaque côté entre l'œil & le bec; la gorge est blanche, variée de taches longitudinales noires, qui occupent le milieu des plumes; le devant du cou & le dessous du corps sont d'un cendré qui s'éclaircit en approchant du bas-ventre, lequel est blanc, ainsi que les couvertures du dessous de la queue; les grandes couvertures du dessus des ailes sont noirâtres, bordées de cendré à leur extrémité; les pennes des ailes sont noirâtres, bordées de cendré du côté extérieur; les quatre pennes du milieu de la queue sont noirâtres, les latérales le sont aussi, mais leur extrémité est blanche; la queue est étagée; le tour des yeux & l'iris sont rouges; le bec & les pieds sont de cette dernière couleur; quelques individus ont le bec noir.

On le trouve dans différentes parties de l'Amérique, & en particulier à Saint-Domingue. *Tilli* est le nom que les Anglois lui donnent dans leurs colonies, selon Feuillée.

TINAMOU.

Les *tinamous* sont des oiseaux qu'on ne trouve que dans les climats chauds du nouveau continent: ils ont, au premier aspect, quelques raports avec les *perdrix*; ces raports consistent dans la forme totale & l'habitude du corps court & ramassé, dans la brieveté des ailes & de la queue, & la manière de porter les ailes, ensorte que les couvertures du dessus de la queue en cachent l'extrémité. Ces traits de ressemblance, qui se présentent au simple coup-d'œil, ont été cause que les Creoles ont donné à ces oiseaux le nom de *perdrix*, & le gout de leur chair, qui est un gibier estimé, a encore été un motif qui a confirmé cette dénomination: quelques ornithologistes l'ont adoptée, mais sans un examen suffisant. En effet, les *tinamous* ont le bec si différent de celui des *perdrix*,

que ces oiseaux ne peuvent être compris dans le même genre, & les *tinamous* en composent un à part. Ils ont

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derriere, tous séparés environ jusqu'à leur origine; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon; le bec cylindrique, assez long, mousse à la pointe, un peu applati sur les côtés & très-légérement courbé à l'extrêmité de la mandibule supérieure.

On peut ajouter à ces caractères essentiels que les pieds sont couverts d'écailles rudes & qui les rendent semblables à une lime; que les doigts sont gros & courts; les ailes & la queue courtes; que les couvertures de la queue sont larges & très-fournies; que le cou est court & gros, & le corps en général plein & ramassé.

On pourroit, ayant égard aux traits de ressemblance qui rapprochent les *tinamous* des *perdrix*, en former un genre qui seroit à la suite, mais qui en seroit séparé.

Tinamou est le nom de ces oiseaux dans la langue des sauvages; ils se perchent, mais sur les branches les moins élevées; ils se nourrissent principalement des fruits du *balisier*, de *cerises sauvages*, &c. Ils font leur nid à terre; ils ne le composent que d'une couche d'herbes sèches; ils font deux pontes par an & toutes deux très-nombreuses: leur vol est court & pesant, mais ils sont très-légers à la course; ils vont en petites bandes & rarement seuls ou par paires: les femelles sont plus grosses que les mâles, ce dont il y a peu d'exemples dans d'autres genres, si ce n'est parmi les oiseaux de proie.

Ces faits historiques, au sujet des *tinamous*, ont été communiqués à M. le comte de Buffon par M. de Sonini.

Ce sont des espèces du genre des *tinamous*, qui produisent ces œufs, les uns d'un beau bleu, les autres d'une couleur verte fort belle, qu'on nous envoie de la Guiane. Ces œufs ne sont guère moins gros que ceux de *poule*; ils n'ont pour nous d'autre avantage que d'être un objet de curiosité: mais les oiseaux qui les produisent & dont la chair est en général si estimée des Créoles dans les différentes colonies, sont du nombre des volatils, qu'il seroit avantageux de rendre domestiques, de transporter en Europe & de chercher les moyens d'accoutumer au climat: comme ils ne vivent que de fruits, suivant les observations qu'on a faites jusqu'à présent à leur égard, cette entreprise paroitra peut-être difficile; mais nous sçavons les moyens de suppléer aux fruits par une nourriture qui peut les remplacer, & il n'est pas sans vraisemblance qu'on pourroit accoutumer les *tinamous* à vivre de grains.

TINAMOU CENDRÉ.

Perdrix cendrée par les Habitans de Cayenne.

Il n'est pas si grand que la *magoua* ou *grand tinamou*; sa grosseur est à-peu-près celle d'un fort *poulet*; tout son plumage est d'un brun-cendré, excepté la tête & le derrière du cou qui sont roussâtres & les grandes pennes des ailes qui sont noirâtres; le demi-bec supérieur est noirâtre, l'inférieur blanchâtre: les pieds sont gris-blancs.

TINAMOU de Cayenne. *Pl. enl.* 476. *Voyez* MAGOUA.

TINAMOU VARIÉ.

Perdrix peintadé par les Créoles de Cayenne.

Il n'est pas tout-à-fait si gros que la *perdrix grise*; sa longueur est d'onze pouces; il a la gorge & le milieu du ventre blancs; le cou, la poitrine & le haut du ventre roux; les jambes & les côtés rayés obliquement de blanc, de brun & de roux; le dessus de la tête & du haut du cou noirs; tout le dessus du corps, les couvertures supérieures de la queue & des ailes, & les pennes moyennes des ailes rayées transversalement de noir & de brun-olivatre plus foncé sur le dos & plus clair sur le croupion & les côtés; les grandes pennes des ailes brunes, sans tache; les pieds noirâtres. Cette description très-exacte, est copiée de l'ouvrage de M. le comte de Buffon, depuis l'énoncé des dimensions qu'elle comprend: ce *tinamou* produit à chaque ponte dix ou douze œufs, remarquables par leur belle couleur de lilas.

TIQUE. *Voyez* FARLOUZ.

TIRASSE. (*chass.*) Filet dont on se sert pour prendre plusieurs espèces d'oiseaux, particulièrement des *cailles*. *Voyez* CAILLE.

TIRE-ARACHE. *Voyez* ROUSSEROLLE.

TIRE LANGUE. *Voyez* TORCOL.

TIRICA (le).

Petite perruche du Brésil. BRISS. *tom. IV, pag.* 382, *genre LIII.*

Elle est d'une taille un peu plus forte que le *grosbec*: tout son plumage, y compris les ailes, la queue & leurs couvertures, est d'un verd plus foncé sur le dessus & plus clair sur le dessous du corps; les yeux sont noirs; le bec est couleur de chair & les pieds sont d'un gris-bleuâtre. Son nom brasilien est *tui-tirica*.

La *perriche* représentée, *pl. enl.* 837, sous le nom de *petite jaseuse*, ne diffère en rien du *tirica*, & paroît être le même oiseau; le nom qu'on lui a donné indique qu'elle a la faculté d'apprendre à parler. J'ai eu cette *perriche* vivante; elle ne répétoit que quelques mots; elle ne les articuloit jamais que quand elle ne voyoit personne: mais alors elle ne cessoit presque pas de babiller. Dans les commencemens que je l'eus en ma possession, c'étoit un oiseau amusant par ses caresses & sa vivacité; mais, quelque temps après, cette même *perriche*, peut-être parce que je l'avois négligée, devint maussade, crieuse & méchante.

La seconde espèce de *perruche* de l'île de Luçon, dont parle M. Sonnerat, *voyag. à la nouv. Guinée*, *pag.* 76, ne diffère du *tirica* qu'en ce qu'elle a l'iris d'un jaune-clair; le bec & les pieds gris, au lieu que le *tirica* a les yeux noirs, le bec rouge, les pieds bleuâtres.

TIRIN. Bel. *Voyez* Serin.

TIROIR. (*faucon.*) On donne en fauconnerie ce nom à un apât dont on se sert pour rappeller les *oiseaux de proie* & les faire revenir sur le poing : le *tiroir* est communément une aile de *dindon* ou de *coq*. Ce mot vient apparemment de *tirer*, *attirer*, ou de ce que l'apât étant tendineux & membraneux, l'*oiseau* ne parvient, qu'à force d'efforts & de tiraillemens, à en détacher quelques portions.

TITIRI ou PIPIRI.

Tyran. Pl. enl. 537.

Briss. *tom. II*, *pag.* 391, *genre XXIV.*

Titiri est le nom qu'on donne à Cayenne à cette espèce de *gobe-mouche*, & *pipiri* celui qu'on lui donne à Saint-Domingue : l'une & l'autre dénomination est dérivée & imitative de son cri. Il n'est pas tout-à-fait si gros que le *mauvis ;* sa longueur est de sept pouces dix lignes ; son vol de treize pouces : il a le dessus de la tête noirâtre ; sur le sommet, des plumes jaunes à leur origine & noirâtres à leur extrêmité ; ce qui forme une tache qu'on n'apperçoit guère qu'autant que les plumes sont écartées ou hérissées ; le derrière du cou, le dos, les plumes scapulaires, le croupion d'un gris-brun ; les couvertures du dessus des ailes & celles du dessus de la queue de la même couleur que le dos, mais bordées de roux ; la gorge, le devant du cou & la poitrine d'un gris-blanc ; le reste du dessous du corps blanc, excepté les jambes qui sont d'un gris-blanc : les pennes des ailes & celles de la queue brunes, bordées de rougeâtre, les premières seulement du côté extérieur & les secondes des deux côtés ; le bec, les pieds & les ongles d'un brun-noirâtre. On le trouve à la Guiane, à Saint-Domingue, à la Caroline & à la Louisiane. Il fait son nid, ou dans des trous d'arbres, ou sur les bifurcations des branches les plus touffues : le mâle & la femelle sont renommés pour l'intrépidité & l'audace avec lesquelles ils défendent, ou contre les autres oiseaux, ou contre les chasseurs même, le mâle, sa femelle pendant qu'elle couve, & le mâle & la femelle, leurs petits, durant tout le temps qu'ils en prennent soin.

On distingue deux *pipiris* à Saint-Domingue, un grand & un petit ; le premier est l'oiseau dont on vient de lire la description ; le second, qu'on appelle *pipiri à tête jaune*, tandis qu'on nomme le plus grand *pipiri à tête noire*, a les plumes du dessus du corps d'un gris bordé de blanc ; il ressemble d'ailleurs au grand *pipiri*. Cependant celui-ci vit seul ou par paires & se tient dans les bois, au lieu que les petits *pipiris* vole en bandes & s'approchent souvent des lieux habités.

M. Brisson a décrit, *tom. II*, *pag.* 394, sous le nom de *tyran de Saint-Domingue*, l'espèce qu'on nomme dans cette île *grand pipiri*. C'est un double emploi de l'espèce décrite par le même auteur sous le nom de *tyran*.

TOBAQUE. Edw. *tom. III*, *pag. & pl.* 126. *Voyez* Vengoline.

TOCK (le).

Calao à bec rouge du Sénégal. *Pl. enl.* 260.

Briss. *tom. IV*, *pag.* 575, *pl. XLVI*, *fig.* 2, *genre LXI.*

Il est à-peu-près de la grosseur d'une *pie ;* sa longueur est d'un pied huit pouces ; celle de son bec de trois pouces cinq lignes ; il a la tête & la gorge couvertes de plumes d'un blanc-sale, avec la tige noire ; sur le sommet de la tête une bande longitudinale noirâtre ; le cou & tout le dessous du corps d'un blanc-sale ; le dos, les plumes scapulaires, le croupion, les couvertures du dessus de la queue d'un gris-sale ; les couvertures du dessus des ailes d'un blanc-sale tacheté de noirâtre ; les grandes pennes des ailes noirâtres ; les moyennes d'un gris-sale ; les deux pennes du milieu de la queue de cette dernière couleur ; les latérales noirâtres, terminées de blanc ; le bec & les pieds rouges ; les ongles noirâtres.

M. Brisson décrit & il a fait représenter, *tom. IV*, *pag.* 573, *pl. XLVI*, *fig. I*, un autre *calao* du Sénégal, qu'il nomme *calao à bec noir* du Sénégal, & qu'on a aussi représenté, *pl. enl.* 260.

Il est de la grandeur du précédent ; la tête, le cou & le dessus du corps sont d'un gris-sale, chaque plume étant bordée de blanchâtre ; il y a de chaque côté de la tête une bande transversale d'un blanc-sale ; tout le dessous du corps est de cette même couleur ; les pennes des ailes sont noirâtres, bordées de gris-sale ; les deux pennes du milieu de la queue sont aussi d'un gris-sale ; les latérales sont blanches dans la première moitié de leur longueur, puis noirâtres & terminées de blanc ; le bec est noir, excepté une tache longitudinale jaune de chaque côté du demi-bec supérieur : les pieds & les ongles sont noirs.

Ces *calaos* se trouvent tous deux au Sénégal ; ils sont de même grandeur & ne diffèrent que par les nuances du plumage. Seroit-ce une seule espèce, l'un le mâle & l'autre la femelle, ou un adulte & un mâle ?

TOCO (le).

Toucan de Cayenne appellé *toco*, *pl. enl.* 82.

C'est le plus grand des *toucans* connus : il a dix-huit pouces du bout du bec à celui de la queue ; mais le bec seul a près de huit pouces de longueur ; l'oiseau est à-peu-près de la grosseur de la *corneille mantelée ;* tout son plumage est d'un beau noir, excepté les couvertures du dessus de la queue qui sont blanches, celles du dessous qui sont rouges, & la gorge, ainsi que le devant du cou qui sont d'un blanc mêlé vers le bas du cou d'une légère teinte jaunâtre ; une ligne étroite d'un rouge peu vif sépare le blanc du cou du noir qui couvre la poitrine ; les yeux sont entourés d'une peau nue dont j'ignore la couleur ; le bec est fort beau & c'est le principal ornement du *toco :* la base des deux mandibules est noire ; le reste de l'inférieure est d'un jaunâtre relevé par une teinte rougeâtre ; la supérieure est de cette même couleur environ jusqu'aux

Ooo

deux tiers de sa longueur ; une tache d'un beau noir & de forme arrondie du côté de la base couvre tout le reste du bec, dont l'arête ou la partie la plus élévée est d'un rouge plus vif que les côtés ; les pieds sont noirs. On trouve ce *toucan* à la Guiane, mais il ne paroit pas y être commun puisqu'on l'envoie bien plus rarement que les autres espèces du même genre ; il ne vient pas sur cinquante *toucans* au plus un *toco*.

TOCOCO. *Voyez* Phénicoptère.

TOCOLIN.

Troupiale gris de la nouvelle Espagne. Briss. *tom. II, pag.* 96, *genre XIX.*

Fernandez qui a indiqué cet oiseau le compare à l'*étourneau* pour la grosseur ; le dos, le ventre & les jambes sont cendrés, tout le reste du plumage est varié de noir & de jaune. M. Brisson a pensé reconnoître dans la description donnée par Fernandez un oiseau du genre du *troupiale*.

TOCRO ou PERDRIX de la Guiane.

M. le comte de Buffon décrit cet oiseau dans les termes suivans :

« Le *tocro* est un peu plus gros que notre *perdrix grise*, & son plumage est d'un brun plus » foncé ; du reste il lui ressemble en entier, tant » par la figure & la proportion du corps que par » la briéveté de la queue, la forme du bec & » des pieds ; les naturels de la Guiane l'appellent » *tocro*, mot qui exprime assez bien son cri.

» Ces *perdrix* du nouveau continent, ont à- » peu-près les mêmes habitudes que nos *perdrix* » d'Europe ; seulement elles ont conservé l'habi- » tude de se tenir dans les bois ..... & elles se » perchent sur les plus basses branches des arbris- » seaux ; elles produisent douze ou quinze œufs » qui sont tout blancs ; la chair des jeunes est ex- » cellente. On mange aussi les vieilles *perdrix* » dont la chair est même plus délicate que celle » des nôtres ».

J'observerai à l'égard du *tocro* que M. le comte de Buffon place à la suite des *tinamous*, & qu'il en distingue cependant, que cet oiseau se rapproche de notre *perdrix grise* par des caractères si marqués qu'on ne peut douter qu'il ne soit du même genre, & qu'il paroit probable que ce n'en est qu'une variété dont la chaleur du climat a rendu les couleurs plus foncées ; la conformité des habitudes confirme encore cette opinion ; car la différence de se percher tient à la nécessité imposée par le climat, où l'on sçait que plusieurs oiseaux d'eau, même palmipèdes, ont la même bitude dont ils ne conservent aucune trace dans nos contrées : ainsi d'après l'identité d'espèce du *tocro* & de notre *perdrix grise*, identité dont on est convaincu par l'inspection seule, & la comparaison de ces deux oiseaux soit détaillée partie par partie, soit dans leur ensemble, l'espèce de la *perdrix grise* se trouve également dans l'ancien & le nouveau continent !

TODIER.

Les *todiers* sont de petits oiseaux qui appartiennent aux climats chauds de l'Amérique ; ils composent le LIXe genre de la méthode de M. Brisson & ils ont pour caractères :

Quatre doigts dénués de membranes ; trois devant, un derrière ; celui du milieu des trois antérieurs étroitement uni au doigt extérieur jusqu'à la troisième articulation, & au doigt intérieur jusqu'à la première ; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon : le bec droit, assez long, applati horisontalement & obtus.

Les *todiers* ont du raport aux *martins-pêcheurs* par la conformation des pieds, mais ils en diffèrent par celle du bec qui leur est particulière ; car il n'y a pas d'autres oiseaux qui aient le bec applati en-dessus & en-dessous & obtus à son extrémité ; on peut juger d'après cette conformation que les *todiers* vivent d'insectes. Browne qui a le premier parlé de ces oiseaux leur a donné en latin le nom de *todus*, d'où on les a appellés *todiers* en françois.

Todier. Briss. *tom. IV, pag.* 528. *Voyez* Todier de l'Amérique septentrionale.

Todier bleu a ventre orangé.

Todier de Juida. Pl. enl. 783, *fig.* 1.

C'est le plus petit des *todiers* : sa longueur n'est que de trois pouces & demi ; M. le comte de Buffon, qui a le premier indiqué cette espèce, en fait la description suivante : « il a le dessus » de la tête, du cou & tout le dos d'un beau bleu- » foncé ; la queue & la pointe des couvertures des » ailes sont de cette même couleur : tout le des- » sous du corps, ainsi que les côtés de la tête & » du cou, sont d'un bel orangé ; le dessous de la » gorge est blanchâtre ; il y a près des yeux de » petits pinceaux d'un pourpre-violet ».

Les pennes des ailes sont brunes ; le bec & les pieds sont rougeâtres ; l'indication sur le lieu où se trouve ce *todier*, donnée dans la planche enluminée, d'après celle que porte l'étiquette de cet oiseau, dans la collection dont il fait partie, contraire ce que nous avons dit que les *todiers* appartiennent au nouveau continent ; mais nous croyons que cette indication qui peut être fautive & qui jusqu'à présent est unique, ne suffit pas pour détruire ce que nous avons avancé.

Todier cendré. Briss. *suppl. pag.* 134. *Voyez* Tic-tic.

Todier de Cayenne. *Pl. enl.* 585, *fig.* 3. *Voyez* Tic-tic.

Todier de Juida. *Pl. enl.* 783, *fig.* 1. *Voyez* Todier a ventre orangé.

Todier de l'Amérique méridionale. *Voyez* Tic-tic.

Todier de l'Amérique septentrionale.

Todier de Saint-Domingue. Pl. enl. 585, *fig.* 1, le mâle ; 2, la femelle.

Todier. Briss. *tom. IV, pag.* 528, *pl. XLI, fig.* 2, *genre LIX.*

Il est un peu plus gros que le *troglodyte* : sa longueur est de quatre pouces ; son vol de quatre pouces & demi, & ses ailes pliées atteignent à la moitié de la longueur de la queue ; le dessus de la tête & le derrière du cou, tout le dessus du corps sont d'un verd-bleuâtre dans le mâle, & d'un verd de pré dans la femelle ; l'un & l'autre ont la gorge d'une couleur de rose fort vif ; le devant du cou, la poitrine, le ventre, les jambes d'un blanc teint de jaunâtre, mêlé d'une nuance de couleur de rose ; les couvertures du dessous de la queue d'un jaune-clair ; les côtés d'un rouge de couleur de rose très-vif ; les pennes des ailes sont cendrées du côté intérieur & vertes du côté extérieur ; celles de la queue sont également vertes en-dehors, cendrées en-dedans ; le demi-bec supérieur est d'un brun-rougeâtre, l'inférieur est rouge : les pieds & les ongles sont gris. On trouve ce joli petit oiseau dans toute l'Amérique septentrionale ; à Saint-Domingue, à la Martinique, &c. On le nomme communément *perroquet de terre*.

Le mâle a un ramage assez agréable quand il est en amour ; la femelle fait son nid dans quelque petit trou ou crevasse, d'une terre sèche, & préférablement dans le tuf tendre ; elle creuse avec le bec & les pieds un trou rond, évasé dans le fond ; elle le garnit de paille, de mousse, de coton & de plumes, artistement arrangés ; la ponte est de quatre à cinq œufs gris tachetés de jaune-foncé.

Todier de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 585, *fig.* 1, le mâle ; *fig.* 2, la femelle. *Voyez* Todier de l'Amérique septentrionale.

Todier varié.

Briss. *tom. IV*, *pag.* 551, *genre LIX.*

Ce *todier* décrit par Aldrovande, est à-peu-près de la grosseur du *troglodyte* ; il a la tête, la gorge & le cou d'un bleu-noirâtre ; le dos, le croupion, les plumes scapulaires, la poitrine, le ventre, les jambes, les couvertures du dessus & du dessous de la queue, les côtés variés de bleu, de noir & de verd ; les couvertures du dessus des ailes vertes ; les pennes des ailes de cette même couleur & celles de la queue noires, bordées de verd par le bout ; le bec, les pieds & les ongles noirs. On le trouve dans les Indes au raport d'Aldrovande qui ne spécifie pas dans quelle partie, & il a probablement entendu parler des Indes occidentales ou de l'Amérique, puisqu'il n'y a pas vraisemblablement de *todiers* dans l'ancien continent, ou qu'au moins jusqu'à présent les voyageurs ne nous en ont point apportés, & qu'aucun ne dit avoir observé aux Indes orientales un seul oiseau qu'on puisse regarder comme appartenant au même genre que les *todiers*.

TOLCANA.

Étourneau de la nouvelle Espagne. Briss. *tom. II*, *pag.* 448, *genre XXVI.*

Cet oiseau, connu par une très-courte notice que Fernandez en donne, n'est pas tout-à-fait si gros que notre *étourneau* : sa tête est brune ; tout le reste de son corps est couvert de plumes noires ; ses ailes sont de cette dernière couleur, ainsi que sa queue : il se plaît parmi les joncs dans les lieux aquatiques : il n'a point de chant. *

TONELLE (*chass.*). Filet dont on se sert pour prendre différentes espèces d'oiseaux, sur-tout des *perdrix*. *Voyez* Perdrix.

TONELLER (*chass.*). C'est chasser les *perdrix à la tonelle*. *Voyez* Tonelle & Perdrix.

TORCHEPOT. *Voyez* Sittelle.

Torchepot (petit). Briss. *tom. III*, *pag.* 592.

Torchepot (seconde espèce de). Bel. *hist. nat. des ois. pag.* 305. *Voyez* Sittelle, n° 1.

Torchepot de Canada. *Pl. enl.* & Briss. *Voyez* Sittelle, n° 2.

Torchepot de la Caroline. Briss. *tom. III*, *pag.* 596. *Voyez* Sittelle, n° 5.

Torchepot (petit) de la Caroline. Briss. *tom. III*, *pag.* 598. *Voyez* Sittelle, n° 6.

Torchepot de la Jamaïque. Briss. *tom. III*, *pag.* 596. *Voyez* Sittelle, n° 3.

Torchepot (petit) de la Jamaïque. Briss. *tom. III*, *pag.* 596. *Voyez* Sittelle, n° 4.

TORCOL (le).

Pl. enl. 698.

Briss. *tom. IV*, *pag.* 4, *pl. I*, *fig.* 1, *genre XLVI.*

Tercou, *torcou*, *turcot*, *tercot*. Bel. *Hist. nat. des ois. pag.* 306, *fig.* ibid.

Turcot, *tercot*, *torcot*. Bel. *port. d'ois. pag.* 76.

Jynx & *torquilla* en Latin ;

Torxicullo en Espagnol ;

Tortocollo en Italien ;

Wind-halsz, *nater-zwang*, *&c.* en Allemand ;

Gjoek-tyta, *gioek-tida* en Suédois ;

Wryneck en Anglois.

Languard, *tire-langue* en Provence ; *coutouille* en Dauphiné ; *torticolis* en Lorraine ; *trousse-col*, *longue-langue* en différens endroits.

Le *torcol* est jusqu'à présent unique dans son genre : il est très facile à reconnoître par ses caractères, par son plumage & par ses habitudes : considéré suivant l'ordre méthodique,

Il a quatre doigts, dénués de membranes, deux devant & deux derrière ; tous séparés environ jusqu'à leur origine :

Les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon :

Le bec droit & pointu :

La langue très-longue & ressemblante à un ver de terre :

Les plumes de la queue flexibles.

Le *torcol* n'est guère plus gros qu'une *alouette* : sa longueur est de six pouces & demi ; son vol de neuf pouces six lignes ; ses ailes pliées s'étendent au tiers de la longueur de la queue ; il a le dessus de la tête & du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue,

variés transversalement & en zigzags, de gris, de brun & de noirâtre; les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes variées de ces mêmes couleurs, & de plus mêlées d'un peu de roussâtre & tachetées de blanc-roussâtre; le bas des joues, la gorge, le devant du cou, la poitrine & les côtés, sont rayés transversalement de noirâtre sur fond roussâtre; le ventre & les jambes sont d'un blanc-sale, mêlé d'un peu de roussâtre & varié de quelques petites taches noirâtres; les pennes des ailes sont brunes, marquées sur le côté extérieur de taches quarrées d'un roux-clair; celles de la queue sont d'un gris-clair varié de bandes transversales noirâtres, de petites lignes en zigzags & de taches de la même couleur; l'iris est jaunâtre, le bec est d'une couleur de plomb-clair: les pieds & les ongles sont grisâtres.

La femelle a tout le plumage d'un ton de couleurs plus foibles que le mâle.

Le *torcol* est de passage: il arrive en mai & part en septembre: il voyage & vit seul: il ne contracte de société qu'avec sa femelle, & seulement pendant la saison de la ponte. Quoique conformé à-peu-près comme les *pics*, il ne grimpe pas comme eux: il ne se perche même que rarement & pour dormir: mais le plus souvent il est à terre: il se nourrit de *fourmis* qu'il prend en dardant sa langue dans les fourmilières, & en la retirant chargée des *fourmis* qui se sont prises à l'humeur visqueuse dont elle est enduite: il a pour cri un sifflement aigu & prolongé: la femelle pond dans des trous d'arbres sans construire de nid, & sur la poussière de bois vermoulu: la ponte est de huit ou dix œufs d'un blanc d'ivoire.

Le *torcol* est remarquable par l'habitude dont il a pris son nom, celle de tourner le cou, d'un mouvement lent, ondulant, semblable à celui d'un serpent, en renversant la tête au point de relever le bec du côté du dos, & en fermant en même temps les yeux: lorsqu'il est pris & qu'on le tient, il ne cesse pas de se donner ce mouvement: mais il l'exécute aussi très-souvent en liberté, & les petits ont déjà la même habitude dans le nid: un *torcol* renfermé dans une cage, lorsqu'on s'en approche, hérisse & relève les plumes de sa tête, étale celles de la queue & les relève: s'avance en-avant, puis se retire en-arrière, en frappant du bec le fond de sa cage: ce manège ou cette menace dure tout le temps qu'on se tient en présence de l'oiseau captif.

On trouve le *torcol* dans toute l'Europe, depuis sa partie la plus septentrionale jusqu'à la plus méridionale: il étoit fameux chez les anciens par l'usage qu'on en faisoit pour les filtres, & passoit pour un des ingrédiens des plus puissans enchantemens: les chasseurs modernes ne le connoissent que par la bonté de sa chair qui est regardée comme exquise, lorsqu'à la fin de l'été le *torcol* a pris beaucoup de graisse.

Aldrovande décrit d'après un dessin une variété dont tout le dessus du corps est tacheté transversalement de jaune sur fond roussâtre, & dont le dessous du corps est rayé longitudinalement de jaune sur fond blanc: les pieds sont jaunes & les ongles noirs. M. Brisson donne à cette variété le nom de *torcol rayé*, *tom. IV*, *pag.* 7.

TORCOL NOIR. *Voyez* MERLE A PLASTRON BLANC.

TORCOL RAYÉ. *Voyez* TORCOL.

TORCOT. *Voyez* TORCOL.

TORCOU. *Voyez* TORCOL.

TORTICOLIS. *Voyez* TORCOL.

TOUCAN.

Les *toucans* appartiennent exclusivement au nouveau continent, & ils n'en habitent que les régions méridionales; ce sont des oiseaux remarquables par la longueur & la grosseur de leur bec, énormément disproportionné aux dimensions du reste du corps: les *toucans* composent le LIV[e] genre de la méthode de M. Brisson: ils ont pour caractères:

Quatre doigts dénués de membranes, deux devant & deux derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine:

Les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon; le bec long, de la grosseur de la tête, dentelé comme une scie.

Le bout des deux mandibules courbé en en-bas; la langue ressemblant à une plume.

Le bec des *toucans*, cette partie qui les distingue & les caractérise particuliérement, est arrondi en dessus & en dessous, applati sur les côtés, dentelé sur les bords des deux mandibules & l'extrêmité de la supérieure est beaucoup plus crochue que celle de l'inférieure; cet énorme bec, aussi long que le corps entier dans quelques espèces, est aussi léger qu'il est grand; ce n'est qu'un corps caverneux, rempli de cellules vuides, séparées par des cloisons d'une substance osseuse, aussi mince qu'une feuille de papier, & le tout est couvert par une expansion de substance cornée, si mince qu'elle ne sçauroit résister, & qu'elle plie sous le doigt qui la presse avec un effort léger: ce même bec est ordinairement peint de couleurs éclatantes. La langue des *toucans* n'est pas moins extraordinaire que leur bec: elle est aussi longue que la mandibule inférieure ou peu s'en faut; elle est applatie, un peu concave dans son milieu, suivant sa longueur, & chargée des deux côtés & à l'extrêmité de papilles qui la font ressembler à une plume garnie de barbes égales des deux côtés.

Ce bec & cette langue extraordinaires n'ont point l'usage qu'on attendroit de leur forme & de leurs dimensions. Le *toucan* saisit du bout du bec ce qu'il veut avaler, le jette en l'air, le reçoit dans son large bec, & l'engloutit en happant: il ne sçauroit rien écraser, rien triturer, ni même rien entamer; son bec est aussi foible qu'il est étonnant par sa grosseur.

Les *toucans* se nourrissent de fruits & sur-tout

de ceux de palmiers ; ils vont par petites troupes ; leur vol est lourd ; cependant ils s'élèvent à la cime des plus grands arbres, sur lesquels ils ont coutume de se percher ; ils profitent des trous abandonnés par les *pics* pour y faire leur ponte qui n'est que de deux œufs ; on les aprivoise aisément en les élevant jeunes, & ils sont très-aisés à nourrir, s'accommodant de tout ce qu'on leur donne ; le pain est la nourriture qui leur convient le mieux ; mais ils craignent le froid, & ce ne seroit qu'en les en garantissant qu'on pourroit nous procurer ces oiseaux vivans. Quelques voyageurs leur ont donné le nom d'*oiseaux tout bec* ; les François de la Guiane les appellent *gros-bec*, & on les a aussi nommés *oiseaux prédicateurs*, d'après une sorte de sifflement qu'ils répètent souvent & assez long-temps.

M. le comte de Buffon divise le genre des *toucans* en *toucans* proprement dits & en *aracaris*. Les *toucans* sont beaucoup plus grands ; ils ont le bec plus long à proportion & formé d'une substance moins solide ; leur queue est proportionnément plus longue, elle est égale & arrondie, au lieu que celle des *aracaris* est étagée ; leur bec est proportionnément moins long, moins ample & plus fort, ou plutôt moins foible.

Les *toucans* ne seroient curieux à transporter vivans qu'à cause de la singularité de leur conformation & de la beauté de leur plumage ; mais l'entreprise n'est pas difficile : ces oiseaux vivent fort bien de mie de pain & de nos fruits de toute espèce, si l'on a soin de les leur donner coupés en morceaux assez menus pour qu'ils puissent les avaler. J'ai vu des *toucans* vivans à la Haie dans la ménagerie du Sthatouder, & on en aporta aussi un vivant à Paris il y a quelques années ; il y a peu d'oiseaux qu'il fût plus facile de nous procurer. Il est étonnant qu'on ne l'entreprenne pas, d'autant plus que la beauté & la singularité de ces oiseaux procureroit à ceux qui les auroient aportés par motif d'intérêt un dédommagement assuré de la peine qu'ils auroient prise.

On nous envoie quelquefois des gorges de *toucans* en grand nombre pour l'usage de la pelleterie ; on en a fait des garnitures de robes & des manchons ; ces ornemens ont un grand éclat, dû à la vivacité de leurs couleurs ; mais ils ont quelque chose de dur & de roide qui probablement sera cause qu'on n'en fera pas un usage fréquent.

TOUCAN. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 408. *Voyez* TOUCAN A VENTRE ROUGE.

TOUCAN A COLLIER de Cayenne. *Pl. enl.* 577.

BRISS. *tom. IV*, *pag.* 429. *Voyez* KOULIN.

TOUCAN A COLLIER du Mexique. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 421. *Voyez* COCHICAT (le).

TOUCAN A GORGE BLANCHE de Cayenne. *Pl. enl.* 202.

BRISS. *tom. IV*, *pag.* 416. *Voyez* TOUCAN A GORGE JAUNE.

TOUCAN A GORGE BLANCHE du Brésil. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 413. *Voy.* TOUCAN A GORGE JAUNE.

TOUCAN A GORGE JAUNE.

M. Brisson distingue deux *toucans à gorge jaune* ; l'un de Cayenne, qu'il décrit, *tom. IV*, *pag.* 411, *pl. XXXI*, *fig.* 1 ; l'autre du Brésil, *pag.* 419. Le même auteur décrit deux *toucans à gorge blanche*, qu'il distingue également par les lieux où on les trouve ; sçavoir, *le toucan à gorge blanche du Brésil*, *tom. IV*, *pag.* 413, & le *toucan à gorge blanche de Cayenne*, *tom. IV*, *pag.* 416, *pl. XXXI*, *fig.* 2. Ces quatre oiseaux sont du LIV[e] genre.

On a de même représenté, dans les planches enluminées, n°. 269, un *toucan à gorge jaune de Cayenne*, & *pl.* 307, un *toucan à gorge jaune du Brésil*.

Mais ces oiseaux, regardés comme différens, sont cependant les mêmes ; ils ne constituent qu'une espèce, dont les mâles ont la gorge jaune & les femelles l'ont blanche, dont ceux du Brésil ont des couleurs plus vives, parce que peut-être ils habitent un terrein plus élevé & qu'ils vivent dans un air plus pur & moins humide ; c'est ainsi que des oiseaux envoyés du Pérou, & évidemment des mêmes espèces qui se trouvent à la Guiane, avoient des couleurs beaucoup plus vives que ceux-ci. Il suffira donc de décrire un seul *toucan à gorge jaune* & sa femelle ; je choisis celui de Cayenne : le lecteur observera seulement que dans les mêmes oiseaux les couleurs sont plus vives au Brésil.

Le *toucan à gorge jaune* de Cayenne est à-peu-près de la grosseur d'une *pie* ; sa longueur est d'un pied cinq pouces du bout du bec à celui de la queue ; son bec a trois pouces deux lignes de long ; un pouce & demi d'épaisseur à son origine ; les joues & la gorge sont d'un jaune de soufre ; le devant du cou est d'une belle couleur orangée, bordée d'une couleur de soufre ; la poitrine, le haut du ventre & les couvertures du dessus & du dessous de la queue sont d'un rouge très-vif ; le reste du plumage est d'un noir plus foncé sur les parties supérieures, avec quelques reflets verdâtres sur ces mêmes parties, ainsi que sur les grandes pennes des ailes & sur les jambes ; le bec est noir à sa base ; le reste est d'un verd-olivâtre, bordé de chaque côté de rouge sur les bords des deux mandibules : les pieds & les ongles sont noirs.

La femelle, ou le *toucan à gorge blanche*, a les joues, la gorge & le devant du cou d'un beau blanc, séparé d'avec le noir de la poitrine par une large bande d'un rouge très-vif ; les couvertures du dessous de la queue sont de ce même rouge, & celles du dessus sont d'un jaune soufre ; le reste du plumage est noir avec quelques reflets verdâtres comme dans le mâle ; une peau nue & bleuâtre entoure les yeux du mâle & ceux de la femelle ; celle-ci a le bec noir à sa base, ensuite ceint de jaunâtre, puis de noir & une bande jaunâtre s'étend sur le dessus du demi-bec supérieur, dont le reste, ainsi que celui de la mandibule inférieure, est rouge & terminé de jaunâtre à la pointe des deux

mandibules. Cette femelle a été représentée, *pl. enl.* 202, sous le nom de *toucan à gorge blanche de Cayenne.*

TOUCAN A GORGE JAUNE de Cayenne. *Pl. enl.* 269.

BRISS. *tom. IV*, *pag.* 411. *Voyez* TOUCAN A GORGE JAUNE.

TOUCAN A GORGE JAUNE du Brésil. *Pl. enl.* 307.

BRISS. *tom. IV*, *pag.* 419. *Voyez* TOUCAN A GORGE JAUNE.

TOUCAN A VENTRE GRIS de Cayenne. *Pl. enlum.* 729. C'est la femelle du *koulik*. *Voyez* KOULIK.

TOUCAN A VENTRE ROUGE.

Toucan. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 408, *genre LIV.*

Il est à-peu-près de la grosseur d'une *pie*; la poitrine est orangée ; le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont d'un rouge très-vif ; le reste du plumage est d'un noir à reflets verdâtres, excepté sur le dos & le croupion qui tirent sur le cendré ; le bec est d'un jaunâtre nuancé de verd-obscur & son bout est rougeâtre ; les pieds & les ongles sont noirs. On le trouve au Bresil & aussi à la Guiane, suivant M. Brisson ; mais je ne l'ai jamais vu parmi les oiseaux qu'on en a envoyés : cependant Barrère le compte aussi au nombre des oiseaux de cette partie de l'Amérique.

TOUCAN BLEU. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 433. *Voyez* ARACARI BLEU.

TOUCAN de Cayenne, appellé TOCO. *Pl. enl.* 82. *Voyez* TOCO.

TOUCAN JAUNE. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 432. *Voyez* ARACARI NOIR.

TOUCAN VERD de Cayenne. *Pl. enl.* 727.

BRISS. *tom. IV*, *pag.* 423. *Voyez* GRIGRI.

TOUCAN VERD du Brésil. *Pl. enl.* 166.

BRISS. *tom. IV*, *pag.* 426. *Voyez* GRIGRI.

TOUCAN VERD du Mexique. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 421. *Voyez* HOCHICAT (l').

TOUCNAM-COURVI.

Gros-bec des Philippines. *Planch. enlum.* 135, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 232, *pl. XII*, *fig. I*, *genre XXXIV.*

Le *toucnam-courvi*, du nom qu'on lui donne aux Philippines, est un oiseau du genre du *gros-bec*, un peu moins grand que le *moineau-franc*; il a le dessus de la tête jaune ; le derrière du cou & le haut du dos varié de brun, qui occupe le milieu des plumes, & de jaune dont elles sont bordées ; les plumes scapulaires variées de ces deux mêmes couleurs ; le croupion & la partie inférieure du dos couverts de plumes brunes bordées de blanchâtre ; les joues & la gorge brunes ; le devant du cou & la poitrine jaunes ; le reste du dessous du corps d'un blanc-sale & lavé de jaunâtre ; les couvertures du dessus des ailes & du dessus de la queue variées de brun & de blanchâtre, comme le croupion ; les pennes des ailes brunes ; les grandes bordées en-dehors de roussâtre-clair ; les moyennes de blanchâtre ; la queue est brune, les pennes étant bordées extérieurement de roussâtre-décoloré ; le bec est brun ; les pieds sont jaunâtres ; les ongles gris.

La femelle a la tête, le derrière du cou, le dos couverts de plumes brunes bordées de roussâtre ; le croupion de cette dernière couleur ; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps d'un roussâtre très-clair.

Le *toucnam-courvi* est un des oiseaux qui suspendent leur nid à l'extrémité des branches ; il compose le lien de feuilles & de fibres entrelassées ; il lui donne la forme d'un cylindre, renflé en une sorte de boule dans son milieu ; il pratique l'ouverture en-dessous, de façon qu'elle ne paroit pas. M. Brisson a fait représenter le nid du *toucnam-courvi*, *tom. III*, *pl. XVIII.*

TOUIS.

Les *touis* sont dans l'ordre de division admis par M. le comte de Buffon à l'égard des *perroquets*, les mêmes oiseaux que les *perriches à queue courte* du nouveau monde. « Ce sont les plus petits des » *perroquets* & même des *perriches* du nouveau » continent ; ils ont tous la queue courte & ne sont » pas plus gros que le *moineau* ». . . .

M. de Buffon remarque qu'il paroit qu'il se trouve des *touis* actuellement dans les deux continens, « non pas absolument de la même espèce, » mais en espèces analogues & voisines, probablement, parce qu'elles ont été transportées d'un » continent dans l'autre ».

L'opinion de ce savant est que tous les *touis* sont originaires du Brésil & des autres parties méridionales de l'Amérique. C'est donc un fait d'ornithologie qu'il sera de plus en plus difficile d'éclaircir, de sçavoir si les *touis* appartiennent originairement au nouveau continent, & si on ne trouve dans les pays chauds de l'ancien des espèces analogues que parce qu'elles ont été transportées ; mais il semble que ces espèces sont trop nombreuses en individus, trop multipliées, trop variées pour qu'on puisse croire qu'elles émanent des *touis* transportés de l'Amérique : il est plus probable que ces espèces analogues sont nées originairement dans les deux continens, & que les mêmes, à la distance qui les sépare, elles ne différent que par quelques légers accidens produits de la différence des climats.

TOUI A GORGE JAUNE.

Petite perruche à gorge jaune. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 396, *pl. XXX*, *fig.* 3. *genre LIII.*

Pl. enl. 190.

Ce *toui* est à-peu-près de la grosseur d'un *moineau-franc*; il a le dessus de la tête verd ; le derrière du cou d'un verd légèrement teint de jaunâtre ; tout le dessus du corps & les plumes scapulaires d'un verd gai ; le devant du cou & la poitrine d'un verd-jaunâtre ; une petite tache

orangée sous la gorge ; le ventre, les côtés, les couvertures du dessous de la queue d'un verd-clair & teint d'une nuance jaunatre ; le bord de l'aile, vers le pli, d'un verd tirant sur le jaune ; les moyennes couvertures du dessus des ailes d'un marron-verdâtre ; les grandes pennes des ailes d'un beau verd, & les moyennes d'un verd-jaunâtre ; les pennes de la queue vertes ; le bec d'un gris-clair ; les pieds & les ongles gris. On ignore où se trouve ce *toui*.

TOUI A TÊTE D'OR.

Petite perruche de l'île de Saint-Thomas.

Pl. enl. 456.

Petite perruche à tête jaune du Brésil. BRISS. *tom. IV, pag.* 398.

M. Brisson, qui n'a pas vu cette *perriche*, la dit de la grandeur d'un *etourneau* ; il se trompe de beaucoup ; elle n'est guère plus grosse qu'un *moineau-franc* ; tout son plumage est d'un verd gai sur les parties supérieures, & d'un verd tirant un peu sur le jaune sur le dessous du corps ; la partie antérieure de la tête, & la tête entière dans quelques individus sont d'un beau jaune ; le bec est noirâtre & les pieds sont gris. J'ai trouvé deux ou trois fois cette *perriche* parmi des oiseaux envoyés de la Guiane ; elle n'avoit que le front jaune.

TOUI-ÉTÉ. *Voyez* ÉTÉ (l').

TOUPET BLEU.

Verdier de Java. BRISS. *tom. III, pag.* 198, *pl. VII, fig.* 4, *genre XXXIII.*

Cet oiseau, du genre du *moineau*, n'est pas tout-à-fait si grand que le *friquet* ; le dessus de la tête & du cou, le haut du dos sont verds ; les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes sont de cette même couleur ; le milieu du ventre est rouge ; les côtés, la poitrine, les jambes, les couvertures du dessous de la queue, la partie inférieure du dos & le croupion sont d'un roux brillant ; les couvertures du dessus de la queue sont d'un beau rouge ; le front, les joues & la gorge sont bleus ; les pennes des ailes sont brunes, bordées de verd du côté extérieur ; les deux pennes du milieu de la queue sont vertes, bordées de rouge du côté extérieur ; toutes les latérales sont de cette dernière couleur en-dehors, & brunes du côté intérieur ; le bec est couleur de plomb : les pieds & les ongles sont gris. M. Brisson, à qui l'on doit la description de cet oiseau, dit qu'il se trouve à l'île de Java.

TOURACO (le).

Touraco de Guinée. *Pl. enl.* 601.

Coucou huppé de Guinée. BRISS. *tom. IV, pag.* 152, *genre L.*

EDW. *tom. I, pag. & pl.* 7.

Le *touraco* est à-peu-près de la grosseur du *geai* ; sa queue est fort longue, & ses ailes en dépassent l'origine de très-peu ; la tête, le cou, le haut du dos, la poitrine, le haut du ventre sont d'un verd de pré ; une ligne blanche traverse la joue, de chaque côté au-dessous de l'œil ; une autre ligne aussi blanche, coupant la première à angle droit à sa pointe du côté du bec, se recourbe au-dessus de l'œil, & ne s'étend pas au-delà de la moitié de l'orbite : dans l'angle que forment ces deux lignes est une tache d'un beau noir ; une membrane rouge & couverte de papilles entoure les yeux ; les paupières sont aussi bordées de rouge & les yeux eux-mêmes sont de cette couleur ; des plumes courtes & effilées reviennent en-avant sur la base du bec qui est court, & le couvrent presque en entier ; celles qui revêtissent la tête vont en se prolongeant de devant en-arrière ; elles sont inclinées dans le même sens, très-longues, un peu effilées, fort douces au toucher & terminées de blanc ; elles forment une huppe très-élégante, & qui, par sa disposition a quelques raports à celle du *coq de roche* ; c'est-à-dire, qu'elle est composée de même de deux plans latéraux, mais elle est moins régulière : les plumes scapulaires, les grandes couvertures des ailes & le bas du dos sont d'un verd foncé, brillant, à reflets d'un violet très-foncé, & jettant quelques autres reflets légèrement dorés ; le croupion est d'un verd-noirâtre ; les couvertures du dessus de la queue sont d'un verd-sombre & foncé ; le bas-ventre, les couvertures du dessous de la queue & les jambes sont noirâtres, & les plumes sont effilées & semblables à du duvet ; les grandes pennes des ailes sont en-dessous d'un rouge-foncé & chatoyant ; en-dessus elles sont d'un rouge éclatant du côté intérieur, d'un brun-noirâtre du côté extérieur ; les moyennes sont rouges des deux côtés, & simplement bordées de brun en-dehors : cette couleur occupe d'autant moins de place que les pennes sont plus près du corps, ensorte que celles-ci sont presque toutes rouges ; cependant celles qui en sont le plus près sont d'un verd-foncé & noirâtre ; toutes les pennes rouges des ailes ont leur bout terminé de brun ; la queue est en-dessous d'un verd noirâtre & en-dessus d'un verd-foncé qui va en s'obscurcissant vers le bout des pennes ; elles sont très-larges, un peu étagées, plus longues au milieu, & allant en diminuant de longueur sur les côtés, ce qui rend la queue un peu arondie ; le bec est blanchâtre & paroît plus court qu'il ne l'est en effet, à cause des plumes qui en couvrent la base en-dessus & parce que les plumes de la gorge reviennent aussi en-devant, & embrassent la base de la mandibule inférieure ; les pieds sont noirâtres ; les ongles noirs. Le *touraco* que je viens de décrire avoit été apporté du Cap de Bonne-Espérance. Celui d'Abyssinie, décrit par M. le comte de Buffon, diffère du *touraco du Cap de Bonne-Espérance*, en ce que sa huppe est noirâtre, ramassée, & rabattue en-arrière & en flocons ; la poitrine & le haut du dos sont d'un verd-d'olive, qui vient se fondre dans un brun pourpré, relevé d'un reflet verd ; cette même couleur teint le dos, les couvertures des ailes, leurs pennes les plus proches du

corps & toutes celles de la queue, toutes les grandes pennes des ailes sont d'un rouge-cramoisi avec une échancrure de noir aux petites barbes vers la pointe.

Un *touraco* du Cap de Bonne-Espérance qui a vécu quelque temps chez M. le comte de Buffon, se nourrissoit de raisins, de morceaux de pommes, d'oranges & de différens fruits; il étoit vif & remuant; il faisoit entendre à tout moment un petit cri bas & rauque qu'il rendoit sans ouvrir le bec, & de temps-en-temps il jettoit un autre cri éclatant & très-fort.

Il paroit que le *touraco* est un oiseau propre à l'Afrique où il se trouve, depuis les côtes de Guinée & l'Abyssinie jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

L'exemple du *touraco* qui a vécu chez M. le comte de Buffon, prouve la possibilité qu'il y auroit de nous apporter de ces beaux oiseaux vivans; on peut inférer du même exemple, que des oiseaux, qui, comme le *touraco*, appartiennent au genre du *coucou*, & qu'on croiroit, par cette raison, ne pouvoir être transportés vivans, le peuvent cependant, & que nos fruits pourroient souvent remplacer ceux dont se nourrissent les oiseaux étrangers.

TOURACO d'Abyssinie. *Voyez* TOURACO.

TOURACO de Guinée. *Pl. enl. Voy.* TOURACO.

TOURACO du Cap de Bonne-Espérance. *Voyez* TOURACO.

TOURCO. *Voyez* LITORNE.

TOURDRE. *Voyez* GRIVE.

TOURET. BEL. *Voyez* MAUVIS.

TOURNEL. *Voyez* ÉTOURNEAU.

TOURNE-PIERRE.

Coulon-chaud. Pl. enl. 856.

BRISS. *tom. V, pag.* 132, *genre LXXII.*

M. Brisson nomme en Latin le *coulon-chaud* ou *tourne-pierre*, *arenaria.* Beaucoup d'autres auteurs lui ont donné le nom générique de *tringa.* C'est un oiseau de rivage, dont les caractères sont d'avoir, quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière :

La partie inférieure des jambes dénuée de plumes :

Le bec tant soit peu courbé en en-haut & un peu comprimé horizontalement.

Le *tourne-pierre*, ainsi nommé de l'habitude de retourner les pierres pour prendre les insectes & les vers cachés dessous, & dont il fait sa nourriture, est un peu plus gros qu'un *merle*; sa longueur est de huit pouces trois lignes; son vol de quinze pouces & demi; ses ailes pliées sont de la longueur de sa queue; il a le devant du front noir, une tache blanche de chaque côté entre l'œil & le bec, le sommet de la tête couvert de petites plumes noires, bordées de blanc; le derrière de la tête, la gorge & le derrière du cou blancs; les joues au-dessus des yeux, le devant & les côtés du cou noirs; le haut du dos & les plumes scapulaires variés de noir, de brun & de ferrugineux; le bas du dos, le croupion, la poitrine, le ventre, le haut des jambes, les couvertures du dessous de la queue & les côtés blancs; les petites & les moyennes couvertures du dessus des ailes variées de gris-brun, de noirâtre & de ferrugineux; les grandes les plus près du corps d'un brun-foncé du côté extérieur, bordées du même côté de blanc, dont elles sont aussi terminées; les pennes des ailes & celles de la queue variées de blanc & de brun; le bec noir; la partie nue des jambes & les pieds orangés; les ongles noirâtres.

On trouve le *tourne-pierre* dans l'ancien & le nouveau continent, & peut-être dans toutes les régions des deux hémisphères; il s'est rencontré parmi des oiseaux de la Guiane, des oiseaux de Sibérie & d'autres oiseaux qui avoient été apportés de différentes parties des Indes orientales. Catesby l'a vu près des côtes de la Floride. Edwars l'avoit reçu de la baye d'Hudson.

M. Brisson décrit un second *tourne-pierre*, qu'il appelle *coulon-chaud cendré*, *t. V*, *p.* 137. *pl. XI*, *fig.* 2.

Il est un peu plus gros que le *tourne-pierre* précédent; il a la tête & le derrière du cou d'un gris-brun; le dos est de cette même couleur, avec une bordure blanchâtre autour des plumes; la gorge est blanche; le devant du cou & la poitrine sont d'un brun-foncé; le bas du dos, le croupion, le ventre, le haut des jambes, les côtés sont blancs; les pennes des ailes sont brunes, terminées de blanc, & plusieurs en sont bordées: les pennes de la queue sont également mi-parties de brun & de blanc; le bec est brun; la partie nue des jambes & les pieds sont rouges; les ongles noirâtres. M. Brisson dit qu'on le trouve sur les bords de la mer: nous croyons que c'est à cette espèce qu'on doit rapporter le *coulon-chaud gris* de Cayenne, *pl. enl.* 857, & l'oiseau représenté, *pl.* 340 sous le nom de *coulon-chaud de Cayenne*, nous paroit former un double emploi par raport à celui-ci.

Ce *coulon-chaud* ou *tourne-pierre cendré* se trouve en effet à Cayenne, d'où nous l'avons reçu plusieurs fois: ainsi il appartient, comme le précédent, aux deux continens.

M. le comte de Buffon pense que l'oiseau qu'on nomme *bure* en Picardie, est le *tourne-pierre.*

Ces oiseaux sont du nombre de ceux qui, par la manière dont ils vivent, peuvent se transporter sous tous les climats & y propager leur espèce, parce qu'ils y trouvent par-tout ce qui est nécessaire à leurs besoins; mais s'ils changent de lieu, ce n'est que par des circonstances momentanées, & ils errent d'une contrée à une autre, sans que les individus se transportent d'un hémisphère à l'autre, tandis que l'espèce pourvue par-tout de ce qui lui est nécessaire, s'est étendue sous tous les climats.

TOUROCCO.

Tourterelle à large queue du Sénégal. *Planch. enlum.* 329.

C'est

C'est une *tourterelle* à-peu-près de la grosseur du *merle ;* la tête, le cou, le haut de la poitrine, tout le dessus du corps, les ailes & la queue sont d'un brun-roux tirant sur le vineux ; le bas de la poitrine & le reste du dessous du corps sont d'un brun noirâtre ; la queue est très-longue ; les pennes vont en décroissant du centre sur les côtés, & sont toutes bordées de blanc à leur extrémité ; le bec & les pieds sont rouges. Cette espèce est nouvelle : on la trouve au Sénégal. M. le comte de Buffon, qui l'a fait connoître le premier, nous apprend qu'elle relève & qu'elle épanouit sa queue à la manière des *hoccos*, & le nom composé que ce sçavant lui a donné, est en même-temps indicatif de l'habitude & du genre de cet oiseau.

TOURTE.

M. le comte de Buffon donne le nom de *tourte*, d'après les voyageurs, à la *tourterelle de la Caroline* de Catesby, *tom. I, pag. & pl.* 24, désignée sous le dernier nom, *pl. enl.* 175, *& ornith.* de Brisson, *tom. I, pag. III, pl. VIII, fig. I, genre I.*

Elle n'est pas tout-à-fait aussi grosse que notre *tourterelle ;* le front, le devant du cou & la poitrine sont d'un rougeâtre qui, dans le mâle, se change en violet doré vers la poitrine, suivant les effets de la lumière ; le derrière de la tête & du cou sont d'un cendré-rembruni ; le dos est de cette même couleur, mêlée confusément de rousseâtre, & cette nuance s'étend sur le croupion, les couvertures du dessus de la queue & celles des ailes les plus proches du corps ; les autres couvertures des ailes sont d'un cendré-rembruni, sans mélange de rousseâtre ; le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont rousseâtres ; il y a quelques taches noires sur chaque aile ; leurs pennes sont d'un cendré noirâtre & les plus grandes sont bordées de blanchâtre du côté extérieur ; les pennes de la queue sont étagées du centre sur les côtés, où sont placées les plus courtes ; les deux du milieu sont d'un cendré-brun & les latérales sont variées, suivant leur longueur, de noir & de cendré ; une peau bleue entoure les yeux ; l'iris est noir ; le bec est noirâtre ; les pieds sont rouges ; les ongles bruns. On la trouve au Brésil, à Saint-Domingue, à la Caroline.

TOURTE. BEL. *Voyez* TOURTERELLE.

TOURTELETTE.

Tourterelle du Cap de Bonne-Espérance. BRISS. *tom. I, pag.* 120, *pl. IX, fig.* 2, *genre I.*

Tourterelle du Cap de Bonne-Espérance *à cravatte noire. Pl. enl.* 140.

Elle est un peu plus grosse qu'une *alouette.* M. Brisson me paroît en avoir trop diminué les dimensions, & le dessinateur des planches enluminées les avoir un peu augmentées. J'en juge d'après un individu qui a vécu à Paris & que j'ai eu frais. La tête, le cou, la poitrine, le dos, le croupion, les couvertures des ailes & du dessus de la queue sont d'un gris-brun ; le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc terne ou sale ; il y a sur chaque aile une tache couleur d'acier poli : cependant le mâle a la gorge & le devant du cou d'un beau noir ; les pennes des ailes sont brunes à leur bout du côté extérieur ; elles sont rousses du côté opposé ; celles de la queue sont noires en-dessous ; en-dessus les deux du milieu sont d'un brun-noirâtre & les latérales sont d'un gris-brun, terminées de noirâtre ; elles vont toutes en diminuant du centre sur les côtés ; mais les deux du milieu sont de beaucoup plus longues & elles dépassent celle qui la suit de chaque côté de beaucoup plus que celle-ci n'excède celle qui est à côté : le bec & les pieds sont rouges ; les ongles bruns. On la trouve au Sénégal. J'ignore si la femelle de cette espèce qui a vécu à Paris & qu'on me donna, y avoit eu un mâle & si elle y avoit multiplié ; mais j'ai vu cette même espèce en Hollande dans la volière d'un particulier chez lequel elle avoit produit.

TOURTERELLE.

Pl. enl. 394.

BRISS. *tom. I, pag.* 92, *genre I.*

Tourterelle. BEL. *hist. nat. des ois. pag.* 309 ; *fig. pag.* 310.

Tourte, turterelle, tortorelle, turtrelle, BEL. *port. d'ois. pag.* 77.

Turtur en Latin ;

Tortora, tortore, turtura en Italien ;

Tortola en Espagnol ;

Turtel en Allemand ;

Turtur-dufwa en Suédois ;

Turtell, turtle en Anglois.

Les *tourterelles* ont les mêmes caractères génériques que les *pigeons ;* elles ont aussi en général les mêmes habitudes, & on ne les distingue guère qu'en ce qu'elles sont plus petites. Ainsi, à proprement parler, les *tourterelles* sont les plus petites espèces de *pigeons ;* elles sont répandues dans les deux continens & dans la plupart des contrées de chaque hémisphère ; mais quoique ce soient des oiseaux du même genre, il y en a beaucoup d'assez différens dans les divers climats, pour être évidemment des espèces distinctes, & d'autres à l'égard desquels il n'est pas aisé de décider si ce sont des variétés ou des espèces particulières. Nous n'avons en France qu'une seule espèce de *tourterelle sauvage*, connue vulgairement sous le nom de *tourterelle de bois.*

Elle a onze pouces du bout du bec à la queue ; un pied huit pouces de vol, & ses ailes pliées s'étendent aux trois quarts de la longueur de sa queue ; le dessus de la tête & le haut du cou en-arrière sont cendrés ; le bas du derrière du cou, le dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont bruns ; les couvertures des ailes sont variées de brun foncé & de roux ; le devant du cou & le haut de la poitrine sont d'une couleur vineuse ; le bas de la poitrine & les côtés sont gris-bruns ; le ventre, les jambes & les couvertures du dessous

de la queue font blancs ; de chaque côté du cou il y a une large tache d'un beau noir, coupée obliquement de devant en-arrière par des raies blanches ; ces taches forment une forte de demi-collier : les pennes des ailes font brunes, bordées de blanchâtre du côté extérieur ; celles de la queue font noirâtres en-dessous, d'un gris-brun en-dessus, & terminées de blanc, excepté les deux du milieu ; la plus extérieure de chaque côté est aussi bordée de blanc extérieurement, ou plutôt ses barbes extérieures font blanches ; une peau nue & rougeâtre entoure les yeux ; l'iris est jaunâtre ; le bec est d'un brun-bleuâtre ; les pieds font rouges ; les ongles noirs.

La *tourterelle* est de passage ; elle n'arrive dans nos climats que le printemps étant déja avancé, & elle nous quitte à la fin de l'été ; elle s'établit dans les bois ; elle se plait dans le plus fouré, & elle y fait son nid au sommet des arbres les plus élevés ; elle ne pond que deux œufs, que le mâle & la femelle couvent alternativement, ainsi que tous les oiseaux du même genre, & de même aussi le mâle & la femelle qui se sont unis se demeurent réciproquement fideles. Il n'y a rien de particulier à cet égard dans l'histoire de la *tourterelle*, & cependant c'est elle qu'on a spécialement offerte comme le modèle de la fidélité conjugale ; on a même coutume de dire que l'attachement réciproque des deux époux est si tendre & si profond, que la perte de l'un cause celle de l'autre, par l'ennui & le chagrin qu'il en ressent ; mais ce fait, si souvent contrarié par l'expérience, ne devroit plus être cité.

En même-temps que les *tourterelles* ont paru le modèle de la fidélité conjugale, on les a aussi présentées comme offrant l'emblême de la volupté & ne vivant pour ainsi dire que de caresses, & les poëtes les ont chargées de faire voler le char de Vénus, qu'elles conduisent en se caressant. Ces emblêmes font sans doute fondés sur ce que ce font en même-temps des animaux très-ardens & dont tous les gestes, les mouvemens, la contenance semblent annoncer le sentiment de la volupté. Il est peu de personnes qui n'aient été témoins des passes, des courbettes du mâle en présence de sa femelle, de leurs caresses réciproques, qui ont quelques raports extérieurs avec des baisers, & c'est peut-être par cette dernière raison que les *tourterelles* nous ont paru les plus voluptueux de tous les animaux : cependant ni les gestes du mâle en présence de sa femelle, ni leurs caresses mutuelles, ni leur invitation à s'occuper de la construction du nid, à y jouir, par anticipation, en s'y réunissant tous deux, n'offrent rien que ne présente également l'histoire des *pigeons*. *Voyez* PIGEON.

Les *tourterelles* se réunissent en troupes au temps du départ, & partant en bandes nombreuses, conduisent avec elles leurs petits. Il n'en reste aucune dans nos provinces, ni même en Italie. Aristote avoit observé qu'il en demeure quelques-unes en Grèce ; il ne paroît pas que les lieux où elles se retirent soient encore connus, & l'on peut seulement inférer des faits précédens qu'elles se réfugient dans des climats très-chauds.

La *tourterelle*, quoique d'un naturel sauvage, prise dans le nid & élevée jeune, s'apprivoise & devient même très-familière. M. le comte de Buffon cite un exemple qui prouve qu'elle peut s'accoupler & produire avec certaines races de *pigeons* ; elle peut également produire, soit en l'accouplant, comme Schwencfeld l'a fait, avec la *tourterelle à collier*, soit avec la *tourterelle blanche*, comme je l'ai pratiqué ; mais loin que la tentative que j'ai faite tende à prouver que les *métis* provenus de ces accouplemens soient féconds, ils fournissent, non pas des preuves, mais des inductions du contraire.

Ayant enfermé une *tourterelle de bois*, mâle, avec une *tourterelle blanche*, dans la même volière, ces deux oiseaux ne tardèrent pas à s'accoupler ; la femelle pondit ; ses œufs furent féconds ; les petits tinrent beaucoup plus du père que de la femelle : le plumage de celle-ci n'avoit qu'éclairci celui du mâle & n'avoit pas détruit l'empreinte du demi-collier que le père porte de chaque côté du cou ; les métis étoient d'un gris-blanc dont la nuance étoit très-agréable ; il y eut plusieurs couvées du père & de la mère, qui toutes réussirent ; tous les petits furent élevés ; on jugea que les uns étoient des mâles & les autres des femelles, parce qu'il y en avoit qui avoient un *roucoulement* beaucoup plus fort les uns que les autres ; mais ce qui prouva évidemment qu'il y avoit des femelles, c'est que quelques-unes pondirent ; je les mis à part, & je m'assurai, par un temps assez long, que ceux que je regardois comme des mâles, ne pondoient pas : j'ai tenu un mâle & une femelle enfermés pendant plus d'un an, sans qu'ils se soient recherchés, & cependant la femelle a fait deux pontes de deux œufs chacune ; mais sans avoir construit de nid, sans prendre aucun soin de ses œufs, qu'elle laissoit échapper à la place où elle sentoit le besoin de les déposer. J'ai renfermé cette même femelle avec le mâle dont elle étoit née & qui étoit très-ardent ; ils ont passé un été ensemble dans la même volière ; le mâle ne cessoit de provoquer la femelle, qui n'a jamais répondu à ses desirs, à aucune de ses caresses, qui y paroissoit absolument insensible, & cependant elle a pondu plusieurs fois, comme lorsqu'elle avoit été enfermée avec un *métis* mâle, & toujours sans prendre aucun soin de ses œufs, que j'ai trouvés plusieurs fois dans le vase qui servoit à contenir l'eau pour la boisson du couple que je tenois captif.

J'ai changé la première femelle & j'en ai donné une également *métis* au même mâle : la suite de l'expérience a été la même. Ni ces *métis* entr'eux, ni les femelles avec le mâle dont elles étoient nées, n'ont donc été féconds ; mais il faudroit avoir répété la tentative sur un plus grand nombre d'individus, pour pouvoir prononcer.

TOURTERELLE A COLLIER.

Pl. enl. 244.

Briss. *tom. I*, *pag.* 95, *genre I.*

Elle est un peu plus grosse que la *tourterelle de bois*, ou *tourterelle* proprement dite : toutes les parties supérieures sont d'un blanc teint de roussâtre, ou d'un isabelle-clair ; le devant du cou & la poitrine ont une légère teinte vineuse sur fond blanc ; le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont blancs ; les pennes de l'aile sont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre ; celles de la queue sont cendrées en-dessus & terminées de blanc, excepté les deux du milieu ; un collier noir d'environ deux lignes de largeur, entoure le haut du cou ; l'iris est rouge ; le bec est noirâtre à sa pointe & gris-blanc à son origine ; les pieds sont rouges ; les ongles d'un brun-jaunâtre.

Cette *tourterelle* est très-commune dans l'état de domesticité : c'est l'espèce qu'on élève le plus volontiers en volière. Il paroît, d'après les noms que les auteurs lui ont donnés, qu'elle tire son origine des climats de l'Inde : *turtur indicus.* Aldrov. Wilug. *tourterelle des Indes.* Alb. *&c.*

Tourterelle a collier du Sénégal. *Pl. enl.* 161.

Briss. *tom. I*, *pag.* 124. *Voyez* Tourterelle du Sénégal.

Tourterelle a gorge pourprée d'Amboine. *Pl. enl.* 142. *Voyez* Turvert.

Tourterelle a large queue du Sénégal. *Pl. enl.* 329. *Voyez* Tourocco.

Tourterelle blanche.

C'est une variété assez commune chez nos oiseliers. J'ignore son origine : elle est un peu plus petite que la *tourterelle de bois* ; tout son plumage est d'un beau blanc, sans aucune empreinte du collier propre aux deux autres espèces de *tourterelles* qui vivent dans nos climats, soit celle de bois, soit la *tourterelle à collier.*

Tourterelle blanche ensanglantée.

M. Sonnerat dans son voyage à la nouvelle Guinée, décrit *pag.* 51 & suiv. trois *tourterelles*, qui se trouvent à l'île de Luçon : il les nomme *tourterelle blanche ensanglantée*, *pl.* 20.

Tourterelle grise ensanglantée, *pl.* 21.

Tourterelle cendrée, *pl.* 22.

La première est à-peu-près aussi grosse que la *tourterelle blanche* que nous avons en Europe, les deux autres le sont un peu moins ; la plus grande des trois a tout le plumage d'un blanc-éclatant, excepté une tache d'un rouge couleur de sang, placée au bas du cou & au haut de la poitrine. La seconde a le dessus de la tête d'un gris-blanc, le derrière du cou d'un violet-verdâtre, le devant du cou blanc ; une tache rouge, comme la première, sur le haut de la poitrine ; le ventre d'un gris teint de rougeâtre ; le dos, les grandes pennes des ailes noires ; il y a sur les ailes cinq bandes qui les coupent transversalement, trois grises & deux noires ; la queue est grisâtre, excepté le bout qui est noir ; l'iris est couleur de rouille ; le bec est noir ; les pieds sont d'un violet rougeâtre.

La *tourterelle grise* a la tête & le cou d'un gris-cendré-clair ; cinq ou six des plumes qui couvrent le cou de chaque côté sont terminées par une bande noire ; la poitrine est d'un gris-vineux ; les grandes pennes des ailes sont noires, les moyennes & les petites le sont aussi, mais elles sont terminées de brun-jaunâtre ; les pennes du milieu de la queue sont noires & les latérales sont blanches ; l'iris & le bec sont d'un beau rouge ; les pieds sont d'un rouge-vineux.

Les deux premières de ces trois *tourterelles* ne paroissent être qu'une variété l'une de l'autre ; mais la troisième en diffère trop pour ne la pas regarder comme une espèce à part. *Genre I.*

Tourterelle brune de la Chine. *Voyage aux Indes & à la Chine*, *tom. II*, *pag.* 177.

Sa grosseur est un peu au-dessous de celle de la *tourterelle à collier* : elle a la tête, le cou, le dos, la poitrine d'un gris-brunâtre ; la gorge de cette même couleur, mais plus claire ; de chaque côté du cou quelques plumes noires terminées de gris-cendré ; les petites couvertures du dessus des ailes brunes, terminées par une bande d'un jaune d'orpin ; les grandes couvertures brunes ainsi que les pennes ; le croupion & la queue d'un gris-cendré-clair ; l'iris, le bec & les pieds rouges. *Genre I.*

Tourterelle (petite). brune d'Amérique. Briss. *tom. I*, *pag.* 116, *pl. VIII*, *fig.* 2. *Voyez* Cocotzin.

Tourterelle cendrée de l'île de Luçon. *Voy. à la nouv. Guin.* *Voyez* Tourterelle blanche ensanglantée.

Tourterelle d'Amboine.

Briss. *tom. I*, *pag.* 127, *pl. IX*, *fig.* 3, *genre I.*

Elle est à-peu-près de la grosseur de notre *tourterelle* : la tête, le cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont d'une couleur rousse ; le derrière du cou & les couvertures des ailes sont d'un brun-foncé, chaque plume étant bordée de roux ; le bas du dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont roux ; les pennes des ailes sont brunes ; celles de la queue sont d'un brun-roux ; les deux du milieu sont les plus longues & toutes vont en diminuant du centre sur les côtés : le bec & les pieds sont rouges.

Tourterelle (petite) d'Amérique. Briss. *tom. I*, *pag.* 113, *pl. IX*, *fig.* 1. *Voyez* Cocotzin.

Tourterelle de Batavia. *Pl. enl.* 214. *Voyez* Turvert.

Tourterelle de bois. *Voyez* Tourterelle.

Tourterelle de Canada.

Pl. enl. 176.

Briss. *tom. I*, *pag.* 118, *genre I.*

Elle est un peu plus grosse que notre *tourterelle* : elle a le dessus de la tête, du cou & du dos, &

les couvertures des ailes d'un gris brun; le croupion & les couvertures du dessus de la queue cendrés; la gorge, le devant du cou & la poitrine d'un gris-brun tirant sur le jaunâtre; les côtés gris-blancs; le ventre & les jambes d'un blanc-sale; les couvertures du dessus des ailes tachetées de brun, celles du dessous de la queue blanches; les pennes des ailes brunes; celles de la queue cendrées, marquées de deux taches, l'une rousse, l'autre noirâtre; ces taches n'existent pas sur les deux pennes du milieu & la plus extérieure de chaque côté est blanche: le bec est noirâtre; les pieds sont rouges; les ongles noirs.

La femelle a toutes les plumes de la tête, du cou, de la poitrine & du haut du dos, ainsi que les couvertures des ailes terminées de blanc-jaunâtre. Cette *tourterelle* a été envoyée du Canada.

TOURTERELLE d'Amérique. BRISS. *tom. I, pag.* 101, *genre I.*

Pigeon à longue queue. EDW. *tom. I, pag.* & *pl.* 15.

Elle est à-peu-près de la grosseur de notre *tourterelle*: le front & la gorge sont d'un brun-roussâtre; le derrière de la tête est d'un cendré-bleu; il y a de chaque côté de la tête une tache noire; le derrière du cou, le haut du dos, les scapulaires & les couvertures des ailes sont d'un brun-obscur; la partie inférieure du dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue tirent sur le cendré; le devant du cou, & la poitrine sont d'une couleur rosée qui s'affoiblit en allant du côté du ventre; il est, ainsi que les jambes & les couvertures du dessous de la queue, d'un brun mêlé d'un peu de cendré; le tour des yeux est blanc; une ligne de la même couleur s'étend entre le bec & l'œil de chaque côté; les pennes des ailes sont d'un brun-foncé, bordées de rousseâtre en-dehors; celles de la queue sont étagées du centre sur les côtés où sont placées les plus courtes; celles du milieu, qui sont de beaucoup les plus longues, sont noirâtres; les latérales sont cendrées, terminées de blanc, & ces deux couleurs sont coupées par une bande transversale noire; l'iris est d'un roux-obscur; le bec est brunâtre; les pieds sont rouges & les ongles sont noirs.

TOURTERELLE de Java. *Pl. enl.* 177. *Voyez* TURVERT.

TOURTERELLE de la Chine (grande). *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 178.

Sa grosseur est à-peu-près la même que celle du *pigeon-ramier*: elle a la tête grise; le devant du cou, le ventre & les jambes d'un gris-vineux clair; le derrière du cou & le dos d'un pourpre foncé; les côtés du cou noirs traversés de bandes d'un gris-vineux; le croupion d'un gris-lilas; le haut des ailes d'un mordoré-foncé & les grandes pennes noirâtres; les pennes intermédiaires de la queue de cette dernière couleur, & les latérales d'un gris-noir, terminées de blanc; le bec jaunâtre; l'iris rouge; les pieds bruns. *Genre I.*

TOURTERELLE de la Côte Malabar. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 180.

Elle est de la grosseur de la *tourterelle à collier*: la tête est d'un gris-cendré clair; le cou & la poitrine sont d'un gris-vineux; le dos & les ailes sont du même gris que la tête; il y a quelques taches noires sur les couvertures du dessus des ailes; les pennes du milieu de la queue sont grises, les latérales sont noires jusqu'aux deux tiers de leur longueur, & blanches dans le reste; le ventre est blanc; l'iris, le bec & les pieds sont rouges. *Genre I.*

TOURTERELLE de la Caroline. *Pl. enl.* 175.

BRISS. *tom. I, pag.* 110.

CAT. *tom. I, pag.* & *pl.* 24. *Voyez* TOURTE.

TOURTERELLE de la Jamaïque. *Pl. enl.* 174.

BRISS. *tom. I, pag.* 135, *pl. XIII, fig.* 1, *genre I.*

Elle est plus grosse que notre *tourterelle*, & presque autant que le *biset*: le dessus de la tête & la gorge sont bleus; cette couleur se propage un peu sur le devant du cou, & elle est terminée par des plumes noires dont quelques-unes sont rayées transversalement de blanc; une bande blanche s'étend de chaque côté sous l'œil; le derrière du cou, le dos, le croupion, les couvertures des ailes & celles du dessus de la queue sont d'un brun-vineux; le devant du cou & la poitrine sont d'une couleur vineuse; le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du dessous de la queue sont d'une couleur vineuse teinte de roux; les pennes des ailes sont brunes, bordées de rousseâtre; celles de la queue sont d'un cendré-noirâtre; le bec est rouge à sa base, cendré à son bout; les pieds & les ongles sont rouges.

TOURTERELLE (petite) de la Martinique. *Pl. enl.* 243, *fig.* 2. *Voyez* COCOTZIN.

TOURTERELLE de Portugal.

BRISS. *tom. I, pag.* 98, *genre I.*

Elle est un peu plus grosse que notre *tourterelle*: la tête, la gorge, le cou, le dessus & le dessous du corps sont d'un brun-foncé; il y a de chaque côté du cou, vers son milieu, deux ou trois plumes d'un noir brillant, terminées de blanc; les plus petites couvertures des ailes sont noires, bordées de jaune; les pennes des ailes sont noirâtres, touchées de jaune sur leur bord extérieur; les pennes intermédiaires de la queue sont d'un cendré-foncé, terminées de blanc; les latérales sont blanches en-dehors & au bout, d'un cendré-foncé du côté intérieur; l'iris est couleur de safran; le bec & les ongles sont noirs; les pieds rouges.

TOURTERELLE de Quéda (petite). *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 177.

Elle n'est guère plus grosse qu'un *moineau-franc*: le front & la gorge sont d'un cendré-clair; l'*occiput* d'un gris-foncé qui s'étend sur le derrière du cou, traversé par des lignes noires; le dos, le croupion & les

couvertures du dessus des ailes sont d'un cendré-clair ; les couvertures des ailes sont terminées par une bande noire ; les côtés du cou sont blancs, coupés transversalement par des lignes noires très-rapprochées ; la poitrine & le ventre sont rayés de noir transversalement ; les pennes de l'aile sont brunes ; les pennes latérales de la queue sont brunes dans les trois quarts de leur longueur, blanches dans le reste, & les pennes du milieu sont entièrement brunes ; les couvertures du dessous de la queue sont blanches ; le bec est noir, lavé de jaune à sa base & à sa pointe ; l'iris & les pieds sont jaunes.

Cette *tourterelle* a été transportée à l'île de France ; elle y a beaucoup multiplié ; sa chair est fort délicate. C'est une espèce très jolie : elle mériteroit bien qu'on nous l'apportât vivante : le présent qu'on nous en feroit pourroit devenir à-la-fois utile & agréable, puisque cet oiseau est d'une forme élégante, d'un joli plumage & que sa chair est délicate. Il y a beaucoup de *tourterelles* en qui l'on trouveroit ces qualités réunies ; quelques-unes qui ont un très-beau plumage, & il est étonnant qu'on n'en apporte pas plus souvent de vivantes, puisque ce sont à-la-fois des oiseaux agréables par leur forme, par leur plumage, par leur naturel, très-faciles à transporter, ceux peut-être qui, excepté un petit nombre d'espèces, s'accoutument le plus aisément à la domesticité, qui s'habituent avec le moins de difficulté aux différens climats, & qu'on verroit le plus souvent se perpétuer sous un ciel étranger.

TOURTERELLE (petite) de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 243, *fig.* 1. *Voyez* COCOTZIN.

TOURTERELLE de Surate. *Voyage aux Indes & la Chine*, *tom. II*, *pag.* 179.

Elle n'est pas tout-à-fait si grosse que la *tourterelle à collier* : la tête & le devant du cou sont d'un gris-vineux ; on retrouve la même couleur, mais plus claire, sur la poitrine, le ventre & les jambes ; le haut du cou en-arrière est noir, coupé transversalement de raies blanches, & la partie inférieure du cou est rayée de roux sur fond noir ; le haut de l'aile est d'un gris-cendré clair ; il y a sur chaque plume, dans son milieu, une ligne longitudinale noire ; les pennes sont noires ; le dos, le croupion & la queue sont d'un gris sombre & foncé ; les couvertures du dessous de la queue sont blanches ; le bec est noir ; l'iris & les pieds sont rouges. *Genre I.*

TOURTERELLE du Cap de Bonne-Espérance. *Voyage aux Indes & à la Chine*, *tom. II*, *pag.* 179.

Elle est de la grosseur du *pigeon-ramier* : la tête est d'un gris-cendré clair ; l'œil est entouré d'une peau rouge, nue & circonscrite par un cercle blanc ; les plumes du cou sont longues, étroites, molles, d'un gris-vineux ; le haut des ailes est de cette dernière couleur, & il y a une tache blanche longitudinale sur chaque plume ; le reste des ailes & la queue sont noirs ; le ventre, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont d'un gris-cendré clair ; le bec est noir ; l'iris & les pieds sont rouges : cette *tourterelle* & la grande *tourterelle de la Chine*, paroitroient d'après leur taille, mieux placées parmi les *pigeons* qu'au rang des *tourterelles. Genre I.*

TOURTERELLE du Cap de Bonne-Espérance. BRISS. *tom. I*, *pag.* 120. *Voyez* TOURTELETTE.

TOURTERELLE du Cap de Bonne-Espérance à cravatte noire, *pl. enl.* 140. *Voyez* TOURTELETTE.

TOURTERELLE du Sénégal.

Pl. enl. 160.

M. Brisson a décrit trois *tourterelles du Sénégal* ; dont les auteurs n'avoient pas parlé avant lui.

1°. La *tourterelle du Sénégal*, *tom. I*, *pag.* 122, *genre I. Pl. X*, *fig.* 1.

2°. La *tourterelle à collier du Sénégal*, *tom. I*, *pag.* 124, *pl. XI*, *fig.* 1.

Pl. enl. 161.

3°. La *tourterelle à gorge tachetée du Sénégal*. *Pl. VIII*, *fig.* 3.

Toutes trois sont de la même grosseur & à-peu-près de celle de notre *merle*.

La première a le dessus de la tête cendré ; le derrière du cou, & le dessus du corps d'un gris-brun ; la gorge blanchâtre ; le devant du cou & la poitrine d'une couleur vineuse très-claire ; le reste des parties inférieures d'un blanc-sale ; les pennes des ailes brunes du côté extérieur, & à leur bout, rousses du côté intérieur ; il y a sur les ailes quelques taches d'un violet changeant ; les pennes de la queue sont noirâtres en-dessous, en-dessus les deux du milieu sont d'un brun-noirâtre, les latérales sont d'un gris-brun & noirâtres à leur bout ; le bec & les pieds sont rouges.

La *tourterelle à collier* a la tête, le cou, la poitrine d'une couleur vineuse ; le dessus du corps gris-brun ; le ventre, les côtés, les couvertures du dessous de la queue d'un blanc-sale ; les pennes des ailes brunâtres, bordées de blanc-sale ; les deux du milieu de la queue sont d'un gris-brun, les latérales sont noires dans les deux premiers tiers de leur longueur & grises dans le reste ; le haut du cou est entouré d'un collier noir d'environ trois lignes de largeur ; le bec est noirâtre ; les pieds sont rouges ; les ongles bruns.

Enfin, la *tourterelle à gorge tachetée* diffère des deux autres, en ce que le devant du cou est tacheté de noir ; elle en diffère aussi par quelques nuances du plumage, mais elle a avec les deux premières *tourterelles*, sur-tout avec la seconde, plus de raports, qu'il n'existe de différences entre elles.

Ces trois oiseaux du même climat, de la même grandeur, vêtus d'un plumage qui ne diffère que par quelques nuances & dont le fond est le même, ne sont-ils pas probablement trois races de la même espèce ? Cette conjecture ne sera-t-elle pas

au moins fondée jusqu'à ce que l'expérience en ait déterminé la valeur.

TOURTERELLE, du Sénégal à gorge tachetée. BRISS. *tom. I*, *pag.* 124. *Voyez* TOURTERELLE du Sénégal.

TOURTERELLE GRISE de la Chine. *Voyag. aux Indes & à la Chine*, *tom. II*, *pag.* 176, *pl.* 102.

Elle est un peu moins grosse que la *tourterelle à collier*; le dessus de la tête est gris, mêlé d'une teinte vineuse sur l'occiput ; de petites plumes blanches entourent la paupière ; le devant du cou, la poitrine & le ventre sont d'un gris-rougeâtre fort-clair ; les plumes du derrière du cou sont noires, avec une tache ronde, blanche, sur chaque côté, & ces plumes ont la forme d'un cœur renversé ; le dos, le croupion & les petites plumes des ailes sont d'un brun-sombre, les grandes pennes de l'aile sont noires ; le bec est noir ; l'iris est rouge ; les pieds sont jaunes. *Genre* 1.

TOURTERELLE GRISE de Surate. *Voyag. aux Indes & à la Chine*, *tom. II*, *pag.* 180.

Elle est à-peu-près de la grosseur de la *tourterelle à collier* ; la tête est d'un gris-rousseâtre ; le devant du cou paroît de cette dernière teinte, quoique les plumes soient noires à leur origine ; le derrière du cou & le dos sont d'un gris-sombre ; les couvertures du dessus des ailes sont d'un gris-cendré ; les pennes sont noires ; le ventre, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont blancs ; les pennes intermédiaires de la queue sont d'un gris-sombre, les latérales sont noires dans leur première moitié, d'un gris-blanc dans la seconde ; le bec est noir ; l'iris & les pieds sont rouges. *Genre I.*

TOURTERELLE GRISE ENSANGLANTÉE. *Voy. à la nouv. Guinée. Voyez* TOURTERELLE BLANCHE ENSANGLANTÉE.

TOURTERELLE RAYÉE de la Chine.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 107, *genre I.*

Elle est à-peu-près de la grosseur de la *tourterelle à collier*; le sommet de la tête est cendré ; les joues & les côtés du cou sont jaunes, & les plumes sont terminées de rouge sur les côtés du cou ; une bande bleue s'étend de chaque côté en travers du bas des joues ; le derrière de la tête & du cou, le dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun, rayé transversalement de petites bandes noires, formant chacune un arc de cercle : la poitrine, le ventre, les côtés & les jambes sont d'une couleur de rose-pâle ; les petites couvertures du dessus des ailes sont d'un brun-clair, & elles sont rayées transversalement à leur extrémité de blanc & de noir ; les couvertures mitoyennes sont blanches & les grandes sont noires, bordées extérieurement de blanc ; les pennes des ailes sont noires, bordées de blanc du côté extérieur ; la queue est d'un brun-clair ; le bec est d'un cendré-bleu ; les pieds sont rouges ; les ongles blancs.

TOURTERELLE RAYÉE des Indes.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 109, *genre I.*

Elle n'est pas tout-à-fait si grosse que notre *tourterelle* ; le front, les joues & la gorge sont d'un bleu-clair ; le dessus & le derrière de la tête sont rousseâtres ; le derrière du cou, le dos & les couvertures des ailes sont d'un cendré-brun rayé transversalement de petites bandes noires en arc de cercle ; le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont du même brun-cendré, mais sans rayure ; les côtés du cou & du corps sont bleuâtres, rayés de bleu-noirâtre ; le devant du cou, la poitrine, le ventre & les jambes sont couleur de rose ; les couvertures du dessous de la queue sont blanches ; une bande de la même couleur s'étend des narines aux yeux, qui sont aussi entourés de blanc ; les pennes des ailes & les deux du milieu de la queue sont d'un cendré-brun plus foncé que celui qui colore le dos ; les pennes latérales de la queue sont de la même teinte que les deux du milieu, & terminées de blanc ; l'iris est d'un gris-bleu ; le bec d'une couleur de corne claire ; les pieds d'un rouge-pâle ; les ongles bruns. On ne nous apprend pas dans quelle partie des Indes orientales on trouve cette belle espèce de *tourterelle*.

TOURTERELLE (petite) TACHETÉ. CAT. *tom. I*, *pag. & pl.* 26. *Voyez* COCOTZIN.

TOURTERELLE VERTE D'AMBOINE. BRISS. *tom. I*, *pag.* 152. *Voyez* TURVERT.

TOUYOU.

BRISS. *tom. V*, *pag.* 8, *genre LXIII.*

C'est le *nhanduguacu* de Marcgrave, *hist. nat. brasil.*, *pag.* 190. Cet oiseau, peu connu, a été confondu par Barrère, avec le *touyouyou* des habitans de la Guyane, qui est très-différent. Des voyageurs, qui ont cherché le *touyou* à la Guyane, & qui ont trouvé que cet oiseau y étoit bien connu, mais très-différent du *touyou*, tel que M. le comte de Buffon & M. Brisson l'on décrit d'après beaucoup d'auteurs, ont imaginé qu'il n'existoit pas. Il paroît qu'en effet on ne le trouve pas à la Guyane, qu'il ne doit pas conserver le nom de *touyou* que Barrère a mal-à-propos appliqué au *jabiru*, qui est le *touyouyou* des sauvages de la Guyane. *Voyez* ce que nous avons dit à ce sujet, au mot JABIRU. Mais parce que le *nhanduguacu* des brasiliens ne se trouve pas à la Guyane, on n'est nullement fondé à nier son existence attestée par Marcgrave, & par nombre de voyageurs-observateurs, & d'auteurs qui en ont parlé après eux.

Le *nhanduguacu*, qui est le *touyou* de Mrs. de Buffon & Brisson, est un oiseau très-grand, un peu moins gros que l'*autruche* ; il a trois doigts devant, dénués de membranes, & point de doigt de derrière ;

La partie inférieure des jambes, dégarnie de plumes ;

Le bec droit, applati horisontalement ; son bout arrondi ;

Les ailes petites & trop foibles pour qu'il puisse voler ;

Tout son corps est couvert de plumes grises ; il n'a point de queue, mais à sa place les plumes du croupion sont longues & retombent en-bas ; ses doigts sont armés d'ongles gros, obtus & noirs : à la place du doigt de derrière il a une callosité épaisse & arondie.

Quelques voyageurs ayant trouvé à cet oiseau des raports avec l'*autruche*, lui ont donné le nom d'*autruche d'occident*.

Le *nhanduguacu* étoit autrefois très-commun dans le Paraguai ; depuis que ce pays a été peuplé & cultivé, l'espèce y est devenue rare. Il n'est pas facile de déterminer précisément où elle se sera retirée ; car un oiseau très grand & hors d'état de voler, est nécessairement forcé de s'éloigner à mesure que l'homme policé s'établit dans un pays. Tout ce qu'on peut dire, d'après les premiers observateurs, c'est que le *nhanduguacu* est un oiseau de l'Amérique méridionale. Suivant Marcgrave il vit de chair & de fruits : cela peut-être dans l'état de domesticité ; mais il ne paroit pas armé de façon à pouvoir arrêter d'autres animaux, & à en faire sa proie dans l'état de liberté.

On a raconté sur les hábitudes de cet oiseau, entr'autres sur sa manière de couver, des faits trop peu vraisemblables pour les recueillir.

TOUYOUYOU. Mémoire pour servir à l'histoire de Cayenne, &c., par M. Bajon, *tom. II*, *pag.* 263 *& suiv. pl.* 3ᵉ. *Voyez* JABIRU.

TRAIN, (*fauc.*), se dit en fauconnerie d'un oiseau bien dressé, qu'on lâche en même temps que celui qui est moins instruit, & auquel le premier sert de guide.

TRAINEAU (*fauc.*), peau de lièvre préparée pour leurrer certains oiseaux de proie. *Voyez* FAUCONNERIE, fin de l'article AFFAITAGE DU GERFAUT *de Norwege*.

TRAINEAU (*chass.*)

C'est un filet traversé par un bâton à chacune de ses extrêmités. On attache à un des côtés, dans sa longueur, de distance en distance, de menues branches, des épines, *&c.* On porte ce filet la nuit, tendu, à deux, levé à environ trois pieds, sur les terres labourées, les chaumes, les pièces ensemencées & couvertes de blés encore bas, sur les prairies l'hiver : aussitôt qu'on apperçoit des oiseaux dessous, on le lâche & on les en couvre. On prend avec le traineau des cailles, des perdrix, des pluviers, des vanneaux & même des oies & canards sauvages, *&c.* C'est une manière de chasser très-destructive.

TRAINE-BUISSON. *Voyez* FAUVETTE D'HIVER.

TRAINE-CHARRUE. *Voyez* MOTTEUX.

TRAQUET.

Pl. enl. 678, *fig.* 1.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 428, *pl. XXIII*, *fig.* 1, *genre XL.*

Traquet ou *groulard.* BEL. *hist. nat. des oif. pag.* 360, *fig. ibid.*

Traquet, *groulard*, *tarier*, *thyou.* BEL. *port. d'oif. pag.* 92.

Le *traquet* est du même genre que le *bec-figue* ; c'est un oiseau commun dans nos campagnes, remarquable par l'habitude de se percher sur l'extrémité des branches les plus élancées des haies & des buissons ou sur le sommet des échalas les plus hauts. Il ne tient pas long-temps en place, il voltige d'un lieu à un autre, & pendant le temps même qu'il est posé, il ne cesse d'agiter & de remuer les ailes & la queue, comme pour prendre son essor : c'est, suivant Belon, de ce mouvement continuel, comparé au *traquet d'un moulin*, que l'oiseau *traquet* a reçu son nom. Il se plait sur les terreins secs & en pente, dans les bruyères & les prés en coline.

Il est à-peu-près de la grosseur d'une *linotte*, un peu plus petit ; sa longueur est de quatre pouces dix lignes ; son vol de près de huit pouces ; il a le dessus de la tête & du cou, le dos & le croupion variés de noirâtre, qui occupe le milieu des plumes, & de rousseâtre, dont elles sont bordées ; les convertures du dessus de la queue blanches, terminées de roux, pointillées de noirâtre ; les joues & la gorge couvertes de plumes noires, terminées de rousseâtre ; une bande blanchâtre, étroite sur le devant du cou ; une tache noire de chaque côté, entre l'œil & le bec ; le devant du cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du dessous de la queue d'un roux qui s'éclaircit sur le ventre, & les couvertures du dessous de la queue ; les couvertures du dessus des ailes noires, bordées de rousseâtre, & quelques-unes des grandes blanches ; les pennes des ailes noirâtres, bordées du côté exterieur, les grandes, de gris, les moyennes, de rousseâtre ; la première penne est très-courte ; la quatrième est la plus longue ; celles de la queue sont noirâtres, bordées de blanc-rousseâtre par le bout : la plus extérieure de chaque côté est bordée en-dehors de blanc-rousseâtre ; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

La gorge de la femelle est d'un rousseâtre-clair ; ses joues sont de la même couleur que le reste de la tête ; les couvertures du dessus de la queue sont rousses, & les pennes sont bordées de blanc-rousseâtre.

Le *traquet* niche dans les landes, au pied des buissons, ou sous l'avance d'une pierre ou d'une racine ; il cache si bien son nid, & il y entre avec tant de précaution, qu'il est fort difficile à découvrir ; il le construit dès la fin de mars ; la ponte est de cinq à six œufs d'un verd-bleuâtre, légèrement tacheté de rousseâtre ; le père & la mère nourrissent les petits d'insectes, dont ils vivent eux-mêmes pendant toute l'année : c'est par cette raison que ces oiseaux disparoissent à l'automne, quand les insectes viennent à leur manquer. Le *traquet* vit seul, hors le temps des couvées ; on le prend facilement aux gluaux, en les plaçant sur des piquets isolés où le *traquet* ne manque pas

de se percher; il prend beaucoup de graisse, & il n'est pas moins estimé que le *bec-figue*; les chasseurs le connoissent sous le nom de *pieds-noirs*; il n'a point de chant, & simplement un cri assez aigu, qu'il répète incessamment : aussi ne le nourrit-on guère en volière, & il est très-difficile de l'y faire vivre.

TRAQUET (grand).

M. le comte de Buffon décrit ce *traquet* d'après une notice de M. Commerson, dans laquelle ce voyageur n'apprend pas où il avoit trouvé cet oiseau; sa longueur est de sept pouces & demi, du bout du bec à celui des ongles; le brun domine sur tout son plumage; la tête est variée de deux teintes brunes; un brun-clair couvre le dessus du cou & du corps; la gorge est mêlée de brun & de blanchâtre; la poitrine est brune : cette couleur est celle des couvertures de l'aile & du bord extérieur des pennes; leur intérieur est mi-partie de roux & de brun; cette nuance, qui se retrouve à l'extrêmité des pennes de la queue, couvre la moitié de celles du milieu, dont le reste est roux, & le dehors des deux pennes extérieures est blanc; le dessous du corps est rousseâtre. *Genre XL.*

TRAQUET (grand). *Voyez* TARIER.

TRAQUET A LUNETTE ou CLIGNOT.

Cette espèce nouvelle & remarquable, par un caractère qui n'appartient jusqu'à présent qu'à elle seule, a été trouvée par feu M. Commerson, près de Montevideo sur la rivière de la Plata. Le *clignot* est un peu plus grand que le *chardonneret*; tout son plumage est d'un beau noir, excepté une tache blanche sur chacune des ailes; quelques individus ont aussi du blanc aux couvertures du dessous de la queue; elle est composée de huit pennes égales; le bec est droit, effilé, jaunâtre à la base de la partie supérieure, noir à la pointe & sur toute la partie du dessous; les pieds sont noirs; une membrane d'un blanc un peu jaunâtre, qui paroit n'être que l'expension du bord, des paupières, forme autour de l'œil un cercle assez large, ridé, & que M. Commerson compare, pour son aspect, à un *lichen*. Ce cercle est composé de deux piéces, qui ne se réunissent qu'autant que l'oiseau ferme les paupières aux mouvemens desquelles il est subordonné. On doit de plus remarquer dans l'œil du *clignot*, la membrane clignotante, qui part de l'angle intérieur. *Genre XL.*

TRAQUET d'Angleterre.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 436, *genre XL.*

Il est à-peu-près de la grosseur de notre *traquet*. Il a la base du bec entourée de petites plumes noires, au-dessus desquelles est placée sur le front une tache blanche; la partie supérieure de la tête, le derrière du cou & le dos sont noirs, ainsi que les plumes scapulaires; les couvertures du dessus de la queue sont variées de noir & de blanc; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont blancs; les petites couvertures du dessus des ailes & les grandes, les plus éloignées du corps sont brunes; les grandes, les plus près du corps sont blanches; les grandes pennes des ailes sont brunes; les moyennes brunes du côté intérieur, & blanches du côté extérieur; ce qui, avec une partie des couvertures, forme sur l'aile une plaque blanche; les pennes de la queue sont noires, & la plus extérieure de chaque côté est blanche en-dehors; le bec, les pieds & les ongles sont noirs. La femelle a le dessus de la tête & du cou, & toutes les parties supérieures d'un brun-verdâtre, décoloré; les moyennes pennes des ailes, bordées en-dehors de blanc-jaunâtre; d'ailleurs elle ressemble au mâle.

Ce *traquet* se trouve dans la province de Derbyshire en Angleterre.

TRAQUET de l'isle de Luçon.

Pl. enl. 235, *fig.* 1, le mâle; 2, la femelle.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 442, *pl. XXIV*, *fig.* 2; le mâle; 3, la femelle, *genre XL.*

Il est un peu plus petit que notre *traquet*; tout son plumage est d'un brun-noirâtre, excepté les couvertures supérieures & inférieures de la queue qui sont blanches; les grandes du dessus de l'aile sont aussi blanches, & forment une tache de cette couleur : le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

La femelle a le croupion & les couvertures du dessus de la queue d'un roux-clair; le reste du plumage brun, sur le dessus du corps, & le dessous d'un brun-rousseâtre.

TRAQUET de Madagascar ou FITERT.

BRISS. *tom. III*, *pag.* 439, *pl. XXIV*, *fig.* 4; *genre XL.*

Il est un plus gros que notre *traquet*; la tête, le derrière du cou, le dos & le croupion sont noirs, ainsi que les plumes scapulaires & les petites couvertures du dessus des ailes; le devant du cou, le ventre, les jambes, les couvertures du dessus & du dessous de la queue, les côtés sont blancs; la poitrine est rousse; les grandes couvertures du dessus des ailes, les plus éloignées du corps, sont noires, & celles qui en sont les plus proches sont blanches; les pennes de l'aile sont noirâtres; celles de la queue sont noires; le bec, les pieds & les ongles sont de cette dernière couleur. *Fitert* est le nom que les insulaires de Madagascar donnent à ce *traquet*.

TRAQUET (petit) des Indes. *Voyage aux Indes & à la Chine*, *tom. II*, *pag.* 207.

La tête, le cou, le dos, la poitrine & le haut des ailes sont noirs, tachetés de points jaunes; les moyennes pennes des ailes sont noires, bordées de jaunâtre; les grandes & celles de la queue sont noires; il y a sur le milieu de chaque aile une tache blanche; le croupion est d'un roux-clair; le ventre est rayé de noir sur fond roux; l'iris est de cette dernière couleur; le bec & les pieds sont noirs.

On le trouve à la côte de Coromandel. *Genre XL.*

TRAQUET des Philippines.

Briss. *tom. XIII*, *pag.* 444, *pl. XXIII*, *fig.* 2.
Pl. enl. 185, *fig.* 1, *genre XL.*

Il est à-peu-près de la grosseur de la *fauvette*; la tête, la gorge, le cou & le dessous du corps sont d'un noir changeant en violet, avec un peu de couleur de marron sur le bas-ventre; le dos & le croupion sont couverts de plumes noirâtres, bordées de noir changeant en violet; les couvertures du dessus de la queue sont nuées de ces deux dernières couleurs, & celles du dessous sont d'un marron-clair; les jambes sont noirâtres; les petites couvertures les plus proches du corps sont blanches, celles qui en sont plus éloignées sont noirâtres, bordées de noir changeant en violet; les grandes, les plus loin du corps, sont entièrement noirâtres; les autres sont de cette dernière couleur à leur bout, & blanches à leur origine; les pennes des ailes sont brunes, & les moyennes sont de plus bordées, du côté extérieur, de noir changeant en violet; la queue est d'un noirâtre brillant; le bec, les pieds & les ongles sont aussi noirâtres.

Traquet des Philippines (grand).

Pl. enl. 184, *fig.* 2.

Briss. *tom. III*, *pag.* 446, *pl. XXII*, *fig.* 3, *genre XL.*

Il est un peu plus gros qu'une *fauvette*; la tête, la gorge & le derrière du cou sont d'un blanc sale & roussâtre; le devant & les côtés du cou sont d'un marron-clair; le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus de la queue sont d'un noir changeant en violet; la poitrine & les côtés sont d'un cendré-brun; le ventre, les jambes & les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc-roussâtre; les petites couvertures du dessus des ailes sont d'un noir-violet; les moyennes, d'un blanc-sale, & les grandes, d'un noir-verdâtre; les grandes pennes des ailes sont noirâtres, bordées extérieurement de blanc-roussâtre; les moyennes sont d'un noir-verdâtre; les deux pennes intermédiaires de la queue sont d'un noir changeant en verd; les quatre suivantes sont de cette même couleur, du côté extérieur, & noires du côté intérieur; la dernière de chaque côté est extérieurement d'un blanc-roussâtre; le bec est d'un jaunâtre terne; les pieds & les ongles sont noirs.

Traquet du Cap de Bonne-Espérance.

C'est une espèce nouvelle, indiquée par M. le comte de Buffon: « la longueur de ce *traquet* est » de six pouces; tout le dessus du corps, y » compris le haut du cou & de la tête, est d'un » verd très-brun; tout le dessous du corps est gris, » avec quelques teintes de roux; le croupion est » de cette dernière couleur; les pennes & les » couvertures de l'aile sont brunes avec un bord » plus clair dans la même couleur; la queue a » vingt-deux lignes de longueur, les ailes pliées » la recouvrent jusqu'au milieu, elle est un peu » fourchue; les deux pennes du milieu sont noi- » râtres; les latérales sont marquées obliquement » de brun, sur un fond jaune, & d'autant plus » qu'elles sont plus extérieures.

» Un autre individu, également du Cap de » Bonne-Espérance, n'est peut-être que la femelle » du précédent: il a tout le dessus du corps brun- » noirâtre; la gorge blanchâtre, & la poitrine » rousse ». *Genre XL.*

Traquet ou Tarier du Sénégal.

Traquet du Sénégal, *pl. enl.* 583, *fig.* 1.

Briss. *tom. III*, *pag.* 441, *pl. XX*, *fig.* 3, *genre XL.*

Il est à-peu-près de la grandeur du *tarier*; tout son corps est couvert de plumes d'un brun-foncé; les pennes des ailes sont de cette même couleur du côté extérieur, & au bout, & rousses du côté intérieur; les deux pennes du milieu de la queue sont noires; les latérales le sont aussi; mais elles sont de plus terminées de blanc; le bec, les pieds & les ongles sont bruns.

TRASLE. Bel. *Voyez* Mauvis.

TRAVAIL. (*fauc.*). C'est en fauconnerie l'action de l'oiseau de proie qui chasse: *l'oiseau d'un grand travail*, est celui qui est patient, qui vole longtems sans se rebuter.

TRÉBUCHET. (*chass.*). Sorte de cage, dont le dessus est à bascule, & qui sert pour prendre de petits oiseaux. *Voyez* au mot *oiseau* la description du *trébuchet* & la manière d'y prendre les petits oiseaux.

TREFLIER. *Voyez* Chardonneret.

TREMBLEUR. *Voyez* Hullotte.

TRICOLOR.

Tangara à tête bleue de Cayenne.

Pl. enl. 33, *fig.* 2.

Briss. *tom. VI*, *suppl. pag.* 62, *pl. IV*, *fig.* 2, *genre XXXI.*

Tangara à tête verte de Cayenne.

Pl. enl. 33, *fig.* 1.

Briss. *tom. VI*, *suppl. pag.* 59, *pl. IV*, *fig.* 1, *Genre XXXI.*

Ces deux *tangaras*, qui se trouvent dans la même contrée, ont d'ailleurs tant de ressemblance qu'il est bien difficile de ne pas les regarder comme une seule espèce, peut-être mâle & femelle, ou comme une simple variété; ils sont tous deux à-peu-près de la grosseur du *moineau franc*; l'un a la tête & la gorge bleues, les joues & le derrière du cou rouges, le dos & les petites couvertures des ailes noires, une bande transversale étroite, d'un jaune foible sur le milieu de l'aile; le croupion, les ailes & la queue d'un beau verd, excepté les deux pennes du milieu de la queue qui sont noires, & l'extrémité des pennes des ailes qui sont terminées de noirâtre; le bas du cou en devant, & tout le dessous du corps, sont du même verd que le croupion.

L'autre *tangara* a la gorge noire; le dos, les deux pennes du milieu de la queue & l'extrémité des pennes des ailes de cette même couleur; les

couvertures des ailes sont bleues, & le reste du plumage est d'un verd-clair : tous deux ont le bec noir ; les pieds sont noirâtres.

Ces deux *tangaras* ont été décrits d'après des individus qui faisoient partie du cabinet d'un particulier ; il est au moins douteux qu'on les trouve à Cayenne ; ils sont très-rares dans les collections ; je ne les ai vus dans aucune que dans celle d'où M. Brisson les cite, & jamais je ne les ai trouvés parmi les oiseaux envoyés de Cayenne.

TRICOLOR HUPPÉ de la Chine. *Voyez* FAISAN DORÉ.

TRIE. *Voyez* DRAINE.

TRIDE. *Voyez* PROYER.

TRINGA AUX PIEDS DE FOULQUE. EDW. *tom. I, pag. & pl.* 46. *Voyez* PHALAROPE CENDRÉ.

TRINGA GRIS-DE-FER, AU PIED DE POULE D'EAU. EDW. *glan. tom. II, pag.* 206, *pl.* 308. *Voyez* PHALAROPE A FESTONS DENTELÉS.

TRINGA MALE AUX PATTES DE LA FOULQUE D'EAU. EDW. *tom. III, pag. & pl.* 143. *Voyez* PHALAROPE CENDRÉ.

TRINGA ROUGE AUX PATTES DE LA FOULQUE D'EAU. EDW. *tom. III, pag. & pl.* 142. *Voyez* PHALAROPE ROUGE.

TRINGA TACHETÉ. EDW. *glan. part. II, pag.* 139, *pl.* 277. *Voyez* GRIVE D'EAU.

TRIS. *Voyez* MAUVIS.

TRITRI. *Voyez* PROYER.

TROGLODYTE, vulgairement & improprement *roitelet*.

Roitelet. Pl. enl. 651, *fig.* 2.

BRISS. *tom. III. pag.* 425, *genre XL*.

BEL. *Hist. nat. des oif. pag.* 342, *fig. & pag.* 343.

Roitelet, *bœuf de Dieu*, *berichot*, *roi Bertaud*.

BEL. *port. d'oif. pag.* 86.

Troglodytes en Latin ;

Reatino, *reillo*, *regillo* en Italien ;

Zun-schlipffle en Allemand ;

Tumling en Suédois.

Wren en Anglois ;

En Provence *vaque-petoné* ; *roi-bedelet*, *roi-bouti* en Saintonge ; *quiouquiou* en Poitou, *arrepit* en Guienne ; *rebétre* en Normandie ; *ratillon* dans l'Orléanois ; *fourbisson*, *roi de froidure* en Bourgogne. Le tout, suivant Salerne.

Le *troglodyte* est, après le *roitelet*, dont on lui donne vulgairement & improprement le nom, le plus petit des oiseaux de nos climats ; sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de trois pouces neuf lignes ; son vol de cinq pouces huit lignes, & ses ailes pliées s'étendent à la moitié de la longueur de sa queue. Il a le dessus de la tête & du cou, le dos, les plumes scapulaires & le croupion d'un brun tirant un peu sur le roux ; les couvertures du dessus de la queue d'un brun plus roux & rayées presque insensiblement de brun pur ; les joues tachetées de blanc-roussâtre ; une tache de cette même nuance de chaque côté au-dessus de l'œil ; la gorge, le devant du cou & la poitrine d'un blanc sali de roussâtre ; le ventre, les côtés & les jambes d'un brun-roussâtre, rayé trasversalement de brun pur ; un peu de blanchâtre à la pointe des plumes du ventre & des couvertures du dessous de la queue ; les couvertures du dessus des ailes de la même couleur que le dos & rayées transversalement de brun, avec une petite tache ronde, blanchâtre à l'extrémité des moyennes ; les pennes des ailes cendrées en-dessous, brunes du côté intérieur en-dessus, d'un brun-roux rayé transversalement de brun-pur du côté extérieur ; les pennes de la queue aussi d'un brun-roux rayé de petites lignes transversales brunes ; le demi-bec supérieur noirâtre, l'inférieur brun ; les pieds & les ongles d'un gris-brun.

Le *troglodyte* vit de vermisseaux, de moucherons, d'insectes, de leurs crysalides & de leurs œufs : l'été on le voit peu, parce qu'il se tient dans les bois, où les feuilles le dérobent à notre vue ; il y construit son nid près de terre, ou à terre même ; il le compose de beaucoup de mousse à l'extérieur, & il en garnit le dedans de plumes ; il est rond & proprement fait à l'intérieur, mais au-dehors il ne paroit qu'un amas de mousse accumulée au hasard, ce qui est cause qu'on le voit souvent sans le reconnoitre ; il n'y a qu'une entrée, étroite, pratiquée sur le côté : la ponte est de neuf à dix œufs d'un blanc-terne, avec une zone de points rougeâtres au gros bout ; les petits dénichent de bonne heure, & on les voit courir sur la mousse & les buissons avant d'être en état de voler. A l'approche de l'hiver, le *troglodyte* quitte les bois ; il fréquente alors les jardins, les vergers, les haies ; il voltige de branches en branches à de petites distances ; posé, il porte sa queue relevée, & il ne cesse d'agiter ses ailes d'un trémoussement rapide ; il égaye ses mouvemens par un petit cri qu'il répète incessamment, & même par un petit chant, qui est d'autant plus agréable, que c'est au fort de l'hiver, le seul ramage qu'on entende dans cette triste saison : lorsque la terre est couverte de neige, ou le froid rigoureux, le *troglodyte* cherche de l'abri près des lieux habités : on le voit alors autour des maisons & des chaumières ; il entre incessamment dans les fentes des murs, sous les avances des toits, sous celles des chaumes, & il en sort pour y rentrer précipitamment, quelquefois même il pénètre à l'intérieur des maisons, de même que les *rouges-gorges*, à la compagnie desquelles il paroit se plaire ; il vit alors des crysalides, des fragmens d'insectes qu'il trouve entre les gersures des écorses, dans les trous & les fentes des bâtimens.

On a remarqué que le *troglodyte* est un des premiers oiseaux à venir à la pipée, & que, plus actif, plus imprudent, ou si l'on veut, plus curieux que tous les autres oiseaux, il entre quelquefois dans la loge du pipeur ; mais soit parce qu'on le

pourſuit rarement, ſoit parce qu'il ne connoît pas le danger, la vue de l'homme ne paroît pas l'effrayer; il ſe laiſſe approcher de très-près, & ſouvent il voltige long-temps le long des haies, à quelques pas devant les voyageurs, qu'on diroit qu'il ſe plaît à précéder.

J'ai élevé des *troglodytes*, & je les ai nourris en leur donnant la même patée qu'au *roſſignol ;* cet oiſeau eſt très-joli par ſa vivacité & la gentilleſſe de ſes mouvemens ; il eſt à propos de lui fournir quelque réduit dans ſa cage où il puiſſe ſe retirer & ſe cacher.

L'eſpèce du *troglodyte* ne paroît pas s'être étendue au nord de l'Europe, il eſt peu commun dès la Suède ; mais ce même petit oiſeau ſe retrouve en Amérique, & le *troglodyte* de Buénos-Ayres, *pl. enl.* 730, *fig.* 2, celui de la Louiſiane, même *pl. fig.* 1. ne paroiſſent être que des variétés du nôtre : le premier ſur-tout en diffère très-peu : le ſecond, d'un tiers à-peu-près plus grand, a la poitrine & le ventre d'un fauve-jaunâtre ; le reſte du plumage eſt ſemblable à celui de notre *troglodyte :* une troiſième variété ſe trouve à Cayenne ; celle-ci eſt de la taille du *troglodyte de la Louiſiane*, & n'en diffère que par des couleurs un peu plus claires. Ainſi le *troglodyte* & le *roitelet* appartiennent à l'ancien & au nouveau continent. *V.* ROITELET.

TROGLODYTE de Buénos-Ayres. *Pl. enl.* 730, *fig.* 2. *Voyez* TROGLODYTE.

TROGLODYTE de la Louiſiane. *Pl. enl.* 730, *fig.* 1. *Voyez* TROGLODYTE.

TROMPETTE DE BRAC, OISEAU TROMPETTE. LABAT, *Relat. de l'Afr. occid.* in-12, *tom. IV*, *pag.* 160. *Voyez* BRAC (le).

TROTTE-CHEMIN. *Voyez* MOTTEUX.

TROUPIALE.

Les *troupiales* ont, pour caractère, quatre doigts, dénués de membranes, trois devant, un derrière, tous ſéparés environ juſqu'à leur origine ; les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon, le bec en cône alongé, droit & très-pointu ; les plumes de la baſe du bec tournées en arrière, & laiſſant les narines à découvert. Ils compoſent le XIXe genre de la méthode de M. Briſſon : ce genre contient un grand nombre d'eſpèces, qui, quoiqu'elles aient toutes, à ſtrictement parler, les mêmes caractères génériques, offrent cependant des différences aſſez ſenſibles pour qu'on les ait regardés comme autant de familles diſtinctes & qu'on leur ait donné des noms particuliers : ce ſont les *caſſiques*, les *baltimores* & les *carouges*. Les *caſſiques* ne ſont pas ſeulement les plus gros oiſeaux de ce genre, mais ils ont encore un trait particulier qui les diſtingue ; la baſe ou racine du bec eſt applatie & implantée fort avant ſur le front ; les *troupiales* ſont, en général, d'une taille moyenne ; ils ont le bec proportionnément plus long ; les *carouges* ſont, en général, plus petits que les *caſſiques* & les *troupiales*, & ils ont le bec très-pointu, & cependant à proportion beaucoup plus court. Quant aux *baltimores*, il me paroît difficile de leur aſſigner des caractères particuliers & de les faire connoître autrement que par une deſcription détaillée.

Ces quatre familles d'oiſeaux ſont donc du même genre, mais avec des caractères auxquels on peut diſtinguer les individus des trois premières.

Il me ſemble très-probable, comme c'eſt le ſentiment de M. de Montbeillard, que tous les oiſeaux du genre du *troupiale* appartiennent au nouveau continent ; & je crois, avec le ſavant que je viens de nommer, qu'on a été mal informé ſur le pays de ceux qu'on a regardés comme ayant été apportés de quelque partie de l'ancien continent. Je me fonde ſur ce que, parmi les oiſeaux de l'ancien continent, par raport auxquels il ne peut pas y avoir de doute ſur le lieu de leur origine, il ne s'en eſt encore trouvé aucun du genre du *troupiale* : 2°. ſur ce qu'il n'y a point, dans l'ancien continent, d'oiſeaux auxquels on puiſſe exactement & ſtrictement comparer les *troupiales* pour les caractères génériques ; car les *étourneaux* auxquels ils reſſemblent le plus, en ſont trop différens pour qu'on puiſſe les confondre enſemble ; & ſi quelques voyageurs, ſi des habitans de nos colonies ſont tombés dans cette mépriſe, c'eſt d'après une reſſemblance éloignée, & qui ne peut en impoſer à l'obſervateur qui compare les objets & qui prononce ſur leur identité ou leur différence, d'après des caractères conſtans & qui indiquent la parité ou la diſſemblance qui exiſte dans la conſtitution générale.

TROUPIALE.

Pl. enl. 532.

BRISS. *t. II*, *p.* 86, *pl. VIII*, *fig. I*, *genre XIX.*

Pie jaune & noire. CATESB. *append. pag.* & *pl.* 5.

Icterus en Latin ſuivant M. Briſſon.

Le *troupiale* n'eſt pas tout-à-fait ſi gros que notre *merle :* ſa longueur eſt de neuf pouces ſix lignes, ſon vol de quatorze pouces, & ſes ailes pliées atteignent à peine au tiers de ſa queue ; la tête, la gorge, le devant du cou & le dos, ſont d'un beau noir ; les plumes de la gorge & du devant du cou ſont longues & étroites, & s'avancent en pointe ſur le devant de la poitrine ; le derrière & les côtés du cou, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du deſſus & du deſſous de la queue ſont d'un jaune-orangé ; les grandes couvertures du deſſus des ailes les plus éloignées du corps ſont noires, & les plus proches au contraire ſont blanches ; les moyennes ſont noires du côté extérieur, blanches du côté intérieur, & les petites ſont d'un jaune-orangé ; les grandes pennes des ailes & toutes celles de la queue ſont noires ; les pennes moyennes des ailes ſont auſſi noires, mais bordées de blanc du côté extérieur ; l'iris eſt d'un jaune-clair ; le bec eſt gris-blanc dans quelques individus, & plus ſouvent il eſt noir, excepté la baſe du demi-bec inférieur qui eſt blanchâtre : les pieds & les ongles ſont de couleur de plomb.

On trouve le *troupiale* à la Jamaïque, à la Martinique, au Bréfil, à la Caroline, M. Briffon ajoute à Cayenne : je ne l'ai jamais vu parmi les oiseaux envoyés de cette colonie.

Les *troupiales* volent en bandes nombreuses : ils se nourrissent de baies & d'insectes : ils n'évitent point les lieux habités, & ils semblent au contraire les rechercher : ils suspendent à l'extrêmité des branches leur nid, auquel ils donnent une forme cylindrique. Souvent un seul arbre est chargé d'un grand nombre de ces nids, sans qu'il y ait aucune mésintelligence entre les familles.

Catesby nous apprend que ces oiseaux s'apprivoisent aisément, & qu'on les met volontiers en cage à cause de *leurs gentillesses ;* qu'ils aiment de préférence les fruits d'un arbre qu'on nomme *banana*, ce qui leur en a fait à eux-mêmes appliquer le nom.

Un *troupiale* que je nourris depuis cinq ans, me met en état de confirmer l'assertion de Catesby. Cet oiseau est aussi familier qu'intelligent : il connoît la voix de ceux qui le soignent ou qui le caressent souvent, & il y répond ou en y accourant, ou par un petit sifflement : il descend d'un second étage à la voix d'une femme qui a coutume de lui donner à manger : il la suit dans un jardin sans paroître tenté de prendre son vol, & s'étant échappé sur le toit de la maison, il vola dans le jardin vers cette même femme aussitôt qu'elle l'appella : il a des gestes mimes & des postures très-singulières : il s'incline, & il baisse la tête, comme si on lui eût appris à saluer, puis il se redresse & hérissant les longues plumes de sa gorge, il fait entendre une sorte de sifflement : il provoque toutes les personnes, auprès desquelles il peut atteindre, il les agace par des coups de bec : on peut le manier de toutes les façons, & jouer avec lui de la même manière qu'on a coutume de le faire avec un petit chien : il ne se rebute de rien, & l'on est toujours obligé de le renfermer pour mettre fin à ses jeux : renversé sur le dos, il se défend, en jouant du bec & des pieds, comme le chien qui mord doucement son maître, & repousse sa main avec ses pattes. Nous n'avons aucun oiseau qui devienne aussi familier, & le *perroquet* qui l'est le plus, ne l'est pas autant : je le nourris de mie de pain trempée dans du lait, de soupe, & en général il s'accommode de tout : il est très-friand de sucre : sa voix est haute, glapissante & désagréable : il y a lieu de croire qu'il eut appris à parler : il répète le mot de *coco* du nom que lui a donné la personne qui le soigne.

Un oiseau de la même espèce que j'ai vu chez feu M. le marquis de Montmireil, étoit aussi familier que le *troupiale* d'après lequel je donne ces notes : il agaçoit de même les personnes qui l'approchoient, & il exécutoit les mêmes gestes ou les mêmes jeux. Cette familiarité & ce caractère sont donc d'après ce que nous apprend Catesby des facultés propres à l'espèce, & le *troupiale* ne les perd point étant transporté en Europe ; comme le prouvent les deux exemples que j'ai cités : cet oiseau est d'ailleurs très-facile à transporter, puisqu'il est naturellement fort familier, & très-aisé à nourrir. Ce seroit donc un des oiseaux que, d'après ces raisons, & ses habitudes aimables, les voyageurs devroient nous apporter de préférence. Il est fort probable que les autres oiseaux du même genre participent plus ou moins des qualités du *troupiale*, qu'on pourroit les nourrir aussi aisément, &, comme ils sont en général d'un beau plumage, ce sont autant de raisons à leur égard d'en tenter le transport en Europe.

Troupiale a ailes rouges. Briss. *tom. II*, *pag.* 97. *Voyez* Commandeur.

Troupiale a ailes rouges de la Louisiane. *Pl. enl.* 402. *Voyez* Commandeur.

Troupiale a calotte noire.

Troupiale jaune à calotte noire de Cayenne, *pl. enl.* 533.

Il est à-peu-près de la grandeur de notre *merle :* le sommet de la tête est noir ; le reste de la tête, le cou, & tout le dessous du corps sont d'un beau jaune ; le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue sont noirs ; les couvertures & les pennes des ailes le sont aussi, mais les plus petites couvertures & les plus grandes sont bordées d'un peu de blanc-jaunâtre à leur extrêmité ; il y a aussi un léger trait de la même couleur, au bout des pennes moyennes des ailes & de quelques-unes des grandes ; la queue est entièrement noire ; le bec & les pieds sont de cette dernière couleur ; l'œil est entouré d'une peau nue dont j'ignore la nuance ; il y a également à l'angle du demi-bec inférieur, de chaque côté, une ligne oblongue, dégarnie de plumes, qui se propage en descendant environ dans la longueur d'un pouce sur une ligne de largeur.

M. de Montbeillard raporte à cette espèce le *troupiale brun de la nouvelle Espagne*, de M. Brisson, *tom. II*, *pag.* 105. Les dimensions sont à-peu-près les mêmes, & il y a du raport dans les couleurs : celui-ci a le sommet de la tête, le dos, le croupion, d'un brun-noirâtre ; le reste du plumage jaune, excepté les pennes des ailes & celles de la queue qui sont noirâtres, & les grandes couvertures des ailes qui sont aussi noirâtres, bordées de gris-jaunâtre ; le bec, les pieds & les ongles sont jaunâtres.

Le premier de ces deux oiseaux nous est quelquefois envoyé de Cayenne, & le second que M. Brisson a décrit, l'avoit été de la nouvelle Espagne. Il est très-probable que c'est une simple variété ou peut-être la femelle du premier : ce dernier sentiment est le plus vraisemblable. *Genre XIX.*

Troupiale a queue annelée. Briss. *tom. II*, *pag.* 89. *Voyez* Arc-en-queue.

Troupiale brun de la nouvelle Espagne

Briss. *tom. II*, *pag.* 105. *Voyez* Troupiale a calotte noire.

Troupiale de Cayenne. *Pl. enl.* 236. *Voyez* Troupiale de la Guiane.

Troupiale de la Caroline. *Pl. enl.* 606, n° 2. *Voyez* Troupiale noir (petit).

Troupiale de la Guiane.

Pl. enl. 536.

Briss. *tom. II*, *pag.* 107, *pl. XI*, *fig.* 1, *genre XIX*.

Il approche, dit M. Brisson, de la grosseur du *mauvis* : les plumes qui couvrent la tête, le derrière, & les côtés du cou & tout le dessus du corps, le ventre, les côtés, les jambes, ainsi que les plumes scapulaires sont noirâtres, bordées de gris ; la gorge, le devant du cou & la poitrine sont rouges, variés de traits blanchâtres, dont chaque plume est bordée ; le moignon de l'aile est rouge ; les couvertures sont noirâtres, bordées de gris ; les grandes pennes sont noirâtres, les moyennes sont de cette dernière couleur, bordées de grisâtre ; la queue est noire, variée de quelques raies transversales grises vers son extrêmité ; le bec, les pieds, les ongles sont bruns.

Le *troupiale de Cayenne*, *pl. enl.* 236, ne diffère du précédent qu'en ce qu'il a des couleurs plus vives ; que le noir n'est point varié de gris, ni les plumes rouges bordées de blanchâtre. On nous envoie ces deux oiseaux de la Guiane, mais le second beaucoup plus souvent que le premier ; je crois que celui-ci est un jeune & peut-être une femelle, & le second le mâle adulte ; mais je ne peux penser avec un auteur célèbre que ce *troupiale* ne soit qu'une variété du *commandeur* qu'on ne trouve pas à Cayenne ; la différence des climats ; la disproportion de la taille ; le bec plus gros & moins pointu du *troupiale de la Guiane*, me le font regarder comme une espèce absolument différente du *commandeur*. *Voyez* Commandeur.

Troupiale de la nouvelle Espagne. Briss. *tom. II*, *pag.* 95. *Voyez* Costotol.

Troupiale des Indes. Briss. *suppl. tom. VI*, *pag.* 37. *Voyez* Rollier de paradis.

Troupiale du Brésil. Briss. *tom. II*, *pag.* 93. *Voyez* Japacani.

Troupiale du Mexique. Briss. *tom. II*, *pag.* 88. *Voyez* Acolchi de Séba.

Troupiale gris de la nouvelle Espagne. Briss. *tom. II*, *pag.* 96. *Voyez* Tocolin.

Troupiale jaune a calotte noire de Cayenne. *Pl. enl.* 533. *Voyez* Troupiale a calotte noire.

Troupiale noir.

Briss. *tom. II*, *pag.* 103, *pl. X*, *fig.* 1, *genre XIX*.

Troupiale noir de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 534.

Il est un peu plus grand qu'un *merle* : tout son plumage est d'un noir changeant, à reflets verdâtres & violets, excepté sur la poitrine, le ventre & les côtés qui sont d'un noir mat ; le bec, les pieds & les ongles sont aussi noirs. On le trouve à Saint-Domingue, à la Jamaïque, à la Guiane ; il paroit être très-commun à la Louisiane : il y a des individus plus grands les uns que les autres, & ceux-ci ont un plumage plus ondoyant ; il est probable que ce sont les mâles.

L'oiseau représenté, *pl. enl.* 646, sous le nom de *cassique de la Louisiane*, & que j'ai reçu de cette colonie, ne me paroit être qu'une variété du *troupiale noir* ; il est de la même grandeur : tout son plumage est blanc, varié de noir à reflets verdâtres & violets. *Voyez* Cassique de la Louisiane.

Troupiale noir (petit).

Le petit *troupiale noir* n'est pas plus grand que notre *gros-bec* : tout son plumage est d'un noir éclatant, changeant en violet suivant les effets de la lumière : le bec & les pieds sont noirs. C'est une espèce assez commune à Cayenne d'où on l'envoie souvent.

On a représenté, *pl. enl.* 606, n° 2, sous le nom de *troupiale de la Caroline*, un autre oiseau du même genre ; il est à-peu-près de la taille du précédent ; il en diffère en ce qu'il a la tête & le cou d'un olivâtre sombre & rembruni ; le reste du plumage est noir ; il jette quelques reflets violets, mais moins éclatans & moins nombreux que ceux qui brillent sur le plumage du *petit troupiale noir*, ce second *troupiale* a été envoyé de la Louisiane, & il étoit aussi parmi des oiseaux de la Caroline qui avoient été apportés de Londres à Paris. Je crois d'après les différences du plumage & plus encore d'après celle des lieux où ces deux *troupiales* se trouvent, que ce sont deux espèces différentes : M. de Montbeillard n'est pas du même sentiment & regarde le second comme la femelle du premier. *Genre XIX*.

Troupiale noir de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 534. *Voyez* Troupiale noir.

Troupiale olive de Cayenne.

Pl. enl. 606, *fig.* 2.

Je ne connois cet oiseau que par la description que M. de Montbeillard en a donnée, & la planche colorée qui le représente.

« Il n'a que six à sept pouces de longueur ; la
» tête, la gorge, le devant du cou & la poitrine
» sont d'un brun-mordoré plus foncé sous la gorge
» & tirant à l'orangé sur la poitrine, où le mor-
» doré se fond avec la couleur olivâtre du dessous
» du corps ; cette dernière couleur règne aussi sur
» la partie postérieure du cou, sur le dos, les cou-
» vertures des ailes & la queue.

» Le bec & les pieds sont noirs ; les pennes de
» l'aile, & quelques-unes de ses grandes couver-
» tures sont de la même couleur, mais bordées de
» blanc ». *Genre XIX*.

Troupiale tacheté de Cayenne.

Pl. enl. 448, *fig.* 1, le mâle ; 2, la femelle.

Ces oiseaux, que je ne connois que par ce que M. de Montbeillard nous en apprend, & par les figures auxquelles il renvoie pour juger des dimen-

fions, ne font pas tout-à-fait auffi gros qu'une *alouette :* le mâle a tout le plumage noirâtre, varié de rouffeâtre ; le noir occupant le milieu des plumes qui font bordées de rouffeâtre ; la gorge eft blanche, une ligne de la même couleur paffe au-deffus des yeux.

La femelle a la tête, le cou, les petites couvertures du deffus des ailes variés de roux-jaunâtre & de blanc-rouffeâtre, la première des deux couleurs occupant le milieu des plumes ; l'un & l'autre ont le bec grifâtre, les pieds rougeâtres.

Ce *troupiale*, très-rare dans nos cabinets, que je n'ai jamais vu parmi les oifeaux qu'on nous apporte de Cayenne, a de grands raports, comme le remarque M. de Montbeillard, avec le *carouge tacheté.* Je foupçonne que c'eft le même oifeau, & que le *troupiale tacheté de Cayenne* fait un double emploi. *Voyez* CAROUGE TACHETÉ.

TROUPIALE TACHETÉ de Madraft. BRISS. *tom. II*, *pag.* 91. *Voyez* LORIOT de la Chine.

TROUSSE-COL. *Voyez* TORCOL.

TRUBLE. *Voyez* SPATULE.

TUITE.

Pinfon varié de la nouvelle Efpagne. BRISS. *tom. III*, *pag.* 178, *genre XXXIII.*

Cet oifeau a été indiqué par Seba fous le nom d'*avis tuite*, *&c.* Il eft à-peu-près de la groffeur de notre *pinfon :* tout fon plumage eft varié & chamaré de rouge, de jaune, de bleu & de blanc ; il faut excepter la tête, qui eft d'un rouge-clair, mêlé de pourpre, la poitrine, qui eft d'un jaune pâle, nué d'un jaune plus foncé ; le bec eft jaune ; les pieds & les ongles font rouges.

TUIT, TUIT. *Voyez* POUILLOT.

TURCOT. *Voyez* TORCOL.

TURLU. *Voyez* COURLIS.

TURLUI. *Voyez* COURLIS.

TURLUT. *Voyez* CUJELIER.

TURNIX.

Caille de Madagafcar. *Pl. enl.* 171.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 252, *pl. XXIV*, *fig.* 2, *genre VI.*

Elle eft un peu plus petite que notre *caille ;* le deffus de la tête, les joues & les côtés du cou font variés de noir, de blanc & de roux ; le derrière du cou, le dos, le croupion, les couvertures du deffus de la queue font rayés tranfverfalement de cendré, de noir & de roux ; les couvertures du deffus des ailes font pointillées de taches blanches rondes & d'autres taches noires en demi-cercles, fur un fond confufément mêlé de cendré & de roux ; la gorge & le devant du cou font noirs ; le milieu de la poitrine, le ventre, les flancs, les jambes font cendrées ; les côtés de la poitrine font roux : les pennes des ailes font brunes & les trois ou quatre plus grandes font bordées de blanc du côté extérieur ; la queue eft rayée des mêmes couleurs que le deffus du corps ; le bec, les pieds & les ongles font cendrés.

Cette *caille* n'a que trois doigts & point de doigt de derrière ; ce qui lui eft commun avec quelques autres efpèces de *cailles.* M. Briffon ne parle pas de cette particularité, qui eft cependant obfervée dans la figure qu'il a fait graver.

TURQUIN.

Tangara bleu des Barbades. BRISS. *tom. III*, *pag.* 8, *genre XXXI.*

Tangara bleu du Bréfil. *Pl. enl.* 179, *fig.* 1.

Il eft à-peu-près de la groffeur du *moineau-franc :* la tête, la gorge, le devant du cou & la poitrine font bleus, le deffus du cou, le dos, les plumes fcapulaires & le croupion font d'un beau noir ; les couvertures du deffus de la queue font d'un verd-foncé, le ventre, les côtés, les jambes & les couvertures du deffous de la queue font d'un beau blanc ; celles du deffus des ailes font d'un noir brillant, bordées de pourpre-clair ; les pennes des ailes & celles de la queue font noires, bordées du côté extérieur de pourpre peu foncé ; le bec & les pieds font noirs. On le trouve aux îles Barbades & au Bréfil.

TURVERT.

Tourterelle à gorge pourprée d'Amboine. *Planch. enlum.* 142.

Tourterelle verte d'Amboine. BRISS. *tom. I*, *pag.* 152, *pl. XV*, *fig.* 2, *genre I.*

Le *turvert* eft une *tourterelle* un peu plus petite que la nôtre : il a le front & la gorge cendrés ; le derrière de la tête & du cou ; le dos, le croupion, les couvertures du deffus de la queue & des ailes, le ventre, les côtés, les jambes d'un verd-doré à reflets couleur de cuivre de rofette ; le devant du cou d'un violet-pourpre ; les pennes des ailes noirâtres du côté intérieur, & du côté extérieur du même verd-doré qui brille fur la plus grande partie du plumage ; celles de la queue font de cette dernière couleur, terminées de jaune-pâle ; le bec & les pieds font rouges : on le trouve à Amboine.

On a repréfenté dans la fuite des planches enluminées, deux *tourterelles* qui ont du raport avec la précédente.

1°. La *tourterelle* de Batavia, *pl. enl.* 214 : elle eft un peu plus petite que la précédente ; le devant de la tête, les joues, les côtés & le bas du cou, tant en-arrière qu'en-devant font gris-cendré ; le derrière de la tête & le haut du cou, auffi en-arrière, font noirs ; la gorge & le bas-ventre font d'un beau jaune ; les plus grandes couvertures du deffous de la queue font rouges ; tout le refte du plumage eft d'un verd-brillant ; le bec & les pieds font rouges.

2°. La *tourterelle* de Java, *pl. enl.* 117 ; elle eft la plus grande des trois : les petites plumes qui couvrent en-deffus la bafe du bec, font blanches ; le refte de la tête, le cou, la poitrine font d'un violet-fombre & tirant fur le pourpre ; le ventre & les couvertures du deffous de la queue font d'un gris-blanc ; les couvertures & les moyennes pennes des ailes font vertes ; les grandes pennes font brunâtres ; le bec & les pieds font rouges.

M. le comte de Buffon comprend les trois oiseaux dont on vient de lire la description, sous le nom de *turvert;* fondé sur leurs raports & la proximité des climats où ils se trouvent, motifs qui les lui ont fait regarder comme de simples variétés.

J'observerai, à l'égard de ces trois *tourterelles à plumage éclatant*, qu'elles sont toutes trois des grandes Indes; que c'est dans ces belles régions en général qu'on trouve les *tourterelles* & les *pigeons* remarquables par la beauté de leur plumage, tandis que les mêmes oiseaux répandus quant au genre, sous tous les climats, n'ont guère ailleurs que des couleurs sombres, même dans les pays méridionaux du nouveau continent. Comme les *tourterelles* & les *pigeons* sont en général des oiseaux faciles à transporter, qui s'habituent aisément à la domesticité, qui se font moins difficilement que beaucoup d'autres espèces aux différens climats & qui s'y propagent le plus aisément, que ces mêmes oiseaux ont la plupart un très-beau plumage dans les grandes Indes, les voyageurs qui fréquentent ces belles contrées devroient s'attacher à en apporter les *pigeons* & les *tourterelles* qui y sont si richement vêtus.

TYON. *Voyez* TRAQUET.

TYRAN.

L'usage avoit prévalu de donner le nom de *tyrans* à quelques espèces du genre des *gobes-mouches*, sans qu'on eût allégué de raisons de cette dénomination. M. le comte de Buffon l'a appliqué aux espèces de *gobes-mouches* du nouveau continent, qui diffèrent des autres oiseaux du même genre par une taille plus grande, un bec plus fort & plus crochu, & des habitudes plus sauvages, un naturel plus dur & plus audacieux; tristes & ordinaires effets d'une puissance plus grande dans toute la nature.

TYRAN. *Pl. enl.* 537.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 391. *Voyez* TITIRI.

TYRAN A QUEUE FOURCHUE de Cayenne. *Pl. enl.* 571, *fig.* 2.

BRISS. *tom. XI*, *pag.* 395, *Voyez* SAVANA.

TYRAN de Cayenne.

Petit tyran de Cayenne. *Pl. enl.* 571, *fig.* 1.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 400, *genre XXIV*.

Il est à-peu-près de la grosseur d'une *alouette*: la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion, les couvertures du dessus de la queue & les plumes scapulaires sont d'une couleur brune; la gorge, le devant du cou, la poitrine sont cendrés; le reste du dessous du corps est d'un jaune de soufre-pâle; les pennes des ailes sont brunes, bordées de roussâtre du côté extérieur; celles de la queue sont aussi brunes, mais bordées de roussâtre du côté intérieur; le bec, les pieds & les ongles sont noirâtres: en écartant les plumes du sommet de la tête, on apperçoit une tache jaune produite par l'origine des plumes, qui sont de cette couleur à leur naissance.

TYRAN (petit) de Cayenne. *Pl. enl.* 571, *fig.* 1.

BRISS. *t. II*, *p.* 400. *Voyez* TYRAN de Cayenne.

TYRAN de la Caroline.

Gobe-mouche de la Caroline. *Pl. enl.* 676.

M. Brisson ne paroît pas avoir distingué cet oiseau du *tyran proprement dit*, puisque c'est à celui-ci qu'il raporte le *tyran* décrit par Catesby, *tom. I*, *pag. & pl.* 55; cependant il est un peu plus petit, & il diffère du *tyran* en ce que la tache qui est sur le sommet de la tête est d'un jaune-orangé, au lieu qu'elle n'est que jaune dans le *tyran* ou *pipiri*. Catesby dit que cet oiseau arrive à la Caroline & à la Virginie au mois d'avril, qu'il y fait ses petits & qu'il s'en retourne au commencement de l'hiver: ce même oiseau a été apporté de la Louisiane par feu M. le Beau, & le *gobe-mouche* décrit sous le nom de *tyran* de la Louisiane, me paroît trop ressemblant à celui de la Caroline pour l'en distinguer. *Genre XXIV*.

TYRAN de la Louisiane. *Voyez* TYRAN de la Caroline.

TYRAN de Saint-Domingue. BRISS. *tom. II*, *pag.* 394. *Voyez* TITIRI.

TYRAN du Brésil. *Pl. enl.* 212.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 402. *Voyez* BENTAVEO.

TYRAN HUPPÉ de Cayenne. *Pl. enl.* 289. *Voyez* ROI DES GOBES-MOUCHES.



URUBITINGA. MARCG. Espèce D'AIGLE. *Voyez* AIGLE du Bresil.

URUBU.

Vautour du Bresil. *Pl. enl.* 187.
BRISS. *tom. I, pag.* 468, *genre X.*
Buse à figure de paon. CATES. *tom. I, pag. & pl.* 6..

Urubu est le nom brasilien d'un *vautour* qui se trouve dans différentes régions de l'Amérique, que les sauvages de la Guyane appellent *ouroua*, que les créoles & les voyageurs ont appellé *marchand*, qu'on trouve aussi dans l'Afrique, & que Kolbe appelle *aigle du Cap.*

Il est à-peu-près de la grosseur d'un *dindon femelle*; la tête & les deux tiers du cou sont couverts d'une peau nue, variée de bleuâtre, de roux & de blanchâtre; elle est revêtue de quelques poils noirs en petit nombre; tout le plumage est d'un noir changeant en pourpre & en verd-sombre & peu éclatant; l'iris est rougeâtre; les paupières sont d'un jaune de safran; le bec est blanc; la peau qui en couvre la base est bleuâtre; les pieds tirent sur la couleur de chair, & les ongles sont noirs.

L'urubu est fort commun à Cayenne; je l'en ai reçu plusieurs fois sous le nom de *couroumou*; il faisoit aussi partie des peaux d'oiseaux envoyés de la Louisiane. Un chirurgien, qui avoit long-temps demeuré au Pérou, m'a assuré que ce *vautour* y étoit fort commun; que tous les matins, au lever du soleil, il s'abattoit dans les rues des villes, avant que le peuple sortit des maisons, & qu'il y cherchoit les immondices. Desmarchais dit que les *urubus* sont fort utiles, en ce qu'ils suivent les chasseurs qui abandonnent les restes des animaux après en avoir enlevé la peau, & dont les chairs infecteroient l'air si les *urubus* ne les consommoient pas. Ils volent en grandes troupes, & ils éventent où ils découvrent leur pâture de très-loin. Acosta leur attribue, avec d'autres auteurs, l'utilité dont nous avons déjà parlé, de purger les lieux habités des restes des différens animaux morts. Kolbe confirme ces différens récits; mais il ajoute que les *urubus* fondent sur les bœufs ou vaches qu'ils trouvent couchés dans la campagne, sans gardien. Ce fait est peu croyable, & contraire aux habitudes des *vautours*; il n'est d'ailleurs confirmé par aucun autre observateur. Catesby dit qu'ils ont le vol très-léger, qu'ils fondent en grand nombre sur la même charogne, & qu'ils se livrent de fréquens combats en la dévorant; que souvent un *aigle* les prévient, & qu'ils n'approchent pas pendant qu'il est présent; il ajoute que les serpens leur servent aussi de pâture; qu'ils ont coutume de se percher plusieurs ensemble sur de vieux pins & des cyprès où ils restent le matin pendant plusieurs heures, les ailes déployées; qu'ils se laissent approcher de très-près, & ne craignent pas le danger, sur-tout lorsqu'ils mangent.

Ces oiseaux sont très-hideux; ils exhalent, comme la plûpart des *vautours*, une odeur infecte, qui est un mélange de musc & d'odeur de chair corrompue; leur peau & leurs plumes en conservent l'odeur, qui se communique à tous les objets par le contact; elle ne se perd jamais, & dure autant que les derniers restes de ces oiseaux. Cependant ils paroissent être très-utiles, & c'est une observation qu'on ne doit pas négliger, qu'ils habitent les lieux où les autres animaux sont plus abondans, & où leurs corps morts seroient plus dangereux par la chaleur du climat, & souvent par l'humidité, jointe à la chaleur.

URUTARI - CUQUICHU - CARIRIRI. MARC. *pag.* 203. *Voyez* AIGLE HUPPÉ du Bresil.

URUTAURANA. MARCG. *pag.* 203. *Voyez* AIGLE HUPPÉ du Bresil.



VANELLE.

VAN

VANELLE. *Voyez* VANNEAU.

VANGA ou BÉCARDE A VENTRE BLANC.

Ecorcheur de Madagascar. *Pl. enl.* 228.

BRISS. *tom. II*, *pag.* 191, *pl. XIX*, *fig.* 1, *genre XXI.*

C'est une *pie-grièche* de la section des oiseaux de ce genre, que M. le comte de Buffon a nommé *bécardes*; les habitans de Madagascar l'appellent *vanga*; il est à-peu-près de la grosseur d'un *merle*; le derrière de la tête est d'un noir verdâtre; le reste de la tête, la gorge, le cou, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau blanc; le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus de la queue & les petites du dessus des ailes sont noires, chaque plume étant bordée de noir-verdâtre; les grandes couvertures du dessus des ailes sont noires, terminées de blanc du côté extérieur, ce qui forme sur l'aile une bande transversale de cette même couleur; les pennes des ailes sont noires, bordées de blanc du côté intérieur, & les cinq premieres des grandes ont une petite tache blanche sur le côté extérieur, vers la moitié de leur longueur; la queue est étagée du centre sur les côtés; ses pennes sont cendrées dans la premiere moitié de leur longueur, puis noires & terminées de blanc; le bec est noir, & le bout de la mandibule inférieure est aussi crochu que celui de la mandibule supérieure; les pieds sont couleur de plomb; les ongles noirâtres.

VANNEAU.

Pl. enl. 242.

BRISS. *tom. V*, *pag.* 94, *pl. VIII*, *fig.* 1, *genre LXX.*

BEL. *hist. nat. des oiſ. pag.* 209, *fig. pag.* 210.

Vanneau nommé par aucuns, *dixhuit*, & par d'autres, *papechieu*. BEL. *port. d'oiſ. pag.* 47.

Vanellus & *capella*, en Latin;

Paonello, en Italien;

Gyvitt, *gybitz*, *kynutz*, *&c.* en Allemand;

Wipa, *kowipa*, en Suédois;

Lap-wing, *bastard-plover*, en Anglois.

Overgne, en Picardie; *Vanelle*, en Sologne;

Paon céleste, *petit paon sauvage*, en vieux langage: le tout, selon M. de Salerne.

Les caractères génériques du *vanneau* sont d'avoir:

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derrière:

La partie inférieure des jambes, dénuée de plumes:

Le bec droit & renflé vers le bout:

Les ongles très-courts.

Si l'on compare ces caractères à ceux du *pluvier*, on trouvera que ce dernier oiseau & le *vanneau* ont beaucoup de raports; on leur en trouveroit aussi dans plusieurs habitudes & dans la forme générale du corps; mais les *pluviers* n'ont que trois doigts en avant & point de doigt de derrière, au lieu que les *vanneaux* ont quatre doigts, & ce caractère suffit pour distinguer facilement ces deux genres d'oiseaux.

On trouve des *vanneaux* dans l'ancien & le nouveau continent; ils fréquentent les terreins humides, & se nourrissent de vers & d'insectes.

Le *vanneau* proprement dit, celui qui est le sujet de cet article, & qu'on trouve en Europe, est à-peu-près de la grosseur d'un *pigeon*; sa longueur, du bout du bec à celui de la queue est d'un pied six lignes; son vol de deux pieds quatre pouces, & ses ailes pliées s'étendent jusqu'au bout de la queue; il a le dessus de la tête d'un noir lustré de verdâtre; l'occiput orné de plumes longues, étroites, un peu recourbées en avant, dont les plus longues ont un peu plus de trois pouces, & forment une huppe en aigrette; les joues rousseâtres, variées au-dessus des yeux de petites lignes longitudinales noirâtres; sur chaque joue une grande tache noirâtre, qui se propage en une ligne de même couleur, qui passe sous les yeux, & se termine derrière la tête; le derrière du cou est d'un cendré à reflets verdâtres; le dos & le croupion sont d'un verd doré; les plumes scapulaires sont de cette même couleur, mais l'extrêmité de la plupart des petites est de couleur de cuivre de rosette, & les grandes sont bordées de blanchâtre par le bout; la gorge est blanche; le devant du cou est d'un noir lustré de verdâtre; la poitrine & tout le dessous du corps, les jambes sont d'un beau blanc; les couvertures du dessus de la queue sont d'un rouge-bai; les petites & les moyennes couvertures du dessus des ailes sont d'un noir-verd, changeant en violet-sombre; les grandes, les plus près du corps sont d'un verd-doré, & les grandes, les plus éloignées du corps sont noires; l'aile est composée de vingt-sept pennes; les quatre premieres sont noires, terminées de gris-blanc; les six suivantes ne sont noires que du côté extérieur; les douze qui suivent, sont blanches à leur origine & noires dans le reste de leur longueur; les cinq plus près du corps ont un peu de blanc à leur naissance, & sont en-dessus d'un verd-doré dans le reste de leur longueur; les dix pennes du milieu de la queue sont blanches de leur origine, à la moitié de leur longueur; le reste est d'un noir brillant bordé de blanchâtre par le bout; la penne la plus extérieure, de chaque côté est blanche dans toute sa longueur, excepté une grande tache noire sur

le côté intérieur vers l'extrémité ; le bec & les ongles sont noirs ; la partie nue des jambes & les pieds sont d'un brun-rougeâtre.

La femelle est un peu plus petite que le mâle ; elle a des couleurs moins vives & sa huppe n'est pas si longue.

Les *vanneaux* sont en général des oiseaux de passage ; ils arrivent dans nos régions en grandes troupes dès la fin de février, & ne partent que quand les premiers froids de l'hiver les y forcent, en durcissant la terre & en empêchant les vers, dont les *vanneaux* se nourrissent, d'en sortir ; cependant il en reste toujours & même un assez grand nombre dans toutes les saisons. On voit des *vanneaux*, même pendant les froids les plus rigoureux, mais ils paroissent alors souffrir & ils sont fort maigres ; il n'y a point d'oiseaux qui aient le vol plus facile & plus léger ; ils se jouent dans l'air de mille manières différentes ; ils ont le vol haut, long & soutenu quand ils voyagent ; mais lorsqu'ils ont adopté un terrein, ils ne s'enlèvent qu'à de petites hauteurs, & ils changent de place par de petites volées basses ; ils courent aussi avec beaucoup de légéreté ; ils ont un instinct ou une adresse singulière pour prendre les vers ; ils écartent avec le bec les amas de terre que ces animaux ont formés en se présentant à la surface du terrein, puis ils frappent du pied à côté, & ce léger ébranlement suffit pour faire sortir hors de terre les vers qui sont aussitôt enlevés ; le soir & une partie de la nuit les *vanneaux* parcourent les prairies humides, & sentant sous leurs pieds les vers qui rampent à la surface de la terre, ils s'en saisissent : après l'un & l'autre de ces exercices, ces oiseaux vont se laver le bec & les pieds dans quelques mares ou quelques ruisseaux voisins. A leur arrivée, ils se tiennent en troupes très-nombreuses ; mais aux premières chaleurs du printemps, dans le commencement d'avril, ils se séparent pour travailler chacun séparément à la propagation de l'espèce ; les mâles débutent par de vifs combats entr'eux, jusqu'à ce que les pariades soient formées : alors la femelle, pour faire sa ponte, se contente d'étendre, à fleur de terre, dans les prairies humides, sur quelque tertre peu élevé, une touffe d'herbes, qu'elle affaisse encore par l'incubation ; elle dépose dans ce nid, fait sans art, trois ou quatre œufs d'un verd-sombre, tachetés de noir ; l'incubation est de vingt jours. Lorsqu'on découvre le nid, & que l'herbe est encore fraiche, c'est un signe que les œufs sont pondus depuis peu ; ils sont bons alors à manger, & dans quelques provinces on les ramasse pour les porter au marché. Les petits *vanneaux*, au bout de deux à trois jours, suivent à la course leurs père & mère ; ils sont couverts d'un duvet noirâtre, chargé de longs poils blancs ; mais dès le mois de juillet les jeunes prennent le plumage de leur espèce ; alors tous les *vanneaux* jeunes & vieux se réunissent, & les nombreuses bandes de ces oiseaux commencent à se reformer ; ils passent pour inconstans, parce qu'ils ne demeurent pas long-temps sur le même terrein ; mais cette légèreté apparente est fondée sur le besoin réel de changer de lieu, quand celui sur lequel ces oiseaux ont vécu se trouve épuisé de pâture. C'est vers le commencement de l'automne que les *vanneaux* ont le plus de graisse, parce que la terre étant alors plus humide, & l'étant plus habituellement, les vers en sortent plus constamment, & que les *vanneaux* sont mieux nourris. Leur chair n'est regardée que comme un gibier médiocre ; cependant on prend un grand nombre de ces oiseaux, qui sont difficiles à approcher, & l'on en fait de très-grandes chasses de la même manière que des *pluviers*. *Voyez* PLUVIER.

Il est aisé de nourrir des *vanneaux* dans des vergers & des jardins ; il suffit de leur amputer le fouet de l'aile & de leur donner la liberté. Ces oiseaux, qui sont d'une forme élégante, qui ont l'allure vive & un port assez noble, font un très-bon effet ; ils détruisent en outre beaucoup de vers & même des *limaces*, en quoi ils sont utiles, & ce genre de nourriture leur suffit, sans qu'on soit obligé d'en prendre aucun soin, sur-tout dans les terreins bas, un peu humides, assez spacieux, & si l'on n'a pas trop multiplié les individus, pour qu'ils trouvent suffisamment de quoi vivre.

VANNEAU ARMÉ de Cayenne.

Pl. enl. 836.

C'est une espèce nouvelle qui a beaucoup de raport avec notre *vanneau ;* elle lui ressemble par le ton général des couleurs, qui sont cependant moins vives dans le *vanneau de Cayenne*, & par une aigrette de plumes longues effilées & étroites qu'il porte sur le derrière de la tête ; il est un peu plus grand que notre *vanneau ;* & il est beaucoup plus haut monté ; le front est noir ; un trait étroit de la même couleur s'étend sur la gorge & le devant du cou, jusqu'aux deux tiers de sa longueur ; le reste du cou & la tête sont d'un gris-verdâtre ; une plaque noire couvre la poitrine ; le reste du dessous du corps est blanc ; les couvertures des ailes sont noires ; tout le dessus du corps est du même verd lustré qui brille sur le dos de notre *vanneau ;* mais cette couleur est beaucoup moins vive dans celui de Cayenne : la queue est blanche dans les deux premiers tiers de sa longueur, noire dans le dernier, terminée de blanc-sale ; le bec est blanchâtre, noir à son bout ; la partie nue des jambes & les pieds sont rouges ; les ongles noirs. Je ne trouve point à un individu de cette espèce que je conserve, de marque qu'il ait eu de casque membraneux entre le bec & l'œil, comme les autres *vanneaux armés :* la planche enluminée n'en représente pas ; M. le comte de Buffon n'en parle point dans la description ; ce qui suffit pour penser que ce *vanneau* n'en a pas, & qu'il fait à cet égard exception avec les autres *vanneaux armés :* l'ergot du pli de l'aile est blanchâtre & très-pointu. *Genre LXX.*

VANNEAU ARMÉ de la Louisiane.

Pl. enl. 835.

Briss. *tom. V, pag.* 115, *pl. VIII, fig.* 2, *genre LXX.*

Il est à-peu-près de la grosseur du *vanneau armé du Sénégal ;* la membrane qui adhère à la tête, entre le bec & l'œil, comme dans tous les *vanneaux armés*, est d'un jaune-orangé, longue de quatre lignes sur onze de large ; une partie se propage au-dessus des yeux, l'autre pend en en-bas & finit en pointe ; le dessus de la tête est noir ; le derrière du cou & le dessus du corps sont d'un gris-brun ; la gorge, le devant du cou & tout le dessous du corps sont d'un blanc touché d'une teinte de fauve ; l'aile est composée de vingt-six pennes, dont les trois premières sont noires, terminées de gris-brun ; les sept suivantes sont entièrement noires ; les onze ensuite son grises à leur origine, terminées de noir, qui remonte d'autant plus haut, que les pennes sont plus éloignées du corps ; les cinq qui en sont les plus proches sont de la même couleur que le dos ; les pennes de la queue sont d'un blanc très-légèrement teint de fauve ; leur bout est noir, bordé à son extrêmité de blanc-fauve : l'ergot qui se voit au pli de l'aile est long de quatre lignes & demie, & se termine en une pointe très-aiguë ; le bec est orangé ; la partie nue des jambes & les pieds sont d'un rouge-foncé ; les ongles noirâtres.

Vanneau armé de Saint-Domingue.

Briss. *tom. V, pag.* 118, *genre LXX.*

Sa grosseur est à-peu-près la même que celle de notre *vanneau ;* il a la tête, le derrière du cou & le dessus du corps d'un fauve-clair ; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont d'un fauve encore plus clair que celui qui colore les parties supérieures : les grandes pennes des ailes sont d'un fauve-rembruni ; les moyennes du même fauve que le dos ; les pennes de la queue sont aussi d'un fauve-clair : l'ergot qui arme le pli de l'aile, est long de trois lignes & demie & très-aigu à sa pointe ; le casque membraneux qui est sur le devant de la tête, ainsi que dans les autres *vanneaux armés*, est d'un beau jaune ; le bec est de cette même couleur, mais moins brillante, ainsi que la partie nue des jambes, les pieds & les ongles.

Vanneau armé des Indes.

Vanneau armé de Goa. *Pl. enl.* 807.

Cette nouvelle espèce n'a encore été décrite que par M. le comte de Buffon.

« Ce *vanneau des Indes* est de la grandeur de » celui d'Europe ; mais il a le corps plus mince & » plus haut monté ; il porte un petit ergot au pli » de chaque aile, & dans son plumage on recon- » noit la livrée commune des *vanneaux ;* les » grandes pennes de l'aile sont noires ; la queue » mi-partie de blanc & de noir est roussâtre à sa » pointe ; une teinte pourprée couvre les épaules ; » le dessous du corps est blanc ; la gorge & le de- » vant du cou sont noirs ; le sommet de la tête & le » dessus du cou sont noirs aussi, avec une ligne blan- » che sur les côtés du cou ; le dos est brun ; l'œil pa- » roit entouré d'une portion de cette membrane » excroissante qu'on remarque plus ou moins » dans la plupart des *vanneaux* & des *pluviers* » *armés*, comme si ces deux excroissances de l'er- » got & du casque membraneux, avoient dans » leur production quelque raport secret & quelque » cause simultanée ». *Genre LXX.*

Vanneau armé du Sénégal.

Pl. enl. 462.

Briss. *tom. III, p. III, pl. X, fig.* 2, *genre LXX.*

Il est à-peu-près de la grosseur de notre *vanneau ;* il a de chaque côté de la tête, entre le bec & l'œil, une membrane mince d'un beau jaune ; elle n'est attachée à la tête que par un de ses côtés ; elle pend en en-bas & finit en pointe : elle a environ onze lignes sur quatre : le front est blanc ; la gorge est noire ; la tête, le derrière du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires & les petites couvertures du dessus des ailes sont d'un gris-brun ; le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre, les côtés sont aussi d'un gris-brun, mais plus clair ; le bas-ventre, les couvertures du dessus & du dessous de la queue, les grandes du dessus des ailes les plus proches du corps sont d'un blanc-sale, & les grandes, qui sont les plus éloignées du corps, sont noires : l'aile est composée de vingt-huit pennes, dont les vingt premières sont blanchâtres à leur origine & noires ensuite, le blanc s'étendant d'autant plus qu'elles sont plus proches du corps ; les autres sont d'un gris-brun ; les pennes de la queue sont d'un blanc-sale de leur origine à la moitié de leur longueur ; le reste est noir, terminé de blanc-sale & roussâtre : sur le pli de l'aile, qui répond à celui du poignet, est une sorte d'éperon, long de deux lignes & demie, d'une substance de corne, d'un beau noir & terminé en pointe aiguë : le bec est jaunâtre & son bout est noirâtre ; la partie nue des jambes, les pieds sont d'un verd-jaunâtre ; les ongles noirâtres.

Vanneau (grand) de Bologne. Briss. *tom. V, pag.* 110, *genre LXX.*

Ce *vanneau* n'est connu que par une courte notice qu'Aldrovande en a donnée ; il est beaucoup plus grand que notre *vanneau ;* la tête & le dessus du corps sont de couleur de marron ; le dos & le croupion sont noirs, ainsi que les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes & celles du dessus de la queue ; la gorge, le devant du cou & la poitrine sont blanchâtres, variées de taches ferrugineuses ; le reste du dessous du corps est blanchâtre, sans tache ; les pennes des ailes & de la queue sont noires ; le bec, noirâtre à son bout, est jaune à son origine ; la partie nue des jambes & les pieds sont d'un jaune d'ocre ; les ongles noirs.

Vanneau de Goa. *Pl. enl.* 807. *Voyez* Vanneau des Indes.

VANNEAU GRIS. *Pl. enl.* 854.

BRISS. *tom. V, pag.* 100. *Voyez* VANNEAU-PLUVIER.

VANNEAU-PLUVIER.

Vanneau gris. Pl. enl. 854.

BRISS. *tom. V, pag.* 100, *pl. IX, fig.* 1, *genre LXX.*

Pluvier gris. BEL. *hist. nat. des oif. pag.* 262, *fig. pag.* 263.

Idem, idem. *Port. d'oif. pag.* 63.

Ce *vanneau* a le doigt de derrière très-court; il n'a point d'aigrette; ses couleurs sont sombres; il se rapproche, par ces traits, des *pluviers*, qui n'ont point du tout de doigt de derrière: cependant, quoique ce doigt soit très-court dans le *vanneau-pluvier*, c'est un caractère suffisant pour le distinguer: le nom de *vanneau-pluvier*, que lui donne M. le comte de Buffon, est fondé sur les raports de cet oiseau avec les *vanneaux* & avec les *pluviers*.

Il est un peu plus gros que le *pluvier*; sa longueur est de dix pouces & demi; son vol d'un pied dix pouces; ses ailes pliées dépassent la queue de quatre lignes: la tête, le derrière du cou & toutes les parties supérieures, sont d'un gris-brun, chaque plume étant bordée de blanchâtre: la gorge est blanche; le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre sont variés de blanc & de brun noirâtre; le bas-ventre est blanc; les pennes des ailes sont d'un brun-noirâtre, marquées d'une tache blanche, placée auprès de leur tige vers les deux tiers de leur longueur; les trois plus proches du corps sont d'un gris-brun: les pennes de la queue sont blanches, rayées de brun en travers; le bec, la partie nue des jambes, les pieds & les ongles sont noirâtres. Le *vanneau-pluvier* se trouve dans toutes les différentes parties de l'Europe.

VANNEAU Suisse.

Vanneau de Suisse. *Pl. enl.* 853.

BRISS. *t. V, p.* 106, *pl. X, fig.* 1, *genre LXX.*

Il est à-peu-près de la grosseur du *vanneau ordinaire*; il a tout le dessus du corps varié transversalement de raies blanches & de raies d'un brun noirâtre; le sommet de la tête blanchâtre; les côtés de la tête au-dessus des yeux, la gorge, les côtés & le devant du cou, la poitrine, le haut du ventre & les côtés, tantôt noirâtres, tantôt d'un beau noir: le bas-ventre & les jambes d'un assez beau blanc; les pennes des ailes variées de brun-noirâtre & de blanc: la queue est composée de douze pennes blanches, dont les deux du milieu sont rayées transversalement de brun-noirâtre; les latérales sont aussi rayées de la même couleur, mais seulement du côté extérieur, & elles ne le sont du côté intérieur qu'à leur extrêmité: le bec, la partie nue des jambes, les pieds & les ongles sont noirs.

L'usage a prévalu de nommer cet oiseau *vanneau uisse*, ou *vanneau de Suisse*, soit que la première dénomination soit relative à la bigarure de son plumage, soit que la seconde indique le lieu où on le trouve: cependant il n'est pas plus particulier à la Suisse qu'aux autres cantons de l'Europe, & peut-être même y est-il plus rare; car il fréquente de préférence le bord des eaux, le rivage des lacs, & en particulier celui de la mer. On le voit sur nos côtes au printemps & à l'automne, & rarement dans l'intérieur des terres.

VANNEAU VARIÉ. BRISS. *tom. V, pag.* 103, *pl. IX, fig.* 2, *genre LXX.*

Il est un peu plus gros que le *vanneau-pluvier*; la tête & toutes les parties du dessus du corps sont d'un brun varié de blanchâtre; la gorge est blanche; les plumes du devant du cou sont d'un gris-brun dans leur milieu & blanchâtres sur leurs bords; le reste du dessous du corps est blanc; les pennes des ailes sont noirâtres; les six plus proches du corps sont brunes & variées sur leurs bords de taches blanchâtres: les dix pennes du milieu de la queue sont rayées transversalement de brun sur fond blanc; la plus extérieure de chaque côté est blanche & marquée d'une tache longitudinale brune sur son côté extérieur: le bec, la partie nue des jambes, les pieds & les ongles sont noirs.

Ce *vanneau* ne seroit-il qu'une variété du *vanneau-pluvier*? *Voyez* VANNEAU-PLUVIER.

VANNEREAU *Voyez* VANNEAU.

VANET. *Voyez* VANNEAU.

VAQUE-PETONÉ. Terme Provençal. *Voyez* TROGLODYTE.

VARDIOLE.

Pie de l'île Papoe. BRISS. *tom. II, pag.* 45, *genre XV.*

Les habitans de l'île Papoe donnent à cette *pie* le nom de *wardioe*, d'où M. de Montbeillard a tiré celui de *vardiole*.

Elle n'est guère que de la grosseur d'un *merle*; la tête, la gorge & le cou sont d'un noir-pourpré brillant; tout le reste du plumage est blanc, excepté les barbes des pennes des ailes qui sont noires; les deux du milieu de la queue sont beaucoup plus longues que les latérales, & elles sont noires le long de la tige dans la première moitié de leur longueur: les paupières sont blanches; le bec l'est aussi, & il est garni à sa base de poils noirs qui reviennent en-avant: les pieds sont d'un rouge-clair & les ongles blancs.

VARIÉTÉ.

Les *variétés* sont des différences individuelles entre des oiseaux de même espèce & qui ne passent point des pères aux petits; elles dépendent ordinairement de quelque circonstance particulière, & elles consistent dans les couleurs du plumage. Lorsqu'un oiseau ressemble, par tous les raports, à une espèce connue, & qu'il n'en diffère que par la couleur totale ou partielle de son plumage, il forme une *variété* dans cette espèce; tels sont, dans la leur, le *moineau*, le *chardoneret*, ou blancs, ou noirs, ou plus ou moins variés de l'une de ces deux couleurs.

Le plumage blanc est la *variété* la plus ordinaire dans les différentes espèces d'oiseaux ; elle influe communément sur les couleurs du bec qui est blanchâtre dans les *variétés* à plumage blanc & sur la cour de l'iris, qui est souvent rouge. C'est un fait assez constant que les animaux à *robe blanche*, parmi les espèces dont ce n'est pas la livrée ordinaire, aient les yeux rouges, comme si une cause simultanée changeoit les couleurs de la robe en blanc, & celles de l'œil en rouge. Cette même livrée blanche est constamment le produit d'un grand froid, & plus souvent, que toute autre couleur, celui des différentes circonstances de la vie ; après le blanc le noir est la couleur dans laquelle les autres nuances se changent le plus souvent. La domesticité paroit, après le froid, la cause la plus ordinaire des *variétés :* cependant la nature en produit aussi parmi les oiseaux libres, mais beaucoup plus rarement.

Quelles que soient les causes des *variétés*, elles ne sont que superficielles & ne changent pas le fond de l'organisation, puisqu'après les individus qui les ont subies, les générations qui en proviennent repassent aisément à la livrée de leur espèce, par le mélange, avec des individus qui la portent ; mais si on tient les *variétés* séparées & qu'on ne les accouple qu'entr'elles, elles engendrent un produit qui leur ressemble : il est même probable que quelques circonstances plus actives qu'elles n'ont coutume d'être, produisent quelquefois dans les animaux libres des *variétés* constantes de générations en générations, & ces *variétés* forment alors ce qu'on appelle *races*. *Voyez* CE MOT.

VARIOLE.

Alouette de Buenos-Ayres. *Planch. enlum.* 738, *fig.* 1.

C'est une espèce nouvelle, du genre de l'*alouette*, rapportée des bords de la rivière de la Plata par feu M. Commerson, & nommée par M. de Montbeillard *variole*, à cause de la variété de son plumage.

« La *variole* a cinq pouces trois lignes de long ; » le dessus de la tête & du corps noirâtre, joliment varié de différentes teintes de roux ; le » devant du cou émaillé de même ; la gorge & » tout le dessous du corps blanchâtre ; les pennes » de la queue brunes, bordées, les huit intermédiaires de roux-clair, & les deux paires extérieures de blanc ; les grandes pennes des ailes » grises & les moyennes brunes, toutes bordées » de roussâtre ; le bec brun, échancré près de la » pointe ; les pieds jaunâtres ». *Genre XXXIX.*

Cet oiseau a paru à M. de Montbeillard se rapporter au genre de l'*alouette ;* il semble cependant en différer par l'échancrure du bec ; mais cette différence doit être remarquée, sans exclure la *variole* d'un genre dont elle porte les autres caractères, & spécialement le long ergot au doigt de derrière.

VASA (le) ou PERROQUET NOIR.

Perroquet noir de Madagascar. BRISS. *tom. IV*, *pag.* 317, *genre LIII.*

Pl. enl. 500.

EDW. *tom. I*, *pag. & pl.* 5.

C'est un *perroquet* de la section de ceux qui appartiennent à l'ancien continent : il n'est pas si gros que le *jacco ;* sa longueur est de treize pouces & demi ; son vol de deux pieds deux pouces six lignes ; ses ailes pliées ne s'étendent pas tout-à-fait aux deux tiers de la queue ; la tête, le cou & tout le corps, en dessus & en-dessous, sont revêtus de plumes noires lavées d'une légère teinte bleuâtre : les grandes couvertures des ailes sont d'un cendré-brun, tirant sur le verd ; les pennes sont de la même couleur du côté extérieur ; mais du côté intérieur & en-dessous elles sont d'un cendré-brun : la queue est en-dessus d'un noir tirant un peu sur le bleu, & d'un noir pur en-dessous ; une peau blanchâtre entoure les yeux ; le bec & une peau nue qui en couvre la base, sont d'un blanc animé par une légère teinte de couleur de chair ; les pieds sont d'un rougeâtre terne ; les ongles noirs. Un *vasa*, qu'on conservoit vivant à Paris dans une maison où je l'ai vu, passoit pour avoir quatre-vingt ans ; il avoit, me dit-on, appartenu au bisaïeul de la personne qui le possédoit alors. Je ne garantis pas le fait.

VAUTOUR.

Les *vautours* sont avec les *aigles* les plus grands des oiseaux de proie : ces deux genres d'oiseaux se ressemblent à cet égard, mais ils diffèrent par la conformation de leurs différentes parties & encore plus, ou autant, par les habitudes.

Nous avons observé au mot *aigle* quels sont les caractères génériques de cet oiseau de proie le plus puissant de tous, & nous avons parlé de ses habitudes au même mot.

Les *vautours* composent le X[e] genre de la méthode de M. Brisson ; ils ont pour caractères :

Quatre doigts dénués de membranes, trois devant un derrière, tous séparés environ jusqu'à leur origine.

Le bec court & crochu, dont la base est couverte d'une peau nue, & dont la courbure commence à quelque distance de son origine.

La tête nue ou couverte seulement de duvet.

Les *vautours* n'attaquent de proie vivante que quand ils n'en trouvent point de morte, & alors ils se réunissent plusieurs pour chasser & fondre sur leur proie ensemble ; ordinairement ils vivent de la chair des animaux qu'ils trouvent morts, & des charognes de toute espèce ; ils en contractent une odeur infecte, ce qu'ils partagent avec quelques *corneilles* qui vivent également de chairs corrompues.

Le genre des *vautours* appartient également à l'ancien & au nouveau continent ; ils habitent les régions tempérées & en plus grand nombre, tant des individus que des espèces, les pays méridio-

naux. Cependant il ne paroît pas qu'ils redoutent le froid & qu'ils cherchent la chaleur, puisque le plus grand nombre vit sur les hautes montagnes où la température est toujours froide, qu'ils n'en descendent que rarement, & qu'ils fréquentent peu les pays de plaine. Cependant dans les climats très-chauds, tels que l'Egypte dans l'ancien continent, le Pérou & la Guiane dans le nouveau, les *vautours*, très-multipliés & fort nombreux, non-seulement descendent souvent des montagnes, mais ils habitent les plaines, ils s'approchent même des lieux habités, & ils se répandent de grand matin dans les rues des villes & des villages, & autour des habitations où ils enlèvent les immodices qu'on y a jettées & dont ils se nourrissent : ne pourroit-on pas penser que ces oiseaux d'une forme désagréable, qui exhalent une odeur infecte, qui paroissent lâches, & qui ne vivent que de proie morte parce qu'ils sont mal armés, ont été multipliés dans les pays très-chauds, & qu'ils y fréquentent les plaines pour nétoyer la surface de la terre des immondices & des débris d'animaux morts, qui en s'y corrompant infecteroient l'atmosphère. Je ne m'étendrai pas davantage sur les habitudes des *vautours* en général : M. de la Pérouze qui a observé ceux d'Europe sur les Alpes & les Pyrennées, nous en fait la peinture suivante.

(*Article de M. de la Pérouze*).

Le vulgaire frappé par la grandeur des *vautours*, la forme de leur bec & de leurs serres les confond avec les *aigles ;* mais pour peu qu'on observe les uns & les autres, on apperçoit bientôt des différences nombreuses & essentielles qui les distinguent. En effet, les *vautours* ont la tête & le cou nuds en tout ou en partie, ou couverts seulement d'un duvet raz ou de quelques filets épars : la partie droite du bec est plus allongée depuis sa naissance jusques à sa courbure que dans les autres oiseaux de proie : les *vautours* ont les yeux à fleur de tête ; plusieurs ont les oreilles à découvert : ils ont tous au bas de l'œsophage ou un enfoncement considérable, ou une grosse proéminence ; leurs ongles sont courts & peu crochus ; le plus grand nombre a les jambes nues.

Les *vautours* diffèrent encore des *aigles* & des autres oiseaux de proie par l'organisation intérieure ; leur œsophage se dilate vers le bas & forme une protubérance, presque semblable au *jabot* des *gallinacés ;* l'estomac est très-pais dans son fond & peut être regardé comme une sorte de *gézier*, ensorte que les *vautours* sont conformés pour être *omnivores*.

Ce sont des oiseaux lâches, infects & dégoutans ; ils n'ont que l'instinct de la basse gourmandise & de la voracité ; l'odeur de la chair corrompue les attire de très-loin ; ils y volent en troupes dans lesquelles toutes les espèces de cette ignoble famille sont admises, & où l'on voit quelquefois jusques à trente individus. Si ils sont pressés par la faim, ils descendent près des habitations solitaires ; ils fondent sur les oiseaux de bassecour qui leur présentent une proie aussi facile qu'assurée : ils ont l'odorat extrêmement fin, ce qui doit être attribué à la grande amplitude des parties extérieures de cet organe, puisque leurs nerfs olfactifs sont petits.

Les *vautours* ne produisent qu'en petit nombre & une seule fois l'année ; Aristote dit qu'ils ne pondent qu'un ou deux œufs : Belon nous apprend qu'ils bâtissent leur nid contre des rochers escarpés & dans des lieux inaccessibles ; nous devons ajouter qu'il est fort probable qu'ils font leur ponte dans les pays chauds ; car, malgré les plus exactes recherches sur les Pyrenées, nous n'avons jamais pu nous procurer des petits de *vautours* que de ceux du *percnoptère*.

Les *vautours* se tiennent communément posés à terre, le corps presque horisontal, les ailes pendantes & la queue trainante ; aussi le bout des plumes de ces parties est-il presque toujours usé.

Ces oiseaux sont généralement répandus sur les hautes montagnes du globe : mais toutes les espèces n'appartiennent pas indistinctement à tous les climats. L'Amérique a ses espèces particulières de *vautours* qu'on ne retrouve point dans l'ancien continent : l'Europe a aussi les siennes ; mais il y a tout lieu de croire qu'elles lui sont communes avec l'Asie & l'Afrique.

C'est sur les montagnes désertes & les plus élevées que les *vautours* habitent durant la belle saison : en hiver ils fuient les glaces & les neiges, & ils vont chercher un ciel plus doux ; aussi en a-t-on pris quelquefois dans leur passage au printemps dans les plaines du Languedoc.

Tous les *vautours* ne sont point égaux en taille & en force ; ces deux puissans attributs divisent naturellement cette famille en *grands* & *petits vautours*.

On voit fort souvent de ces oiseaux dans les ménageries & dans les endroits où l'on montre au public des animaux vivans ; on y trouve cependant le *percnoptère* plus fréquemment qu'aucune autre espèce parmi les *vautours* de notre continent, & le *roi des vautours* parmi ceux de l'Amérique. Le premier est imposant par sa taille, le second est remarquable par la beauté de ses couleurs, & les *vautours* sont en général par la singulière conformation de leur cou, des animaux propres à exciter la curiosité de ceux qui ne les connoissent pas.

VAUTOUR. *Pl. enl.* 425.

BRISS. *tom. I*, *pag.* 453. *Voyez* VAUTOUR (le grand).

VAUTOUR ou le grand VAUTOUR.

Vautour. BRISS. *tom. I*, *pag.* 453. *genre X*.

Grand vautour cendré. BEL. *Hist. nat. des ois. pag.* 83, *fig. pag.* 84.

Grand vautour. BEL. *Port. d'ois. pag.* 9.

Avoltoio en Italien;
Bruyetre en Espagnol;
Gyr en Allemand;
Sep en Polonois;
Geir, *vulture*, *ash-coloured* en Anglois.

M. de la Pérouze dans le mémoire qu'il m'a envoyé sur les *vautours*, donne à celui-ci le nom de *vautour moine*, & il le décrit dans les termes suivans : c'est l'oiseau que plusieurs auteurs ont nommé *vautour noir*, *vautour cendré*, quoiqu'il ne soit d'aucune de ces couleurs; d'autres l'ont simplement appellé *vautour*, *grand vautour* : M. Linné lui a donné le surnom de *moine*, qu'il a emprunté de l'espèce de capuchon que lui forme le long duvet dans lequel sa tête paroît comme enfoncée : ce *vautour* a beaucoup de ressemblance avec l'*arrian*; (*voyez* ARRIAN) mais le long duvet brun qui couvre la tête & son cou, une espèce de cravatte blanche, qui part des joues & qui borde de chaque côté le duvet brun & raz qui recouvre la partie antérieure du cou, ses doigts jaunes, tous ces caractères réunis le distinguent, non-seulement de l'*arrian*, mais encore de toutes les autres espèces de *vautours* : celui-ci a trois pieds six pouces de longueur du bout du bec jusqu'à celui de la queue : son bec a quatre pouces de long, & sa queue un pied : ses ailes déployées ont sept pieds dix pouces d'étendue : tout son plumage est d'un brun-sombre : ses pieds sont couverts jusqu'à l'origine des doigts par des plumes brunes : les doigts sont jaunes.

Le *vautour moine* habite les hautes montagnes d'Europe; il est probable qu'il se trouve aussi en Grèce & en Egypte.

Ce *vautour* paroît être le même que M. Brisson a nommé *vautour noir*, & dont il ne donne qu'une très-courte description; *tom. I*, *pag.* 457 : c'est aussi le même oiseau que cet auteur a simplement nommé le *vautour*; il y a un double emploi à cet égard, & le *vautour noir* de M. Brisson doit être effacé du catalogue & réuni au *vautour* proprement dit.

VAUTOUR (grand) d'Aristote. *Voyez* GRIFFON.

VAUTOUR (petit).

Vautour à tête blanche. BRISS. *tom. I*, *pag.* 466, *genre X.*

Vautour de Norwège, *pl. enl.* 429.

Alimoche dans le haut Comminges.

(*Article de M. de la Pérouze*).

Alimoche est le nom d'un *vautour* de petite espèce : M. Brisson & d'autres ornithologistes l'ont décrit sous la dénomination de *vautour à tête blanche* qui ne lui convient en aucune manière : M. de Buffon l'a nommé *petit vautour*, mais cette espèce ne possède pas exclusivement ce caractère : nous avons cru qu'il seroit utile pour ôter toute équivoque, de laisser à cet oiseau le nom vulgaire sous lequel il est connu dans le haut Comminges.

Nota. Ç'auroit été le nom sous lequel il auroit été indiqué dans le dictionnaire, si les mémoires de M. de la Pérouze ne nous étoient parvenus qu'après l'impression de la lettre *a*.

L'*alimoche* a deux pieds deux pouces de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrêmité de la queue; cinq pieds d'envergure : la couleur de son plumage est un blanc-sale mêlé de brun; les grandes pennes de l'aile sont noires, les autres sont couleur de suie; la tête est nue, parsemée d'un duvet blanc fort peu épais : le bec, long de deux pouces & demi, est de couleur de corne. Lorsque l'estomac est plein il forme une protubérance nue de couleur de safran; cette couleur est aussi celle de la membrane qui couvre la base du bec & de la partie nue de la tête; les pieds sont nuds & de couleur de cendre; les jambes sont déliées & plus longues que dans les autres espèces de *vautours*; celui-ci paroît s'accommoder de toute espèce de nourriture; il fait la guerre aux lapins, aux rats, aux petits oiseaux & même à la volaille; il vit en société avec les autres espèces de *vautours*; comme eux il se nourrit de charogne, & il semble même renchérir en quelque sorte sur ses congenères : car, il a une prédilection marquée pour les excrémens de l'homme.

L'*alimoche* habite le sommet des hautes montagnes de l'Europe, les Alpes, les Pyrenées, au moins durant l'été; on le prend quelquefois à son passage au printemps dans les plaines de nos provinces méridionales.

VAUTOUR A AIGRETTES.

Vautour aux lièvres de la plupart des ornithologistes, & en Latin *vultur leporarius.*

Vautour huppé. BRISS. *tom. I*, *pag.* 460, *genre X.*

(*Article de M. de la Pérouze*).

Les Allemands & quelques Auteurs le nomment *vautour aux lièvres* : Gesner est le seul des naturalistes qui l'ait vu; il dit qu'il a le corps grand & fort; la queue droite & longue; le plumage d'un roux-noirâtre; les pieds jaunes, & près de six pieds de vol.

Lorsqu'il est en repos à terre ou perché, il redresse les plumes de sa tête qui lui sont alors comme deux cornes qu'on n'apperçoit plus quand il vole.

Ce *vautour* marche bien, il fait des pas de près de quinze pouces d'étendue; il est moins lâche que ses congenères, car il chasse & poursuit des oiseaux de toute espèce; il donne aussi la chasse aux *lièvres*, aux *jeunes renards* & aux petits *faons*, & n'épargne pas même le *poisson* : il niche sur les arbres les plus élevés dans les forêts épaisses & désertes. Tous ces faits attestés par Gesner, pourroient faire douter que cet oiseau fût un véritable *vautour*; tout au moins faut-il attendre encore de nouvelles observations pour pouvoir décider sûrement son genre : les deux individus que Gesner avoit vus avoient été pris en Alsace où même on trouva leur nid.

VAUTOUR AUX LIÈVRES, de la plupart des

ornithologistes, ou *vultur leporarius. Voyez* VAUTOUR A AIGRETTES.

VAUTOUR A TÊTE BLANCHE. BRISS. *tom. I, pag.* 466. *Voyez* VAUTOUR (petit).

VAUTOUR BARBU.

Ce *vautour* est connu de la plupart des ornithologistes, sous le nom de *vautour doré.* M. le comte de Buffon le regarde comme le même *vautour* auquel il a donné, avec M[rs]. de l'Académie des sciences, le nom de *griffon*, & il pense que l'espèce de ce *vautour* est composée de deux variétés, qui sont le *vautour fauve*, décrit par M. Brisson, *tom. I, pag.* 462, & le *vautour doré*, décrit par le même auteur, *même tome, pag.* 458 ; mais M. de la Pérouze, qui a très-bien & un grand nombre de fois observé ce *vautour*, qui m'en a procuré une très-belle peau, qui fait partie de ma collection, dissipe, dans le mémoire qu'il m'a adressé, les incertitudes & la confusion qui règnoient sur l'histoire de cet oiseau, à l'égard duquel il s'explique dans les termes suivans :

C'est de tous les *vautours* celui qui a le plus de raport avec les *aigles*, il fait véritablement la nuance entre ces deux races; il n'a point le caractère essentiel à tous les *vautours*; je veux dire la nudité de la tête ou du cou ; ses pieds sont couverts de plumes jusqu'aux talons, comme ceux de l'*aigle*; son port est noble & fier ; il diffère cependant de l'*aigle*, par sa taille, par la forme de son bec, par ses yeux saillans, par le creux qu'il a au-bas de l'œsophage, & bien plus encore, par son organisation intérieure ; enfin, par ses habitudes.

Ce bel oiseau n'a été indiqué par les ornithologistes, que sur la foi de Gesner, qui lui-même n'en avoit vu qu'une peau. On ne doit donc pas être surpris de la confusion qui règne dans les livres d'ornithologie, sur cette espèce connue du plus grand nombre, sous le nom de *vautour doré*, & que M. de Buffon regarde comme le *griffon*. Nous avons observé quatre individus de cette espèce ; les mâles, d'après lesquels nous avons fait notre description, diffèrent des femelles, par les dimensions plus fortes dans celles-ci.

Le *vautour barbu* pèse environ dix livres ; sa longueur, du bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue est de trois pieds dix pouces ; l'envergure est de huit pieds & demi ; le bec a quatre pouces de long ; il est recouvert depuis la base jusque vers le milieu, par des poils noirs, longs, roides & nombreux, dirigés en-avant; le demi-bec inférieur est de plus chargé en-dessous d'une grosse touffe de ce même poil, qui forme comme une vraie barbe. C'est de ce caractère unique dans les *vautours*, & constant dans cette espèce, que nous avons tiré la dénomination que nous lui avons donnée ; les poils qui forment la barbe au-dessous du bec, ont un pouce & demi de longueur ; il y a encore de ces poils épars aux coins du bec & sur la gorge, aux paupières & aux sourcils.

La tête est entièrement couverte d'un duvet blanc, raz & épais ; il y a sur l'*occiput* une grande tache noire ; les yeux sont à fleur de tête ; l'iris est d'un rouge vif ; la couleur du cou est un blanc mêlé d'orangé, beaucoup plus foncé sur la gorge & sur la poitrine ; elle est plus foible sur le ventre, les cuisses & les jambes ;

L'intérieur des ailes est gris ; la queue, les couvertures des ailes & le croupion sont d'un gris-clair encadré de noir ; tout le reste du plumage est d'un brun très-foncé ; la tige des plumes est blanche ; le bout des couvertures des ailes est moucheté d'orangé ; la queue est arrondie ; elle est composée de douze pennes de trois pouces de largeur & de seize pouces de long ; les pennes des ailes sont au nombre de trente-deux.

Il y a un enfoncement profond au-dessous des clavicules ; il est tapissé d'un duvet long, épais & soieux, dirigé en avant ; les pieds sont garnis de plumes jusqu'au bas du tarse ; les doigts sont gris ; les ongles sont courts & obtus. On voit quelquefois des individus, sur-tout des femelles, qui n'ont presque pas d'orangé sur leur plumage, qui est alors d'un blanc-roussâtre.

Le *vautour barbu* ne paroît pas être fort commun ; il vit avec les autres espèces de sa famille. On le trouve en Afrique & sur les Alpes & les Pyrénées. *Genre X.*

VAUTOUR BRUN. BRISS. *tom. I, pag.* 455. *Voyez* VAUTOUR de Malte.

VAUTOUR CENDRÉ de la plupart des ornithologistes. *Voyez* VAUTOUR (le grand).

VAUTOUR CENDRÉ (grand). BEL. *hist. nat. des ois., pag.* 83, *pl.* 84 ; *port. d'ois., pag.* 9. *Voyez* VAUTOUR (le grand).

VAUTOUR de Gingi. *Voyage aux Indes & à la Chine, tom. II, pag.* 184.

Il est de la taille du *dindon* ; une peau nue, rougeâtre, couvre le front, les joues & la gorge; des plumes blanches, longues, étroites flottent sur le derrière de la tête & du cou ; tout le dessus du corps est blanc ; la même couleur se retrouve sur le dessous du corps, & les moyennes pennes des ailes, dont les grandes sont noires ; l'iris est rouge ; le bec & les pieds sont grisâtres.

Ce *vautour* est évidemment le même que nous avons décrit sous le nom de *petit vautour*, & qui se trouve en Arabie, en Egypte, en Grèce, en Allemagne & vers le nord jusqu'en Norwège. Ainsi, cette espèce ne doit pas être comptée, mais rappellée à celle du *petit vautour.*

VAUTOUR d'Egypte. BRISS. *tom. I, pag.* 457. *Voyez* SACRE d'Egypte.

VAUTOUR de Malte.

Vautour brun. BRISS. *tom. I, pag.* 455, *genre X.*

Pl. enl. 427.

Il est un peu plus gros qu'un *faisan* ; sa longueur est de deux pieds ; les ailes pliées s'étendent aux trois-quarts de la queue ; il a le dessus de la tête couvert d'un duvet brun, & le cou est revêtu de

de plumes étroites, d'un brun-noirâtre; le reste du plumage est d'un brun plus foncé sur les couvertures des ailes, qui sont en même temps variées de quelques taches blanches; l'extrêmité des trois ou quatre premières grandes pennes des ailes est blanche maculée de brun; le bec est noir, les pieds jaunâtres & les ongles noirâtres. Ce *vautour* se trouve à Malte & dans les parties de l'Afrique voisines de la Méditerranée.

M. de la Peyrouse, dans ses mémoires sur les *vautours*, fait mention de celui-ci, sous le nom de *vilain*; il nous apprend qu'il a été observé sur les Pyrénées : il ajoute qu'il se trouve aussi dans les îles de l'Archipel, & qu'on le voit passer quelquefois à Malte.

VAUTOUR de Norwège. *Pl. enl.* 429. *Voyez* VAUTOUR (petit).

VAUTOUR d'Islande. ANDERS. *Voyez* HARLE.

VAUTOUR DORÉ. BRISS. *tom. I*, *pag.* 458. *Voyez* VAUTOUR BARBU.

VAUTOUR des Indes (grand). *Voyage aux Indes & à la Chine. tom. II*, *pag.* 183, *pl.* 105.

Il est à-peu-près de la grosseur d'une *oie*; une peau nue rousseâtre couvre la tête, le cou, la poitrine; il y a sur le dessus de la tête un duvet follet semblable à du poil, & de distance en distance sur le cou de petits pinceaux de plumes très-fines; le bas de la poitrine est couvert de plumes courtes, rudes, semblables à du poil raz; il y a derrière le cou une cravatte de plumes longues, étroites, pointues, d'un roux-mordoré; le haut des ailes & le dessus du corps sont couleur de terre-d'ombre, terminés par une bande d'un brun-clair; les grandes pennes des ailes, la queue, le bec & les pieds sont noirs; l'iris est rouge.

Ces oiseaux se tiennent, pendant le jour, sur le bord de la mer, pour profiter des poissons morts, que le flot pousse au rivage. *Genre X.*

VAUTOUR du Brésil. *Pl. enl.* 187. BRISS. *tom. I*, *pag.* 168. *Voyez* URUBU.

VAUTOUR FAUVE. BRISS. *tom. I*, *pag.* 462. *Voyez* GRIFFON.

VAUTOUR HUPPÉ. BRISS. *tom. I*, *pag.* 460. *Voyez* VAUTOUR A AIGRETTES.

VAUTOUR MOINE. *Voyez* VAUTOUR (le grand).

VAUTOUR ROYAL de Pondichery. *Voyage aux Indes & à la Chine*, *tom. II*, *pag.* 182, *pl.* 104.

Il est de la taille d'une très-grosse *oie*; la tête & le cou sont dégarnis de plumes & la peau est couleur de chair; l'occiput & l'espace entre le bec & l'œil sont revêtus d'un duvet rougeâtre; le devant du cou & la poitrine sont couverts de distance en distance de pinceaux de petites plumes couleur de chair; tout le plumage est noir; l'iris est rouge; le bec est noir; les pieds sont jaunes. *Genre X.*

VEILLER, (*fauc.*). C'est, en terme de fauconnerie, tenir éveillé l'oiseau qu'on veut dresser.

VENDANGETTE. *Voyez* GRIVE.

VENGOLINE.

Linotte d'Angola. BRISS. *tom. VI*, *supp. pag.* 81, *genre XXXIII.*

Mrs. Brisson & Edwars pensent que le mâle de cet oiseau est celui qui est appellé par M. Edwars, *négral* ou *tobaque*, & dont la femelle nommée *vengoline*, par M. de Montbeillard, d'après M. Barington, est appellée *benguelinha*, par M. Edwars. Ce qui rend cette opinion moins vraisemblable, c'est que l'un & l'autre oiseau ont à-peu-près le même chant, & tous deux un chant agréable, ce qui paroît indiquer que ce sont deux mâles. L'un & l'autre se trouvent au royaume d'Angola en Afrique, & tous deux sont à-peu-près de la grosseur de notre *linotte*. La *vengoline* a le dessus de la tête, le cou & tout le dessus du corps variés de brun-foncé & de brun plus clair; le croupion jaune; les pennes des ailes, leurs couvertures, & les pennes de la queue brunes, bordées & terminées de gris-clair; les joues sont d'un roux-clair, & il y a un trait brun de chaque côté au-dessus de l'œil; le dessous du corps est tacheté de brun foncé sur brun plus clair; les pieds & les ongles sont de cette dernière couleur.

Le *négral* a la gorge, le front & le trait qui passe sur les yeux, noirs; les joues blanches; la poitrine & le dessous du corps orangés.

VENT, (*fauc.*) Ce mot a plusieurs acceptions en fauconnerie. ALLER CONTRE LE VENT: ce terme s'emploie lorsqu'un oiseau vole, le bec tourné à l'opposé du vent. ALLER VAU LE VENT : c'est voler dans le même sens dont le vent souffle. CHEVAUCHER LE VENT; TENIR LE BEC AU VENT: c'est résister à sa violence. PRENDRE LE HAUT VENT : c'est voler au-dessus du vent qui souffle à une certaine hauteur sur la surface de la terre. VENT LÉGER, VENT CLAIR : ce sont les vents doux, frais, les plus favorables au vol, & tels qu'il en fait lorsque le ciel est serein.

VENTOLIER, (*fauc.*) Ce terme exprime en fauconnerie, l'abandon d'un oiseau qui se laisse emporter au vent, & qui suit son cours.

VENTURON. *Voyez* SERIN.

VERDANGE. *Voyez* COCHEVIS.

VERDANGE. *Voyez* BRUANT.

VERDAT. *Voyez* BRUANT.

VERDELAT. *Voyez* BRUANT.

VERDERE. BEL. *Voyez* VERDIER.

VERDEREULE. BEL. *Voyez* VERDIER.

VERDERIN.

Verdier de Saint-Domingue. *Pl. enl.* 341, *fig.* 2.

C'est une espèce nouvelle, & que M. de Montbeillard a fait connoître par la description suivante : « Il a le tour des yeux d'un blanc-verdâtre; toutes les plumes du dessus du corps, » compris les pennes moyennes des ailes, leurs » couvertures & les pennes de la queue d'un verd-» brun, bordées d'une couleur plus claire; les » grandes pennes des ailes noires; la gorge & tout

» le dessous du corps, jusqu'aux jambes; d'un » roux-sombre moucheté de brun; le bas-ventre » & les couvertures inférieures de la queue d'un » blanc assez pur : cet oiseau se trouve à Saint-» Domingue ». *Genre XXXIII.*

VERDEROUX.

C'est une nouvelle espèce de *tangara*, dont on doit la description à M. le comte de Buffon.

« Le *verderoux* a cinq pouces quatre lignes de » long; la queue n'est pas étagée, & les ailes » pliées ne s'étendent pas tout-à-fait jusqu'à la » moitié de sa longueur. Le nom de *verderoux* lui » est donné, parce que cet oiseau a tout le plu-» mage d'nn verd plus ou moins foncé, à l'ex-» ception du front qui est roux des deux côtés » de la tête, sur lesquels s'étendent deux bandes » de cette couleur, depuis le front jusqu'à la » naissance du cou en-arrière de la tête; le reste » de la tête est gris-cendré. On le trouve à la » Guiane, mais il y est fort rare ». *Genre XXXI.*

VERDIER.

Pl. enl. 267, *fig.* 2.

Briss. *tom. III*, *pag.* 190, *genre XXXIII.*

Bruant. Bel. *Hist. nat. des oiſ. pag.* 366, *fig.* ibid.

Bruyant, *bruant*, *verdun*, *verdier*, *verdereule*, *verdere.* Bel. *port. d'oiſ. pag.* 94.

Chloris en Latin;

Verdone, *verdon*, *verdero* en Italien;

Greun-fing, *grun-schwantz*, *&c.* en Allemand;

Swenska, *swaenska* en Suédois.

Gren-finch, *neighing-bidd* en Anglois.

Le *verdier* est cet oiseau très-commun que les oiseleurs appellent *bruant.* Il faut prendre garde de les confondre : le *bruant* est du genre de l'*ortolan*, & le *verdier* de celui du *moineau*; il est à-peu-près de la grosseur du *moineau-franc* : sa longueur est de cinq pouces & demi; son vol de neuf pouces; la tête, le derrière & les côtés du cou, le dos, les plumes scapulaires, les côtés, sont d'un verd d'olive mêlé d'une légère teinte de cendré : il y a de chaque côté, entre l'œil & le bec une tache d'un cendré-foncé; le croupion, les couvertures du dessus de la queue, la gorge, le devant du cou & la poitrine sont d'un verd-d'olive relevé par une teinte d'un beau jaune; le haut du ventre & les jambes sont de cette dernière couleur; le bas-ventre est d'un blanc-jaunâtre; les couvertures du dessous de la queue sont mêlées de jaune & de cendré; le bord de l'œil est jaune; ses couvertures en-dessus sont d'un verd d'olive mêlé d'un peu de cendré : les neuf premières pennes sont jaunes du côté extérieur, noirâtres du côté intérieur & à leur bout; les autres sont cendrées en-dehors, noirâtres en-dedans & à leur extrêmité : les quatre pennes du milieu de la queue sont noirâtres, bordées de verd-d'olive du côté extérieur & cendrées à leur bout : les trois plus extérieures sont jaunes à leur origine, terminées de noirâtre & bordées de cendré par le bout; la queue est un peu fourchue; le demi-bec supérieur est brun, l'inférieur blanchâtre; les pieds sont couleur de chair, les ongles bruns.

La femelle a en général les couleurs plus foibles, le cendré domine sur toutes les parties qui n'en sont touchées que superficiellement dans le mâle, & ce qui est jaune dans celui-ci, n'est qu'olivâtre dans la femelle; elle a le bec d'un gris-brun, & les pieds & les ongles gris.

Le *verdier* habite toute l'année nos campagnes; il vit dans les bois, dans les jardins & les vergers; il fait son nid sur les arbres, à une hauteur médiocre, ou sur les buissons; il est composé de mousse & d'herbe séche en-dehors; de crin, de plumes & de laine en-dedans : la ponte est de cinq ou six œufs tachetés de rouge-brun sur fond blanc-verdâtre : la femelle couve avec tant d'attachement, qu'elle se laisse quelquefois prendre sur le nid plutôt que de s'envoler : le mâle ne témoigne pas moins d'intérêt pour la couvée; il se tient ordinairement autour du nid, il montre beaucoup d'agitation, & il pousse un cri aigu lorsqu'il apperçoit quelque danger; il voltige alors avec beaucoup d'hardiesse autour de la personne ou de l'objet qui cause son inquiétude. Il s'exerce souvent à voltiger & à décrire des cercles au-dessus & autour du nid, sur lequel il s'abaisse pour remonter ensuite, poussant à chaque fois un cri qui paroît être une expression de gaité.

Les *verdiers* sont très-faciles à élever; il n'ont point de chant, mais ils apprennent à prononcer quelques mots, & ils s'habituent plus aisément qu'aucun autre oiseau à la manœuvre de la galère; ils deviennent aussi très-familiers.

Verdier a la tête rouge. Edw. *tom. I*, *pag. & pl.* 23. *Voyez* Rouverdin.

Verdier-buissonnier. *Voyez* Bruant.

Verdier de la Chine. *Voyage aux Ind. & à la Chine*, *tom. II*, *pag.* 202.

Il a quelques raports avec notre *verdier*; la tête & le cou sont d'un gris-verdâtre; le dos & le haut des ailes sont d'un brun-clair; au-dessous de cette couleur il y a une bande transversale noirâtre; les moyennes pennes des ailes sont noires du côté intérieur, & d'un gris-roux du côté extérieur; les grandes sont jaunes dans leur première moitié, noires dans le reste de leur longueur, & terminées par une bande grise demi-circulaire; le ventre est roussеâtre; la queue est noire & terminée de blanc, & ses couvertures en-dessous sont jaunes; le bec & les pieds sont d'un jaune-verdâtre. *Genre XXXIII.*

Verdier de haie. Bel. *Hist. nat. des oiſ. pag.* 263. *Voyez* Bruant de haie.

Verdier de Java. Briss. *tom. III*, *pag.* 198. *Voyez* Toupet bleu.

Verdier de la Louisiane. Briss. *tom. III*, *pag.* 159. *Voyez* Pape.

Verdier de Saint-Domingue. *Pl. enl* 341, *fig.* 2. *Voyez* Verderin.

Verdier des Indes. Briss. *tom. III*, *pag.* 195.

Edw. *tom. II, pag. & pl.* 84. *Voyez* Vert-brunet.

Verdier des Indes (petit). Briss. *tom. III*, *pag.* 197. *Voyez* Parement bleu.

Verdier des oiseleurs. *Voyez* Bruant.

Verdier des prés. *Voyez* Proyer.

Verdier du Cap de Bonne-Espérance.

Pl. enl. 267, *fig.* 2. *Voyez* Vert-brunet.

Verdier sans verd.

Ce *verdier*, apporté du Cap de Bonne-Espérance, a plus de raport avec notre *verdier*, suivant M. de Montbeillard, qu'avec tout autre oiseau, & il lui en conserve le nom par cette raison, quoique le verd entre pour fort peu dans les couleurs de son plumage.

« Sa longueur totale est de six pouces quatre » lignes; sa queue dépasse de seize lignes les ailes » pliées.

» Il a la gorge blanche, le dessous du corps de » la même couleur; la poitrine variée de brun; » le dessus de la tête & du corps, mêlé de gris & » de brun-verdâtre; une teinte de roux au bas » du dos & sur les couvertures supérieures de la » queue; les couvertures supérieures des ailes » d'un rouge décidé; les pennes moyennes bor- » dées extérieurement de cette couleur; les grandes » pennes & les grandes couvertures, bordées de » blanc roussеâtre, ainsi que les pennes latérales » de la queue; enfin, la plus extérieure de ces » dernières est terminée par une tache de ce même » blanc, & elle est plus courte que les autres: » parmi les pennes de l'aile, la seconde & la troi- » sième sont les plus longues de toutes». *Genre XXXIII.*

Verdier sonette. *Voyez* Bruant-fou.

VERDIN de la Cochinchine.

Pl. enl. 643, *fig.* 3.

C'est un fort petit oiseau du même genre que le *merle*; il n'est pas plus gros que le *moineau-franc*; la gorge est noire, avec deux petites taches bleues, une de chaque côté de la base du bec: il y a de chaque côté, entre l'œil & le bec, un point noir; le bas de la gorge est entouré d'une couleur jaunâtre qui couvre le devant du cou & la poitrine; le reste du plumage est verd, mêlé d'une teinte de bleu sur la queue, sur le bord extérieur des grandes pennes des ailes & sur leurs petites couvertures les plus proches du dos; le bec est noir & les pieds sont noirâtres. Un individu de cette espèce a été apporté de la Cochinchine, & parmi les oiseaux que M. Sonnerat a recueillis dans différentes parties des Indes, il y en avoit qui ne paroissoient pas différer du *verdin*. *Genre XXII.*

VERDINERE.

Verdier de Bahama. Briss. *tom. III*, *pag.* 202, *genre XXXIII.*

Moineau de Bahama. Catesb. *tom. I*, *pag. & pl.* 37.

Il est à-peu-près de la grosseur d'un *serin*; la tête, la gorge, le cou & la poitrine sont d'un beau noir; le dos, le croupion, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures du dessus & du dessous de la queue & des ailes, les plumes scapulaires sont d'un verd-sale: cette même teinte colore les pennes des ailes & de la queue; le bec est noir: cette espèce est très-abondante dans les bois de l'île de Bahama, où on l'entend chanter perché à l'extrêmité des hautes branches, & toujours répéter les mêmes sons.

VERD-MONTANT. *Voyez* Bruant.

VERDOIE. *Voyez* Bruant.

VERDULE. *Voyez* Bruant.

VERDUN. Bel. *Voyez* Verdier.

VERQUETE. *Voyez* Draine.

VERT-BRUNET.

Verdier du Cap de Bonne-Espérance. *Planche enlum.* 341, *fig.* 1.

Verdier des Indes. Briss. *tom. III*, *pag.* 195; *genre XXXIII.*

Edw. *tom. II*, *pag. & pl.* 84.

Il est à-peu-près de la grosseur d'une *linotte*; sa longueur est d'environ quatre pouces & demi; il a le dessus de la tête & du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus des ailes & de la queue d'un verd-d'olive; de chaque côté de la tête, au-dessus de l'œil, une raie transversale jaune; plus bas & dans la ligne où l'œil est placé, une autre raie olivâtre; enfin, au-dessous, une troisième raie qui est noire; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont jaunes; les côtés sont d'un jaune-verdâtre; les pennes des ailes sont d'un verd d'olive; les grandes sont bordées de blanc du côté extérieur; la queue est d'un jaune-clair & un peu fourchue; le demi-bec supérieur est noirâtre, l'inférieur d'une nuance moins-foncée; les pieds & les ongles sont d'un cendré-brun. Edwars qui a fait connoître ce *verdier*, ne dit pas dans quelle partie des Indes on le trouve.

Vere doré (le) Oiseau-mouche.

Oiseau-mouche de Cayenne. Briss. *tom. III*, *pag.* 704, *pl. XXXVI*, *fig.* 1, *genre XLV.*

Pl. enl. 276, *fig.* 3.

Sa longueur est de deux pouces dix lignes; tout le plumage est d'un verd-doré changeant en couleur de cuivre de rosette: il faut excepter les jambes qui sont d'un gris-brun, les couvertures du dessous de la queue qui sont de la même couleur, mais plus claire, & les plumes qui couvrent l'anus qui sont blanches; les pennes des ailes sont d'un brun-violet, & celles de la queue d'un noir d'acier poli, le bec est noir; les pieds noirâtres.

M. Brisson soupçonne que cet *oiseau-mouche* est le mâle d'un oiseau du même genre qu'il a décrit, *tom. III*, *pag.* 702, & fait graver, *pl. XXXVI*, *fig.* 8, sous le nom d'*oiseau-mouche de Saint-Domingue*, & qu'on a représenté, *pl. enl.* 276, *fig.* 3. M. le comte de Buffon est pleinement de cet avis, auquel je me conforme, d'après ces deux

maîtres, en attendant que l'observation en ait décidé.

Le second *oiseau-mouche* est un peu plus petit que le premier; ce qui dans l'oiseau, supposé le mâle, est d'un verd-doré, en-dessus du corps, est dans la femelle d'un brun aussi doré, & changeant de même en couleur de cuivre de rosette; mais le dessous du corps est d'un gris-brun. Le reste de la description du premier oiseau convient au second également; sa taille plus petite, ses couleurs moins vives, avec de grands raports d'ailleurs, sont de fortes raisons de le regarder comme la femelle du premier. On les trouve l'un & l'autre à Saint-Domingue & à la Guiane.

VERT-DORÉ (espèce de *merle*).

* *Merle à longue queue* du Sénégal. *Pl. enl.* 220.

BRISS. *tom. II, pag.* 313, *fig. pl. XXXI, fig.* 1, *genre XXXII.*

Il est un peu plus gros que notre *merle :* sa longueur totale est de dix-huit pouces, & sa queue seule a onze pouces de long; le dessus & les côtés de la tête sont d'un noirâtre-doré; tout le reste du plumage est d'un *verd de canard*, changeant en violet sur le croupion, & jettant des reflets dorés sur le ventre & les deux pennes du milieu de la queue, qui sont plus longues que les latérales; celles-ci vont aussi toutes en diminuant par paires; le bec, les pieds & les ongles sont noirs.

VERT-PERLÉ.

Colibry de Saint-Domingue. BRISS. *tom. III, pag.* 672, *pl. XXXV, fig.* 4, *genre XLIV.*

C'est une des plus petites espèces de *colibris :* toutes les parties supérieures sont d'un verd-doré changeant en couleur de cuivre de rosette; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont d'un gris-blanc; les grandes couvertures & les pennes des ailes sont d'un brun-violet; les deux pennes du milieu de la queue sont d'un noirâtre changeant en couleur de cuivre de rosette; les latérales sont à leur origine & à leur bout d'un noir changeant en couleur d'acier poli, leur milieu est d'un marron-pourpré & leur extrêmité est blanche; le bec, les pieds & les ongles sont bruns: on le trouve à Saint-Domingue.

VEUVE.

Les *veuves* sont, suivant l'ordre méthodique, des oiseaux du genre du *moineau ;* mais elles en diffèrent & elles sont faciles à reconnoitre par les longues plumes qui accompagnent la queue & qui prennent naissance, soit au-dessus, soit à côté, des véritables plumes de la queue: les *veuves* appartiennent à l'ancien continent, & elles se trouvent sur-tout en Afrique; il y en a aussi quelques espèces en Asie. La plupart de ces oiseaux & peut-être tous, sont sujets à deux mues par an. La première a lieu en avril ou en mai, & la seconde en novembre ou decembre; le mâle seul a la queue chargée des longues plumes qui distinguent les *veuves ;* c'est à la mue du printemps que ces plumes poussent; le mâle prend aussi alors des couleurs plus brillantes que celles qu'il a eues pendant l'hiver & il devient, en quelque sorte différent de lui-même, par ces divers changemens; à la mue de l'automne, il perd tous ses ornemens, les longues plumes de la queue & le plumage brillant qu'il avoit revêtu au printemps; il en prend un semblable à celui de sa femelle dont il n'est pas alors aisé de le distinguer au simple coup d'œil; celle-ci subit aussi deux mues, mais dans lesquelles elle ne change pas de couleur & qui ne consistent que dans le renouvellement des plumes. Dans le même temps que les *veuves* muent, l'impression des changemens qui arrivent en elles, agit non-seulement sur le plumage, mais sur le bec & les pieds mêmes, dont la couleur pâlit à la mue de l'automne & se fonce à celle du printemps.

J'ai nourri pendant plusieurs années l'espèce de *veuve* qu'on nous apporte le plus communément, *la veuve à collier d'or* de M. de Montbeillard, que M. Brisson nomme simplement la *veuve.* J'avois un mâle & une femelle: ces oiseaux m'ont fourni les observations suivantes, qui peuvent n'avoir pas lieu pour les autres espèces.

Dans les premières années le mâle & la femelle se ressembloient parfaitement pendant qu'ils portoient leur plumage d'hiver; à mesure que la femelle, qui a vécu neuf à dix ans, avançoit en âge elle devenoit moins semblable à son mâle dans son plumage d'hiver, & se rapprochoit davantage de lui dans son plumage d'été, ensorte que dans les dernières années cette femelle paroissoit en tout temps un mâle, dans son plumage d'été, mais cependant un mâle moins beau & d'ailleurs elle n'a point eu de longues plumes à la queue. C'est parmi les petits oiseaux l'exemple d'une espèce où la femelle en veillissant devient semblable au mâle; fait qui n'avoit été remarqué encore que par raport aux *faisans.*

La même femelle dont je viens de parler, quoiqu'elle ne se soit jamais accouplée avec son mâle, a pondu trois années de suite, & chaque année à la fin de novembre, dans le même temps où le mâle perdoit ses ornemens superflus; ce qui m'a fait conjecturer que c'étoit dans ce même temps que les *veuves* produisoient en Afrique, & que la nature qui destine alors la surabondance de la nourriture à la reproduction, renonçoit à l'entretien d'ornemens inutiles.

Ces oiseaux étoient très-vifs; ils aimoient beaucoup à se baigner, & le mâle avoit un ramage assez agréable qu'il faisoit entendre toute l'année; le millet & la graine d'alpiste étoient leur aliment; on leur donnoit du mauron & l'hiver un peu de chicorée.

Suivant les voyageurs, le nid des *veuves* est composé de coton; il a deux étages, celui d'enhaut est destiné pour le mâle & c'est à l'étage d'enbas que la femelle couve.

Nous avons déjà observé que le mâle des *veuves* est remarquable dans son plumage d'été par la longueur de sa *fausse queue*. Elle mérite ce nom, parce que ce n'est pas en effet la *véritable queue*, qui n'existe pas moins, qui sert de suport à la *fausse* & que celle-ci cache en totalité ou en partie : elle est formée par un nombre plus ou moins grand des couvertures de la *véritable queue* suivant les espèces, & ces plumes forment la *fausse queue*, en prenant un developpement beaucoup plus grand en longueur & en largeur, qu'elles n'en ont dans les autres oiseaux, dans les femelles des *veuves* en tout temps, & dans les mâles même revêtus de leur plumage d'hiver. Dans la *veuve à collier d'or* ou la *veuve* simplement dite, la *fausse queue* est composée de quatre longues plumes ; deux sont placées sur les côtés ; elles sont larges, leurs barbes sont égales de chaque côté, & ces plumes, un peu arquées, sont flottantes en en-bas ; deux autres plumes plus courtes, mais plus larges, se terminant en pointe & finissant par un long filet, relevées en-dessus, accolées par leur face interne l'une à l'autre, s'élèvent au-dessus de l'origine de la queue.

Dans la *veuve à épaulettes* la fausse queue consiste en six longues plumes flottantes, arquées & réfléchies en en-bas ; dans celle qu'on a nommée *dominicaine*, il n'y a que deux plumes qui composent la *fausse queue* & elles sont droites, plus étroites & moins longues que dans la plupart des autres oiseaux de la même famille, &c. Ainsi la *fausse queue* varie dans les différentes espèces par sa forme, par le nombre des plumes dont elle est composée, par leur structure & leur disposition.

VEUVE. BRISS. *tom. III*, *pag.* 120. *Voyez* VEUVE AU COLLIER D'OR.

VEUVE (grande).

BRISS. *tom. III*, *pag.* 127, *genre XXXIII.*

Elle est de la grosseur du *moineau-franc* : la tête est d'un noir changeant en verd & en bleu ; le derrière du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus de la queue & les petites du dessus des ailes sont du même noir que la tête ; la gorge, le devant du cou & le dessous du corps sont blanchâtres ; les couvertures moyennes du dessus des ailes sont noires, terminées de blanc ; les grandes sont aussi noires & terminées de jaunâtre ; ce qui forme sur l'aile deux bandes transversales, l'une blanche & l'autre jaunâtre ; les pennes des ailes sont noirâtres ; les quatre longues plumes de la queue, placées au milieu & au-dessus des autres, ou si l'on veut, la fausse queue est d'un noir-foncé ; les plumes qui la composent sont longues de neuf pouces ; les latérales ou inférieures, celles qui composent la vraie queue sont blanchâtres ; le bec est d'un rouge très-vif ; les pieds sont variés de blanc & de noir, & les ongles sont de cette dernière couleur.

Aldrovande, d'après lequel les auteurs ont parlé de cette *veuve*, ne dit pas dans quelle contrée elle habite.

VEUVE (petite). BRISS. *tom. III*, *pag.* 124. *Voyez* VEUVE DOMINICAINE.

VEUVE A AILES ROUGES du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl.* 635. *Voyez* VEUVE A ÉPAULETTES.

VEUVE A ÉPAULETTES.

Veuve à ailes rouges du Cap de Bonne-Espérance. *Pl. enl.* 635.

Cette espèce est nouvelle & plus grosse que toutes celles qu'on connoissoit jusqu'à présent ; sa longueur totale est d'environ vingt-un pouces ; sa grosseur approche de celle du *gros-bec* : tout le plumage est d'un noir velouté, excepté les petites couvertures du dessus des ailes qui sont d'un beau rouge, & les moyennes qui sont blanches ; la vraie queue est composée de douze pennes, au-dessus desquelles s'élèvent verticalement six longues plumes qui se courbent & s'inclinent en-arrière ; le bec est noir ; les pieds sont d'un brun rougeâtre : on la trouve au Cap de Bonne-Espérance. *Genre XXXIII.*

VEUVE A POITRINE ROUGE. *Pl. enl.* 647. *Voyez* VEUVE EN FEU.

VEUVE A QUATRE BRINS.

Veuve de la Côte d'Afrique. BRISS. *tom. III*, *pag.* 129, *pl. IX*, *fig.* 1, *genre XXXIII.*

Pl. enl. 8, *fig.* 1.

Veuve à queue en soie par nos oiseliers.

Elle est beaucoup plus petite qu'un *serin* : le dessus de la tête, le dos & le croupion sont d'un beau noir, ainsi que les plumes scapulaires & les couvertures du dessus des ailes & de la queue ; le derrière de la tête, les joues, la gorge, le cou, la poitrine, le ventre & les côtés sont d'un brun tirant sur le roux ; les couvertures du dessous de la queue sont noires ; les pennes des ailes sont noirâtres ; la queue est composée de douze plumes dont les quatre plus extérieures de chaque côté n'ont qu'un pouce sept lignes de longueur ; au-dessus de celles-là sont quatre plumes qui ont près de dix pouces de long, & dont les tiges sont dénuées de barbes jusqu'à deux pouces & quelques lignes de l'extrêmité qui en est garnie ; les premières & les dernières barbes du bout de ces plumes sont fort courtes, & les plus longues sont placées au milieu ; le bec, les pieds sont d'un rouge très-vif.

Au mois de novembre cette jolie *veuve* perd ses longs brins de la queue, & son plumage devient varié de gris & de brun. M. Brisson dit que deux des longs brins le sont plus que les deux autres ; mais une *veuve* de cette espèce que j'ai eue vivante plusieurs années, avoit eu les quatre brins d'égale longueur à diverses mues, & je lui en ai vu tantôt un, tantôt deux de plus courts que les autres, & inégaux entre eux dans certaines années ; ce sont des variations purement accidentelles & qui prouvent bien qu'on ne doit pas plus compter

ſur les meſures ſtrictes des plumes que ſur leurs couleurs.

La *veuve à quatre brins* a un chant fort joli; c'eſt un oiſeau gai & très-vif; elle plait par l'élégance de ſa forme, par ſa légèreté, par la propreté dans laquelle elle s'entretient; elle ſe baigne ſouvent; tous ſes mouvemens ont de la ſoupleſſe & de la grace, & ſon vol, dans une cage aſſez grande, reſſemble à celui d'un *papillon* tant il eſt léger; c'eſt un des plus jolis oiſeaux qu'on puiſſe nourrir en cage.

Il eſt bien probable que cette *veuve* & tous les oiſeaux de la même famille entretenus dans une volière aſſez ſpacieuſe, à une température convenable, par le moyen de tuyaux de chaleur, s'accoupleroient & multiplieroient dans nos climats. Ce ſeroit au commencement de l'automne qu'il faudroit redoubler de ſoin, parce que d'après l'obſervation raportée au mot *veuve*, il paroit que c'eſt dans cette ſaiſon que les *veuves* multiplient dans les pays dont elles ſont originaires. Les générations nées en Europe, pourroient peut-être s'accoutumer par la ſuite à ſon climat, ou s'y faire du moins autant que le *ſerin*. Si les oiſeaux, comme objet d'amuſement, méritent qu'on en prenne les ſoins que je propoſe pour les *veuves*, ce ſeroit une tentative que devroient eſſayer à l'égard de celles-ci les perſonnes riches & qui ont du loiſir.

VEUVE A QUEUE EN SOIE. *Voyez* VEUVE A QUATRE BRINS.

VEUVE AU COLLIER D'OR.

Grande veuve d'Angola. *Pl. enl.* 194.

Veuve. BRISS. *tom. III, pag.* 120, *pl. VIII, fig.* 1, *genre XXXIII.*

Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi groſſe que le *moineau-franc;* la tête, la gorge, le devant du cou, le croupion, les plumes ſcapulaires, les couvertures du deſſus des ailes & de la queue ſont d'un noir de velours; la partie ſupérieure du cou eſt ceinte en forme de demi-collier d'un brun tirant ſur le roux; la poitrine eſt d'un marron-brillant; le ventre & les côtés ſont blancs; les jambes ſont couvertes de plumes noires, terminées de rouſſeâtre; les couvertures du deſſous de la queue ſont noires, terminées de blanc; les pennes des ailes ſont noires & les plus proches du corps ſont d'un noir de velours; la queue eſt compoſée de douze plumes noires; quatre ſont placées au-deſſus & au milieu de la queue proprement dite; deux de ces quatre plumes ont une poſition verticale; elles ſont oppoſées l'une à l'autre par leur ſurface inférieure ou intérieure d'après leur poſition; elles ſont d'un noir de velours à la ſurface extérieure & comme canellées; elles ont près de quatre pouces de longueur; elles ſont très-larges & finiſſent tout-à-coup par une pointe qui ſe termine en un long filet; à côté de chacune de ces plumes en nait une autre qui a onze pouces huit lignes de long, qui eſt auſſi relevée à ſon origine, & enſuite recourbée & inclinée en-arrière; des barbes de ces deux longues plumes naiſſent ſur les différens individus; dans les diverſes mues, des filets très-déliés, fort longs & plus ou moins nombreux; le bec tire ſur le noirâtre, & les pieds ſur le couleur de chair.

Le plumage qui vient d'être décrit eſt celui du mâle de la *veuve* pendant l'été; mais au mois de novembre, elle perd ſes quatre longues plumes de la queue qui ordinairement tombent toutes quatre le même jour; bientôt le reſte du plumage change totalement & il devient varié de griſâtre & de brun; le ventre & les côtés demeurent blancs; les pennes des ailes & de la queue ſont noirâtres, bordées de brun; le bec & les pieds pâliſſent. La *veuve* qui a ſubi cette ſeconde mue ne diffère pas exceſſivement pour les couleurs d'une *linotte*, & ce plumage eſt celui de la femelle aux deux mues tant qu'elle eſt jeune; car en vieilliſſant, à compter de ſa troiſième année, ſes couleurs ſe foncent; elle prend plus de noir & elle commence à reſſembler au mâle dans ſon plumage d'été, à l'exception des longues plumes. *Voyez* ce qui a été dit à ce ſujet & ſur quelques autres obſervations au mot VEUVE.

VEUVE (grande) d'Angola. *Pl. enl.* 194. *Voyez* VEUVE AU COLLIER D'OR.

VEUVE de la côte d'Afrique. *Pl. enl.* 8, *fig.* 1.

BRISS. *tom III, pag.* 129. *Voyez* VEUVE A QUATRE BRINS.

VEUVE de l'ile Panay. *Voyag. à la nouv. Guin. pag.* 117, *pl.* 75. *Voyez* VEUVE EN FEU.

VEUVE DOMINICAINE.

Pl. enl. 8, *fig.* 2.

Petite veuve. BRISS. *tom. III, pag.* 124, *pl. VIII, fig.* 2, *genre XXXIII.*

Elle eſt à-peu-près de la groſſeur d'un *ſerin;* le deſſus de la tête eſt noir; au-deſſous de l'occiput eſt une large bande tranſverſale d'un blanc-rouſſeâtre, qui s'étend ſur les côtés du cou & qui forme une ſorte de collier; le bas du dos & le croupion ſont mêlés confuſément de gris-ſale & de noirâtre; la gorge, le devant du cou & le deſſous du corps ſont d'un blanc mêlé d'une légère teinte de rouſſeâtre: le bord de l'aile eſt blanc; les pennes des ailes ſont noires & les moyennes ſont bordées de roux du côté extérieur & à leur bout; la queue eſt compoſée de douze plumes noires, dont les deux du milieu ſont très-pointues & plus longues que les latérales de deux pouces & quelques lignes; le bec eſt d'un beau rouge; les pieds & les ongles ſont gris.

C'eſt une eſpèce très-rare & chez nos oiſeliers & dans les cabinets. J'ai vu une ſeule fois cette *veuve* chez Chateau père, oiſelier; mais je n'ai pu ſuivre le changement qu'elle ſubit à la mue, & cet oiſelier n'avoit qu'un mâle.

VEUVE EN FEU.

Veuve à poitrine rouge. Pl. enl. 647.

Veuve de l'ile de Panay. *Voyag. à la nouv. Guin. pag.* 117, *pl.* 75.

Cette *veuve*, que M. Sonnerat a fait connoître, qu'il a trouvée à l'île Panay, l'une des Philippines, qu'on trouve aussi au Cap de Bonne-Espérance, est à-peu-près de la grosseur d'une *linotte;* tout son plumage est d'un noir velouté, excepté une large plaque d'un rouge très-vif sur la poitrine; les quatre longues plumes de la fausse-queue vont en diminuant de largeur à leur extrêmité & finissent en pointe; le bec & les pieds sont noirs. *Genre XXXIII.*

VEUVE ÉTEINTE.

Linotte à longue queue du Brésil. BRISS. *tom. III, pag.* 147, *genre XXXIII.*

Elle est à-peu-près de la grosseur du *pinson;* tout son plumage est d'un cendré tirant sur le gris-obscur, excepté la base du bec qui est entourée de petites plumes d'un rouge-clair, & les ailes qui sont variées de ce même rouge & de jaune; les deux pennes du milieu de la queue sont beaucoup plus longues que les latérales, & terminées de rouge-bai. On la trouva au Brésil.

La place de cet oiseau indiqué par Séba, dont on ne peut juger que d'après la description qu'il en fait & la figure qu'il y a jointe, est fort incertaine. Suivant le même auteur, c'est un *pinson*, un *ortolan*, suivant M. Linné, une *linotte*, selon M. Brisson, & M. de Montbeillard en fait une *veuve*. Cependant la plupart des *veuves* ont au moins quatre longues plumes à la queue; ces plumes ont une position verticale; elles forment une fausse-queue, ou, si on les compte au nombre des pennes de la vraie queue, elles diffèrent encore en ce qu'elles sont posées au-dessus des pennes latérales; mais cet oiseau n'a que deux longues plumes à la queue; il ne paroît pas que leur position soit verticale; elles semblent faire décidemment partie de la vraie queue; elles ne sont point situées au-dessus des autres pennes: la longueur excédente de quelques plumes de la queue, sans la position verticale & supérieure aux autres pennes, ne peut suffire pour constituer le caractère des *veuves:* de plus, l'oiseau dont il s'agit est de l'Amérique, & les *veuves* appartiennent en général à l'ancien continent. Sans prétendre donc rapprocher cet oiseau de sa vraie famille, je ne le crois pas de celle des *veuves*.

VEUVE MOUCHETÉE.

Veuve d'Angola. BRISS. *tom. VI, suppl. pag.* 80, *genre XXXIII.*

Elle est à-peu-près de la grosseur d'un *serin;* toutes les parties supérieures sont mouchetées de noir sur un fond orangé; les grandes couvertures & les pennes des ailes sont noires, bordées d'orangé; la poitrine est de cette dernière couleur, mais plus claire & sans taches; les petites couvertures des ailes sont blanches & forment une bande tranversale; les parties inférieures sont blanches; les pennes de la véritable queue sont d'un brun-obscur; les quatre longues plumes de la fausse-queue sont d'un beau noir; elles tombent à la mue de l'hiver; mais elles repoussent plutôt que les pareilles plumes ne repoussent ordinairement dans les autres espèces de la même famille: le bec est d'un rouge vif; les pieds sont couleur de chair.

VIDECOCQ. BEL. *Voyez* BÉCASSE.

VIEILLARD (le petit). *Voyez* COUCOU dit le VIEILLARD.

VIEILLARD A AILES ROUSSES. *Voyez* COUCOU dit le VIEILLARD.

VILAIN. *Voyez* VAUTOUR DE MALTE.

VINETTE *Voyez* BEC-FIGUE.

VINGEON. *Voyez* CANARD SIFFLEUR.

VINTSI (le).

Petit martin-pêcheur huppé des Philippines. *Pl. enl.* 756, *fig.* 1.

BRISS. *tom. IV, pag.* 483, *pl. XXXVII, fig.* 2, *genre LVIII.*

Le *vintsi*, du nom qu'on lui donne aux Philippines, est un très-petit oiseau du genre du *martin-pêcheur;* il n'est pas plus gros qu'un *serin;* le dessus de la tête & le derrière du cou sont d'un verd-bleuâtre, rayé de noir transversalement; les plumes du sommet de la tête sont alongées & elles forment une jolie huppe; une bande longitudinale d'un bleu-violet traverse chaque joue & s'étend sur les côtés du cou; le dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue sont d'un bleu brillant; les plumes scapulaires d'un bleu-violet; les joues sont rousses; la gorge est d'un blanc rousseâtre; le devant du cou & le dessous du corps sont d'un roux-clair; les couvertures du dessus des ailes sont d'un brun-violet, terminées par un point bleu; les grandes pennes des ailes sont brunes; les moyennes sont d'un brun-violet du côté extérieur, brunes en-dedans; les pennes de la queue sont violettes du côté extérieur, brunes du côté intérieur & les deux du milieu sont violettes des deux côtés: le bec est noir; les pieds & les ongles sont rougeâtres. On le trouve à l'île d'Amboine & aux Philippines.

Le *martin-pêcheur huppé des Indes* de M. Brisson, *tom. IV, pag.* 506, a beaucoup de raport au précédent, & n'en est peut-être qu'une variété. Il l'a décrit d'après Séba, qui ne dit pas dans quelle partie de l'Inde on le trouve: les principales différences consistent en ce que le dessus de la tête & du cou, le croupion sont d'un bleu-violet, que le dessous du corps est d'un jaune-foncé & que le bec est rouge.

VIRA-OMBÉ de Madagascar. *Voyag. aux Ind. & à la Ch. tom. II, pag.* 198.

M. Sonnerat croit que cet oiseau est le même que le *grand figuier de Madagascar* de M. Brisson, *tom. III, pag.* 482, *pl. XXIV, fig.* 5; & en effet, ces oiseaux se raportent non-seulement par les couleurs, mais par la grandeur totale & par la forme du bec. M. Sonnerat ne trouve pas au *vira-ombé* les caractères qui conviennent aux *figuiers*, & il croit, d'après la forme du bec fort long, crochu &

échancré à l'extrêmité de la mandibule supérieure, que cet oiseau doit être regardé comme un genre nouveau. Son observation, qu'il nous a communiquée en nous montrant une peau de *vira-ombé*, nous a parue très-juste, & en regardant avec lui cet oiseau comme le *grand figuier de Madagascar* de M. Brisson, nous croyons qu'on doit le séparer de ce genre & le placer à la suite de celui des *gobes-mouches*, dont il se rapproche par des plumes longues, étroites, semblables à des poils qui reviennent en-avant de la base du bec.

Le *vira-ombé* a la tête, le derrière du cou, tout le dessus du corps d'un verd-d'olive foncé; la gorge jaune; le devant du cou & le dessous du corps d'un verd-d'olive très-clair; les grandes pennes des ailes sont brunes du côté intérieur & du côté extérieur elles sont, ainsi que les pennes de la queue dans leur totalité, du même verd que le dos: l'iris est jaune; les pieds sont roussâtres.

VITREC. *Voyez* MOTTEUX.

VIVE-VENT. Nom que les mariniers de la Loire donnent au *martin-pêcheur. Voyez* MARTIN-PÊCHEUR.

VOILIERS. (*fauc.*) Les mêmes *oiseaux de proie* que ceux de *bas-vol. Voyez* OISEAUX DE BAS-VOL.

VOL.

C'est l'action par laquelle les oiseaux s'élèvent, se soutiennent, se meuvent & se dirigent dans l'air.

Les agens du *vol* sont les ailes qui font office de rames & de voiles, & la queue qui fait la fonction de gouvernail; ensorte que, selon leurs mouvemens, les oiseaux s'élèvent ou s'abaissent & se portent d'un côté ou de l'autre.

La vitesse, la hauteur, la durée, la force du *vol* dépendent de la forme des deux agens qui y servent.

Les oiseaux qui ont les ailes plus longues, plus entières, la queue plus ample que les autres, s'élèvent plus haut, se soutiennent mieux contre le vent, volent avec plus de force, de légèreté & de vitesse, & ont un *vol* plus soutenu: ceux qui ont les ailes plus courtes, les pennes des ailes échancrées, la queue moins ample, s'élèvent, se soutiennent & se dirigent plus difficilement en l'air; leur *vol* est plus bas, moins soutenu, plus pénible & plus incertain; ils sont plus aisément emportés par le vent & moins maîtres de régler leurs mouvemens.

On pourroit donc déterminer, d'après l'examen des ailes & de la queue, dans un oiseau mort quelle étoit sa façon de voler lorsqu'il étoit vivant; car les différentes manières de voler, où les différens *vols* des oiseaux dépendent de la conformation différente des ailes & de la queue, & des degrés de perfection de ces parties depuis celles qui sont le plus avantageusement conformées jusqu'à celles qui le sont le moins favorablement.

Pendant que les oiseaux volent, ils se pénètrent & se gonflent d'air qui s'insinue dans toutes les parties de leurs corps, jusques dans les plumes, qui augmente leur volume & étend leur surface; ensorte que les parties dont les oiseaux sont organisés étant d'ailleurs très-légères, ils sont, à peu de chose près, en équilibre avec l'air.

Le *vol* n'est pas si essentiel aux oiseaux, qu'il n'y en ait quelques-uns qui en sont privés & d'autres qui volent mal. Nous nous bornerons à ce peu d'articles sur le *vol*, dont nous avons tâché d'expliquer le méchanisme dans les discours généraux, & au mot *fauconnerie*. On distingue dans cet art le *vol* des oiseaux en *haut-vol* & *bas-vol*. L'un se dit des oiseaux qui s'élèvent très-haut, l'autre de ceux qui ne montent qu'à une hauteur médiocre. Le mot *vol* est encore pris en fauconnerie pour l'ensemble de tout ce qui sert à cet art, & même pour la réunion des officiers & des différens agens de la fauconnerie; il est alors synonyme du mot *fauconnerie* même.

VOLER. (*fauc.*) Ce mot est pris en plusieurs sens différens.

Voler en général, c'est chasser avec les oiseaux de proie.

Voler la perdrix, le héron, c'est chasser à ces oiseaux.

Voler d'amour, c'est laisser voler les oiseaux à leur gré.

Voler en long, c'est suivre une ligne droite.

Voler en pointe, exprime l'action d'un oiseau qui s'élève ou qui descend rapidement en volant.

Voler à reprises, se dit d'un oiseau inégal dans la vivacité & le cours de son vol.

Voler en rond, c'est tourner autour de la proie.

Voler comme un trait, c'est soutenir un vol égal & rapide.

Voler en troupe, se dit de plusieurs oiseaux jettés en même-temps.

VOLER POUR BON. (*fauc.*) c'est retirer la filière à un *oiseau de proie* qu'on a dressé & le laisser *voler* en liberté. *Voyez* FAUCONNERIE, *art.* AFFAITAGE.

VOLERIE. (*fauc.*) Ce mot a, parmi les fauconniers, la même signification que *vol*. On distingue la *haute* & *basse volerie*, le *haut* & *bas-vol*.

La *haute-volerie* est celle du *faucon* contre le *héron*, les *grues*, les *canards*; celle du *gerfaut* contre le *milan* & le *sacre*.

La *basse-volerie* est celle dans laquelle on emploie le *lanier*, le *tiercelet* de *faucon* contre la *caille*, le *faisan*, les *perdrix*, &c.

VOLIÈRE.

C'est un lieu, ou une vaste cage préparée pour y enfermer & y nourrir des oiseaux qu'on entretient pour son amusement. On ne met ordinairement en *volière* que des oiseaux qui ont un chant agréable & qui se nourrissent de grain; les autres, ou n'ont rien

rien qui les fasse rechercher, ou ils sont trop difficiles à nourrir.

Les oiseaux qui réussissent le mieux en *volière* dans nos climats sont, le *tarin*, le *chardonneret*, le *pinson*, le *bouvreuil*, les *linottes*, le *cabaret*, le *verdier*, le *bruant* & les *alouettes*.

Si la *volière* est fermée & garantie du froid extérieur les *serins* y réussiront très-bien ; mais si elle est ouverte ils ne résisteroient pas aux froids de l'hiver.

Il faut éviter de mettre dans les *volières* des oiseaux turbulens, comme le *moineau-franc*, ou qui aient du goût pour la chair, comme les *mésanges*. Une seule de ces dernières suffit pour dévaster une *volière*, tuer ou blesser un grand nombre d'oiseaux en une seule matinée.

Une *volière* pour être bien construite, doit être vaste, aérée, tournée au levant, ensorte que les oiseaux profitent le matin des premiers rayons du soleil; il faut que le fond en soit sablé ; qu'on l'entretienne propre ; qu'on ait soin de la pourvoir des grains qui conviennent aux différens oiseaux qui y sont renfermés, & qu'elle soit à l'abri du nord ; que la couverture soit assez vaste pour garantir les oiseaux des pluies qui tombent avec abondance, ou pendant les orages, ou par des vents violens.

Les *volières* ne sont guère propres que pour y entretenir des oiseaux qu'on prend plaisir à y voir voltiger & à entendre chanter ; mais elles ne conviennent pas pour propager les espèces qui se nuisent les unes aux autres, à moins que la *volière* ne soit très-spacieuse.

VOUDROU-DRIOU.

Grand coucou mâle de Madagascar, *pl. enl.* 587, le mâle; 588, la femelle.

Grand coucou de Madagascar. Briss. *tom. IV*, *pag.* 160, *pl. XV*, le mâle, *fig.* 1 ; la femelle *fig.* 2, *genre L*.

C'est un oiseau du genre du *coucou* dont les habitans de Madagascar nomment le mâle *voudroug-driou*, & la femelle *cromb*. Cette différence de nom est fondée sur celle du plumage & celle de la grandeur, car la femelle a dix-sept pouces & demi de longueur totale & le mâle n'en a que quinze ; les diverses parties sont entre eux dans la même proportion, & l'un & l'autre ont douze pennes à la queue au lieu de dix qui est le nombre ordinaire pour les *coucous*.

Le *voudrou-driou* ou le mâle a le sommet de la tête noirâtre avec des reflets verds, & couleur de cuivre de rosette; un trait noir posé obliquement entre l'œil & le bec ; le reste de la tête, la gorge & le cou cendrés ; la poitrine & le reste du dessous du corps d'un gris-blanc; les parties supérieures d'un verd changeant en couleur de cuivre de rosette ; les pennes moyennes de l'aile colorées comme le dessus du corps; les grandes pennes d'un noir-verdâtre ; le bec d'un brun-foncé & les pieds rougeâtres.

Le *cromb* ou la femelle a la tête, la gorge & le dessus du cou rayés transversalement de brun & de roux ; le dos, le croupion & les couvertures du dessus de la queue d'un brun-uniforme ; les petites couvertures des ailes brunes terminées de roux ; les grandes d'un verd-obscur, bordées & terminées de roux; les pennes des ailes comme dans le mâle, excepté que les moyennes sont bordées de roux ; le devant du cou, & tout le dessous du corps d'un roux-clair varié de noirâtre ; les pennes de la queue d'un brun-lustré, terminées de roux ; le bec & les pieds comme le mâle.

Quoique les auteurs nous donnent ces deux oiseaux pour mâles & femelles, la différence de leur taille laisse cependant quelque doute à cet égard, & c'est une observation qui a besoin d'être confirmée.

VUIDER (*fauc.*). Se dit en deux sens : *vuider les oiseaux de proie*, c'est les purger.

Vuider le gibier : c'est le faire partir.

W A U   W H I

WACERONE. Terme Provençal. *Voyez* Lavandière.

WHIP-POUR-WILL (le).

Tette-chèvre de Virginie. Briss. *tom. III*, *pag.* 477, *genre XXIX*.

Cet oiseau, dont le nom dans la langue des sauvages de la Virginie est *whip-poor-will*, est du nombre des *tettes-chèvres*, que M. de Montbeillard a appellés *engoulevents* ! il est d'un tiers plus petit que l'oiseau du même genre que nous voyons en France ; le dessus de la tête & du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires & les couvertures du dessus de la queue sont d'un brun-obscur rayé transversalement & piqueté de brun-roussâtre, avec un mélange, fort irrégulier, de cendré : il y a de chaque côté de l'œil & sur le cou quelques taches orangées ; les joues sont d'un brun-clair ; sur la gorge est une tache blanche en forme de croissant ; le devant du cou & le dessous du corps sont d'un blanc lavé d'une teinte d'orangé, & rayé transversalement de noirâtre ; les grandes pennes des ailes sont noirâtres ; les cinq premières sont traversées vers leur milieu par une large bande blanche ; les moyennes sont variées des mêmes couleurs que le dos ; ainsi que les pennes de la queue dont les deux plus extérieures de chaque côté sont marquées d'une tache blanche vers le bout ; le bec est noir ; les pieds & les ongles sont couleur de chair.

Cette espèce d'*engoulevent* arrive en Virginie au milieu d'Avril : elle préfère les montagnes & les lieux escarpés ; malgré sa petitesse, elle a un cri si aigu & si perçant, qu'il est très-incommode ; elle commence à le faire entendre au coucher du soleil, & ne discontinue pas de toute la nuit.

La femelle dépose ses œufs fort négligemment à terre, au milieu d'un sentier battu, sans rassembler aucune substance pour composer un nid, & cependant elle couve avec attachement ; car alors on la peut approcher de fort près sans qu'elle s'envole ; la ponte n'est que de deux œufs d'un verd-obscur, variés de petites taches & de traits noirâtres.

WORABÉE.

C'est une espèce nouvelle qui se trouve en Abyssinie, & que M. le comte de Buffon raporte au *serin*.

« Le *Worabée* a les côtés de la tête, jusqu'au-» dessus des yeux, la gorge, le devant du cou, la » poitrine & le haut du ventre, jusqu'aux jambes, » noirs ; le dessus de la tête & de tout le corps, & » le bas-ventre, jaunes, à l'exception d'une es-» pèce de collier noir, qui embrasse le cou par » derrière, & qui tranche avec le jaune ; les cou-» vertures & les pennes des ailes sont noires, bor-» dées d'une couleur plus claire ; les pennes de la » queue sont pareillement noires, mais bordées » d'un jaune-verdâtre ; le bec est encore noir & » les pieds d'un brun-noir. Cet oiseau va par » troupes ; il a un goût de préférence pour la » graine de *panis*, & il ne s'éloigne jamais beau-» coup de la plante qui la produit : il est à-peu-» près de la grosseur du *serin*. *Genre XXXIII.*

XOC

XOCHITOL.

Troupiale de la nouvelle Espagne. BRISS. *tom. II*, *pag.* 95, *genre XIX.*

Cet oiseau d'Amérique indiqué par une courte notice de Fernandez, est fort peu connu : il a le dos, le cou & le croupion noirs ; la poitrine, le ventre & le dessous du corps d'un jaune de safran mêlé d'un peu de noir ; les ailes sont variées de noir & de blanc ; la queue est de la même couleur que le dessous du corps. Son nom en langue Mexiquaine est *xochitototl.*

YAC

YACOU. *Voyez* MARAIL.

YAPOU. *Voyez* CASSIQUE JAUNE du Brésil.

YSQ

YSQUAUTHLI. FERNAND. Espèce d'*aigle* *Voyez* AIGLE HUPPÉ du Brésil.

ZAN

ZANOÉ.

Petite pie du Mexique. BRISS. *tom. II*, *pag.* 44, *genre XI.*

Tzanahoei est le nom Mexiquain de cette *pie* qui est à-peu-près de la grosseur de la nôtre : tout son plumage est noir, excepté la tête & le cou qui tirent sur le fauve ; le bec, les pieds & les ongles sont noirs : la queue est très-longue.

ZILATAT.

Heron blanc du Mexique. BRISS. *tom. V*, *pag.* 437, *genre LXXXI.*

Le *zilatat*, par abbréviation du nom Mexiquain *hoitzilaztatl*, est un *crabier* de la grosseur au plus d'un *pigeon* : son plumage est tout blanc ; l'espace entre l'œil & le bec est couvert d'une peau jaune ; le bec est pourpre ; la partie nue des jambes & les pieds sont de cette même couleur, mais plus pâle ; les ongles sont bruns.

ZITZIL ou COLIBRI PIQUETÉ.

Colibri piqueté. BRISS. *tom. III*, *pag.* 669, *genre XLII.*

Sa longueur est d'environ cinq pouces & demi ; tout le plumage est d'un verd changeant en couleur de cuivre de rosette ; la gorge, le devant du cou & les couvertures du dessus des ailes sont de cette même couleur, brillante & de plus parsemés de petites taches blanches ; les pennes des ailes sont d'un brun-violet ; celles de la queue sont d'un brun-changeant en verd & terminées de blanc ; le bec, les pieds & les ongles sont noirs. On le trouve au Mexique, où son nom, dans la langue du pays, est *houtzitziltototl.*

ZON

ZIZI. *Voyez* BRUANT DE HAIE.

ZONÉCOLIN.

Caille huppée du Mexique. *Pl. enl*, 126, *fig.* 1. BRISS. *tom. I*, *p.* 260, *pl. XXV*, *fig.* 2, *genre VI.*

Le *zonécolin* est du même genre que la *caille*, il n'est pas tout-à-fait si gros que la nôtre : la partie supérieure de la tête, une huppe dont elle est ornée, & la gorge sont fauves ; les joues, le cou, le dos, le croupion, la poitrine, le ventre, les côtés, les jambes, les couvertures des ailes & celles de la queue sont tachetés de roux, de brun, de noir & de blanc-jaunâtre ; les pennes des ailes sont brunes ; celles de la queue sont variées de brun & de gris ; le bec, les pieds & les ongles sont bruns. On trouve le *zonécolin* à la Guiane & au Mexique.

ZOUCET. BEL. *Voyez* CASTAGNEUX.

Fin de l'Histoire Naturelle des oiseaux.

ORDRE dans lequel on doit lire les articles contenus au Dictionnaire d'Ornithologie.

On doit commencer par lire les quatre Discours imprimés en tête du Dictionnaire, & les suivre suivant l'ordre dans lequel ils sont placés.

Le premier offre un tableau des oiseaux considérés en général, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, un précis de leur forme & de leur organisation.

On s'est attaché dans le second à faire connoître leurs sensations, leurs facultés & leurs habitudes, qui sont les suites des impressions reçues & des moyens d'exécuter, dont les individus sont pourvus.

Après avoir examiné la forme & l'organisation des oiseaux, on s'est occupé des moyens de les distinguer & d'en reconnoître les différentes espèces. On a prouvé la nécessité & les avantages des *méthodes* par raport aux oiseaux, & on a fini par un précis des ouvrages des auteurs, soit qu'ils ayent traité des oiseaux *méthodiquement*, soit qu'ils les ayent envisagés sous un autre point de vue.

Dans le troisième Discours, on a comparé les oiseaux qui vivent sous les parallèles correspondans dans les deux continens & dans l'ancien, à de grandes distances, & cependant dans des lieux qui se correspondent par la température.

Les objets contenus dans ce Discours ont conduit à traiter des *émigrations* ou du *passage* régulier & annuel des oiseaux d'un pays dans un autre, & l'on a proposé à ce sujet une opinion qui, en bornant les *émigrations*, en rend la possibilité de la part des oiseaux, l'intelligence de notre part, beaucoup plus faciles. On a rapporté dans ce même Discours, par quels moyens les *oiseaux de passage* peuvent se transporter d'un pays en un autre, quoiqu'en traversant des espaces couverts par des bras de mer.

A la tête du quatrième Discours, on a traité de la durée de la vie des oiseaux & de leurs maladies : cette partie est très-courte, parce que les connoissances sont en général fort bornées à ce double égard, que les Naturalistes s'en sont peu occupés, & qu'ils ont fort peu écrit sur l'un & sur l'autre sujet.

On a ensuite parlé des moyens de transporter les oiseaux vivans d'un pays dans un autre ; de les accoutumer à un climat nouveau pour eux ; de les y engager à y propager, & des moyens d'y perpétuer ces espèces nouvelles.

Après les généralités sur les oiseaux vivans, on s'est occupé de la manière de préparer, de monter & de conserver leurs dépouilles, soit qu'on n'eût en vue que les oiseaux du pays qu'on habite, soit qu'on voulût former une collection d'oiseaux de tous les climats.

Ce dernier article a nécessité à parler de la manière de préparer les peaux des oiseaux en pays étranger ; des précautions convenables pour conserver ces peaux dans le transport ; des moyens de les monter après leur arrivée ; de ceux de remédier aux désordres qu'elles ont pu souffrir dans la première préparation en pays étranger ou dans le transport, pendant la route.

Les précautions nécessaires pour conserver les collections d'oiseaux, soit du pays, soit étranger, étant les mêmes, & ces collections étant exposées au ravage des mêmes insectes, on a fini par faire connoître ces insectes, par indiquer les dégâts qu'ils causent, les moyens de reconnoître ces dégâts à temps, & la manière de les arrêter ou de les prévenir, en faisant périr les insectes qui les causent.

Les quatre Discours, dont on vient de

donner un précis, pour que les lecteurs soient à portée de voir dans lequel ils doivent chercher les objets dont ils voudroient s'occuper dans un temps déterminé, traitant à-peu-près de toutes les généralités relatives aux oiseaux, il s'ensuit qu'on doit commencer par la lecture de ces Discours, & les suivre dans le même ordre où ils sont présentés, parce qu'il procède du plus simple au plus compliqué, & de l'ordre naturel aux objets de l'art par raport aux oiseaux.

DEPUIS la rédaction des quatre Discours généraux, il s'est présenté un fait relatif aux maladies des oiseaux, qui mérite d'être noté.

UN *poulet* a été servi en ragoût : il avoit paru au domestique qui l'avoit préparé très-bon & bien en chair ; le ragoût étoit bon ; la viande du poulet étoit blanche & tendre ; elle avoit le goût ordinaire à cette sorte d'aliment ; mais tous les os, tant ceux des extrêmités que ceux du tronc étoient tous gonflés & difformes, très-volumineux, très-lourds & très-compacts. Ceux des extrêmités étoient les plus gonflés : ils l'étoient sur-tout dans leur milieu, & cependant ils l'étoient encore aux extrêmités, à un point tel que les faces articulaires étoient effacées, & qu'on avoit peine à les reconnoître. Ce fait a eu lieu chez moi. J'ai recueilli tous les os avec soin : je les ai fait voir à MM. Daubanton & Viq-Dazyr. Le dernier les examinera en détail, en ouvrira quelques-uns, & donnera ses observations dans le Dictionnaire d'Anatomie comparée. M. Daubanton, qui a gardé les os pour les déposer dans la collection dont la garde lui est confiée, m'a dit qu'il ajouteroit ces pièces à quelques autres de même genre, qui provenoient d'individus de la même espèce, & qui sont déjà au cabinet du Roi : que ce gonflement des os paroissoit être une maladie particuliere au genre des *gallinacés*, & qu'il ne semble pas que les individus qui en sont affectés se portent moins bien d'ailleurs. L'état dans lequel s'est trouvé le *poulet*, sujet de cette observation, paroît confirmer, en effet, que cette singulière maladie n'altère point les différentes fonctions, & n'agit que sur les os.

APRÈS les quatre Discours qui sont en tête du Dictionnaire, on doit lire les articles relatifs aux généralités, & qui contiennent, les uns un précis de ce qui est énoncé dans les Discours généraux, les autres des détails qui auroient interrompu l'ordre & la suite de ces Discours.

CES mêmes articles pourront paroître en partie une répétition; mais ils étoient indispensables en faveur des lecteurs qui ne voudroient se servir de l'Encyclopédie que comme d'un Dictionnaire, & y chercher un article isolé dans un temps déterminé. Les Discours généraux, au contraire, sont une introduction nécessaire pour les personnes qui voudront lire le Dictionnaire comme un traité & une histoire des oiseaux.

POUR ne pas porter trop loin les détails sur la manière dont on doit lire l'ouvrage, je ne citerai que les articles relatifs aux généralités, les plus importans. Tels sont les mots *oiseau* au singulier & *oiseaux* au pluriel.

LE premier contient un précis sur la forme, sur la structure des oiseaux, sur les divisions que les auteurs en ont faites, suivant les lieux qu'ils habitent, leurs habitudes, ou le genre d'aliment dont ils se nourrissent; leur division méthodique, d'après la forme du *bec* & des *pieds*, est énoncée dans le second Discours général, & cet objet n'étoit pas susceptible d'être donné en abrégé.

LE même article *oiseau* contient un précis sur les moyens qui ont été imaginés pour prendre les oiseaux, & en particulier les plus petits.

LE mot *oiseaux* présente un abrégé de l'histoire des *oiseaux terrestres*, des *oiseaux d'eau*, des *oiseaux de proie*, & des différentes façons de les envisager; des *oiseaux de nuit*, de ceux qui sont *sédentaires*, *de passage*, *erratiques*.

ON trouve à la suite du mot *oiseaux* une liste de ceux qu'il seroit utile ou agréable de transporter des pays étrangers en Europe ; une notice sur chacun de ces oiseaux, un précis sur les précautions à prendre dans le transport, & cette liste est précédée de celle des *oiseaux d'Europe*, qu'on n'a pas

encore accoutumés à la domesticité, qu'il est probable qu'on pourroit y habituer, qui deviendroient utiles dans cet état : cet article offre des vues sur les moyens de réussir dans les entreprises en ce genre qu'on voudroit tenter.

Après les mots *oiseau* & *oiseaux*, il est important de lire les mots :

Plume.
Vol.
Mue.
Chant.
Nid.
Œuf.
Incubation.

Le mot *plume* contient un énoncé de leurs différentes espèces, & un précis de leur structure, dont on trouve une idée plus développée dans le premier des Discours généraux.

Le mot *vol* contient un extrait de ce qui a été dit dans les Discours généraux sur le mécanisme du vol, & de la division qui a été faite en fauconnerie des oiseaux de proie, relativement à leur manière de voler.

Les mots *mue* & *chant* présentent l'opinion qui a paru la plus vraisemblable sur la cause peu connue de la *mûe* & du *chant*.

La première, qui a toujours lieu après la ponte & l'éducation des petits, paroît être une suite de l'épuisement produit par ces deux fonctions pénibles : il détermine la chute des plumes : le repos, l'abondance de la nourriture à l'automne, la cessation de dépense de substance, sont les causes de la reproduction des plumes.

Le chant est physiquement subordonné à la sympathie ou réciprocité qui existe dans tous les animaux, entre le *larinx* ou les organes de la voix & ceux de la génération. Ces derniers sont pleins de vigueur au printemps, & ceux de la voix s'en ressentent par *sympathie;* après la ponte, en automne, les organes de la génération sont dans un épuisement dont la réaction agit sur ceux de la voix.

Les oiseaux chantent donc au printemps & en été, parce que les organes de la voix sont alors dans toute leur force, par leur raport avec ceux de la génération qui y sont également; les causes opposées produisent l'effet contraire en automne & dans le commencement de l'hiver.

Le chant, considéré *moralement*, est l'expression du *bien-être*, d'un individu qui n'éprouve pas d'autre sensation; il suppose tous les besoins satisfaits & du loisir : par cette raison, les *oiseaux chantants* ne font entendre leur voix que dans la belle saison, dans les beaux jours, parce que c'est alors que tous les besoins sont remplis & que les sensations individuelles sont celles du *bien-être*.

C'est en général parmi les oiseaux qui vivent ou de grains, ou d'insectes, qu'on en trouve plus d'espèces qui chantent, parce que le grain & les insectes fournissent une nourriture plus succulente, plus facile à ramasser, & dont la recherche laisse du loisir.

L'*oiseau de rapine*, l'*oiseau d'eau*, occupés à épier ou à poursuivre leur proie, en manquant souvent, n'éprouvent ni la satisfaction nécessaire pour chanter, ni n'en ont le loisir. Le *coq*, largement nourri, & toujours dans un état de vigueur du côté des organes de la génération, chante en tout temps.

Les oiseaux de volière bien nourris, à l'abri des intempéries des saisons, souvent privés de la faculté de s'accoupler, peuvent pourvoir avec bien moins de fatigue aux besoins de leurs petits, chantent plus souvent dans la belle saison, plutôt & plus tard dans la mauvaise, que les individus libres des mêmes espèces, privés des avantages dont ceux-ci jouissent.

On a tâché de donner au mot *nid* une idée de la forme, de la construction du nid des différens oiseaux.

Au mot *œuf*, on s'est occupé de la *formation de l'œuf*, de sa *substance* ou parties tant fluides que solides, dont il est composé, du méchanisme par lequel il est expulsé au-dehors.

On a parlé ensuite de la formation, du développement, de la sortie du petit.

Après avoir considéré l'œuf jusqu'au moment où le petit en sort, on s'est occupé des œufs, non plus comme servant à pro-

pager l'espèce, mais comme commestibles, & l'on a parlé des différens moyens de les conserver frais ou meilleurs qu'ils ne sont quand on ne prend point de précaution à cet égard.

Nous ne pousserons pas plus loin la liste des mots relatifs à des généralités : ceux que nous venons de nommer contiennent les objets essentiels ; les autres mots, dont le sens est développé dans les Discours généraux, n'ont été insérés qu'en faveur de la nature de l'ouvrage, considéré comme Dictionnaire.

Après s'être occupé de tout ce qui concerne les généralités, l'ordre naturel des connoissances est d'apprendre à distinguer les *genres*, les *espèces*, les *races* & les *variétés* ; mais il est essentiel de se former une juste idée du sens attaché à ces quatre mots. C'est pourquoi on doit en chercher l'explication aux mots *genre*, *espèce*, *race*, *variété*. On suivra ensuite les articles selon l'ordre systématique de M. Brisson, qui est celui qui a été adopté dans la rédaction de l'ouvrage.

On lira d'abord tout ce qui concerne le *genre*, & ensuite ce qui est relatif aux *espèces* qui y sont subordonnées. Le premier objet se trouvera rempli par la lecture du mot générique, & le second par celle des noms des différentes espèces : ainsi, par rapport aux *pigeons*, par exemple, on lira d'abord le mot *pigeon*, & ensuite les noms des différentes espèces de *pigeons*. Nous allons en conséquence rappeller les genres suivant l'ordre systématique de M. Brisson, & au-dessous de chaque genre, citer les noms des espèces qui y sont soumises.

Ordre des genres & des espèces qu'ils renferment.

Nous ne suivrons pas l'ordre alphabétique, qui ne seroit pas d'accord avec celui des genres, suivant la méthode que nous avons adoptée.

En s'occupant de la connoissance des genres, on consultera le sixième volume de planche ; on y trouvera pour chaque genre deux figures : l'une indique les caractères tirés de la forme du bec ; l'autre ceux que fournit la forme du pied.

GENRE I[er]. Celui du Pigeon.

Biset.
Pigeon de roche ou Roche-raye.
Pigeon de montagne.
Pigeons grosses-gorges.

Pigeon. {
Mondain.
Paon.
Cravate.
Nonain.
Cavalier.
Coquille-Hollandois.
Culbutant.
Messager.
Polonois.
Pattu.
Romain.
Suisse.
Tambour.
Tournant.
Turc.
De Norwège.
De Guinée.
De la Jamaïque.
De la Martinique.
De l'île de Banda.
De passage de l'Amérique.
De roche de la Jamaïque.
Des îles Nincombar.
Des Indes orientales.
Brun de la Nouv. Espagne.
Verd de l'île de S. Thomas.
Verd des Philippines.
Violet à tête rouge.
D'Antigue.

Ramier.
Founingo.

Pigeon Ramier. {
De Cayenne.
Des Moluques.

Ramiret.
Tourterelle.
Tourterelle à collier.
Tourterelle blanche.
Tourterelle de Portugal.
Tourocco.
Turvert.
Tourterelle brune de la Chine.
Cocotzin

TOURTERELLE.
- D'Amboine.
- De Canada.
- D'Amérique.
- De la Chine (grande).
- De la Jamaïque,
- De Quéda (petite).
- De Surate.
- Du Cap de Bonne-Espérance.
- Du Sénégal.
- Grise de la Chine.
- Grise de Surate.
- Blanche ensanglantée.
- Rayée de la Chine.
- Rayée des Indes.

Tourte.
Tourtelette.

GENRE II. Celui du DINDON.

Dindon (le).

GENRE III. Celui du COQ.

Coq (le).
Coq commun.
Coq huppé.
Coq nain.
Coq d'Angleterre.
Coq de Turquie.
Coq de Hambourg.
Coq frisé.
Coq & poule à duvet.
Coq & poule nègre.
Poule Angloise.
Coq & poule pattus.
Coq & poule sans croupion.
Coq de Caux.
Coq & poule des Gates.

GENRE IV. Celui de la PEINTADE.

Peintade.

GENRE V. Celui de la GELINOTTE.

Gelinotte.
Gelinotte d'Ecosse.
Ganga.
Attagas.
Lagopède.
Lagopède de la Baie-d'Hudson.
Tetras.
Tetras (petit).
Tetras (petit) à queue pleine.
Gelinotte du Canada.
Coq de bruyère à fraise.

GENRE VI. Celui de la PERDRIX.

Perdrix.
Perdrix grise.
Perdrix grise-blanche.
Perdrix grise (petite).
Perdrix de montagne.
Bartavelle.
Perdrix rouge d'Europe.
Perdrix rouge-blanche.
Perdrix rouge de Madagascar.
Francolin.
Francolin de l'île de France.
Bisergot.
Gorge nue.
Perdrix rouge de Barbarie.
Perdrix de roche.
Perdrix perlée de la Chine.
Perdrix de la nouvelle Angleterre.
Tocco.
Caille.
Chrokiel ou grande caille.
Caille blanche.
Caille des îles Malouines.
Fraise (la).
Turnix.
Réveil-matin.
Colin.
Zonecolin.
Colin (grand).
Cacolin.
Coyolcos.
Colenicui.

Occolin.
Tinamou.
Magoua.
Tinamou cendré.
Tinamou varié.
Souï.

GENRE VII. Celui du FAISAN.

Faisan.
Faisan blanc.
Faisan varié.
Cocquar.
Faisan bâtard.
Faisan commun de la Chine.
Faisan doré ou le Tricolor huppé de la Chine.
Faisan noir & blanc de la Chine.
Paon.
Paon blanc.
Chinquis.
Spicifere.
Eperonnier.
Hocco.
Hocco proprement dit.
Hocco du Brésil.
Hocco de Curassow.
Hocco du Pérou.
Pauxi (le).
Hoazin (le).
Yacou (le).
Marail (le).
Caracara.
Chacamel.
Parraka.
Hoitlallot.

GENRE VIII. Celui de L'EPERVIER.

Epervier.
Epervier à gros bec de Cayenne.
Epervier à ventre roux de Cayenne.
Epervier (petit) de Cayenn.
Epervier des pigeons.
Epervier-ramage.
Epervier royal.
Autour.
Autour (petit) de Cayenne.
Autour gris à ventre rayé de Madagascar.
Gerfaut.
Lanier.
Sacre.
Milan.
Milan noir.
Milan de la Caroline.
Buse.
Buse cendrée.
Buse criarde (petite).
Bondrée.
Oiseau Saint-Martin.
Soubuse.
Harpaye.
Busard.
Busard (gros).
Busard varié.
Busard roux de Cayenne.
Caracara
Faucon.
Faucon pattu.
Faucon blanc.
Faucon d'Islande.
Faucon gentil.
Faucon passager.
Faucon de Barbarie.
Faucon de Tartarie.
Faucon à collier des Indes.
Faucon noir.
Tanas.
Hobreau.
Cresserelle.
Rochier.
Emérillon des Naturalistes.
Emérillon des Fauconniers.
Emérillon des Antilles.
Emérillon de Cayenne.
Emérillon de la Caroline.
Emérillon de S. Domingue.

GENRE IX. Celui de L'AIGLE.

Aigle.
Aigle blanc.
Aigle commun.
Aigle (le grand).
Aigle (le petit).
Aigle noir.
Pygargue.
Balbuzard.

Orfraie.
Jean-le-blanc.
Aigle (petit) d'Amérique.
Aigle (grand) de la Guiane.
Aigle (moyen) de la Guiane.
Aigle (petit) de la Guiane.
Aigle de Pondicheri.
Aigle du Bresil.
Aigle huppé du Bresil.

GENRE X. Celui du VAUTOUR.

Vautour.
Percnoptere.
Griffon.
Vautour ou grand Vautour.
Vautour à aigrettes.
Vautour (petit).
Vautour barbu.
Arrian.
Vautour de Malte.
Sacre d'Egypte.
Roi des Vautours.
Urubu.
Condor.

GENRE XI. Celui du HIBOU.

Grand-Duc.
Hibou ou moyen Duc.
Scops ou petit Duc.
Caboure.
Hibou de la Chine.
Hibou (petit) de la côte de Coromandel.

GENRE XII. Celui du CHAT-HUANT.

Chat-huant.
Hulotte.
Effraie.
Chouette.
Chevêche.
Capararoch.
Harfang.
Chat-huant de Cayenne.
Chouette à longue queue de Sibérie.
Chouette ou grande Chevêche de Canada.
Chouette de Cayenne.
Chouette ou grande Chevêche de Saint-Domingue.

GENRE XIII. Celui du CORACIAS.

Crave ou Coracias.
Coracias huppé.

GENRE XIV. Celui du CORBEAU.

Corbeau.
Corbine.
Freux.
Corneille mantelée.
Corneille du Sénégal.
Corneille de la Jamaïque.
Choucas.
Chouc.
Choquard.
Choucas-Mouftache.
Choucas chauve.
Choucas de la Nouvelle-Guinée.
Col nud de Cayenne.
Balicaffe des Philippines.
Choucari de la Nouvelle-Guinée.

GENRE XV. Celui de la PIE.

Pie.
Pie du Sénégal.
Pie de la Jamaïque.
Pie des Antilles.
Hocifana.
Vardiole.
Zanoé.
Pie de Macao.

GENRE XVI. Celui du GEAI.

Geai.
Geai de la Chine à bec rouge.
Geai du Pérou.
Geai brun de Canada.
Geai de Sibérie.
Blanche-coiffe.
Garlu.
Geai bleu de l'Amérique feptentrionale.
Geai de la Chine (petit).

GENRE XVII. Celui du CASSE-NOIX.

Caffe-noix.

GENRE XVIII. Celui du ROLLIER.

Rollier.

Rolle de la Chine.
Grivert.
Rollier d'Europe.
Rollier d'Abyssinie.
Rollier d'Angola.
Cuit.
Rollier des Indes.
Rollier de Madagascar.
Rollier du Mexique.
Rollier de Paradis.

GENRE XIX. Celui du TROUPIALE.

Troupiale.
Troupiale (le).
Acolchi de Séba.
Arc-en-queue.
Japacani.
Xochitol.
Costotol.
Tocolin.
Commandeur.
Troupiale noir.
Troupiale noir (petit).
Troupiale à calotte noire.
Troupiale tacheté de Cayenne.
Troupiale olive de Cayenne.
Cap-more.
Siffleur.
Baltimore.
Baltimore bâtard.
Cassique jaune ou Yapou.
Cassique verd de Cayenne.
Cassique huppé de Cayenne.
Cassique de la Louisiane.
Carouge.
Cul-jaune (petit) de Cayenne.
Coiffes jaunes.
Carouge olive de la Louisiane.
Kink.

GENRE XX. Celui de l'oiseau de PARADIS.

Oiseau de Paradis.
Manucode.
Magnifique de la Nouv. Guinée.
Manucode noir de la Nouvelle Guinée, dit le superbe.
Sifilet.
Calybé de la Nouvelle-Guinée.

GENRE XXI. Celui de la PIE-GRIÈCHE.

Pie-grièche.
Pie-grièche grise.
Pie-grièche rousse.
Ecorcheur.
Fingah.
Rouge-queue.
Langraien.
Tcha-chert.
Bécarde.
Bécarde à ventre jaune.
Vanga.
Schet-bé.
Tcha-chert-bé.
Gonolek.
Cali-Calic.
Bruia.
Pie-grièche huppée.
Pie-grièche bleue de Madagascar.
Pie-grièche de la Louisiane.
Pie-grièche du Cap de Bonne-Espérance.
Pie-grièche grise du Sénégal.
Pie-grièche rayée de Cayenne.

GENRE XXII. Celui de la GRIVE.

Grive.
Grive (la).
Grive de la Guiane.
Grivette d'Amérique.
Rousserolle.
Draine.
Litorne.
Litorne de Cayenne.
Litorne de Canada.
Mauvis.
Grive bassette de Barbarie.
Tilly.
Grive (petite) des Philippines.
Hoamy de la Chine.
Grivelette de Saint-Domingue.
Merle (petit) huppé de la Chine.
Moqueur.
Moqueur (le).
Moqueur François.
Merle.
Merle à plastron blanc.

Merle de montagne.
Merle couleur de rose.
Merle de roche.
Merle bleu.
Merle solitaire.
Merle solitaire des Philippines.
Jaunoir.
Merle huppé de la Chine.
Podé du Sénégal.
Merle de la Chine.
Verd-doré ou Merle à longue queue du Sénégal.
Fer-à-cheval.
Merle verd d'Angola.
Merle violet du royaume de Juida.
Plastron noir de Ceylan.
Oranvert.
Merle brun du Cap de Bonne-Espérance.
Baniahbou de Bengale.
Ourovang.
Merle des colombiers.
Merle olive du Cap de Bonne-Espérance.
Merle à gorge noire de Saint-Domingue.
Merle de Canada.
Merle olive des Indes.
Merle brun du Sénégal.
Tanaombé.
Merle de Mindanao.
Merle verd de l'île de France.
Casque noir.
Brunet.
Merle brun de la Jamaïque.
Merle à cravatte de Cayenne.
Merle huppé du Cap de Bonne-Espérance.
Merle d'Amboine.
Merle de l'île de Bourbon.
Merle Dominiquain des Philippines.
Merle verd de la Caroline.
Terat-boulan.
Sani-Jala.
Merle de Surinam.
Palmiste.
Merle violet à ventre blanc de Juida.
Merle roux de Cayenne.
Merle (petit) brun à gorge rousse de Cayenne.
Merle olive de Saint-Domingue.
Merle olivâtre de Barbarie.
Moloxita.
Merle noir & blanc d'Abyssinie.
Merle brun d'Abyssinie.
Grisin de Cayenne.
Verdin de la Cochinchine.
Azurin.
Breve.
Breve de Bengale.
Breve de Bengale à gorge blanche.
Breve de Ceylan.
Breve de Madagascar.
Breve de Malaca.
Breve des Philippines.
Fourmilier.
Fourmilier à oreilles blanches.
Fourmilier huppé.
Roi des fourmiliers.
Befroi (grand).
Befroi (petit).
Palikour.
Colma.
Tetema.
Carillonneur.
Bambla.
Arada.
Fourmilier-rossignol.
Coraya.
Alapi.
Mainates des Indes orientales.
Goulin.
Martin.
Jaseur.
Loriot.
Loriot de la Chine.
Loriot des Indes.
Loriot rayé.
Coulavan.

GENRE XXIII. Celui du COTINGA.

Cotinga.
Cordon bleu.
Quéreiva.
Tersine.
Cotinga à plumes soyeuses.

Pacapac.
Ouette.
Guira-panga.
Averano.
Guiraron.

GENRE XXIV. Celui du GOBE-MOUCHE.

Gobe-mouche.
Gobe-mouche (le).
Gobe-mouche noir à collier.
Gobe-mouche de l'île de France.
Gobe-mouche à bandeau blanc du Sénégal.
Gobe-mouche huppé du Sénégal.
Gobe-mouche à gorge brune du Sénégal.
Azur (petit).
Barbichon de Cayenne.
Gobe-mouche brun de Cayenne.
Gobe-mouche roux à poitrine orangée de Cayenne.
Gobe-mouche citrin de la Louisianne.
Gobe-mouche olive de la Caroline & de la Jamaïque.
Gobe-mouche huppé de la Martinique.
Gobe-mouche noirâtre de la Caroline.
Gillit.
Gobe-mouche brun de la Caroline.
Gobe-mouche olive de Cayenne.
Gobe-mouche tacheté de Cay.ne
Noir-aurore (petit).
Rubin.
Gobe-mouche roux de Cayenne.
Gobe-mouche à ventre jaune.
Roi des Gobes-mouches.
Gobe moucherons.
Moucherolle.
Savana.
Moucherolle huppée à tête couleur d'acier poli.
Moucherolle de Virginie.
Moucherolle-brun de la Martinique.
Moucherolle à queue fourchue du Mexique.
Moucherolle des Philippines.
Moucherolle de Virginie à huppe verte.
Schet de Madagascar.
Tyran.
Titiri.
Tyran de la Caroline.
Bentaveo.
Cuiriri.
Tyran de Cayenne.
Caudec.
Tyran de la Louisianne.
Kinki-manou.
Preneur de mouches rouge.
Drongo.
Piauhau.

GENRE XXV. Celui du PIQUE-BŒUF.

Pique-bœuf.

GENRE XXVI. Celui de L'ÉTOURNEAU.

Etourneau.
Etourneau du Cap de Bonne-Espérance.
Etourneau de la Louisianne.
Tolcana.
Cacastol.
Pimalot.
Etourneau des terres Magellaniques, ou Blanche-raye.
Etourneau noir & blanc des Indes.

GENRE XXVII. Celui de la HUPPE.

Huppe (la).
Huppe noire & blanche du Cap de Bonne-Espérance.

GENRE XXVIII. Celui du POMEROPS.

Promeruppe.
Promerops à ailes bleues.
Promerops brun à ventre tacheté.
Promerops brun à ventre rayé.
Promerops (grand) à paremens frisés.
Promerops orangé.
Fournier.
Polochion.

GENRE XXIX. Celui du TÊTE-CHEVRE.

Engoulevent.
Engoulevent de la Caroline.
Whip-pour-will.
Guira-querea.
Ibijau.
Engoulevent à lunettes.
Engoulevent varié de Cayenne.
Engoulevent acutipenne de la Guiane.
Engoulevent gris.
Montvoyau de la Guiane.
Engoulevent roux de Cayenne.

GENRE XXX. Celui de L'HIRONDELLE.

Hirondelle.
Hirondelle de cheminée.
Hirondelle (grande) à ventre roux du Sénégal.
Hirondelle à ceinture blanche.
Hirondelle ambrée.
Hirondelle à croupion blanc.
Hirondelle de rivage.
Hirondelle grise des rochers.
Martinet noir.
Martinet (grand) à ventre blanc.
Martinet noir (petit).
Martinet noir (grand) à ventre blanc.
Martinet noir & blanc à ceinture grise.
Martinet à collier blanc.
Hirondelle (petite) noire à ventre cendré.
Hirondelle bleue de la Louisiann.
Tapere.
Hirondelle brune & blanche à ceinture brune.
Hirondelle à ventre blanc de Cayenne.
Salangane.
Hirondelle (grande) brune à ventre tacheté.
Hirondelle (petite) noire à croupion gris.
Hirondelle à croupion roux & queue quarrée.
Hirondelle brune acutipenne de la Louisianne.
Hirondelle noire acutipenne de la Martinique.

GENRE XXXI. Celui du TANGARA.

Tangara.
Tangara (le grand).
Houpette.
Tangavio.
Scarlatte.
Tangara du Canada.
Tangara du Mississipi.
Camail.
Mordoré.
Onglet.
Tangara noir.
Tangara roux.
Turquin.
Bec-d'argent.
Esclave.
Bluet.
Rouge-cap.
Tangara verd du Brésil.
Olivet.
Tangara diable-enrhumé.
Verderoux.
Passe-vert.
Tricolor.
Gris-olive.
Septicolor.
Tangara bleu.
Tangara à gorge noire.
Coiffe noire.
Rouverdin.
Cyarou.
Organiste.
Jacarini.
Teité.
Tangara nègre.
Tangara bleu de la Nouvelle-Espagne.
Tangara bleu d'Amboine.
Tangara bleu du Mexique.
Tangara jaune du Bresil.
Tangara varié de la Nouvelle-Espagne.
Oiseau silencieux.

GENRE XXXII.
Celui du CHARDONNERET.

Chardonneret.

Chardonneret à quatre raies.
Chardonneret verd.
Chardonneret jaune.
Tarin.
Catotol.
Acatéchili.
Tarin de la Chine.
Tarin de la Nouvelle-Yorc.

GENRE XXXIII. Celui du MOINEAU.

Moineau.
Moineau (le).
Moineau du Sénégal.
Moineau à bec rouge du Sénégal.
Pere-noir.
Moineau de Java.
Moineau de l'île de France.
Moineau de Macao.
Moineau du Bresil.
Moineau du Sénégal (petit).
Dattier.
Friquet.
Passereau sauvage.
Passe-vert.
Passe-bleu.
Foudi.
Friquet huppé.
Beau-marquet.
Soulcie.
Soulciet.
Paroare.
Croissant.
Serin.
Serin d'Italie.
Cini.
Serin de Mozambique.
Serin de la Jamaïque.
Serin du Cap de Bonne-Espérance.
Worabée.
Outre-mer.
Hasbesch de Syrie.
Linotte.
Gyntel de Strasbourg.
Linotte de montagne.
Linotte brune.
Linotte à tête jaune.
Linotte aux pieds noirs.
Cabaret.
Vengoline.
Linotte gris-de-fer.
Ministre.
Bengali.
Bengali brun.
Bengali piqueté.
Sénégali.
Sénégali rayé.
Serevan.
Moineau (petit) du Sénégal.
Maïa.
Maïan.
Pinson.
Pinson d'Ardenne.
Grand-montain.
Pinson de neige.
Brunor.
Brunet.
Bonana.
Pinson à tête noire & blanche.
Pinson noir aux yeux rouges.
Pinson noir & jaune.
Pinson à long bec.
Olivette.
Pinson jaune & rouge.
Touite.
Pinson frisé.
Pinson à double collier.
Noir-souci.
Veuve.
Veuve au collier d'or.
Veuve à quatre brins.
Veuve dominiquaine.
Veuve (grande).
Veuve à épaulettes.
Veuve mouchetée.
Veuve en feu.
Veuve éteinte.
Grenadin.
Verdier.
Pape.
Toupet bleu.
Parement bleu.
Vert-brunet.
Verdinere.
Verderin.
Verdier sans verd.

GENRE XXXIV. Celui du GROS-BEC.

Gros-bec.
Gros-bec de Coromandel.

Gros-bec bleu d'Amérique.
Dur-bec.
Cardinal huppé.
Rose-gorge.
Grivelin.
Rouge-noir.
Flavert.
Queue en évantail.
Padda.
Toucnam courvi.
Orchef.
Gros-bec nonette.
Grisalbin.
Quadricolor.
Jacobin.
Domino.
Baglafecht.
Gros-bec d'Abyssinie.
Guisso-balito.
Gros-bec tacheté du Cap de Bonne-Espérance.
Grivelin à cravatte.

GENRE XXXV. Celui du BRUANT.

Bruant.
Bruant de France.
Zizi ou Bruant de haie.
Bruant fou.
Proyer.
Guirenegat.
Thérese jaune.
Flavéole.
Olive.
Amazone.
Emberise à cinq couleurs.
Mordoré.
Gonambouch.
Bruant familier.
Cul-rousset.
Azuroux.
Bonjour-commandeur.
Calfat.
Ortolan.
Ortolan de roseaux.
Coqueluche.
Gavoué de Provence.
Mitilêne de Provence.
Ortolan de Lorraine.
Ortolan de la Louisiane.
Ortolan à ventre jaune du Cap de Bonne-Espérance.
Ortolan du Cap de Bonne-Esp.
Ortolan de neige.
Agripenne.

GENRE XXXVI. Celui du COLIOU.

Coliou.
Coliou du Cap de Bonne-Espérance.
Coliou huppé du Sénégal.
Coliou rayé.
Coliou de l'île Panay.

GENRE XXXVII. Celui du BOUVREUIL.

Bouvreuil.
Bouveret.
Bouvreuil à bec blanc.
Bouveron.
Bec-rond à ventre roux.
Bec-rond ou Bouvreuil bleu d'Amérique.
Bouvreuil ou Bec-rond noir & blanc.
Bouvreuil ou bec-rond violet de la Caroline.
Bouvreuil ou bec-rond violet à gorges & sourcils rouges.
Huppe noir.
Hambouvreux.

GENRE XXXVIII. Celui du BEC-CROISÉ.

Bec-croisé.

GENRE XXXIX. Celui de L'ALOUETTE.

Alouette.
Alouette noire à dos fauve.
Cujelier.
Farlouse.
Farlousanne.
Alouette pipi.
Locustelle.
Spipolette.
Girole.
Calandre.
Cravatte jaune.
Hausse-col noir.
Alouette aux joues brunes de Pensylvanie.
Alouette de Sibérie.
Alouette (petite) de Gingi.
Rousseline.
Variole.

Cendrille.
Sirli.
Cochevis.
Lulu.
Coquillade.
Grisette ou Cochevis du Sénégal.
Alouette huppée de la côte Malabar.

GENRE XL. Celui du BEC-FIGUE.

Bec-figue.
Rossignol.
Foudi-Jala.
Fauvette.
Passerinette.
Fauvette à tête noire.
Grisette.
Fauvette babillarde.
Roussette.
Fauvette de roseaux.
Fauvette rousse (petite).
Fauvette tachetée.
Traine-buisson.
Fauvette des Alpes.
Pitchou.
Fauvette tachetée du Cap de Bonne-Espérance.
Fauvette tachetée (petite) du Cap de Bonne-Espérance.
Fauvette tachetée de la Louisiane.
Fauvette à poitrine jaune de la Louisiane.
Fauvette verdâtre de la Louisianne.
Fauvette de Cayenne.
Fauvette de Cayenne à gorge brune & ventre jaune.
Fauvette bleuâtre de Saint-Domingue.
Cou-jaune.
Rossignol de muraille.
Rossignol de muraille de la Chine.
Rouge-queue.
Rouge-queue de la Guiane.
Fist de Provence.
Pivote ortolane.
Rouge-gorge.
Rouge-gorge bleue.
Gorge-bleue.
Traquet.
Tarier.
Traquet ou Tarier du Sénégal.
Traquet de l'île de Luçon.
Traquet des Philippines.
Traquet (grand) des Philippines.
Fitert.
Traquet (grand).
Traquet du Cap de Bonne-Espérance.
Clignot.
Motteux.
Motteux (grand) ou cul-blanc du Cap de Bonne-Espérance.
Motteux ou cul-blanc brun-verdâtre.
Motteux du Sénégal.
Lavandière.
Bergeronette grise.
Bergeronette de printemps.
Bergeronette jaune.
Bergeronette du Cap de Bonne-Espérance.
Bergeronette de l'île de Timor.
Bergeronette de Madrast.
Bergeronette (petite) du Cap de Bonne-Espérance.
Bergeronette à collier de l'île de Luçon.
Bergeronette grise des Indes.
Figuier.
Figuier verd & jaune.
Chéric.
Petit Simon.
Figuier bleu.
Figuier du Sénégal.
Figuier tacheté.
Figuier à tête rouge.
Figuier à gorge blanche.
Figuier à gorge jaune.
Figuier verd & blanc.
Figuier à gorge orangée.
Figuier à tête cendrée.
Figuier brun.
Figuier aux joues noires.
Figuier tacheté de jaune.
Figuier brun & jaune.

Figuier

Figuier des ſapins.
Figuier à cravate noire.
Figuier à tête jaune.
Figuier cendré à gorge jaune.
Figuier cendré à collier.
Figuier à ceinture.
Figuier bleu.
Figuier varié.
Figuier à tête rouſſe.
Figuier à poitrine rouge.
Figuier gris-de-fer.
Figuier aux ailes dorées.
Figuier couronné d'or.
Figuier orangé.
Figuier huppé.
Figuier noir.
Figuier olive.
Figuier-protonotaire.
Figuier à demi-collier.
Figuier à gorge jaune.
Figuier brun-olive.
Figuier graſſet.
Figuier cendré à gorge cendrée.
Figuier (grand) de la Jamaïque.
Demi-fin mangeur de vers.
Demi-fin noir & bleu.
Demi-fin noir & roux.
Bimblé.
Bananiſte.
Demi-fin à huppe & gorge blanches.
Habit uni.
Pitpit.
Pitpit verd.
Pitpit bleu.
Pitpit varié.
Pitpit à coiffe bleue.
Guira-beraba.
Pouillot.
Pouillot (grand).
Troglodyte.

GENRE XLI. Celui de la MÉSANGE.

Méſange.
Méſange (groſſe).
Charbonniere (petite).
Méſange bleue.
Méſange à longue queue.
Méſange huppée.
Mouſtache (la).
Remiz.
Méſange à collier.
Penduline.
Méſange à croupion jaune.
Méſange de la côte de Malabar.
Méſange de Nanquin.
Méſange (petite) du Cap de Bonne-Eſpérance.
Méſange griſe à gorge jaune.
Méſange huppée de la Caroline.
Petit deuil.
Méſange à ceinture blanche.
Méſange bleue (groſſe).
Méſange amoureuſe.
Roitelet.
Roitelet-méſange.

GENRE XLII. Celui du TORCHEPOT.

Sittelle (la).
Sittelle (petite).
Sittelle de Canada.
Sittelle à huppe noire.
Sittelle à huppe noire (petite).
Sittelle à tête noire.
Sittelle (petite) à tête brune.
Sittelle (grande) à bec crochue.
Sittelle grivelée.

GENRE VIII. Celui du GRIMPEREAU.

Grimpereau.
Grimpereau de muraille.
Soui-manga.
Soui-manga marron-pourpré à poitrine rouge.
Soui-manga violet à poitrine rouge.
Soui-manga pourpre.
Soui-manga à collier.
Soui-manga olive à gorge pourpre.
Angala-dian.
Soui-manga de toutes couleurs.
Soui-manga verd à gorge rouge.
Soui-manga rouge, noir & blanc.
Soui-manga de l'île de Bourbon.
Soui-manga à longue queue & à capuchon violet.

Soui-manga verd-doré changeant à longue queue.
Soui-manga (grand) verd à longue queue.
Oiseau rouge à bec de grimpereau.
Oiseau brun à bec de Grimpereau.
Oiseau pourpré à bec de grimpereau.
Guit-guit.
Guit-guit noir & bleu.
Guit-guit verd & bleu à tête noire.
Guit-guit verd à tête noire.
Guit-guit verd & bleu à gorge blanche.
Guit-guit tout verd.
Guit-guit verd tacheté.
Guit-guit varié.
Guit-guit noir & violet.
Sucrier.

GENRE XLIV. Celui du COLIBRI.

Colibri.
Colibri-topaze.
Grenat.
Brin blanc.
Zitzil.
Brin-bleu.
Colibri verd & noir.
Colibri huppé.
Colibri à queue violette.
Colibri à cravatte verte.
Colibri à gorge carmin.
Colibri violet.
Hausse-col verd.
Collier rouge.
Plastron noir.
Plastron blanc.
Colibri bleu.
Vert-perlé.
Colibri à ventre rousseâtre.
Colibri (petit).

GENRE XLV. Celui de L'OISEAU-MOUCHE.

Oiseau-mouche.
Oiseau-mouche (le plus petit).
Rubis.
Améthiste.
Orvert.
Hupecol.
Rubis-topaze.
Oiseau-mouche huppé.
Oiseau-mouche à raquettes.
Oiseau-mouche pourpré.
Cravatte dorée.
Saphir.
Saphir émeraude.
Emeraude-Améthiste.
Escarboucle.
Vert-doré.
Oiseau-mouche à gorge tachetée.
Rubis-émeraude.
Oiseau-mouche à oreilles.
Oiseau-mouche à collier.
Oiseau-mouche à larges tuyaux.
Oiseau-mouche à longue queue couleur d'acier bruni.
Oiseau-mouche violet à queue fourchue.
Oiseau-mouche à longue queue, or, verd & bleu.
Oiseau-mouche à longue queue noire.

GENRE XLVI. Celui du TORCOL.

Torcol.

GENRE XLVII. Celui du PIC.

Pic.
Pic-vert.
Palalaca.
Palalaca (autre).
Pic-vert de Goa.
Pic-vert de Bengale.
Goertan.
Pic (petit) rayé du Sénégal.
Pic à tête-grise du Cap de Bonne-Espérance.
Pic rayé de Saint-Domingue.
Pic (petit) olive de Saint-Domingue.
Pic (grand) rayé de Cayenne.
Pic (petit) rayé de Cayenne.
Pic jaune de Cayenne.
Pic mordoré.
Pic à cravatte noire.
Pic roux.

Pic (petit) à gorge jaune.
Pic (très-petit) de Cayenne.
Pic aux ailes dorées.
Pic noir.
Pic noir (grand) à bec blanc.
Pic noir à huppe rouge.
Ouantou.
Pic à cou rouge.
Pic (petit) noir.
Pic noir à domino rouge.
Epeiche.
Epeiche (petit).
Epeiche de Nubie.
Pic varié (grand) de l'île de Luçon.
Epeiche (petit) brun des Moluques.
Epeiche du Canada.
Epeiche du Mexique.
Epeige ou Pic varié de la Jamaïque.
Epeiche ou Pic rayé de la Louisiane.
Epeiche ou Pic varié de la Encenada.
Epeiche ou Pic chevelu de la Virginie.
Epeiche ou Pic varié de la Caroline.
Epeiche ou Pic varié ondé.
Pic grimpereau.
Picucule.
Talapio.

GENRE XLVIII. Celui du JACAMAR.

Jacamar.
Jacamar proprement dit.
Jacamar à longue queue.

GENRE XLIX. Celui du BARBU.

Barbu.
Tamatia.
Tamatia à tête & gorge rouges.
Tamatia à collier.
Tamatia (le beau).
Tamatia noir & blanc.
Barbu de Mahé.
Barbu de l'île de Luçon.
Barbu du Cap de Bonne-Espérance.
Barbu (grand) de la Chine.
Barbu du Sénégal.
Barbu verd.
Barbu à gorge jaune.
Barbu à gorge noire.
Barbu à plastron noir.
Barbu (petit).
Barbu (grand).

GENRE L. Celui du COUCOU.

Coucou.
Coucou tacheté (grand).
Coucou huppé noir & blanc.
Coucou verdâtre de Madagascar.
Coua.
Houhou d'Egypte.
Rufalbin.
Boutsallick.
Coucou varié de Mindanao.
Cuil.
Coucou brun varié de noir.
Coucou brun piqueté de roux.
Coucou tacheté de la Chine.
Coucou brun & jaune à ventre rayé.
Jacobin huppé de Coromandel.
Coucou (petit) à tête grise & ventre jaune.
Coukel.
Coucou verd-doré & blanc.
Coucou à longs brins.
Coucou huppé à collier.
San-hia de la Chine.
Tait-sou.
Coucou indicateur.
Voudrou-driou.
Coucou, dit le vieillard.
Tacco.
Cuira-cantara.
Quapactol.
Coucou cornu.
Coucou brun varié de roux.
Cendrillard.
Coucou piaye.
Coucou noir de Cayenne.
Coucou (petit) noir de Cayenne.
Couroucoucou.

GENRE LI. Celui du COUROUCOU.

Couroucou à chaperon violet.
Couroucou à ventre jaune.

Couroucou à ventre rouge.
Couroucou du Mexique.

GENRE LII. Celui du BOUT DE PETUN.

Ani.
Ani des Palétuviers.
Ani des Savanes.

GENRE LIII. Celui du PERROQUET.

Perroquet,
Perroquet proprement dit.
Kakatoes.
Kakatoes à huppe blanche.
Kakatoes à huppe jaune.
Kakatoes à huppe rouge.
Kakatoes (petit).
Kakatoes noir.
Jacço (le).
Perroquet verd.
Perroquet varié.
Vaza (le).
Mascarin (le).
Perroquet à bec couleur de sang.
Perroquet verd à tête bleue.
Perroquet à tête grise.
Perroquet verd (grand) de la Nouvelle-Guinée.
Lori.
Lori-noira.
Lori à collier.
Lori-tricolor.
Lori cramoisi.
Lori rouge.
Lori rouge & violet.
Lori (le grand).
Lori-perruche.
Lorri-perruche rouge.
Lori-perruche violet & rouge.
Lori-perruche-tricolor.
Perruche.
Perruche (la grande) à collier d'un rouge vif.
Perruche à double collier.
Perruche à tête rouge.
Perruche à tête bleue.
Perruche-lori.
Perruche jaune.
Perruche à tête d'azur.
Perruche-souris.
Perruche à moustaches.
Perruche aux ailes chamarées.
Perruche à queue longue & inégale de l'ancien continent.
Perruche à collier couleur de rose.
Perruche (petite) à tête couleur de rose.
Perruche (grande) à longs brins.
Perruche (grande) à ailes rougeâtres.
Perruche à gorge jaune.
Perruche (grande) à bandeau noir.
Perruche verte & rouge.
Perruche huppée.
Perruche à courte queue de l'ancien continent.
Coulacissi.
Perruche aux ailes d'or.
Perruche à tête grise.
Perruche aux ailes variées.
Perruche aux ailes bleues.
Perruche à collier.
Perruche à ailes noires.
Arimanon (l').
Perroquets du nouveau continent.
Ara.
Ara rouge.
Ara bleu.
Ara verd.
Ara noir.
Amazone.
Amazone à tête jaune.
Tarabé.
Amazone à tête blanche.
Amazone jaune.
Aourou-couraou.
Crik.
Crik à tête & gorge jaunes.
Meunier (le).
Crik rouge & bleu.
Crik à face bleue.
Crik (le).
Crik à tête bleue.
Crik à tête violette.
Papegai.
Papegai de Paradis.
Papegai maillé.
Tavoua,

Papegai à bandeau rouge.
Papegai à ventre pourpre.
Papegai à tête & gorge bleues.
Papegai violet.
Saffebé.
Papegai brun.
Papegai à tête aurore.
Paragua.
Perriche.
Maipouri.
Caïca.
Perriche-pavouane.
Perriche à gorge brune.
Perriche à gorge variée.
Perriche à ailes variées.
Anaca.
Jendaya.
Perriche-émeraude.
Sincialo.
Perriche à front rouge.
Aputé-juba.
Perriche couronnée d'or.
Gouarouba.
Perriche à tête jaune.
Perriche-ara.
Toui.
Toui à gorge jaune.
Sofové.
Tirica.
Eté ou Toui-été.
Toui à tête d'or.

GENRE LIV. Celui du TOUCAN.

Toucan.
Tocco.
Toucan à gorge jaune.
Toucan à ventre rouge.
Cochicat.
Hochicat.
Aracari.
Grigri.
Koulik.
Aracari à bec noir.
Aracari bleu.
Barbican.
Caffican.

GENRE LV. Celui du COQ DE ROCHE.

Coq de roche.
Coq de roche du Pérou.

GENRE LVI. Celui du MANAKIN.

Manakin.
Tijé.
Caffe-noifette.
Manakin rouge.
Manakin orangé.
Manakin à tête d'or.
Manakin à tête rouge.
Manakin à tête blanche.
Manakin à gorge blanche.
Manakin varié.
Manakin à collier.
Plumet blanc.
Oifeau cendré de la Guiane.
Manikor.

GENRE LVII. Celui du MOMOT.

Houtou ou le Momot.

GENRE LVIII. Celui du MARTIN-PÊCHEUR.

Martin-pêcheur.
Martin-pêcheur (le plus grand).
Martin-pêcheur bleu & roux.
Martin-pêcheur crabier.
Martin-pêcheur à gros bec.
Martin-pêcheur pie.
Martin-pêcheur huppé.
Martin-pêcheur à coiffe noire.
Martin-pêcheur à tête verte.
Martin-pêcheur à tête & cou couleur de paille.
Martin-pêcheur à collier blanc.
Baboucard.
Martin-pêcheur bleu & noir du Sénégal.
Martin-pêcheur à tête grife.
Martin-pêcheur à front jaune.
Martin-pêcheur à longs brins.
Martin-pêcheur à tête bleue.
Martin-pêcheur roux.
Martin-pêcheur pourpré.
Martin-pêcheur à bec blanc.
Martin-pêcheur de Bengale.
Martin-pêcheur à trois doigts.
Vintfi.
Martin-pêcheur (grand) de l'île de Luçon.
Martin-pêcheur violet des Indes.
Tapara.

Alatli.
Jagnacati.
Matuitui.
Martin-pêcheur verd & roux.
Martin-pêcheur verd & blanc.
Gig-gip.
Martin-pêcheur verd & orangé.

GENRE LIX. Celui du TODIER.

Todier.
Todier de l'Amérique septentrionale.
Tic-tic ou Todier de l'Amérique méridionale.
Todier bleu à ventre orangé.

GENRE LX. Celui du GUÉPIER.

Guépier.
Mérops rouge & bleu.
Guépier à tête jaune & blanche.
Guépier à tête grise.
Guépier gris d'Éthiopie.
Guépier marron & bleu.
Patirich.
Guépier verd à gorge bleue.
Guépier (grand) verd & bleu à gorge jaune.
Guépier (petit) verd & bleu à queue étagée.
Guépier verd à queue d'azur.
Guépier rouge à tête bleue.
Guépier rouge & verd du Sénégal.
Guépier à tête rouge.
Guépier à ailes & queue rousses.
Ictérocéphale.
Guépier du Bresil.
Guépier d'Egypte.
Guépier jaune de la côte Coromandel.

GENRE LXI. Celui du CALAO.

Calao.
Tock.
Calao de Manille.
Calao de l'île Panay.
Calao des Moluques.
Calao de Malabar.
Brac.
Calao d'Abyssinie.
Calao des Philippines.
Calao à casque rond.
Calao-rhinocéros.
Corbeau des Indes de Bontius.

GENRE LXII. Celui de L'AUTRUCHE.

Autruche (l').

GENRE LXIII. Celui du TOYOU.

Toyou (le).

GENRE LXIV. Celui du CASOAR.

Casoar (le).

GENRE LXV. Celui du DRONTE.

Dronte (le).
Oiseau de Nazare.
Solitaire (le).

GENRE LXVI. Celui de L'OUTARDE.

Outarde.
Outarde (petite).
Lohong.
Outarde d'Afrique.
Churge.
Houbara.
Rhaad.
Secretaire.

GENRE LXVII. Celui de L'ECHASSE.

Echasse.

GENRE LXVIII. Celui de L'HUITRIER.

Huitrier, vulgairement Pie de mer.

GENRE LXIX. Celui du PLUVIER.

Pluvier.
Pluvier doré.
Pluvier doré à gorge noire.
Guignard.
Pluvier à collier.
Kildir.
Pluvier huppé.
Pluvier à aigrette.
Pluvier coiffé.
Pluvier couronné.
Pluvier à lambeaux.
Pluvier armé de Cayenne.
Pluvian.

Pluvier (grand).

GENRE LXX. Celui du VANNEAU.

Vanneau.
Vanneau Suiſſe.
Vanneau du Sénégal.
Vanneau armé des Indes.
Vanneau armé de la Louiſianne.
Vanneau armé de Cayenne.
Vanneau-pluvier.

GENRE LXXI. Celui du JACANA.

Jacana.
Jacana noir.
Jacana verd.
Jacana-peca.
Jacana varié.

GENRE LXXII. Celui du COULON-CHAUD.

Tourne-pierre.

GENRE LXXIII. Celui de la PERDRIX DE MER.

Perdrix de mer.
Perdrix de mer griſe.
Perdrix de mer brune.
Giarole.
Perdrix de mer à collier.
Coure-vîte.

GENRE LXXIV. Celui du RALE.

Râle.
Râle de terre ou de genêt.
Râle d'eau.
Marouette.
Tiklin.
Tiklin brun.
Tiklin rayé.
Tiklin à collier.
Râle à long bec.
Kiolo.
Râle tacheté de Cayenne.
Râle de Virginie.
Râle bidi-bidi.
Râle (petit) de Cayenne.
Caurale ou petit paon des roſes.

GENLE LXXV. Celui du BÉCASSEAU.

Bécaſſeau.
Guignette.
Chevalier.
Chevalier commun.
Chevalier aux pieds rouges.
Chevalier rayé.
Chevalier varié.
Chevalier blanc.
Chevalier verd.
Combattant.
Maubêche.
Maubêche commune.
Maubêche tachetée.
Maubêche griſe.
Sanderling.
Alouette de mer.
Cincle.
Merle d'eau..
Grive d'eau.
Canut.

GENRE LXXVI. Celui de la BARGE.

Barge.
Barge commune
Barge aboyeuſe.
Barge variée.
Barge rouſſe.
Barge (grande) rouſſe.
Barge rouſſe de la Baie d'Hudſon.
Barge brune.
Barge blanche.

GENRE LXXVII. Celui de la BÉCASSE.

Bécaſſe.
Bécaſſe des Savanes.
Bécaſſine.
Bécaſſine (petite), ſurnommée la ſourde.
Brunette.
Bécaſſine du Cap de Bonne-Eſpérance.
Bécaſſine de Madagaſcar.
Bécaſſine de la Chine.

GENRE LXXVIII. Celui du COURLI.

Courlis.
Corlieu ou petit Courlis.
Courlis verd ou Courlis d'Italie.
Courlis brun.
Courlis tacheté.
Courlis à tête nue.

Courlis huppé.
Courlis rouge.
Courlis blanc.
Courlis brun à front rouge.
Courlis des bois.
Acalot.
Guarona.
Matuitui des rivages.
Courlis (grand) de Cayenne.
Ibis.
Ibis blanc.
Ibis noir.
Courliri ou Courlant.

GENRE LXXIX. Celui de la SPATULE.

Spatule.

GENRE LXXX. Celui de la CIGOGNE.

Cigogne noire.
Maguari.
Couricaca.
Jabiru.
Nandapoa.
Grue.
Grue à collier.
Grue blanche.
Grue brune.
Demoiselle de Numidie.

GENRE LXXXI. Celui du HÉRON.

Héron commun.
Héron blanc.
Héron noir.
Héron pourpré.
Héron violet.
Garzette blanche.
Aigrette.
Aigrette (grande).
Aigrette rousse.
Demi-aigrette.
Soco.
Héron blanc à calotte noire.
Héron brun.
Héron-agami.
Hocti.
Hohou.
Héron (grand) d'Amérique.
Héron de la Baie d'Hudson.
Crabier.
Crabier-caiot.
Crabier roux.
Crabier marron.
Guacco.
Crabier de Mahon.
Crabier de Coromandel.
Crabier blanc & brun.
Crabier noir.
Blongios.
Crabier bleu.
Crabier bleu à cou brun.
Crabier gris-de-fer.
Crabier blanc à bec rouge.
Crabier cendré.
Crabier pourpré.
Cracra.
Crabier-calybé.
Crabier verd.
Crabier verd tacheté.
Zilatat.
Crabier roux à tête & queue vertes.
Butor.
Butor (grand).
Butor (petit).
Butor brun rayé.
Butor roux.
Butor (petit) du Sénégal.
Pouacre ou Butor tacheté.
Etoilé (l').
Butor jaune du Bresil.
Butor (petit) de Cayenne.
Butor de la Baie d'Hudson.
Onoré.
Onoré rayé.
Onoré des bois.
Bihoreau.
Bihoreau de Cayenne.

GENRE LXXXII. Celui de L'OMBRETTE.

Ombrette.

GENRE LXXXIII. Celui de la CUILLERE.

Savacou.

GENRE LXXXIV. Celui de L'OISEAU ROYAL.

Oiseau (l') royal.

GENRE LXXXV. Celui du CARIAMA.

Cariama.

Agami.

Agami.

GENRE LXXXVI. Celui du KAMICHI.

Kamichi.

GENRE LXXXVII. Celui de la POULE-SULTANE ou le PORPHYRION.

Grinette.
Smiring.
Glout.
Poule-ſultane verte.
Poule-ſultane brune.
Angoli.
Poule-ſultane (petite).
Favorite.
Acintli.

GENRE LXXXVIII. Celui de la POULE D'EAU.

Poulette d'eau.
Porzane ou grande poule d'eau.
Poule d'eau (grande) de Cayen.
Mittek.
Kingalik.

GENRE LXXXIX. Celui du PHALAROPE.

Phalarope.
Phalarope cendré.
Phalarope rouge.
Phalarope à feſtons dentelés.

GENRE XC. Celui de la FOULQUE.

Foulque ou Morelle.
Macroule ou grande Foulque.
Foulque (grande) à crête.

GENRE CXI. Celui du GRÈBE.

Grèbe.
Grèbe (petit).
Grèbe huppé.
Grèbe (petit) huppé.
Grèbe cornu.
Grèbe (petit) cornu.
Grèbe duc-laart.
Grèbe de la Louiſianne.
Grèbe à joues griſes, ou jou-gris.
Grèbe (grand).
Caſtagneux.
Caſtagneux des Philippines.
Caſtagneux à bec cerclé.
Caſtagneux de Saint-Domingue.
Grèbe-foulque.

GENRE XCII. Celui du GUILLEMOT.

Guillemot.
Guillemot (petit), improprement nommé *colombe de Groënland.*

GENRE XCIII. Celui du MACAREUX.

Macareux.
Macareux de Kamtchatka.

GENRE XCIV. Celui du PINGOUIN.

Pingouin & Manchot.
Pingouin.
Pingouin (le grand).
Pingouin (le petit).

GENRE XCV. Celui du MANCHOT.

Manchot.
Manchot (le grand).
Manchot (le moyen).
Manchot ſauteur.

GENRE XCVI. Celui du GORFOU.

Manchot à bec tronqué.

GENRE XCVII. Celui du PLONGEON.

Plongeon.
Plongeon (grand).
Plongeon (petit).
Plongeon Cat-marin.
Imbrim ou grand Plongeon de la mer du nord.
Lamme ou petit Plongeon de la mer du nord.

GENRE XCVIII. Celui de L'ALBATROS.

Albatros.

GENRE XCIX. Celui du PUFFIN.

Petrel-Puffin gris-blanc de l'île de Saint-Kilda.

GENRE C. Celui du PETREL.

Oiſeau de tempête.
Petrel-puffin.
Puffin du Breſil.

Petrel-puffin brun.

GENRE CI. Celui du STERCORAIRE.

L'abbe ou Stercoraire.
L'abbe à longue queue.

GENRE CII. Celui du GOÉLAND.

Goéland.
Goéland à manteau noir.
Goéland à manteau gris.
Goéland brun.
Goéland varié ou le grisard.
Goéland à manteau gris-brun, ou le Bourguemestre.
Goéland à manteau gris & blanc.
Mouette blanche.
Mouette tachetée.
Mouette cendrée (grande), ou Mouette à pieds bleus.
Mouette (petite) cendrée.
Mouette rieuse.
Mouette d'hiver.

GENRE CIII. Celui de L'HIRONDELLE DE MER.

Hirondelle de mer.
Pierre-garin ou la grande hirondelle de mer de nos côtes.
Hirondelle de mer (petite).
Guifette.
Guifette noire ou l'épouvantail.
Gachet.
Hirondelle de mer des Philippines.
Hirondelle de mer à grande envergure.
Hirondelle de mer de Cayenne (grande).
Noddi.

GENRE CIV. Celui du BEC-EN-CISEAUX.

Bec-en-ciseaux.

GENRE CV. Celui du HARLE.

Harle.
Harle huppé.
Piette ou petit Harle huppé.
Harle à manteau noir.
Harle étoilé.
Harle couronné.

GENRE CVI. Celui de L'OIE.

Cygne.
Eider.
Bernache.
Cravant.
Oie.
Oie armée.
Oie d'Egypte.
Oie bronzée.
Oie à cravatte.
Oie des Esquimaux.
Oie des îles Malouines ou Falkland.
Oie des terres Magellaniques.
Oie rieuse.
Oie sauvage à tête grise de la côte Coromandel.
Oie sauvage du Cap de Bonne-Espérance.

GENRE CVII. Celui du CANARD.

Canard.
Canard musqué.
Chipeau ou Ridenne.
Garot.
Milouin.
Milouinan.
Morillon.
Morillon (petit).
Macreuse.
Macreuse (grande).
Macreuse à bec rouge.
Souchet ou le Rouge.
Tadorne.
Canard à longue queue ou Pilet.
Canard siffleur.
Canard siffleur à bec noir.
Canard siffleur à bec rouge & narines jaunes.
Canard siffleur huppé.
Canard à collier de Terre-Neuve.
Canard à face blanche.
Canard à grosse tête (petit).
Canard à longue queue de Terre-Neuve.
Canard à tête grise.
Canard brun.

Canard-dominiquain du Cap de Bonne-Espérance.
Canard huppé (le beau).
Sarcelle.
Sarcelle (petite).
Sarcelle commune.
Sarcelle d'été.
Sarcelle de Coromandel.
Sarcelle d'Egypte.
Sarcelle de Java.
Sarcelle de la Chine.
Sarcelle de Madagascar.
Sarcelle à queue épineuse.
Sarcelle blanche & noire ou la religieuse.
Sarcelle brune & blanche.
Sarcelle de la Caroline.
Sarcelle de Féroé.
Sarcelle du Mexique.
Sarcelle rousse à longue queue.
Sarcelle-soucrourou.
Sarcelle-soucrourette.

GENRE CVIII. Celui de L'ANHINGA.

Anhinga.
Anhinga roux.

GENRE CIX. Celui du PAILLE-EN-CUL.

Oiseau du Tropique ou le paille-en-queue.
Paille-en-queue (grand).
Paille-en-queue (petit).
Paille-en-queue à brins rouges.

GENRE CX. Celui du FOU.

Fou.
Fou commun.
Fou blanc.
Fou (grand).
Fou (petit).
Fou (petit) brun.
Fou tacheté.
Foc de Baffan.
Frégatte.

GENRE CXI. Celui du CORMORAND.

Cormorand.
Cormorand (petit) ou le nigaud.

GENRE CXII. Celui du PÉLICAN.

Pélican.
Pélican brun.
Pélican à bec dentelé.
Pélican de Cayenne.
Pélican des Philippines.

GENRE CXIII. Celui du FLAMANT.

Flamand ou Phénicoptere.

GENRE CXIV. Celui de L'AVOCETTE.

Avocette.

GENRE CXV Celui du COUREUR.

Coureur.

MANIÈRE de lire ce Dictionnaire, relativement aux articles de Fauconnerie & à ceux de Chasse.

LE Dictionnaire d'Ornithologie, suivant le Prospectus qui a été publié, devant contenir les articles relatifs à la fauconnerie & à la chasse, nous nous sommes attachés à réunir au mot *fauconnerie* les principaux objets dont cet art s'occupe, ensorte que ce mot présente un précis de l'art de la fauconnerie: il suffit donc de lire ce seul mot pour se former une idée de cet art, & les mots détachés qui y sont relatifs, ne sont à consulter qu'autant qu'on desire, dans un moment déterminé, en connoître en particulier la signification & la valeur.

Quant aux termes de chasses, on ne trouvera que ceux qui ont du raport aux oiseaux, parce qu'eux seuls font partie du travail qui nous a été confié. Nous nous sommes appliqués à rapporter à chaque espèce d'oiseau qu'on a coutume de chasser, les différents moyens qu'on y emploie;

c'eſt pourquoi, c'eſt à la fin des articles de ces oiſeaux qu'il faut chercher les termes & la deſcription des différentes chaſſes.

Ainſi, c'eſt aux mots *alouette*, *faiſan*, *perdrix*, *caille*, *outarde*, *oie*, *canard*, *pluvier*, *vanneau*, *ramier*, *ortolan*, *bec-figue*, *bécaſſe*, *bécaſſine*, *merle*, *grive*, &c. qu'il faut chercher la manière de prendre ces différents oiſeaux, & les termes relatifs à la chaſſe qu'on a coutume d'en faire.

Quant aux oiſeaux qu'on ne chaſſe ou que par divertiſſement, ou pour en diminuer le nombre, on trouvera au mot *oiſeau* les manières différentes de prendre les petits oiſeaux en général; aux mots *corbeau*, *corneille*, *geai*, &c. celle de chaſſer à ces oiſeaux, & au mot *fauconnerie*, les moyens qu'on emploie pour prendre les oiſeaux dont on ſe ſert dans cet art.

Les termes de chaſſe qu'on peut encore conſulter, déſignent ou les différentes eſpèces de chaſſes, ou les moyens, inſtruments & uſtenſiles qu'on y emploie.

Les premiers ſont, *pipée*, *pinſonée*, *tonelle*, *raphle*, *marchette*, *rejet*, *collet*, *lacet*, &c.

Les ſeconds ſont, *filet*, *filet contre-maillé*, *hallier*, *tiraſſe*, *trainaſſe*, *nappe*, *pantière*, *araignée*, *appeau*, *chanterelle*, &c.



Noms latins des CXV genres sous lesquels sont rangés les Oiseaux décrits dans ce Dictionnaire, présentés par ordre alphabétique.

Cette table ne contient que le nom latin de chaque genre ; quant aux espèces, elles sont chacune rapportées dans la table précédente au genre auquel elles appartiennent ; ainsi on les trouvera chacune sous leur genre dans cette table, & en les cherchant dans le Dictionnaire, suivant l'ordre alphabétique, on lira les détails qui leur sont relatifs ; on trouvera aussi à leur article le nom ou les noms latins qu'on leur a appliqués. Cependant beaucoup d'espèces n'ont point de noms particuliers en latin, & ne sont désignées en cette langue que par le nom générique : telles sont la plupart des espèces nouvelles, inconnues des anciens, & à l'égard desquelles les modernes ont employé des noms qu'on chercheroit en vain dans les auteurs latins.

A

Accipiter	GENRE VIII.	Epervier.
Alauda	GENRE XXXIX	Alouette.
Albatrus	GENRE XCVIII	Albatros.
Alca	GENRE XCIV	Pingouin.
Anhima	GENRE LXXXVI	Kamichy.
Anas	GENRE CVII	Canard.
Anser	GENRE CVI	Oie.
Apiaster	GENRE LX	Guépier.
Aquila	GENRE IX	Aigle.
Ardea	GENRE LXXXI	Héron.
Arenaria	GENRE LXXII	Coulon-chaud.
Asio	GENRE XI	Hibou.
Avocetta	GENRE CXIV	Avocette.

B

Bucco	GENRE XLIX	Barbu.
Buphagus	GENRE XXV	Pique-bœuf.

C

Caprimulgus	GENRE XXIX	Engoulevent.
Carduelis	GENRE XXII	Chardonneret.
Cariama	GENRE XXXV	Cariama.
Casuarius	GENRE LXIV	Casoar.
Cataractes	GENRE XCVI	Gorfou.
Certhia	GENRE XLIII	Grimpereau.
Ciconia	GENRE LXXX	Cigogne.
Cochlearius	GENRE LXXXIII	Savacou.
Coccothraustes	GENRE XXXIV	Gros-bec.

Colius	GENRE XXXVI	Coliou.
Columba	GENRE I	Pigeon.
Colymbus	GENRE XCI.	Grèbe.
Coracia	GENRE XIII	Coracias.
Corrira	GENRE CXV	Coureur.
Corvus	GENRE XIV	Corbeau.
Cotinga	GENRE XXIII	Cotinga.
Crotophagus	GENRE LII	Ani.
Cuculus	GENRE L	Coucou.

E

EMBERIZA	GENRE XXXV	Bruant.

F

FICEDULA	GENRE XL	Bec-figue.
Fratercula	GENRE XCIII	Macareux.
Fulica	GENRE XC	Foulque.

G

GALBULA	GENRE XLVIII	Jacamar.
Galgulus	GENRE XVIII	Rollier.
Gallina coryllorum	GENRE V	Gelinote.
Gallinula	GENRE LXXXVIII	Poule-d'eau.
Gallo-pavo	GENRE II	Dindon
Gallus	GENRE III	Coq.
Garrulus	GENRE XVI	Geai.
Glareola	GENRE LXXIII	Perdrix de mer.

H

HIMANTOPUS	GENRE LXVII	Echasse.
Hirundo	GENRE XXX	Hirondelle.
Hydrocorax	GENRE LXI	Calao.

I

ICTERUS	GENRE XIX	Troupiale.
Ispida	GENRE LVIII	Martin-pêcheur.

J

JACANA	GENRE LXXI	Jacana.

L

LANIUS	GENRE XXI	Pie-grièche.
Larus	GENRE CII	Goéland.

Lepturus	GENRE CIX	Paille-en-queue.
Limosa	GENRE LXXVI	Barge.
Loxiæ	GENRE XXXVIII	Bec-croisé.

M

MANACUS	GENRE LVI	Manakin.
Manucodiata	GENRE XX	Oiseau de Paradis.
Meleagris	GENRE IV	Peintade.
Mellisuga	GENRE XLV	Oiseau-mouche.
Merganser	GENRE CV	Harle.
Mergus	GENRE XCVII	Plongeon.
Momotus	GENRE LVII	Momot.
Muscicapa	GENRE XXIV	Gobe-mouche.

N

NUMENIUS	GENRE LXXVIII	Courlis.

O

ONOCROTALUS	GENRE CXII	Pélican.
Otis	GENRE LXVI	Outarde.
Ostralega	GENRE LXVIII	Huitrier.

P

PARUS	GENRE XLI	Mésange.
Passer	GENRE XXXIII	Moineau.
Perdix	GENRE VI	Perdrix.
Phallacrocorax	GENRE CXI	Cormorand.
Phalaropus	GENRE LXXXIX	Phalarope.
Phasianus	GENRE VII	Faisan.
Phœnicopterus	GENRE CXIII	Flamant.
Pica	GENRE XV	Pie.
Picus	GENRE XLVII	Pic.
Platea	GENRE LXXIX	Spatule.
Pluvialis	GENRE LXIX	Pluvier.
Polytmus	GENRE XLIV	Colibri.
Porphyrion	GENRE LXXXVII	Poule-sultane.
Procellaria	GENRE C	Petrel.
Promerops	GENRE XXVIII	Promerops.
Psittacus	GENRE LIII	Perroquet.
Puffinus	GENRE XCIX	Puffin.
Pyrrhula	GENRE XXXVII	Bouvreuil.

R

RALLUS	GENRE LXXIV	Ralle.
Raphus	GENRE LXV	Dronte.

S

T

U

V

Fin de la Table des noms latins.

LES
ANIMAUX QUADRUPÈDES
OVIPARES,
ET
LES SERPENS.

PAR M. DAUBENTON.

QUATRIÈME ORDRE.

QUADRUPÈDES OVIPARES,

QUATRE PIEDS, SANS POIL (1).

INTRODUCTION.

PARMI les animaux qui ont quatre pieds, les uns ſont vivans lorſqu'ils ſortent du ventre de leur mère; les autres ſont renfermés dans des œufs; on donne à ceux-ci la dénomination de *Quadrupèdes ovipares*, pour les diſtinguer des vivipares. A ne conſidérer que les quatre pieds qu'exprime la dénomination de Quadrupèdes, il ſembleroit que les ovipares devroient ſuivre immédiatement les vivipares dans l'ordre méthodique. En effet, s'il y avoit un ordre direct & ſuivi dans les productions de la Nature, on ne ſeroit pas obligé de placer les Oiſeaux, qui ſont des animaux bipèdes, entre les Quadrupèdes vivipares & les ovipares.

En comparant la conformation du corps entier des Oiſeaux avec celle des quadrupèdes, on voit clairement qu'ils ont plus de rapports avec les Quadrupèdes vivipares qu'avec les autres. Les Oiſeaux ont deux ventricules dans le cœur, le ſang chaud & la reſpiration fréquente comme les Quadrupèdes vivipares, tandis que les ovipares n'ont qu'un ventricule dans le cœur; leur ſang eſt preſque froid, & ils mettent de longs intervales entre l'inſpiration & l'expiration. Par conſéquent, quoique les Oiſeaux n'aient que deux pieds, ils doivent ſuivre dans l'ordre méthodique les Quadrupèdes vivipares, & précéder les ovipares.

On a déja donné dans cette Encyclopédie méthodique l'hiſtoire des trois premiers ordres des animaux, qui comprennent les Quadrupèdes, les Cétacés, & les Oiſeaux. Il s'agit ici du quatrième ordre, qui renferme les Quadrupèdes ovipares : je les diſtingue en trois claſſes.

La première contient ceux qui ont le corps couvert d'une écaille : ce ſont les Tortues.

Les Quadrupèdes ovipares, qui ont le corps nu & une queue, ſont dans la ſeconde claſſe ; elle renferme les Lézards.

La troiſième claſſe comprend les Quadrupèdes ovipares, dont le corps eſt nu, & qui n'ont point de queue : tels ſont les Crapauds, les Grenouilles & les Raines.

Lorſque les Naturaliſtes nomenclateurs donnent à un genre la dénomination de l'une des eſpèces qu'il contient, il en réſulte un abus inévitable dans l'application des noms. Par exemple, Linnæus, dans ſon Syſtème de la Nature, (2) comprend ſous la dénomination générique de Grenouille, *Rana*, les Grenouilles & les Crapauds. Par conſéquent, l'eſpèce de Crapaud appellée *Bufo*, devroit être dénommée *Grenouille-Crapaud ;* ce qui eſt auſſi ridicule que difficile à entendre, parce que l'on répugne à donner à un Crapaud le nom de Grenouille. Les Méthodiſtes ne font ce mauvais emploi des noms que pour abréger la nomenclature ;

(1) Voyez la Ire Part. du Tom. I de l'Hiſt. Nat. Introduction, pag. xvij.
(2) Voyez *Linnæi Syſtema Nat.* Tom. I, pag. 354, édit. *in*-8°. *Vindobonæ* 1767.

ils ne veulent dénommer les genres que par un ſeul mot : cependant ce ſeroit là le cas de faire une nouvelle dénomination différente de celles des eſpèces, pour éviter toute équivoque. Mais ne vaut-il pas bien mieux indiquer un genre par ſes propres caractères, comme je le fais, en ſubſtituant à la dénomination générique *Rana*, les mots ſuivans : *Quadrupèdes ovipares dont le corps eſt nu, & qui n'ont point de queue ?* Cette phraſe eſt abſolument néceſſaire. Il faut l'avoir préſente à l'eſprit pour entendre la ſignification générique du mot *Rana*, ou de tout autre mot dont on voudroit faire la dénomination de ce genre. Ce laconiſme ne ſimplifie ni ne facilite la nomenclature ; au contraire, il la charge d'expreſſions déplacées & équivoques.

Linnæus a raſſemblé les Quadrupèdes ovipares, les Serpens & les Poiſſons cartilagineux dans une même claſſe, ſous la dénomination d'*amphibies*. La ſignification de ce mot eſt très-incertaine. Qu'eſt-ce qu'un amphibie ? Eſt-ce un animal qui peut vivre dans l'air & dans l'eau à ſon gré & auſſi long-temps qu'il le veut ? Dans ce ſens, il n'y a point d'amphibie, pas même parmi les animaux qui ſubiſſent une métamorphoſe, qui commencent par être aquatiques, & qui enſuite deviennent terreſtres. Tels ſont les inſectes appellés *Demoiſelles* & *Couſins*.

Si l'on prend pour amphibies des animaux aquatiques qui peuvent reſter pendant quelque temps hors de l'eau, ou des animaux terreſtres qui peuvent reſter pendant quelque temps dans l'eau, tous les animaux ſeront amphibies, même l'homme, puiſqu'il peut plonger pendant une ou deux minutes. Cependant Linnæus donne pour amphibies des Reptiles qui ne ſont jamais dans l'eau, & des Poiſſons qui n'en ſortent pas. Il ne pouvoit manquer de trouver beaucoup d'embarras & des difficultés inſurmontables dans la dénomination d'une claſſe auſſi mal conçue que celle de ſes amphibies : auſſi cette dénomination eſt-elle vague, obſcure & fautive.

Les genres que comprend la claſſe des amphibies de Linnæus ſont trop mal aſſortis pour qu'ils aient un nom commun qui convienne à tous. Mais en ſuppoſant que celui d'amphibie eût été bon, il n'étoit pas néceſſaire de changer la dénomination généralement reçue de Quadrupèdes ovipares pour les Tortues, les Lézards, les Grenouilles, & d'y ſubſtituer le nom de Reptile, en l'ôtant aux Serpens, auxquels il convient beaucoup mieux ; car les Serpens & les Vers ſont proprement les ſeuls Reptiles, parce qu'ils ſont les ſeuls animaux qui rampent ſur le ventre. Il eſt vrai que l'on a étendu l'acception du mot Reptile aux Tortues, aux Lézards, aux Grenouilles, &c. quoiqu'ils aient des jambes, parce qu'elles ne les relèvent pas de beaucoup au-deſſus de terre. Mais on ne peut donner à ces animaux la dénomination collective de Reptile, à l'excluſion des Serpens, lorſqu'on les met tous dans une même claſſe.

Linnæus donne à la troiſième diviſion de la claſſe de ſes amphibies la dénomination de *Nageurs*, *nantes*. Or, la faculté de nager ne peut être un caractère diſtinctif entre des animaux qui tous devroient nager, s'ils étoient vraiment amphibies, puiſque par cette qualité ils reſteroient dans l'eau comme ſur la terre. Par conſéquent, les trois diviſions de la claſſe des amphibies de Linnæus ſont mal dénommées & ne peuvent être admiſes dans une nomenclature méthodique.

Ce déſordre vient d'une erreur dont on a reconnu la cauſe. Linnæus ſoupçonna que les Poiſſons cartilagineux pouvoient avoir des poumons, parce que leurs ouies, quoique ſemblables à celles des autres Poiſſons, tenoient à un vaiſſeau en forme de tuyau courbe ; qu'elles n'avoient point de rayon oſſeux, & que ces ouies ne reſſembloient à celles des Poiſſons que par leurs parties intérieures. Linnæus ſe confirma dans ſa prévention, en conſidérant que les Poiſſons cartilagineux étoient conformés comme les Poiſſons branchioſtegues ; qu'ils ſubiſſoient différentes métamorphoſes ; que leurs fœtus ſortoient de l'œuf avant de naître, & qu'ils n'avoient point de nageoires ſous le ventre. Pour éclaircir ſes doutes, Linnæus écrivit au Docteur Garden, qui réſidoit en Amérique, & le pria de diſſéquer le Diodon

(orbis épineux) & d'examiner les organes de la respiration, pour sçavoir s'il avoit des poumons. M. Garden ayant fait cette dissection, assura que le Diodon avoit des ouies à l'extérieur & des poumons à l'intérieur, & il en fut très-surpris. Il fit la description de ces organes & les envoya en nature à Linnæus, qui en conclut que le Diodon devoit être mis au rang des amphibies nageurs. Il tira la même conséquence pour tous les Poissons qu'il rangea dans la troisième division de la classe de ses amphibies; tels sont les Lamproies, les Raies, les Chiens de mer, les Baudroies, &c.

Mais cette nouvelle distribution méthodique a été contredite dans son principe. M. de Vicq d'Azyr, de l'Académie Royale des Sciences, & M. Broussonet, de la Société Royale de Montpellier, n'ont point trouvé de poumons dans plusieurs Chiens de mer qu'ils ont disséqués. M. Broussonet a reconnu que la partie que M. Garden avoit prise pour des poumons dans le Diodon, étoit un viscère qui renfermoit des vessies aëriennes, que le poisson remplit d'air lorsqu'il veut se gonfler pour s'élever dans l'eau, & qu'il vuide pour diminuer le volume de son corps lorsqu'il se dispose à descendre.

Tout ce que je viens d'exposer par rapport à la classe des amphibies du Systême de Linnæus, explique les motifs qui m'ont déterminé à ne point admettre de classe d'amphibies dans l'Encyclopédie méthodique; à ranger les Reptiles de Linnæus dans le quatrième ordre des animaux sous la dénomination de Quadrupèdes ovipares; les Serpens dans le cinquième, & les amphibies nageurs dans le sixième ordre, avec les autres poissons.

M. Scopoli a reconnu que la classe des amphibies de Linnæus étoit défectueuse; car il distingue parmi ses genres ceux qui lui paroissent contenir des animaux vraiment amphibies, *amphibia legitima;* ce sont les Serpens, les Lézards, les Tortues & les Grenouilles; mais les amphibies nageurs de Linnæus sont mis à part dans l'Introduction à l'Histoire Naturelle (1) par M. Scopoli, comme illégitimes *amphibia spuria.*

M. Laurenti a fait, en 1768, un ouvrage sur les venins des Reptiles de l'Autriche, & il y a joint une nomenclature méthodique de tous les Reptiles qu'il a pu connoître (2). M. Laurenti n'a pas mis au nombre de ses Reptiles les Tortues, comme Linnæus, peut-être parce qu'elles ne sont pas venimeuses. Il divise sa classe de Reptiles en trois ordres, dont le premier comprend le Pipa, les Crapauds, les Grenouilles & les Raines, sous la dénomination collective de sauteurs, *Reptilia salientia.* Le second ordre renferme les Marcheurs, *Reptilia gradientia.* Il est composé de treize ordres, sous les noms de Triton, Salamandre, Fouette-queue, (*Caudiverbera*), Gekko, Caméléon, Iguane, Basilic, Dragon, Cordile, Crocodile, Scinque, Stellio & Seps. Le troisième ordre contient les Serpens sous la dénomination de *Serpentia.* Cet ordre est divisé en dix-sept genres, qui sont les Chalcides, le Cœcilia, l'Amphisbœne, l'Anguis, le Natrix, le Cerastes, le Coronella, le Boa, le Dipsas, le Naja, le Sonne-queue, (*Caudisona*), la Couleuvre, la Vipère, le Cobra, l'Aspic, le Constrictor & le Large-queue.

Il y a dans cette distribution méthodique deux cens quarante une espèces de Reptiles sous trente quatre genres, tandis que le systême de Linnæus ne s'étend sur les mêmes objets qu'à deux cens espèces, sous treize genres. Si les caractères employés dans la méthode de M. Laurenti y étoient moins nombreux, & par conséquent mieux choisis, elle seroit préférable à celle de Linnæus, non-seulement par le plus grand nombre des espèces, qui rend l'ouvrage plus complet, mais encore par le plus grand nombre de genres qui devroit rendre l'étude de cette méthode plus facile.

(1) Voy. *Introductio ad Historiam Nat. Pragæ.* 1 vol. *in-8°.* pag. 464.
(2) *Josep. Nic. Laurenti Austriaci Viennensis specimen medicum exhibens synopsin reptilium*, &c. *Viennæ* 1768, 1 vol. *in-8°.*

Au contraire, dans la plupart des genres & des espèces, les caractères distinctifs sont dispersés dans une description, de manière que l'on ne pourroit les reconnoître qu'en comparant toutes les descriptions les unes avec les autres, pour trouver dans chacune les caractères propres à l'animal qui en est le sujet, à l'exclusion de tout autre du même genre ou de la même classe. Cette recherche seroit longue & pénible, & peut-être n'y réussiroit-on pas sans voir les animaux en nature. Il est vrai que la méthode de Linnæus a de grands défauts & des difficultés pour l'étude; mais au moins les caractères distinctifs y sont mieux contrastés; c'est pourquoi je l'ai préférée pour l'Encyclopédie méthodique.

Je n'en estime pas moins l'ouvrage de M. Laurenti; peut-être a-t-il employé les meilleurs moyens pour arriver à son but, qui étoit de faire connoître sans équivoque les animaux sur lesquels il avoit fait des expériences, pour trouver des remèdes contre leur venin. En pareil cas, une description est peut-être plus sûre qu'un seul caractère distinctif. Il me paroît que M. Laurenti a fait plus d'observations sur les Serpens & sur les Quadrupèdes ovipares, à l'exception des Tortues, qu'aucun autre Naturaliste.

Je crois qu'en changeant, comme Linnæus, la dénomination de Quadrupèdes ovipares, il n'a pas été plus heureux dans le choix des noms qu'il y a substitués; car la qualité de Reptile ne s'accorde guere avec la propriété de marcher : on ne comprend pas ce que c'est que des Reptiles marcheurs, *Reptilia gradientia.* La dénomination de *Reptilia serpentia* est un pléonasme, parce qu'elle ne peut signifier que des Reptiles rampans.

M. Laurenti a fait mieux que Linnæus, en divisant l'ordre de ses Reptiles sauteurs en quatre genres. Je les ai admis dans l'Encyclopédie méthodique; comme ils sont peu nombreux, j'ai comparé les descriptions que M. Laurenti en a faites, & j'y ai trouvé des caractères distinctifs : il y a aussi dans l'Encyclopédie méthodique plusieurs observations tirées de l'ouvrage de M. Laurenti.

Il y a de trop grandes différences entre les animaux des trois classes des Quadrupèdes ovipares, pour que l'on puisse comparer les genres de ces trois classes les uns aux autres, & en donner des notions générales dans une Introduction à leur Histoire Naturelle; il faut traiter des genres de chaque classe en particulier: on trouvera ce détail aux mots *Tortues*, *Lézards*, *Crapauds*, *Grenouilles*, *Raines.*



CINQUIÈME ORDRE.

SERPENS,

DES ÉCAILLES, SANS PIEDS ET SANS NAGEOIRES (1).

Les Quadrupèdes vivipares, les Oiseaux & les Quadrupèdes ovipares ont des pieds, & par conséquent la faculté de marcher, c'est-à-dire, de changer de place en s'appuyant successivement sur leurs extrêmités.

Les Oiseaux ont aussi la faculté de se transporter dans l'air, & ils volent bien mieux qu'ils ne marchent. Leurs ailes sont des bras qui n'ont point de main, ou des jambes de devant qui n'ont point de pied. Les pattes & les ailes donnent aux Oiseaux deux moyens pour changer de place; mais les ailes les privent de toutes les commodités dont jouissent les animaux qui ont des mains ou des pieds de devant: car il y a beaucoup d'Oiseaux qui ne se servent de leurs pieds que pour marcher; ils n'ont que le bec pour faire l'office des mains.

Les animaux Cétacés, au contraire, n'ont point de jambes de derriere; mais ils sont pourvus de bras & de mains; cependant ces mains n'ont, pour ainsi-dire, point de doigts pour le service de l'animal. Ces doigts tiennent les uns aux autres par une membrane qui transforme la main en nageoire. Ainsi les bras des Cétacés n'ont ni pieds ni mains; ils ne servent à ces animaux que pour se mouvoir dans l'eau, & pour s'embrasser l'un l'autre durant leur accouplement.

Les Serpens sont dépourvus de bras, de jambes, de mains & de pieds; à les voir en repos, on pourroit croire qu'ils n'auroient pas la faculté de se transporter d'un lieu à un autre; mais la Nature a bien des ressources. Quoique les Serpens ne marchent pas, ils changent aisément de place. Leur corps est allongé, presque cylindrique & très-flexible; il peut se plier en différens sens. Lorsque le Serpent veut changer de place, il commence par appuyer la partie antérieure de son corps sur la terre; ensuite il soulève la partie moyenne en avançant la partie postérieure du corps; enfin, il appuie cette partie postérieure sur la terre, & il porte en avant la partie antérieure, en abaissant la partie intermédiaire. Par tous ces moyens, il fait pour ainsi-dire un pas sans avoir de jambes; c'est par ce mouvement progressif qu'il parvient à ramper, *repere*, *serpere*, d'où viennent les dénominations de Reptile & de Serpent. Cet animal peut se dresser sur la partie postérieure de son corps & se tenir pour ainsi-dire debout; il peut s'élancer à quelque distance; il a aussi la faculté de nager, quoiqu'il n'ait point de jambes ni de nageoires.

A ne considérer que les parties extérieures des Serpens, on pourroit croire qu'ils devroient être rangés dans les distributions méthodiques des animaux, non-seulement après les Quadrupèdes vivipares & ovipares, & les Oiseaux, mais encore après les Poissons & même les Insectes; presque tous ces animaux ont des jambes, des pieds ou des parties qui leur en tiennent lieu. Mais si l'on a égard aux parties intérieures, on reconnoîtra que les Serpens

(1). Voyez la IIe Part. du Tom. I de l'Hist. Nat. Introduction, pag. xvij.

doivent précéder les Poissons & les Insectes, parce que les Serpens ont des poumons, tandis que les Poissons n'ont que des ouies, & les Insectes des stigmates. C'est pourquoi les Serpens sont placés dans le cinquième ordre de ma distribution méthodique des animaux (1) entre les Quadrupèdes ovipares & les Poissons.

Dans le Systême de la Nature, par Linnæus, (2) il y a une classe pour les amphibies : c'est la troisième des animaux. Les Serpens s'y trouvent compris avec les Reptiles & les Nageurs, *nantes*. Les Reptiles sont les Tortues, les Grenouilles & les Lézards. Les Nageurs sont les Poissons cartilagineux. J'ai discuté dans l'Introduction à l'Histoire Naturelle des Quadrupèdes ovipares, (3) les raisons qui m'ont déterminé à ne pas suivre cette distribution méthodique

M. Scopoli, dans son Introduction à l'Histoire Naturelle, (4) a, comme Linnæus, une classe d'amphibies qui comprend les mêmes animaux que dans le Systême de la Nature; mais il a fait quelques changemens dans leur distribution méthodique. Les amphibies de Linnæus y sont distingués en légitimes, *legitima*, & illégitimes, *spuria* : les Serpens sont regardés dans cette méthode comme amphibies légitimes (5). La Loutre, le Castor, le Phoque, le Mors, &c. n'auroient pas moins de droit à cette prérogative dans une classe d'animaux amphibies.

M. Laurenti a fait une division méthodique des Reptiles en trois ordres, sous les dénominations collectives de Reptiles sauteurs : *Reptilia salientia*, de Reptiles marcheurs, *Reptilia gradientia*, & de Reptiles rampans, *Reptilia serpentia* : ceux-ci sont les Serpens (6). Les deux autres ordres de M. Laurenti comprennent les Crapauds, les Grenouilles & les Lézards, qui sont des Quadrupèdes ovipares. Je n'ai pu suivre une méthode qui met avec ces Quadrupèdes, dans une même classe, les Serpens, qui n'ont ni pieds ni jambes ; mais je n'aurois pas manqué d'admettre dans l'Encyclopédie méthodique les dix-sept genres de Serpens que M. Laurenti a établis, s'il avoit été possible de reconnoître leurs caractères distinctifs, & de les contraster, sans voir tous les Serpens qui se rapportent à ces dix-sept genres, comme je l'ai déjà observé dans l'Introduction à l'Histoire Naturelle des Quadrupèdes ovipares. J'ai préféré la division méthodique de Linnæus, quoiqu'il n'y ait que six genres, & que leurs caractères soient difficiles à reconnoître; mais ils sont précis & par conséquent faciles à entendre.

Le premier genre des Serpens, suivant le Systême de la Nature de Linnæus, est sous le nom de *Crotalus* (7). Il me paroît que cette dénomination vient de *Crotalia*, qui signifioit, suivant Pline, des pendans d'oreilles composés de plusieurs perles, qui faisoient un certain bruit en se choquant les unes les autres, lorsqu'on remuoit la tête. Ainsi, le premier genre des Serpens de Linnæus, porte le nom de *Crotalus*, parce que les Serpens de ce genre ont au bout de la queue des anneaux secs & mobiles; lorsque l'animal leur donne du mouvement, ils font, en heurtant les uns contre les autres, un bruit qui approche de celui d'un parchemin sec que l'on froisse : ce bruit peut bien être à-peu-près le même que celui qui vient du choc des perles dans les pendans d'oreilles dont Pline a fait mention. On donne le nom de sonnette à ces anneaux mobiles & sonores ; & les Serpens qui les portent sont appellés Serpens à sonnette. C'est pourquoi j'ai traduit en François le mot *Crotalus* par celui de sonnette, pour

(1) Voyez la Ire Part. du Tom. I de l'Hist. Nat. Introduction, pag. xvij.
(2) Voy. *Systema Nat. Linnæi*, Tom. I, pag. 347.
(3) Voy. pag. 548 de ce volume.
(4) Voy. *id.* pag. 549.
(5) Voy. *id.* pag. *id.*
(6) Voy. *Ibid.*
(7) *Systema Nat. Linnæi.* Tom. I, pag. 372.

la dénomination du premier genre des Serpens de Linnæus.

Le ſecond genre porte le nom de *Boa*. Suivant Pline, on nommoit ainſi des Serpens qui étoient ſi grands que l'on trouva un enfant tout entier dans le corps d'un de ces animaux, que l'on avoit tué au Vatican. Pline ajoute que le nom de *Boa* venoit de ce que ces Serpens ſe nourriſſoient de lait de vache. Je ne ſçais s'il y a jamais eu d'auſſi grands Serpens en Italie. Il n'eſt pas vraiſemblable que ces grands Serpens ſe nourriſſent de lait de vache; mais il paroît que le nom de *Boa* vient de *Bos*.

Le troiſième genre eſt appellé *Coluber*, c'eſt-à-dire *Couleuvre*. Il y a une eſpèce de Serpent très-commune qui porte ce nom; ainſi il ne peut faire une dénomination générique par les raiſons que j'ai rapportées dans l'Introduction à l'Hiſtoire Naturelle des Quadrupèdes ovipares (1).

Le Quatrième genre des Serpens de Linnæus eſt ſous la dénomination d'*Anguis*. Il paroît que ce nom a été donné par les Latins à tous les Serpens, parce qu'en rampant, ils ſuivent des lignes, pour ainſi-dire, anguleuſes. Je crois que Linnæus n'a eu aucune raiſon particulière pour mettre ſon troiſième genre de Serpens ſous la dénomination d'*Anguis*; car tous les Serpens font pluſieurs détours ſinueux en rampant, & je ne crois pas que les *Anguis* de Linnæus en faſſent plus que les autres Serpens.

Le cinquième genre porte le nom d'*Amphisbæne*, qui ſignifie *Double-marcheur*. Cette dénomination vient de ce que l'on avoit imaginé que les Serpens, dont le bout de la queue eſt preſqu'auſſi gros que la tête, avoient réellement deux têtes, & que par conſéquent ils portoient à leur gré l'une ou l'autre en avant ou en arrière. Ce fait n'ayant aucun fondement, la dénomination d'amphisbæne, *Double-marcheur*, ne peut donner qu'une fauſſe idée, puiſqu'elle n'eſt venue que d'une erreur.

Linnæus a donné le nom de *Cæcilia* aveugles à ſon ſixième genre des Serpens. Cette dénomination eſt auſſi fauſſe que celle d'amphisbænes; car il n'y a point de Serpens aveugles, comme on le croyoit anciennement: on ſembleroit favoriſer cette erreur en donnant le nom de *Cæcilia* à un genre de Serpens.

Toutes ces conſidérations m'ont déterminé à ſupprimer les noms des genres de Linnæus, & à les dénommer de la manière ſuivante, par les caractères qu'il leur a donnés.

I.er Genre. Serpens à ſonnette.

II.e Genre. Serpens qui ont des plaques ſous le corps & ſous la queue, ſans avoir de ſonnette.

Les écailles des Serpens diffèrent les unes des autres ſur différentes parties du corps. Pour diſtinguer ces écailles, Linnæus leur donne les noms de *Squamæ*, de *Scuta* & de *Scutella*. Les premières anticipent les unes ſur les autres; les ſecondes ſont placées les unes contre les autres, ſans recouvrement. Les plus grandes ſe trouvent ſous le corps de la plupart des Serpens; ce ſont les *Scuta* de Linnæus, que j'appellerai grandes plaques; les plus petites ſont les *ſcutella* de Linnæus; je les nommerai petites plaques: elles ſont ſous la queue, rangées deux à deux. Linnæus regarde ces plaques comme une ſorte de pieds, parce que le Serpent s'y appuie pour faire des mouvemens progreſſifs: il les a priſes pour un des caractères diſtinctifs des genres de ſa méthode.

III.e Genre. Serpens qui ont des plaques ſous le corps & des écailles ſous la queue.

IV.e Genre. Serpens qui ont des écailles ſous le corps & ſous la queue.

V.e Genre. Serpens qui ont des anneaux ſur le corps & ſur la queue.

VI.e Genre. Serpens qui ont la peau des côtés nue & pliſſée.

Linnæus indique, pour les caractères diſtinctifs des eſpèces de Serpens, leurs couleurs, les teintes de chaque couleur, ſa diſpoſition par taches, par raies, par bandes, &c. la forme de l'animal & de ſes écailles, & les proportions des différentes parties de ſon corps. Linnæus rapporte auſſi le nombre des grandes & des

(1) Voy. la pag. 547 de ce volume.

petites plaques des Serpens, pour distinguer les espèces de chaque genre. Non-seulement il donne le nombre de toutes les plaques, grandes & petites ; mais, pour plus de sûreté, il donne aussi séparément le nombre des grandes plaques du corps & le nombre des petites plaques de la queue. Il avertit de prendre garde si le Serpent a perdu une partie de sa queue & en a refait une nouvelle, parce que ce changement cause une différence dans le nombre des petites plaques ; quand le nombre total des plaques seroit le même dans deux espèces de Serpens de même genre, il y a tout lieu de croire qu'il se trouveroit une différence dans le nombre des grandes plaques prises séparément des petites. On fait des objections contre ce caractère spécifique. 1°. On dit qu'il est fautif, parce que le nombre de plaques ne se trouve pas le même dans tous les individus de même espèce. 2°. Il n'est pas possible de compter les plaques d'un Serpent que l'on ne peut retourner, ni retenir en place ; ces objections sont trop bien fondées pour que le nombre des plaques des Serpens puisse faire un bon caractère spécifique.

Je ne négligerai aucun de ces caractères distinctifs ; on ne peut être trop attentif dans le choix que l'on en fait, parce qu'il y a toujours moins de différences que de ressemblances entre des espèces d'animaux de même genre.

Les Serpens ont le corps plus ou moins allongé ; à proprement parler, ils n'ont point de cou, parce qu'ils n'ont point de jambes, & que par conséquent les épaules leur manquent : aussi dans la plupart des Serpens la tête est peu distincte du corps. La queue de ces animaux varie pour la longueur & pour la grosseur de son extrémité. Ils ont tous, de chaque côté de la tête, une petite ouverture, qui est l'orifice de l'oreille.

Parmi les diverses espèces de Serpens, il y a beaucoup de différence pour la figure, le nombre & la position des écailles qui les couvrent. Il y a encore plus de variétés dans les couleurs, par leurs teintes, leurs nuances, & dans les figures qu'elles représentent par leur disposition : elles varient encore aux différens âges de l'animal, & chaque année dans les temps qui sont plus ou moins éloignés de la mue, dont je parlerai dans la suite.

On fera mention des principales de ces variétés aux articles des différentes espèces de Serpens sous leurs dénominations particulières : ce que je puis dire ici, c'est qu'il y a de très-beaux Serpens, qui sont admirables par l'éclat, les nuances & l'élégante disposition de leurs couleurs.

Les Serpens sont en horreur, & ce n'est pas sans raison. Il y en a beaucoup d'espèces qui sont venimeuses, & dont le venin cause des symptômes très-graves, & seroit mortel si l'on n'y apportoit pas un prompt remède : nous traiterons de ce venin & des organes qui le produisent, à l'article de la Vipère.

Les Serpens ne sont pas tous venimeux ; de cent trente-une espèces que Linnæus a rapportées dans son Systême de la Nature (1), il n'y en a que vingt-trois qu'il ait marquées d'un signe qui indique le venin. Il est à croire que l'on ne connoît pas tous ceux qui sont venimeux. Lorsque l'on rencontre les Serpens qui sont le mieux connus, il est difficile de les reconnoître : il faut donc se défier de tous, jusqu'à ce que l'on se soit bien assuré qu'il n'y a rien à en craindre.

De cinq espèces de Serpens qui se trouvent aux environs de Paris, il n'y a que la Vipère qui soit venimeuse. On a fait des expériences qui prouvent que la Couleuvre commune, le Serpent à collier, l'Aspic & l'Orvet n'ont point de venin ; mais on peut prendre l'un de ces Serpens pour l'autre ; c'est ce que fit, au mois de Juillet 1747, sur les buttes de Montmorenci, un étudiant de Botanique qui herborisoit avec M. Bernard de Jussieu, & qui prétendoit sçavoir distinguer la Vipère des autres Serpens : il ramassa une Vipère, croyant que c'étoit une couleuvre ; il fut mordu, &

(1) *Systema Naturæ*, &c. Ed. 13, Tom. I, pag. 372--393.

il eut bientôt les symptômes du venin (1).

Parmi les gros Serpens, ceux qui n'ont point de venin n'en sont guère moins à redouter; lorsqu'ils ont saisi un homme, ils se replient autour de son corps, & ils sont assez forts pour l'étouffer: il y a aussi des Serpens dont la morsure est à craindre quoiqu'elle n'ait point de venin.

Mais toute horreur, toute crainte devient ridicule, lorsqu'il s'agit d'un Serpent que l'on reconnoît bien certainement pour n'être ni venimeux, ni redoutable par sa morsure ou par la force de son corps. Il y a des Serpens sans venin, qui s'apprivoisent aisément : on voit des gens qui prennent entre leurs mains la Couleuvre commune, qui la manient sans crainte comme sans danger, & qui en font une ceinture autour de leur corps.

Il vient souvent à Paris des bateleurs qui ont des Serpens apprivoisés, ils les appliquent à nu sur leur corps & les y laissent en toute liberté : ils mettent la tête du Serpent dans leur bouche, &c. On fait plus, on dresse à différentes manœuvres des Serpens très-venimeux.

Manière d'apprivoiser les Serpens.

L'industrie des bateleurs, excitée par l'appât du gain, a sçu tirer parti des animaux même les plus dangereux & les plus redoutés, pour en faire un objet de curiosité & d'amusement.

On cite, parmi les spectacles les plus singuliers en ce genre, la danse du Serpent à lunettes, *Coluber naja*, qui se trouve dans les Indes orientales, & dont la morsure produit des effets très-funestes. Ce Serpent, lorsqu'il est agacé, se renfle, ainsi que nous l'observerons dans la description de cet animal. (*Voyez* SERPENS A LUNETTES). En même-temps, il se dresse, s'élance, la gueule ouverte, avec une extrême rapidité, sur son ennemi, & si celui-ci n'a l'adresse de se dérober promptement à son attaque, bientôt le Serpent lui fait des morsures qui sont suivies d'une mort inévitable, à moins que l'on n'ait recours aux antidotes usités dans le pays.

Voici maintenant, au rapport de Kempfer, en quoi consiste la danse du Serpent à lunettes. Le bateleur qui l'a dressé, après avoir attiré la foule autour de lui, par la promesse d'un spectacle d'un genre tout nouveau, prend un morceau d'une espèce de racine, dont il a toujours une provision sur lui. Il assure en même-temps les spectateurs que par la vertu de cette racine, il peut attaquer impunément les Serpens & se garantir de leurs morsures empoisonnées. Alors il fait sortir un Serpent à lunettes du vase où il le tenoit renfermé, & l'agace en lui donnant un petit coup de baguette, ou en lui présentant le poing de la main droite, dans laquelle il tient la racine dont on a parlé. A l'instant, le Serpent se tourne vers l'aggresseur, dresse son corps, en se soutenant sur sa queue, se renfle, pousse un sifflement en dardant sa langue, &, la gueule béante, l'œil enflammé, fixe attentivement le poing du charlatan. Alors celui-ci commence sa chanson, & en même-temps agite son poing en cadence, en le faisant passer successivement de droite à gauche, & de gauche à droite, & quelquefois aussi de haut en bas & de bas en haut. Le Serpent, toujours attentif aux mouvemens du poing qu'on lui présente, les imite par ceux de son corps, en sorte que sa queue restant toujours immobile par son extrémité, la tête varie continuellement ses positions, ce qui fait une espèce de danse assez plaisante, qui dure environ un demi-quart d'heure. Après cela, le bateleur, qui prévoit le moment où le Serpent fatigué retomberoit subitement, interrompt sa chanson & les mouvemens de sa main, & par-là même, fait cesser la danse du Serpent, qui s'abaisse sur la terre, après quoi le charlatan le fait rentrer dans le vase qui lui sert de retraite.

(1) M. Bernard de Jussieu guérit le malade avec l'alkali volatil ; cependant M. l'Abbé Fontana prétend que ce remède n'est pas un spécifique pour l'homme contre le poison de la Vipère. *Trait. sur le venin de la Vipère*, &c. *Florence*, 1781.

On sent assez, sans qu'il soit besoin d'en avertir, que la racine employée par le bateleur dans cet exercice singulier, n'a point, comme il le prétend, la vertu de le préserver des morsures du Serpent. Notre empyrique n'est pas plus croyable lorsqu'il assure que c'est la musique qui excite le Serpent à se mettre en danse. En quoi donc peut consister son art, & comment parvient-il à rendre le Serpent docile, en quelque sorte, aux différents gestes qu'il lui fait ? C'est ce que nous apprend Kempfer, qui avoit observé la manière dont un Brachmane s'y prenoit pour dresser des Serpens qu'il vendoit ensuite tout apprivoisés aux charlatans. Il en conservoit vingt-deux dans autant de vases de poterie de terre, fermés par un couvercle, & d'une capacité suffisante pour que les Serpens eussent la liberté de s'y retourner. Il choisissoit, pour les exercer, le temps de la journée où la chaleur du soleil étoit modérée. Alors il faisoit sortir les Serpens l'un après l'autre de leurs vases, & les exerçoit plus ou moins long-temps, selon le degré d'habitude où ils étoient parvenus, & les progrès qu'ils avoient faits. Dès que le Serpent, après être sorti du vase, commençoit à fuir, le maître, à l'aide d'une petite baguette, lui retournoit la tête de son côté, & à l'instant où le Serpent étoit prêt de s'élancer sur lui, il lui présentoit le vase, dont il se servoit comme d'un bouclier pour parer ses coups, ensorte que l'animal, voyant tous ses efforts inutiles, étoit forcé de reculer. Cette espèce de lutte étoit continuée l'espace d'un quart-d'heure ou même d'une demi-heure, &, pendant ce temps, le Serpent, tenant toujours sa peau renflée, & montrant les dents, suivoit tous les mouvemens du bouclier qu'on lui opposoit. Par cet exercice, on accoutumoit peu à peu le Serpent à se dresser de lui-même, dès qu'on lui présentoit le vase, que l'on supprimoit dans la suite, pour y substituer la main fermée, & tenir l'animal en respect, par la crainte de se choquer contre l'obstacle qu'il avoit sans cesse devant les yeux. Le bateleur qui avoit fait l'acquisition du Serpent, accompagnoit sa danse d'une chanson, pour completter l'illusion du spectacle.

Mais quelqu'adresse & quelques précautions qu'il employât pour éviter les attaques du Serpent danseur, il n'étoit guère possible qu'il n'en fût quelquefois mordu, & il auroit pu lui en coûter la vie, s'il n'avoit eu auparavant l'attention de priver l'animal de son venin. Pour y réussir, il lui présentoit un morceau d'étoffe, à plusieurs reprises, & l'excitoit, en l'irritant, à se jetter dessus. Le Serpent, en imprimant sa morsure dans l'étoffe, y faisoit couler son venin, qui s'épuisoit ainsi dans cette opération réitérée. Le bateleur recommençoit le lendemain, ou de deux jours l'un, & prenoit bien garde que le Serpent ne mangeât de l'herbe fraîche, ce qui auroit été capable de reproduire son venin dans l'espace de quelques heures. Par cet artifice, l'empyrique mettoit sa vie en sûreté, & s'il arrivoit qu'il fût mordu par le Serpent, soit lorsqu'il l'exerçoit en particulier, soit lorsqu'il l'exposoit aux regards du public, il en étoit quitte pour une blessure assez légère, qui se guérissoit promptement (1).

Les Serpens s'allient par un accouplement ; les parties génitales du mâle & de la femelle sont placées près de l'anus ; pour que ces parties se rencontrent, ils s'entortillent mutuellement jusques près de la tête : dans cet état, les deux Serpens semblent n'être qu'un Serpent à deux têtes.

L'accroissement de l'embryon & du fœtus des Serpens se fait dans des œufs ; mais tous les Serpens ne pondent pas leurs œufs avant que le fœtus en soit sorti. Il y a plusieurs espèces de ces animaux dont les Serpenteaux éclosent dans le ventre de la mère, & naissent sans être renfermés dans un œuf. On croiroit que ces Serpens seroient vivipares, si l'on ne sçavoit que le fœtus étoit dans un œuf avant sa naissance.

Les Serpens ne couvent pas leurs œufs ; ils les pondent dans des trous exposés au midi, ou voisins d'un four, dans des couches

(1) Kœmpfer, *Amœnitat. Exotic.* pag. 565 & suiv.

de fumier, &c. Ces œufs éclosent lorsqu'ils ont été échauffés par le soleil. Ils n'ont point de coque, mais seulement une membrane flexible. (*Voyez* COULEUVRE & SERPENT A COLLIER).

Il paroît, par une observation de Segerus, Médecin du Roi de Pologne, que les Serpens mettent un certain intervalle entre la ponte d'un œuf & celle du suivant. Ce Médecin ayant conservé chez lui, pendant quelque-temps, un Serpent femelle de l'espèce de ceux qu'on nomme Serpens d'Esculape, s'apperçut un jour que cet animal se rouloit sur les carreaux, ce qui ne lui étoit pas ordinaire. Enfin il pondit un œuf. Segerus prit aussi-tôt le Serpent, le mit sur une table, & en le maniant doucement, il lui facilita la ponte de treize œufs. Cette ponte dura environ une heure & demie; car après la ponte de chaque œuf, la femelle se reposoit pendant un demi quart-d'heure, & lorsqu'on la laissoit sans secours, il lui falloit un espace de temps plus considérable pour se procurer la sortie d'un nouvel œuf, ce qui fit présumer à Segerus, que ses soins ne lui étoient pas inutiles; il remarqua de plus que pendant cette opération, l'animal ne cessa de lui frotter doucement les mains avec sa tête, comme pour les carresser (1).

Suivant le rapport de M. du Verney, si l'on casse un œuf de Couleuvre dans le temps où le petit Serpent est prêt à en sortir, on le voit d'abord roulé en spirale, roide & sans mouvement; mais, dès qu'il a ouvert la gueule deux ou trois fois, & respiré l'air, il prend tout-à-coup des mouvemens très-vifs, comme si l'action de l'air montoit les ressorts destinés à mettre la machine en jeu (2).

Mue des Serpens.

La mue des Serpens consiste en ce qu'ils se dépouillent de leur épiderme, & que cette pellicule se renouvelle. Les Latins appelloient cette dépouille, *senectutis exuviæ*, *vel senecta Serpentum*; mais ces dénominations ne sont pas exactes, car les Serpens n'attendent pas la vieillesse pour muer. Aristote dit que quelques Serpens, tels que la Vipère, changent de peau deux fois l'année; sçavoir, au printemps & en Automne. Selon le même auteur, la peau de la tête tombe la première, & toutes les autres parties du corps se dépouillent successivement jusqu'à la queue. Cette espèce de rajeunissement s'opère à peu près dans l'espace d'une nuit & d'un jour (3).

Suivant l'opinion de Fabrice d'Aquapendente, les Serpens muent deux fois l'année, parce que leur peau, c'est-à-dire leur épiderme, se desséche en hiver par le froid, & en été par la chaleur; c'est pourquoi ils s'en dépouillent au printemps & en automne. Lorsque leur peau a perdu sa souplesse & qu'elle est devenue épaisse & dure par le desséchement, au lieu de se prêter aux différentes courbures que prend successivement le corps de l'animal, elle s'en détache, le Serpent la quitte, & en peu de temps une nouvelle peau se retrouve bien formée à la place de l'ancienne. Si cette opération étoit longue, les Serpens seroient exposés à plusieurs accidents. Ils commencent à se dépouiller par la tête & les yeux, non-seulement parce que la peau est plus adhérente sur ces parties, mais encore parce que leur forme en rend la séparation plus difficile. On a vu un Serpent commencer par séparer la peau de sa tête en la frottant contre une branche; ensuite il entra dans la terre, & lorsqu'il en sortit il étoit entièrement dépouillé. Lucrèce dit que les Serpens laissent leur peau sur les buissons. Ils se dépouillent aussi de la peau qui recouvre la cornée, car cette partie n'étant point couverte par des paupières, se durcit comme le reste du corps & se desséche. On voit très-bien cette pellicule qui recouvre la cornée dans les dépouilles des Serpens, ce qui me fait croire, dit Fabrice d'Aquapendente, que ce n'est pas sans raison

(1) Collect. Acad. Tom. III, pag. 2.
(2) Mem. de l'Acad. des Sciences 1717, pag. 35.
(3) *Arist. Hist. anim.* Lib. VIII, C. 17.

que les anciens ont dit que la vue de ces animaux étoit considérablement affoiblie après leur changement de peau (1).

George Segerus, que nous avons déjà cité, rapporte qu'ayant pris, en 1656, une grande quantité de Serpens, de l'espèce de ceux qu'on nomme Serpens d'Esculape, parce qu'ils ne sont point dangereux, il en mit quelques-uns dans un panier, & les fit porter dans son cabinet. Il leur avoit arraché la langue, croyant alors, suivant l'opinion vulgaire, qu'ils pouvoient s'en servir pour blesser. Ces animaux restèrent dans le panier, qui étoit rempli d'une terre molle & humide, pendant près de trois jours, tristes & sans mouvement, à moins qu'on ne les agaçât. Mais ayant recouvré leur première vigueur, ils parcoururent bientôt, sans aucune crainte, tous les recoins du cabinet, se retirant toujours sur le soir dans le panier. Un jour Segerus s'apperçut que l'un d'eux faisoit les plus grands efforts pour se glisser entre le panier & le mur auprès duquel ce panier étoit placé: curieux d'observer quel étoit le but de cet animal, il retira un peu le panier, & dans l'instant le Serpent se mit en devoir de se dépouiller de sa peau, en commençant près de la tête. Segerus s'approcha alors & l'aida peu à peu à se débarrasser de sa dépouille. Ce travail fini, l'animal regagna sa retraite, où il resta pendant quelques jours, jusqu'à ce que sa nouvelle peau écailleuse eût acquis une consistance convenable (2).

Les Serpens se nourrissent d'Insectes, de Grenouilles, de Lézards, de Souris, de Taupes, & d'autres animaux bien plus grands à proportion de la grandeur dont ils sont eux-mêmes. On dit que les Serpens aiment beaucoup le lait & qu'ils têtent des vaches. *Voyez* SERPENT A COLLIER. Ils avalent leur proie sans la mâcher. Ils font passer dans leur gueule des morceaux assez gros pour que l'on n'eût pas cru qu'ils pussent y entrer ; on voit au-dehors de l'animal le renflement que ces morceaux causent dans leur estomac & dans leur œsophage avant qu'ils ne soient digérés : on prétend que leur proie est quelquefois si allongée, que l'un des bouts est déjà en partie digéré dans l'estomac, tandis que l'autre bout n'est pas encore entré dans la gueule.

Grands Serpens.

Il y a beaucoup de choix à faire parmi ce que nous lisons dans les différens Auteurs, sur la grandeur démesurée de certains Serpens. Il est peu de faits aussi susceptibles d'exagération que ceux dont il s'agit ici, & où l'imagination, vivement ébranlée à l'aspect d'un objet effrayant, soit plus disposée à enchérir sur la réalité. Nous nous bornerons à ce qui nous paroît être le mieux constaté, & s'écarter le moins de la vraisemblance.

Selon le rapport d'André Cleyerus, on trouve aux Indes orientales un Serpent qui a plus de vingt-cinq pieds de longueur. Cet Auteur ajoute qu'il en a acheté plusieurs des chasseurs du pays, & qu'il s'est trouvé dans le corps de l'un d'eux un Cerf de moyen âge, encore tout entier, avec sa peau & tous ses membres. On a trouvé dans un autre un Bouc sauvage, avec ses grandes cornes, & auquel il ne manquoit de même aucune des parties de son corps ; & dans un troisième, un Porc-épic armé de tous ses aiguillons.

Voici de quelle manière ces Serpens attaquent leur proie. Lorsque la faim les presse, ils se mettent en embuscade, & tâchent de surprendre quelqu'animal : lorsqu'ils l'ont saisi, ils s'entortillent autour de son corps, & le serrent si étroitement, qu'ils lui brisent les os. Si l'animal est fort & robuste, qu'il résiste, & que le Serpent ne puisse l'étouffer par un premier effort, celui-ci tâche de s'accrocher à quelque tronc d'arbre, qu'il enveloppe de sa queue, & cette espèce de point d'appui lui donnant de nouvelles forces, il parvient à suffoquer sa proie. Il la saisit d'abord aux narines avec

(1) *Hieronymi Fabricii ab Aquapendente opera omnia anatomica*, &c. pag. 440.
(2) Collect. Acad. Tom. III, pag. 1 & 2.

les dents, lui intercepte la respiration, lui fait en même-temps, par ses morsures, des plaies profondes, d'où le sang coule en abondance; ensorte que, par ce genre de combat, il vient à bout de tuer les plus gros animaux.

Le même Cleyerus dit avoir été assuré, par des personnes dignes de foi, qu'on avoit vu dans le Royaume d'Aracan, sur les frontières de celui de Bengale, un pareil combat, près d'un fleuve, entre un Serpent de cette espèce & un buffle, (animal pour le moins aussi gros que le Bœuf sauvage), qui fut tué & dévoré par le Serpent, & dont les os, en se brisant sous les efforts de ce dangereux ennemi, faisoient un bruit que l'on entendoit retentir au loin.

L'Auteur prévient l'objection que l'on pourroit faire, en disant que les Serpens ayant le gosier étroit, par rapport aux autres dimensions de leur corps, on ne conçoit pas qu'ils puissent avaler de si gros animaux tout entiers, & sans les déchirer par pièces, comme font les Chiens & les Lions: mais voici de quelle manière ils y réussissent. Lorsque ces Serpens, dont le gosier est étroit, à la vérité, mais susceptible cependant d'une grande dilatation, ont tué quelqu'animal, & qu'ils lui ont brisé les os de la manière qui a été rapportée, au point qu'il ne paroît plus qu'une masse informe, ils commencent par l'étendre en long avec la langue, autant qu'il est possible, & à le polir, en quelque façon, dans le sens de leur poil, à force de le lécher. Ils répandent ensuite sur toute sa peau une mucosité gluante, de sorte que l'animal, vu de loin, paroît aussi luisant que si on lui eût appliqué un vernis. Après cette préparation, le Serpent le saisit par la tête, & parvient à l'avaler tout entier par de fortes succions réitérées; mais il lui faut quelquefois deux jours, & même davantage, selon la grosseur de l'animal, pour en venir à bout; alors le Serpent a le ventre si distendu par la quantité de nourriture dont il est surchargé, qu'il est hors d'état d'attaquer ou de se défendre, même de changer de place. Les villageois & les chasseurs du canton, profitant de cette circonstance, s'approchent de l'animal, lui mettent en toute sûreté une corde au cou, & l'étranglent, ou même l'assomment à coups de bâton. Ils le coupent ensuite par morceaux, après avoir séparé la tête, & vont vendre sa chair dans les villes voisines, où elle passe pour un met délicat.

Mentzelius cite un fait qui vient à l'appui de ce qui précède, & qu'il tenoit d'un témoin oculaire, le Prince Jean-Maurice de Nassau, autrefois Gouverneur du Bresil, au nom de la Compagnie des Indes occidentales de Hollande. Ce Prince avoit vu une femme Hollandoise, qui étoit enceinte, engloutie toute entière par un de ces monstrueux Serpens, qui s'entortillent au tour d'un tronc d'arbre, où ils se tiennent en embuscade, & de-là s'élancent comme un trait sur la première proie qui se présente (1).

Nous ajouterons ici un dernier fait, trop célèbre dans l'histoire ancienne pour être omis, & qui, s'il est vrai, doit faire regarder l'animal dont on y fait mention, comme une de ces productions rares & monstrueuses, qui s'écartent du cours ordinaire de la Nature. Il s'agit du Serpent que Régulus vainquit à l'aide de ses troupes, près du fleuve Begrada, entre Utique & Carthage. (Ce fleuve porte aujourd'hui le nom de Megrada). Ce Serpent, qui étoit d'une grandeur énorme, s'élançoit sur les soldats qui s'approchoient de la rivière pour y puiser de l'eau, les écrasoit du poids de son corps, ou les étouffoit dans les replis de sa queue, ou enfin les faisoit périr par son souffle empoisonné. Les dures écailles de sa peau le rendoient impénétrable à tous les traits qu'on lui lançoit. Il fallut dresser contre lui des machines de guerre, & l'attaquer en forme comme une citadelle. Enfin, après bien des coups inutiles, une pierre, d'une grosseur énorme, lancée avec une extrême roideur, lui brisa l'épine du dos, & l'étendit par terre. On eut bien de la peine à l'achever, tant les

(1) Collect. Acad. Tom. III, pag. 533 & suiv.

soldats craignoient d'aborder un ennemi encore formidable, même aux approches de la mort. Régulus envoya à Rome sa peau, qui étoit longue, dit-on, de cent vingt pieds (1). Elle fut suspendue dans un temple, où, selon Pline le Naturaliste, on la voyoit encore du temps de la guerre de Numance (2).

Les faits étonnans qu'on lit dans divers voyageurs sur la grandeur extraordinaire de certains Serpens, se trouvent en quelque sorte garantis, ou du moins deviennent vraisemblables, par l'exposé que fait M. Adanson, dans son voyage du Sénégal, de ses propres observations sur une espèce de Serpent qui porte dans le pays le nom de *Serpent géant*. M. Adanson rapporte qu'au mois de Mai 1752, on lui fit présent d'un jeune Serpent vivant, de l'espèce dont il s'agit. Il avoit un peu plus de trois pieds de longueur. Le fond de sa couleur étoit un jaune livide, coupé par une large bande noirâtre, qui régnoit tout le long du dos, & sur laquelle étoient semées quelques taches jaunâtres, assez irrégulières. Tout son corps étoit luisant, comme s'il eût été vernissé; il avoit la tête arrondie & un peu allongée. M. Adanson ajoute que ce Serpent n'étoit qu'une foible image des gros, dont il ne se seroit jamais formé une juste idée, si, peu de temps après, on ne lui en eût apporté deux médiocres, dont le plus grand avoit vingt-deux pieds & quelques pouces de long, sur huit pouces de large. Un gris cendré, tirant sur le noir, & lavé de quelques lignes jaunes, peu apparentes, étoit la couleur dominante de sa peau, qui, étant étendue, avoit vingt-cinq à vingt-six pouces de largeur : on la donna toute entière à M. Adanson, avec un tronçon de la chair, dont le reste devoit faire le repas du chasseur & de tout son village, pendant plusieurs jours. La tête égaloit en grandeur celle d'un crocodille de cinq à six pieds : les dents étoient longues de plus d'un demi pouce, fortes & aigües : l'ouverture de la gueule auroit été plus que suffisante pour avaler en entier un lièvre, & même un chien assez gros.

La vue de ces deux Serpens, qui, de l'aveu des nègres & de ceux qui avoient vu beaucoup de ces animaux, n'étoient que d'une grandeur médiocre, ne permit plus à M. Adanson de douter de ce qu'il avoit entendu dire souvent dans le pays sur la grandeur extraordinaire des Serpens de cette espèce. Les Nègres, dont il tenoit ceux dont il s'agit ici, l'assurèrent qu'il n'étoit pas rare d'en trouver, à quelques lieues vers l'est de l'île du Sénégal, dont la grandeur égaloit celle d'un mât ordinaire de bateau. Des habitans du Bissao disoient qu'ils en avoient vu dans leur pays qui auroient surpassé de beaucoup ces pièces de bois. De tous ces témoignages, comparés avec l'observation des Serpens que M. Adanson avoit alors sous les yeux, il conclut que la taille des plus grands Serpens de cette espèce, évaluée à sa juste mesure, devoit être de quarante à cinquante pieds pour la longueur, & d'un pied à un pied & demi pour la largeur.

Selon le même Auteur, la manière dont cet animal fait sa chasse, n'est pas moins singulière que son énorme grosseur. Il se tient dans les lieux humides & voisins des eaux. Sa queue, est pliée sur elle-même en spirale, dont la plus grande circonférence a environ six pieds de diamètre; sa tête s'élève en se dressant avec une partie de son corps. Dans cette attitude, & comme immobile, il porte ses regards autour de lui, & quand il apperçoit un animal à sa portée, il s'élance sur lui à l'aide des circonvolutions de sa queue, qui font l'effet d'un puissant ressort. Si l'animal qu'il a saisi entre ses dents est trop gros pour être avalé en entier, comme seroit un Bœuf, une Gazelle, ou le grand Bélier d'Afrique, après lui avoir donné quelques coups de dents, il l'écrase & lui brise les os, soit en le serrant dans les replis de son corps, soit en le pressant simplement de son poids, & en se glissant dessus avec effort;

(1) Valer. Max. L. I, C. 8.
(2) Plin. Hist. Nat. L. VIII.

effort ; il le retourne ensuite dans sa gueule pour le couvrir d'une écume qui lui facilite le moyen de l'avaler sans le mâcher.

M. Adanson observe, au reste, que cet énorme Serpent ne fait pas tant de ravages qu'on pourroit se l'imaginer. Son corps, roulé sur lui-même, paroît de loin comme la margelle d'un puits ; & c'est un indice suffisant qui le décèle aux yeux des voyageurs & des bestiaux même, & qui les avertit de se détourner de leur route. On n'entend dire que rarement qu'il ait attaqué des hommes. D'ailleurs, la chasse aux grands animaux, tels que le Cheval, le Bœuf, le Cerf & autres Quadrupèdes semblables qui trouvent leur salut dans la fuite, paroît n'avoir pas beaucoup d'attrait pour lui, soit parce qu'elle est trop pénible & peu assurée, soit parce que la chair de ces animaux est moins de son goût. Il mange plus volontiers d'autres Serpens plus petits que lui, des Lézards, & sur-tout des Crapauds & des Sauterelles, espèces d'animaux qui se répandent comme par nuages dans tout ce pays. De cette manière, il purge les terres où il se trouve d'une multitude innombrables de Reptiles incommodes & d'Insectes qui forceroient les habitans à abandonner ce sol, malgré sa fertilité ; ensorte que ceux-ci, loin de regarder les Serpens dont il s'agit comme des ennemis dangereux & funestes, se croyent intéressés à les laisser vivre en paix (1).

Le Père Gumilla rapporte, dans son Histoire de l'Orenoque, & des principales rivières qui s'y jettent, que le Serpent le plus commun dans ces pays, est appellé *Buio*, que les Indiens le nomment *Aviosa*, & *Mère de l'eau*, parce qu'il y reste ordinairement. Il ressemble à un vieux tronc de pin abbatu. Il a sur son corps une espèce de barbe ou de mousse, que le P. Gumilla compare à celle qui est autour des arbres sauvages ; c'est, dit-il, un effet de la poussière ou de la boue qui s'attache au corps de ce Serpent ; il rampe si lentement, que l'on a peine à croire qu'il pût faire une demi-lieue en un jour ; son corps fait sur la terre où il passe une traînée comme celle d'un mât ou d'un gros arbre. Il a neuf aunes de longueur, & sa grosseur y est proportionnée : lorsqu'il entend du bruit, il lève la tête, s'allonge d'une ou deux aunes, & se tourne vers le Tigre, le Lion, le Veau, le gibier ou l'homme qu'il veut saisir. Cet animal n'a point de dents, dit le Père Gumilla, ce qui est cause qu'il lui faut beaucoup de temps, & même des jours entiers pour avaler sa proie.

Il y a dans le Royaume de Kagor, sur la côte occidentale de l'Afrique, de très-gros Serpens, qui, suivant le rapport des voyageurs, ont jusqu'à vingt-cinq pieds de long, sur un pied & demi de diamètre. Ces Serpens n'ont pas d'ennemis plus redoutables que les Aigles, dont le nombre est considérable dans ce pays. Ils font la guerre aux Serpens, les saisissent entre leurs serres, les mettent en pièces sans en recevoir le moindre mal, & en portent les morceaux à leurs Aiglons pour leur servir de nourriture (2).

Serpens monstrueux.

L'Hydre de Lerne & ses sept têtes sont une fiction des Poëtes ; mais il paroît certain qu'il se trouve quelquefois des Serpens à deux têtes. Elien rapporte que de son temps on voyoit assez souvent de ces Serpens dans le pays arrosé par le fleuve Arcas ; qu'ils étoient ordinairement longs de quatre coudées, & qu'ils avoient tout le corps noir, à l'exception des deux têtes qui tiroient sur le blanc. Avant Elien, Aristote avoit parlé d'un Serpent à deux têtes. On en conservoit un embaumé dans le cabinet d'Aldrovande, à Bologne. Redi, après avoir cité plusieurs Vipères qui offroient cette singularité, & que des personnes instruites l'avoient assuré avoir vues à Naples, à Rome & à Lyon, ajoute qu'étant lui-même à Pise, il avoit eu occasion d'y observer un petit Serpent à deux têtes, qui avoit été

(1) Hist. Nat. du Sénégal, par M. Adanson, pag. 152 & suiv.
(2) Hist. générale des Voyages, Tom. VII, pag. 461 & 462.

pris au mois de Janvier, tandis qu'il étoit étendu au soleil sur les bords de l'Arno. Il étoit mâle, & sa longueur n'excédoit guère celle de deux palmes, ni sa grosseur celle du petit doigt. Sa couleur tiroit sur celle de la rouille claire. Le dos & le ventre étoient tout parsemés de taches noires, avec cette différence seulement, que celles du dos & des flancs étoient plus obscures, & celles du ventre plus claires, & pour ainsi-dire lavées à leur circonférence. Redi prit d'abord ce petit Serpent pour une Vipère, mais il fut détrompé, lorsqu'il eut observé qu'il n'avoit point de ces dents qui se trouvent dans la gueule de la Vipère, & qui sont enfermées en partie dans une espèce de gaine. De plus, il avoit autour de chacun de ses deux cous, immédiatement auprès de la tête, une bande en forme de collier, & dont la couleur étoit blanc de lait, ce qui ne se trouve point dans les Vipères, & une autre bande ou zone du même blanc qui entouroit l'extrêmité de la queue. Cette queue étoient parsemée de taches blanches, semblables à de très-petites étoiles.

Les deux têtes & les deux cous étoient exactement de même grosseur & de même longueur; chaque cou étoit long au plus de deux travers de doigt; dans chaque gueule on voyoit une langue fourchue à son extrêmité, comme l'ont ordinairement les Serpens; chaque tête avoit deux yeux dans la situation ordinaire; en un mot, il y avoit entre les deux têtes une ressemblance parfaite.

Ce Serpent mourut au commencement de Février; Redi présume que sa mort a pu être causée par les efforts qu'il lui fit faire pour mordre des animaux. Son dessein étoit d'éprouver si la morsure de ce Serpent étoit venimeuse; mais elle ne produisit sur les animaux qui furent soumis à cette épreuve aucun effet fâcheux. Redi observa que la tête droite mourut sept heures avant la gauche (1).

Expériences sur des Serpens dans le vuide.

Redi ayant desiré d'observer quels effets produiroit la privation de l'air sur des Serpens, fit dans cette vue plusieurs expériences, dont voici quelques résultats. Il mit une Vipère sous un petit récipient, & tandis qu'on pompoit l'air, l'animal enfla d'abord de plus en plus, jusqu'à ce qu'enfin on le vit bâiller & montrer ses gencives; dès ce moment il désenfla & devint grêle comme auparavant, mais bientôt après, l'enflure reparut, & la Vipère se mit à bâiller comme la première fois: elle resta environ deux heures & demie dans le vuide, avant qu'on fût assuré de sa mort par des signes certains.

Le même Naturaliste ayant mis une autre Vipère sous un récipient où l'on fit le vuide avec grand soin, remarqua d'abord que cet animal alloit de bas en haut & de haut en bas, comme pour chercher l'air; peu de temps après, il rendit par la bouche un peu d'écume, qui s'attacha aux parois du verre; le corps enfla peu d'abord, & le cou encore moins sensiblement; mais ensuite, l'un & l'autre se gonflèrent excessivement, & il parut sur le dos une espèce de vessie. Une heure & demie après qu'on eut achevé de faire le vuide, la Vipère donna encore des signes de vie; mais depuis on n'en remarqua plus aucun. Au bout de vingt-trois heures, on laissa rentrer l'air sous le récipient, & à l'instant la Vipère ferma la bouche, dont les mâchoires étoient demeurées considérablement écartées; mais bientôt elle la rouvrit, & demeura en cet état. Lorsqu'on lui pinçoit ou qu'on lui bruloit la queue, on appercevoit dans toute l'habitude du corps des mouvemens qui indiquoient un reste de vie.

Redi soumit à la même épreuve un Serpent ordinaire & sans venin, qu'il enferma dans un de ces récipiens, qui sont disposés de manière qu'on peut les séparer de la machine pneumatique sans y laisser rentrer l'air. Il porta ce récipient, purgé d'air, dans un lieu retiré & tranquille; l'appareil y resta depuis dix ou onze heures avant midi, jusqu'au lendemain environ

(1) Collect. Acad. Tom. IV, pag. 464 & suiv.

neuf heures du matin, & alors le Serpent parut mort. Mais le récipient ayant été mis auprès du feu, à une distance convenable, l'animal donna des signes de vie, & darda même sa langue fourchue : Redi le laissa dans cet état, & n'étant revenu le voir que le lendemain après midi, il le trouva sans vie, & ne put le faire revenir. Sa gueule, qui étoit fermée la veille, se trouvoit alors fort ouverte, comme si les mâchoires eussent été écartées par un effort violent (1).

(1) Collect. Acad. Tom. VI, pag. 24 & suiv.



SUR les moyens de conserver les Quadrupèdes ovipares, & d'autres animaux, après la mort.

POUR conserver les animaux après la mort, il faut les dessécher, ou les garder dans des liqueurs. Par le premier de ces moyens, ils se racornissent, se déforment & sont sujets à être dévorés par des Insectes; on les en préserve dans des liqueurs: ils ne s'y racornissent pas autant que par les desséchemens, & par conséquent, ils s'y déforment moins; mais, quelque moyen que l'on emploie, il détruit les couleurs ou les altère beaucoup.

Pour dessécher les animaux, on les met dans un bain de sable, ou dans un four, à une chaleur douce: on ne peut faire cette opération que sur de petits animaux, ou seulement sur la peau des grands, après l'avoir rembourrée, pour lui faire reprendre, autant qu'il est possible, la forme de l'animal vivant.

Pour conserver des animaux dans une liqueur, il faut qu'elle ne soit pas susceptible de la gelée & qu'elle résiste à la pourriture: on emploie ordinairement de l'eau-de-vie, de quelque substance qu'elle soit tirée; elle doit être blanche & claire, afin qu'elle laisse voir distinctement l'objet qui y est plongé. Il faut que cette liqueur soit foible; si elle étoit trop forte, elle pourroit altérer & détruire la surface des substances délicates.

Quoique l'on dise communément que l'on garde des animaux dans l'esprit de vin, ce n'est pourtant que de l'eau-de-vie: on feroit mal d'employer de l'esprit de vin à cet usage, car il faudroit y mêler de l'eau pour l'affoiblir, & même distiller cette eau, pour empêcher qu'elle ne le troublât: ce seroit une dépense & une peine inutiles.

L'eau-de-vie seroit encore trop coûteuse pour en remplir des tonneaux dans lesquels on voudroit transporter de gros animaux; il vaudroit mieux y mettre de l'eau chargée d'alun autant qu'elle auroit pu en dissoudre. On a observé que des animaux qui avoient été envoyés de Cayenne dans cette liqueur, s'y étoient mieux conservés que dans du taffia; mais cette eau gêle à trois ou quatre degrés au-dessous de la congélation au thermomètre de Réaumur.

Lorsque l'on a renfermé des animaux dans une barrique ou un tonneau, pour les conserver durant le transport, au moyen d'une liqueur, ils s'y corromproient s'ils y étoient en trop grande quantité; il faut que le volume de la liqueur soit plus grand que celui des animaux; cependant on pourroit mettre une plus grande quantité de substance animale, si on l'avoit déjà gardée pendant trois semaines ou un mois, dans la liqueur de même qualité que l'on auroit changée, après qu'elle se seroit chargée de ce qu'elle auroit pu extraire ou dissoudre des animaux.

Quand on veut transporter dans des barriques ou dans de grands vases des Quadrupèdes ovipares ou des Serpens, &c. il faut les envelopper dans du linge, chacun séparément, pour empêcher que leur peau ne se gâte, ou ne se détruise: ils se frotteroient les uns contre les autres, ou contre les parois du vaisseau par le mouvement des secousses auxquelles ils seroient exposés.

La liqueur spiritueuse dans laquelle on veut conserver des animaux, s'évaporeroit bientôt, si les vases qui la contiennent n'étoient pas fermés avec grand soin; elle se corromproit avec les animaux qui y seroient plongés: on peut, à la vérité, prévenir cet accident, en versant de l'eau-de-vie sur la liqueur affoiblie; mais ce moyen est dispendieux, car on seroit souvent obligé de remplir les vaisseaux; il vaut mieux prendre assez de précautions pour les bien fermer.

Lorsque l'ouverture des vaisseaux n'a qu'un petit diamètre, comme celles de nos bouteilles ordinaires, un simple bouchon de liége choisi suffit pour arrêter l'évaporation, lorsqu'il est bien serré & bien enfoncé dans l'ouverture de la bouteille : on garde ainsi l'eau-de-vie pendant plusieurs années, sans qu'il y ait une grande diminution ; mais lorsque les vases ont une large ouverture, comme ceux que nous appellons des bocaux, dont l'ouverture a presque autant de diamètre que le corps du vase, le liége n'est qu'une foible ressource contre l'évaporation de la liqueur dont ils sont remplis ; cependant j'ai éprouvé que l'esprit de vin, mêlé avec un tiers d'eau, n'a pas diminué plus de la hauteur d'un doigt en deux ou trois ans dans de grands bocaux dont l'ouverture avoit quatre pouces de diamètre, & n'étoit fermée qu'avec du liége, recouvert d'un parchemin ; mais, pour cela, il faut avoir du liége bien sain, & l'adapter exactement aux bords du vaisseau : malgré ces précautions, on ne feroit pas sûr que de cinquante vaisseaux que l'on fermeroit ainsi, il en réussît deux ; il faut donc employer des moyens plus certains.

Les Distillateurs gardent leurs liqueurs dans des bouteilles fermées avec du liége, sur lequel ils mettent une couche de blanc de Troie, délayé dans une pâte de farine, qu'ils revêtent d'un parchemin : ce moyen m'a souvent assez bien réussi sur des bocaux dont l'ouverture étoit fort large ; j'en ai couvert d'autres avec une couche de plâtre gâché ; j'ai même employé une pâte de farine mêlée d'une teinture d'aloès pour écarter les insectes, il falloit n'appliquer que des couches fort minces & en mettre successivement plusieurs les unes sur les autres à mesure qu'elles se séchoient ; pour remplir les gerçures qui s'y formoient par le desséchement, on appliquoit par-dessus un parchemin mouillé, qu'on lioit fortement autour du bocal. On ne doit pas espérer d'empêcher absolument l'évaporation par ces pratiques ; tout ce que l'on peut faire par-là, est de la retarder & d'en diminuer la quantité ; en deux ou trois années la liqueur baisse d'un doigt ou deux dans les bocaux qui réussissent le mieux ; dans d'autres, & c'est le plus grand nombre, la diminution est plus considérable : dès qu'on s'apperçoit que le bocal n'a pas été bien fermé, il faut recommencer l'opération ; car, quoiqu'ils soient tous fermés avec le même soin, & remplis de la même liqueur, l'évaporation ne s'y fait pas également, & cette inégalité dépend de certaines circonstances que l'on ne peut pas prévoir ; il y en a que l'on reconnoît par l'usage ; par exemple, si l'on se sert d'un fil pour suspendre au bouchon de liége les choses qui sont dans l'esprit de vin, ce fil pompe peu à peu la liqueur, & la fait remonter dans le bouchon ; ainsi elle diminue assez promptement, jusqu'à ce que sa surface soit au-dessous du fil ; pour prévenir cet inconvénient, il faut se servir de crin au lieu de fil.

En suivant ces procédés, on est obligé de remplir les vaisseaux au bout de quelques années ; mais si la liqueur n'a baissé que de la hauteur d'un doigt ou deux, ce qu'il en coûte pour remplir le bocal ne fait pas une dépense considérable ; d'ailleurs, quand il n'y auroit pas d'évaporation, l'on ne feroit pas dispensé d'ouvrir les bocaux dans lesquels l'eau-de-vie prend une teinte de jaune, & se trouble après un certain temps ; cette altération dépend ordinairement de la nature des choses qui y sont plongées, & le plus souvent de la mauvaise qualité de la liqueur dont elles ont été imbibées dans d'autres temps. Les animaux que l'on envoie d'Amérique dans du taffia, ceux qui, sans venir de si loin, se trouvent dans de l'eau-de-vie qui a une teinte de jaune, donnent bientôt la même couleur à l'eau-de-vie blanche dans laquelle on les met, quoiqu'on les ait lavés à plusieurs fois, & qu'on les ait fait séjourner pendant quelque temps dans l'eau ; on ne doit les y laisser qu'à proportion de leur consistance ; car il y en a que l'on altéreroit en les ramollissant à un certain point. Lorsque la liqueur dont on les retire a une mauvaise odeur, qui vient de ce que sa quantité étoit trop petite & celle des chairs trop grande, ou de ce que les animaux étoient trop serrés

les uns contre les autres, c'eſt dans ce cas qu'il eſt le plus néceſſaire de les bien laver, & de les garder dans l'eau, & même dans une liqueur ſpiritueuſe, avant que de les mettre dans l'eau-de-vie, encore eſt-on obligé de la renouveller ou de la diſtiller pluſieurs fois dans des intervalles de temps plus ou moins éloignés, avant qu'elle ſe maintienne claire & limpide.

Lorſqu'on prévoit que dans peu de temps l'on ſera obligé de renouveller l'eau-de-vie d'un bocal, il paroîtroit ſuffiſant de le fermer avec les luts qui ont déjà été indiqués; ſi on perd des parties ſpiritueuſes de la liqueur, on eſt dédommagé de pluſieurs façons : l'appareil eſt ſimple ; les matières que l'on emploie coûtent fort peu, & les vaiſſeaux ſont moins chers que ceux que l'on feroit faire exprès, dans la vue d'empêcher l'évaporation.

Feu M. du Hamel a imaginé une façon fort commode de renouveller cette liqueur ſans déboucher, pour ainſi-dire, le bocal, au moins ſans ôter le bouchon en entier ; on applique ſur l'ouverture du vaſe une lame de métal & on la maſtique avec de la céruſe délayée dans l'huile graſſe de Peintres ; on recouvre le tout avec une veſſie que l'on lie ſur les bords du bocal. La plaque de métal eſt percée de deux petits trous, ſur leſquels on a ſoudé deux tuyaux un peu coniques, dont la plus grande ouverture eſt en haut, & n'a pas plus de trois ou quatre lignes de diamètre ; il ſuffit de fermer ces deux petites ouvertures avec un bouchon de liége ; lorſqu'on veut changer la liqueur du vaſe, ou remplacer celle qui ſe feroit évaporée, on les ouvre toutes les deux, afin que la liqueur puiſſe ſortir ou entrer par l'une des ouvertures avec plus de facilité, l'air entrant ou ſortant dans le même temps par l'autre. M. du Hamel ne prétend pas que l'on puiſſe intercepter entièrement l'évaporation par ce moyen; cependant il m'a fait voir des bocaux fermés de cette façon, dans leſquels l'eau-de-vie n'avoit pas diminué d'une quantité bien ſenſible pendant pluſieurs années ; cette pratique eſt très-commode lorſqu'on eſt obligé de renouveller ſouvent l'eau-de-vie qui ſe jaunit & qui ſe colore ; mais lorſque cet inconvénient n'eſt plus à craindre, il faut alors ſe déterminer à ne rien épargner pour intercepter abſolument l'évaporation.

Si l'on fermoit les vaiſſeaux de verre avec un bouchon de la même matière, & ſi l'ouverture du vaiſſeau & le bouchon avoient été exactement arrondis ſur le tour, on ſçait que l'on empêcheroit l'évaporation de toutes ſortes de liqueurs, même de l'éther. Il n'y a que la dépenſe qui puiſſe faire renoncer à un moyen ſi ſûr & ſi commode ; mais je crois que ſi les ouvriers étoient plus exercés à ce travail qu'ils ne le ſont, ils en diminueroient bien-tôt le prix.

Les luts, les pâtes, les cimens, les maſtics que l'on a employés juſqu'ici n'ont pas été ſuffiſans pour arrêter la vapeur de l'eau-de-vie, ſoit qu'ils en ayent été diſſous, ſoit que cette vapeur, humectant continuellement les bords du vaſe, ait ſeulement empêché l'adhéſion des gommes, de la cire & des graiſſes que l'on y a appliquées ; car ayant fait ajuſter ſur des bocaux des couvercles de verre, j'ai tenté inutilement de fermer le joint avec la cire, il m'a toujours été impoſſible d'y réuſſir ; il ſe formoit en peu de temps, malgré toutes mes précautions, un nouveau joint entre la cire & le verre, & je voyois ſuinter l'eau-de-vie.

Les huiles graſſes qui n'ont pas éprouvé l'action du feu, ſont indiſſolubles à l'eau-de-vie ; d'ailleurs, étant plus légères, elles ſurnagent. On ſçait que l'on a tiré parti de cette propriété, qui dépend de la peſanteur ſpécifique des différentes liqueurs, pour conſerver les vins d'Italie, ſur-tout ceux de Syracuſe, qui nous arrivent dans des bouteilles dont le gouleau eſt plein d'huile. Feu M. de Réaumur, de l'Académie Royale des Sciences, dit, dans un Mémoire (1) qu'il lût publiquement en 1746, qu'il n'a trouvé

(1) Moyens d'empêcher l'évaporation des liqueurs ſpiritueuſes dans leſquelles on veut conſerver les productions de la Nature de différens genres.

aucune diminution sensible dans trois bocaux remplis d'esprit de vin affoibli, & fermés de la manière suivante. Il surnageoit sur l'esprit de vin une couche d'huile de noix de la hauteur de cinq à six lignes. Le bouchon du bocal étoit de liége bien ajusté à l'ouverture & bien sec; on avoit répandu du suif fondu par-dessus ce bouchon & sur les bords du vase, & enfin, le suif étant figé, avoit été recouvert par un parchemin. M. de Réaumur ne prétend pas que l'huile empêche entièrement l'évaporation de l'esprit de vin; il l'emploie seulement pour arrêter les vapeurs pendant le temps que l'on applique le suif fondu, & il assure que de toutes les matières qu'il a essayées, il n'y en a aucune qui résiste mieux à la vapeur de l'esprit de vin que le suif & le blanc de baleine, car ayant employé en pareil cas de la cire mêlée avec de la térébenthine, il avoit trouvé une diminution considérable dans la liqueur au bout d'un an.

M. de Réaumur pense que les huiles grossières ne sont pas inaltérables par l'esprit de vin, comme on l'a cru; ayant fait surnager de l'huile sur de l'esprit de vin contenu dans des tubes, il apperçut, après quelques jours, de petits corps très-spongieux, assez semblables à des flocons de neige pour la couleur & pour la figure; ils tomboient peu à peu jusqu'au fond du vase, où il s'y en accumula de l'épaisseur de plusieurs lignes dans l'espace de quelques mois; cet effet de l'esprit de vin est assez égal sur l'huile de noix & sur l'huile d'olive, mais il est bien plus prompt sur l'huile d'amandes douces, car en six mois une couche de cette huile de cinq à six lignes de hauteur disparoit en entier. Des Chymistes prétendent que les huiles grasses sont indissolubles dans l'esprit de vin, à moins qu'elles n'ayent éprouvé l'action du feu; peut-être l'esprit de vin n'a-t-il altéré l'huile qui avoit été employée dans les expériences précédentes, que parce qu'elle n'avoit pas été tirée à froid.

L'huile n'étant pas capable d'intercepter l'évaporation de l'esprit de vin lorsqu'elle le couvre, M. de Réaumur a trouvé le moyen d'arrêter cette évaporation en la couvrant elle-même par l'esprit de vin; pour cet effet, on verse dans un bocal l'huile jusqu'à la hauteur d'environ un pouce; on le remplit d'esprit de vin assez bien déphlegmé pour qu'il soit spécifiquement moins pesant que l'huile, & ensuite on ferme le vaisseau; alors on le retourne, c'est-à-dire, on le pose sur son couvercle; l'huile tombe par ce renversement sur le couvercle, qui est devenu le fond du vase, & par conséquent l'esprit de vin est au-dessus de l'huile; dans cette position ses vapeurs sont retenues comme dans un vaisseau scellé hermétiquement, puisqu'elles sont arrêtées par le fond du bocal, qui se trouve à l'endroit où devoit être son ouverture s'il n'avoit pas été renversé; ainsi la vapeur ne peut trouver d'issue, & cette liqueur ne peut s'échaper au travers de l'huile, qui la soutient; car M. de Réaumur a éprouvé qu'il n'y avoit eu aucune diminution sensible dans plusieurs bocaux où il avoit gardé l'esprit de vin selon ce procédé pendant dix à onze mois.

Par rapport à la façon de fermer ces bocaux, il ne s'agit plus de trouver des matières qui résistent à l'esprit de vin: il suffit d'empêcher seulement l'huile de suinter; rien n'est plus facile: un bon parchemin, bien ficelé, est capable de la retenir; pour le rendre plus fort & plus durable, on peut l'enduire en-dehors d'une couche de céruse broyée à la colle, & y appliquer ensuite une ou plusieurs couches de vernis composé de gommes, que les huiles grossières ne peuvent pas dissoudre: lorsque les bocaux ont beaucoup de hauteur, il feroit à craindre qu'un simple parchemin ne fût pas assez fort pour soutenir le poids de la liqueur: dans ce cas il faut mettre de plus un bouchon de liége, & avant que de le recouvrir avec un parchemin, on l'enduira d'un lut fait avec quelque matière convenable; plus l'huile sera épaisse, plus il sera aisé de la retenir. M. de Réaumur donne un moyen de l'épaissir en l'exposant à l'air dans des cuvettes de plomb; il ne faut y en mettre que de l'épaisseur de deux ou trois lignes; elle perdra presque toute sa fluidité en deux

ou trois mois d'été. Mais quelque fluide que puiſſe être l'huile, on n'aura plus à craindre qu'elle paſſe au travers du bouchon, ſi on met une couche d'eau entre les deux, ce qui eſt très-poſſible, parce que l'eau eſt ſpécifiquement plus peſante que l'huile. Par conſéquent, ſi on verſe de l'eau dans un bocal, enſuite de l'huile, & enfin de l'eſprit de vin rectifié, ces trois liqueurs reſteront les unes ſur les autres dans le même ordre, ſans ſe mêler. Le bocal étant fermé, on doit prendre garde en le renverſant que l'eſprit de vin & l'eau ne ſe rencontrent, parce que ces deux liqueurs ſe mêleroient à l'inſtant; il faut donc ménager cette opération de façon que la couche d'huile touche les parois du vaiſſeau par tous les points de ſa circonférence, ſoit qu'elle s'étende ou ſe raccourciſſe, ſelon les différentes inclinaiſons que prend ſon plan pendant que l'on renverſe le bocal; on peut y réuſſir aiſément avec un peu d'attention. Mais quand même il ſe mêleroit quelques parties d'eſprit de vin avec l'eau, il n'y auroit pas un grand inconvénient, pourvu que ce ne fut pas en aſſez grande quantité pour que l'eau devînt plus légère que l'huile, ou pour qu'elle pénétrât au travers du bouchon, comme le pourroit faire l'eſprit de vin. M. de Réaumur ſe contente de dire qu'il y auroit des moyens d'introduire de l'eau plus pure dans le bocal; mais il n'en rapporte aucun, parce qu'il ne croit pas qu'il ſoit néceſſaire d'y avoir recours.

Par ce nouveau procédé le bouchon du bocal n'aura que de l'eau à retenir; il eſt beaucoup plus facile de l'arrêter que l'huile; mais ſuppoſé que l'huile touchât immédiatement à un ſimple bouchon de liége, M. de Réaumur l'empêche de s'écouler en poſant le bocal renverſé dans une cuvette où il y a ſeulement aſſez d'eau pour couvrir les bords du vaiſſeau; quand même le bouchon viendroit à ſe pourrir, l'huile ne s'échapera pas ſi on a eu la précaution de l'enfoncer aſſez dans le bocal pour qu'il y ait eu une couche d'eau entre ce bouchon & le fond de la cuvette, lorſque le vaiſſeau aura été renverſé. Il faut renouveller l'eau à meſure qu'elle s'évapore; on pourroit auſſi avoir un vaſe qui la fourniroit ſans qu'on y touchât; il n'y a perſonne qui n'ait vu de ces ſortes de vaſes qui ſervent d'abreuvoir dans les cages, & d'autres dont on fait des encriers.

L'expérience d'un an n'a pas été ſuffiſante pour faire croire à M. de Réaumur que l'huile dût réſiſter pendant pluſieurs années à l'impreſſion de l'eſprit de vin; il craint qu'elle ne s'altère; en effet, il a vu ſe former ſur ſa ſurface, ſous l'eſprit de vin, des flocons ſemblables à ceux qui tombent de l'huile lorſqu'elle ſurnage, & dont j'ai déjà fait mention. Pour éviter tout inconvénient de cette nature, M. de Réaumur a employé le mercure à la place de l'huile; on n'a plus à craindre que l'eſprit de vin ne pénêtre un fluide auſſi denſe. Quelle action ſon acide peut-il avoir ſur le mercure? Il faudroit peut-être pluſieurs ſiècles pour la rendre ſenſible; d'ailleurs, il n'eſt plus néceſſaire, comme avec l'huile, que l'eſprit de vin ſoit bien déphlegmé pour qu'il ſurnage; on peut y mêler telle quantité d'eau que l'on croira néceſſaire pour empêcher que les chairs qui y ſeront plongées n'en ſoient altérées; de plus, rien n'eſt ſi facile que de retenir le mercure dans le bocal; on ſçait que ce fluide ne mouille pas; ainſi la moindre couverture ſera ſuffiſante, pourvu qu'elle puiſſe ſoutenir le poids des liquides contenus dans le vaiſſeau.

Voilà donc un moyen sûr d'empêcher l'évaporation de l'eſprit de vin; mais il ſeroit trop diſpendieux; car, quelque peu d'épaiſſeur que l'on donnât à la couche de mercure, ſur-tout dans les vaiſſeaux qui auroient une grande ouverture, il en entreroit pour un prix aſſez conſidérable, deſorte qu'il y auroit plus à gagner en laiſſant échapper tous les ans quelques vapeurs de l'eſprit de vin, qu'en les retenant à ſi grands frais. M. de Réaumur a bien ſenti cet inconvénient, & il l'a prévenu en indiquant une façon d'épargner le mercure. Au lieu de fermer le bocal avec un bouchon plat, ſur lequel il faudroit une couche de mercure qui le couvrît en entier, & qui touchât par ſa circonférence les parois du

du vaisseau, il applique sur son ouverture un couvercle de verre convexe, dont la convexité entre dans le vaisseau; alors il suffit pour arrêter l'esprit de vin qu'il y ait seulement un limbe de mercure sur le joint qui se trouve entre le couvercle & les bords du vaisseau; le même joint doit être recouvert en-dehors par un mastic qui retienne le mercure, & qui puisse aussi retenir l'esprit de vin; car si on incline le vaisseau, le mercure coulera d'un côté & l'esprit de vin touchera au mastic de l'autre côté, mais le bocal ne peut rester que très-peu de temps dans cet état, on le remet bientôt dans sa vraie position; cependant il arrivera rarement, quoique dans cette position, que le limbe de mercure se trouve parfaitement de niveau, soit que le couvercle ou les bords du vase n'aient pas par-tout une égale épaisseur, soit que la planche qui les supportera n'ait pas été posée bien horisontalement, mais ce défaut de niveau ne produira aucun mauvais effet, si le limbe de mercure a assez d'épaisseur pour n'être pas interrompu par ces petites inclinaisons.

M. le Cat, Chirurgien de Rouen, Correspondant de l'Académie royale des Sciences, ayant entendu la lecture du mémoire de M. de Reaumur, dit qu'il avoit imaginé, quelques années auparavant, une façon d'empêcher l'évaporation des liqueurs spiritueuses; il envoya de Rouen un bocal pour être présenté à l'Académie, & il écrivit à feu M. Morand pour l'instruire de l'usage auquel il l'avoit destiné. Les bords de ce bocal étoient creusés en forme de gouttière, dans laquelle entroient ceux d'un couvercle de verre; on devoit verser de l'huile ou du mercure dans la gouttière, de sorte que le vaisseau étant fermé, les vuides qui auroient pu se trouver entre les bords du couvercle & le fond de la gouttière creusée sur ceux du vase, étoient exactement remplis par l'huile ou par le mercure.

Glauber se servoit du même moyen pour empêcher l'évaporation des esprits volatils; on trouve dans son livre sur les nouveaux fourneaux philosophiques (1), la description & la figure des vaisseaux qu'il employoit à cet usage; s'ils diffèrent de celui que M. le Cat a fait faire, c'est seulement en ce que leur gouttière est prise dans l'intérieur du vase, parce que Glauber ne se proposoit que d'avoir des bouteilles pour garder des liqueurs; ainsi il lui importoit peu que leur ouverture fût aussi grande que celle d'un bocal; mais il est souvent fort inutile que les bocaux des Cabinets d'Histoire Naturelle aient une ouverture dont le diamètre soit aussi grand que celui du corps du vase; alors plus l'ouverture est petite, moins il faut de mercure pour remplir la gouttière; ainsi les vaisseaux de Glauber sont très-convenables à l'usage dont il est question.

On fait en Angleterre des flacons dont le goulot est évasé en forme d'entonnoir; le bouchon s'adapte au fond de l'entonnoir, & après l'avoir appliqué, on verse du mercure tout autour; il en faut peu pour former un limbe qui environne le bouchon, & cette petite quantité est suffisante pour arrêter l'évaporation dans ces sortes de vaisseaux; ils pourroient aussi être d'usage dans les Cabinets d'Histoire Naturelle : enfin toutes ces pratiques se rapportent à celle de Glauber; dès que l'on a sçu que le mercure pouvoit intercepter les vapeurs des liqueurs spiritueuses & volatiles, il étoit aisé de varier la forme & la position des vaisseaux, pour les approprier aux différens usages auxquels on les destinoit. *Hist. Nat. gén. & part. avec la description du Cabinet du Roi. Edit. in-4°. Tom. III.*

De tous les moyens que j'ai rapportés pour empêcher l'évaporation des bocaux dans les Cabinets d'Histoire Naturelle, le mercure est le meilleur; mais il ne faut pas l'employer sans préparation. Je fais faire un amalgame de mercure de plomb de la manière suivante.

On fait fondre du plomb dans une cuiller de fer : il faut à-peu-près trois cinquièmes

(1) *Fornacum Philosophicarum pars quinta*, Pag. 13, *& seq. Amstelodami*, 1661.

de mercure sur deux cinquièmes de plomb : j'avois d'abord pris des précautions pour empêcher que le mercure ne sautât au visage de l'opérateur qui verseroit ce métal fluide dans le plomb fondu ; mais celui-ci ne s'est pas trouvé assez chaud pour faire jaillir le mercure. Cependant il ne faut faire cette petite opération qu'avec circonspection, car il se feroit une violente explosion, s'il y avoit de l'humidité dans le mercure, ou si le plomb fondu étoit trop chaud, sur-tout au point où le fond de la cuiller seroit rouge.

Lorsque le mêlange de mercure & de plomb est réfroidi, on a un lingot qui paroît dur ; mais on le réduit aisément en pâte dans un mortier de verre ou de marbre.

Cet amalgame est d'une douceur extrême ; on l'étend aisément avec le doigt sur le joint d'un rondeau de verre placé à l'orifice du bocal que l'on veut fermer.

L'amalgame étant appliqué sur le verre à mesure qu'on l'étend, ne peut recevoir de la poussière à travers laquelle la vapeur de l'eau-de-vie puisse passer. Cet amalgame adhère promptement au verre & avec assez de force pour ne s'en pas détacher, lorsqu'on retourne un petit bocal, de manière que la liqueur qu'il contient, porte sur le couvercle de verre, qui n'est retenu que par l'adhérence de l'amalgame.

Lorsqu'on transporte un grand bocal plein d'eau-de-vie & fermé par le moyen de l'amalgame de mercure & de plomb, si la liqueur est fort agitée & frappe contre le couvercle, elle rompt en partie l'adhérence de l'amalgame & l'on voit suinter l'eau-de-vie sur les bords du bocal. Mais dès que l'on cesse d'agiter la liqueur, elle ne suinte plus, & l'espace à travers lequel elle passoit, se remplit de mercure qui coule de l'amalgame : alors il n'y a plus d'évaporation à craindre.

Lorsqu'on a mis sous le couvercle de verre un bouchon de liége, pour y suspendre les objets qui doivent être dans le bocal, si le liége se renfle & souleve le couvercle de verre, l'amalgame se sépare des bords du bocal, & il se fait entre deux un espace vuide à travers lequel l'évaporation aura lieu jusqu'à ce que la fermeture du bocal ait été réparée. Le liége est trop sujet à se renfler ; il vaut mieux se servir d'une croix de bois à la place du bouchon de liége, pour y suspendre les objets que l'on veut mettre dans le bocal ; cette croix doit être de bois blanc, parce qu'il ne donne aucune teinte de couleur à l'eau-de-vie.

Les bocaux étant bien fermés par le moyen de l'amalgame, il ne s'y fait aucune évaporation de l'eau-de-vie ; j'en ai l'expérience sur des bocaux que j'ai observés pendant long-temps : j'en ai une autre preuve qui ne demande pas un si long-temps pour être convaincante.

Lorsqu'on a fermé un grand bocal avec l'amalgame dont il s'agit, si l'on n'a pas laissé un assez grand espace vuide entre la liqueur & le couvercle de verre, ce couvercle se casse au temps des chaleurs de l'été. Tandis qu'il est retenu par l'adhérence de l'amalgame, la raréfaction de la liqueur du bocal agit contre sa surface inférieure & le fait fendre, de façon que les bords supérieurs de la cassure sont plus écartés l'un de l'autre que les bords inférieurs ; ce qui prouve que l'effort est venu du dedans du bocal. Certainement cet effort n'auroit pas eu lieu, s'il y avoit eu le moindre passage pour l'évaporation de la liqueur.

L'amalgame de mercure & de plomb est employé pour fermer les bocaux du Cabinet d'Histoire Naturelle du Jardin du Roi : si je n'avois pas trouvé ce moyen d'empêcher l'évaporation de l'eau-de-vie qu'ils contiennent, il n'auroit guère été possible d'avoir un très-grand nombre de bocaux. En empêchant l'évaporation, non-seulement on conserve la liqueur, mais on fait encore une autre épargne, c'est que la même liqueur qui a été troublée & colorée par les substances qui y ont été plongées, a encore assez de force pour servir de nouveau après qu'elle a été distillée.

SUR la manière de préparer & de conserver des peaux desséchées de Quadrupèdes ovipares & de Serpens.

LES Quadrupèdes que l'on garde dans des liqueurs conservatrices y sont dans leur entier; ils ont toutes leurs parties internes & externes; tandis que par le desséchement on ne peut conserver que leur peau. Lorsque ces animaux ont été préparés par ce dernier moyen, ils coûtent moins dans la suite & ils occupent moins de place que s'ils étoient dans des bocaux remplis d'eau-de-vie : mais il faut avoir grand soin de les préserver de plusieurs espèces d'insectes qui ne cherchent qu'à les ronger.

Pour conserver les peaux des animaux Quadrupèdes ovipares & des Serpens, il faut commencer par les vuider sans les fendre, & par les remplir de sablon qui conserve leur forme pendant qu'elles se desséchent; on les vuide ensuite du sablon qu'on y a introduit, ensorte que les peaux desséchées conservent parfaitement leur volume & leur forme sous un poids très-léger. Il y a au Cabinet du Roi une suite de Poissons préparée de cette façon par feu M. Lerre, mort à Cayenne, qui excelloit dans ce genre de préparation, dans lequel M. Borelli réussit aussi très-bien à Paris.

Cette méthode a plusieurs avantages; le premier est d'éviter la couture indispensable quand on fend les peaux, & qui fait toujours un mauvais effet; le second est de conserver beaucoup mieux les dimensions, & la forme qu'on altère toujours plus ou moins, en remplissant les peaux qu'on a fendues; enfin d'éviter l'embarras & la dépense de remplir les peaux & l'incommodité qui résulte de leur pesanteur, quand elles sont fort grandes; mais cette même méthode exige de l'adresse, de l'exercice dans ce genre de manipulation & beaucoup de patience. Je vais tâcher de donner la meilleure idée qu'il me sera possible des instrumens qui y servent & de la manière de les employer.

Les instrumens sont :

1°. Plusieurs paires de ciseaux de différentes formes & de différentes longueurs: quelques-uns doivent être faits exprès, avoir des branches très-longues, comme de six à huit pouces, & tous en général doivent avoir la pointe un peu mousse & un peu arrondie; quelques-uns doivent être courbes.

2°. Des scalpels en forme de lancette & des scalpels à dos.

3°. Des pinces à disséquer de différentes grandeurs & dont quelques-unes faites exprès, aient cinq à six pouces de long & soient fortes à proportion.

4°. Plusieurs morceaux d'un bois dur, comme le buis, aplatis, allongés, arrondis à une de leurs extrêmités, qui soit tranchante & conformée comme celles des bois dont on se sert pour couper les feuillets d'un livre. Il faut avoir de ces morceaux de bois, tranchans à un bout & sur les côtés, depuis trois jusqu'à huit ou dix pouces de long.

5°. Plusieurs manches de bois de différentes longueurs, armés de crochets en forme de main, dont les doigts sont à demi courbés. Chaque manche doit être terminé par deux, trois & jusqu'à cinq crochets rangés sur une même ligne, écartés de six lignes ou d'un pouce les uns des autres, & être formés de fil de fer plus ou moins gros, contournés à leur origine autour du manche, pliés & écartés convenablement pour que le tout offre la représentation ou plutôt la ressemblance grossière d'une main à demi fermée. Les crochets à moins de dents ou de doigts, doivent avoir des

manches moins longs & être faits de fil de fer plus petits.

6°. Plusieurs manches de bois, aussi de longueur & de grosseur différentes, terminés par une lame de fer polie, taillée à son extrêmité en biseau, qui la rende un peu tranchante & légèrement convexe dans sa surface, du même côté où elle est taillée en biseau.

On conçoit aisément qu'un pareil instrument ressemble à un ciseau de Menuisier, dont il diffère par la longueur du manche, qui doit être depuis trois à quatre jusqu'à douze & quinze pouces, tandis que la lame de métal doit avoir depuis un à deux pouces de long sur deux à trois de large. On comprend de même qu'on doit avoir un assortiment de ces instrumens de différentes grandeurs, ainsi que des autres instrumens dont nous avons parlé auparavant.

Manière de préparer la peau des Serpens.

Le Serpent qu'on veut préparer est récemment mort & frais, où il a été conservé soit dans une liqueur spiritueuse, soit dans l'eau saturée d'alun : dans l'un ou l'autre de ces deux derniers cas, le Serpent n'a point éprouvé de commencement de putréfaction, & ses écailles sont bien adhérentes à sa peau, ou il a subi un commencement de putréfaction, & ses écailles tombent & se détachent facilement : ces deux états exigent une manière d'opérer différente.

Si le Serpent est frais, si ses chairs sont bien conservées, & si ses écailles n'ont rien perdu de l'adhérence qui les attachent à la peau, on l'étend sur une table, on lui ouvre la gueule autant qu'elle en est susceptible, & on la retient dans cette position, par le moyen d'un bâton d'une longueur convenable, arrondi à ses deux bouts, & qu'on pose perpendiculairement, & en forçant un peu d'une mâchoire à l'autre.

Ensuite, du bout des doigts de la main gauche, on saisit & on appuie le bas de la tête & le haut du cou ou de la colonne vertébrale du reptile; on prend de la main droite des ciseaux; on en introduit la pointe par l'ouverture de la gueule; on porte cette pointe qui est mousse & qu'on tient ouverte, à la jonction de la tête, avec le haut de la colonne vertébrale; on enfonce doucement la pointe des ciseaux dans les chairs, jusqu'à ce que, par le tact de la main gauche, on juge la pointe parvenue à la surface interne de la peau; alors en fermant les ciseaux, on incise la colonne vertébrale qui a été comprise entre leurs deux branches; ensuite, ou avec la pointe des ciseaux, ou avec celle d'un scalpel, on incise circulairement & intérieurement les chairs tout autour du corps, au bas de la tête & dans la ligne où elle s'unit avec la colonne vertébrale : on prend de la main gauche une pince à disséquer; on saisit par son moyen une portion des chairs incisées circulairement; &, de la main droite, on introduit entre ces chairs & la peau l'extrémité d'un morceau de bois applati, tranchant & arrondi; quand on est parvenu à détacher les chairs de la peau tout autour & au bas de la tête, la colonne vertébrale étant rompue par la première incision, on renverse la tête du reptile en en bas; on saisit avec le bout des doigts de la main droite, ou d'abord avec une pince, l'extrêmité de la colonne vertébrale & les chairs incisées circulairement; on tire à soi ces substances, en enlevant & tenant en l'air le corps de l'animal, & refoulant la peau en en bas avec la main gauche. Lorsque de cette manière on a une fois dégagé, d'avec la peau, une portion des chairs, le reste de l'opération se fait aisément & de la même façon, en quelque sorte, qu'on retourne un gand, ou plus exactement de la même manière qu'on a coutume d'écorcher une anguille.

Lorsque la peau étant presqu'entièrement retournée & le corps tiré dehors, on sent de la résistance, c'est une marque qu'on approche de la queue; un effort peu violent suffiroit, ou pour déchirer la peau, ou pour rompre les vertèbres; il faut poser l'animal sur une table, & continuer l'opération en détachant peu-à-peu & circulairement la peau, par le moyen du scalpel.

Enfin parvenu fort près de la queue ou de l'extrêmité du corps, on laisse à l'inté-

rieur de la peau les dernières vertébres ; & les séparant, avec les ciseaux, de celles qu'on a découvertes, on rejette le corps.

Il ne reste à la peau préparée, comme il vient d'être indiqué, que la tête & les dernières vertébres du côté de la queue : on retourne la peau en retirant vers le haut la tête, qui, à la fin de l'opération, pend à la place de la queue.

La peau étant retournée, on l'accroche par l'une & l'autre mâchoire, & intérieurement à des hameçons mousses attachés à des ficelles ou cordes suspendues au platfond de la pièce où l'on travaille.

La peau doit pendre aux hameçons librement de toute sa longueur : on verse, par l'ouverture de la gueule, peu-à-peu, du sable bien fin ou du sablon : son poids le fait descendre jusqu'à l'extrêmité de la peau qu'il étend, sans la gonfler, au-delà de son volume ; on facilite la descente du sable, en agitant doucement la peau & en donnant dessus de petits coups où il est besoin.

La peau étant remplie de sable, on l'enlève de dessus les hameçons ; on la pose sur une table, en tenant la tête élevée, en fermant la gueule pour que le sable ne s'écoule pas ; on retient les mâchoires fermées par un fil ou une bandèlette circulaire : on donne à la peau tels contours qu'on juge à propos ; elle s'y prête sans se déformer, & on la retient dans les sinnosités qu'on lui fait prendre, en l'assujettissant entre des pointes de fil-de-fer qu'on enfonce dans la table sur laquelle on la laisse sécher. Lorsqu'elle a perdu son humidité, ce dont on juge en ce qu'elle a sous le doigt le toucher de parchemin, on ôte les bandes qui contenoient les mâchoires ; elles sont encore souples ordinairement, ou, si elles ne le sont plus, on les amollit en les enveloppant, pendant quelques heures, de coton mouillé ; on les ouvre ; on renverse la tête du Reptile en en bas, & l'on vuide le sable que contenoit la peau ; elle demeure distendue & conserve les sinnosités qu'on lui a fait prendre ; il n'y a plus qu'à la couvrir d'une couche de vernis, pour la garantir de l'humidité & pour aviver les couleurs ; c'est aussi un assez bon moyen d'en écarter les Insectes qui pourroient la gâter.

La méthode qui vient d'être décrite convient pour un Serpent frais ou bien conservé ; mais celui qui a subi un commencement de fermentation, exige quelques autres précautions.

Au lieu de renverser la peau, il faut étendre l'animal sur une table ; ayant, comme dans la première opération, ouvert les mâchoires, incisé la colonne vertébrale & les chairs tout autour du corps, on tire en dehors, d'abord avec une pince, puis avec la main, la colonne vertébrale & les chairs ; on les sépare d'avec la peau peu-à-peu, en employant le scalpel ou le morceau de bois applati & tranchant ; on coupe avec les ciseaux les tronçons du corps à mesure qu'on les dégage ; on prend garde de froncer la peau & de la plier le moins qu'il est possible ; on parvient de cette façon à tirer tout le corps, & le reste de la manipulation est le même que pour une peau fraîche & intacte.

Manière de préparer la peau des Quadrupèdes ovipares.

La manière de préparer les Quadrupèdes ovipares diffère très-peu de celle que nous venons de décrire par rapport aux Serpens ; elle consiste de même à retirer le corps par la gueule sans faire d'incision à la peau, qu'on remplit également de sable dont on la vuide quand elle est sèche.

L'animal qu'on veut préparer étant posé sur le ventre dessus une table, on lui ouvre & on contient la gueule ouverte par le moyen d'un bâton arrondi aux deux bouts, & qui est fixé perpendiculairement d'une mâchoire à l'autre en forçant un peu leur ouverture.

On coupe avec les ciseaux la colonne vertébrale à son insertion avec la tête ; on incise circulairement & intérieurement au-dessous de la peau, les chairs entre le bas de la tête & le haut du corps.

Au lieu de retourner la peau & de la tirer en bas, comme dans l'opération précédente, après avoir fait l'incision circulaire, on sé-

pare les chairs d'avec la peau, en introduisant entre deux ou la lame d'un ſcalpel, ou le bout d'un morceau de bois plat & tranchant.

A meſure qu'on dégage une portion des chairs un peu conſidérable, on la ſépare de tous côtés avec les ciſeaux & on la rejette.

Quand on eſt parvenu à la jonction des pieds avec le corps, on les ſépare en coupant les os immédiatement au-deſſous de l'articulation avec le corps, que l'on continue de tirer en-dehors, de ſéparer de la peau & d'enlever par portions; ce qui étant achevé, on reprend chaque pied, on en tire les os & les chairs en-dehors, en repliant & retournant la peau qu'on tire en bas; on coupe les os & les chairs de chaque pied, à la jonction des doigts qui répond au poignet; on retire enſuite les doigts en bas, & on remonte la peau de chaque pied en la retirant en haut; on ſuſpend enſuite la peau aux hameçons attachés au plancher; on la remplit de ſable : on a ſoin, en inclinant la peau, ſuivant le beſoin, que le ſable rempliſſe le vuide qui s'eſt formé à chaque pied quand on a retiré les os & les chairs de ces parties; le reſte de l'opération eſt le même que pour les Serpens. *Cet article, ſur la manière de préparer & de conſerver des peaux deſſéchées de Quadrupèdes ovipares & de Serpens, eſt de M. Mauduyt, Auteur du Dictionnaire des Oiſeaux.*



NOTICE

Des différents Ouvrages qui traitent des Quadrupèdes ovipares & des Serpens.

L'Histoire des Quadrupèdes ovipares & des Serpens, eſt de toutes les parties de l'Hiſtoire Naturelle, celle qui eſt le plus remplie de fables. La qualité venimeuſe de quelques-uns de ces animaux, la difficulté qu'on a d'obſerver les actions de la plupart d'entr'eux, ont empêché les Naturaliſtes de les étudier attentivement; & c'eſt à ce défaut d'obſervations qu'il faut ſans doute attribuer le grand nombre de faits merveilleux qu'ils ſe ſont permis de rapporter.

Les anciens avoient examiné un très-petit nombre de ces animaux, & ne les connoiſſoient que très-imparfaitement. On en connoît peu de la Grèce & de l'Italie, & parmi ceux-là à peine en eſt-il deux ou trois de dangereux qui aient pu exciter l'attention des premiers Auteurs. Ils ont parlé cependant de quelques Reptiles d'Afrique, mais ſeulement de trois ou quatre eſpèces, qu'une forme particulière, ou une qualité des plus venimeuſes rendoient en quelque ſorte remarquables. Nous trouvons dans leurs écrits les noms de Céraſte, d'Aſpic, de Crocodile, &c. avec des deſcriptions très-incomplettes de ces animaux, & d'après leſquelles il eſt preſque impoſſible de déterminer les eſpèces auxquelles ces noms doivent être rapportés. Nous ne parlerons pas non plus de ces Auteurs, qu'on peut d'ailleurs réduire à deux principaux : Ariſtote parmi les Grecs, & Pline parmi les Latins.

A l'époque du renouvellement des lettres, les Naturaliſtes s'occupèrent plus à interprêter les ouvrages des Anciens, qu'à donner de bonnes deſcriptions des objets qu'ils avoient ſous la main. La découverte trop récente du Nouveau Monde, le peu de goût qu'on avoit alors pour l'Hiſtoire Naturelle, étoient des obſtacles à ce qu'ils connuſſent le grand nombre d'eſpèces qu'on a découvertes depuis dans les Indes. N'oſant pas contredire les Anciens, ils adoptèrent ſans examen toutes leurs fables; ils en ajoutèrent même de nouvelles; ils écrivirent l'Hiſtoire des *Serpens aîlés*, des *Dragons*, des *Hydres*, des *Serpens marins monſtrueux*; ils confondirent les Muræenes avec les Serpens, & rapportèrent mille autres erreurs que dans notre ſiècle même, des Auteurs d'ailleurs célèbres à plus d'un titre, n'ont pas craint de répéter dans leurs ouvrages (1).

Parmi les Modernes, un petit nombre a été à portée d'obſerver vivans la plupart des Quadrupèdes ovipares ou des Serpens qu'ils ont décrits. Il en vient un grand nombre des Indes. Il eſt très-difficile de les bien figurer & d'en faire de bonnes deſcriptions, d'après des individus deſſéchés ou

(1) On eſt ſans doute ſurpris de voir, dans le *Voyage dans les Alpes*, de Scheuchzer, une infinité d'Hiſtoires de Dragons & de Serpens monſtrueux : on n'eſt pas moins étonné de trouver dans l'ouvrage de Seba la figure d'une Hydre à ſept têtes. C'eſt pourtant dans les ouvrages des Naturaliſtes que nous trouvons de pareilles hiſtoires. Combien n'aurions-nous pas plus de droit de nous récrier en liſant les relations de Gumilla, de Labat & quelques autres voyageurs auxquels l'amour du merveilleux paroît avoir tenu lieu de toute connoiſſance ?

conservés dans les liqueurs, tels qu'on les voit dans les différens Cabinets d'Histoire Naturelle. Il est impossible, par aucune de ces méthodes, de conserver leurs couleurs naturelles. Il n'est donc pas étonnant de ne trouver presque rien de complet sur cette partie, dans les ouvrages des Modernes. La manière que la plupart d'entr'eux ont employée pour les décrire, est vague & insuffisante pour reconnoître les espèces dont ils ont voulu parler. Ils ont même omis quelques espèces des plus communes parmi lesquelles il nous suffit de nommer la Couleuvre, qui ne se trouve décrite dans presque aucun ouvrage moderne.

Nous avons tâché de rassembler, sous le même point de vue, la plupart des Auteurs qui ont parlé des Quadrupèdes ovipares & des Serpens, soit en général, soit en particulier; nous les avons rangés par ordre alphabétique, & nous nous sommes contentés de citer la première édition de leurs ouvrages.

A

ABBATIUS (Baldus Angelus).
De admirabili Viperæ Natura, &c.
Urbini 1587, 4°. *avec figures.*
ALBRECHT (Jean Sébastien).
Sur un Serpent monstrueux & un Lézard trouvés dans le corps d'un Cheval.
Misc. cur. dec. 3 *ann.* 3, 1695, 1696. *Obs.* 128.
ALDROVANDI (Ulisse).
De Quadrupedibus digitatis viviparis libri tres, & oviparis libri duo.
Boulogne 1637, *folio*, *avec des figures en bois.*
De Serpentibus & Draconibus libri duo.
Boulogne 1640, *folio*, *avec des figures en bois.*
On trouve dans ces ouvrages une compilation de ce qui avoit été écrit avant. Les figures en sont mauvaises, & donnent presque toujours une idée imparfaite des objets.
ARNAULD DE NOBLEVILLE & SALERNE (MM.)
Suite de la Matière médicale de M. Geoffroy, tom. II, part. II des Amphibies.
Paris 1756, 8°.
ARENDÉS (Christ. Louis).
De Dracone & Basilisco.
Halberstadii 1670, 4°.
Recueil d'histoires fabuleuses au sujet des Dragons & des Basilics.
ASTRUC.
Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle de Languedoc.
Paris 1740, 4°.

B

BAECK (Abraham).
De la Morsure des Serpens.
Acad. de Stockholm, *vol.* 10. *p.* 232.
BARTRAM (Jean).
Description de plusieurs petites dents grouppées, qu'on trouve à la racine des grandes dents venimeuses du Serpent à sonnette.
Transf. Philos. vol. 41. *n.* 456.
BARKER (David Erskine).
A donné, dans les *Transactions Philosophiques*, *vol.* 45, *n.* 483, *tab.* 12, *fig.* 1, une Histoire des Salamandres aquatiques, qui se dépouillent de leur peau comme les Serpens.
BAERIUS (Nicolas).
Palinodia & Crocodilophonia, &c.
Bremæ 1702, 4°. *avec des figures.*
BELLON (Pierre, né au village de Foulletourte, en 1490, mort à Rome en 1555).
Portraits d'Oiseaux, animaux, Serpens, &c. d'Arabie & d'Egypte, &c.
Paris 1557, 4°.
On trouve dans cet ouvrage la description & la figure de quelques Reptiles, & entr'autres celles du Serpent Ceraste.
BIERLINGUS (Gaspar-Théophile).
Sur un Serpent qui tettoit une Vache.
Misc. cur. Dec. 1, *ann.* 2, 1671, *p.* 244.
BLASIUS (Gerard).
Observat. Observation anatomique sur l'Homme, la Tortue, le Serpent, &c.
Leide 1674, 8°.
Anatomia. Anatomie de différents animaux terrestres

animaux terrestres & aquatiques, des Serpens, &c.

Amsterdam 1681, 4°. *avec* 60 *planches.*

BOCCONE (Paul), surnommé dans la suite SYLVIUS.

Museo di Fisica, &c.

Venise 1697, 4°. *avec figures.*

Pag. 107, il donne l'histoire de la pierre de *Cobra de Cabelos*, qui étoit connue sous le nom de *Pietra de Cobra de Cabelos*, ou de *Pietra de Montbazza.* Sloane a donné l'histoire de la même pierre, à laquelle on a attribué, mais faussement, de très-grandes vertus, sur-tout contre la morsure des Serpens. *Voyez les Transf. Philosf. vol.* 46, *n.* 492.

BOCHART (Samuel).

Hierozoicon seu de Animalibus sacræ scripturæ, &c.

Londres 1633, *folio*, *deux volumes.*

Dans le quatrième Livre de la première partie, on voit l'histoire des Quadrupèdes ovipares, & sur-tout celle du Crocodile. Dans le Livre sixième de la seconde partie, l'Auteur traite des Serpens. L'histoire du Serpent d'airain y est rapportée. Cet ouvrage prouve plus d'érudition que de connoissances en Histoire Naturelle.

BOURDELOT.

Recherches & Observations sur les Vipères.

Paris 1671, 12°.

Le même ouvrage est en Anglois dans les *Transf. Philosf. vol.* 6, *n.* 77.

BODDAERT.

Description d'une nouvelle espèce de Grenouille à deux couleurs.

1778, 4°. *avec des figures.*

BOSE (George Matthias).

Dissertatio de Cochenilla, anatome Ranæ in vacuo extinctæ, & vivæ.

Wirtemberg 1739, 4°.

BROWNE (Patrick).

A civil and Natural History of Jamaica, &c.

Londres 1756, *folio*, *avec des figures.*

Quelques Reptiles sont décrits dans cet ouvrage.

BRUGUIERE (M.).

Description d'un nouveau genre de Serpent de Madagascar.

Journal de Physique, 1784, *Février*, *planche* 2°.

BRUCKMANN (François Ernest).

Centuria Epistolarum itinerarium, cent. 2.

Wolffenbut. 1749, 4°.

Dans la seizième lettre, il donne l'histoire des Serpens & des Vipères de la Forêt d'Hercynie.

BURGUNDUS (Vincent).

Speculum Quadruplex Naturale, Doctrinale, Morale, Historiale, &c.

Douay 1624, *folio*, *quatre volumes.*

Dans le livre XX, il est parlé des Reptiles, des Serpens & de leurs venins.

BUSTAMANTINUS (Jean).

De Reptilibus vere animantibus sacræ scripturæ.

Lugduni 1620, 8°. *deux volumes.*

BUFFIÉRE (Paul).

Description anatomique du cœur des Tortues terrestres d'Amérique.

Paris 1713, 12° *avec figures.*

Le même ouvrage a été traduit en Anglois, dans les *Transactions Philosophiques*, *vol.* 27, *n.* 328.

C

CALDESI (Jean).

Osservationi Anatomiche, &c. Observations anatomiques sur les Tortues de mer, celles d'eau douce & celles de terre.

Florence 1687, 4°. *avec figures.*

CAMELL (George-Joseph).

On trouve dans cet Auteur une histoire des animaux des îles Philippines, dans les *Transf. Philosf. vol.* 25, *n.* 307, où il parle assez briévement des Serpens & des Vipères propres à ces îles.

CATESBY (Marc).

A Natural History of Carolina, &c. Histoire Naturelle de la Caroline, la Floride & les îles de Bahama, &c.

Vol. 1. *Londres* 1731, *folio.*

Vol. 2. *Londres* 1743. *folio.*

On trouve dans cet ouvrage les figures enluminées d'un assez grand nombre de Serpens & de Quadrupèdes ovipares. Les figures sont peu exactes, & les descriptions trop vagues. Cet ouvrage ne fait honneur à son

Auteur, ni comme Naturaliſte, ni comme Artiſte. On en a imprimé une autre édition à Nuremberg, qui eſt plus mal exécutée que la première. Il exiſte une table, avec les rapports des noms des objets qu'il a décrits, à ceux de Linnæus; mais comme Linnæus a décrit pluſieurs animaux, ſeulement d'après cet Auteur, il eſt preſqu'impoſſible de reconnoître quelquefois les eſpèces dont on a voulu parler.

CHARAS (Moyſe).

Nouvelles expériences de la Vipère, où l'on verra une deſcription exacte de toutes ſes parties, de la ſource de ſon venin, &c.

Paris 1672, 12°.

Suite des nouvelles expériences ſur la Vipère, &c. pour ſervir de replique à M. François Redi.

Paris 1672, 8°.

Thom. Platt. a fait des obſervations critiques ſur ces ouvrages dans les *Tranſact. Philoſ. vol.* 7, *n.* 87.

CLEYER (André).

Deſcription d'un œuf de Poule ſur lequel on voyoit la figure d'un Serpent.

Miſc. cur. nat. dec. 2, *ann.* 1, 1682, *p.* 36.

Hiſtoire d'un grand Serpent des Indes, qui avale un Bœuf ſauvage. *Miſc. cur. nat. dec.* 2, *ann.* 2, 1683, *tab.* 1. A la fin de ce Mémoire, on trouve des obſervations ſur les Vipères d'Italie, par Chr. Mentzel.

COLUMNA (Fabius).

Ecphraſis, &c.

Rom. 1616, 4°. *avec des figures.*

Chap. 16 des ſept eſpèces de Lézard.

CRUGERUS (Daniel).

De la morſure des Vipères. *Miſc. cur. dec.* 2, *ann.* 4, 1685, *p.* 143.

CUBA (Jean).

Hortus ſanitatis, ſeu libri IV de Animalibus & Reptilibus, &c.

Strasbourg 1536, *folio*, *avec des planches en bois.*

D

DAREL (Jean-André), diſciple de Linnæus.

Diſſertatio de ligno colubrino.

Upſal. 1749, 4°.

Cette Diſſertation, qui eſt compoſée par Linnæus, a été réimprimée dans le ſecond volume de ſes *Amœnitates Academicæ*, *n.* 21. On y voit l'hiſtoire de pluſieurs Serpens venimeux.

DEMOURS (M.).

Hiſtoire du Crapaud mâle, accoucheur de ſa femelle. *Hiſt. de l'Acad. des Sc.* 1741, *pag.* 39, & *Mém.* 1778, *p.* 13.

DOLEUS (Jean).

De lacerta alata.

Miſc. cur. dec. 1, *ann.* 9, 10, 1678, 1679, *Obſ.* 132.

DUFAY.

Obſervations phyſiques & anatomiques ſur pluſieurs eſpèces de Salamandres.

Hiſt. de l'Acad. des Sc. 1729, *p.* 5, *Mém. id. p.* 193, *pl.* 1.

E

EDWARS (George).

A Natural Hiſtory of Birds, &c.

Londres 1743, 4°.

Dans le quatrième volume, imprimé en 1751, on trouve pluſieurs Lézards, Tortues, &c. décrites & figurées.

Deſcription du Crocodile à bec allongé. *Tranſ. Philoſ. vol.* 49, *p.* 639, *tab.* 19.

ELLIS (Jean).

Deſcription du Serpent Ceraſte, avec une bonne figure. *Tranſ. Philoſ.* 1766, *p.* 287.

ETTMULLER (Michel).

Diſſertation ſur la Morſure de la Vipère.

Leipſig. 1666, 4°.

F

FEUILLÉE (Louis).

Journal des Obſervations phyſiques, mathématiques & botaniques, faites par l'ordre du Roi ſur les côtes orientales de l'Amérique méridionale, & dans les Indes occidentales, depuis l'année 1707, juſques en 1712.

Paris 1714, 4°. 2 *volumes.*

p. 319, le Lézard ou Salamandre Fouette-queue, *p.* 417, de la morſure du Serpent à ſonnette.

FORSKAL (Pierre), mort en Arabie, où il voyageoit par ordre du Roi de Dannemarck.

Fauna Arabica, &c. Description des animaux de l'Arabie, de l'Egypte, &c.

Copenhag. 1775, 4°.

On trouve dans cet ouvrage, imprimé après la mort de l'Auteur, & dès-lors défectueux à bien des égards, les descriptions de quelques Reptiles, & l'idée d'un arrangement méthodique de Lézards.

FRENTZEL (Simon-Fréderic).

Dissertatio de Serpente, respondente Arnald. Bernick.

Wirtemberg 1665, 4°.

Dissertation pleine de faits apocryphes, & de théories erronées.

G

GARMANN (Christian-Fréderic).

De l'antipathie réciproque des Crapauds & des Serpens. *Misc. cur. dec.* 1, *ann* 1, 1670, *p.* 269.

GAUTHIER (Jean-Antoine).

Collection de planches d'Histoire Naturelle, &c.

Paris 1757, 4°.

Planche 14, l'Anatomie de l'Iguana; *pl.* 20, 21, 22, 23, celle de la Vipère; *pl.* 29, 30, 31, du Crocodile; *pl.* 34, Observations anatomiques sur la tête de la Tortue.

GEOFFROY (M. Etienne-François).

Premier Mémoire sur l'organe de l'ouïe des Reptiles & de quelques poissons que l'on doit rapporter aux Reptiles. Dans les *Mém. des Sçavans étrangers*, *vol.* 2, *p.* 164.

Dissertation sur l'organe de l'ouïe de l'homme, des Reptiles, &c.

Amsterdam 1778, 8°.

GESNER (Conrad), né à Zurich, en 1516, mort dans sa patrie en 1565, de la peste, un des hommes des plus érudits de son siécle.

Historiæ animalium liber secundus qui est de Quadrupedibus oviparis.

Figuri 1554, *folio*, *avec des figures en bois.*

Historiæ animalium liber quintus qui est de Serpentum natura.

Figuris 1587, *folio*, *avec des figures en bois.*

Ces ouvrages ont été traduits & extraits en différentes langues. On y trouve peu de descriptions, mais seulement tout ce qu'on a dit de ces animaux jusqu'au temps de l'Auteur. Gesner a écrit encore des Commentaires sur les Livres d'Ælien, où il est assez souvent parlé des Reptiles, quoique d'une manière très-obscure.

GOERITZIUS (Jean-Adam).

De Serpentum veneno.

Acta Phys. Med. vol. 3, *p.* 176.

GREW (Nehemie).

Musæum regalis societatis, &c.

Londres 1687, *folio.*

Il y a plusieurs Quadrupèdes ovipares & plusieurs Serpens assez bien décrits en Anglois, dans cet ouvrage, depuis la page 21, jusqu'à la page 52.

GRONOVIUS (Laurent-Théodore).

Musæum. Ichthyologicum, &c. avec Amphibiorum animalium historia, &c.

Leide 1756, *folio.*

Zoophylacii Gronoviani fasciculus primus, &c.

Leide 1763, *folio.*

Depuis la pag. 10, jusqu'à la pag. 26, on trouve les Quadrupèdes ovipares & les Serpens. Il a fait plusieurs genres de Lézards, comme Crocodile, Scinc, Chamæleon, Salamandre, Iguana, Lézard.

H

HAAST (Barthelemi-Rudolphe).

Amphibia Gyllenborgiana.

Upsal. 1745, 4°.

Cette Dissertation a été composée par Linnæus, & réimprimée dans ses *Amænitates Academicæ*, *tom.* 1. On y trouve les descriptions de plusieurs Serpens, Lézards & Tortues, qui étoient conservés dans la collection du Comte de Gyllenborg.

HANNEMANN (Jean-Louis).

De corona Serpentum.

Misc. cur. dec. 2. *ann.* 7, 1688, *p.* 129.

De Viperæ Morsu.

Misc. cur. dec. 2. *ann.* 8, 1689, *p.* 203.

HARDENUS (Jean-Jacob).

Dissertation sur la Morsure des Vipères, adressée à François Redi. *Misc. cur. dec.* 2, *ann.* 4, 1685, *p.* 229.

HASSELQUIST (Frederic), Suédois, disciple de Linnæus, mort dans le levant, où il avoit été envoyé pour faire des observations sur l'Histoire Naturelle.

Iter Palestinum.

Stockholm 1757, 8°.

On trouve dans cet ouvrage, qui est presque tout en Suédois, les descriptions très-détaillées, en latin, de plusieurs Reptiles d'Egypte. Le même Auteur a décrit, dans les Mémoires de l'Académie d'Upsal, la Vipère d'Egypte, le Scinc, & deux espèces de Serpens cornus, dont l'un est le *Coluber Cerastes*, *Linn.* & est distingué par une apophyse en forme de corne sur chaque œil; l'autre a deux dents allongées; une de chaque côté, qui ont l'apparence de cornes, c'est l'*Anguis Cerastes*, *Linn.*

HEIDE (Antoine de).

Anatome Mytuli. Subjecta est centuria observationum medicarum.

Amsterdam 1684, 8°. *avec des figures.*

Pag. 172 des Observations sur la circulation du sang dans les Grenouilles; page 196, Description des parties de la génération des Grenouilles femelles. Le même Auteur a encore parlé de la circulation du sang dans les Grenouilles, dans ses *Experimenta circa sanguinis missionem*, &c.

Amsterd. 1686, 8°. *avec des figures. V. p.* 1.

HELBIGIUS (Jean Otton).

De variis rebus indicis, &c. De plusieurs objets d'Histoire Naturelle des Indes, parmi lesquels on trouve le Lézard volant, &c. *Misc. cur. dec.* 1, *ann.* 9 & 10, 1678, 1679, *Obs.* 194.

HERMANN (Daniel).

Discursus, &c. sur une Grenouille & un Lézard trouvés dans le Succin de Prusse. *Voy. Craton. consid. & epist. médic. lic. IV.*

HERNANDÉS (François).

Nova plantarum, animalium, mineraliumque mexicanorum historia, &c.

Rome 1651, *folio*, *avec des figures.*

On trouve dans cet ouvrage les descriptions, quoiqu'assez imparfaites, de quelques Reptiles.

HOPFERUS (Benoit).

Dissertatio de Pyrausta & Salamandra.

Lipsiæ 1662, 4°.

Dissertatio de victu æreo, seu mirabili potius inedia Chamæleontis.

Tubingæ 1681, 4°.

HORSCH (Fréderic-Guillaume).

De Pulice Canariæ, cum nonnullis circa Ranas factis observationibus. *Misc. Ber. tom. VI*, *p.* 111, *avec des figures.*

J

JACOBÆUS (Oliger).

Observationes de Ranis & Lacertis.

Paris 1676, 8°. *avec quatre planches.*

Sur la manière de se reproduire des Grenouilles. *Act. Hafn. vol.* 2, *p.* 149.

L'Anatomie de la Salamandre & de la Taupe-Grillon. *Act. Hafn. vol.* 4, *p.* 5.

L'Anatomie des Serpens & des Vipères. *Act. Hafn. vol.* 5, *p.* 266.

JONSTON (Jean).

Historiæ Naturalis de Serpentibus & Draconibus, Libri II.

Francfort 1635, *folio*, *avec des figures.*

Cet ouvrage n'est autre chose qu'une compilation mal digérée des différens Auteurs.

JOSSELYN (Jean).

New Englands rarities, &c. Description des productions les plus remarquables de la Nouvelle-Angleterre, &c.

Londres 1672, 8°. *avec figures.*

Il parle aussi des espèces de Serpens qu'on trouve dans la Nouvelle-Angleterre, mais en abregé. *Voy. les Transf. Philos. vol.* 7, *n.* 82, où il y a un extrait de cet ouvrage.

K

KALM (Pierre), Disciple de Linnæus.

Description du Serpent à sonnette dans les Mémoires de l'Académie de Stockholm, 1752, *p.* 310, & 1752, *p.* 52 & *p.* 189.

Le même Auteur a parlé aussi de quelques espèces de Reptiles dans l'histoire de son

voyage dans l'Amérique septentrionale, imprimée à Stockholm, en 1753, 8°. en Suédois.

KÆMPFER (Engelbert).

Amænitatum exotic. Fasciculi quinque.

Lemnogoviæ 1712, 4°. *avec des figures.*

On trouve dans cet ouvrage la manière dont les Jongleurs de l'Inde s'y prennent pour faire danser les Serpens à lunette.

KIERNANDER (Jonas).

Dissertatio de Radice senegæ.

Upsaliæ 1749, 4°. *avec des figures.*

Cette dissertation, qui est faite par Linnæus, a été réimprimée dans ses *Amænitates Academicæ*, *tom.* 11, *n.* 22. On y trouve la description de plusieurs espèces de Serpens à sonnette.

KIRCHMAYER (George-Caspar).

De Basilisco, Unicornu, Phænice, Behemolth, Leviathan, Dracone, Aranea.

Wirtemberg. 1669, 8°.

KLEIN (Jean-Théodore).

Herpetologiæ tentamen, &c.

Leidæ 1755, 4°. *avec des figures.*

L'Auteur parle des Serpens, mais d'une manière très-succinte, & comme il a fait de tous les autres animaux.

KUNDMANN (Jean-Christophe).

De l'antipathie réciproque des Crapauds & des Serpens, en Allemand, dans les Mémoires de l'Académie de Breslau, 1722, *sect.* 21, *p.* 66.

L

LACHMUND (Fréderic).

La Tortue ne peut point se dépouiller de son écaille. *Misc. cur. dec.* 1, *ann.* 4, 5, 1673, 1674, *p.* 240, *avec une figure.*

LANGHAUSS (Godefroy).

Programma, &c. sur une Grenouille qui avoit une queue.

Landshut 1735, 4°. En Allemand.

LANZON (Joseph).

Description d'une Vipère à deux têtes.

Misc. cur. dec. 2, *ann.* 9, 1690, *p.* 318.

LAURENTI (Joseph-Nicolas).

Specimen medicum exhibens synopsin Reptilium, &c.

Vienne 1768, 8°.

LEEWENHOEK (Antoine Van).

Ontledigen, &c.

Leide 1691, 4°. *avec des figures.*

On trouve dans cet ouvrage l'histoire de la génération des Grenouilles.

LENTILIUS (Rosinus).

De Serpentum coronis non penitus fabulosis. *Misc. cur. dec.* 3, *ann.* 4, 1696, *p.* 48.

Plusieurs Auteurs ont parlé des couronnes des Serpens. Entr'autres Frankenau a décrit, comme une couronne d'un Serpent d'Amérique, une espèce d'Oscabrion. *Voyez Act. Physic. med. vol. I*, *p.* 63, *Obs.* 21, *tab.* 1, *fig.* 5.

LEONICENUS (Nicolas).

Opus de Serpentibus singulare & accuratissimum.

Bononiæ 1519, 4°.

Le même Auteur a écrit des Commentaires sur ce qu'Aristote avoit dit de la marche & du mouvement des animaux. Il a fait encore un autre livre, pour relever quelques erreurs de Pline & des anciens, où il parle beaucoup des Serpens & de la Vipère, mais toujours d'une manière obscure, & telle qu'on doit l'attendre d'un Auteur du quatorzième siécle.

LINCKIUS (Jean-Henri).

On trouve de lui, dans les *Act. erud.* 1718, *p.* 188, la description du squelette d'un animal qu'il croit être un Crocodile, & dont il avoit trouvé l'empreinte sur une ardoise.

LINNÉ (Charles Van).

Sistema Naturæ, sive tria Regna Naturæ.

Leide 1735, *folio*, *première édition.*

Vienne 1767, 8°. *editio* 12°. *reformata*, *dernière édition.*

Fauna suecica.

Leid. 8°. 1746.

Musæum S. R. M. Adolphi Frederici Regis, &c. 1754, *folio*, *avec de très-bonnes figures.*

Description d'une Couleuvre. *Mem. de l'Acad. de Stockh.* 1749, *p.* 246, *L.* 6, l'Aspic.

LINOCIER (Geoffroy).

Histoire des Animaux à quatre pieds, des Oiseaux, des Poissons, des Serpens, &c.

recueillie de Gesnenur & autres bons Auteurs.

Paris 1584, 12°. *avec des figures en bois.*

Ludolph (Job).

Historia Æthiopiæ, &c.

Franc. 1681, *folio, avec des figures.*

Dans le premier Livre, *chap.* 13, on trouve l'Histoire des Serpens d'Ethiopie, & entr'autres du Serpent Boa, celle de la Salamandre, des Hydres, & de quelques autres animaux que l'Auteur dit être très-dangereux. On trouve une description plus détaillée du Serpent Boa, du Jekko, espèce de Lézard très-venimeux, & des Serpens d'eau douce, dans le Commentaire que le même Auteur a donné de son Histoire de l'Ethiopie, *Franc.* 1691, *fol.* *Voyez p.* 166.

Ces ouvrages ont eu plusieurs éditions, & ont été traduits dans presque toutes les langues.

Luidius (Edward).

Lythophylacii Brittannici Iconographia, &c.

Londres 1699, 8° *avec* 23 *planches.*

On trouve dans cet ouvrage l'histoire des Crapauds trouvés vivans dans des cavités de rochers.

Lutzen (Louis-Henri).

Ophiographia Physico-chymico-medica, &c.

Angspurgi 1670, 8°.

Ouvrage traduit de l'Allemand, de peu de conséquence.

M

Mathiole (Pierre-André).

Commentarii in Libros VI Dioscoridis de Materia medica.

Venitiis 1569, *folio, avec des figures.*

Dans le second Livre, il est traité des Poissons, des Serpens, des Quadrupèdes, &c.

Major (Jean-Daniel).

Epistolica Dissertatio de Cancris & Serpentibus petrefactis, &c.

Jenæ 1664, 8°.

Programma ad Collegium anatomicum de oculo humano, Chamæleontis, Noctuæ, &c.

Kiliæ 1690, 4°.

Maupertuis (Pierre-Louis Moreau de).

Observations & expériences sur une espèce de Salamandre. *Mem. de l'Acad. des Scienc,* 1727, *p.* 45.

Mead (Richard).

A Mechanical account of Poisons, &c.

Londres 1702, 8°. *avec des figures.*

Il est parlé sur-tout de la Vipère & de sa morsure.

Merian (Marie-Sibille).

Dissertatio de generatione & metamorphosibus insectorum Surinamensium, &c. His adjunguntur Bufones, Lacerti, Serpentes, &c. Appendix transformationum Piscium in Ranas & Ranarum in pisces.

Amsterd. 1719, *folio, avec des figures.*

La Grenouille dite *Jakie*, est décrite dans cet ouvrage; mais l'Auteur l'a prise faussement pour un Poisson, quand elle n'a pas subi encore toutes ses métamorphoses. On voit dans les *Miscell. cur. nat.* la description d'une nouvelle espèce de Poisson, qui n'est autre chose que le tetard de la Grenouille ordinaire, ce qui est une nouvelle preuve qu'on peut aisément prendre les Grenouilles, dans leur premier état, pour des Poissons.

N

Needham (Théodore).

Nouvelles découvertes faites avec le microscope, &c.

Leide 1747, 8°. *avec des figures.*

A la pag. 132, on voit la description de la langue du Lézard.

O

Offredus (Charles).

Histoire d'un Serpent monstrueux.

Misc. cur. dec. 2, *ann.* 1, 1682, *p.* 317.

Osbeck (Pierre).

Iter. Voyage dans les grandes Indes, &c.

Stockholm 1767, 8°. *en Suédois.*

Il y a plusieurs Reptiles décrits dans cet ouvrage.

Owen (Charles).

An Essay, &c. Essay sur l'Histoire Naturelle des Serpens, &c.

Londres 1742, 4°, *avec sept planches.*

On trouve à la fin de l'ouvrage plusieurs Dissertations qui ont quelque rapport avec les Serpens, mais qui prouvent que l'Auteur étoit moins occupé d'Histoire Naturelle que de questions philologiques. *p. e*, sur le Serpent d'airain des Israélites, &c.

P

PALLAS (Simon-Pierre).
Spicilegia Zoologica, &c. fasciculus septimus.
Berlin 1769, 4°.
On trouve décrite & figurée dans cet ouvrage une espèce de Grenouille d'Allemagne, qui change de couleur dans certaines circonstances. Le même Auteur a décrit dans les Mémoires de l'Académie de Pétersbourg, un de ces Lézards à forme de Serpent, qui semblent faire la transition d'un genre à l'autre.
PAULLINUS (Christophe-François).
Bufo. Description anatomique du Crapaud.
Nuremberg 1686, 8°.
Valentin a donné l'extrait de cet ouvrage dans son *Hist. Litter. n.* 37.
PENNANT (Thomas).
La Tortue Serpentine, décrite dans les *Transactions Philosophiques*.
British Zoology. Histoire des Animaux de la Grande-Bretagne.
Chester 1769, 8°. 3 *volumes avec des figures*.
Dans le troisième volume, on trouve la description & la figure des Reptiles propres à la Grande-Bretagne.
PERRAULT.
Mémoires pour servir à l'Histoire Anatomique des Animaux, &c. Description Anatomique d'un Camæléon, &c.
Paris 1669, 4°. *avec des figures*.
PETIT (François).
Description anatomique des yeux de la Grenouille & de la Tortue. *Mem. de l'Acad. des Scienc.* 1737, *p.* 199, *avec deux figures*.
PETIVER (Jacques).
Gazophylacii Naturæ & artis Decades, &c.
Londres 1702, *folio*.
Pterigraphia Americana, &c.
On trouve dans ces deux ouvrages les figures de quelques espèces de Reptiles.
PISON (Guillaume).
De Medicina Brasiliensi, &c. Dein accedunt Georgii Marcgravii Historiæ rerum Naturalium Brasiliæ, Libri VIII, &c.
Leide 1648, *avec des figures*.
Le sixième Livre traite des Serpens. A la fin du même ouvrage, imprimé en 1658, on trouve l'ouvrage de Bontius, où il y a quelques Reptiles.

R

RAY (Jean), dont le vrai nom étoit WRAY.
Synopsis Methodica Quadrupedum & Serpentium generis, &c.
Londinis 1693, 8°.
Cet Auteur, qu'on peut regarder comme un des premiers qui ait écrit l'Histoire des Animaux sans préjugés, n'a pas apporté la même exactitude dans l'histoire des Reptiles que dans celle des Poissons, *p. e.* ce qui prouve que cette partie est une des plus reculées de l'Histoire Naturelle.
REDI (François).
Observationes de Viperis.
Florence 1664, 4°.
Epistola de quibusdam objectionibus, &c. Réponse à plusieurs objections faites contre le sentiment de l'Auteur, sur les effets de la morsure de la Vipère. *Misc. cur. dec.* 1, *ann.* 2, 1671, *p.* 409.
Redi est un des premiers qui ait avalé une bonne quantité du poison de la Vipère, sans en être incommodé.
RIVIN (Auguste Quirin).
Observations anatomiques sur l'accouplement, l'acte de la génération & le temps de la gestation des Grenouilles.
Act. erudit. 1687, *pag.* 284, *tab. VI*.
ROESEL (Auguste-Jean).
Historia Naturalis Ranarum nostratium, in qua omnes proprietates, præsertim quæ ad generationem ipsarum pertinent, fusius enarrantur, cum præfatione illustris viri Alberti von Haller.

Nuremberg 1758, *folio*, *avec* 24 *planches enluminées*, & 24 *planches au premier trait.*

RONDELET (Pierre).

Libri de Piscibus marinis, &c.

Lyon 1554, *folio.*

Trois espèces de Tortue & un Serpent d'eau sont figurés & décrits dans cet ouvrage.

S

SCHEUCHZER (Jean-Jacob).

Itinera Alpina, &c. Voyages faits dans les Alpes en 1702, 1703 & 1704.

On trouve dans cet Ouvrage un bon nombre d'histoires fabuleuses de Serpents monstrueux, volants, &c. Toutes ces histoires sont rapportées d'après des contes qu'on a faits à l'Auteur.

Physica sacra, &c.

Augustæ Vindelicor. 1735, *fol.*

Dans les différentes planches de cet ouvrage, on trouve plusieurs Serpens qui ne sont figurés nulle autre part. La plupart servent de vignette. Il est très-difficile de les reconnoître malgré une phrase très-longue que l'Auteur y a ajouté.

Histoire d'un combat d'un homme avec un grand Serpent Porte-crête. *Act. Phys. med. vol.* 3, *p.* 103.

SCHLOSSER.

De Lacerta amboinensi, &c.

Amsterdam 1778, 4°. *avec figures.*

SCHULTZE (Godefroy).

De Ranunculo viridi arboreo.

Misc. cur. dec. 2, *ann.* 6, 1687, *p.* 320.

SCHWENKCFELDT (Caspar),

Therio Tropheium Silesiæ, &c.

Lignicii 1603, 4°.

On trouve dans cet ouvrage l'histoire des Reptiles de la Silésie, d'une manière assez étendue, relativement au temps où cet ouvrage a été écrit.

SÉBA (Albert).

Locupletissimi rerum naturalium Thesauri accurata descriptio, &c.

Tom. 1, *Amsterd.* 1734, *grand fol. avec* 111 *planches.*

Tom. 2, *Amsterd.* 1735, *grand fol. avec* 114 *planches.*

C'est dans les deux premiers volumes qu'on trouve l'histoire des Reptiles; la même espèce y est souvent répétée plusieurs fois. Les descriptions sont incomplettes, & les figures peu exactes: des individus desséchés ou décolorés dans les liqueurs ont servi à les faire. On trouve plusieurs Murænes décrites pour des Serpens.

SEBIZIUS (Melchior).

Discursus medico-philosophicus de casu adolescentis, &c. L'histoire d'un jeune homme de Strasbourg qu'on trouva mort à côté d'un Serpent.

Strasbourg 1618, 4°. *avec une planche.*

Cette Histoire, qui n'avoit rien dans le fond de bien remarquable, a donné occasion à l'Auteur de parler de plusieurs espèces de Serpens à la fin de sa Dissertation.

SEGERUS (George).

Sur la manière de chasser les Serpens; sur leurs œufs & leur anatomie.

Misc. cur. dec. 1, *ann.* 1, 1670, *p.* 15.

SLOANE (Hans), Baronnet.

A voyage to the Islands Madera, &c.

Tom. 1, *Londres* 1707, *folio.*

Tom. 2, *Londres* 1725, *folio.*

On trouve dans cet ouvrage plusieurs Reptiles décrits très-imparfaitement en Anglois, & figurés très-incorrectement.

SOMMERUS (Jean-George).

Sur les yeux d'Ecrévisses & la morsure de la Vipère.

Misc. cur. dec. 3, *ann.* 3, 1695, 1696; *p.* 268 & 271.

SPENER (Christophe-Maximilien).

Catalogus Zahlreicher, &c. Catalogue du Cabinet d'Histoire Naturelle de l'Auteur.

Berlin 1718, 8°. *avec des figures.*

On y traite de quelques Serpens.

Disquisitio de Crocodylo in lapide scissili expresso, &c. *Misc. Berol. vol.* 1, *p.* 99, *fig.* 24–32.

SPRENGEL (C. J.).

Observations sur les Vipères. *Transact. Philos. vol.* 32, *n.* 376.

T

TILLINGIUS (Mathias).

De Salamandra & de Lino vivo, &c.

Misc. cur. dec. 2, *ann.* 2, 1683, *p.* 143.

TOPSELL (Edouard).

The Hiſtorie of Serpents or the ſecond Booke of Living creatures, &c.

Londres 1608, *folio*, *avec des figures.*

Les deſcriptions, pour la plupart fabuleuſes, ſont extraites de différents Auteurs; & les figures preſque toutes copiées de Geſner.

TYSON (Edward).

Il a donné une Deſcription anatomique du Serpent à ſonnette dans les *Tranſ. Philoſ. vol.* 13, *n.* 144, avec une figure. Ce Mémoire a été traduit en latin dans les *Act. Erud.* 1684, p. 138, *tab.* 5.

V

VALENTIN (Michel-Bernard).

Hiſtoria ſimplicium reformata, &c.

Francfort 1716, *folio.*

Il parle en abrégé, & d'une manière aſſez générale, des Serpens.

Amphitheatrum Zootomicum.

Giſſæ 1720, *folio.*

Dans la première partie de cet ouvrage, on trouve l'anatomie du Crocodile, *p.* 190; celle du Lézard, *p.* 191; de la Salamandre, *p.* 192; du Camæléon, *p.* 193; du Crapaud, *p.* 207; de la Grenouille, *p.* 209; & de la Tortue, *p.* 214. Dans la ſeconde partie, on lit l'Anatomie du Serpent, *p.* 170; celle de la Vipère, *p.* 173; du Serpent à ſonnette, *p.* 175.

VALENTIN (François).

Beschryving, &c. Deſcription des Indes, &c.

Amſterdam 1724, 1726, *fol.* 5 *vol. avec des figures.*

Dans le tome troiſième, depuis la page 262, juſqu'à la page 297, on trouve l'hiſtoire des Quadrupèdes, des Serpens, des Inſectes & des Quadrupèdes ovipares. Les figures de ces animaux ſont pour la plupart un peu forcées, & les deſcriptions très-inſuffiſantes.

VOLLNAHD (Henri).

De Draconibus Carpathicis & Tranſylvanicis.

Miſc. cur. dec. 1, *ann.* 4, 5, 1673, 1674, *p.* 226.

VALLISNIERI (Antoine).

Opere diverſe, &c. Hiſtoire du Camæléon d'Afrique, &c.

Veniſe 1715, 4°. *avec des figures.*

VANDELLI.

Lettre à Linnæus ſur l'eſpèce de Tortue appellée le *Luth.*

Pavie 1761, 4°.

VERATTI (Joſeph).

De Avium quarumdam & Ranarum in aere intercluſarum interitu. *Act. Bonon. vol.* 2, *p.* 2, *pag.* 267.

VERNEY (Guichard-Joſeph du).

Deſcription anatomique de trois Crocodiles, avec les réflexions de M. Duverney. *Acad. des Sc.* 1693, *p.* 277, *avec* 3 *planches.*

Obſervations ſur la circulation du ſang dans les fœtus, & la deſcription du cœur de la Tortue, &c. *Mem. de l'Acad. des Sc.* 1699, *p.* 39 & 283, & 1703, *p.* 415, &c. ainſi que dans le ſecond tome de ſes Œuvres anatomiques. La Tortue & les autres Reptiles ont le cœur compoſé d'un ſeul ventricule, qui forme deux cavités, qui communiquent entr'elles; une partie ſeulement du ſang qui eſt rapporté au cœur par la veine cave, paſſe au travers des poumons.

VESLINGIUS (Jean).

Obſervationes anatomicæ, &c. Editæ à Theodore Bartholino.

Hagæ-Com. 1740, 4°.

On trouve dans cet ouvrage l'anatomie de la Vipère & ſa manière de ſe reproduire; des obſervations anatomiques ſur le Crocodile & ſur les langues trifides de quelques Serpens.

VOIGT (M. Godefroy).

Deliciæ phyſicæ de ſtillicidio ſanguinis, de lacrymis Crocodili, &c.

Roſtochiæ 1671, 8°.

Curioſitates phyſicæ de rebus jucundis raris ac novis, in gratiam naturæ curioſorum publicæ luci expoſitæ.

Lipſiæ 1698, 12°.

On trouve dans cet ouvrage une diſſertation ſur l'accouplement des Vipères, au ſujet duquel l'Auteur rapporte toutes les fables des anciens. Il agite ces queſtions, ſçavoir, ſi la femelle reçoit la liqueur prolifique par

la gueule, si elle coupe la tête du mâle, &c. Il parle ensuite du Camæléon, & il agite cette question, sçavoir, s'il se nourrit entièrement d'air ou bien d'odeurs, ou même de rosée seulement.

W

WAGUER (Jean-Jacob).
De coronis Serpentum vulgo dictis.
Misc. cur. dec. 2, *ann.* 5, 1686, *p.* 211.

WATSON (Fréderic).
The animal world displayed, &c. Histoire des Animaux, compilée d'après les meilleurs Auteurs.
Londres 1754, 8°. *avec figures.*
Il donne l'histoire des Serpens & des Quadrupèdes ovipares, extraite de différens ouvrages.

WEIS (Emanuel).
Mémoire sur le mouvement progressif de quelques Reptiles. *Act. Helvet. vol.* 3, *p.* 373, *tab.* 15.

WULF.
Ichthyologia Borussica, &c.
Regi 1761, 8°.
Les Reptiles de la Prusse y sont rapportés, mais très-succinctement.

WURFFBAINIUS (Jean-Paul).
Salamandrologia hoc est descriptio Historico-Philologyco-Physico-Medica Salamandræ, &c.
Nuremberg 1683, 4°. *avec quatre planches.*
Cet ouvrage a été imprimé dans les *Misc. cur. natur.*, &c.

Z

ZANARDI (Michel).
Disputationes de universo elementari, &c
Venise 1619, 4°.
Dans la troisième partie, l'Auteur donne l'histoire abrégée des Serpens.

ZIEGRA (Christophe-Samuel).
Dissertatio de Serpentibus ignitis populo Israelitico in deserto divinitus immissis.
Wirtemberg 1684, 4°.
On trouve dans cet ouvrage plus de questions théologiques que de relatives à l'Histoire Naturelle.

Cette notice des différents Ouvrages qui traitent des Quadrupèdes ovipares & des Serpens, est de M. Broussonet, des Sociétés Royales de Montpellier & de Londres.



LES ANIMAUX QUADRUPÈDES OVIPARES, ET LES SERPENS.

AGAME (l'), espèce de Lézard.

Lacerta Agama. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta.* n°. 28.

Lacerta caudâ tereti longâ, collo suprà capiteque posticè aculeato, occipitis squamis reversis. LIN. ibid.

Id. Amæn. Acad. muf. princ. n°. 14. *Lacerta caudâ tereti longâ, pedibus pentadactylis, dorso anticè denticulato, collo capiteque ponè aculeato.*

Muf. Ad. Fr. 1, pag. 44.

Ce Lézard a la tête d'une forme ovale, garnie vers la partie antérieure d'écailles disposées en recouvrement, & près des oreilles, vers l'occiput, d'écailles inégales & aiguës, qui la font paroître épineuse. Le cou est pareillement garni d'écailles en forme d'épines. Les trous des narines sont relevés & tournés en arrière. Les paupières sont finement dentées. On n'observe sous la gueule aucune crête, mais seulement une peau lâche en forme de fanon. Les trous des oreilles sont recouverts d'une membrane.

Le tronc est couvert d'écailles arrondies; celles qui garnissent le dessus sont relevées en carène, & terminées par une épine; celles de la partie inférieure sont un peu obtuses, & n'ont ni renflement ni épine. La suture du dos est garnie, vers sa partie antérieure, & principalement sur le cou, d'une crête composée d'écailles droites, distinctes & semblables à un fer de lance.

Les écailles qui couvrent la queue sont plus aiguës & plus sensiblement relevées en carène que celles qui sont sur le corps, ce qui fait paroître la queue un peu anguleuse.

Les pieds, tant de devant que de derrière, ont cinq doigts.

Le mâle diffère de la femelle, en ce que la crête qu'il porte sur le dos est composée d'épines plus grandes, & qui s'étendent jusques vers le milieu du dos, au lieu que la crête de la femelle se prolonge à peine jusqu'aux épaules. De plus, le cou de la femelle n'a point d'épines latérales; mais on en observe de très-petites sur les côtés du tronc, & celles qui recouvrent les parties antérieures du dos & toute la queue, sont plus aiguës que celles qui leur correspondent sur le mâle. (LIN. *Amœn.*).

On trouve ce Lézard en Amérique.

AGILE (le Serpent).

Coluber Agilis. LIN. Amphib. Rept. *Colub.* 234.

Anguis scutis abdominalibus 184, *caudalibus* 50.

Id. Amæn. muf. princ. p. 585, 33.

Muf. Ad. Fr. 1, p. 27, t. 21, f. 2.

Ce Serpent a la tête ovale, un peu aplatie, à peine relevée en arrête par les bords, & d'une couleur blanche, avec une bande transversale brune, qui va d'un œil à l'autre. Les narines sont grandes & tournées en arrière.

Le front est couvert d'écailles ovales, un peu obtuses & lisses. La longueur du corps est d'un pied, & son épaisseur est égale à celle du petit doigt. Les grandes plaques de l'abdomen sont au nombre de cent quatre-vingt-quatre. La queue est très-courte, arrondie, & garnie par-dessous de cinquante paires de petites plaques.

La couleur est diversifiée de blanc & de brun, qui s'étendent tout autour du corps, par bandes annulaires, disposées alternativement, & dont les blanches ont une fois moins de largeur que les autres.

On trouve une figure très-bien faite de ce Serpent, dans Seba, *Thes.* 1, *p.* 20, *t.* 11, *f.* 3.

Selon Linnæus, cette espèce se rapproche beau-

coup du *Coluber Lemniscatus*, (le Lemnisque), par les dimensions de son corps & par sa couleur. Mais le nombre des grandes plaques de l'abdomen, qui est de deux cent cinquante dans cet autre Serpent, & celui des petites plaques de la queue, qui est de trente-cinq paires, établit entre ces deux Reptiles une distinction assez marquée pour en faire deux espèces séparées. D'ailleurs, le *Coluber Lemniscatus* a le yeux très-petits, au lieu que celuidont il s'agit dans cet article, les a grands & proportionnés au volume de son corps.

AGUA (l'), espèce de Crapaud.

Bufo Brasiliensis. SEB. 1, 73, 1 & 2.

LAUR. Spec. med. p. 26, id.

Ce Crapaud a le corps marqué de taches roussâtres sur un fond d'un gris cendré. Laurenti compare la couleur de ces taches à un rouge de feu. L'animal est couvert de petites éminences, excepté le dessous du corps, qui est lisse. Cette espèce se trouve au Bresil.

AIGLE. Guerre qu'il fait au Serpent. *V.* L'INTRODUCTION, *p.*

ALGIRE (l'), espèce de Lézard.

Lacerta Algira. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°. 16.

Lacerta caudâ verticillatâ longiusculâ corpore lineis utrinque duabus flavis. LIN. ibid.

Le corps de ce Lézard est à-peu-près de la longueur d'un doigt. Il est d'une couleur sombre par-dessus & jaunâtre par-dessous. Les écailles du dos sont aiguës & relevées en carène. Le corps est marqué de quatre lignes jaunes, dont les deux premières bordent le dos, & les deux autres séparent l'abdomen des flancs. Ce Lézard se trouve dans la Mauritanie. (LIN. *Syst. nat.*).

ALIDRE (l'), espèce de Serpent.

Coluber Alidras. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 179.

Ce Serpent est d'une couleur blanche sur toute l'étendue de sa surface. Ce caractère le rapproche d'une autre espèce, qui est aussi toute blanche, & que Linnæus a nommée, (*Coluber Albus* le Serpent blanc). Mais dans celle dont il s'agit ici, l'abdomen est recouvert par cent vingt-une grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de cinquante huit paires de petites plaques, au lieu que dans l'autre espèce, on compte cent soixante & dix des premières, & seulement vingt des secondes.

Les deux espèces habitent d'ailleurs le même pays, & se trouvent dans les Indes.

AMEIVA (l'), espèce de Lézard.

Lacerta Ameiva. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta.* n°. 14.

Lacerta caudâ verticillatâ longâ, scutis abdominis triginta, collari subtus rugâ duplici. LIN. ibid.

Lacerta caudâ tereti, corpore duplo longiore, pedibus pentadactylis, cristâ nullâ, scutis abdominalibus triginta. Id. Amæn. Acad. amphib. Gyllenborg, n°. 13.

Gron. mus. p. 80, n°. 56. *Lacerta caudâ tereti, corpore triplo longiore, squamis lævissimis; abdominalibus oblongo quadratis.*

La tête de ce Lézard est longue, terminée en pointe pardevant, légèrement convexe par-dessus, & couverte d'écailles, les unes exagones & les autres pentagones.

L'ouverture de la gueule est grande. Les mâchoires sont égales & lisses. La langue est partagée en deux. La peau qui avoisine la gueule est très-lâche & forme des rides transversales.

Les narines sont ovales & disposées en longueur sur le sommet du museau.

Les yeux sont grands, un peu saillans, tournés en avant, & placés un peu plus près des oreilles que du museau.

Les oreilles sont grandes, excavées, couvertes d'une écaille arrondie, & situées de part & d'autre sur les extrémités de la tête.

Le dos & les flancs de l'animal sont un peu convexes, & couverts d'une infinité de petites écailles, disposées par bandes transversales.

Le ventre est convexe & forme une avance sensible; il est partagé en trente-un segmens situés transversalement, & divisés eux-mêmes en huit bandes longitudinales.

Les jambes sont un peu arrondies avec un léger renflement. Les pieds de devant se partagent en cinq doigts, minces & garnis d'ongles un peu recourbés. Les pieds de derrière sont beaucoup plus allongés, & ont pareillement cinq doigts, dont les ongles ont à peine une courbure sensible.

La queue, dont la longueur est triple de celle du corps, se termine insensiblement en une pointe très-déliée; elle est entourée d'environ cent trente bandes d'écailles quarrées, disposées par anneaux.

Le dessus & les côtés de la tête sont d'une couleur brune-blanchâtre, parsemée de taches noirâtres. Le corps est traversé dans sa partie supérieure par une large bande qui s'étend depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue; cette bande est teinte d'un verd léger, & a deux bords très-étroits & d'un bleu pâle. Le long de ces bords s'étendent deux nouvelles bandes, qui se terminent à la queue, & qui sont d'une couleur noirâtre, parsemée de points blanchâtres, avec deux bordures très-étroites de cette même couleur blanchâtre. Le reste des côtés est chargé de taches noires qui prennent une teinte de blanc vers l'abdomen.

On trouve ce Lézard à Surinam. (*Gron. mus.*).

AMMODYTE (l'), espèce de Serpent.

Coluber Ammodytes. LIN. Amphyb. Serp. *Colub.* 174.

Coluber scutis abdominalibus 142, *squamis caudalibus* 32. LIN. Amæn. p. 517, n°. 25.

BELL. Itin. 203. *Druinus.*

ALDROV. Serp. 169. *Ammodytes,*

La tête de ce Serpent est d'une figure presque triangulaire. Il a entre les yeux, les narines & le museau, une multitude de très-petites écailles,

ce qui le distingue de la plupart des autres Serpens, qui ont ces mêmes espaces garnis de lames très-grandes. Les bords de ses lèvres sont panachés de blanc & de noir. Chaque côté de la mâchoire supérieure est armé de deux dents assez grandes, aiguës & renfermées dans une vessie pleine de poison. La mâchoire inférieure est garnie de plusieurs autres dents très-petites & incapables de nuire.

Le museau est redressé, haut de deux lignes, semblable à une corne par sa figure, mais d'une substance charnue, mobile en arrière du côté de la tête, & couvert de très-petites écailles. Entre cette espèce de corne & les yeux, on observe de chaque côté de la tête une espèce de tubercule un peu saillant. Les ouvertures des narines sont situées de part & d'autre à la base de ces tubercules. Les yeux sont couverts d'une écaille unique, qui fait la fonction de paupière. On remarque aussi sur l'occiput deux écailles un peu plus grandes que les autres.

L'abdomen est revêtu de cent quarante-deux grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de trente-deux paires de petites plaques. Celles qui recouvrent le corps sont oblongues, planes, obtuses & disposées sur dix-neuf rangées.

La queue est déliée & longue seulement d'un travers de doigt. La longueur du Serpent est d'environ un demi-pied. Sa couleur est d'un verd-pâle, & assez semblable à celle du sable. Le dos est partagé en son milieu par une ligne assez large, noirâtre, & dentelée dans un ordre alternatif. Linnæus dit que quiconque a vu une Vipère, connoît la couleur de ce Serpent. L'individu décrit par ce Naturaliste, avoit été pris au moment où il faisoit son repas d'un Lézard, qu'il avoit déjà avalé jusqu'aux pieds de devant, quoique cette proie fût aussi grande que le Serpent lui-même.

Il faut mettre au rang des fables ce que plusieurs Auteurs ont écrit au sujet de la queue de ce Serpent, qu'ils prétendent avoir une dureté considérable. Linnæus dit avoir observé qu'elle etoit seulement un peu plus roide que le corps.

Matthiole rapporte, dans ses Commentaires sur Dioscorides, *p.* 950, que les charlatans qui débitoient des spécifiques contre la morsure des Serpens, donnoient à celui-ci le nom d'*Aspic cornu*; qu'en effet son poison n'étoit pas moins actif que celui de l'Aspic, puisque des personnes qui avoient été mordues par des Ammodytes, étoient mortes au bout de trois heures. Selon Aëtius, (*L. XIII, c.* 25), ceux qui sont d'un tempéramment vigoureux, survivent trois jours à cet accident; quelques-uns même n'expirent que le septième jour.

ANGULEUX (le Serpent).

Coluber Angulatus. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 187.
Coluber scutis abdominalibus 124, *caudalibus* 60.
LIN. Amæn. Amphib. GILLENB. p. 533, 7.
SEB. Mus. 2, t. 12, f. 3.
2, t. 73, f. 1.

Ce Serpent a la tête garnie de plusieurs écailles d'inégale grandeur, dont deux sont percées chacune d'une très-petite ouverture pour les narines. On observe ensuite, sur la ligne intermédiaire, une autre écaille de figure triangulaire, puis deux autres, d'une forme arrondie, ensuite trois plus grandes, sur l'espace compris entre les yeux, enfin deux autres qui ressemblent à des triangles arrondis par les angles.

La tête est d'une couleur cendrée & livide. Le tronc est garni supérieurement de dix-neuf rangées d'écailles, disposées en longueur; toutes ces écailles sont échancrées, ovales & relevées en arrêtes, excepté la dernière rangée de part & d'autre, où l'on n'observe aucune saillie. La couleur du corps est blanchâtre, avec de larges bandes brunes, noirâtres en leurs bords, anguleuses, & qui vont en s'élargissant vers le dos.

L'abdomen est revêtu de cent vingt-quatre grandes plaques, & marqué de taches quadrangulaires, d'une couleur ferrugineuse, & disposées alternativement d'un côté & de l'autre.

La queue est très-aiguë, & garnie de soixante paires de petites plaques.

La longueur de ce Serpent varie entre six pouces & un pied. On le trouve en Asie.

ANNELÉ (le Serpent).

Coluber Doliatus. LIN. Amphib. Rept. *Colub.* 208.

Ce Serpent a le corps mince, d'une couleur blanchâtre, marquée de bandelettes noires transversales, qui laissent alternativement des intervalles plus grands & plus petits, de manière qu'elles se rapprochent deux à deux. Ces bandelettes ne forment pas des cercles entiers autour du Serpent, mais chacune d'elles se réunit sur les côtés du corps, avec celle dont elle est le plus éloignée, ensorte qu'il résulte de cette disposition des anneaux placés en sens contraire de ceux qui suivroient la première direction des bandelettes. L'abdomen est garni de cent soixante & quatre grandes plaques, & le dessous de la queue de quarante-trois paires de petites plaques On trouve ce Serpent dans la Caroline. (LIN. *ibid.*).

APRE (le Serpent).

Coluber Scaber. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 272.
Mus. ad. fr. 1, p. 36, t. 10, f. 1.

La couleur de ce Serpent est formée par des taches nébuleuses de brun & de noir. Ses écailles sont relevées en arrête. On observe sur le sommet de sa tête une tache noire, fendue en deux par sa partie postérieure. Son abdomen est recouvert par deux cent vingt-huit grandes plaques, & le dessous de sa queue est garni de cent quarante-quatre paires de petites plaques. On trouve ce Serpent dans les Indes.

ARGUS (l'), espèce de Serpent.

Coluber Argus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.*
Serpens Arabica, Brasiliensibus Ibiboboca & Boiguacu dicta, alias argus. SEB. Mus. 2, t. 103, f. 1.

Ce Serpent est remarquable par la forme de sa tête, qui est comme divisée en deux lobes vers l'occiput. Il a les mâchoires larges & enflées, garnies chacune de longues & grosses dents. Son front

est couvert de grandes & larges écailles ; & sur le sommet de la tête, on en observe d'autres plus petites & arrondies. Toute la surface de son corps est pareillement garnie d'écailles disposées en échiquier, & marquées chacune d'une tache blanche. Ce fond est relevé par d'autres taches circulaires, semblables à des yeux, & disposées avec beaucoup de symétrie sur des lignes qui s'étendent depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Ce sont ces espèces d'yeux qui ont fait donner à ce Serpent le nom d'*Argus*.

Ils sont rouges en leur centre, & entourés de deux cercles dont l'intérieur est blanc, & l'extérieur d'un beau rouge. Les grandes plaques qui recouvrent l'abdomen sont d'un jaune clair. On en ignore le nombre, ainsi que celui des petites plaques qui garnissent le dessous de la queue.

Pison, dans sa Médecine du Bresil, (*L. IV*), & le Père Nieremberg, dans son Histoire de la Nature, (*L. XII*, *ch.* 43), rapportent que cette espèce de Serpens construit, dans des lieux retirés, des loges, disposées avec beaucoup d'ordre les unes auprès des autres, & assez semblables à des fours de Boulangers : pour cet effet, ils se servent de boue, qu'ils prennent avec leur gueule, & qu'ils appliquent adroitement, de manière que l'édifice a une consistance suffisante. Ils se retirent ensuite dans ces loges, & on dit que celle du milieu est occupée par le plus brave & le plus fort de la troupe. Les habitans du pays le regardent comme le Roi des autres, & lui donnent le nom de *Kuilkahulia*. Quelqu'animal qu'il rencontre, il l'attaque & s'entortille autour de son cou avec tant de force, qu'il le fait périr en le suffoquant. On ajoute que quand il voit un homme s'enfuir à son aspect, & monter sur un arbre voisin, il s'approche de cet arbre, l'embrasse & le serre si violemment qu'il en crève. On trouve ce Serpent en Afrique.

ATROCE (le Serpent).

Coluber Atrox. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 263.

Coluber scutis abdominalibus 196, *Squamis caudalibus* 67.

Id. Amæn. muf. princ. p. 587, 35.

Muf. Ad. Fr. 1, p. 35, t. 22, f. 2.

SEB. Muf. 1, t. 43, f. 5.

La tête de ce Serpent est blanchâtre, plane au-dessus des yeux, formant une dépression sensible de part & d'autre, derrière ces mêmes organes, & très-comprimée par les parties latérales. Elle est toute couverte de très-petites écailles, sans aucune suture ; au-dessus de chaque œil on observe une écaille particulière, d'une forme échancrée. Les narines sont très-ouvertes & très-rapprochées des yeux. La mâchoire supérieure est armée de deux grandes dents cachées dans une vessie, ce qui ne laisse aucun lieu de douter que la morsure de ce Serpent ne soit très-venimeuse.

Le tronc est très-étroit, sur-tout à sa naissance, à proportion de la tête ; il est garni de très-petites écailles ovales, terminées en fer de lance, & relevées par des arrêtes qui sillonnent la surface du dos. L'abdomen est couvert de cent quatre-vingt-seize grandes plaques ; la queue, qui est très-étroite, a sa surface inférieure garnie de soixante-sept paires de petites plaques. Celle d'un individu long d'un pied, observé par Linnæus, n'avoit que deux travers de doigts de longueur. Cette petitesse dans les proportions de la queue, jointe au défaut de sutures sur la tête, peut servir, selon le même Auteur, à faire distinguer ce Serpent des autres. Sa couleur est cendrée, & marquée de différentes taches blanchâtres. On le trouve en Asie.

ATROPOS (l'), espèce de Serpent.

Coluber Atropos. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 153.

Muf. Ad. Fr. 1, p. 22, t. 13, f. 1.

Ce Serpent a le corps d'une couleur blanchâtre. Ses yeux sont bruns, avec des iris blanches. Sa morsure est très-dangereuse. Il a cent trente & une grandes plaques sur l'abdomen, & vingt-deux paires de petites plaques sur la partie inférieure de la queue. On le trouve en Amérique.

AURORE (l'), espèce de Serpent.

Coluber Aurora. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 216.

Serpens, *Acontias*, *ex novæ Hispaniæ insulis ad ventum*. SEB. Muf. 2, t. 78, f. 3.

Le nom d'*Acontias*, donné à ce Serpent, est tiré d'un mot grec qui signifie *trait* ou *dard*, & exprime, selon Seba, la rapidité avec laquelle il s'élance sur sa proie. Il est couvert d'écailles rhomboïdales, d'un jaune mêlé de roux. Le dos est marqué d'une bande jaune longitudinale, qui s'étend depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Les jointures des écailles ont sur cette bande une couleur orangée, ce qui produit un coup-d'œil agréable. L'aspect de la tête est relevé par les grandes écailles jaunes & mouchetées de rouge dont elle est couverte. Les grandes plaques de l'abdomen sont aussi d'une couleur jaune, mais tirant sur le roux. On en compte cent soixante & dix-neuf ; le dessous de la queue est garni de trente-sept paires de petites plaques. d'écailles. Ce Serpent se trouve en Asie.

AZURÉ (le Lézard).

Lacerta Azurea. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*; n°. 12.

Lacerta caudâ verticillatâ brevi ; Squamis mucronatis. LIN. ibid.

Muf. Ad. Fr. 1, p. 42. *Lacerta eadem*.

SEB. Muf. 1, t. 97, f. 4, id. 2, t. 62, f. 6.

On peut regarder comme le caractère distinctif de ce Lézard la couleur bleue, qui est distribuée de manière à lui former une espèce de manteau. Sa queue est courte, & les écailles dont il a le corps garni se relèvent en pointes par leurs extrémités. On trouve ce Lézard en Afrique.

BAI-ROUGE (le Serpent).

Coluber annulatus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 286.

Coluber scutis abdominalibus 186, *caudalibus* 64. Id. Amæn. Amphib. GYLLENB. p. 534. 9.

Anguis scutis abdominalibus 190, *caudalibus*, 98. Id. mus. princ. p. 586. 34.

SEB. Mus. 2. t. 38, f. 2.

Ce Serpent a sur le devant de la tête deux écailles assez grandes, & derrière celles-ci une multitude d'autres qui sont très-petites. Sa tête est blanchâtre, & l'on y observe de part & d'autre, derrière les yeux, une tache brune.

Le tronc est garni supérieurement d'écailles ovales-oblongues, lisses, & disposées sur dix-neuf rangées longitudinales ; ces écailles n'ont aucunes stries, & ne sont point relevées en arrêtes.

L'abdomen est d'une couleur blanche, & garni de cent quatre-vingt-six grandes plaques.

Le dos est aussi d'une couleur blanche, mais marquée de taches brunes, arrondies, situées alternativement sur le milieu du dos, & quelquefois réunies deux ou trois ensemble, de manière à ne former qu'une seule tache d'une figure courbe. Celle de toutes ces taches qui est la plus voisine de la tête, est échancrée par sa partie antérieure.

Linnæus avoit d'abord déterminé à soixante-quatre, le nombre des paires de petites plaques qui garnissent dans cette espèce le dessous de la queue, comme il paroit par la première phrase citée de cet auteur. Mais ayant eu occasion d'observer un autre individu qui lui a paru être de la même espèce, & qui avoit la queue beaucoup plus allongée, plus aiguë, & garnie de quatre-vingt-dix-huit paires de petites plaques, il jugea que cette partie avoit été mutilée dans le premier individu, ce qui lui avoit fait croire qu'elle étoit naturellement obtuse, comme l'indiquoit sa description. Quant au nombre des grandes plaques de l'abdomen, dans le second individu, il étoit de cent-quatre-vingt-dix, ce qui fait une différence de quatre plaques que celui-ci avoit de plus que l'autre.

BALI (le), espèce de Serpent.

Coluber plicatilis. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 177.

Anguis scutis abdominalibus 128, *caudalibus* 46. LIN. Amæn. mus. princ. p. 582. 26.

Mus. Ad. Fr. 1. p. 23.

SEB. Mus. 1. t. 57. f. 5.

La tête de ce Serpent est ovale, lisse, à peine anguleuse. Il a les yeux petits, les ouvertures des narines très-peu sensibles, & situées au sommet du museau, l'intérieur de la gueule garni de dents peu considérables.

Le tronc est épais, livide en dessus, marqué sur les côtés d'une bande longitudinale, formée par des écailles brunes, excepté à leur sommet où elles sont blanchâtres. L'abdomen est d'une couleur blanche, & on y observe de part & d'autre vers les parties latérales, une rangée de petites taches jaunâtres, disposées sur les côtés des grandes plaques qui garnissent cette partie, au nombre de cent vingt-huit. On remarque aussi quelques points bruns, épars sur la surface même de l'abdomen, & en particulier vers le cou, & sur les premières grandes plaques, dont chacune est marquée d'un de ces points. La queue est très-courte, & garnie sur sa surface inférieure de quarante-six paires de petites plaques, dont chacune une tache brune assez grande. Ce Serpent a au moins un pied de longueur.

BANDE BLANCHE (la).

Testudo pusilla. LIN.

Testudo pedibus subdigitatis, testâ hemisphæricâ, scutellis convexis trapeziis, margine striatis, disco punctatis. LIN. Amphib. Rept. test. 14.

GREW. Mus. 38. t. 3. f. 3.

WORM. Mus. 317. *Testudo terrestris pusilla, ex Indiâ orientali.*

EDW. av. t. 204. *Testudo tessellata minor Africana.*

RAI. quad. 259. *Testudo eadem.*

Worm rapporte, page 317 de son *musæum*, qu'il a nourri long-tems dans son jardin une Tortue de cette espèce, qui lui avoit été apportée par des marchands, & dont il fait ainsi la description.

L'écaille supérieure de cette Tortue est à peine longue de quatre doigts, sur à-peu-près autant de largeur. Elle est composée de trois rangées de lames, & d'un rebord qui règne tout autour. Ces lames sont agréablement panachées de diverses couleurs, noire, blanche, purpurine, verdâtre & jaune ; & lorsqu'elles tombent en s'exfoliant, les parties dont elles se sont détachées, paroissent d'un jaune noirâtre. L'écaille inférieure est blanchâtre dans toute son étendue, avec différentes lignes qui imitent des dentelures.

La tête, en y comprenant le museau, ressemble à celle d'un perroquet avec son bec ; elle a sur son sommet quelques protuberances d'une couleur de Vermillon, mélangée de jaune. Le cou est étroit.

Les pieds de devant sont garnis, ainsi que les cuisses, de petites écailles qui ressemblent à de la corne ; ils sont armés de quatre ongles. Les cuisses de derrière sont plus allongées, plus minces, & couvertes d'une peau commune qui a l'aspect d'un cuir ; les pieds du même côté sont écailleux & pourvus de quatre ongles, comme ceux de devant. La queue est effilée ; terminée en pointe, & à peine longue de la moitié d'un doigt. (WORM).

BANDE NOIRE (la), espèce de Serpent.

Coluber Æsculapii. Lin. Amphib. Serp. *Colub.* 223.

Coluber scutis abdominalibus 190, *squamis caudalibus* 42. Id. Amæn. p. 506. 15.

Muf. Ad. Fr. 1. p. 29. t. 11. f. 2.

Gron. Muf. 2. p. 59. n°. 18.

Seb. Muf. 2. t. 18. f. 4.

La tête de ce Serpent est aplatie, arrondie & plus courte que celle des autres de ce genre. Il a les narines très-petites; une bande noire entre les yeux; la gueule garnie intérieurement de dents trop petites pour faire des blessures mortelles, & couverte extérieurement de cinq paires d'écailles.

Le corps est revêtu d'écailles ovales & lisses. La couleur du dos est pâle, & traversée par plus de vingt bandes larges & noires, dont plusieurs font le tour du corps. Les écailles qui garnissent cette partie sont disposées sur quinze rangées. Les grandes plaques de l'abdomen sont au nombre de cent quatre-vingt-dix. La queue est recouverte par-dessous de quarante-deux paires de petites plaques très-distinguées entr'elles. Sa longueur est un sixième de celle du corps; celle du Serpent dans sa totalité est d'environ un pied & demi, & son épaisseur est d'un doigt. On trouve ce Serpent dans les Indes.

BASILIC (le), espèce de Lézard.

Lacerta Basiliscus. Lin. Amphib. Rept. *Lacerta*, n° 25.

Lacerta caudâ tereti longâ, pinnâ dorsali radiatâ, occipite cristato. Lin. ibid.

Seb. Muf. 1. t. 100. f. 1.

Laur. Spec. med. p. 50. *Basiliscus Americanus.*

Ce Lézard est remarquable par une espèce de crête ou de membrane qu'il porte sur l'occiput. Cette crête est couverte d'écailles & s'éleve en forme de cône comprimé. Le dos & la queue sont ornés d'une autre crête également élevée, partagée en plusieurs segmens par des espèces de rayons, & couverte de petites écailles. Lorsque l'animal est tranquille sur un arbre, il replie & développe alternativement cette crête comme un éventail. On trouve ce Lézard dans l'Amérique méridionale.

(Laur. *Spec.*)

BEC A FAUCON. *Voyez* Tortue.

BLANC (le Serpent).

Coluber albus. Lin. Amph. Serp. *Colub.* 190.

Muf. Ad. Fr. 1. p. 24. t. 14. f. 1.

Le nom spécifique donné à ce Serpent, par Linnæus, indique son caractère, qui consiste dans sa couleur blanche, sans aucune tache, & sans mélange d'aucune autre couleur. L'abdomen est recouvert, dans cette espèce, par cent-soixante & dix grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de vingt paires de petites plaques. On trouve ce Serpent dans les Indes.

BLANCHATRE (le Serpent).

Coluber candidus. Lin. Amphib. Serp. *Colub.* 270.

Muf. Ad. Fr. 1. p. 23. t. 7. f. 1.

Ce Serpent est d'une couleur blanchâtre, marquée de bandes brunes. Il a deux cent vingt grandes plaques sur l'abdomen, & cinquante paires de petites plaques sur la partie inférieure de la queue. On le trouve dans les Indes.

BLANCHET (le), espèce de Serpent.

Amphisbæna alba. Lin. Amphib. Serp. *Amphisb.* 239.

Serpens biceps, Americana, rubra. Seb. Muf. 2, p. 8. t. 6, f. 4.

Serpens Cæcilia, Americana. Id. p. 25. t. 24. f. 1.

Le caractère de cette espèce, selon Linnæus, consiste dans sa couleur, qui est toute blanche. Mais, suivant Seba, ce blanc est mêlé d'incarnat, & approche de la couleur des fleurs de Pommier. Les deux descriptions de cet Auteur, que Linnæus a réunies, comme appartenant à la même espèce, différent en plusieurs points. D'après la première, le Serpent dont il s'agit paroit être sans yeux & sans narines. Une petite ouverture, dans laquelle on n'observe ni dents ni langue, lui tient lieu de gueule. Sa queue est obtuse & de la grosseur de sa tête; ce qui l'a fait mettre par le même Auteur au rang des Amphisbènes.

La seconde description représente le Serpent qui en est l'objet, comme ayant la tête grosse & courte, la gueule garnie de petites dents, les yeux très-petits & recouverts d'une membrane; les narines grandes & larges, & l'odorat très-subtil. Le dessus de son corps est couvert de petites écailles, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Ces écailles sont divisées en parallelogrammes, par des rayes fines, longitudinales, qui croisent d'autres lignes annulaires, & qui sont éloignées l'une de l'autre d'une distance égale à la grosseur d'un tuyau de bled.

Suivant Linnæus, le tronc est composé de deux cent vingt-trois anneaux, & la queue de seize. Ce Serpent se nourrit de Cloportes & autres animaux semblables. On le trouve en Amérique.

BLEUATRE (le Serpent).

Coluber Cærulescens. Lin. Amphib. Serp. *Colub.* 385.

Muf. Ad. Fr. 1. p. 37. t. 20. f. 2.

Le corps de ce Serpent est d'une couleur bleuâtre dans toute son étendue. L'abdomen est recouvert par deux cent quinze grandes plaques, & la partie inférieure de la queue est garnie de cent soixante & dix paires de petites plaques. Cette espèce se trouve dans les Indes.

BLUET (le), espèce de Serpent.

Coluber cæruleus. Lin. Amphib. Serp. *Colub.* 189.

Anguis scutis abdominalibus 165, *caudalibus* 24. Id. Amæn. p. 585. 31.

Seb. muf. 2. t. 13. f. 3.

La tête de ce Serpent est d'une forme ovale allongée. Les ouvertures de ses narines sont à peine sensibles. Le tronc est long, étroit, couvert d'écailles ovales, dont un côté est marqué

d'une

d'une tache blanche oblongue, ce que l'on obſerve plus particuliérement ſur le dos. L'abdomen eſt garni de cent ſoixante-cinq grandes plaques, & la queue de vingt-quatre paires de petites plaques. La ſurface ſupérieure de la tête & du tronc eſt d'une couleur bleuâtre; l'inférieure eſt blanche. La queue eſt mince, très-déliée vers ſon extrêmité, d'une couleur bleue, plus foncée que celle du corps, & ſans aucune tache.

On trouve ce Serpent en Amérique: Linnæus le met au rang de ceux qui ſont remarquables par leur grandeur.

BOIGA (le), eſpèce de Serpent.

Coluber ahætulla. Lin. Amphib. Serp. *Colub.* 313.

Coluber ſcutis abdominalibus 162, *caudalibus*, 150. Lin. Amæn. Amphib. Gyllenb. p. 529. 2.

Gronov. Muſ. 2. t. 82. f. 1.

Seb. Muſ. 2. t. 63. f. 3.

Id. t. 82. f. 3.

Bradl. nat. t. 9. f. 2.

La tête de ce Serpent eſt garnie de neuf écailles diſpoſées par paires, excepté qu'entre les yeux il y en a trois. Celles de la ſeconde & de la dernière paire ſont plus grandes que les autres. Les narines ſont très-petites & arrondies. La mâchoire ſupérieure eſt blanche, & le deſſus de la tête bleuâtre; ces deux couleurs ſont ſéparées par une ligne noire qui s'étend derrière les yeux.

Le tronc eſt plus long de moitié que la queue. Sa groſſeur vers la tête, ſurpaſſe à peine celle d'une plume d'Oie, & elle eſt égale à celle d'une plume de Cygne, à l'endroit de ſa plus grande largeur.

Les écailles ont toutes leur ſurface liſſe, leur ſommet ſans diviſion, & ne ſont relevées par aucune arrête. Les grandes plaques qui recouvrent l'abdomen ſont au nombre de cent ſoixante-deux, & forment ſur cette même partie de légères ſaillies anguleuſes.

La couleur du dos, principalement celle de la partie voiſine de la tête, eſt d'un verd-bleuâtre, avec une ligne blanchâtre, qui la traverſe longitudinalement. Le bord des écailles eſt noir, ſur-tout vers leur ſommet. Toutes ces bordures forment une eſpèce de réſeau, dont l'effet eſt très-agréable, & ſont ſortir la couleur principale, en ſorte que le dos du Serpent paroît moucheté d'une multitude de taches rhomboïdales verdâtres, diſpoſées dans un ordre régulier. L'abdomen eſt d'une couleur blanche.

La queue eſt très-déliée; elle eſt garnie par-deſſous de cent cinquante paires de petites plaques.

On a obſervé que les reflets de la lumière du ſoleil ſur la couleur de ce Serpent, lui donnoient un éclat ſemblable à celui de l'or. On trouve ce Serpent en Aſie & en Amérique.

BOJOBI (le), eſpèce de Serpent.

Boa canina. Lin. Amphib. Serp. *Boa.* 280.

Serpens ornatiſſima, Amboinenſis, Boiguatrara dicta. Seb., Muſ. 2, t. 81, f. 1.

Serpens, Bojobi, Braſilienſis. Id. t. 96, f. 2.

Ce Serpent, ſelon Seba, a le regard affreux, les lèvres épaiſſes & pendantes, les dents pointues, cachées dans un fourreau qui s'enfonce dans la mâchoire, & qui eſt couvert d'une enveloppe membraneuſe. Les lèvres ſont bordées de grandes écailles relevées en boſſe & d'un rouge pâle. Les yeux ſont enflammés; le deſſus du corps eſt orangé, luiſant, parſemé de taches d'un jaune clair, avec une bordure d'un rouge foncé. Ces taches courent en ſerpentant ſur le dos, & tout cet aſſortiment de couleurs, diverſement nuancées, produit un effet agréable à la vue.

La deſcription que l'on vient de lire, a rapport à la première des deux phraſes citées de Seba. Le Serpent déſigné par la ſeconde phraſe, reſſemble, ſuivant le même Auteur, au précédent, excepté que le fonds de ſa couleur, eſt le verd de mer, au lieu de l'orangé. Les Portugais, ajoute le même Auteur, racontent que ces Serpens, qui ſe trouvent au Bréſil & dans d'autres pays de l'Amérique, entrent quelquefois dans les maiſons, où ils ne nuiſent à perſonne; mais ſi on les irrite, ils ſont des morſures dangereuſes, non par le venin qu'ils gliſſent dans la plaie, comme pluſieurs auteurs l'ont écrit fauſſement, mais en déchirant la partie mordue, avec leurs dents fines & acerées, ce qui produit une inflammation qui eſt ſuivie de la mort, ſi l'on ne remédie promptement au mal.

Selon Linnæus, l'abdomen dans cette eſpèce eſt recouvert par deux cents-trois grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de ſoixante & dix-ſept autres plaques.

BOIQUIRA (le), eſpèce de Serpent.

Crotalus horridus. Lin. Amphib. Serp. *Crot.* 192.

Serpens Crotalophora, ſeu Vipera caudiſona, Americana.

Seb. Muſ. 2, t. 95, f. 1.

Bladl. Natur. t. 9, f. 1.

Ce Serpent a, comme les autres de ſon genre, la queue terminée par un aſſemblage d'oſſelets, retentiſſans, emboîtés les uns dans les autres, & auxquels on a donné le nom de *Sonnette.* L'intérieur de ſa gueule eſt garni d'un grand nombre de dents, ſur-tout la mâchoire inférieure, où l'on obſerve de plus deux longues dents, crochues & aiguës, cachées dans une eſpèce de fourreau, & que l'animal fait ſortir lorſqu'il veut mordre. Les écailles dont il eſt couvert ſont articulées ſi librement, qu'il peut les dreſſer & même les faire bruire, lorſqu'il eſt en colère. Son dos eſt peint de taches noires, diſpoſées ſur une ligne longitudinale, & dont chacune eſt bordée de blanc. Les écailles qui garniſſent le deſſus du corps ſont d'une couleur cendrée-jaunâtre; les grandes plaques de l'abdomen ſont d'un jaune plus clair; on en compte cent ſoixante & ſept ſur cette même partie, & vingt-trois ſur la ſurface inférieure de la queue.

Cet animal eſt l'un des plus dangereux qu'il y ait; il rampe avec tant de viteſſe ſur les rochers, que les Mexicains lui ont donné le nom d'*Ecacoatl*, qui ſignifie *le vent.* On ne le trouve pas ſeulement

en Amérique, mais aussi dans les Indes orientales.

BORDÉE (la grenouille).

Rana marginata. LIN. Amphib. Rept.

Id. LAUR. Spec. med. p. 30.

Rana lateribus marginatis, corpore lævi, plantis fissis. LIN. Ibid.

Rana lateribus marginatis. Mus. Ad. Fr. p. 47.

Cette Grenouille a le corps d'une forme ovoïde; le dos est brun & chargé d'aspérités, selon Laurenti; ce qui ne s'accorde pas avec la phrase de Linnæus, d'après laquelle cette Grenouille auroit le corps lisse.

Le dessous est d'une couleur pâle, & couvert de très-petites verrues, contiguës les unes aux autres. Les côtés ont une bordure qui paroit être le principal caractère distinctif de cette espèce. Les pieds de devant sont fendus en cinq doigts séparés. Cette Grenouille se trouve dans les Indes.

BOSSU (le Crapaud).

Rana gibbosa. LIN. Amph. Rept.

Bufo gibbosus. LAUR. Spec. med. p. 27.

Rana corpore ovato-convexo: vittâ longitudinali cinereo-dentatâ, pedibus fissis. LIN. Syst. Nat. Amphib. Rept. *Rana*, n°. 4.

Amæn. Acad. Mus. n°. 10. *Rana palmis tetradactylis fissis, plantis hexadactylis, subpalmatis; pollicè latiusculo brevissimo.*

Ce Crapaud a la tête très-petite, obtuse & enfoncée dans la poitrine. Le corps est un peu globuleux, très-convexe, ridé, mais sans verrues, d'une couleur nébuleuse, remarquable par une bande longitudinale, un peu pâle, & sinuée ou dentée de part & d'autre.

Les pieds de devant ont quatre doigts bien distingués, sans ongles, un peu tubéreux en-dessous vers les jointures; le premier est le plus court; le 4ᵉ, le 2ᵉ & le 3ᵉ vont en augmentant de longueur; les pieds de derrière ont six doigts; celui qui tient lieu du pouce est plus large, plus court que les autres, & retiré en-arrière. Le 2ᵉ, le 6ᵉ, le 3ᵉ, le 4ᵉ & le 5ᵉ vont en croissant graduellement.

On trouve cette espèce dans les Indes orientales. On en conserve des individus dans le cabinet du Roi de Suède, & dans celui de l'Académie d'Upsal.

BOSSUE (la Raine).

Hyla Ranæformis. LAUR. Spec. med. p. 33.

Id. SEB. II, tab. 13, fig. 2.

VAR. B. SEB. II, tab. 70, fig. 4.

Cette Raine a le corps arrondi & plane, excepté sur le dos, où l'on observe une bosse bien formée. Les yeux sont saillans, & les doigts des pieds sont réunis par des membranes.

La variété B est distinguée par des taches dont elle a le dessus du corps parsemé.

On trouve cette Raine à Lemnos & sa variété à Surinam.

Les citations de M. Laurenti ne s'accordent point ici avec celles de Linnæus; car ce dernier rapporte à l'espèce de la Raine verte (*Rana arborea*) la variété qui répond à la fig. 4 de la 70ᵉ planche du second volume de Seba, & qui est la même que celle dont nous venons de parler.

BOURBEUSE (la).

Testudo Lutaria. LIN.

Testudo pedibus sub palmatis, caudâ corpore dimidio breviore, testâ subconvexâ postice tribus scutellis carinatâ. LIN. Syst. Nat. t. 1, p. 198.

Amæn. Acad. Amphib. GYLLENBORG. n°. 23.

Testudo unguibus acuminatis, palmarum plantarumque quaternis.

GREW. Mus. p. 38, t. 3, fig. 3. *Testudo Virginica.*

Le corps de cette Tortue est recouvert supérieurement d'une écaille dont la convexité est plus sensible vers sa partie postérieure. Le bord est formé par vingt-quatre lames, dont la première est plus petite que les suivantes, qui sont toutes dirigées à angle droit les unes sur les autres.

Le disque de cette écaille porte cinq lames dans sa plus grande longueur, & quatre autres de chaque côté. Toutes ces lames sont anguleuses, & entourées de stries également anguleuses. Leur disque est remarquable par les points dont il est hérissé. Leur couleur est noirâtre ou ferrugineuse vers les bords, & pâle vers le centre.

L'écaille inférieure est partagée en deux & obtuse dans la partie postérieure. Elle est partagée par cinq sutures transversales & une seule longitudinale.

Les pieds sont couverts d'écailles ovales. Ils sont larges, arrondis & ne se partagent point en forme de doigts. Ils ont tous quatre ongles droits, aigus & presque égaux.

On trouve cette Tortue en Italie, dans les Indes orientales, dans la Virginie, &c.

La *Tortue Bourbeuse* a été aussi appellée *Tortue d'eau-douce.* Nous ajouterons ici quelques détails relatifs à ses mœurs & à son histoire. Cette *Tortue* est vraiment amphibie, quoiqu'elle reste plus volontiers dans l'eau que sur la terre. Elle ne sçauroit même se passer absolument d'eau; mais aussi elle y périroit, si elle y restoit plongée, sans aller quelquefois respirer à la surface. Elle pousse une espèce de sifflement foible & entrecoupé. Elle se nourrit d'insectes aquatiques, de limaces, de limaçons, de vers de terre & d'herbes. On prétend qu'elle vit long-temps privée de toute nourriture, & même ayant la tête coupée.

Comme cette *Tortue* détruit les insectes, on la met dans les jardins, en lui donnant une quantité d'eau suffisante pour qu'elle puisse nager. S'il y a dans le jardin un vivier, ou simplement un bassin, on met une planche sur le bord, pour faciliter à la *Tortue* les moyens de monter & de descendre. Elle se cache sous la terre pendant l'hyver, & y reste sans manger & dans un état d'engourdissement (*Matière médic. continuation de Geoffroy*, t. 12. p. 308).

Selon les observations de M. Marcgraf, la *Tortue*

d'eau-douce fait beaucoup de dégât dans les étangs, où elle attaque les Poissons en les mordant sous le ventre ; elle les entraine ensuite au fond de l'eau, & les mange en entier, à l'exception des arrêtes, de quelques parties cartilagineuses de la tête & de la vessie. Souvent cette dernière partie s'élève à fleur d'eau, & peut servir d'indice pour conjecturer qu'il y a des *Tortues* dans un étang.

BRUN (le Crapaud).

Bufo fuscus. Rœsel. t. 18.

Id. Laur. Spec. med. p. 28 & 122.

Ce Crapeau a la peau lisse, sans aucune verrue, & marquée de grandes taches brunes qui se touchent, sans garder aucun ordre. Les plus larges & les plus chargées en couleur sont sur le dos, au milieu duquel on observe une bandelette longitudinale d'une teinte plus claire. Les taches latérales sont moins foncées & vont en diminuant de grandeur. Les yeux sont d'un jaune-pâle. La fente que laisse la paupière en se contractant est située perpendiculairement, au lieu d'être transversale. Les doigts des pieds de derrière sont réunis par une membrane, dans presque toute leur longueur ; on observe sous la plante des mêmes pieds, une espèce de faux ongle, qui a la dureté de la corne, & qui paroit servir de talon à l'animal. Le mâle est distingué de la femelle, par la couleur uniforme de son ventre, qui est d'un blanc-jaunâtre, au lieu que celui de la femelle est cendré, & marqué de taches pareillement cendrées, mais d'une couleur plus foncée.

Ce Crapaud vit dans les marais ; on le trouve très-rarement au milieu des terres. Il se nourrit d'Insectes & de Vers. Lorsqu'il est en colère, il exhale une odeur fœtide, qui tient de celle de l'ail pillé, & qui fait pleurer ; cette odeur a aussi quelque chose de celle de la poudre à canon enflammée.

Ces animaux s'accouplent au retour du printemps. Pendant l'émission des œufs, le mâle applique ses pieds de derrière sur l'anus de la femelle, qu'il serre fortement, « faisant en quelque sorte, dit M. Laurenti, la fonction d'accoucheur ».

Rœsel soupçonne cette espèce d'être venimeuse. Actius & Gesner assurent positivement que ces Crapauds peuvent donner la mort, par leur souffle empoisonné, soit lorsqu'on les approche de trop près, soit lorsqu'on mange des herbes empregnées de leur venin.

BRUNE (la Raine).

Hyla fusca. Laur. spec. med. p. 34.

Cette *Raine* a le corps d'une couleur brune. On observe sous les pieds, auprès des talons, & à chaque articulation des doigts, des tubercules qui sont comme déchiquetés.

Laurenti ne cite aucun pays où l'on trouve cette Raine. Il dit seulement que l'on conserve des individus de cette espèce, dans le cabinet de l'Académie d'Upsal, & dans un autre qui est à Vienne.



CALAMITE (le), espèce de Crapaud.

Bufo Calamita. Rœs. Ran. tab. 24.

Id. Laur. Spec. med. p. 27 & 119.

Ce Crapaud a le corps un peu rétréci, d'une couleur olivâtre sur le dos, & parsemé de petites éminences ou de pustules brunes, qui sont disposées régulièrement sur plusieurs rangées. Le milieu du dos est marqué d'une ligne couleur de soufre, qui commence à l'extrêmité de la gueule. On observe aussi de chaque côté, depuis l'œil jusqu'à la jambe, une bande d'une largeur inégale, formant diverses ondulations & dentelée dans ses bords. Sa couleur, qui est d'un rouge-clair mêlangé de jaune, prend une teinte plus foncée vers les parties inférieures, où elle est chargée de plusieurs pustules rouges assez considérables, & éparses sans aucun ordre. Au-dessous de la bande dont on vient de parler, on remarque diverses taches d'une couleur olivâtre, qui diminuent en nombre & en grandeur vers l'abdomen, & par une gradation de teintes toujours plus claires, s'évanouissent insensiblement. Enfin l'abdomen, à son extrêmité inférieure, passe de la couleur cendrée-claire à une teinte légèrement mêlangée d'olivâtre. La région des oreilles est hérissée de pustules d'un rouge-pâle. Vers les angles de la gueule se trouvent d'autres pustules plus grosses, d'une couleur de chair éclatante & tellement grouppées qu'elles paroissent adhérer les unes aux autres. Les quatre jambes sont dans toute leur étendue d'une couleur cendrée-claire, mouchetée de plusieurs taches d'un verd foncé olivâtre, disposées transversalement, inégales en grandeur & de diverses figures. On observe des taches semblables autour de la gueule. L'extrêmité des doigts est brune sur quelques individus, noirâtre sur d'autres, & garnie d'une peau qui a la dureté de la corne, & qui donne à l'animal la facilité de grimper où il veut. Les pieds de devant, ont à l'endroit qui correspond à la paume de la main, deux espèces de faux ongles qui sont proprement des os réunis aux autres par des ligamens. Les pieds de derrière sont absolument dépourvus de cette membrane dont les autres Crapauds s'aident pour nager.

Ceux de l'espèce dont il s'agit ici se tiennent pendant le jour, dans les fentes de la terre & dans les cavités des murailles. Ils montent jusqu'à la hauteur de trois pieds, le long des murs verticaux, pour gagner leurs retraites, où on les trouve par troupes de dix, & quelquefois de vingt rassemblés dans la même cavité.

Ce Crapaud court comme les Rats; il a aussi jusqu'à un certain point la faculté de sauter; il s'arrête ordinairement après avoir parcouru trois ou quatre pieds. Lorsqu'on le tourmente, il rend à travers les pores de la peau, une liqueur qui a une odeur semblable à celle de la poudre enflammée, mais plus forte & insupportable. Il ne fait usage de cette liqueur que contre ses ennemis. Ces animaux s'accouplent au mois de juin. Ceux qui ont atteint l'âge de trois ans, qui paroit être l'époque de leur entier accroissement, se rassemblent alors sur les bords des marais, où il y a beaucoup de jonc, & jettent un cri fort & qui a quelque chose d'extraordinaire. (Laur. *ibid.*)

Rœsel a présumé que cette espèce étoit vénimeuse, parce que les Cicognes qui sont avides de ces sortes d'animaux évitent de dévorer celui-ci. (Rœs. *p.* 113.).

CALEMAR (le), espèce de Serpent.

Coluber Calamarius. Lin. Amphib. Serp. *Colub.* 162.

Mus. Ad. Fr. 1, p. 23, t. 6, f. 3.

Laur. Spec. med. p. 68, n°. 127. *Anguis Calamaria.*

Ce Serpent a le corps assez lisse, d'une couleur livide, parsemé de points qui sont disposés à la file, & marqué de bandes brunes & étroites. Le dessous du corps est peint de diverses taches pareillement brunes, & qui, par leur assortiment, imitent un ouvrage de marqueterie. On observe sur la queue une ligne longitudinale d'une couleur ferrugineuse. L'abdomen est recouvert par cent quarante grandes plaques, & la partie inférieure de la queue est garnie de vingt-deux paires de petites plaques. On trouve cette espèce en Amérique.

CAMÉLÉON (le), espèce de Lézard.

Lacerta Chamæleon. Lin. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°. 20.

Lacerta caudâ tereti brevi incurvâ, duobus tribusque coadunatis. Lin. ibid.

Amœn. acad. mus. n°. 16, idem.

Gron. Mus. 2, p. 76, n°. 50. *Chamæleon.*

Le *Caméléon* est un animal connu très-anciennement. La propriété qu'on lui a supposée de prendre la couleur des objets auprès desquels il se trouvoit, l'a fait regarder comme un phénomène en Histoire Naturelle. La philosophie & l'éloquence l'ont adopté comme un des symboles les plus propres à orner la morale par des allégories ingénieuses. On lui a comparé les flatteurs qui n'ayant point de caractère à eux, sont habiles à emprunter des apparences assorties aux goûts & aux inclinations de ceux à qui ils cherchent à plaire. Tout le monde connoit ce vers de la Fontaine, où il peint les flatteurs de la cour:

Peuple Caméléon, peuple singe du Maître.
L. VIII. *Fable 14.*

L'opinion où l'on étoit, que le *Caméléon* ne vi-

voit que d'air, faisoit appercevoir de nouveaux rapports entre l'emblême & l'objet qu'il représentoit. Rien ne manquoit à la justesse de ces allusions que la vérité des faits qui leur servoient de fondement. Mais enfin des observations plus exactes, que nous exposerons plus bas, ont rectifié les idées qu'on avoit eues jusqu'alors de cet animal, & ont fait voir en quoi ce qu'il a de réellement singulier diffère du merveilleux qu'on lui a prêté.

Le *Caméléon* a la tête comprimée par les côtés, plate par-dessus, renflée transversalement entre les deux yeux, & formant de part & d'autre une saillie qui s'étend depuis le museau jusques sur les orbites des yeux. La nuque est distinguée du corps par un enfoncement profond, ce qui fait que l'occiput s'élève en un sommet aigu. Les yeux sont recouverts d'une membrane épaisse, demi-sphérique, percée au milieu d'une fente longitudinale, & faisant l'office des paupières. Cette membrane est toute hérissée de points calleux.

Les trous des narines sont petits & tournés en bas. L'ouverture de la gueule est très-grande. L'animal n'a point de dents. Sa langue est longue & assez semblable par sa forme à un ver de terre.

Le corps est plat, excepté à l'endroit du dos où il est relevé en forme de carène. Au lieu d'écailles, il est couvert de tubercules ou de petites bosses, dont celles qui se trouvent vers les côtés sont ordinairement disposées quatre à quatre. L'anus est une fente transversale, arrondie par le milieu.

La queue est un peu plus courte que le corps. Elle est épaisse & légèrement comprimée.

Les pieds de devant ont cinq doigts, dont les trois intérieurs sont tout-à-fait réunis & recouverts par une membrane; il en est de même des deux doigts extérieurs. Les pieds de derrière ont pareillement cinq doigts, réunis par trois & par deux, mais dans un ordre contraire, c'est-à-dire que les trois qui tiennent ensemble sont les extérieurs.

Le corps ne porte aucune crête, du moins qui soit bien sensible. Mais la suture qui s'étend sur le dos, depuis la tête jusqu'au milieu de la queue, & celle dont la partie inférieure est marquée depuis le sommet du museau jusqu'à l'anus, ainsi que les arrêtes qui sont sur les côtés de la tête, sont garnies de lames coniques, pointues & très-apparentes. (LIN. *Amœn. acad.*).

M. Perrault a donné, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, la description de trois *Caméléons*, dont deux sont restés vivans pendant plusieurs mois chez Mademoiselle de Scudery, qui les avoit reçus d'Egypte. La tête du plus grand de ces *Caméléons* avoit un pouce & dix lignes; il y avoit quatre pouces & demi depuis la tête jusqu'à la naissance de la queue, qui étoit longue de cinq pouces.

Les pieds avoient chacun deux pouces & demi de longueur. Les deux autres *Caméléons* étoient plus petits d'un tiers.

La grosseur du corps étoit sujette à varier; car le grand *Caméléon* avoit quelquefois deux pouces d'épaisseur, depuis le dos jusqu'au-dessous du ventre; d'autres fois il n'avoit guère plus d'un pouce, selon qu'il s'enfloit ou se rétrécissoit. Ces mouvemens alternatifs de dilatation & de contraction ne se bornoient pas au thorax & au ventre, mais ils s'étendoient jusqu'aux pieds & à la queue de l'animal. Ils ne ressembloient pas non plus à ceux que l'on observe chez la plupart des autres animaux, lorsque pour respirer ils dilatent leur poitrine, & la resserrent aussi-tôt par des actions successives & compassées. Mais ces mouvemens étoient irréguliers, comme aux Tortues, aux Lézards, aux Grenouilles. On a vu le *Caméléon* rester enflé plus de deux heures, pendant lesquelles il se désenfloit un peu, puis se renfloit de nouveau, mais avec cette différence que la dilatation étoit plus soudaine & plus visible, & cela par des intervalles longs & inégaux. On l'a vu aussi demeurer désenflé pendant un temps considérable, & bien plus long-temps qu'enflé. En cet état, il paroissoit si décharné, que l'épine du dos étoit aiguë, & que la peau sembloit collée sur les apophyses épineuses & sur les obliques, ce qui faisoit paroitre trois éminences. On pouvoit compter les côtes, & l'on appercevoit distinctement les tendons des jambes de devant & de derrière. Cette maigreur devenoit encore sensible quand l'animal se contournoit le corps; car on eût cru voir un sac vuide que l'on tordoit, ce qui a fait dire à Tertullien, qui, étant Africain, avoit vu beaucoup de *Caméléons*, que cet animal n'étoit qu'une peau vivante. (TERT. *de Pall.*).

M. Perrault pense que ce mouvement alternatif par lequel le *Caméléon* s'enfle & se rétrécit, ne peut être attribué qu'à l'air qu'il respire, & qu'il a la faculté de faire sortir de ses poumons, d'où ce fluide se glisse entre les muscles & la peau, quoiqu'il soit très-difficile d'expliquer la manière dont se fait ce passage.

La peau étoit très-froide au toucher; sa surface étoit inégale & relevée par de petites bosses comme le chagrin; cependant elle étoit assez douce au tact, parce que ces petites éminences étoient très-lisses. Elles différoient en grosseur. La plus grande partie, sçavoir celles qui couvroient les jambes, le ventre & la queue étoient comme la tête d'une médiocre épingle. Il y en avoit d'autres un peu plus grosses sur les épaules & sur la tête; on en voyoit sous la gorge qui étoient plus élevées & pointues; elles formoient une file comme les grains d'un chapelet, depuis la lèvre inférieure jusqu'à la poitrine. Les grains qui étoient sur le dos se trouvoient ramassés les uns contre les autres, par assemblages de deux, de trois, &c. jusqu'à sept. Dans les interstices de ces grouppes, il y avoit d'autres petits grains presque imperceptibles, & qui étoient communément d'un rouge-pâle & jaunâtre, de même que le fond de la peau

qui paroissoit entre ces amas de grains. La couleur de ce fond n'a changé qu'après la mort de l'animal, & est devenue d'un gris-brun, tandis que les petits grains ont pris une couleur blanchâtre. On a reconnu depuis que tous ces grains, tant les gros que les petits, étoient formés en partie par la peau qui étoit creuse par dessous chaque grain, & en partie par plusieurs pellicules fort minces, & appliquées les unes sur les autres, qui augmentoient l'épaisseur de chaque bossette.

La couleur du *Caméléon*, lorsqu'il étoit en repos à l'ombre, & qu'on l'avoit laissé long-temps sans le toucher, étoit d'un gris bleuâtre, à la réserve du dessous des pattes qui étoit d'un blanc un peu jaunâtre, & des intervalles qui séparoient les amas de petits grains, & qui étoient d'un rouge-pâle, ainsi qu'il a été dit plus haut. Cette couleur grise qui étoit répandue sur presque toute la peau du *Caméléon*, exposé au grand jour, changeoit quand il étoit au soleil, & tous les endroits de son corps qui étoient frappés par les rayons de cet astre, prenoient un gris plus brun & tirant sur le minime. Le reste de la peau qui n'étoit point éclairé par le soleil, se peignoit de couleurs plus éclatantes, qui formoient des taches de la grandeur de la moitié du doigt. Quelques-unes de ces taches descendoient depuis la crête de l'épine, jusqu'à la moitié du dos; d'autres paroissoient sur les côtés, sur les jambes de devant & sur la queue. Elles étoient toutes de couleur isabelle, par le mêlange d'un jaune-pâle, dont les petites éminences étoient teintes, & d'un rouge-clair, dont se coloroit le fond de la peau qui paroissoit entre les grains.

Les interstices des taches, sur le reste de cette peau, qui n'ayant point reçu la lumière du soleil, étoit demeuré d'un gris plus pâle qu'à l'ordinaire, ressembloient aux draps mêlés de laine de plusieurs couleurs; car quelques-uns des grains étoient d'un gris un peu verdâtre; d'autres d'un gris minime; d'autres du gris bleuâtre qu'ils avoient ordinairement, les parties rougeâtres qui étoient entre ces grains ayant conservé leur couleur naturelle.

Lorsque le soleil cessa de luire, la couleur grise revint peu-à-peu, & se répandit par tout le corps, à la réserve du dessous des pieds qui conserva sa première couleur, mais renforcée par une teinte un peu plus brune. Et lorsqu'étant dans cet état, quelqu'un de la compagnie le mania pour l'observer, il parut aussi-tôt sur les épaules & sur les jambes de devant, plusieurs taches fort noirâtres de la grandeur de l'ongle, ce qui n'arrivoit point lorsqu'il étoit manié par ceux qui le gouvernoient. Quelquefois il devenoit tout marqueté de taches brunes qui tiroient sur le verd. On l'enveloppa ensuite dans un linge, & après qu'on l'y eut laissé deux ou trois minutes, on l'en retira blanchâtre. Cette couleur s'effaça insensiblement & fit place à la couleur ordinaire.

Cette expérience fit voir qu'il n'étoit pas vrai que le *Caméléon* prit toutes les couleurs, excepté le blanc, comme l'ont dit Plutarque (PLUT. *de la flatterie*) & Sorlin; car celui dont il s'agit avoit tant de disposition à recevoir cette dernière couleur, qu'il devenoit pâle toutes les nuits; & quand il fut mort il avoit plus de blanc que de toute autre couleur. On n'a point observé non plus qu'il changeât de couleur par tout le corps, comme l'a prétendu Aristote; car les couleurs accidentelles qu'il prenoit ne s'étendoient que sur certaines parties de son corps.

Pour n'omettre aucune expérience sur le changement des couleurs du *Caméléon*, on le plaça sur des étoffes de diverses couleurs, & même on l'en enveloppa. Mais il ne prit point ces couleurs, comme il avoit fait la blanche, après qu'on l'eut enveloppé dans un linge; & même cet effet n'eut lieu que la première fois qu'on en fit l'expérience; on la réitera depuis à plusieurs reprises & en différens jours, mais sans aucun succès. Il est vraisemblable que la blancheur qu'on observa sur son corps, au sortir d'un linge froid où on l'avoit tenu quelque temps caché sous un manteau, provenoit en partie de l'obscurité qui le fait ordinairement pâlir, & en partie du froid qui fut ce jour-là plus sensible que celui de tous les autres jours pendant lesquels on a observé ce *Caméléon*.

Il paroit prouvé, par-tout ce qui vient d'être dit, que le *Caméléon* ne prend point la couleur des objets dont on l'approche, ainsi qu'on l'avoit cru, mais que les changemens de couleur qu'il subit, sont dus aux divers mouvemens intérieurs dont il est affecté, & aux impressions que font sur lui le chaud & le froid, la présence ou l'absence de la lumière.

Pour revenir à la description du *Caméléon*, sa tête étoit assez semblable à celle d'un Poisson. Elle tenoit à la poitrine par un cou fort court & garni sur les côtés de deux avances cartilagineuses, qui ressembloient aux ouies des Poissons. Sur le sommet étoit une crête droite & élevée, & au-dessus des yeux il y en avoit deux autres qui étoient tournées comme une S couchée. Entre ces trois crêtes, il y avoit deux cavités le long du dessus de la tête.

Le museau formoit une pointe obtuse, & avoit, ainsi que l'observe Linnæus, deux arrêtes qui descendoient depuis les sourcils jusqu'à son extrêmité, ce qui lui donnoit de la ressemblance avec celui d'une grenouille. Sur le bout du museau, il y avoit un trou de chaque côté pour les narines, & comme le *Caméléon* n'a point d'autres ouvertures à la tête, on a conjecturé qu'elles lui tenoient lieu d'ouïes. Il paroit aussi que c'est uniquement par ces deux ouvertures qu'il respire, parce que sa gueule est pour l'ordinaire fermée si exactement, qu'il semble n'en point avoir, ses deux mâchoires étant réunies par une ligne presque imperceptible. Pline, Sorlin, & la plupart des Auteurs qui ont décrit le *Caméléon*, n'avoient sans doute pas vu cet animal vivant, puisqu'ils disent qu'il a la gueule toujours ouverte, ce qui ne lui arrive que quand il est mort.

Les mâchoires étoient garnies de dents, ou plutôt d'un os dentelé dont il ne paroissoit faire aucun usage pour manger ; il avaloit les mouches & les autres insectes, sans les mâcher. La gueule étoit fendue d'une manière toute particulière. Car l'ouverture des lèvres, qui, dans les autres animaux, est plus petite que celle des mâchoires, s'étendoit au-delà dans le *Caméléon*, & ce prolongement de fente avoit une direction oblique de haut en bas.

(*Na*. Linnæus, dans la description citée ci-dessus, dit que le *Caméléon* n'a point de dents, apparemment parce que cet Auteur ne regarde point comme de vraies dents les parties saillantes de cet os dont parle ici M. Perrault).

La forme sphérique des yeux étoit plus sensible que dans les autres animaux ; car ils n'étoient point enfoncés dans la tête, comme Sorlin les décrit, mais saillants en dehors de toute la moitié de leur globe. Le trou de la membrane qui tenoit lieu de paupière, n'avoit pas une ligne de largeur, & laissoit voir assez facilement la prunelle, qui étoit brillante, brune & comme bordée d'un petit cercle d'or. Le devant de l'œil paroissoit attaché à la paupière, laquelle ne se haussoit & ne se baissoit pas, comme celle des autres animaux, qui peuvent donner à leur paupière un mouvement différent de celui de l'œil ; car la paupière du *Caméléon* suivoit exactement tous les mouvemens de l'œil. Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire dans ce mouvement, c'est de voir remuer un des yeux pendant que l'autre est immobile ; l'un se tourne en avant, tandis que l'autre regarde en arrière ; l'un s'élève vers le ciel, quand l'autre s'abaisse vers la terre ; & tous ces mouvemens s'étendent si loin, que la prunelle se porte jusques sous la crête qui forme le sourcil, & s'enfonce dans les coins de l'œil, au point que l'animal peut découvrir les objets placés derrière lui, & ceux qu'il a directement en face, sans que sa tête, qui est serrée contre les épaules, soit tournée.

La langue, que l'on a comparée à un ver de terre, étoit longue de dix lignes, (*Nota*. Il faut remarquer que c'est le plus grand des trois *Caméléons* qui est l'objet de cette description.) large de trois, & un peu applatie vers son extrêmité. Il y a apparence que les anciens, qui ont cru que le *Caméléon* ne vit que d'air, n'avoient pas vu l'usage que cet animal fait de sa langue. On a observé qu'il suintoit continuellement de cette partie une glue naturelle, par le moyen de laquelle l'animal prend les insectes qu'on lui présente ou qu'il rencontre, & c'est une chose surprenante que la vitesse avec laquelle il retire sa langue dès que sa proie y est attachée.

(*Nota*. Linné observe que les Indiens laissent volontiers le *Caméléon* s'introduire chez eux, pour se débarasser des insectes qui les incommodent. (*Amæn. ac. p.* 572).

Le plus grand des trois *Caméléons* dont on a parlé, fut le seul auquel on put faire prendre des insectes. Les deux autres ne mangèrent presque point pendant cinq ou six mois qu'ils vécurent à Paris. Ils sucèrent seulement quelques grains de raisin qu'on leur présenta.

La forme des pieds étoit telle qu'elle a été décrite plus haut. A l'aide de ces pieds, le *Caméléon* saisissoit les petites branches des arbres, comme fait le Perroquet, qui, pour se percher, partage ses doigts autrement que la plûpart des autres oiseaux ; car ceux-ci en mettent toujours trois devant & un derrière, au lieu que le Perroquet en met deux derrière comme devant. Les ongles étoient un peu crochus, fort pointus & d'un jaune-pâle ; ils ne sortoient que de la moitié hors de la peau : ils avoient en tout deux lignes & demie de longueur.

La marche du *Caméléon* étoit plus lente que celle d'une Tortuë, mais tout-à-fait bizarre, en ce que ses jambes étant plus dégagées & plus longues que celles de la Tortue ; il les portoit en avant avec une gravité qui sembloit affectée. Quelques-uns croyent que cette démarche si lente est un effet de la timidité de cet animal. Il paroit du moins agir avec beaucoup de circonspection ; car il semble choisir les endroits où il doit poser les pieds, & l'on a remarqué que quand il monte sur les arbres, il ne se fie point à ses ongles, quoiqu'ils soient plus pointus que ceux des Ecureuils qui gravissent par-tout avec tant de légèreté ; mais lorsqu'il ne peut saisir les branches à cause de leur grosseur, il cherche longtemps les fentes de l'écorce, pour y affermir ses ongles.

(*Nota*. Ceci ne paroit pas s'accorder avec ce que dit Linnæus, que le *Caméléon* grimpe aux arbres avec beaucoup de vitesse. *Voyez Amæn. Acad. p.* 572).

Sa queue ressembloit assez bien à une Vipère, comme Pline le remarque, ou à la queue d'un grand Rat, lorsqu'elle s'arrondissoit en s'enflant. Car autrement, elle étoit relevée dans sa longueur par trois éminences transversales. Il entortilloit cette queue autour des branches, & elle lui servoit comme d'une cinquième main. Quand il marchoit, il la laissoit rarement trainer par terre, mais il la tenoit dans une direction parallèle à la surface des lieux sur lesquels il s'avançoit.

Lorsqu'un des petits *Caméléons* mourut, l'autre parut en avoir une si grande horreur, qu'il grimpa au haut de la cage où on les avoit enfermés tous les deux, & se tint le plus éloigné du mort qu'il lui fut possible.

Les anciens ont attribué au *Caméléon* des propriétés ridicules qu'il seroit inutile de rapporter. M. Perrault a voulu vérifier l'opinion de Sorlin sur l'antipathie qu'il suppose entre le Corbeau & le *Caméléon*, & qu'il dit être si grande, que le Corbeau meurt aussitôt après avoir mangé de la chair du *Caméléon*. La vérité est qu'un Corbeau donna quelques coups de bec à un *Caméléon* mort qu'on lui présenta ; mais on lui en fit manger

plusieurs parties, & il avala le cœur même, sans qu'il en ait paru incommodé.

On trouve le *Caméléon* dans l'Inde & dans l'Afrique, où Gronovius dit qu'il se plaît dans les lieux ombragés & un peu humides. (GRON. *muf. p.* 77).

CAMUS (le Serpent).

Coluber simus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 170.

Ce Serpent a la tête un peu arrondie, relevée en bosse, & le museau court; ce qui lui a fait donner par Linnæus l'épithète *simus* qui signifie *camus.* L'intervale entre les yeux est marqué d'une bandelette noire & courbée. On observe sur la tête une croix blanchâtre au milieu de laquelle est un point noir. Le dessus du corps est panaché de noir & de blanc, avec des espèces de bandes de cette dernière couleur. Celle de la partie inférieure est noire. On compte cent vingt-quatre grandes plaques sur l'abdomen, & quarante-six paires de petites plaques sous la queue. Ce Serpent se trouve dans la Caroline. (LIN. *ibid.*)

CAOUANNE (la).

Cette Tortue n'est guère distinguée des autres Tortues de mer, qu'en ce qu'elle a la tête un peu plus grosse. Son écaille n'est de nulle valeur. Outre qu'elle est très-mince, & d'une couleur qui n'a rien d'agréable, elle est toujours chargée d'une espèce de galle qui la gâte absolument.

Sa chair n'est pas plus estimée; elle est maigre, filamenteuse, coriace & de mauvais goût. On ne laisse pas de la saller pour la nourriture des Négres. (*Nota.* Nouveau voyage aux Isles de l'Amérique. *Tom.* 1. *p.* 308).

Selon le Pere du Tertre, la *Caouanne* est plus à craindre que la Tortue franche, lorsqu'on veut la tourner. Elle se défend alors des pattes & de la gueule, & lorsqu'elle mord, il n'est pas aisé de lui faire lâcher prise.

Le même Auteur dit, que quand la grande écaille de la *Caouanne* a été dépouillée, il se détache, au bout de quelque temps, de la partie supérieure, huit feuilles beaucoup plus grandes que celles du Caret, mais plus minces & marbrées de blanc & de noir. On se servoit autrefois de cette écaille pour garnir les grands miroirs. (*Hist. Nat. des Antilles. Traité des poissons*, *ch.* 23.)

CARAPACE.

On a donné quelquefois ce nom à l'enveloppe osseuse destinée à garantir le corps de la Tortue. Cette enveloppe est composée de deux pièces principales, dont l'une, qui est d'une forme convexe, recouvre le dos de l'animal, & l'autre, qui est plus applatie, garnit le ventre. Cette espèce de test a, par devant & par derrière, des ouvertures, pour laisser passer la tête, les pattes & la queue de la Tortue, qui a la faculté de retirer ces divers membres dans l'intérieur de sa *Carapace*, lorsqu'elle veut se mettre à l'abri de quelque danger. Mais on appelle plus particulièrement *Carapace*, la partie supérieure de l'enveloppe osseuse dont il s'agit. La partie inférieure se nomme alors *plastron.*

CARENÉ (le Serpent).

Coluber carinatus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 273. Muf. Ad. Fr. p. 31.

Ce serpent a le dos relevé en arête, & couvert d'écailles d'une couleur livide, dont les bords ont une teinte plus pâle. Le dessous du corps est blanc. Les grandes plaques de l'abdomen sont au nombre de deux cens cinquante-sept, & la partie inférieure de la queue est garnie de cent quinze paires de petites plaques. On trouve ce serpent dans les Indes.

CARET (le).

Testudo Caretto. LIN.

Testudo pedibus pinniformibus, unguibus palmarum plantarumque binis, testâ ovatâ acutè serratâ. LIN. Syst. nat. p. 197.

GRON. Muf. p. 85, n°. 69. *Testudo pedibus natatoriis unguibus acuminatis palmarum plantarumque binis.*

Cette Tortue a la tête ovale, un peu convexe dans sa partie supérieure, couverte d'écailles polygônes & de différentes figures: la partie antérieure est obtuse & a très-peu d'avance; les parties latérales sont convexes.

Les yeux sont très-grands, saillans hors de la tête, & ont le regard porté en avant. Les paupières sont très-épaisses, ridées & comme mammellonées. Le museau est court, aigu & garni de pointes. Les narines sont dans un tubercule d'une substance molle, qui s'élève sur la partie supérieure du museau; elles sont percées de part & d'autre d'un seul trou large & rond. La machoire inférieure est beaucoup plus courte que la supérieure, & se termine en une pointe aiguë & recourbée. Le cou est épais, couvert d'une peau lâche, ridée & garnie de distance à autre d'écailles calleuses.

Le corps est ovale & renfermé dans une écaille formée par treize lames les unes exagones & les autres pentagones. Les bords de cette écaille sont minces & dentés en forme de scie. Les lames qui recouvrent le dos, au nombre de cinq, sont relevées en bosse; les autres sont applaties.

Les quatre pieds sont plats & dans une situation horisontale, sans division, faisant l'office de nageoires, & couverts d'écailles calleuses. Ceux de devant sont très-grands, allongés, garnis de deux ongles sur leur bord antérieur qui est épais. Le bord postérieur est très-mince & rectiligne. Les pieds de derrière sont plus courts & plus larges que ceux de devant; leur forme est oblongue & arrondie: ils ont aussi deux ongles sur leur bord antérieur, qui, comme dans les pieds de devant, a plus d'épaisseur que le bord postérieur. La queue est courte.

On trouve cette Tortue dans la mer qui baigne la partie de l'Amérique située sous la zône torride. GRONOV. *Mus.* BROWNE. *jam. p.* 465).

CENCHRIS (le), espèce de Serpent.

Boa Cenchria. LIN. Amphib. Serp.

Muf.

Muſ. Ad. Fr. 2, p. 41.

Ce Serpent eſt d'une couleur jaunâtre. Il a les yeux petits, d'une couleur blanche, avec des iris griſes. Les grandes plaques qui recouvrent l'abdomen ſont au nombre de deux cent ſoixante & cinq, & on en compte cinquante-ſept ſur la partie inférieure de la queue. On trouve cette eſpèce à Surinam.

CENCO (le), eſpèce de Serpent.

Coluber Cenchoa. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 344.

Anguis Scutis abdominalibus 220, *ſquamis caudalibus*, 124. Id. Amæn. p. 588, n°. 37.

SEB. Muſ. 2, t. 16, f. 2, 3.

La tête de ce Serpent eſt un peu globuleuſe, à peine relevée en arrête par ſes bords, & panachée de blanc & de noir. Il a de grands yeux, & l'intérieur de la gueule garni de petites dents.

Le tronc, y compris la queue, eſt long de quatre pieds, & de la groſſeur d'une plume d'oie ou de cygne. Le dos eſt couvert d'écailles liſſes, d'une figure ovale, excepté à leur extrêmité qui eſt en pointe aiguë. Les grandes plaques qui garniſſent l'abdomen ſont au nombre de deux cent vingt, & quelquefois deux cent vingt-deux.

La queue qui eſt effilée, a une longueur égale au tiers de celle du Serpent pris dans ſa totalité. On y compte cent vingt-quatre paires de petites plaques.

La couleur de ce Serpent eſt brune, avec des taches pâles. On obſerve ſur le dos environ vingt bandes d'une blancheur éclatante, qui vont en s'élargiſſant vers la ſurface inférieure du corps où elles ſe réuniſſent, ce qui fait que la plus grande partie de l'abdomen eſt blanc.

Linnæus a obſervé une variété de cette eſpèce, dont le fond étoit d'une couleur blanche; on comptoit ſur le dos environ quarante taches d'un brun ferrugineux, avec deux points de la même couleur diſpoſés de part & d'autre, ſous chacune de ces taches, ſur-tout vers la partie poſtérieure du corps. La queue étoit très-déliée & marquée pareillement d'environ quarante taches de la même teinte que les précédentes, & rangées à la file depuis le dos. En général ce Serpent eſt un des plus minces que l'on connoiſſe, à proportion de ſa longueur.

CENDRÉ (le Serpent).

Coluber Cinereus. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 337.

Muſ. Ad. Fr. 1, p. 37.

Ce Serpent a le corps d'une couleur cendrée. L'abdomen eſt blanc & d'une forme anguleuſe. Il eſt recouvert par deux cent grandes plaques. Le deſſous de la queue eſt garni de cent trente-ſept paires de petites plaques, dont les bords ſont d'une couleur ferrugineuſe. On trouve ce Serpent dans les Indes.

CÉRASTE (le), eſpèce de Serpent.

Coluber Ceraſtes. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 175.

HASSELQ. Iter. 315, n°. 61. *Coluber cornutus.*

Ce Serpent a la tête couverte de petites écailles d'une forme arrondie. Il eſt diſtingué ſur-tout par une eſpèce de dent molle qui lui ſort de la paupière ſupérieure.

Haſſelquiſt a cru qu'il avoit naturellement des cornes. Mais ſelon Linnæus, (*Syſt. nat. édit.* 1767, *t.* 1, *p.* 275), ce n'eſt qu'une ſupercherie des Arabes, qui après avoir percé la tête de ce Serpent avec les ergots d'un oiſeau, les y laiſſoient inſérés. Les plaques qui recouvrent l'abdomen dans cette eſpèce ſont au nombre de cent cinquante, & le deſſous de la queue eſt garni de vingt-cinq paires de petites plaques. On trouve ce Serpent en Egypte & dans les pays Orientaux.

CHAÎNE (la), eſpèce de Serpent.

Coluber Getulus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 259.

Anguis annulatus. CATESB. Car. 2, t. 52.

Ce Serpent peut avoir environ deux pieds & demi de longueur, d'après la figure de grandeur naturelle que Catesby en a fait tirer. Cet auteur l'a nommé *Serpent à Chaîne*, à cauſe des marques jaunes qui de diſtance en diſtance entourent ſon corps, & qui en pluſieurs endroits ont quelque reſſemblance avec une chaîne. Ces marques ne s'étendent continuement que juſqu'à la moitié de la groſſeur du Serpent; elles ſont interrompues ſur le ventre où elles forment des taches ſemblables à des quarrés oblongs. Le fond de la couleur eſt d'un bleu foncé. L'abdomen eſt recouvert par deux cent quinze grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de quarante-quatre paires de petites plaques. On trouve ce Serpent dans la Caroline.

CHALCIDE (le), eſpèce de Lézard.

Lacerta Chalcides. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°. 41.

Lacerta caudâ tereti longâ, pedibus pentadactylis breviſſimis. LIN. ibid.

Scincus pedibus breviſſimis, pentadactylis, unguiculatis, caudâ truncoque longiſſimis cylindraceis. GRON. Zooph. 43.

Seps ſeu Lacerta Chalcidica. RAI. Quadr. 272.

ALDR. Quadr. 638. *Lacerta Chalcidica.*

La tête de ce Lézard eſt petite, ovale, un peu aiguë, plane en deſſus, & couverte d'écailles polygones.

Le tronc eſt d'une forme très-allongée & cylindrique, de la même épaiſſeur que la tête. La queue eſt beaucoup plus longue que le tronc, d'une figure pareillement cylindrique & de même diamêtre, épaiſſe & un peu obtuſe à ſon extrêmité.

Les pieds ſont très-courts, déliés, très-éloignés les uns des autres, & terminés par cinq doigts. Ceux de devant ſont ſitués près de la tête, & ceux de derrière qui ſont un peu plus longs, ſe trouvent ſur les côtés de l'anus, qui eſt à peu près à la moitié de la diſtance entre la tête & l'extrêmité de la queue. Les uns & les autres ſont armés d'ongles aigus, courbés en arc, & à peu près égaux en longueur.

Tout le tronc, la queue, les pieds, les côtés &

le dessous de la tête sont garnis d'écailles disposées en recouvrement. Cet animal est de couleur de chair. On le trouve en Afrique. L'individu observé par Gronovius avoit sept pouces de longueur. Selon cet Auteur, l'espèce dont il s'agit est intermédiaire entre le Lézard & le Serpent. (Gronov. *ibid.*).

CHAPELET (le), espèce de Serpent.

Coluber guttatus. Lin. Amphib. Serp. *Colub.* 284.

An Anguis niger, maculis rubris & luteis eleganter varius? Catesb. Car. 2, p. 6, t. 60.

Ce Serpent est d'une couleur livide, & a le dos marqué de taches d'un beau rouge, entre lesquelles sont d'autres taches noires. On voit aussi sur les côtés des traces de cette dernière couleur, qui reparoit encore sur l'abdomen où elle forme des taches quarrées, disposées alternativement sur les deux cent vingt-sept grandes plaques dont il est couvert. Le dessous de la queue est garni de soixante paires de petites plaques. On trouve ce Serpent dans la Caroline. Il est vraisemblable que c'est le même que celui de la phrase citée de Catesby. Suivant cet auteur, ces Serpens sont presque toujours enfoncés dans la terre; on les découvre en bêchant, pour retirer la racine d'une espèce de *convolvulus*, appellée *patate*, qui sert de nourriture à une partie des Américains. Le même Auteur ajoute que cette espèce de Serpent n'est point dangereuse.

CHAYQUE (le), espèce de Serpent.

Coluber stolatus. Lin. Amphib. Serp. *Col.* 219.

Serpens lemniscatus, Lusitanis chayquarona dictus. Seb. mur. 2, p. 10. t. 9, fig. 1.

Ce Serpent, dont la tête est très-belle, a sur la partie supérieure de son corps une bande brune, qui s'étend jusqu'à l'extrémité de sa queue. Il est orné encore de plusieurs autres bandes, les unes rouges, les autres blanches ou d'un jaune-clair. On voit de chaque côté du cou neuf taches noirâtres, qui ressemblent à des yeux. Les plaques qui recouvrent l'abdomen sont d'un bleu foible. Selon Linnæus, elles sont marquées de chaque côté d'un point noir; leur nombre est de cent quarante-trois, & le dessous de la queue est garni de soixante & seize paires de petites plaques. On trouve ce Serpent en Amérique. Les Portugais lui ont donné le nom de *Chayquarona.* On prétend que sa morsure est venimeuse.

CINQ DOIGTS (la Grenouille).

Rana pentadactylá. Laur. Spec. Med. p. 32.

Id. Seb. 1, t. 75, fig. 1.

Cette Grenouille a le corps veiné, & marqué de taches, celles du dos s'étendent transversalement, & celles des côtés sont arrondies & imitent en quelque sorte des yeux. Les pieds de devant & de derrière ont cinq doigts, avec un tubercule sous chacune des phalanges.

On distingue une variété de cette espèce, qui a le corps brun, & seulement quatre doigts bien formés aux pieds de devant, avec le rudiment d'un cinquième doigt, & cinq doigts aux pieds de derrière, avec une naissance d'un sixième doigt. Cette Grenouille se trouve dans les Indes.

COBEL (le), espèce de Serpent.

Coluber Cobella. Lin. Amphib. Serp. *Colub.* 204.

Coluber scutis abdominalibus 150, *Squamis caudalibus* 50. Lin. Amœn. p. 505, 14. *Id.* p. 531, 4. *Id.* p. 583, 28.

Gronov. muf. 2, p. 65, n°. 32.

Seb. muf. 2, t. 2, fig. 6.

Il est facile, selon Linnæus, de distinguer ce Serpent d'avec les autres par la couleur brune de son dos, & par deux lignes blanches & oblongues dont il est marqué sur cette même partie. Les grandes plaques qui recouvrent l'abdomen dans cette espèce sont au nombre de cent cinquante. A l'égard des petites plaques de la queue, Linnæus en a compté cinquante paires sur un individu, & cinquante-quatre sur deux autres.

Suivant la description détaillée que le même Auteur a donnée de l'un de ces individus, ce Serpent a la tête garnie de neuf écailles, dont six sont disposées deux-à-deux, & les trois autres sont sur une même ligne, dans l'intervalle compris entre les yeux.

La gueule & les mâchoires sont blanches, avec des lignes brunes transversales. Le dos est marqué aussi de bandes transversales, blanchâtres, & séparées par des taches brunes, sur lesquelles on voit des espèces de caractères composés de petites lignes longitudinales qui divergent, soit dans un sens, soit dans l'autre.

L'abdomen est blanc & traversé par un grand nombre de bandes noirâtres, assez larges, & inégales entre elles.

Linnæus cite une variété de cette espèce, qui a le dos plutôt bleuâtre que brun, & marqué d'un très-petit nombre de caractères blancs; on voit derrière les yeux une tache blanche transversale. La couleur blanchâtre du ventre passe au plus beau blanc sur la surface inférieure de la queue. L'abdomen est garni de cent trente-huit grandes plaques, & la queue de soixante-deux paires de petites plaques, ce qui fait d'un côté douze grandes plaques de moins que dans la plupart des individus de l'espèce, & de l'autre douze paires de petites plaques de plus. Ainsi on peut conjecturer qu'il n'y a ici qu'une espèce de déplacement, occasionné par un jeu de la nature, dont nous avons d'autres exemples dans la classe d'animaux dont il s'agit.

Ce Serpent est très commun en Amérique.

COLLIER (le), espèce de Serpent.

Coluber monilis. Lin. Amphib. Serp. *Colub.* 246.

Ce Serpent a le corps entouré de bandes disposées en forme d'anneau. On observe sur le dos, à l'endroit du cou, trois petites taches blanches, qui semblent former un collier. L'abdomen est recouvert par cent soixante-quatre grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de quatre-vingt-deux paires de petites plaques. On trouve ce Serpent en Amérique.

COLUBRIN (le Serpent.)

Anguis colubrina. LIN. Amphib. Serp. *Ang.* 198. HASSELQ. Iter 320, n°. 65.

Ce Serpent a le corps moucheté de taches d'une couleur pâle, & de taches brunes, qui par leur assortiment produisent un effet agréable. L'abdomen est recouvert par cent quatre-vingt grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de dix-huit paires d'autres petites plaques. On trouve cette espèce en Egypte.

CORALLIN (le Serpent.)

Coluber Corallinus. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 275.

Serpens Corallina, Amboinensis. SEB. muf. 2, t. 17, fig. 1.

Les caractères de cette espèce, selon Linnæus, sont d'avoir les écailles écartées entre elles, le dessus du corps marqué de trois bandes brunes, & le dessous d'une couleur pâle, parsemée de points blancs. Cette description semble d'abord n'avoir aucun rapport avec celle de Seba. Suivant ce dernier auteur, le Serpent dont il s'agit est orné de seize bandes, dont chacune ressemble à une branche de corail. Ces bandes, dit-il, s'étendent sur la peau, le long du dos; mais sur les côtés, à une petite distance du ventre, elles se changent en écailles; tout le ventre est couvert de pareilles écailles, mais alongées & situées transversalement. Il paroit que les seize bandes longitudinales dont parle Seba, sont réellement composées d'écailles, mais si minces que cet auteur ne les a point distinguées, ce qui lui a fait dire que ces bandes se changeoient en écailles vers les côtés, où elles sont plus apparentes. Par-là les deux descriptions se concilient, & l'on retrouve le caractère distinctif indiqué par Linnæus, & qui consiste dans la séparation des écailles dont les seize bandes sont composées; car celles-ci laissent entre elles des distances sensibles, comme on peut en juger par l'inspection de la figure de Seba. Quant aux autres caractères indiqués par Linnæus, il paroit que Seba n'y a fait aucune attention.

La même figure représente ce Serpent faisant tous ses efforts pour avaler un Lézard presque aussi gros que lui; ses mâchoires se sont tellement ouvertes par cette action, qu'elles paroissent disloquées; Seba observe que la raison pour laquelle cet animal n'est point suffoqué, en avalant une proie de cette grosseur, est qu'il a la trachée-artère située dans l'intérieur même de la gueule, au-dessus de la langue, ce qui laisse un passage libre à l'air, pour entrer & pour sortir.

Suivant Linnæus, l'abdomen dans cette espèce est recouvert par cent quatre-vingt-treize grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de quatre-vingt-deux paires de petites plaques. Le même auteur met ce Serpent au rang de ceux dont la morsure est vénimeuse. On le trouve en Asie.

CORDYLE (le), espèce de Lézard.

Lacerta Cordylus. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°. 9.

Lacertâ caudâ verticillatâ brevi; squamis denticulatis, corpore lævigato. LIN. *ibid.*

Amæn. Acad. Amphib. GYLLENB. n°. 18.

Lacertâ caudâ verticillatâ squamis denticulatis, pedibus pentadactylis.

Id. muf. Princ. n°. 18.

GRON. muf. p. 79, n° 55. *Cordylus.*

Lacertus Africanus, caudâ spinosâ mas & fœmina. SEB. *Thes.* 1, *p.* 136, *Tab.* 84, *fig.* 3 & 4.

La tête du *Cordyle* est marquée sur son sommet de quatre sutures, disposées en croix, autour d'un petit os quadrangulaire, auquel aboutissent d'autres segmens plus petits, distingués également par des sutures. Elle est très-ridée sur sa partie antérieure; ses côtés sont couverts de six ou sept écailles convexes, larges & obtuses.

Les ouvertures des oreilles sont petites & situées derrière la tête. Les trous des narines sont très-petits & arrondis: la mâchoire inférieure est sillonnée de rides, & la gueule est garnie d'écailles arrangées en manière de tuiles.

Le corps est partagé à l'endroit du dos en vingt-six segmens, presque égaux, situés transversalement, & recouverts en partie les uns par les autres. Le premier est composé de tubercules d'une forme presque quarrée, & terminés en un sommet aigu. Les trois suivans sont interrompus par le milieu.

Le dos est plat, & les côtés lui sont perpendiculaires, ce qui donne à l'abdomen une forme à-peu-près quadrangulaire. Les côtés sont divisés par les mêmes segmens que le dos. Quant à l'abdomen, on y compte vingt segmens qui le partagent transversalement, depuis les pieds de devant jusqu'aux cuisses. Les écailles qui garnissent le dos & l'abdomen ne sont point relevées en carène, ni dentées, comme celles qu'on observe sur les flancs, qui paroissent hérissés d'aiguillons. Elles sont d'une couleur bleue, rayée de châtain.

La queue est d'une forme arrondie, & d'une longueur égale à celle du corps. Elle est partagée par vingt ou vingt-deux coupures disposées en anneaux. Les écailles qui sont vers son extrêmité, forment une arrête saillante; elles ont leur sommet en forme d'épine alongée, & sont garnies de part & d'autre de deux très-petites dents.

Les pieds, tant ceux de devant que de derrière, ont cinq doigts garnis d'ongles. Les cuisses & les jambes sont couvertes d'écailles aigues & disposées en recouvrement.

On trouve le *Cordyle* en Afrique & en Asie. (LIN. Amæn.).

Nota. Seba a représenté la langue du *Cordyle* fendue en deux, (*tom. II, Pl.* 62.). Cependant Gronovius l'a trouvée entière dans trois sujets qu'il a observés. (GRON. Muf. p. 79.).

CORNU (le Crapaud).

Rana cornuta. LIN.

Rana palpabris conicis. LIN. *Syst. nat.* Amphib. Rept. *Rana*, n°. 10.

SEB. Muf. 1, t. 72, fig. 1, 2. *Bufo cornutus seu spinosus Virginianus.*

Laur. Spec. med. p. 25. *Bufo cornutus.*

La tête de ce Crapaud est grosse, arrondie dans sa partie antérieure, & étendue autour du thorax. L'ouverture de la gueule est très-large. Les paupières ont la forme d'un cône aigu ; elles sont d'une substance molle & se terminent par un sommet à trois divisions. On trouve ce Crapaud en Virginie, à Surinam. Dans sa jeunesse il n'a point le corps épineux. Mais lorsqu'il est adulte, son aspect est affreux, & il a le dos, les cuisses & l'anus tout hérissés d'épines. (Laur. Spec. med.).

Cornu (le Serpent).

Anguis cerastes. Lin. Amphib. Serp. *Anguis* 215. Hasselq. Act. Upf. 1750, p. 28.

Itin. 320, n°. 66.

Linnæus a donné la dénomination spécifique de *Cerastes* à deux Serpens différens, dont l'un est du genre de ceux qu'il appelle *Coluber*, & l'autre, qui est l'objet de cet article, appartient au genre des *Anguis*. La dénomination dont il s'agit indique un animal cornu, & les Serpens cités ont en effet des parties semblables en quelque sorte à des cornes, mais avec des différences sensibles relativement à la position & à la nature de ces mêmes parties considérées dans l'un & l'autre Serpent. Dans le Ceraste, c'est la paupière supérieure qui par sa forme conique imite celle d'une corne, (*voyez* Ceraste), au lieu que le Serpent cornu a deux dents qui lui percent la lèvre supérieure, & qui forment extérieurement deux saillies aiguës, que l'on a pareillement comparées à des cornes. Ce même Serpent a deux cent petites plaques disposées sur l'abdomen, & quinze paires d'autres petites plaques qui lui garnissent le dessous de la queue. On le trouve, ainsi que l'autre, en Egypte, où ils ont été tous les deux observés par Hasselquist.

COULEUR DE FEU (le Crapaud.)

Bufo igneus. Lin. Spec. med. p. 29 & 129.

Id. Rœs. *Tab.* 22.

Ce Crapaud est, selon Laurenti, le plus petit de tous, & il ne prend point d'accroissement avec l'âge. Il a le corps un peu applati, d'une couleur terreuse, noirâtre en-dessus, laquelle se change en une couleur olivâtre très-sale, lorsqu'on regarde obliquement l'animal : on observe sur ce fonds des taches d'un noir sale, dont celles qui se correspondent de part & d'autre sont à-peu-près égales. Tout le dessous du corps, ainsi que la gueule, les jambes & les plantes des pieds, sont ornées de couleurs dont le mêlange & la variété produisent un effet agréable. Le fonds est d'un blanc bleuâtre, qui se fonce vers la partie inférieure du corps ; le tout est moucheté de taches d'un beau vermillon, qui se réunissent à différens endroits. De plus, toute la surface du corps est parsemée de petites verrues, dont celles du dos ont la couleur du fonds, celles de l'abdomen sont blanches ; ces dernières sont les plus saillantes ; celles de la gueule sont d'un blanc de lait. Toutes ces verrues, surtout celles des parties inférieures, sont marquées en leur centre d'un point noirâtre. Les pieds de derrière sont élargis dans toute l'étendue des doigts.

Quand l'animal est dans l'obscurité, sa prunelle est orbiculaire ; mais exposé au soleil, il la contracte de manière qu'elle prend une figure parfaitement triangulaire, dont le contour est doré. Le reste de l'œil est d'un jaune-brun.

Laurenti distingue une variété de cette espèce, qui a le bas du ventre d'une couleur noire, marquée de points & de taches d'un beau blanc.

Ce Crapaud abonde dans les marais du Danube ; il est très-commun, pendant l'automne, sur le chemin de Nusdorff. Lorsqu'on l'approche, & qu'il ne voit aucun moyen de s'échapper, il affaisse son corps contre la terre, comme pour se cacher. S'il est près de l'eau, il s'y élance comme les grenouilles. Dès qu'on l'a touché, sa tête éprouve un mouvement de contraction par laquelle elle se jette en-arrière ; & si on continue de le tourmenter, il exhale une odeur fœtide, & jette par l'intervalle des jambes de derrière une écume semblable à de l'eau de savon. Son coacement est un cri sourd, entrecoupé, semblable à celui du pourceau ; quelquefois il se prolonge, & alors il ressemble en quelque sorte à la voix d'une personne qui rit. L'animal, en coaçant, n'enfle point sa gueule, comme d'autres espèces de Crapauds. Laurenti observe deux faits qui sont particuliers à celui dont il s'agit ici ; 1°. qu'il aime à se tenir au soleil sur le bord des eaux ; 2°. que la femelle pond ses œufs par pelotons, & non pas disposés à la file les uns des autres.

Le même Auteur a fait plusieurs expériences sur divers animaux, pour découvrir si ce Crapaud étoit venimeux ; & il ne lui a reconnu aucune qualité nuisible, si ce n'est qu'il produit l'effet d'un narcotique sur certains animaux, tels que ceux du genre des *Seps*, que Laurenti appelle *la pierre de touche des venins.*

COULEUR DE LAIT (la Raine.)

Hyla lactea. Laur. Spec. med. p. 34.

La couleur de cette Grenouille est d'un blanc de neige, avec des taches d'un blanc moins éclatant, que Laurenti compare à la couleur du lait. Les cuisses & les jambes ont une teinte de livide. On voit sur les hypocondres des bandes d'une couleur cendrée-pâle. L'ouverture de la gueule est très-grande.

On distingue une variété de cette espèce qui a la partie supérieure du corps d'une couleur bleuâtre tirant sur la couleur plombée.

Cette Grenouille se trouve en Amérique.

COULEUVRE (la), *Coluber*, Serpent du genre qui porte le même nom dans le Systême de la Nature de Linnæus. Cet auteur ne connoissoit pas la *Couleuvre* : elle n'est peut-être pas en Suède & dans tout le Nord, ou elle y est bien rare ; au contraire, elle est très-commune en France ; c'est une des cinq espèces de Serpens qui sont aux environs de Paris.

La *Couleuvre* que je vais décrire, avoit deux cent six grandes plaques sous le corps, & cent sept rangs de petites plaques sous la queue; dix-sept petites plaques sur le bord de la mâchoire supérieure, & vingt sur la mâchoire inférieure. La longueur de ce Serpent étoit de trois pieds huit pouces; il avoit deux pieds & demi de circonférence à l'endroit le plus gros du corps: on dit qu'il y a encore de plus grandes *Couleuvres*. La queue faisoit le quart de la longueur de l'animal entier. Elle étoit conservée depuis plusieurs années dans un bocal d'eau-de-vie. Le dessous du corps avoit une couleur jaunâtre & le dessus une couleur noire avec des taches jaunes de différentes formes & rangées par files qui s'étendoient tout le long du corps jusqu'au bout de la queue. Il y avoit sur les côtés de ce Serpent une file longitudinale de taches jaunes, en forme de losanges, sur un fonds noir, & plus bas une autre file composée de points & de petites lignes transversales noires, placées alternativement sur un fonds jaune.

COURTE QUEUE (la).

Testudo Carolina. LIN.

Testudo pedibus digitatis, testâ gibbâ, caudâ nullâ. LIN. Amphib. Rept. *Testudo* 11.

Testudo pedibus digitatis calloso squamosis, testâ ovali subconvexâ, scutellis planis striatis, medio punctatis. GRON. Zooph. n°. 77.

Testudo tessellata minor Caroliniana. EDW. Av. 205, t. 205.

Testudo terrestris major Americana. SEB. mus. 1, tom. 80, fig. 1.

Cette Tortue a la tête un peu obtuse & toute couverte d'écailles qui forment comme des callosités. On en voit de semblables sur les pieds; ceux de devant ont chacun cinq ongles, & ceux de derrière quatre, qui sont très-forts, & aiguisés en forme d'alêne. La queue est très-courte.

L'écaille qui recouvre le dos est un peu convexe, échancrée en forme de croissant par sa partie antérieure, aiguë en ses bords, mais sans dentelures. Les lames dont elle est composée, sont larges, planes, bordées de stries, & marquées d'un point en leur centre. L'écaille inférieure a par-devant la figure d'un triangle tronqué, & est fendue en deux postérieurement.

On trouve cette Tortue en Amérique. GRONOV.

Suite de l'Introduction à l'Histoire Naturelle des Quadrupèdes ovipares.

CRAPAUDS.

A l'aspect des Crapauds, on éprouve communément quelque sensation d'horreur & de dégout; en effet, la plupart sont hideux, & ils ont une mauvaise odeur. On les redoute, parce qu'on les croit venimeux; mais, au moins, ceux qui ont été mis à l'épreuve, n'avoient au plus qu'une liqueur âcre, qu'ils lançoient, qui faisoit lever des pustules sur la peau des chiens, & qui, étant prise à l'intérieur, leur causoit des vomissements. Aux yeux d'un observateur sans prévention, tous les Crapauds ne sont pas si laids; il y en a qui ont de belles couleurs: il est vrai que, par leur figure, ils paroissent n'être qu'une masse informe; la tête est peu distincte du corps, qui semble être toujours tuméfié: ce caractère peut faire distinguer les Crapauds des Grenouilles, parce qu'elles ont le corps allongé. Celui des Crapauds est tuberculeux & sale; les jambes sont courtes; elles ne soutiennent que difficilement le corps au-dessus de terre. Elles servent à l'animal pour nager, pour se traîner & pour sauter à de petites distances.

Il y a des Crapauds terrestres & des Crapauds aquatiques; les premiers habitent des trous qu'ils creusent en terre; ils se cachent sous des pierres pour se mettre en sûreté contre les Eperviers, les Cigognes & d'autres Oiseaux qui en font leur proie. Ils craignent de s'exposer au soleil; ils sortent rarement de leurs retraites pendant le jour, excepté dans le temps d'une pluie chaude; alors on en voit tout-à-coup dans certains endroits sur la terre un grand nombre qui semblent être tombés des nues avec la pluie, mais qui ne sortent que des trous où ils étoient cachés. Ils se nourrissent d'insectes vivans, tels que des Mouches & des Scarabés; ils avalent des Vers & des Limaçons. On prétend qu'ils mangent aussi de la sauge, de la ciguë & de la camomille puante.

CRAPAUDS.

Les Crapauds ont la vie dure ; il faut de grandes blessures pour les faire mourir promptement. Il est certain qu'ils peuvent vivre long-temps sans manger.

Crapaud commun apprivoisé.

Les personnes qui, au seul nom de l'animal dont il s'agit, ne peuvent se défendre d'une impression d'horreur, ne verront pas, sans beaucoup de surprise, qu'il ait pu devenir pour quelqu'un un objet d'amusement, & se soit montré susceptible d'une sorte de familiarité. De pareilles scènes seront toujours très-rares ; mais il n'est pas inutile qu'il y ait de temps en temps des hommes qui s'élèvent au-dessus des répugnances que la plupart ont pour certains objets désagréables, & les détails que nous allons citer relativement à celui-ci peuvent servir à calmer l'imagination du lecteur, sur les qualités dangereuses qu'on a faussement attribuées à un animal qui, mieux connu, ne se trouve avoir contre lui que sa laideur. Les Naturalistes, de leur côté, trouveront ici la réfutation de plusieurs faits avancés par Linnæus, dans le peu que cet Auteur nous a donné de l'histoire du Crapaud.

Nous devons les détails suivants à M. Arscott, Anglois, qui les a communiqués à M. Pennant, pour être insérés dans la Zoologie de ce Naturaliste. M. Arscott rapporte que le Crapaud qui est l'objet de cet article, avoit habité long-temps sous les degrés d'un escalier qui étoit devant la porte du vestibule de sa maison. Le père de M. Arscott avoit été frappé de la grosseur énorme de cet animal, & il ne manquoit jamais d'aller le soir lui rendre visite. M. Arscott ayant supputé depuis combien de temps son père voyoit cet animal, avant que lui-même eût fait, dit-il, connoissance avec lui, jugea qu'il y avoit environ trente six ans qu'il s'étoit montré pour la première fois. Le soin que l'on prit pour le nourrir le rendit familier, au point qu'il revenoit tous les soirs, au moment où il appercevoit de la lumière dans la maison, & levoit les yeux, comme s'il eût attendu qu'on le prît & qu'on le portât sur la table. Là, il trouvoit son repas tout préparé ; c'étoient des vers de l'espèce de ceux qui paroissent sur la viande lorsqu'elle se gâte ; on les lui gardoit dans du son ; le Crapaud les suivoit attentivement, & lorsqu'un de ces vers se trouvoit à sa portée, il le fixoit des yeux, & demeuroit immobile pendant quelques secondes ; puis, tout-à-coup, il lançoit de loin sa langue sur le ver qui y demeuroit attaché, à l'aide d'une humeur visqueuse dont elle étoit enduite à son extrêmité ; ce mouvement de la langue étoit si rapide, que l'œil du spectateur ne pouvoit le suivre. De-là est venu sans doute ce merveilleux pouvoir que Linnæus suppose au Crapaud d'attirer les insectes dans sa gueule par une espèce d'enchantement. (*Insecta in fauces fascino revocat.* LIN. Amphib. Rept. *Rana*, nº. 3).

On s'imagine bien qu'un fait aussi singulier ne manqua pas d'exciter la curiosité de tous les amis de la maison ; on vit même des dames surmonter leur répugnance naturelle pour cet animal, au point de demander à voir le Crapaud favori de M. Arscott. Jamais celui-ci ne s'est apperçu que ni ce Crapaud, ni aucun autre de ceux qu'on avoit, dit-il, tourmentés cruellement en sa présence, ayent cherché à se défendre ou à se venger, en lançant une prétendue liqueur qu'on a supposée être contenue dans les pustules dont ces animaux ont le corps tout couvert. Seulement il arrivoit quelquefois que quand on prenoit le Crapaud, cet animal jettoit abondamment une eau limpide ; mais ce n'étoit qu'une évacuation naturelle de son urine, qui se faisoit également lorsque le Crapaud étoit tranquille sur les degrés de l'escalier qui lui servoit de retraite.

On a prétendu que le Crapaud avoit une aversion particulière pour les araignées ; celui dont il s'agit ici les avoit si peu en horreur, qu'il en mangeoit ordinairement, à chaque repas, cinq ou six qu'on lui don-

noit avec des cloportes, & qui faisoient sa principale nourriture, avant qu'on se fût apperçu qu'il aimoit mieux les vers; cette préférence paroissoit venir de ce que ces insectes, par leur agitation continuelle, & les mouvements qu'ils faisoient en se tortillant, offroient au Crapaud un appât plus propre à le tenter.

M. Arscott n'a point remarqué non plus que ni ce Crapaud, ni les autres, ayent recherché ou évité aucune plante particulière. Cependant Linnæus prétend que cet animal est avide de certaines plantes d'une odeur fætide. (*Delectatur cotulâ*, *actæâ*, *stachyde fætidis*. LIN. ibid.). Mais cette opinion paroît n'avoir d'autre fondement que la figure hideuse du Crapaud; on aura jugé que tout en lui, jusqu'à ses goûts, devoit être assorti à son extérieur. C'est avec aussi peu de raison qu'on l'a accusé d'infecter les plantes par le contact de ses verrues, qu'on croyoit pleines d'une liqueur malfaisante, & même de les empoisonner par son haleine. (*Verrucæ lactescentes venenatæ infuso*, *tactu*, *halitu*. (LIN. ibid.).

Il y a apparence que ce Crapaud auroit vécu beaucoup plus long-temps, sans un Corbeau privé qui l'attaqua un jour à l'entrée de son trou. Les efforts que fit M. Arscott pour enlever le Crapaud à son ennemi, ne purent empêcher que celui-ci ne lui crevât un œil. Quoiqu'il ait vécu encore depuis pendant un an, il devint triste & languissant. Il avoit beaucoup de peine à attraper sa proie; la perte de son œil lui ôtant la faculté de la viser avec la même justesse. *Avant cet accident*, dit M. Arscott, *il avoit toute l'apparence d'une parfaite santé*.

M. Pennant ajoute aux détails précédens un exposé des tentatives que l'on a faites en Angleterre, pour guérir les cancers qui viennent au sein des femmes, en appliquant successivement plusieurs Crapauds sur le mal. Ces animaux suçoient avidement l'humeur cancereuse, jusqu'à ce qu'ils enflassent & tombassent de défaillance. Les uns mouroient aussi-tôt après avoir été retirés du

CRAPAUDS.

sein de la malade, d'autres au bout d'un quart-d'heure, & quelques-uns après un plus long espace de temps. M. Pennant rapporte que les malades ont été sensiblement soulagées par l'application des Crapauds, quoiqu'il ne paroisse pas que ce traitement ait été suivi d'aucune guérison parfaite. (BRITISH. *Zoology*. *vol. III*, *page* 321 *& suiv.*).

Accouplement des Crapauds terrestres communs.

Ces Crapauds s'accouplent au printemps, en Mars ou Avril; leur accouplement se fait ordinairement dans l'eau. Le mâle saisit la femelle, se place sur son dos, & la serre fortement; il embrasse son corps avec les jambes de devant, au défaut des épaules, tandis qu'il appuie les jambes de derrière sur l'articulation du genou. La femelle, quoique surchargée du poids du mâle, est obligée quelquefois de le porter à des distances assez considérables; elle ne laisse cependant pas échapper un seul œuf, avant d'avoir rencontré l'eau.

Les Crapauds restent ainsi accouplés dans l'eau pendant huit ou dix jours, avant que la femelle ne ponde ses œufs, ou que le mâle ne répande sa liqueur fécondante: il ne se désaisit jamais de la femelle, & ils coacent tous les deux presque continuellement.

Quand la femelle est sur le point de laisser sortir ses œufs, elle monte vers la surface de l'eau & redescend à plusieurs reprises: la sortie des œufs est précédée d'une espèce de mouvement péristaltique très-sensible sur l'abdomen. La femelle s'allonge enfin autant qu'il lui est possible, en étendant ses jambes de derrière; le mâle allonge aussi son corps, & rapproche ses jambes de derrière de la partie postérieure du corps de la femelle. La sortie des œufs est annoncée par une espèce de trémoussement des parties postérieures du mâle; il fait en même-temps, avec ses jambes, un mouvement par lequel il semble vouloir retirer avec violence & promptitude les œufs du corps de la femelle,

il n'en retire cependant aucun; il les ramasse seulement à mesure qu'ils sortent, & il en forme une masse qu'il féconde lorsqu'elle se trouve assez considérable. On peut voir pour lors l'anus du mâle s'ouvrir; il en sort un peu de liqueur trouble, qui se répand sur les œufs; à mesure que leur nombre augmente, ils s'élèvent & semblent venir de l'anus du mâle : cet acte de la génération ne dure pas plus que dans le coq & la poule. Le mâle, écartant ensuite un peu ses jambes, les œufs s'échappent sur deux lignes, formant chacune un cordon environ de la grosseur d'un tuyau de plume; il consiste en une liqueur transparente visqueuse, qui renferme les œufs, dont la couleur est noire. Après ce premier acte, les Crapauds, toujours accouplés, montent à la surface de l'eau pour respirer, & au bout d'un quart-d'heure, ils répètent la même opération. Les cordons des œufs, toujours attachés à l'anus de la femelle, s'allongent d'environ deux pouces & demi de longueur à chaque opération. Lorsque ces opérations ont été répétées neuf ou dix fois, tous les œufs sont fécondés, ce qui dure à-peu-près trois ou quatre heures : alors les cordons ont environ quatre ou cinq pieds de long. L'acte de la génération a lieu ordinairement chez ces animaux pendant la nuit, & sur-tout à la pointe du jour.

Les œufs sont placés dans ces cordons sur deux files, & rangés alternativement; cette disposition est la plus propre à placer le plus grand nombre d'œufs dans le plus petit espace possible. On les rencontre dans des bassins, dans des fossés pleins d'eau, & quelquefois dans des endroits où la petite quantité d'eau qui s'y trouve, venant à s'évaporer, les laisse à sec.

J'ai vu quelques Crapauds rester accouplés pendant plus d'un jour, & répéter réciproquement, & à plusieurs reprises, les mêmes opérations qu'ils avoient déjà faites, en rendant des œufs, quoique la femelle ni le mâle ne laissassent rien échapper de leurs anus : en disséquant la femelle,

CRAPAUDS.

je n'ai point vu d'œufs dans ses ovaires.

Les cordons augmentent de volume en même-temps, & en même proportion que les œufs : au bout de dix ou douze jours, ils ont le double de grosseur. Les œufs, d'abord entièrement noirs, se couvrent peu à peu de linéaments. Au dix-septième ou dix-huitième jour, on apperçoit déjà le petit tetard; deux ou trois jours après on le voit sortir & se dégager de la matière visqueuse qui enveloppoit les œufs. Il s'efforce de gagner la surface de l'eau; mais il retombe bientôt au fond; il n'a ses ouies qu'au bout de quelques jours : il en a une à chaque côté du cou; elle est divisée en cinq ou six appendices frangées. Il semble ne se nourrir d'abord que de vase & des ordures qui nâgent dans l'eau. Les ouies disparoissent tout-à-fait le vingt-troisième ou le vingt-quatrième jour. A mesure que ces petits animaux deviennent plus gros, ils se nourrissent de plantes aquatiques. Leurs jambes de derrière se développent les premières, & l'une après l'autre; les jambes de devant paroissent ensuite; la queue diminue peu-à-peu, & disparoît entièrement au bout de deux jours. Les petits Crapauds, déjà bien formés, quittent l'eau & cherchent les endroits un peu humides. Ils ne sont en état de se reproduire qu'au bout de quatre ans : la vie ordinaire de ces animaux est de quinze ans.

(RŒSEL. *Hist. Nat.*).

Multiplication extraordinaire des Grenouilles & des Crapauds, & grosseur monstrueuse de ces animaux en certains pays.

Suivant le rapport d'Ulloa, les villes de Carthagêne & de Porto-Bello, près de l'Isthme de Panama, sont peut-être les lieux du monde où les Crapauds se trouvent en plus grand nombre. Il y en a non-seulement aux environs, dans les terres humides & marécageuses, mais dans les rues, dans les cours des maisons, & généralement dans tous les lieux découverts. Ceux qui paroissent après la pluie sont si gros, que les

les moindres ont six pouces de long. Ils remplissent les rues & les places, & leur apparition subite a fait croire aux habitans que chaque goute de pluie étoit alors transformée en un Crapaud. Si c'est pendant la nuit qu'il pleut, le nombre de ces animaux est si grand, que, selon l'expression de l'Auteur, ils forment comme un pavé, & que personne ne peut sortir sans les fouler aux pieds. Ils font des morsures d'autant plus dangereuses, qu'outre leur grosseur ces animaux sont fort venimeux. (*Hist. gén. des Voyages, tom. LIII, p. 338.*).

Dans quelques cantons de la côte d'Or, il se trouve des Crapauds d'une grosseur prodigieuse. Bosman rapporte qu'au village d'Adja, entre Mauri & Cormantin, il vit un de ces animaux qui étoit de la largeur d'un plat de table. Il le prit d'abord pour une tortue de terre, & ne fut détrompé que quand il le vit marcher. Le Facteur Anglois l'assura qu'on en voyoit beaucoup de cette taille aux environs du même lieu. Ils sont ennemis mortels des Serpens, & l'Auteur a été quelquefois témoin de leurs combats. On ajoute que dans certaines années, vers la fin du mois de Mai, on voit paroître au Cap-Corse un nombre incroyable de ces hideux animaux, qui disparoissent peu de temps après. (*Hist. gén. des Voyages, tom. XIV, p. 218*).

L'observation que nous allons citer a été faite en 1657, par Mentzelius, premier Médecin de l'Electeur de Brandebourg, & Membre de l'Académie des Curieux de la Nature. Cet Auteur se trouvoit à une petite distance d'Aquapendente, ville d'Italie, située sur une montagne, à quatre lieues d'Orviete. Ayant entendu un petit bruit dans des brossailles, au milieu desquelles il s'étoit arrêté pour observer les plantes qui pouvoient s'y rencontrer, il fixa les yeux de ce côté, & apperçut à ses pieds un Crapaud d'une taille si extraordinaire, que l'observateur ne croit point exagérer en assurant qu'il avoit plus d'un demi-pied de largeur, & qu'il excédoit en volume la plus grosse tête humaine. Mentzelius, dans un premier moment de frayeur, prit la fuite. Mais bien-tôt il revint vers le Crapaud, armé d'une grosse pierre qu'il laissa tomber du plus haut qu'il pût sur l'animal; il amoncela ensuite plusieurs autres pierres plus petites sur celle qui couvroit le Crapaud, dans l'espérance de le faire périr, & de pouvoir ensuite le disséquer. Mais l'animal ayant renversé ce monceau de pierres, en sortit sans blessure, & Mentzelius, renonçant au projet de le tuer, continua sa route. Il ajoute que l'aspect de cet animal lui avoit fait une telle révolution, que bientôt il eut un accès de fièvre, qui se régla en tierce, & le reprit pendant huit jours. (*Collect. Acad. tom. III, pag. 532*).

Crapauds trouvés dans des pierres & dans des troncs d'arbres.

En fendant des troncs d'arbres & des pierres, on y a trouvé des Crapauds qui y étoient renfermés: on a fait plusieurs relations à ce sujet; il suffira de rapporter ici quelques-unes des principales, pour donner une idée des autres.

Ambroise Paré, premier Chirurgien de Henri III, s'exprime dans les termes suivans: « Etant dans une mienne vigne, dit-il, près le village de Meudon, où je faisois rompre de bien grandes & grosses pierres solides, on trouva au milieu de l'une d'icelles un gros Crapaud vif, & n'y avoit aucune apparence d'ouverture, & m'esmervaillai, comme cet animal avoit pu naître, croître & avoir vie. Lors le Carrier me dit qu'il ne s'en falloit esmerveiller, parce que plusieurs fois il avoit trouvé de tels & autres animaux au profond des pierres, sans apparence d'aucune ouverture ». (*Œuvres chirurgic. Liv. 25, chap. 18*).

Il y a dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences la relation suivante.

« Dans un pied d'orme, de la grosseur d'un homme, trois ou quatre pieds au-dessus de la racine, & précisément au milieu, on a trouvé un Crapaud vivant,

CRAPAUDS.

de taille médiocre, maigre, qui n'occupoit que sa petite place. Dès que le bois fut fendu, il sortit & s'échappa fort vîte. Jamais orme n'a été plus sain, ni composé de parties plus serrées & plus liées, & le Crapaud n'avoit pu y entrer par aucun endroit. L'œuf qui l'avoit formé devoit s'être trouvé dans l'arbre naissant par quelqu'accident bien particulier. L'animal avoit vécu là sans air, ce qui est encore surprenant, s'étoit nourri de la substance du bois, & n'avoit crû qu'à mesure que l'arbre croissoit. Le fait est attesté par M. Hubert, ancien Professeur de Philosophie à Caen, qui l'a écrit à M. Varignon ».

On trouve dans l'Histoire de l'Académie Royale des Sciences l'article suivant.

Nous avons rapporté en 1719 le fait peu vraisemblable & bien attesté d'un Crapaud trouvé vivant & sain au milieu du tronc d'un assez gros orme, sans que l'animal en pût jamais sortir, & sans qu'il y eût aucune apparence qu'il y fût jamais entré. M. Seigne, de Nantes, a écrit précisément le même fait à l'Académie, à cela près, qu'au lieu d'un orme, c'étoit un chêne plus gros que l'orme, selon les mesures qu'il en donne, ce qui augmente encore la merveille. Il juge par le temps nécessaire à l'accroissement du chêne, que le Crapaud devoit s'y être conservé depuis quatre-vingt ou cent ans, sans air & sans aliment étranger. M. Seigne ne paroît pas du tout avoir connu l'autre fait de 1719, & l'extrême conformité du sien en est d'autant plus frappante.

Dans l'éloge de M. Hérissant, (*Hist. de l'Acad. roy. des Scienc.*, *ann.* 1773,) on a rapporté un fait de même nature, qui a donné lieu à quelques expériences sur les Crapauds.

« Un fait d'Histoire Naturelle très-singulier vint en 1771 exercer la sagacité de M. Hérissant : en démolissant un mur bâti depuis environ quarante ans, dans un des

CRAPAUDS.

châteaux de Monseigneur le Duc d'Orléans, on trouva un Crapaud vivant enfermé dans l'épaisseur de ce mur, & qui sûrement étoit enfermé dans ce massif depuis sa construction, puisqu'on lui trouva les pattes de derrière prises dans le plâtre : ce fait, rapporté à l'Académie, réveilla le souvenir de quelques observations de ce genre, qui lui avoient été communiquées, & on résolut de suivre cette ouverture. M. Hérissant fut un de ceux qui s'occupèrent le plus de cette recherche; il enferma, en présence de l'Académie, trois Crapauds vivans dans trois boîtes, qui furent sur le champ enveloppées d'un bloc de plâtre assez épais, & gardées dans l'appartement même de l'Académie; ces boîtes ne furent ouvertes qu'au bout de dix-huit mois, & deux de ces animaux furent trouvés vivans. On les renferma sur le champ, mais les boîtes ayant été ouvertes après la mort de M. Hérissant, ils furent trouvés morts, & l'état de dessication où ils étoient, annonçoit qu'ils n'avoient pas résisté long-temps à cette seconde épreuve.

Il est donc bien certain qu'un Crapaud a vécu pendant dix-huit mois enfermé dans une boîte de plâtre qui ne lui laissoit pas beaucoup d'espace libre : il auroit peut-être pu y rester plus long-temps sans mourir; mais je ne crois pas qu'un Crapaud puisse prendre son accroissement, ni même subsister dans un bloc de pierre depuis le temps de la formation de cette pierre, ou dans un tronc d'arbre depuis le premier âge de cet arbre, sans communication au dehors. Pour trouver cette communication, il faudroit sçavoir d'avance qu'il y a un Crapaud dans le bloc de pierre ou dans le tronc d'arbre, & les visiter exactement avant de les entamer : on n'a jamais fait une telle recherche, parce qu'il ne s'agit du Crapaud qu'après que le bloc de pierre ou le tronc d'arbre ont été fendus ou dépecés.



TROISIEME CLASSE

DU QUATRIÈME ORDRE DES ANIMAUX.

Quadrupèdes ovipares dont le corps est nu, & qui n'ont point de queue.

PREMIER GENRE.

CRAPAUDS.

Le corps arrondi & tuberculeux, les jambes courtes.

ESPÈCES.

1 LE PIPA.

Des ongles aux doigts des pieds de derrière.

2 LE CORNU.

Des yeux dans les cornes, des épines sur le corps.

3 L'AGUA.

La peau grenue, avec des taches roussâtres.

4 LE PUSTULEUX.

Des épines sur les doigts, des vésicules jaunâtres sur la tête, le dos & les jambes.

5 LE GOITREUX.

La gorge gonflée.

6 LE BOSSU.

Six doigts aux pieds de derrière.

7 LE RAYON-VERD.

Des lignes vertes, disposées comme des rayons.

8 LE VERD.

Taché de verd.

9 LE CALAMITE.

Une ligne jaunâtre sur le dos, une bande orangée sur les côtés.

10 LE BRUN.

Taché de brun.

11 LE COMMUN.

Un tubercule en forme de rein au-dessus de l'oreille.

12 LE COULEUR DE FEU.

De petites taches de belle couleur rouge sur le ventre.

13 LE MARBRÉ.

Le dos taché de rouge & de jaune, le ventre jaunâtre & taché de noir.

14 LE CRIARD.

Les épaules saillantes.

CRAPAUD COMMUN (le).

Rana Bufo. LIN.

Rana corpore ventricoso verrucoso lurido fuscoque. Faun. Suec. 275.

Rana palmis tetradactilys fissis, plantis hexadactylis palmatis : pollice breviore. Id. n°. 253.

Rubeta seu Phrynum. GESN. pisc. 807.

Bufo seu Rubeta. RAJ. Quadr. 252.

Cet animal a l'aspect si hideux, qu'il y a peu de personnes qui ne soient effrayées à sa rencontre. Il est plus grand que la Grenouille, & gros à peu-près comme le poing. Il a la tête un peu plus grosse à proportion que le reste du corps; les yeux saillants & pleins de feu; la gueule assez grande & munie de gencives raboteuses qui retiennent fortement ce qu'elles ont saisi.

Le dos est large & plat; le ventre enflé & ample, parsemé de taches; la gorge pâle-jaunâtre; la peau épaisse, dure & très-difficile à percer, d'une couleur grise mélangée de brun & de jaunâtre, hérissée de verrues ou de pustules noirâtres & livides.

Les pieds de devant sont courts, terminés chacun par une main fendue en quatre doigts à-peu-près égaux. Ceux de derrière sont garnis de six doigts, liés ensemble par une membrane intermédiaire. Le premier & le dernier sont plus courts que les quatre autres.

Pour le peu qu'on touche le *Crapaud*, il s'enflamme de colère, gonfle sa peau comme un ballon, & résiste aux coups qu'on lui porte. Il marche lentement, & saute de temps-en-temps, mais à une très-petite hauteur, parce qu'il a le ventre gros, le corps lourd & les pattes courtes : quand il se sent pressé, il lance par derrière au visage de celui qui le poursuit, une liqueur limpide qui passe pour vénéneuse, & que l'on prend pour son urine.

Selon le rapport des voyageurs, les *Crapauds* des pays chauds sont plus gros & plus venimeux que ceux des pays froids. On en trouve en Italie, qui sont gros comme la tête d'un homme, & qui portent quelquefois leurs petits sur leur dos. Quelques auteurs disent qu'il transpire de toutes les parties du corps de ces animaux une humeur laiteuse, qui, jointe à la bave qu'ils rendent par la gueule, infecte les herbes & les fruits sur lesquels ils passent, ce qui fait qu'il peut être dangereux de manger des légumes, des fraises, des morilles & des champignons, avant de les avoir bien lavés.

Le *Crapaud* a, comme la Grenouille, la vie très-dure; car, percé d'outre-en-outre avec un pieu, il vit encore dans cette situation pendant plusieurs jours. Il ne sçauroit souffrir les rayons du soleil; il habite pour l'ordinaire dans des fossés, des antres ou des cavernes profondes, des fumiers ou couches de jardins, des décombres; dans les haies sous des tas de pierre, aux lieux ombrageux, sombres, humides, solitaires & infectes. Il se tient renfermé durant le jour, à moins que la pluie ne l'invite à sortir, & pendant l'hiver, temps auquel ces animaux se réunissent par bandes en un même trou. Au printemps il s'annonce le soir, vers le coucher du soleil, par son cri qui est assez doux, & la nuit, il va de côté & d'autre chercher sa vie. Il se nourrit, comme les Grenouilles, d'insectes, de mouches, de moucherons, de vers, de scarabées & de petits limaçons. On dit aussi qu'il mange de la sauge dont il aime beaucoup l'ombre, & qu'il est sur-tout avide de cigue, & c'est pour cette raison que quelques-uns ont appellé la cigue *le persil de Crapaud.* On sçait que le tabac est funeste à cet animal, & que si l'on en répand en poudre sur son dos, il tombe bientôt en convulsion & meurt. (*Matière medic. contin. de Geoffroy, tom.* 12, *pag.* 148 *& suiv.*).

M. Demours a observé un *Crapaud* dont il n'a donné aucune figure ni aucune description.

M. Laurenti en a fait une espèce particulière sous le nom de *Bufo obstreticans* (*Spec. med. p.* 28 *&* 228), c'est-à-dire, *Crapaud accoucheur.* Ce n'est que par conjecture que nous le rapportons au *Crapaud commun.* La dénomination d'*accoucheur* vient d'une observation de M. Demours sur deux *Crapauds* de terre, dont l'un, qui étoit mâle, faisoit l'office d'accoucheur à l'égard de sa femelle. M. Laurenti dit quelque chose de semblable du *Crapaud brun.* (*Voyez* cet article). Mais celui-ci est aquatique & s'accouple dans l'eau même des marais.

Sur le soir d'un long jour d'été, M. Demours étant dans le jardin du Roi, apperçut deux *Crapauds* accouplés au bord d'un trou que formoit en partie une grande pierre qui étoit au-dessus. La curiosité le fit approcher, pour examiner quelle étoit la cause des mouvements qu'ils se donnoient. Deux faits également nouveaux le surprirent; le premier étoit l'extrême difficulté qu'avoit la femelle à pondre ses œufs, de manière qu'elle sembloit avoir besoin d'un secours étranger; le second étoit l'attitude du mâle qui travailloit de toute sa force, à l'aide des pattes de derrière, pour faire sortir les œufs.

M. Demours présume que la femelle fait d'abord un effort pour se procurer la sortie du premier œuf, & que c'est au mâle à faire le reste, & à tirer tous les autres œufs, qui sont, comme l'on sçait, liés ensemble & avec le premier par un filet très-fort, ensorte qu'ils forment une espèce de chapelet, dont les grains sont distans les uns des autres d'environ la moitié de leur longueur.

Déjà le mâle avoit tiré le second œuf, lorsque M. Demours arrêta sur lui ses regards, & le surprit au milieu des efforts qu'il faisoit pour tirer le troisième. Le premier œuf étoit engagé entre les deux doigts du milieu de sa patte droite de derrière, par le filet qui l'attachoit au second, & c'est en allongeant cette patte, qu'il tendoit le cordon du chapelet, vis-à-vis le fondement de sa femelle, qui pendant ce temps-là restoit immobile. Il tâ-

choit aussi de se saisir du cordon avec la patte gauche, & il en vint à bout après plusieurs tentatives. Cependant la présence de l'observateur paroissoit l'embarrasser, car tantôt il s'arrêtoit tout court, & alors il jettoit sur ce curieux importun des regards fixes qui marquoient son inquiétude & sa crainte; tantôt il reprenoit son travail avec plus de précipitation qu'auparavant, & un moment après il paroissoit balancer s'il continueroit ou non. La femelle annonçoit aussi son embarras, par des mouvemens qui interrompoient quelquefois le mâle dans son opération; mais enfin, soit que le silence & l'immobilité du spectateur eussent dissipé leur crainte, soit que le cas fût pressant, le mâle reprit son ouvrage avec la même vigueur, & toujours avec de nouveaux succès.

La curiosité de M. Demours avoit encore un autre objet; il observoit attentivement si, à mesure que le mâle tiroit les œufs, il ne les féconderoit pas. Mais comme il n'appercevoit rien qui lui indiquât cette fécondation, & que l'endroit où se trouvoient les *Crapauds* étoit un peu sombre, il se détermina à les mettre sur sa main, où il les tint un quart d'heure. Cependant le mâle ne donna pas le moindre signe de ce que l'observateur s'attendoit à découvrir.

Swammerdam avoit remarqué que le mâle de la Grenouille aide aussi à la ponte de la femelle; mais il paroît que c'est d'une manière moins suivie, moins décidée & moins complette que le *Crapaud*, telle enfin qu'on ne voit pas clairement que ce secours y soit absolument nécessaire. Le mâle se borne peut-être à serrer dans ce moment les côtés de la femelle; car celle-ci accouche fort vite de tous ses œufs, &, comme dit le même naturaliste. (Swammerdam, *tom. II, pag.* 809.). *Uno impetu omnia ejaculatur. Elle les lance tous d'un seul jet* (*Mémoires de l'Académie des Sciences, année* 1741, *tom. I, pag.* 39.).

CRAPAUDINE. On a donné aux dents pétrifiées du poisson appellé *Loup marin*, le nom de *Crapaudines*, parce qu'on a cru qu'elles venoient des Crapauds; c'est pourquoi on les a aussi appellées *Busonites* & *pierres de Crapaud*. On les a encore nommées *yeux de Serpent*. Mais il est bien certain qu'elles n'ont aucun rapport avec les Crapauds ni avec les Serpens.

CRIARD (le Crapaud).

Rana musica. Lin.

Rana humeris gibbis punctatis. Lin. Amphib. *Rana* 2.

Ce *Crapaud* est un des plus gros de ce genre. Sa peau est mouchetée de livide & de brun, & parsemée de verrues. La paupière supérieure est ridée, avec de légères aspérités. Chaque épaule est relevée en bosse de figure ovale, & comme criblée par une multitude de petites cavités. Les épaules, ainsi que l'abdomen, sont couvertes de points saillans. Les pieds de devant sont fendus en cinq doigts; ceux de derrière s'étendent un peu en forme de main, & ont pareillement cinq doigts. Les ongles sont à peine sensibles. On trouve ce *Crapaud* dans les eaux douces de Surinam; il ne cesse de coacer le soir & pendant toute la nuit, ce qui lui a fait donner le nom de *musicien*.

CROCODILE (le) espèce de Lézard.

Lacerta Crocodilus. Lin. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°. 1.

Lacerta caudâ compressâ pedibus triangulatis, palmis pentadactylis, plantis tetradactylis palmatis. Lin. Ibid.

Amæn. Acad. *Lacerta eadem*.

Gron. Mus. pag. 74, n°. 47. *Crocodilus*.

Rai. Quadr. 261. *Lacertus maximus*.

Merian. Sur. 49, fig. 69. Crocodil.

Le *Crocodile* a la tête oblongue, applatie & marquée de deux sutures qui s'étendent en-arrière en partant des yeux. On observe aussi derrière ces mêmes organes un petit os de forme quarrée & un peu applatie, & sur le devant sont des rides très-marquées qui remplissent l'espace d'un œil à l'autre. Le dessous de la tête est lisse & remarquable par d'autres rides disposées en reseau & par des taches quadrangulaires. L'occiput est garni de tubercules calleux, aigus longitudinalement, & situés sur deux lignes transversales.

Les narines sont élevées, & ont leurs troncs courbés en forme de croissant, dont les cornes sont tournées en-arrière.

Les dents sont inégales & disposées sur un seul rang vers le bord de chaque mâchoire.

Les paupières supérieures sont élevées & très-ridées, ce qui donne à l'animal un regard menaçant; leur bord est aminci & strié transversalement.

La partie supérieure du cou est couverte de quatre ou cinq paires de tubercules: sa partie inférieure est divisée en huit segmens.

Le corps est couvert de vingt segmens, qui s'étendent depuis les tubercules du cou sur toute la surface du dos. Chacun de ces segmens est composé d'articulations quarrées, dont celles qui sont vers le dos forment des arrêtes moins saillantes que celles qui se trouvent vers les flancs.

L'abdomen est blanc & formé de vingt-quatre segmens.

L'anus est saillant & percé d'une fente longitudinale toute couverte de rides.

La partie antérieure de la queue est composée de dix segmens & légèrement applatie, ce qui provient des arrêtes qui partent du dos des écailles latérales; elle a les côtés relevés en forme de carène. La partie postérieure est comprimée & a son bord supérieur aigu, & l'inférieur arrondi. La queue est terminée par vingt-deux segmens: les sommets de ces segmens sont tournés en-arrière, excepté ceux des trois derniers segmens.

Selon Gronovius, la queue a une longueur égale à celle du corps, & est composée dans sa totalité de quarante-deux segmens. Ceux qui se

trouvent sur la partie voisine du dos sont au nombre de huit, & garnissent cette partie, comme on l'a dit, de plusieurs arrêtes un peu comprimées. Les quatorze suivans forment sur les lignes externes des côtés deux rangs de saillies, produites par des écailles triangulaires, qui font paroître la queue de part & d'autre comme dentée ou garnie de crêtes. Ces deux rangs d'écailles convergent & se réunissent en une saillie unique & toujours dentelée, qui s'élève sur le milieu du reste de la queue.

(*Nota*. On voit par cette description comparée à la précédente, qui est de Linnæus, que le nombre des segmens dont il s'agit varie dans les différens individus).

Les pieds de devant sont palmés & fendus en cinq doigts, dont les trois premiers seulement sont garnis d'ongles. Les pieds de derrière sont moins sensiblement palmés & ont quatre doigts, dont l'extérieur est dépourvu d'ongle.

La couleur du corps est cendrée ou plutôt livide, marquée de plusieurs bandes transversales & ondées, dont la première est sur le cou, la seconde entre les pieds de devant, la troisième & la quatrième sont sur le dos, la cinquième est avant les cuisses, la sixième derrière les cuisses, la septième & toutes les autres jusqu'au nombre de quatorze entourent la queue. Lin. *Amœn. Acad.*

On apporta à Versailles vers la fin de l'année 1681, un *Crocodile* qui a vécu encore près d'un mois. Le spectacle de cet animal vivant, déjà si propre par lui-même à exciter la curiosité, parut sur-tout extraordinaire par la circonstance de la saison où l'on étoit alors & par celle du climat. Car le froid est tellement contraire au *Crocodile*, qu'en Egypte même, cet animal, au rapport des auteurs, ne peut passer les nuits d'été que dans l'eau, qui alors est beaucoup plus chaude que l'air. Ceux qui avoient apporté par terre depuis la Rochelle le *Crocodile* dont il s'agit ici, dirent qu'ils l'avoient cru mort plusieurs fois, & n'avoient pu le faire revenir qu'en le mettant auprès du feu. On ne l'a point vu manger depuis son entrée en France, & on ne lui a trouvé dans le ventricule que du sablon & de petits limaçons dans leur coquille, gros environ comme des pois. Ce *Crocodile* est décrit dans les Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des animaux, rédigés par M. Perrault, de l'Académie des Sciences. Nous allons donner un extrait de cette description que l'on pourra comparer avec celle de Linnæus.

Ce *Crocodile* étoit fort jeune & n'avoit que trois pieds neuf pouces & demi de longueur. La queue étoit aussi longue que le reste du corps, qui, dans sa plus grande largeur, c'est-à-dire, à l'endroit du ventre, avoit cinq pouces & demi. Les jambes de devant, depuis le corps jusqu'au bout des ongles, avoient six pouces & demi, & celles de derrière sept pouces & demi. La tête étoit longue de sept pouces. La longueur des yeux, depuis un angle jusqu'à l'autre, étoit de neuf lignes; il n'y avoit pas entre eux un pouce de distance : ils étoient situés dans un même plan sur la tête, qui étoit fort platte.

La plupart des auteurs font le *Crocodile* jaune, & disent que ce nom lui a été donné à cause de sa couleur de saffran. Aristote prétend qu'il est noir, car il dit que le Caméléon devient quelquefois noir comme le *Crocodile*. Celui que l'on décrit ici avoit deux couleurs; le dessus de tout le corps étoit d'un gris-brun verdâtre, mêlé en plusieurs endroits d'un verd-pâle. Ces deux couleurs représentoient assez bien le bronze un peu rouillé. Le dessous du corps & de la queue, ainsi que le dedans des jambes & le dessous des pieds étoient d'un blanc un peu jaunâtre. Les ongles avoient la même couleur que le dessus du corps. Les dents étoient blanches.

Tout le corps étoit couvert d'écailles, à la réserve de la tête, qui n'avoit que la peau collée immédiatement sur l'os, la chair des muscles crotaphites étant cachée dans les trous des oreilles. Ces écailles étoient de trois sortes. Celles qui couvroient les flancs, les jambes, & la plus grande partie du cou étoient de figure à-peu-près ronde, de grandeurs différentes & distribuées irrégulièrement : toutes les autres avoient une figure & une disposition plus régulière : elles étoient de deux espèces. Celles qui couvroient le dos, le milieu du cou & le dessus de la queue n'étoient point séparées les unes des autres comme celles dont on a parlé d'abord; mais elles formoient des bandes qui traversoient le corps en allant d'un des flancs à l'autre, & sur ces bandes il y avoit des gravures ou sillons tellement disposés, que tous les petits espaces intermédiaires représentoient des écailles rondes qui n'étoient point en recouvrement comme les tuiles d'un toit, ainsi qu'on l'observe dans les autres animaux à écailles, mais tous les entre-deux étoient au droit l'un de l'autre, ensorte que les écailles formoient des rangs selon la longueur du corps par le moyen des gravures, de même que les bandes en formoient d'autres en-travers; mais les séparations des bandes étoient bien plus visibles que celles des écailles qui n'étoient distinguées que par les gravures, au lieu que les entre-deux des bandes étoient formés par la peau nue de l'animal.

Cette structure ne s'accorde pas avec ce qui est dit dans les nouvelles relations, que pour blesser le *Crocodile*, soit avec des armes à feu, soit avec des piques, il faut le frapper de derrière en-devant; cela seroit vraisemblable, si ses écailles se recouvroient comme les tuiles d'un toit : mais il est certain, qu'étant posées seulement l'une à côté de l'autre, comme des carreaux, il faut, pour percer le *Crocodile*, le frapper perpendiculairement dans les jointures des bandes où il n'y a que de la peau : car ces bandes sont comme impénétrables, leur substance qui paroît moyenne entre celle de l'os & du cartilage ayant une dureté qui surpasse

de beaucoup celle des os les plus durs, & une flexibilité qui les empêche d'être cassantes comme les cartilages.

Sur le dos, au milieu de chaque écaille, il y avoit une crête comme pour la fortifier. Les crêtes étoient moins élevées sur les écailles du dos que celles qui étoient vers les flancs, parce que cet endroit doit être mieux armé, comme étant plus exposé aux coups que le dos. Sur les côtés de la queue, qui commence au-delà des pieds de derrière, il y avoit deux rangs de ces crêtes fort élevées; ces deux rangs, à un pied de distance du bout de la queue, s'unissoient de manière que de là jusqu'à son extrêmité il n'y avoit plus qu'un rang de crêtes qui s'élevoit par-dessus. En cet endroit la queue étoit platte supérieurement, de même que le reste & le dos aussi; mais en-dessous elle n'étoit platte que vers l'extrêmité qui étoit en même temps très-flexible; la partie antérieure étoit arrondie ainsi que le ventre. Cette figure de la queue qui donne au *Crocodile* de la facilité pour nager, est assez semblable à celle d'un aviron, qui de rond qu'il est vers le milieu, va en s'applatissant vers son extrêmité.

Les écailles qui garnissoient le ventre, le dessous de la queue, le dessous du cou & de la mâchoire, le dedans des jambes & le dessous des pieds étoient d'une troisième espèce. Elles étoient flexibles, sans crêtes, & disposées comme des carreaux, ainsi que celles du dos; mais elles ne formoient pas de bandes, étant séparées sensiblement les unes des autres, & jointes seulement par de forts ligamens. Leur figure étoit quarrée, & leur substance n'avoit pas l'impénétrabilité de celle du dos. Pline, (*Hist. Nat. liv.* 8, *ch.* 24), dit que le Dauphin perce le ventre du *Crocodile* à l'aide d'une crête qu'il a sur la tête.

Sur le bout du museau, qui étoit pointu, il y avoit un trou rond, rempli d'une chair molasse, tout le reste de la tête étant dégarni de chair, ainsi qu'il a été dit. Cette partie charnue étoit percée de deux petits trous en forme de croissant: c'étoient les narines de l'animal.

Les yeux étoient longs, & avoient leur grand angle tourné vers le museau, & le petit vers le haut de la tête. Les paupières étoient grandes: celle de dessus avoit quatre lignes, & l'intérieure trois lignes. Elles étoient toutes deux également mobiles, ce qui ne s'accorde pas avec ce que dit Pline (*id. liv.* 11, *ch.* 37), que tous les quadrupèdes ovipares n'ont que la paupière inférieure de mobile. Ces paupières étoient l'une & l'autre assez dures & se plissoient difficilement. Elles n'avoient point de cils; elles étoient seulement dentelées en leurs bords: il y avoit aussi au haut de l'orbite un rang dentelé qui servoit de sourcil comme au Caméleon, avec cette différence néanmoins que dans le Caméleon ces dentelures sont formées par l'os, & dans le *Crocodile* seulement par la peau repliée. La paupière interne dans l'animal mort couvroit tout l'œil, & il falloit la retirer vers le grand angle de dessus la prunelle, sur laquelle elle retournoit d'elle-même.

Les ouvertures des oreilles qui étoient au-dessus des yeux, étoient cachées & recouvertes par la peau qui formoit comme deux paupières exactement fermées. C'est ce qui a fait croire à Albert (*liv.* 24 *de Anim.*), que le *Crocodile* n'a point d'oreilles, parce que le Lézard, qu'il dit être en tout semblable au *Crocodile*, a ces ouvertures fort grandes & fort visibles. Hérodote au contraire (*liv.* 2), semble donner des oreilles externes au *Crocodile*, quand il dit que les Egyptiens habitans de Memphis, ont des *Crocodiles* privés à qui ils mettent des pendans d'oreille.

Les dents étoient au nombre de soixante & huit, quinze de chaque côté à la mâchoire d'en-bas, & dix-neuf à chaque côté de la mâchoire supérieure. Elles étoient de grandeur différente; les plus longues sont apparemment celles que Pline, (*Hist. Nat. ibid.*), appelle *les canines*, & qu'il dit avoir la vertu de guérir les fièvres intermittentes; quoiqu'à parler exactement, toutes les dents du *Crocodile* étant également pointues, il n'y en a point qui puissent proprement être appellées *canines*. Cette figure laisse encore moins d'apparence que l'on ait pu trouver dans cet animal les molaires dont Pline parle encore, & qui se voyent à une espèce de *Crocodile* qui est à Poitiers dans la grande salle du présidial.

Toutes les dents étoient un peu courbées vers le gosier, principalement celles qui étoient vers le bout du museau; leur disposition étoit telle, que quand la gueule étoit fermée, elles passoient les unes entre les autres, & les pointes des dents de la mâchoire supérieure entroient dans les trous creusés dans les gencives de la mâchoire inférieure, le reste passant entre les dents de l'autre mâchoire qui n'étoient pas jointes les unes aux autres, quoiqu'elles parussent l'être, lorsque la gueule étoit fermée; car alors, comme l'animal n'a point de lèvres, & que toutes les dents se voyent à découvert, tout paroit rempli, les dents inférieures occupant les intervalles de celles d'en-haut, & celles-ci étant logées dans les interstices des inférieures. La racine étoit plus grosse & plus longue que le reste de la dent; elle étoit creuse de manière que sa cavité alloit en pointe, & pénétroit jusques dans le corps de la dent; cette cavité a été remarquée par Pline. (*Hist. Nat. ibid.*).

Beaucoup d'auteurs ont écrit que la mâchoire supérieure du *Crocodile* étoit mobile, contre l'ordinaire de ce qu'on observe dans l'homme & les animaux, dont la mâchoire inférieure est la seule qui ait du mouvement. Cette partie a été examinée avec soin dans le *Crocodile* dont il s'agit, ainsi que dans plusieurs autres. & l'observation a prouvé que le fait dont nous parlons étoit dénué de fondement. Le *Crocodile* a la mâchoire inférieure seule mobile comme les autres animaux.

Toute la différence consiste en ce que dans ceux-ci la mâchoire inférieure, outre le mouvement de haut en bas, en a encore un autre de droite à gauche pour mâcher & broyer les viandes; au lieu que le *Crocodile* n'ayant besoin que d'ouvrir la gueule pour recevoir sa proie, il suffisoit que sa mâchoire inférieure pût s'écarter de celle d'en-haut dans un sens vertical, & la faculté de la détourner de droite à gauche lui conviendroit d'autant moins, que ses dents, ainsi qu'il a été remarqué, s'entrelassent les unes dans les autres.

Il est à remarquer que la plupart des *Crocodiles* que l'on voit dans les cabinets des curieux ont la mâchoire inférieure immobile, & paroissent avoir la supérieure mobile, parce que la peau étant desséchée & endurcie ne permet pas à la mâchoire inférieure d'avoir son mouvement. Or dans les sujets qui paroissent avoir la mâchoire supérieure mobile, parce qu'on la lève aisément en-haut, ce n'est point la mâchoire qui s'élève, mais toute la partie supérieure de la tête, c'est-à-dire, la mâchoire supérieure & le crâne qui a été séparé par force de la première vertèbre du cou, & des attaches par lesquelles il tient à la mâchoire inférieure.

La langue étoit longue de trois pouces, & large de cinq lignes vers son milieu, ce qui doit s'entendre de la chair & des muscles de la langue; car la peau qui la couvroit étoit bien plus grande, étant étendue dans la mâchoire inférieure au bord de laquelle elle étoit attachée.

Ceux qui ont écrit sur l'histoire des animaux disent beaucoup de choses de la langue du *Crocodile*, qui ne se sont pas trouvées vraies dans celui dont il s'agit. Albert (*L.* 24, *de Animal.*) dit que cet animal n'a point de langue, en quoi il a suivi Aristote, (*L.* 2, *c.* 17, *Hist. des Anim.*), qui attribue le défaut de langue qu'il suppose dans le *Crocodile*, à ce que la situation des mâchoires est renversée dans cet animal, & que la supérieure qu'il croit mobile est à la place de l'inférieure, & l'inférieure qu'il fait immobile, à la place de la supérieure qu'il considère comme étant le palais où il ne doit point y avoir de langue. Et il ajoute que le *Crocodile* prenant sa nourriture comme les poissons, c'est-à-dire l'avalant sans la mâcher, n'a pas eu besoin de langue, & que c'est pour cette raison que cette même partie se trouve toujours imparfaite dans les poissons. Pline (*Hist. Nat. L.* 8, *c.* 25.) semble avoir supposé la même chose, quand il dit que le *Crocodile* n'a point l'usage de la langue. Cardan (*L.* 7, *c.* 37, *de rerum variet.*) fait la langue du *Crocodile* courte & large, & il la place dans la mâchoire supérieure, peut-être parce qu'il a crû d'après Aristote que cette mâchoire faisant l'office de l'inférieure, la langue doit y être attachée, comme cela est ordinaire dans les animaux. Scaliger (*Exercit.* 182.) croit que la petitesse qu'il suppose dans la langue du *Crocodile*, a fait dire qu'elle manquoit tout-à-fait, mais on ne peut pas dire que la langue du *Crocodile* soit petite, ni qu'elle soit courte, puisque sa longueur égale celle de la mâchoire, & il s'en faut de beaucoup que le Bœuf ait la langue aussi longue à proportion que le *Crocodile*. La seule chose qui ait pu faire dire que cette langue étoit petite, c'est qu'étant attachée tout à l'entour de la mâchoire par la membrane qui la couvre, elle ne peut s'allonger ni sortir de la gueule comme la langue des autres animaux.

(*Nota.* Gronovius dit positivement que le *Crocodile* n'a point de langue; mais il ajoute qu'elle est suppléée par les muscles de la mâchoire inférieure qui sont très-renflés, & par une espèce de soupape élastique, placée au fond de la gueule entre les angles des mâchoires, & dont le jeu sert à l'animal pour ouvrir & fermer sa gueule. Il paroit que cet auteur est d'accord avec M. Perrault quant au fond, & qu'ils ne diffèrent entr'eux qu'en ce que l'un a cru devoir accorder à la partie dont il s'agit le nom de langue, que l'autre lui a refusé à cause de sa forme singulière.). (*Voyez* GRONOV. *Mus. p.* 75.).

Les pieds de devant avoient cinq doigts, ceux de derrière n'en avoient que quatre, mais ils étoient bien plus grands que ceux de devant. Les uns & les autres étoient réunis par des membranes qui étoient beaucoup plus grandes aux pieds de derrière qu'à ceux de devant. Ces membranes étoient couvertes de petites écailles; les doigts en avoient un rang de grandes sur le milieu, & de chaque côté un autre rang de plus petites. Les ongles étoient noirâtres, un peu crochus, & beaucoup moins pointus que les dents, ce qui est le contraire de ce qu'on observe dans les Lions, les Tigres & les Panthères qui ont les ongles plus pointus que les dents.

(*Nota.* Selon Gronovius qui a observé les longueurs proportionnelles des doigts dans les pieds de devant, ces doigts vont en croissant dans l'ordre suivant. L'intérieur est le plus court; le 2e, le 4e & le 5e, qui le surpassent en longueur sont égaux entr'eux. Le 3e est le plus long de tous. Cet auteur ajoute que le dernier doigt des pieds de derrière excède en longueur tous les autres doigts.). (*V.* GRONOV. *ib.*).

Chasse du Crocodile.

M. Adanson rapporte, dans son voyage au Sénégal, qu'il fut témoin de la manière dont un nègre tua un *Crocodile*. Ce nègre avoit apperçu l'animal endormi dans des broussailles au pied d'un arbre, sur le bord d'une rivière. Il s'en approcha assez doucement pour ne pas l'éveiller, & lui porta fort adroitement un coup de couteau dans le côté du col, au défaut des os de la tête & des écailles, & le perça à peu de chose près de part en part. L'animal blessé à mort se repliant sur lui-même, quoiqu'avec peine, frappa les jambes du nègre d'un coup

coup de sa queue, avec tant de violence, qu'il le renversa par terre. Le nègre sans lâcher prise, se releva dans l'instant, & pour n'avoir rien à craindre de la gueule meurtrière du *Crocodile*, il l'enveloppa d'une pagne, pendant qu'un autre nègre lui tenoit la queue. Alors le premier retira son couteau & coupa la tête de l'animal, qu'il sépara du tronc. Dès le soir même on en mangea plusieurs tronçons. M. Adanson ajoute qu'ayant goûté de sa chair il ne lui trouva point une odeur de musc aussi forte qu'on prétend qu'elle l'a d'ordinaire, & qu'elle lui parut fort mangeable. (*Hist. Nat. du Sénégal*, *p.* 148.).

Endroit de l'Afrique où l'on trouve un grand nombre de Crocodiles; *manière dont ces animaux attaquent leur proie.*

Il n'y a peut-être pas d'endroit en Afrique où les *Crocodiles* soient plus multipliés, que dans celui qu'on appelle l'Escale aux Maringoins. C'est l'endroit où le Sénégal quitte sa direction de l'est à l'ouest, pour descendre à-peu-près du nord au sud jusqu'à son embouchure. Selon M. Adanson, on y trouve de ces animaux par centaines, ensorte que ce lieu semble être leur rendez-vous. M. Adanson en vit qui paroissoient avoir depuis quinze jusqu'à dix-huit pieds de longueur. Il y en avoit plus de deux cens qui flottoient en même temps au-dessus de l'eau. Le même Auteur observe que ces animaux ne peuvent demeurer que quelques minutes sous l'eau, sans respirer. Il ajoute que lorsqu'ils surnagent, il n'y a que la partie supérieure de leur tête & une partie du dos qui paroisse à découvert, & qu'ils ne ressemblent alors à rien moins qu'à des animaux vivans, ensorte qu'on les prendroit pour des troncs d'arbres flottans.

(*Nota*. M. Adanson, dans le récit de son voyage donne le nom de *Niger* au fleuve que nous avons appellé ici le Sénégal d'après le commun des Géographes).

Dans cette attitude, qui leur laisse l'usage des yeux, ils voient tout ce qui se passe sur l'un & l'autre bord du fleuve, & dès qu'ils apperçoivent quelqu'animal qui vient pour y boire, ils plongent, vont promptement à lui en nageant entre deux eaux, le saisissent par les jambes, & l'entrainent en pleine eau, pour le dévorer après l'avoir noyé. (*Hist. Nat. du Sénégal*, *par M. Adanson*, *p.* 70.).

Différences entre les Crocodiles *d'Afrique.*

M. Adanson, dans son voyage au Sénégal, distingue deux espèces de *Crocodiles* qu'il a observées en faisant le trajet du Sénégal depuis l'embouchure de ce fleuve jusqu'à Podor. Ces deux espèces diffèrent entr'elles par la couleur du corps, qui sur l'une est d'un noir plus décidé, & par les mâchoires que celle-ci a beaucoup plus allongées. M. Adanson ajoute que ce dernier *Crocodile* est encore plus carnassier que l'autre, & qu'on le dit même fort avide de chair humaine. (*Hist. Nat. du Sénégal*, *p.* 74.).

Ponte des œufs du Crocodile.

Le *Crocodile* pond un grand nombre d'œufs à la fois, & les dépose sur les bords sabloneux des rivières & des lacs. Ces œufs qui contiennent les embryons d'un animal monstrueux par sa grandeur autant que par sa forme, ne sont cependant pas plus gros que ceux d'une poule d'Inde. Le *Crocodile* après les avoir déposés, les abandonne; c'est, dit-on, la chaleur du soleil qui seule les fait éclore. Aussi-tôt que les petits *Crocodiles* sont sortis, ils courent à l'eau & pourvoyent d'eux-mêmes à leur nourriture; mais beaucoup d'entr'eux sont la proie des poissons voraces, & même des grands *Crocodiles*. (CATESB. *Carol.* 2, *p.* 63.).

Diverses particularités sur les Crocodiles.

L'Europe est la seule des quatre parties du monde où l'on n'ait point trouvé de *Crocodiles*. Il doit même être arrivé rarement que l'on ait transporté hors de leur pays natal des animaux aussi redoutables. Le premier fait de ce genre dont l'histoire fasse mention, a pour époque l'an 58e avant J. C. Scaurus dans les jeux qu'il donna aux Romains, pendant son édilité, & où la profusion & la magnificence en tout genre furent poussées jusqu'au dernier excès, fit creuser un canal qu'il remplit d'eau, & dans lequel il montra au peuple un Hippopotame & cinq *Crocodiles*. L'Empereur Auguste donna depuis aux Romains un spectacle de ce genre beaucoup plus imposant. Il fit remplir d'eau le Cirque Flaminien, & y exposa aux regards trente-six *Crocodiles* vivans, qui furent tués par autant d'hommes exercés à combattre contre ces animaux. Lampride rapporte qu'Héliogabale avoit fait venir des *Crocodiles* qu'il nourrissoit; c'étoit sans doute avec une profusion aussi ridicule que celle dont on dit qu'il usoit envers les Lions de sa ménagerie, auxquels ce Prince extravagant jusques dans les moindres choses, faisoit donner pour leur nourriture des Faisans & des Perroquets.

On dit que le *Crocodile* exhale une odeur assez agréable qui tient de celle du musc. On ajoute qu'il est naturellement lâche & timide; qu'il poursuit ceux qui fuient devant lui, mais qu'il prend la fuite à son tour lorsqu'il se voit poursuivi. Selon le rapport de Plutarque, le *Crocodile* est susceptible d'être apprivoisé; il reconnoit la voix de son maître, se laisse toucher impunément, & ouvrant la gueule, il présente ses dents pour qu'on les lui essuie. Aristote dit aussi que l'on parvient à rendre les *Crocodiles* privés, en leur donnant abondamment de la nourriture, dont la privation est la principale cause de la guerre que déclarent aux

hommes ces animaux, qui ne deviennent malfaisans, que quand ils sont excités par l'aiguillon du besoin.

On a beaucoup parlé de deux ennemis redoutables qu'a le *Crocodile*, & qu'on dit être continuellement attentifs à le détruire. L'un est l'Hippopotame ou Cheval marin, animal amphibie, qui, selon les voyageurs, vit au fond du Nil, d'où il sort pour aller paître dans les prairies & même sur les montagnes. Il en mange l'herbe, puis regagne le séjour des eaux, où il est toujours en guerre avec le *Crocodile*.

L'autre ennemi du *Crocodile*, est l'Ichneumon que l'on a reconnu pour une Mangouste. Certains voyageurs assurent qu'il entre dans la gueule du *Crocodile* endormi, qu'il lui ronge les entrailles, le fait périr au milieu des vives douleurs qu'il lui cause, & s'en nourrit ensuite à l'aise. D'autres disent qu'ils n'ont aucune connoissance de ce fait; mais qu'on a souvent remarqué que l'Ichneumon se jettoit sur les œufs que le *Crocodile* laissoit dans le sable, & qu'il les détruisoit autant qu'il étoit possible. S'il est vrai que l'Ichneumon soit funeste à la race des *Crocodiles*, il est beaucoup plus vraisemblable que c'est de la seconde manière qui vient d'être rapportée. On voit, aux Tuileries, l'Ichneumon & l'hippopotame représentés aux prises avec le *Crocodile*, sur les bas reliefs qui accompagnent la statue du Nil.

Les Egyptiens & autres peuples voisins des lieux habités par les *Crocodiles* ont imaginé différens pièges & divers genres d'attaque, pour se défaire de ces animaux. En Egypte, lorsque ceux qui se sont chargés de leur faire la guerre, s'apperçoivent qu'un *Crocodile* a quitté le fleuve & s'est écarté dans les terres, ils accourent avec des hoyaux & des branches d'arbres; ils creusent un fossé profond, en suivant les traces que l'animal a laissées de son passage, & ils couvrent ce fossé avec les branches d'arbres qu'ils ont apportées, & sur lesquelles ils répandent une couche de sable pour cacher leur piège. Ils cherchent ensuite le *Crocodile*, & par le bruit qu'ils font & le son aigu de certains instrumens à vent, ils mettent en fuite l'animal, qui, selon sa coutume, retourne au fleuve par le même chemin; mais bientôt il tombe dans la fosse creusée sous ses pas, & les chasseurs l'assomment, ou l'enveloppent dans des filets, puis le portent au Caire, où ils reçoivent la récompense promise à ceux qui auront pris ou tué un *Crocodile*.

D'autres attachent une longue & forte corde, par une extrêmité, à quelque gros arbre qui se trouve sur le rivage, ou à un poteau qu'ils y ont enfoncé exprès. A l'autre extrêmité de la corde est un crochet de fer, avec un Agneau ou un Bélier qu'on y attache, pour servir d'appât au *Crocodile*, qui ne manque pas d'accourir vers le rivage aux cris que poussent ces animaux. Mais l'hameçon lui entre dans la gorge & s'enfonce dans sa chair, tandis qu'il s'efforce de dévorer sa proie; & les pêcheurs avertis par le bruit qu'il fait en s'agitant pour se débarrasser, lâchent la corde jusqu'à ce que le *Crocodile* soit mort, après quoi ils le retirent du fond de l'eau.

On prétend qu'il y a des hommes qui ont assez de présence d'esprit & de résolution, pour aller, en nageant, se glisser sous un *Crocodile*, lui percer avec un couteau de chasse la peau du ventre qui est le seul endroit où le fer puisse pénétrer, & qu'ils se retirent après avoir blessé l'animal à mort. Joseph Acosta rapporte qu'un Indien s'étant élancé à l'eau, eut recours à ce genre d'attaque contre un *Crocodile*, qui lui avoit enlevé son fils en bas âge, & le tenoit entre ses dents; & que l'animal se sentant blessé mortellement retourna vers le rivage, & y déposa l'enfant à demi mort.

Les Sauvages de la Floride, pour se défaire des *Crocodiles* qui les incommodent continuellement, bâtissent sur le rivage une cabane percée d'une multitude de fentes, à travers lesquelles l'un d'eux, qui fait la fonction de sentinelle, observe s'il ne verra point un *Crocodile* s'avancer vers le rivage pour y chercher quelque proie. Dès qu'il en a apperçu un, il avertit les autres chasseurs, qui se réunissent dix ou douze, & s'avancent au-devant de l'animal, en portant un long arbre qu'ils ont coupé par le pied. Et dès qu'ils sont à la portée du *Crocodile* qui marche contre eux la gueule béante, ils lui enfoncent dans le gosier, avec beaucoup d'agilité & d'adresse, le bout le moins épais de l'arbre, de manière qu'il y reste engagé, à cause des saillies & des inégalités dont il est tout hérissé: ils se servent ensuite de l'arbre, comme d'une espèce de levier, pour renverser le *Crocodile* sur le dos, & lorsqu'ils l'ont mis dans cette position, ils lui donnent la mort en lui ouvrant le ventre.

(*Nota*. Extrait de différens Auteurs, qui sont cités dans le cours de l'article, & particulièrement D'ALDROVANDE, *de quadrup. digit. ovip. L. 1, p. 677 & suiv.*).

Suivant le rapport de Catesby, quoique le plus grand nombre des *Crocodiles* se trouvent dans la zône torride, il y en a aussi beaucoup dans le continent, jusqu'à dix degrés au-delà, particulièrement dans la Caroline septentrionale, vers le trente-troisième degré de latitude, qui répond à-peu-près aux parties de l'Afrique les plus septentrionales, où l'on trouve aussi de ces animaux. Ils fréquentent non-seulement les rivières salées voisines de la mer, mais aussi les courans d'eaux douces qui sont plus avancés dans les terres, ainsi que les lacs d'eaux salées & d'eaux douces. Ils se tiennent cachés sur les bords parmi les roseaux, pour surprendre le bétail & les autres animaux. Lorsqu'ils les ont saisis, ils les tirent sous l'eau, afin de les tuer, pour les dévorer ensuite plus à leur aise. Les hommes même qui ne se tiennent point en garde contre les ruses & l'avidité de ces

redontables ennemis sont également exposés à devenir leur proie. La couleur & la forme alongée du *Crocodile* semblent seconder son naturel artificieux. Il ressemble sur terre à un morceau de bois sale, & lorsqu'il flotte sur l'eau, il paroit comme un tronc d'arbre. Cet aspect, joint au silence de cet animal rusé, trompe le poisson, les oiseaux, les Tortues de mer, &c.; & facilite au *Crocodile* le moyen de s'en saisir & de les dévorer.

Mais malgré ces ressources que le *Crocodile* met à profit pour surprendre sa proie, la Providence, suivant la remarque du même Auteur, a restreint la voracité de cet animal destructeur, en lui refusant l'agilité & la facilité de se mouvoir autrement qu'en ligne droite. Aussi lui arrive-t-il souvent d'être privé de nourriture, & Catesby présume que c'est pour cette raison que les *Crocodiles* avalent des pierres & d'autres substances, dont l'effet est d'étendre ses intestins, & d'empêcher qu'ils ne se contractent lorsqu'ils sont vuides, & non pas d'aider leur digestion; ce dont ils ne paroissent pas avoir besoin. Car l'Auteur qui a ouvert plusieurs de ces animaux, dit qu'il n'y a trouvé que des morceaux de bois résineux, & de charbon de sapin, dont quelques-uns pesoient jusqu'à huit livres. Il ajoute que leur surface s'étoit tellement usée & étoit devenue si polie, qu'il sembloit être restés plusieurs mois dans le corps du *Crocodile*.

Catesby observe encore qu'il y a beaucoup de *Crocodiles* dans le sud de la Caroline, mais qu'ils y sont de plus petite taille que ceux qui naissent plus près de la ligne; qu'ils attaquent rarement les hommes & les bestiaux, mais qu'ils sont fort avides de Cochons. Il dit qu'à la Caroline les *Crocodiles* demeurent engourdis dans des cavernes & autres cavités sur le bord des rivières, depuis environ le mois d'octobre jusqu'au mois de mars; & que lorsqu'ils en sortent au printemps, ils poussent des mugissemens effroyables; que les Indiens mangent la partie postérieure du ventre de ces animaux, ainsi que leur queue: que leur chair est blanche & délicate, mais qu'il n'a jamais pu en manger avec plaisir, à cause d'une forte odeur de parfum dont elle est pénétrée. (CATESB. *Carol.* 2, *p.* 63.).



DAMES (le Serpent des).

Coluber Domicella. LIN. Amph. Serp. *Col.* 178.

Anguis bicolor, elegantissimus, Malabaricus. SEB. *Muf.* 2, p. 54, t. 54, f. 1.

Ce ferpent a la tête garnie d'écailles de différentes grandeurs, panachées de blanc & de noir. Les écailles dont le corps eft revêtu, font arrondies & d'une couleur blanche; ce fond eft relevé, depuis la tête jufqu'à l'extrêmité de la queue, par des bandes annulaires, d'un beau noir de geai, larges fur la partie fupérieure, rétrécies vers le ventre, & dont plufieurs fe terminent avant d'y arriver. Celles qui font le tour du corps fe confondent par leurs extrémités avec une future ou ligne noire, qui paffe longitudinalement fur les plaques blanchâtres dont l'abdomen eft garni. Le mêlange & le contrafte de ces couleurs donne un afpect fi agréable à ce ferpent, qui d'ailleurs eft petit, qu'on prétend que les *Dames* de la côte de Malabar, où il eft commun, prennent plaifir à le confidérer, & le mettent même dans leur fein, pour fe rafraîchir, pendant les grandes chaleurs. L'abdomen dans cette efpèce eft recouvert par dix-huit grandes plaques, & le deffous de la queue eft garni de foixante paires de petites plaques.

DARD (le), efpèce de Serpent.

Coluber jaculatrix. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 240.

Coluber fcutis abdominalibus 163, *& fquamarum caudalium paribus* 77, GRONOV. Muf. p. 63, n. 26.

Ce Serpent a la tête petite & de figure ovale, diftinguée, par fa groffeur, d'avec le refte du corps, un peu rétrécie vers fa partie antérieure, & couverte d'écailles de différentes figures.

Le tronc eft effilé, & va en s'amincifflant infenfiblement vers la queue, qui eft très-déliée, & un peu plus courte que la moitié du tronc.

La couleur du corps eft cendrée, avec une bande noirâtre, dont les bords font d'un noir foncé, & qui s'étend depuis le mufeau jufqu'à l'extrêmité de la queue. On obferve fur chacun des côtés une autre bande pareille, mais plus étroite. L'abdomen eft blanchâtre, & recouvert par cent foixante-trois grandes plaques. Le deffous de la queue eft garni de foixante-dix-fept paires de petites plaques. Gronovius a obfervé une variété de cette efpèce, qui avoit foixante-douze grandes plaques fur l'abdomen, & foixante-dix-neuf paires de petites plaques fous la queue. On trouve ce Serpent à Surinam. (GRONOV. *ibid.*)

DÉCOLORÉ (le Serpent).

Coluber exoletus. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 279.

Muf. Ad. Fr. 1, p. 34, t. 10, f. 2.

Natrix exoleta. LAUR. Spec. med. p. 78.

Ce ferpent a le corps fouple & d'une forme allongée. Sa couleur eft d'un bleu cendré. Les écailles qui couvrent le tronc font obtufes grandes & difpofées à l'aife. Les lèvres font d'une couleur blanche. (LAUR. *ibid.*) L'abdomen eft garni de cent quarante-fept grandes plaques, & la partie inférieure de la queue, de cent trente-deux paires de petites plaques. On trouve cette efpèce dans les Indes. Suivant Linnæus, elle a beaucoup de reffemblance, par fon port, avec une autre efpèce, que cet Auteur nomme *Coluber ahætulla.*

DENTELÉE (la Tortue).

Teftudo denticulata. LIN.

Teftudo pedibus fubdigitatis, teftâ orbiculato cordatâ, magine crofo. LIN. Amph. Rept. *teftudo* 9.

L'écaille fupérieure de cette Tortue n'eft que de la grandeur d'un œuf de Poule. Sa couleur eft d'un blanc fale. Elle eft émouffée par-devant, enforte qu'elle imite à-peu-près la forme d'un cœur. Tout fon bord eft dentelé & comme rongé. Les écailles dont elle eft recouverte font exagones, & hériffées de points faillans. La queue eft plus courte que les pieds, qui reffemblent à de l'ivoire, & ont leurs doigts peu diftingués les uns des autres. Les pieds de devant ont cinq doigts, & ceux de derrière feulement quatre. On trouve cette Tortue dans la Virginie. (LIN. *ibid.*)

DEVIN (le) efpèce de Serpent.

Boa conftrictor. LIN. Amph. Serp. *Boa* 300.

Cenchris fcutis abdominalibus 240, *fcutis caudalibus* 64. LIN. Amæn. Surin. GRILL. p. 507, 16.

Muf. Ad. Fr. I, p. 38.

SEB. Muf. 2, t. 19, fig. 1. *id.* 1, t. 36, f. 5.
t. 98, f. 1. t. 53, f. 1.
t. 99, f. 1, 2. t. 62, f. 1, 2.
t. 100, f. 1.
t. 101, f. 1.
t. 104, f. 1.

Ce Serpent a la tête couverte de très-petites écailles. L'intervalle qui eft entre fes yeux n'eft point garni de lames un peu larges, comme aux autres Serpens. La région des narines a beaucoup de faillies; elle forme en-deffous une petite furface plane, de couleur noire, & fe termine en un fommet obtus. Il y a une bande noire derrière les yeux. La lame qui recouvre la tête eft compofée de petites écailles, qui la font paroître dentée en manière de fcie. Ce Serpent n'a point de groffes dents canines. Sa langue eft charnue, légèrement fendue en deux, & terminée en pointe aiguë. La tête s'élève de part & d'autre en forme de tubercule au-deffus des yeux.

Le corps eft épais & d'une couleur grife. Le dos eft marqué de vingt-quatre grandes taches, d'une

couleur pâle. Les cinq premières sont simplement échancrées de part & d'autre ; celles qui suivent ont leurs côtés fendus en deux, & sont plus blanches que les précédentes. La peau a une teinte de roux. Les parties latérales sont marbrées de taches grises & blanchâtres qui font un effet agréable. Le corps est de plus tout parsemé de petits points roux ; il est couvert dans toute son étendue de très-petites écailles, lisses & ovales. La longueur de la queue est à peine un huitième de celle du corps. Linnæus & Gronovius ont compté deux cent quarante grandes plaques sur le ventre, & soixante autres sur la partie inférieure de la queue.

Ce Serpent a quelquefois jusqu'à vingt pieds de longueur. Sa peau est fort recherchée des Indiens par le mélange & l'assortiment agréable des couleurs dont elle est variée, & ils s'en servent pour se faire des habits. Sa chair est aussi pour eux une nourriture, comme pour les Nègres de l'Afrique. Les Voyageurs disent que ce Serpent ne fait point de morsure dangereuse, ce qui est très-probable, puisque, suivant la remarque de Linnæus, il n'a point de grosses dents canines, comme ceux dont on sçait que la morsure est mortelle ; mais il n'en est pas moins redoutable. Il se tient en embuscade dans les buissons, sur les arbres, ou dans les antres & auprès des rochers ; de-là il s'élance sur les hommes & sur les animaux, en poussant d'horribles sifflemens ; il s'entortille autour de leur corps, & les serre avec tant de violence, qu'il les étouffe, & c'est de-là que lui vient le nom de *Constrictor*. Lorsqu'il a tué sa proie, il l'enduit de sa salive, pour l'avaler plus aisément. Marcgrave rapporte qu'il a vu un de ces Serpent engloutir une chèvre toute entière.

DIPSE (le) espèce de Serpent.

Coluber Dipsas. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 287.

Anguis scutis abdominalibus 152, *squamis caudalibus* 135, LIN. Amæn. Mus. Princ. p. 583, 29.

GREW. Mus. 2, p. 64, n. 30.

SEB. Mus. 2, t. 24, f. 3.

Ce Serpent a la tête un peu épaisse, anguleuse, d'une forme ovale-oblongue, & obtuse par son extrémité. Les trous des narines sont situés vers les côtés du museau. On ne voit aucune ouverture pour les oreilles. Les yeux sont très-grands. La mâchoire supérieure est armée de part & d'autre d'une dent mobile & venimeuse.

Le dos est d'une couleur bleuâtre, & garni d'écailles ovales, dont les bords sont blanchâtres. L'abdomen est blanc, & recouvert de cent cinquante-deux grandes plaques.

La queue est longue, très-effilée, marquée en-dessous d'une suture bleuâtre, & garnie sur sa partie inférieure de cent trente-cinq paires de petites plaques.

L'Auteur de l'Histoire générale des Voyages, cite, d'après Kolben, un Serpent qui se trouve au Cap de Bonne-Espérance, & auquel on a donné le nom de *Dipsas* ou d'*inflammateur*. Mais la description qu'il en fait est trop vague & trop succinte, pour qu'on puisse rien en conclure de certain, sur l'espèce à laquelle doit être rapportée le Serpent dont il s'agit. L'Auteur se contente de dire que la longueur de cet animal est de trois quarts d'aune, & qu'il a le dos noir & le cou large. On ajoute que sa légèreté est extrême dans ses attaques, & que ses morsures sont très-dangereuses & causent une soif cruelle. Le même Kolben rapporte qu'un homme du Cap ayant été mordu au gras de la jambe par un de ces Serpens, lia immédiatement sa jambe au-dessus du genou, pour empêcher que le poison ne gagnât les parties supérieures. Il se rendit ensuite chez un Serrurier voisin, qu'il pria instamment de lui donner à boire. Mais le Serrurier ayant appris son accident, lui conseilla de se priver du soulagement qu'il desiroit, & de se faire ouvrir la jambe qui étoit déjà fort enflée. Cette opération en fit sortir une humeur aqueuse & jaunâtre. Le Serrurier appliqua sur la plaie un amplâtre convenable, & fit promettre au malade de s'abstenir de boire l'espace d'un quart-d'heure. Au bout de ce terme, la soif se trouvoit déjà considérablement diminuée. L'Opérateur continua ses soins, & en peu de temps le malade fut entièrement rétabli. (*Hist. génér. des Voyages, tom. XVIII, p.* 150).

Les anciens ont donné le nom de *Dipsas* à une espèce de Serpent, qui, suivant les descriptions qu'ils nous en ont laissées, est de la grosseur d'une Vipère ; ils ajoutent que sa couleur est blanchâtre, & qu'il est marqué sur la queue de deux lignes noires. Selon Lucien, le *Dipsas* est le plus redoutable de tous les Serpens qui vivent dans les sables de l'Ethiopie. Son venin est très-actif, & excite dans ceux qui ont été mordus une soif brûlante, qui les fait périr en peu de temps. De-là est venu à ce Serpent le nom de *Dipsas*, formé d'un mot grec qui signifie *soif*. Agricola dit que le *Dipsas* lui-même est tourmenté d'une soif violente, & que l'excès avec lequel il boit, lui distend le ventre au point de le faire crever.

DOMESTIQUE (le Serpent).

Coluber domesticus. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 341.

Ce Serpent a beaucoup de rapport avec le *Coluber hippocrepis* (le fer-à-cheval). Le nombre des paires de petites plaques qui garnissent le dessous de la queue est le même dans l'une & l'autre espèce, c'est-à-dire de quatre-vingt-quatorze. Mais celui des grandes plaques qui recouvrent l'abdomen est de deux cent quarante-cinq dans l'espèce dont il s'agit ici, au lieu que dans l'autre il n'est que de deux cent trente-deux. Les deux Serpens ont aussi une bande entre les yeux, mais qui est sans aucune division, dans le *Coluber hippocrepis*, tandis que le Serpent qui fait l'objet de cet article, a cette même bande divisée en son milieu par deux taches noires. Ce même Serpent se trouve en Barbarie, où il entre familièrement dans les maisons ; ce qui lui a fait donner par Linnæus, le nom de *Serpent domestique*.

DORÉ (le Lézard).

Lacerta aurata. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n° 35.

Lacerta caudâ tereti longiusculâ, squamis rotundatis glabris, lateralibus subfuscis. LIN. *ibid.*

Amæn. Acad. Muf. Princ. n° 21. *Lacerta caudâ tereti, pedibus pentadactylis, squamis rotundatis, lævissimis, subgriseis, lateralibus subfuscis.*

GRON. Muf. p. 75, n° 48. *Scincus pedibus pentadactylis, unguiculatis, digitis teretibus.*

La tête de ce *Lézard* a la même épaisseur que le cou. Elle s'allonge insensiblement par-devant, & se termine en pointe; elle est d'une forme ovale, un peu convexe supérieurement, couverte d'écailles polygones assez grandes.

La mâchoire supérieure dépasse un peu l'inférieure. Les dents sont disposées sur un seul rang dans chaque mâchoire. Elles sont petites, égales, ayant la forme d'un cône obtus.

La langue est aiguë, large, charnue, échancrée à sa base, entière & mince à son sommet. L'ouverture de la gueule est médiocre. Les narines sont un peu arrondies, ouvertes & situées de part & d'autre sur le sommet du museau.

Les yeux sont aux extrêmités des parties latérales de la tête, à-peu-près à égale distance entre les oreilles & la pointe du museau.

Le corps est oblong, élargi par les côtés, presque quarré, uni, & diminuant insensiblement de grosseur depuis la tête jusqu'à la queue. Le dos est large & plat. La queue, qui paroît n'être qu'un prolongement du corps, suit les mêmes décroissemens insensibles jusqu'à son extrêmité qui est en pointe. Elle est d'une forme entièrement conique, & sa longueur excède de beaucoup celle du corps. L'anus est percé d'une fente transversale.

(*Nota.* Selon la description de Linnæus, la longueur de la queue est seulement égale à celle du corps.) (LIN. Amæn).

L'animal a quatre pieds. Ses jambes sont presqu'arrondies & un peu renflées. Les pieds de devant se partagent en cinq doigts d'une forme un peu orbiculaire, terminés en pointe, & garnis d'ongles recourbés & aigus. L'intérieur ou le premier est très-court; le second beaucoup plus long; le troisième & le quatrième un peu plus longs que le second, & égaux entr'eux; le cinquième est plus long que le premier & beaucoup plus court que le second.

Les pieds de derrière ont pareillement cinq doigts terminés en pointe aiguë & garnis d'ongles. Le premier doigt, qui est l'extérieur, est très-court; le second & le quatrième le dépassent un peu & sont égaux entr'eux; le troisième est plus long que l'un & l'autre; le cinquième est le plus long de tous.

Les écailles sont arrondies, striées, lisses & brillantes. Elles sont disposées en manière de tuiles, & couvrent tout le corps, les pieds, le cou, l'abdomen & la queue.

La couleur du corps est d'un brun un peu sombre, qui prend une teinte de blanc vers les parties intérieures. On observe des taches rondes, placées deux à deux sur le dos & sur les côtés du corps.

Ce *Lézard* se trouve en différens pays de l'Europe.

D'OS-D'ASNE (le), espèce de Tortue.

Testudo Carinata. LIN.

Testudo pedibus digitatis, testâ gibbosâ, scutellis dorsalibus quatuor anterioribus carinatis, sterno integro. LIN. Amphib. Rept. *Testudo* 12.

Linnæus se borne à décrire cette Tortue dans une seule phrase, sans citer aucun autre Auteur qui en ait parlé, & dans lequel on puisse en retrouver une description plus étendue. D'après la phrase dont il s'agit, les caractères de cette espèce sont d'avoir les doigts des pieds bien distingués les uns des autres; l'écaille supérieure bombée; les quatre lames antérieures du dos relevées en arrête, & l'écaille inférieure entière & sans aucune échancrure. Suivant le même Auteur, on trouve cette Tortue dans les pays chauds.

DOUBLE-RAYE (la) espèce de Lézard.

Lacerta punctata. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n° 38.

Lacerta caudâ tereti longâ, dorso lineis duabus flavis, punctis nigris interspersis. LIN. *ibid.*

Muf. Ad. Fr. p. 46. *Lacerta eadem.*

SEB. Muf. 2, t. 2, f. 9.

LAUR. Spec. med. p. 58. *Stellio punctatus.*

La tête de ce Lézard n'est point distinguée du corps; elle est petite & de forme ovale. Le corps est arrondi, épais & lisse. Le dos est terminé de part & d'autre par une ligne d'un jaune sale. On observe sur sa surface six rangées longitudinales de points noirâtres, & autant sur les côtés. Les pieds & la queue sont aussi parsemés de points. Ce Lézard, qui est très-petit, se trouve en Asie. (LAUR. *Spec. med.*)

DRAGON (le), espèce de Lézard.

Draco volans. LIN. Amphib. Rept.

Draco. Syst. Nat. Amphib. Rept. GRON. Muf. 2, p. 73, n° 46.

Amæn. Acad. Amphib. GYLLENB. n° 12. *Lacerta caudâ tereti, pedibus pentadactylis, alis femore connexis, cristâ gulæ triplici.*

La tête de cette espèce de Lézard est petite & de figure ovale. Elle est une fois plus large que le cou, étendue en hauteur & légèrement convexe par-dessus. La partie qui est derrière les yeux est chargée de points saillans: les côtés & la partie antérieure se rétrécissent en pointe obtuse.

L'ouverture de la gueule est assez grande; les dents sont nombreuses, aiguës, très-rapprochées & d'égale grandeur.

Les narines sont situées, de part & d'autre, sur les parties latérales de l'extrémité du museau: leurs ouvertures sont petites, arrondies & saillantes.

Les yeux sont ovales; les oreilles sont situées

dans la partie inférieure des côtés de la tête & vers la naissance du cou. Elles sont recouvertes d'une membrane mince & arrondie.

La gueule est garnie de trois crêtes, dont les deux latérales sont ovales & chargées de tubercules. Celle du milieu est comprimée, plus grande & plus mince que les deux autres.

Le tronc est un peu plus large que le cou. La fente de l'anus est petite & disposée transversalement.

La queue est mince & surpasse de moitié le corps en longueur. Elle est garnie d'écailles relevées en carène, & qui se recouvrent comme les tuiles d'un toit. Elle est plus sensiblement anguleuse vers sa naissance qu'à son extrêmité.

Ce Lézard a de plus deux espèces d'ailes qui semblent naître des apophyses latérales des vertèbres du dos. Ces ailes sont membraneuses & garnies de très-petites écailles qui se recouvrent en partie ; elles sont composées de six rayons flexibles, d'une substance osseuse. La partie antérieure de leur bord est presque rectiligne ; mais la partie latérale & celle de derrière sont d'une forme circulaire. Ces ailes sortent des côtés du ventre. Leur partie antérieure ne tient point aux pieds de devant. Mais leur partie postérieure est adhérente aux jambes de derrière, & se prolonge à-peu-près jusqu'au milieu de leur hauteur.

Les pieds, tant de devant que de derrière, ont cinq doigts garnis d'ongles aigus, courbes & comprimés.

La couleur de l'animal est brune & parsemée de taches blanches.

On trouve ce Lézard dans les forêts de l'Asie & de l'Afrique. (Gron. *mus.*

Ceux qui ont observé cet animal vivant, disent qu'il a autour du gosier deux espèces de vessies extérieures qui s'enflent, lorsqu'il vole. (Bront.)

Seba a donné la description d'une autre espèce de *Dragon* qu'il prétend être distinguée de la précédente, en ce que ses ailes, au lieu d'être séparées des jambes de devant, y sont adhérentes en partie. On trouve ce *Dragon* en Amérique. (*Voyez* Seba. Mus. 1. p. 160. t. 102. f. 2.)

Linnæus observe que toutes les autres espèces de *Dragon*, décrites par différens Auteurs sont fabuleuses. Telle est, entr'autres, l'hydre dont parle Seba, mus. tom. 1. pl. 102. fig. 1. Le même Auteur ajoute qu'il a vu à Hambourg un de ces prétendus *Dragons*, qui n'étoit autre chose qu'une production de l'art, mais travaillée avec tant d'industrie, qu'elle sembloit être l'ouvrage de la nature.

Il est très-vraisemblable que c'est à l'espèce du Lézard volant que l'on doit rapporter certains Lézards, dont parle la Bardinais-le-Gentil, voyageur François, qui a fait le tour du monde vers l'année 1715. Ce Voyageur rapporte qu'étant dans une petite isle voisine de celle de Java, il vit des Lézards qui voloient d'arbre en arbre, comme des Cigales. Il en tua un dont les couleurs excitèrent son admiration par leur variété. Cet animal étoit long d'un pied ; il avoit quatre pattes, comme les Lézards ordinaires. Sa tête étoit platte, & s'il en faut croire le récit du Voyageur, elle étoit si bien percée au milieu, qu'on auroit pu y passer une aiguille sans la blesser. Ses ailes étoient fort déliées, & ressembloient à celles du poisson volant. Il avoit autour du cou une espèce de fraise, semblable à celle que les coqs ont au-dessous du gosier. L'existence de cette fraise, jointe à celle des ailes, semble indiquer le rapprochement des Lézards dont il s'agit, avec le Lézard volant de Linnæus, qui a, comme nous l'avons dit, deux apendices semblables à des ailes, & une espèce de crête sous la gorge. La Bardinais ajoute qu'il prit des soins pour conserver un animal si rare, mais que la chaleur le corrompit avant la fin du jour. (*Hist. génér. des voyages*, *T. XLIV*, *p.* 220.)

DRAGONE (la), espèce de Lézard.

Lacerta Dracona. Lin. Amphib. Rept. *Lacerta.* n° 3.

Lacerta caudâ suprà denticulatâ longâ, corpore lævi, digitis subæqualibus. Lin. ibid.

Lacerta Americana, maxima, Cordylus & Caudiverbera, dicta. Seb. Mus. 1. T. 101. f. 1.

La tête de ce Lézard a de la ressemblance avec celle d'un Serpent; elle est petite, à proportion du corps, étroite, arrondie & terminée en pointe. Sa gueule est profondément fendue, & d'une couleur jaune en ses bords. Ses oreilles sont entourées d'une bordure mince. Ses yeux sont grands & brillans. Sa langue est fourchue comme celle des Serpens.

Le tronc, depuis la tête jusqu'à la queue, est épais & arrondi, couvert d'écailles minces d'un rouge-brun foncé. Les quatre jambes sont marquées de taches d'un jaune de safran. Les doigts sont presque tous de même longueur. Sa queuë, longue de deux coudées, & épaisse à proportion, est toute hérissée en-dessus d'une dentelure qui ressemble à celle d'une lame de scie. L'animal la replie en lui faisant faire différens circuits, & en l'agitant continuellement de côté & d'autre comme un fouet ; ce qui a fait ranger ce Lézard parmi ceux auxquels les anciens donnoient le nom d'*uromastix*, dont le sens est le même que celui de *caudi-verbera*, (fouette-queuë.).

On trouve ce Lézard en Amérique. On mange sa chair, & l'on prétend même qu'elle est plus estimée que celle de la Poule. (Seba *ibid.*)



ECAILLE DE TORTUE.

On âppelle ainsi un assemblage de plusieurs feuillets solides, disposés en compartiment, & appliqués sur une enveloppe osseuse que l'on nomme *carapace*, (voyez ce mot). Les pièces de cette *Ecaille* ont ordinairement différentes figures polygones. Elles varient dans leurs couleurs, parmi lesquelles on observe le rouge, le brun, le jaune, le verd, la couleur blonde, &c. suivant les diverses espèces de Tortues. On dit que ces animaux se dépouillent de leur *écaille*. Lorsqu'on veut l'enlever de dessus la carapace, pour la mettre en œuvre, on l'approche du feu, ou on la plonge dans l'eau bouillante, & bientôt la chaleur détache les différentes pièces de l'*écaille*, que l'on façonne ensuite, en les pressant fortement dans des moules préparés pour cet effet.

ENFUMÉ (l'), espèce de Serpent.

Amphisbæna fuliginosa. LIN. Syst. nat. Amphib. Serp. *Amphisb.* 230.

Amæn. Acad. Mus. Princ. n° 22. *Anguis annulis abdominalibus ducentis, annulis caudalibus triginta*.

RAI. quad. 288. *amphisbæna*.

GRON. mus. p. 52. *Amphisbæna annulis abdominalibus CCIX, & annulis caudalibus XXV*.

SEB. Mus. 1. t. 88. f. 3. Id. mus. 2. t. 1. f. 7. t. 18. f. 2. t. 22, f. 3. t. 73. f. 4. t. 100. f. 3.

La tête de ce Serpent est très-petite, lisse & obtuse. Elle est marquée supérieurement d'un sillon disposé en longueur & de plusieurs rides latérales. Les ouvertures des narines sont très-petites. Les yeux sont à peine sensibles; on observe à leur place des points noirâtres. Les dents sont petites & nombreuses.

Le corps est de forme cylindrique, & de la longueur d'un pied. Il est composé d'environ deux cents segmens annullaires & convexes, semblables à ceux qui forment le corps du Lombric ou Ver de terre. Il est sillonné par une quarantaine de stries longitudinales: celle qui distingue de part & d'autre l'abdomen du dos, & qui est la douzième en partant de celle du milieu, représente des croix en sautoir. Le dernier segment de l'abdomen, est marqué de huit mammellons disposés sur une ligne transversale.

La queue est courte & composée de trente segmens annulaires. Elle ne va point en diminuant, comme celle des autres Serpens, mais elle est très-obtuse & aussi épaisse que la tête.

La couleur de tout le corps est marbrée de blanc & de noir, de manière cependant que la couleur noire est plus apparente sur le dos, & que la couleur blanche domine davantage sur les parties de dessous.

On trouve ce Serpent dans la Lybie, l'isle de Lemnos, le Bresil, &c. Il se nourrit de fourmis & sur-tout de vers de terre. Lorsqu'on veut le prendre, sa queue se replie vers sa tête, & comme l'une & l'autre sont de la même épaisseur, & que d'ailleurs l'animal a la faculté d'avancer ou de reculer à volonté, les anciens ont cru qu'il avoit deux têtes, & l'ont appellé pour cette raison *amphisbæna*. (Lin Amæn.) Lucain décrit ainsi ce Serpent dans un seul vers:

Et gravis in geminum surgens caput amphisbæna.
(LUC. Pharf. L. 9.)

Pline, à qui les erreurs de son temps ont fourni tant d'occasions d'accuser injustement la nature, se plaint de ces deux têtes qu'il regarde comme également capables de faire des morsures empoisonnées; *comme si ce n'étoit pas assez*, dit cet Auteur, *d'une seule ouverture à ce Serpent pour répandre son venin*. (Pl. Hist. nat. L. 8, c. 23.)

Mais Linnæus, après avoir fait sentir le ridicule de cette opinion sur la double tête de l'amphisbene, révoque même en doute ce que les voyageurs Portugais ont publié sur la morsure prétendue dangereuse de ce Serpent, contre laquelle ils assurent qu'il n'y a point de remède.

Cet Auteur se fonde sur ce que l'Amphisbene n'a point de dents canines mobiles, comme on en observe dans d'autres Serpens qui s'en servent pour blesser leur proie, & pour faire couler leur venin dans la plaie. (LIN. *ibid.*)

ENYDRE (l'), espèce de Serpent.

Boa Enydris. LIN. Amphib. Serp. *Boa* 375.

Ce Serpent a le corps nué de gris. Linnæus indique encore un autre caractère qui le distingue; c'est la longueur de ses dents inférieures qui excède sensiblement celle des dents de dessus. L'abdomen est recouvert par deux cent soixante & dix grandes plaques, & le dessous de la queue par cent cinq. On trouve cette espèce en Amérique.

EPAULE ARMÉE (l'), espèce de Grenouille.

Rana marina. LAUR. Spec. med.

Rana scapulis gibbosis, clunibus nodosis. LIN. Amphib. Rept. *Rana*. 8.

Rana, marina, Americana, rara. SEB. Mus. 1. T. 76. f. 1.

Cette Grenouille est sur-tout remarquable par la grandeur de sa taille. Dans un individu de cette espèce, décrit par Séba, les pieds de devant & de derrière étant étendus, surpassoient en longueur une demi-coudée, encore cet Auteur observe-t-il qu'il n'avoit pu les ramener à leurs dimensions naturelles, parce que l'animal étoit desséché.

Tout le corps, à l'exception de la tête, est parsemé de taches saillantes, ou de verrues, de différentes

différentes grosseurs, d'un gris clair en-dessous, & par-dessus d'une couleur cendrée-jaune. Toutes ces taches sont sur un fond d'une couleur cendrée qui tire sur le gris foncé. Le dos & l'intervalle des épaules est relevé en bosse, & forme comme des séparations marquées de lignes blanchâtres. Au-dessus des pieds de devant on voit de chaque côté une espèce de bouclier, qui y semble comme appliqué, & qui imite la voile d'un petit navire. La tête est marquée de petites raies roussâtres qui s'étendent de différens côtés. Les yeux sont grands & brillans; les oreilles rondes, courtes & peu ouvertes. La langue est large & adhérente à la partie de devant de la mâchoire inférieure. On remarque par-derrière, entre les fesses & le coccix quatre boutons ronds, oblongs, que Seba considère comme des excroissances naturelles. Les pieds de devant sont fendus en quatre doigts, composés chacun de quatre articulations, dont les dernières sont garnies d'ongles larges, en sorte que les doigts de cette Grenouille ressemblent à ceux d'un enfant. Les pieds de derrière sont de la même forme que ceux de devant, excepté qu'ils ont un cinquième doigt qui représente le pouce, & qu'ils sont liés près de leur naissance par une petite membrane intermédiaire.

Cette espèce se trouve en Amérique & paroit être amphibie. (SEBA. *ibid*).

ERYX (l'), espèce de Serpent.

Anguis Eryx. LIN. Amph. Serp. *Ang*. 262.

Anguis squamis abdominalibus 126, *& squamis caudalibus* 136. GRON. Mus. 2, p. 55. n°. 9.

Ce Serpent a la tête très-petite, un peu arrondie dans son contour, obtuse à sa partie antérieure, rétrécie vers la partie de derrière, convexe en-dessus & en-dessous, garnie supérieurement d'écailles triangulaires assez grandes, & dans sa partie inférieure, d'écailles très-petites, les unes irrégulières, les autres exagones.

Les yeux sont à peine sensibles, tournés en avant, & situés sur les côtés de la tête, vers les angles des mâchoires.

Les narines sont placées à l'extrêmité des côtés du museau, & percées de part & d'autre de deux trous, dont celui qui est intérieur a la forme d'un mammellon, & l'autre est très-ouvert.

La mâchoire supérieure est un peu plus longue que l'inferieure. Les dents sont assez grandes, égales entr'elles, en forme d'alène, & un peu courbées vers le dedans de la gueule.

La langue est large & fendue en deux à son extrêmité.

Le tronc est un peu arrondi, & se renfle légèrement vers l'anus. Les petites plaques dont il est garni en-dessous sont disposées sur cent vingt-six rangées.

La queuë surpasse tout le corps en longueur, & est un peu plus mince, excepté à son extrêmité qui est très-épaisse. Elle est recouverte en-dessous, de cent trente-six petites plaques.

Les écailles du corps sont très-petites, très-serrées entr'elles, disposées en recouvrement & d'une forme arrondie. Celles qui sont sur le tronc sont plus petites que celles qui garnissent le dessus de la queuë. Toutes sont un peu convexes, très-épaisses, sans aucune saillie, luisantes & rangées par bandes longitudinales.

La couleur est d'un roux cendré; on observe sur le milieu du dos, & sur les extrêmités supérieures des côtés, trois lignes noires, très-déliées, qui s'étendent depuis l'occiput jusqu'au bout de la queuë.

On trouve ce Serpent à Surinam.

EXAGONAL (le Lézard).

Lacerta angulata. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta* n° 19.

Lacerta caudâ exagonâ longâ, squamis carinatis mucronatis. LIN. *ibid*.

Ce Lézard est petit, & a la tête dépourvue d'écailles & sillonnée par différentes rides très-sensibles.

Elle est comme tronquée par-derrière, à l'endroit où commencent les écailles du cou, & semble former continuité avec lui. On observe sous la gueule deux grandes écailles arrondies. La couleur du dos est rousse. Toutes les écailles, excepté celles du ventre, sont terminées en pointe & relevées en carène très-saillante. La queue surpasse le corps de moitié en longueur; elle est d'une forme exagonale, & ses arêtes sont très-marquées.

Ce Lézard se trouve en Amérique.



FER-A-CHEVAL (le), espèce de Serpent.

Coluber hippocrepis. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 326.

Muf. Ad. Fr. p. 36, t. 16, fig. 2.

Natrix hippocrepis. LAUR. Spec. med. p. 77.

Ce Serpent a la tête recourbée par-devant, d'une couleur livide, marquée fupérieurement de taches en forme de croiffant. Il y a une bande brune entre les yeux, & une autre d'une figure courbe derrière l'occiput. La couleur du corps eft livide, comme celle de la tête, & marquée d'une multitude de taches rondes & brunes, difpofées fur plufieurs rangées, & qui vont en diminuant de grandeur, depuis la rangée du milieu jufqu'à celles qui font fur les parties latérales. (LAURENTI *ibid.*) L'abdomen eft recouvert de deux cent trente-deux grandes plaques, & le deffous de la queue eft garni de quatre-vingt-quatorze paires de petites plaques. On trouve ce Serpent en Amérique.

FIL (le), espèce de Serpent.

Coluber filiformis. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 313.

Muf. Ad. Fr. p. 36, t. 17, f. 2.

Natrix filiformis. LAUR. Spec. med. p. 78.

Ce Serpent a le corps effilé, d'une couleur noire en-deffus, & blanche par-deffous. L'épaiffeur de la tête excède de beaucoup celle du tronc. L'abdomen eft recouvert par cent foixante-cinq grandes plaques, & le deffous de la queue eft garni de cent cinquante-huit paires de petites plaques. Cette efpèce fe trouve dans les Indes.

M. Laurent cite une variété de ce Serpent qu'il a obfervée dans un cabinet de Vienne. Elle eft diftinguée de la précédente, par la couleur livide de la partie fupérieure du corps, & par une ligne brune qui prend fa naiffance de part & d'autre derrière les yeux, & ceffant bientôt d'être continue, ne forme plus que de petites taches obliques, jufqu'à ce qu'enfin elle s'efface entièrement.

FLUTEUSE (la), espèce de Raine.

Hyla tibiatrix. SEB. 1, t. 71, fig. 1 & 2.

Id. LAUR. Spec. med. 34.

Cette Grenouille a le corps d'un blanc de lait-clair, marqué de taches rouges. Les pieds de derrière font palmés. Le mâle en coaçant fait enfler deux veffies qu'il a fur les parties latérales du cou, & que l'on a comparées à des flûtes.

FOLLE. *Voyez* PÊCHE DE LA TORTUE.

FOUETTE-QUEUE (le), espèce de Lézard.

Lacerta Caudiverbera. LIN. Amph. Rept. *Lacerta* n° 2.

Lacerta caudâ depreffo-planâ pinnatifidâ, pedibus palmatis. LIN. *ibid.*

SEB. Muf. 2, p. 108, t. 103, f. 2.

On trouve dans les Auteurs d'Hiftoire Naturelle le nom de *Caudiverbera*, (*Fouette-queue*) donné à plufieurs efpèces de Lézards, qui ont la faculté de replier leur queue, par des mouvemens femblables à ceux d'un fouet que l'on fait claquer. Le Lézard dont il s'agit ici a la queue aplatie & comme dentelée par les bords. On obferve fur le dos des plaques quarrées & des écailles ovales; il y a auffi de ces écailles le long des côtés. Cette efpèce fe trouve au Pérou.



GALEOTE (le), espèce de Lézard.

Lacerta Calotes. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta* n° 27.

Lacerta caudâ tereti longâ, dorso anticè capiteque posticè dentato. LIN. *ibid.*

Id. Amæn. Acad. Muf. Princ. n° 15.

La tête de ce Lézard est garnie d'écailles disposées en manière de tuiles. Celles qui couvrent le dessus sont obtuses & les intérieures un peu aigues. Celles qui sont situées, de part & d'autre, vers l'occiput forment des rangées longitudinales d'épines.

Le tronc est garni sur les épaules d'écailles disposées aussi en recouvrement, & tournées en haut. Le dos est relevé en carène, & porte, depuis la tête jusqu'au milieu, une espèce de crète produite par d'autres écailles en forme de lances, & qui sont distinctes, grandes & minces. Enfin, les écailles situées sur l'abdomen & autour de la gueule, qui est un peu renflée, ont une arête saillante & aiguë; ensorte que le ventre paroît sillonné dans sa longueur par une multitude de stries très-sensibles.

La queue est effilée & une fois aussi longue que le corps.

Les pieds ont chacun cinq doigts: celui du milieu aux pieds de devant est de moitié plus long que les autres. Les doigts des pieds de derrière sont inégaux & garnis par-dessous d'écailles en forme de dents.

La couleur du corps est azurée & prend sur le ventre une teinte blanchâtre.

On trouve ce Lézard en Asie. (LIN. *Amæn.*)

GALONNÉ (le Lézard).

Lacerta Lemniscata. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta* n° 39.

Lacerta caudâ tereti longâ, dorso lineis octo striato.

LIN. *ibid.*

SEB. 1, 92, 4, 2. t. 9, f. 5, 1. t. 53, f. 9.

LAUR. Spec. med. p. 60. *Seps lemniscatus.*

La couleur de ce Lézard est noire; il y a sur le dos huit bandes blanches longitudinales; les cuisses sont mouchetées de points blancs; les pieds de devant ont cinq doigts. On trouve ce Lézard dans la Guinée. (LAUR. *Spec.*).

Selon Linnæus, ce Lézard a beaucoup de rapport avec l'Ameiva.

GALONNÉE (la Grenouille).

Rana Virginica. LAUR. Spec. p. 31.

Id. SEB. 1, t. 75, f. 4.

Cette grenouille a le corps d'une couleur cendrée, tachetée de rouge; le dos est relevé par cinq arêtes, dont les intervalles, qui sont d'une couleur pâle, semblent former autant de galons qui s'étendent longitudinalement. L'abdomen & les pieds sont jaunes. Cette espèce se trouve en Virginie.

GECKO (le), espèce de Lézard.

Lacerta Gecko. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta* n° 21.

Lacerta caudâ tereti mediocri, digitis muticis subtus lamellatis, corpore verrucoso auribus concavis. LIN. *ibid.*

Id. *Amæn. Acad. Amphib. Gyllenborg*, n° 19, & *Musc. Princ.* n° 17.

Lacerta caudâ tereti, mediocri, pedibus pentadactylis, digitis utrinque cristatis, subtus lunulato, imbricatis, corpore verrucoso.

GRON. Muf. 2, p. 78, n. 53. *Salamandra.*

La tête de ce Lézard est un peu plus épaisse que le corps; ses joues sont enflées; les trous de ses narines sont arrondis & tournés en arrière: ses yeux sont grands; ses dents sont très-petites: les ouvertures de ses oreilles sont ovales & forment des cavités sensibles.

Le tronc est couvert depuis le dos de verrues glabres, dispersées çà & là, & qui le font paroître perlé.

(*Nota.* Selon la description de Gronovius, ces verrues sont disposées sur des lignes qui s'étendent depuis la tête jusqu'au milieu de la queue. Muf. p. 78).

La queue égale le corps en longueur; elle est partagée en vingt-cinq segmens, dont chacun est composé d'environ cinq rangées d'écailles disposées transversalement. On observe sur ces segmens des points calleux, relevés en bosse & un peu saillans.

(*Nota.* Gronovius dit que les segmens ou anneaux de la queue sont si peu réguliers, qu'on ne peut en déterminer le nombre, non plus que celui des rangées d'écailles qui composent chacun de ces segmens. *Id.*).

Les pieds, tant de devant que de derrière, ont cinq doigts, dont la forme est particulière, en ce qu'ils ont les côtés garnis d'une membrane. Ils sont presqu'égaux en longueur; mais le cinquième doigt des pieds de derrière est séparé des autres par un enfoncement plus profond. Ils sont tous couverts par-dessous de lames disposées en manière de tuiles dans un ordre très-régulier. Le premier doigt de chaque pied est dépourvu d'ongle; les autres ont des ongles très-aigus, très-courts & très-recourbés.

On voit sur les cuisses & sur les jambes des verrues lisses, comme celles qui couvrent le corps: la couleur de l'animal est blanche.

(*Nota.* Selon Gronovius, la couleur des parties supérieures du corps tire un peu sur le roux & est

agréablement panachée de taches blanches & presqu'arrondies, qui sont aussi sur la tête, le dos & la queue, mais tout le dessous de l'animal est blanc. *Id.*)

Linnæus cite un individu de cette espèce qui est dans le *Museum* de l'Académie d'Upsal, & qui diffère de celui qui vient d'être décrit, en ce que le corps n'est marqué d'aucuns points calleux, que les doigts des pieds de derrière sont dépourvus d'ongles, & que la queue au lieu d'être articulée, est enveloppée d'une peau lâche & épaisse. Le même Auteur ne sçait s'il doit attribuer ces variétés à la différence du sexe ou de l'âge, ou à quelque cause accidentelle. *Amæn. p.* 573.

On trouve ce Lézard dans les Indes, où il entre fréquemment dans les maisons. On prétend qu'on lui a donné le nom de *Gecko*, parce que le cri qu'il jette aux approches de la pluie, a de la ressemblance avec ce mot. (SEBA.)

GECOTE (le), espèce de Lézard.

Lacerta Mauritanica. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n° 11.

Lacerta caudâ subverticillatâ brevi muricatâ apice lævi, corpore suprà muricato, digitis subtus lamellatis muticis. LIN. *ibid.*

SEBA Muf. 1, t. 108, f. 2, 6, 7.

Ce Lézard a le même port & la même forme que celui qui porte le nom de Gecko; mais il est d'une couleur livide, & hérissé de tubercules aigus, semblables à des perles, sur les côtés de la tête au-dessus du cou, sur le dos & sur les cuisses. La queue, qui est plus courte que le corps, est garnie de six rangs d'épines, qui la font paroître étagée, depuis sa naissance jusques vers le milieu: le reste est lisse. Les doigts des pieds de derrière sont couverts pardessous de lames disposées en recouvrement, en quoi il ressemble encore au Gecko: les ongles sont à peine sensibles. Tout le dessous du corps est lisse & couvert de très-petites écailles.

On trouve ce Lézard dans la Mauritanie. (LIN. *Syst. Nat.*)

GÉOMÉTRIQUE (la).

Testudo Geometrica. LIN.

Testudo pedibus posticis palmatis, testæ scutellis elevatis truncatis. LIN. Syst. Nat. t. 1, p. 199. *Id.* Amæn Acad. Amphib. GILLENBORG. n° 24.

WORM. Muf. 317. *Testudo picta seu stellata.*

Pif. Braf. t. 105. *Testudo nigricantibus & flavescentibus figuris Geometricis.*

L'écaille supérieure de cette Tortue présente sur un fond noir un réseau de couleur jaune, très-bien dessiné, que l'on a comparé à des figures de *Géométrie.* Le bord de l'écaille est composé de vingt-quatre lames. Le disque est très-convexe, & les lames dont il est formé sont séparées par des sillons ou des cavités très-sensibles.

Leur sommet est jaune & émoussé; elles sont mouchetées au centre de points ternes, anguleuses par les côtés, marquées de stries noirâtres, & traversées dans leur longueur par neuf lignes jaunes que viennent croiser neuf ou dix autres lignes de même couleur qui partent du contour.

L'écaille inférieure se termine en une pointe aiguë, & a deux divisions qui sont très-marquées.

On trouve cette Tortue en Asie, à Madagascar, &c. (LIN. *Amæn.*)

GOITREUX (le Crapaud).

Bufo ventricosus. LAUR. Spec. med. p. 26.

Rana ventricosa. LIN.

Rana ore semi-ovato, jugulo prominulo. Id. Amph. Rept.

Muf. Ad. Fr. 1, p. 48. *Rana eadem.*

Le corps de ce Crapaud est d'une forme arrondie, & d'une couleur rousse. La région des hypocondres est enflée. On observe aussi un gonflement à la gorge qui forme une saillie en-avant. Le dos est sillonné par trois rides longitudinales; la partie supérieure du cou est chargée de tubercules disposés aussi sur des lignes longitudinales; les deux doigts extérieurs des pieds de devant sont liés par une membrane.

On trouve ce Crapaud dans les Indes. Il y a un individu de cette espèce dans le Cabinet d'Histoire naturelle du Roi de Suède.

GOITREUX (le Lézard).

Lacerta strumosa. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta* 35.

Lacerta caudâ tereti longâ, pectore gibbo protenso. Id. *Salamandra, Mexicana, rarior, strumosa.* SEB. Muf. 2, p. 21, tab. 20, n° 4.

Ce Lézard a, vers la région de la poitrine, une espèce de goitre ou de tumeur toute couverte de petits grains ou boutons, semblables aux œufs des poissons. La couleur de cette tumeur est d'un rouge pâle; le reste du corps est d'un gris-cendré, parsemé de taches brunes. Cette dernière couleur est aussi celle des bandes qui s'étendent longitudinalement sur le ventre de ce Lézard; sa queue est arrondie & allongée, entourée d'anneaux verdâtres jusqu'au milieu, & blanchâtre dans tout le reste de sa longueur. On le trouve dans l'Amérique méridionale.

GRECQUE (la).

Testudo Græca. LIN.

Testudo pedibus subdigitatis, testâ posticè gibbâ, margine laterali obtusissimo, scutellis planiusculis. LIN. Amphib. Rept. *Testudo* 10.

RAJ. quadr. 243. *Testudo terrestris vulgaris.*

L'aspect de cette Tortue a quelque chose de hideux & d'effrayant. Elle ressemble au Serpent par la tête, & au Lézard par la queue & par les pattes. Elle est couverte d'une écaille ample, solide, voûtée, faite en écusson, & marbrée de diverses couleurs obscures; elle a sur le dos des taches jaunes & noires. On ne lui voit ni paupières supérieures, ni trous auditifs, ni dents aux deux mâchoires, qui ne laissent pourtant pas d'être

aiguës & coupantes presque comme une lame de couteau.

La femelle est ordinairement plus pesante que le mâle, dont elle diffère encore en ce que son écaille inférieure est tout-à-fait platte, au lieu que le mâle a la sienne concave dans le milieu. Les œufs de la femelle sont plus petits & plus oblongs que les œufs de Poule; du reste ils ressemblent à ceux des oiseaux, en ce qu'ils ont en-dedans du blanc & du jaune. La Tortue ne les couve pas, mais les couvre de feuillages & de terre; c'est la chaleur du soleil qui les fait éclorre.

Cette espèce de Tortue se trouve sur les montagnes, dans les forêts, dans les bois, dans les champs & dans les jardins. Elle vit de fruits, d'herbes & de tout ce qu'elle peut trouver sur la terre; elle mange aussi des vers, des limaçons & & d'autres insectes. On la pourroit nourrir dans la maison avec du son & de la farine. Sa marche est si lente, qu'elle a passé en proverbe. Elle se cache en hiver dans les cavernes, & y passe même quelquefois toute cette saison sans manger, comme font les Serpens, les Lézards, & plusieurs autres animaux; elle a la vie très-dure, & vit fort longtemps: elle n'aime point l'eau, & n'est point amphibie.

Selon les Voyageurs, cette Tortue se trouve en abondance dans les déserts d'Afrique, & spécialement dans la Libye. Aux Indes on en sert fréquemment sur les tables. Belon observe que de toutes les espèces de Tortues, il n'y en a point qui ait la chair si délicate, ni si saine; mais que les Grecs & les Turcs n'osent en user, à cause de la défense faite par leur loi. Suivant le même Auteur, il y a beaucoup de Tortues terrestres, non-seulement en Thrace & en Macédoine, mais même en Languedoc. Elles ne changent point d'écaille, & cette écaille est si ferme, qu'un carosse pourroit passer dessus sans l'enfoncer. (*Mat. Medic. continuation de* GEOFFROY, *t.* 12, *p.* 234.)

Suite de l'Introduction à l'Histoire Naturelle des animaux Quadrupèdes ovipares.

GRENOUILLES.

Les Grenouilles ont beaucoup de rapports avec les Crapauds; cependant on a moins de préventions contre elles; on ne les trouve pas aussi hideuses: en effet, leur figure est plus développée; elles ont le corps plus allongé & la tête mieux formée. Ces caractères peuvent faire distinguer les Grenouilles des Crapauds, parce que le corps des Crapauds n'est qu'une masse arrondie, & que leur tête est peu apparente. Les Grenouilles ont les jambes longues, principalement celles de derrière, qui leur donnent la facilité pour sauter & pour nâger.

La plupart des Grenouilles ont de belles couleurs, qui sont d'autant plus vives que le corps de ces animaux est enduit d'une humeur visqueuse, qui sert de vernis.

Les Grenouilles se tiennent accroupies sur leurs jambes de derrière, comme les Chiens, lorsqu'elles sont hors de l'eau. Elles ont plus de vivacité que les Crapauds. Lorsqu'on les touche, ou lorsqu'on les prend par les jambes de derrière, leur dos se courbe & forme des angles saillans le long des côtés du corps.

GRENOUILLES.

En hiver les Grenouilles sont engourdies; le printemps les ranime & les fait sortir de leurs retraites: elles se nourrissent de vers, de sangsues, de petits limaçons, de scarabés, & de diverses espèces d'insectes, tant ailés que reptiles. On prétend qu'elles n'en prennent aucun qu'elles ne l'ayent vu remuer: elles se tiennent immobiles, jusqu'à ce que l'insecte soit assez près; alors elles fondent dessus avec une grande vivacité; il y a des Grenouilles qui font quelquefois des sauts de plus d'un pied & demi; elles dardent sur l'insecte leur langue, & l'arrêtent par la muscosité dont elle est enduite; en retirant leur langue, elles entraînent leur proie & l'avalent. Les Grenouilles sont dévorées par les Serpens d'eau, l'Anguille, le Brochet, la Taupe, le Putois: j'ai trouvé une Grenouille dans l'estomac d'un Loup.

Il y a des Grenouilles dans presque tous les pays. Selon le rapport de Bellon, les Grenouilles abondent tellement dans les terreins bas & humides de l'Egypte, que le pays en feroit infesté, si une grande

partie d'entre elles n'étoient dévorées par les Cicognes, qui en sont fort avides.

Aristophane, dans une de ses comédies, a rendu assez bien le cri le plus ordinaire des Grenouilles, à l'aide de trois mots grecs factices, dont la prononciation est la même que celle des suivans, *brekekekex*, *coax*, *coax*. C'est de ce dernier mot que dérive l'expression *coacer*, par laquelle nous désignons le cri de la Grenouille. Lorsque le mâle appelle sa femelle, il fait entendre un bruit sourd & plaintif, que l'on a essayé d'exprimer par le mot *ololo*. On assure qu'il n'y a point de moyen plus efficace pour empêcher les Grenouilles de coacer, pendant la nuit, que d'allumer des feux sur le bord des eaux où elles se tiennent. On ajoute qu'en certains lieux, les pêcheurs vont la nuit, avec des flambeaux allumés, auprès des étangs & des marais, & que les Grenouilles, saisies d'effroi à l'aspect de la lumière, demeurent immobiles, ensorte qu'on les prend facilement avec la main.

Accouplement des Grenouilles.

L'accouplement des Grenouilles est un des plus singuliers dont il soit fait mention dans l'histoire des animaux. Le mâle de la Grenouille monte sur le dos de la femelle, & l'embrasse avec ses deux jambes antérieures, qui se rejoignent sur la poitrine de la femelle. Il la serre alors si étroitement, que Swammerdam ne put jamais parvenir, à l'aide de ses mains seules, à séparer tant soit peu deux Grenouilles ainsi accouplées. Il fallut pour y réussir, qu'il glissât une spatule de fer entre la poitrine de la femelle & les jambes du mâle. Dans cet état, le mâle a les doigts de ses pieds antérieurs fortement joints & entrelacés; sa tête est posée sur celle de la femelle, mais plus en arrière, de sorte que la partie postérieure du corps du mâle dépasse le corps de la femelle. On verra plus bas l'effet qui résulte de cette situation. Les deux pouces des pieds antérieurs du mâle sont alors appliqués par leurs faces les plus larges à

GRENOUILLES.

la poitrine de la femelle, & la dernière phalange du pouce est un peu recourbée.

Quelques mouvemens que fasse alors la femelle, le mâle ne la quitte plus, pas même si elle sort de l'eau; de sorte qu'on peut transporter où l'on veut ces animaux accouplés, sans qu'ils se séparent. Il en est de même des Limaçons de jardin. Si l'on arrache au mâle les pieds de derrière, il ne lâche pas pour cela sa femelle: ainsi ces animaux vivent, nâgent & rampent accouplés pendant un assez grand nombre de jours consécutifs, jusqu'à ce que la femelle ponde ses œufs.

Les Hollandois appellent cette sorte d'accouplement l'*équitation* des Grenouilles, parce qu'en effet la femelle porte le mâle sur son dos, comme un cheval porte son cavalier.

La femelle jette ses œufs au-dehors tout à la fois; le mâle semble l'aider dans cette opération, & pousser les œufs en arrière, en la pressant avec ses pouces & avec ses bras: tous les œufs sortent par l'anus de la femelle, sous la forme d'un cordon assez long, & le mâle, qui n'a point de verge, les féconde en les arrosant de sa semence, qui sort aussi par l'anus. Les œufs qui s'étoient collés ensemble & comprimés mutuellement dans la matrice, par l'effet d'une matière glaireuse, dont ils étoient enduits, reprennent leur rondeur en tombant dans l'eau. On voit, par ce qui vient d'être dit, qu'il est nécessaire, pour la fécondation des œufs, que le mâle se trouve placé de façon que la partie postérieure de son corps dépasse celui de la femelle.

Aussi-tôt que les œufs se sont échappés, entre les jambes postérieures de la femelle, & du mâle, & que celui-ci les a fecondés, il se sépare de sa femelle, & recommence à nâger comme avant l'accouplement, & à remuer les pieds de devant, quoiqu'ils ayent été long-temps dans un état d'immobilité & comme de contraction spasmodique. Aussi-tôt que les œufs ont été poussés au-dehors par la femelle & fecondés par le mâle, ils tombent au fond de l'eau,

à moins qu'ils ne s'arrêtent sur quelque plante aquatique ; peu de jours après, ils s'élèvent à la surface de l'eau, où ils ne tardent point à éclorre. (*Collect. académ. tom. V, p.* 549, *Hist. de la Grenouille, par Swammerdam*).

Selon Rœsel, il n'est pas toujous vrai que dans l'accouplement la partie postérieure du corps de la Grenouille mâle dépasse le corps de la femelle, comme l'a dit Swammerdam. Cet effet n'a lieu que dans le cas où le mâle est plus grand que la femelle. (Rœs. *p.* 3.).

Têtard. Gyrinus.

On donne le nom de *Têtard* au fœtus de la Grenouille parvenu à un état que Swammerdam a comparé à l'état de nymphe, auquel passent un grand nombre d'insectes, avant d'être transformés en animaux ailés. Le même Auteur a fait sur le Tetard des observations intéressantes, dont nous allons rapporter le précis.

L'œuf de la Grenouille, c'est-à-dire, son fœtus, ou son ver renfermé dans sa première enveloppe, se présente sous la forme d'un petit globule noir, placé au centre d'un autre globule d'une substance glutineuse & transparente. Cette substance est l'aliment du petit ver, & comme la glaire de l'œuf dont ce ver est le germe.

Au bout de quelques jours, le ver se dépouille de sa tunique ou de son enveloppe, qu'il rejette en arrière, & c'est dans cet état qu'il prend le nom de *Tetard.* Il nâge alors dans la liqueur glaireuse qui l'environne, & qui s'est étendue & délayée en grande partie dans l'eau où elle flotte sous l'apparence d'un petit nuage. Le Tetard en sort de temps en temps, puis y rentre pour se reposer & pour manger ; mais il ne la consomme jamais entièrement.

Le ver, au sortir de son enveloppe, est beaucoup plus gros qu'il n'étoit au sortir de l'œuf, & l'on peut déjà distinguer sa tête, sa poitrine & son ventre, qui forment ensemble une masse globuleuse.

Mais il faut connoître d'avance toutes ces parties pour les voir sous l'enveloppe commune qui les renferme. Ceux qui ne regardent le Têtard que superficiellement, prennent pour sa tête seule cette masse globuleuse qui comprend tout son corps. Le reste n'est autre chose que la queue dont le Têtard se sert pour nâger.

Le Têtard prend ses alimens par la bouche, comme tous les insectes qui éclosent dans les substances propres à leur servir de nourriture ; mais l'ouverture de la bouche ne se trouve pas dans le Têtard a la partie antérieure de la tête, comme dans la Grenouille adulte ; elle est placée sur la face inférieure de la tête ou sur la poitrine. Ainsi lorsque les Têtards veulent prendre avec leur bouche quelque chose qui flotte à la surface de l'eau, il faut nécessairement qu'ils se renversent sur le dos, & c'est ce que Swammerdam leur a vu faire très-souvent, sur-tout lorsqu'ils étoient pressés par la faim, ou qu'ils vouloient chasser au dehors l'air renfermé dans leurs poumons. Ils se retournoient alors avec une telle vîtesse, qu'à peine l'œil pouvoit-il suivre leur mouvement.

Les différentes parties du corps dans le Têtard se développent peu à peu. Dès le quinzième jour, on apperçoit très-distinctement la tête, la poitrine, le ventre & la queue. Les yeux paroissent sur chaque côté de la tête, & forment une petite saillie, quoiqu'ils semblent encore être fermés. A la partie antérieure de la tête, entre les yeux, on voit la bouche qui est ouverte. Les jambes de derrière sont d'abord les seules qui paroissent au-dehors, encore n'en découvre-t-on que les premières ébauches. Les doigts, ou plutôt les endroits où seront les doigts des pieds, sont marqués par de petits boutons semblables à ceux que pousse une plante aux endroits d'où il doit sortir de petites branches ; ces doigts ne contiennent encore aucune substance osseuse, & cependant la forme du pied est déjà reconnoissable. Les jambes de der-

rière restent entièrement cachées sous les tégumens extérieurs de la poitrine.

C'est ordinairement vers le milieu de Juin, ou un peu plus tard, c'est-à-dire, environ deux mois après qu'ils sont éclos, que les Têtards changent de peau, & quittent leur forme de Têtards pour prendre celle de Grenouilles. D'abord leur peau se fend sur le dos près de la tête, la Grenouille passe bientôt la tête par cette fente, & l'on voit alors se retirer la bouche du Têtard qui fait partie de sa dépouille, & qui diffère notablement de la grande bouche de la Grenouille. Les jambes antérieures, qui jusques-là étoient restées cachées sous la peau, commencent à se déployer au dehors, & la dépouille est toujours repoussée en arrière. Le reste du corps, les jambes de derrière, & la queue elle-même, se dégagent successivement de cette dépouille, après quoi la queue va toujours en diminuant de volume, jusqu'à ce qu'elle s'oblitère & disparoisse entièrement, en sorte qu'on n'en trouve plus le moindre vestige.

(*Nota.* Cette observation détruit l'opinion de Pline de Rondelet, & de plusieurs autres Naturalistes, qui ont écrit que la queue de la Grenouille se partageoit en deux, pour former les pieds de derrière.) *Voyez* PLIN. *Hist. Nat. L. IX, ch. 51, &* RONDELET, *anim. marec. ch. II.*

Expériences & observations sur des Grenouilles.

La Grenouille est un des animaux qui résistent le plus long-temps à l'épreuve du vuide. Redi a fait subir cette épreuve à plusieurs Grenouilles, & voici ce qu'il a observé de plus remarquable dans ces expériences. D'abord la Grenouille, sur-tout si elle est jeune, paroît assez vive; elle s'élance vers le haut du récipient, essaie même quelquefois de grimper le long des parois, & se donne beaucoup de mouvemens pour tenter de s'échapper. En même temps le corps, & sur-tout le ventre, s'enflent considérablement, ce qui n'empêche souvent pas que la Grenouille ne

GRENOUILLES.

s'élance encore par intervalles vers la partie supérieure du récipient. Parmi les animaux de cette espèce que Redi a mis dans le vuide, l'un y est resté près d'une heure sans périr; un autre n'est mort qu'au bout de six heures; le vase où il étoit fut tenu plongé dans l'eau pendant tout le temps que dura l'expérience. Une autre Grenouille après avoir passé plus de trois heures dans le vuide, fut retirée & rendue à l'air libre; il y avoit environ une heure qu'elle avoit cessé de donner des signes de vie, & elle continua de paroître morte; cependant Redi l'ayant laissée toute la nuit au milieu de l'herbe dans un jardin, l'y retrouva le lendemain pleine de vie. (*Collect. Acad. tom. VI, pag. 26 & suiv.*). On a vu des Grenouilles soutenir la privation de l'air plus long-temps encore que celles qui ont été éprouvées par Redi. Selon M. l'abbé Nollet, la Grenouille reste quelquefois dans le vuide pendant un jour entier sans périr. (*Leçons de Physique exp. tom. III. p. 270.*). Il y a de grandes différences dans la manière dont les divers animaux respirent, soit quant à la conformation, soit quant au jeu des organes de la respiration. Car les Oiseaux en général, les Chiens, les Chats, les Lapins &c. expirent, dans un vase privé d'air, au bout de trente ou quarante secondes, tandis que la plupart des Reptiles, les Poissons, &c. soutiennent sans périr un vuide de plusieurs heures, & que cet état n'est mortel pour le plus grand nombre des Insectes qu'au bout de quelques jours.

M. Gleditsch a fait plusieurs observations assez curieuses sur des Grenouilles qui avoient été tirées de l'état d'engourdissement où ces animaux, ainsi que beaucoup d'autres, ont coutume de rester pendant l'hiver. Il s'agit des Grenouilles communes, dont une partie passe l'hiver sur la terre, & l'autre fort avant sous les eaux, dans les marais, les lacs & les courans, ce qui peut avoir induit le vulgaire à distinguer les Grenouilles en Grenouilles d'eau, & Grenouilles de terre.

GRENOUILLES.

Le hasard fournit à M. Gleditsch l'occasion de faire une observation qui l'a conduit à des expériences suivies sur le fait dont il s'agit. Il avoit fait placer dans le jardin de Botanique de Trebnitz de jeunes plantes provenues de graines d'Amérique que M. de Jussieu lui avoit envoyées; on avoit étendu dans la serre échauffée une couche de foin & de tan, sur laquelle étoient placées les caisses qui renfermoient les jeunes plantes. Vers le milieu de décembre, on apperçut, particulièrement le matin & le soir, & quelquefois la nuit, une grosse & vieille Grenouille, dont le coacement d'abord foible & sourd devint peu-à-peu aussi aigu & aussi fort qu'il a coutume de l'être en plein air dans le printemps. Seulement il étoit moins fréquent. On conjectura que le gîte de cet animal étoit sous le seuil d'une des portes de la maison, où les émanations de la chaleur que l'on entretenoit dans la serre voisine l'avoit tiré de son assoupissement & comme rappellé à la vie.

Quelque temps auparavant, on avoit remarqué que les jeunes plantes étoient comme piquées & légèrement déchirées dans leurs parties les plus tendres. Ce dommage qui fit périr plusieurs de ces plantes supposoit cependant une cause trop délicate pour qu'on pût l'attribuer à la Grenouille, quand même elle auroit déjà été apperçue. L'ennemi étoit un nombreux essaim de petites Sauterelles que l'on découvrit en même temps que la Grenouille. On fit de vains efforts pour leur donner la chasse; mais la Grenouille qui voyoit dans ces insectes une proie assurée, les chercha avec soin & en débarrassa entièrement la serre. La même chaleur qui l'avoit ranimée avoit fait éclorre les œufs des Sauterelles. C'étoit une chose digne de remarque que le développement prématuré de ces animaux, arrivé précisément dans un de ces lieux destinés à hâter les productions d'un autre règne, & à en obtenir souvent des fruits précoces. Quelques jours après la Grenouille disparut pour toujours. Il est à

GRENOUILLES.

croire qu'elle aura péri, comme il arrive aux animaux qu'une chaleur accidentelle à tirés de leur assoupissement, & qui ne restent pas long-temps impunément dans cet état forcé où ils sont en quelque sorte contre l'aveu de la nature

Le fait dont on vient de parler ayant piqué la curiosité de M. Gleditsch, il fit des essais sur trois Grenouilles, dont deux mâles & une femelle, choisies parmi une multitude d'autres qu'il avoit fait pêcher dans la Sprée par un temps de forte gelée. Il fit mettre chaque Grenouille dans un vase à part, avec de l'eau de rivière, & d'abord elles tombèrent toutes les trois au fond de l'eau, & conservèrent toute la force de la contraction qui les tenoit engourdies. Au bout de quelque temps M. Gleditsch ayant fait échauffer la chambre où elles étoient, elles perdirent peu-à-peu leur roideur & se ranimèrent. M. Gleditsch en prit deux, & en les exposant alternativement à différentes températures de froid & de chaud, il les assoupissoit & les ranimoit à volonté. Le verre où étoit la femelle s'étant trouvé par hasard entre les deux verres où étoient les mâles, la vivacité des Grenouilles augmenta; elles s'agitoient plus qu'à l'ordinaire, & commencerent à coacer. Elles sortirent enfin de leurs verres; mais l'un des mâles mourut peu de temps après. L'autre s'accoupla le 30 janvier avec la femelle, & huit jours après on trouva les deux Grenouilles mortes & toujours accouplées.

M. Gleditsch réitéra depuis ses expériences sur une soixantaine de Grenouilles qui lui offrirent à-peu-près les mêmes effets. Elles s'accouplèrent régulièrement à plusieurs reprises, quelques-unes jusqu'à douze fois. Le temps pendant lequel elles restoient dans cet état a été en diminuant depuis quarante-huit heures jusqu'à quatre, & même une seule. Elles moururent toutes successivement, en partie faute de nourriture, & en partie sans doute par une suite des vains efforts qu'elles avoient fait pour se débarrasser de leurs œufs fécondés

GRENOUILLES.

vant le temps requis pour leur parfait développement. (*Mém. de l'Acad. de Prusse, édit. de M. PAUL, tom. 8*).

Le vulgaire s'imagine qu'il tombe quelquefois des pluies de Grenouilles, ou que ces animaux se forment de la poussière à laquelle la pluie communique en tombant une vertu génératrice. Ces préjugés qui sont fort anciens doivent leur origine à un fait que d'habiles Naturalistes n'ont pas jugé indigne de leur attention. (*Voyez Redi Observ. sur les Vipères, & expériences sur la génération des Insectes*). Pendant un temps de sécheresse, les petites Grenouilles se tiennent cachées parmi les herbes & les pierres, & dans les fentes de la terre. Lorsqu'il survient une pluie, ces animaux sortent en foule de leurs retraites, en sautillant sur la terre qui en paroît quelquefois toute couverte. Cette apparition subite ne prouve autre chose, sinon que les Grenouilles aiment la fraîcheur & l'eau; mais il n'en faut pas davantage pour faire illusion à ceux aux yeux de qui deux effets simultanés ne peuvent être produits que par une même cause.



TROISIEME CLASSE

DU QUATRIÈME ORDRE DES ANIMAUX.

Quadrupèdes ovipares, qui ont le corps nu.

SECOND GENRE.

GRENOUILLES.

Le corps allongé.

ESPÈCES.

1 La Perlée.

Des tubercules en forme de perles, & de couleur rougeâtre, du rouge sur le corps.

2 La Bordée.

Bordée sur les côtés du corps.

3 La Muette.

Une tache noire oblongue entre les yeux & les jambes de devant.

4 La Sonnante.

Un pli transversal sous le cou.

5 La Mangeable.

Verte, avec trois raies jaunes longitudinales.

6 La Galonnée.

Cinq bandes pâles & longitudinales sur le dos.

7 L'Épaule armée.

Quatre gros tubercules oblongs près de l'anus.

8 La Réticulaire.

Un réseau sur le dos.

9 La Cinq-doigts.

Cinq doigts à chaque pied, un tubercule sous chacune des phalanges.

10 La Patte d'Oie.

Une membrane entre les doigts des quatre pieds.

11 La Mugissante.

Une membrane sur l'ouverture des oreilles.



GRIS (le Lézard.)

Lacerta agilis. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta* n°. 15.

Lacerta caudâ verticillatâ, longiusculâ, squamis acutis, collari subtus squamis constructo. FAUN. *Succ.* 284.

Lacerta caudâ tereti longâ verticillatâ, longitudine corporis, pedibus pentadactylis unguiculatis. Id. 1352.

Lacerta caudâ tereti longâ verticillatâ squamis acutis, pedibus pentadactylis unguiculatis. Syst. nat. 36, n. 6.

Lacerta eadem. Muf. Ad. Fr. 1. p. 43.

Lacerta caudâ corpore parum longiore, squamis lævissimis. GRON. Muf. 2. p. 80. n°. 57.

Lacertus vulgaris, ventre nigro maculato. RAI. *quadr.* 264.

Lacerta minor maculata indigena. SEB. Muf. 2. t. 79. f. 5.

Ce Lézard varie par la grandeur de son corps & par les teintes de sa couleur. Il est communément long de cinq ou six pouces, & large d'un demi-pouce vers le milieu. Il a la tête triangulaire, aplatie, couverte de grandes écailles; le museau ovale; les yeux vifs, recouverts de leurs paupières; les oreilles rondes, bien ouvertes, & situées derrière la tête; la gueule grande, formée de deux mâchoires d'égale longueur, & dont l'une & l'autre est armée de petites dents fines, un peu crochues, & tournées vers le gozier.

Les pattes de devant sont un peu plus courtes que celles de derrière, & se terminent chacune en forme de main à cinq doigts fort déliés, de longueur inégale, dont le plus long est celui qui tient la place de l'index, & munis de petits ongles tannés, faits en forme d'hameçons.

Tout le dessus du corps est d'un gris cendré pour l'ordinaire, agréablement varié sur les côtés, revêtu d'une peau dont les écailles vues au microscope présentent un aspect amusant. On observe sur ce fond deux raies de couleur brune. Le dessous de la gorge qui est renflé en manière de coqueluchon, a la couleur de l'or; le ventre est d'un vert bleuâtre, & couvert de plusieurs rangées d'écailles quarrées, beaucoup plus grandes que celles qui garnissent le dessus du corps.

La queue est ronde, de la longueur du corps, allant toujours en diminuant de grosseur, & d'une couleur uniforme. La langue est rougeâtre, assez longue & plate, fendue en deux par son extrémité.

Ce Lézard dépose ses œufs dans de vieilles mazures, où il se retire lui-même pendant l'hiver, & où la chaleur seule de l'air suffit pour les faire éclorre. Il se nourrit de mouches, de fourmis, de grillons, de sauterelles, & sur-tout de vers de terre. Il aime à se chauffer aux rayons du soleil. Plus le temps est chaud, plus il est vif & alerte. Il court quelquefois avec tant de rapidité, qu'il paroît voler comme les oiseaux. Il paroit aimer l'homme, & le contempler avec une sorte de complaisance : les anciens ont prétendu qu'il veilloit même à la sureté de l'homme, & qu'il le défendoit contre les Serpens; delà vient qu'ils ont nommé le Lézard *ami de l'homme & ennemi du Serpent*. Mais Gesner, ainsi qu'Erasme, dans son colloque sur l'amitié, attribuent ces qualités préférablement au Lézard vert.

On peut manier impunément le Lézard gris. Il succe avidement la salive des enfans, qui font leur jouet de ces animaux, soit en les renfermant dans des boëtes pleines de son, soit en les faisant battre ensemble. Si l'on met dans la gueule du Lézard gris un peu de tabac en poudre, il entre aussitôt en convulsion, & meurt au même instant. Il change deux fois de peau dans le cours d'une année, sçavoir au printemps & en automne, à la manière des Serpens.

On trouve des Lézards gris qui ont deux & même quelquefois trois queues, tantôt de même longueur, & tantôt inégales. M. Néedham conjecture que cette singularité doit être attribuée à l'espèce de passion que les enfans ont dans certains pays pour tourmenter les Lézards, & qu'il peut arriver que quand ils leur ont fendu la queue suivant sa longueur, chacune des portions s'arrondisse & devienne une queue complette. « Car, ajoute cet Auteur, il est très-ordinaire que si toute leur queue, ou seulement une partie, se perd par quelqu'accident, elle recroisse d'elle-même; j'en ai vu une infinité d'exemples, & c'est là une perte à laquelle ils sont exposés tous les jours, lors même qu'ils ne font que jouer entr'eux; car les petites vertebres osseuses qui forment leur queue sont très fragiles & se séparent aisément les unes des autres : aussi voit-on très-souvent des queues de toutes sortes de longueurs à des Lézards qui sont d'ailleurs de même taille ». (*Nouvelles observations microscopiques*).

Les continuateurs de la matière médicale de M. Geoffroy, regardent comme peu fondée la conjecture de M. Néedham sur la double queue des Lézards. Ces auteurs rapportent qu'ils ont eu en vie un Lézard commun, qui avoit deux queues de même grosseur & de même longueur, sans nulle apparence de blessure ou de cicatrice, & qui fut trouvé dans un endroit où les enfans ne pouvoient pas l'avoir mutilé. Il paroitroit donc plus raisonnable de penser que ce sont-là des espèces de monstruosités & de jeux de la nature. (*T.* 12. *p.* 84.)

M. Marchand, de l'Académie des sciences, ayant apperçu dans son jardin un Lézard gris à deux queues, le tua pour l'examiner à loisir. Il n'avoit rien de singulier que les deux queues. L'une qui par sa direction auroit semblé devoir être la

seule, étoit un peu plus grosse que l'autre, mais en même temps plus courte, aussi paroissoit-elle avoir été coupée vers son extrémité qui étoit obtuse. Elle n'avoit que seize lignes de long, & les queues de ces animaux ont ordinairement trois pouces & davantage. Elle étoit un peu aplatie en-dessus, & presque toute droite. La seconde située à la droite de la première, se rejettoit en dehors du même côté. Elle avoit trente-deux lignes de long sur deux de diamètre à son origine; elle étoit également ronde en-dessus & en-dessous, & terminée en pointe aigue. On pouvoit même soupçonner la naissance d'une troisième queue; c'étoit une petite appendice de deux lignes de long, sur une demi-ligne de diamètre, située deux lignes au-dessus de la bifurcation des deux queues, & qui par sa structure extérieure sembloit devoir aussi en devenir une. (*Mém. de l'Acad. des sciences.* An. 1778.)

L'animal étant disséqué, on trouva qu'au lieu que dans les Lézards ordinaires, la queue est formée par de petites vertebres osseuses, ce qui la rend très-cassante; dans celui dont il s'agit, les deux queues, & même la naissance de la troisième, si c'en étoit véritablement une, n'étoient formées que par des cartilages, ce qui les rendoit plus flexibles. Ces observations paroissent également indiquer que la double queue de certains Lézards n'est qu'un accident naturel.

Quant à la reproduction de la queue des Lézards, après qu'on la leur a coupée, c'est un fait attesté par Aristote, & dont M. Perrault cite un exemple dans ses essais de physique, où il dit que la queue ayant été coupée à un Lézard vert, elle lui revint, & qu'au lieu de vertebres, on y trouva un cartillage de la grosseur d'une forte épingle. Cependant M. Marchand ayant voulu tenter l'expérience de cette reproduction sur un Lézard gris, elle ne lui a point réussi, & il avoue qu'il lui a été impossible de découvrir ce qui avoit pu la faire manquer. (Continuation de la matière médicale de Geoffroy. T. 12. p. 78 & suiv. *De hist. animal.* L. 2. c. 17).

GRISON (le), espèce de Lézard.

Lacerta Turcica. Lin. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°. 13.

Lacerta caudâ subverticillatâ mediocri, corpore griseo subverrucoso. Lin. Ibid.

Edw. Art. 204. T. 204. *Lacerta minor cinerea maculata Asiatica.*

Le corps de ce Lézard est petit & d'une couleur grise parsemée de points roussâtres. Sa surface est inégale & chargée de verruës peu distinctes. La queuë est à peine plus longue que le corps, & les segmens dont elle est formée sont disposés confusément.

On trouve ce Lézard dans les pays orientaux.

GRISON (le), espèce de Serpent.

Coluber canus Lin. Amphib. Serp. *colub.* 258. Mus. Ad. Fr. 1. p. 31. t. 11. f. 1.

Le corps de ce Serpent est d'une couleur blanche, marquée de bandelettes qui tirent sur le brun. On observe sur chacun des côtés, deux petites taches d'un blanc de lait. L'abdomen est recouvert par cent quatre-vingt-huit grandes plaques, & le dessous de la queuë est garni de soixante & dix paires de petites plaques. On trouve cette espèce dans les Indes.

GROIN (le), espèce de Serpent.

Boa contortrix. Lin. Amphib. Serp. *Boa.* 190.

Anguis capite viperino. Catesb. Car. 2. t. 56.

Ce Serpent n'a guère que quinze pouces de longueur, à en juger par la figure de Catesby qui le représente de grandeur naturelle. Son corps est fort gros vers la tête, dont les joues sont enflées comme celles de la Vipère. Le museau est relevé comme celui d'un pourceau, & toute la face de l'animal a un aspect hideux. Linnæus dit qu'il lui a trouvé des sachets remplis de venin, comme à la Vipère, mais qu'il n'a point apperçu de dents canines, à travers lesquelles le venin pût passer. Catesby a aussi cherché inutilement ces dernières dents, mais il soupçonne qu'elles ne paroissoient pas encore, parce que l'individu qu'il a observé étoit jeune. L'abdomen est garni de cent cinquante grandes plaques, & le dessous de la queuë, de quarante autres.

Ce Serpent a le dessus de la tête & du dos d'une couleur brune, selon Catesby, & cendrée, suivant Linnæus, avec plusieurs taches noirâtres disposées symétriquement, & des raies jaunes transversales, entre les taches noires de la partie postérieure. Le ventre est d'un blanc sale, marqué de taches noires plus petites que celles du dos.

Cette espèce se trouve dans la Caroline.

GUANNA. *Voyez* Iguane.

GUIMPE (le), espèce de Serpent.

Coluber ovivorus. Lin. Amphib. Serp. *Colub.* 276. Pis. Bras. 239.

Marcgrave, dans son histoire naturelle du Brésil, servant de suite à l'ouvrage de Pison, sur la médecine du même pays, décrit ainsi les différentes variétés de ce Serpent, qu'il a observées. « On » m'apporta un Serpent long de quatre pieds, & » dont l'épaisseur varioit depuis un doigt jusqu'à » cinq. Les écailles du ventre étoient d'une couleur » argentée très-éclatante. Le reste du corps étoit » mêlangé de noir & de blanc. La queuë paroissoit » formée de six anneaux argentés. Ce Serpent avoit » à chaque mâchoire six dents aiguës.

» J'ai eu un autre individu, dont tout le corps » étoit peint d'une couleur de rouille, à l'ex- » ception du ventre qui étoit blanc. Il avoit en- » viron trois pieds de long, sur deux pouces de » diamètre, à l'endroit de la plus grande épaisseur.

» Ces Serpens entrent dans les maisons, où ils
» dévorent les œufs des poules. J'en ai trouvé
» souvent d'autres, ajoute le même Auteur, qui
» étoient tout verds, & qui avoient deux ou trois
» pieds de long, & une épaisseur égale à celle
» du petit doigt. Ceux-ci ont la gueule spacieuse
» & la langue noire. Ils sont très-venimeux, &
» les habitans du Brésil les appellent *Boiobi* ».

Les descriptions que l'on vient de lire ne fournissent aucun caractère constant, pour distinguer nettement le Serpent dont il s'agit ici. Le seul qu'indique Linnæus, est celui qui se tire du nombre des grandes plaques de l'abdomen, & des paires de petites plaques qui garnissent le dessous de la queue. On compte deux cent trois des premières, & soixante & treize des autres.



HAIE (l'), espèce de Serpent.
Coluber haje. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 316. Mus. Ad. Fr. 2. p. 46.
HASSELQ. It. n°. 62.
Ce Serpent, qui est très-grand, a le corps d'un noir foncé, avec des raies blanches situées obliquement. Ses écailles sont aussi de couleur blanche dans une de leurs moitiés. L'abdomen est recouvert par deux cent-sept grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de cent-neuf paires de petites plaques. On trouve ce Serpent en Egypte. Selon Hasselquist, lorsqu'il est irrité, il enfle sa gorge & son cou au point que leur grosseur égale quatre fois celle de son corps.

HEBRAIQUE (le Serpent).
Coluber severus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 212.
Vipera Japonica, litteris inscripta. SEB. Mus. 2. t. 54. f. 4.
Les caractères distinctifs de cette espèce, selon Linnæus, sont d'être marqués de raies blanches sur un fond cendré, & d'avoir une raies cendrée entre les yeux & derrière les narines. Seba ne parle point de ces différentes raies, mais il dit que le Serpent dont il s'agit est marqué de taches qui ressemblent à des caractères hebraïques; ces taches sont d'un jaune clair, avec une bordure d'un rouge brun, & règnent depuis le derrière du cou, jusqu'à l'extrémité de la queue. Suivant le même auteur, les écailles qui couvrent le corps sont d'une couleur roussâtre; celles de la tête sont un peu panachées; les grandes plaques qui garnissent l'abdomen, au nombre de cent soixante & dix, sont d'une couleur cendrée-claire, tirant sur le jaune, bordée sur les côtés de taches noirâtres & un peu allongées. Le dessous de la queue est garni de quarante-deux paires de petites plaques. Ce Serpent se trouve en Asie. Selon Linnæus, sa morsure est venimeuse.

HECATE. *Voyez* le mot TORTUE à l'article *différentes variétés des Tortuës.*

HIPNALE (le), espèce de Serpent.
Boa hipnale. LIN. Amphib. Serp. *Boa* 299.
Serpens, sive Vipera, Siamensis. SEB. Mus. 2. t. 34. fig. 1 & 2.
Ce Serpent a la tête grosse à proportion du corps Sa couleur est mêlée de roux & de jaune sur le dos, avec une teinte plus claire sur le ventre. Elle est mouchetée par-tout de points noirâtres, & le dos est varié de taches blanchâtres, d'une figure irrégulière, & entourées d'une bordure noire effilée. L'abdomen est garni de cent soixante & dix-neuf grandes plaques, & le dessous la queue de cent-vingt autres plaques. On trouve ce Serpent en Asie.



JACKIE (la), eſpèce de Grenouille.

Rana paradoxa. LIN. Amphib. Rept. *Ran.* 13.

Rana femoribus poſticè obliquè ſtriatis. Muſ. Ad. Fr. 2. p. 49.

Syſt. nat. 36. n°. 2. *Lacerta caudâ ancipiti, palmis tetradactylis fiſſis, plantis pentadactylis palmatis, abdomine ventricoſo.*

Muſ. Ad. Fr. 1. p. 49. *Rana piſcis.*

Merian. Surin. p. 71. T. 71.

Cette Grenouille dont l'eſpèce abonde dans la rivière de Surinam, eſt d'abord d'une couleur jaune-verdâtre, qui prend enſuite une nuance un peu plus ſombre. Le corps eſt moucheté vers le dos & les côtés. Le ventre eſt d'une couleur pâle & nébuleuſe. Les pieds de derrière ſont ſemblables à ceux des canards: ceux de devant ont quatre doigts. Lorſque la Grenouille eſt parvenue à ſon entier accroiſſement, elle ſubit une métamorphoſe toute oppoſée à celle des Grenouilles de l'Europe. Car celles-ci paſſent d'abord par la forme de Têtard, qui a quelque rapport avec celle d'un poiſſon, (*voyez* TÊTARD, *p. 631.*) & parviennent par degrés à l'état de Grenouille parfaite. La Grenouille dont il s'agit ici au contraire s'écarte inſenſiblement de la forme de Grenouille pour prendre celle d'un Poiſſon. On apperçoit d'abord une queue naiſſante qui s'accroît peu-à-peu; les pieds antérieurs diminuent & s'oblitèrent; ceux de derrière, diſparoiſſent enſuite, & enfin la Grenouille ſe trouve changée en une eſpèce de poiſſon que les naturels du pays, & les Européens qui s'y ſont tranſportés, appellent *Jackie*, & qu'ils recherchent avec beaucoup de ſoin comme un mêt délicat. L'épine du dos & tous les petits os de l'animal ſont d'une ſubſtance cartilagineuſe & diviſée par des articulations régulières. Le corps eſt couvert de petites écailles qui s'étendent depuis le derrière de la tête juſque ſur la queue, & garniſſent la partie inférieure juſqu'au milieu du ventre. La couleur, qui auparavant étoit un peu obſcure, prend une teinte cendrée. (MERIAN, *métam. inſect.*)

Il paroît qu'il n'y a dans cet article que la deſcription de la Grenouille qui mérite confiance. Sa métamorphoſe en poiſſon eſt ſi contraire à ce qui eſt connu des animaux de ce genre, que l'on ne peut guère y ajouter foi. Il eſt bien plus vraiſemblable que la *Jackie* ſe métamorphoſe comme les autres Grenouilles, & que le Poiſſon dans lequel on prétend qu'elle ſe change, eſt un vrai poiſſon qui n'a aucun rapport avec cette Grenouille.

IBIARE (l'), eſpèce de Serpent.

Cæcilia tentaculata. LIN. Amph. Rept. Cæcil. 135.

Cæcilia rugis 135. Id. *Amæn.* p. 498. 3.

Linnæus eſt le premier qui ait parlé de ce Serpent. Selon la deſcription de cet Auteur, il paroît, au premier aſpect, avoir tant de rapports avec l'anguille, qu'on ſeroit tenté de le prendre pour un poiſſon de ce genre. Mais lorſqu'on le conſidère attentivement, on reconnoît qu'il ne peut être rangé parmi les poiſſons, puiſqu'il eſt dépourvu de nageoires & d'ouies, & qu'il a un poumon, & des narines par leſquelles il reſpire.

Sa forme eſt cylindrique d'un bout à l'autre. Sa longueur eſt d'un pied, & ſon épaiſſeur d'un pouce. Sa peau eſt liſſe & ſans écailles; on remarque ſeulement de petits points un peu ſaillans ſur le dos. Les côtés ſont ſilonnés par des rides, au nombre de cent-trente-cinq de part & d'autre. La tête eſt pareillement dépourvue d'écailles, & d'une forme un peu arrondie. La mâchoire ſupérieure eſt obtuſe, plus avancée que l'inférieure, garnie de chaque côté des narines, d'un prolongement ou d'une eſpèce de barbillon ſi court qu'il eſt preſque imperceptible. Les ouvertures des narines ſont écartées entr'elles, & reſſemblent par leur petiteſſe à des piquures d'épingles. Les yeux ne ſont que comme des points, & brillent à travers une membrane qui les recouvre. Les dents ſont très-petites, comme celles des Serpens qui ne font aucun mal; cependant on en voit d'une grandeur médiocre dans la mâchoire ſupérieure. La queue eſt obtuſe, extrèmement courte, & chargée de rides annulaires, ſemblables à celles qui ſont ſur le corps du Lombric. L'anus eſt très-rapproché de l'extrémité du corps. On trouve ce Serpent en Amérique.

IBIBE (l'), eſpèce de Serpent.

Coluber ordinatus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 210.

Coluber ſcutis abdominalibus 138, *& ſquamarum caudalium paribus* 74. GRONOW. Muſ. de Serp. 37.

CATESB. Car. 2. p. 53. t. 53.

SEB. Muſ. 2. t. 20. f. 2.

Ce Serpent eſt petit, d'une couleur bleuâtre, marquée ſur le dos & ſur les côtés, de taches nébuleuſes, qui s'étendent juſque ſur la queue, où elles forment des lignes longitudinales. L'abdomen eſt blanchâtre, & varié depuis la tête juſqu'à la queue, par des bandes noires irrégulières. Linnæus a obſervé ſur chacun des côtés du corps une ſuite de points noirs. Les grandes plaques qui recouvrent l'abdomen, ſuivant le même Auteur, ſont au nombre de cent trente-huit, & le deſſous de la queue eſt garni de ſoixante & douze paires de petites plaques. Gronovius a compté ſoixante & quatorze de ces dernières. On trouve cette eſpèce dans la Caroline.

IGUANE (l'), eſpèce de Lézard.

Lacerta

Lacerta iguana. Lin. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°. 26.

Lacerta caudâ tereti longâ, suturâ dorsali dentatâ, cristâ gulæ denticulatâ. Lin. ibid.

Amæn. Acad. Amphib. Gylenborg. n°. 11. *Lacerta caudâ tereti, pedibus pentadactylis, cristâ dorsi longitudinali, gulæ pendulâ anticè dentatâ*.

Gron. Muf. 2. p. 82. n°. 60. *Iguana caudâ tereti, longâ, cylindricâ, cristâ gulæ pendulâ anticè dentatâ, suturâ dorsi denticulatâ*.

Rai. quadr. p. 265. *Lacertus Indicus fenembi & Iguana dictus*.

Catesb. Car. 2. p. 64. t. 64.

La tête de ce Lézard est petite, étendue en hauteur, & un peu allongée pardevant : Elle a entre les yeux un large fillon disposé en longueur, & est toute couverte de callosités. Le museau est petit & aigu ; les narines sont faillantes, arrondies & placées fur les côtés du museau.

Les yeux font d'une grandeur médiocre, situés sur les côtés de la tête & tournés en avant : les mâchoires font égales.

Les oreilles font grandes, rondes, excavées, couvertes d'une écaille, & placées derrière les yeux au milieu des côtés de la tête.

Le cou est très-court, plus mince que la tête, couvert d'une peau lâche & plissée, garni de part & d'autre vers le dos de très-petites verruës disposées fur plusieurs rangs.

Le dos est large & voûté. Les côtés de l'abdomen font convexes & faillans ; le ventre est un peu aplati.

La queue, qui furpasse une fois le corps en longueur, est arrondie, d'une forme conique, & composée d'un très-grand nombre de fegmens qui ne font point sensiblement distingués les uns des autres.

Les pieds font assez allongés, & ont cinq doigts garnis d'ongles aigus, comprimés par les côtés & recourbés.

Cet animal est fur-tout remarquable par une crête qui s'étend en longueur depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Cette crête est garnie de plus de trois cents petites dents, comprimées, amincies par les côtés, droites dans leur partie inférieure & recourbées vers leur sommet.

Outre cette crête, il y en a une autre en forme de membrane qui pend fous la gueule ; elle est divisée en son bord antérieur par une quinzaine de petites dents, & entière en son bord postérieur.

Les écailles qui couvrent le corps font très-petites, d'une figure ovale & convexe ; elles forment une multitude infinie de fegmens, dont ceux qui fe trouvent fur le dos & la queue font si étroits, que l'œil ne peut les distinguer ; mais ceux qui divisent la partie inférieure du corps font beaucoup plus sensibles & plus distincts.

La couleur de toutes les parties supérieures du corps est d'un bleu noirâtre, marquée de raies d'un bleu blanchâtre. Celles des jambes, de l'abdomen & de la queue est panachée. (Gron. *Muf.*

Ce Lézard est très-commun à Surinam où on le trouve dans les fleuves & fur les arbres. Il ne pousse aucun cri, & quoiqu'il foit d'un aspect affreux, il n'est point nuisible. (Ovied. Worm.) Il est même recherché comme aliment, aussi bien que fes œufs, par les naturels du pays. Il est si stupide qu'on le prend avec la plus grande facilité. Les fauvages attendent pour cela le moment où il est fur un arbre ; ils s'approchent avec un long bâton auquel est fuspendue une ficelle. L'animal considère, dit-on, cet appareil avec une espèce de furprise, & fe laisse envelopper par la ficelle, sans faire aucune résistance, quoiqu'il foit d'ailleurs très-léger à la course. (Lin. *Aman. Acad.* Marcgr.)

JURUCUJA (le), espèce de Tortue. *Voyez* Mydas.



LACTÉ (le Serpent).

Coluber lacteus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 235.

Muf. Ad. Fr. 1. p. 28. t. 18. f. 1.

Le fond de la couleur, dans cette efpèce, eft d'un blanc de lait, relevé par des taches d'un noir foncé, & difpofées deux à deux. Le fommet de la tête eft pareillement d'un noir obfcur, traverfé par une ligne blanche longitudinale. Les grandes plaques qui recouvrent l'abdomen font au nombre de deux cent trois, & la partie inférieure de la queue eft garnie de trente-deux paires de petites plaques. On trouve ce Serpent dans les Indes. Linnæus le met au rang de ceux dont la morfure eft venimeufe.

LARGE-DOIGTS (le Lézard).

Lacerta principalis. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta.* n°. 7.

Lacerta caudâ fubcarinatâ, criftâ gulæ integerrimâ, dorfo lævi. LIN. *ibid.*

Amæn. Acad. Muf. Princ. n°. 11. Tab. 2. fig. 2. *Lacerta caudâ tereti, corpore duplo longiore, pedibus pentadactylis, criftâ gulæ integerrimâ, dorfo lævi.*

Muf. Ad. Fr. 1. p. 43.

La tête de ce Lézard eft plate, & terminée en pointe obtufe; elle eft un peu élargie, légèrement comprimée par les côtés, & marquée de diverfes futures très-fines. Les ouvertures des narines font très-petites & placées au-deffus du mufeau; les trous des oreilles font peu fenfibles. La crête qui eft fous la gueule eft arrondie, fans aucune dentelure; fon bord eft épais, & garni pardevant d'un aiguillon. Elle eft marquée de part & d'autre dans fon difque par une tache noire, fillonnée par des ftries blanchâtres.

Le corps eft garni de très-petites écailles, & l'abdomen n'eft recouvert par aucunes lames convexes. La queue eft une fois plus longue que le corps; elle eft couverte de très-petites écailles, très-déliée vers fon extrémité, un peu relevée en carêne pardeffus, ftriée pardeffous, & divifée en plufieurs fegmens par des coupures tranfverfales, mais à peine fenfibles.

Les pieds, tant de devant que de derrière, ont cinq doigts, dans chacun defquels l'avant-dernière articulation eft plus large pardeffous que les autres : tous les ongles font très-petits & très-aigus.

La couleur du corps eft livide; celle de la queue eft plus pâle & marquée de raies d'un brun fombre.

On trouve ce Lézard dans l'Inde. (LIN. *Amæn.*)

LARGE-QUEUE (le Serpent).

Coluber laticaudatus. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 261.

Muf. Ad. Fr. 1. p. 31. t. 16.

Ce Serpent a le corps d'une couleur cendrée, marquée de raies brunes. Sa queue eft obtufe & comprimée, enforte qu'elle imite à-peu-près la forme d'une lame à deux tranchans. Elle eft garnie inférieurement de quarante-deux paires de petites plaques, & l'abdomen eft recouvert par deux cent-vingt grandes plaques. On trouve ce Serpent dans les Indes.

LEBERIS (le), efpèce de Serpent.

Coluber leberis. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 160.

Le corps de ce Serpent eft marqué de raies noires très-étroites. C'eft le feul caractère diftinctif de cette efpèce, cité par Linnæus, avec celui qui fe tire des grandes plaques de l'abdomen, au nombre de cent-dix, & des petites plaques de la partie inférieure de la queue, qui font difpofées par paires fur cinquante rangées. On trouve ce Serpent dans le Canada. Sa morfure eft venimeufe, felon Linnæus.

LEBETIN (le), efpèce de Serpent.

Coluber lebetinus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 201.

Muf. Ad. Fr. 2. p. 43.

Le corps de ce Serpent eft d'une couleur nébuleufe, marquée de points bruns fur la partie inférieure. L'abdomen eft recouvert par cent-cinquante-cinq grandes plaques, & le deffous de la queue eft garni de quarante-fix paires de petites plaques. On trouve ce Serpent dans les pays orientaux. Sa morfure eft venimeufe, felon Linnæus.

LEMNISQUE (le), efpèce de Serpent.

Coluber lemnifcatus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 285.

Anguis fcutis abdominalibus 250, *fquamis caudalibus* 35. LIN. Amæn. Surin. GRILL. 1.

Muf. Ad. Fr. 1. p. 34. t. 14. f.

SEB. Muf. 1. t. 10. f. ult.

Id. Muf. 2. t. 76. f. 3.

Ce Serpent a la tête de la même épaiffeur que le corps. Entre les trous de fes narines, qui font très-petits, il y a deux écailles rhomboïdales, & derrière celles-ci deux autres un peu plus grandes & d'une figure pentagone; trois autres écailles, dont celle du milieu eft la plus confidérable, garniffent l'intervalle compris entre les yeux, & derrière ces organes, il y en a encore deux qui font les plus grandes de toutes.

Le fommet du mufeau eft noirâtre. Une bande noire parcourt tranfverfalement le milieu de la tête. L'occiput eft marqué d'une tache ronde. Les côtés de la mâchoire inférieure font d'une couleur cendrée.

Le tronc eft de l'épaiffeur d'une plume de cygne. Il eft couvert d'écailles rhomboïdales un peu obtufes,

liffes & non relevées en arrête. On compte, à commencer du dos, quinze rangées de ces écailles. Les grandes plaques qui recouvrent l'abdomen font au nombre de deux cent-cinquante.

La queue eft un peu obtufe, & garnie par-deffous de trente-cinq paires de petites plaques.

Tout le corps eft agréablement panaché de blanc & de noir. Cette dernière couleur, qui eft comme le fond du tableau, eft traverfée par quarante-trois bandes blanches, dont la troifième eft quatre fois auffi large que chacune des autres, & qui toutes s'étendent un peu plus en largeur fur l'abdomen que fur le dos. Enfin, toutes les écailles qui garniffent le dos, font d'une couleur blanche, excepté à leur fommet, & dans leurs bords, où elles ont une teinte de rouille. Ce Serpent n'a qu'un demi-pied dans toute fa longueur. Il fe trouve en Afie.

Suite de l'Introduction à l'Hiftoire Naturelle des Animaux Quadrupèdes ovipares.

LÉZARDS.

On a de l'averfion pour la plupart des Lézards, parce que leur tête a beaucoup de rapports avec celle des Serpens, & que leur corps auroit auffi de la reffemblance avec celui de ces reptiles, s'il n'avoit quatre jambes. On croit, fans aucun fondement que plufieurs Lézards font venimeux, principalement le beau Lézard verd. On le fuit lorfqu'on le rencontre; on devroit, au contraire, le rechercher pour la beauté de fa couleur. Il détruiroit beaucoup d'infectes dans nos enclos, fans faire jamais de mal. La crainte & l'horreur ne font bien fondées qu'à l'afpect des Crocodiles & des autres grands Lézards, dont la morfure eft redoutable.

On trouve à la Martinique, felon le rapport du Père Labat, une efpèce de Lézard verd, dont la chair eft très-bonne à manger, & reffemble tout-à-fait à celle du poulet par fa blancheur & par fa délicateffe. Les fauvages du canton mettent beaucoup d'adreffe dans la manière de prendre ce Lézard, & de le lier enfuite pour le conferver en vie, fans qu'il puiffe s'échapper. Le Père Labat, à qui on donna un jour le plaifir de cette chaffe, rapporte qu'il y alla accompagné d'un nègre qui portoit une longue perche, au bout de laquelle étoit une petite corde accommodée en nœud coulant. Le chaffeur, après avoir beaucoup cherché, découvrit enfin un Lézard étendu fur une branche sèche, & qui fe chauffoit au foleil. Auffi-tôt le

LÉZARDS.

nègre fe mit à fiffler, & le Lézard, qui fembloit prendre plaifir à l'entendre, avança la tête, comme pour découvrir d'où venoit le fon. Peu à peu le nègre s'approcha de lui, en continuant de fiffler; alors, il fe mit à lui chatouiller les côtés & enfuite la gorge avec le bout de fa perche. L'animal fe laiffoit careffer volontiers, & s'étendoit en fe tournant doucement, comme fait un chat qui eft auprès du feu en hiver. Le nègre fçut fi bien le chatouiller, & l'amorcer en quelque forte, par fon fifflement, qu'il lui fit avancer la tête hors de la branche, affez pour lui prendre le cou dans le lacet, & auffi-tôt il lui donna une violente fecouffe, qui le fit tomber à terre, puis, fans lui donner le loifir de fe reconnoître, il le faifit de la main droite à la naiffance de la queue, & lui mit le pied gauche fur le milieu du corps. C'étoit un fpectacle fingulier de voir le Lézard ouvrir la gueule, agiter fes yeux étincelans, & gonfler le deffous de fa gorge, comme un Coq d'inde. Pendant ce temps, le nègre lui mit le pied droit à l'endroit où il le tenoit avec la main, lui prit les deux pieds de derrière, qu'il lui renverfa fur le dos, & les y lia enfemble avec des éguillettes de mahot dont il s'étoit pourvu. (Le mahot eft une efpèce d'arbriffeau qui croît aux Antilles). Le nègre lia pareillement les pieds de devant, après quoi il fit paffer le bout de la queue entre les pieds ainfi liés, & le dos du Lézard, & l'y attacha en deux

LÉZARDS.

endroits. Il fit ensuite, avec des brins d'une plante sarmenteuse, une espèce de licol, qu'il attacha en quatre endroits sur le museau de l'animal, de manière qu'il ne pouvoit ni ouvrir la gueule, ni remuer la queue & les pattes. On peut garder les Lézards en vie sept ou huit jours dans cet état; l'unique inconvénient est qu'ils maigrissent un peu.

Ce Lézard a la vie si dure qu'on ne parviendroit pas à le tuer en lui donnant cent coups de bâton sur la tête & sur le corps. Mais il y a un moyen facile pour le faire mourir sans lui couper la tête; c'est de lui enfoncer un petit bâton ou une paille dans les narines; aussi-tôt qu'il est touché à cet endroit, dit le P. Labat, il répand quelques goutes de sang, & il expire. Quoique sa chair soit très-bonne au goût, cependant il y auroit du danger à en user fréquemment; car, suivant l'Auteur que nous citons, elle est purgative, & elle desséche & subtilise le sang. (*Nouveau voyage aux îles de l'Amérique; Paris 1722, pag. 315 & suiv.*).

Le Lézard est un des animaux qui supportent le plus long-temps la faim sans périr. M. de la Roquette, qui s'est occupé à Montpellier de faire des expériences & des observations sur l'Histoire Naturelle, avoit enfermé un Lézard verd fort grand dans une cage de verre dont le dessus n'étoit couvert que d'un linge fin, pour laisser un passage à l'air. Olaus Borrichius, qui cite ce fait, dit que quand ce Lézard lui fut montré, il vivoit depuis trois mois sans qu'on lui eût donné aucune nourriture; il ajoute que cependant il paroissoit frais, & que sa couleur étoit vive. Il avoit même quitté, comme font les Serpens, sa vieille peau, qu'on voyoit à côté de lui dans la cage. (*Collect. acad. T. IV. pag. 351.*) Parmi différens animaux que Redi a mis à l'épreuve, pour sçavoir combien de temps ils pouvoient vivre sans manger, il s'est trouvé un grand Lézard d'Afrique, qui a vécu plus de huit mois sans vouloir goûter d'aucun aliment. Le même Auteur a remarqué que les parties intérieures se trouvoient très-belles & très-saines dans les animaux qui étoient morts de faim. (*Id. pag. 499.*)



SECONDE CLASSE

DU QUATRIÈME ORDRE DES ANIMAUX.

LÉZARDS,

Le corps nu & une queue.

PREMIER GENRE.

Lézards qui ont le corps nu, un peu tuberculeux, & la queue applatie.

ESPÈCES.

1 LE CROCODILE.
Trois ongles à chaque pied.

2 LE FOUETTE-QUEUE.
Des plaques carrées sur le dos, des écailles ovales sur les côtés & sur le dos.

3 LA DRAGONNE.
La queue très-longue, tous les doigts presque de même longueur.

4 LE SOURCILLEUX.
Des pointes sur les sourcils & le long du dos.

5 L'OCCIPUT-FOURCHU.
Deux pointes, quelques aiguillons le long du dos & de la queue.

6 LE MOUCHETÉ.
Des taches en lignes transversales sur tout le corps.

7 LE LARGE-DOIGTS.
Les avant-dernières phalanges des doigts sont les plus larges.

8 LE SILLONNÉ.
Quatre plis sur le dos, deux sur la queue.

SECOND GENRE.

Lézards qui ont la queue étagée.

ESPÈCES.

1 LE CORDYLE.
Ecailles bleues, rayées de châtain.

2 LE STELLION.
Marbré de blanc, de cendré & de noir.

3 LE GECOTE.
Le corps perlé, la queue étagée.

4 L'AZURÉ.
Un manteau bleu.

5 LE GRISON.
Le corps gris & tuberculeux.

6 L'AMEIVA.
Marbré de blanc, rouge, bleu & noir.

7 LE GRIS.
Deux lignes brunes sur un fond gris.

8 LE VERD.
Le dos verd, le ventre jaune.

9 L'ALGIRE.

Quatre lignes jaunes sur le corps.

10 LE SEPS.

Les jambes très-courtes.

11 LE LION.

Six lignes blanches sur le corps.

12 L'EXAGONAL.

La queue à six pans.

TROISIEME GENRE.

Lézards qui ont la queue ronde, écailleuse & plus courte que le corps.

ESPÈCES.

1 LE CAMÉLÉON.

Deux ou trois doigts de chaque pied réunis.

2 LE GEKKO.

Le corps perlé.

3 LE SCINQUE.

La queue courte, applatie par le bout.

4 LE TAPAYE.

Le corps gonflé.

5 LE STRIÉ.

Cinq lignes blanches sur le dos.

QUATRIÈME GENRE.

Lézards qui ont la queue ronde, écailleuse & plus longue que le corps.

ESPÈCES.

1 LE BASILIC.

Des éguillons qui soutiennent une grande membrane le long du dos.

2 LE PORTE-CRÊTE.

Une nâgeoire avec des rayons sur la queue.

3 L'IGUANE.

Un goître dentelé en avant.

4 LE GALEOTE.

L'occiput & le dos dentelés.

5 L'AGAME.

Des anneaux d'écailles pointues sur la queue.

6 L'UMBRE.

Un pli profond sous la queue.

7 LE PLISSÉ.

Deux plis sous le cou.

8 LE MARBRÉ.

Marbré de rougeâtre, de noir & de blanc.

9 LA ROUGE-GORGE.

Une poche rouge sous le cou.

10 LE GOITRE.

Un goître couleur de rose.

11 LE TEGUIXIN.

Les côtés du corps plissés.

12 LE DORÉ.

Des taches rondes placées deux à deux sur le dos & les côtés du corps.

13 LE TRIANGULAIRE.

La queue triangulaire.

14 LA DOUBLE-RAIE.

Des points noirs sur le dos, entre deux lignes jaunes.

15 LE GALONNÉ.

Neuf bandes blanches le long du dos.

16 LA QUEUE-BLEUE.

Cinq raies jaunâtres sur le dos, & la queue bleue.

17 LE CHALCIDE.

Les jambes très-courtes.

CINQUIEME GENRE.

Lézards qui ont quatre doigts aux pieds de devant, & le corps lisse.

ESPÈCES.

1 LA SALAMANDRE aquatique à queue ronde.

Le ventre orangé, avec des mouches noires.

2 LA SALAMANDRE aquatique à queue plate.

La queue plate.

3 LE PONCTUÉ.

Le dos ponctué de blanc.

4 LE RAYÉ.

Quatre lignes jaunes sur le corps.

5 LE SOURD.

De grandes taches jaunes sur le corps.

SIXIEME GENRE.

Lézard ailé.

ESPÈCE.

LE DRAGON.



LÉZARDE. *Voyez* LÉZARD GRIS. On a donné aussi quelquefois le nom de *Lézarde* à la femelle du *Lézard*.

LIEN (le), espèce de Serpent.

Coluber constrictor. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 278.

Anguis niger. CATESB. Car. 2. t. 48.

Ce Serpent a le corps d'un noir éclatant, & cette couleur ne change jamais, selon Castesby. Linnæus dit que la partie inférieure est d'un bleu pâle, & que la gorge est blanche. Suivant le même Auteur, le corps de ce Serpent est très-mince à proportion de sa longueur, & sa surface est très-lisse. L'abdomen est garni de cent quatre-vingt-six grandes plaques, & le dessous de la queue de quatre-vingt-douze paires de petites plaques.

Au rapport de Catesby, ces Serpens sont extrêmement agiles, & en même temps utiles, en ce qu'ils donnent la chasse aux rats, & les poursuivent avec une vitesse incroyable jusques sur les toits des maisons & des granges. Aussi les habitans de la Caroline, où se trouve cette espèce d'animaux, évitent-ils de les détruire. Lorsqu'on les attaque, ils s'élancent avec fureur sur leur ennemi, mais il n'en arrive aucun accident fâcheux, parce que leur morsure n'est pas dangereuse. On croit communément à la Caroline qu'ils font la guerre aux Serpens à sonnettes, & les engloutissent.

LION (le), espèce de Lézard.

Lacerta sex-lineata. LIN. Amphib. rept. *Lacerta*, n°. 18.

Lacerta caudâ verticillatâ longâ, dorso lineis sex albis. LIN. *ibid.*

CATESB. Car. 2. p. 68. t. 68.

Ce Lézard a le dessus du corps marqué de chaque côté de trois lignes blanches & étroites, entre lesquelles sont disposées alternativement d'autres lignes de couleur noire. Le dos qui occupe l'espace intercepté entre les lignes du milieu, est d'une couleur blanchâtre. On observe deux rides sous le col. Les cuisses sont garnies d'un rang de petits tubercules dans leur partie postérieure. On trouve ce Lézard dans la Caroline.

LISARDE OU LYSARDE. *Voyez* LÉZARD GRIS.

LOMBRIC (le), espèce de Serpent.

Anguis Lumbricalis. LIN. Amphib. Serp. *Anguis* 237.

Anguis squamis abdominalibus 230, *& squamis caudalibus* 7. GRONOV. Muf. 2. p. 52. n°. 3.

SEB. Muf. 1. p. 137. t. 86. f. 2.

Ce Serpent ressemble à-peu-près par la forme de son corps au *Lombric*, ou Ver de terre. Il a la tête un peu arrondie pardevant, abbaissée en pente vers le museau, demi-cylindrique pardessous, couverte dans sa partie supérieure de neuf grandes écailles exagones, disposées sur trois rangs, & garnie en ses bords, d'autres écailles oblongues & étroites. Le museau est très-saillant, & la mâchoire inférieure beaucoup plus courte que celle de dessus.

Les narines sont percées de part & d'autre d'un très-petit trou, & situées au bas de la partie antérieure de la tête. La langue est blanchâtre & fendue en deux. Les yeux sont placés sur les côtés de la tête, & couverts d'écailles épaisses qui permettent à peine de les distinguer.

Le tronc va en grossissant insensiblement depuis la tête jusqu'à l'anus, où il est plus renflé que par-tout ailleurs. Il est recouvert de plaques très-lisses, assez grandes, excepté vers la tête où elles le sont moins, d'une forme arrondie, un peu convexe, très-serrées entr'elles, & imitant par leur disposition les tuiles d'un toit. On en compte deux cent trente rangées depuis la tête jusqu'à l'anus.

La queue est très-courte, une fois plus épaisse que la tête, terminée en pointe obtuse, & garnie de sept rangs de plaques de la même forme que celles qui recouvrent le tronc.

La couleur de l'animal entier, est d'un jaune blanchâtre & éclatant. On trouve ce Serpent en Amérique.

LOZANGE (la), espèce de Serpent.

Coluber aulicus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 244.

Serpens Brasiliensis, Laphiati dicta, elegantissimè picta. SEB. Muf. 1. t. 91. fig. 5.

Ce Serpent a le corps couvert d'écailles très-minces & d'une couleur roussâtre. Sa partie supérieure est ornée de bandes cendrées-jaunâtres qui se croisent, & forment une espèce de compartiment en lozanges. Sa tête paroît peinte avec un artifice singulier, & a son sommet de couleur blanche, selon Linnæus. Les grandes plaques de l'abdomen sont d'un jaune-pâle, & on en compte cent quatre-vingt-quatre. Le dessous de la queue est garni de soixante paires de petites plaques. Cette espèce se trouve en Amérique.

(LUTH) le.

Testudo coriacea. LIN.

Testudo pedibus pinniformibus muticis, testâ coriaceâ, caudâ angulis septem exaratis. LIN. Amphib. Rept.

Testudo coriacea seu Mercurii. ROND. Pisc. 450.

Rondelet a donné à cette espèce le nom de *Tortue de Mercure*, à cause de la ressemblance particulière qu'il trouvoit entre l'écaille supérieure de cette Tortue, & l'instrument appellé luth, dont plusieurs ont regardé Mercure comme l'inventeur. Cette écaille est convexe, formée de six lames longitudinales, arrondie en son contour, excepté par la partie postérieure qui se termine en pointe. Elle est semblable, par sa consistance & par sa couleur, à du cuir de bœuf déjà corroyé, c'est-à-dire dur & noir. L'écaille inférieure est aplatie. Les pieds de devant sont en forme de nageoires & sans ongles. La partie inférieure du museau est recourbée de bas en haut ; la partie supérieure est fendue en deux, de manière à recevoir la partie inférieure.

Rondelet cite une tortue de cette espèce, prise à Frontignan, qui étoit longue de sept pieds & demi,

demi, & large de deux pieds. Il ajoute que cette Tortue étant reſtée pendant longtemps ſuſpendue au ſoleil, il en couloit tous les jours environ une livre de graiſſe, dont on ſe ſervoit comme d'huile de lampe.

LUTRIX (le), eſpèce de Serpent. *Coluber Lutrix*. Lin. Amphib. Serp. *Colub.* 161. Ce Serpent a le dos & l'abdomen d'une couleur jaune & les côtés bleuâtres. Les grandes plaques qui recouvrent l'abdomen ſont au nombre de cent-trente-quatre, & la queue eſt garnie inférieurement de vingt-ſept paires de petites plaques. On trouve cette eſpèce dans les Indes.



MALPOLE (le), espèce de Serpent.

Coluber sibilans. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 260.

Anguis scutis abdominalibus 160, *squamis caudalibus* 100. Id. Amæn. Mus. Princ. p. 584. 30.

SEB. Mus. 2. t. 52. f. 4. t. 56. fig. 4. t. 107. f. 4.

Ce Serpent a la tête ovale, un peu allongée, anguleuse au-dessus des yeux, d'une couleur pâle, panachée de taches oblongues, bleuâtres, d'une figure irrégulière, avec une bordure noire. Les mâchoires sont marquées en leurs bords de six lignes blanches. Les narines sont très-petites, & situées vers l'extrêmité du museau. Les dents sont très-courtes, mais redoutables par leur morsure empoisonnée.

Le tronc est d'une couleur bleuâtre, relevée par des bandes longitudinales, dont celle qui s'étend sur le milieu du dos est noire, ainsi que chacune des deux adjacentes; au-dessous de ces dernières, il y en a une blanche de part & d'autre, puis une noire sur les côtés de l'abdomen, qui est d'une couleur blanche. Ces différentes couleurs font un bel effet par leur assortiment. Les écailles du dos sont oblongues, bleuâtres en leur disque, & entourées d'une bordure noire, qui prend une teinte très-foncée vers le sommet de chaque écaille. Les grandes plaques qui recouvrent l'abdomen sont au nombre de cent-soixante, & le dessous de la queue est garni de cent paires de petites plaques.

Cette dernière partie est d'une forme très-déliée & a beaucoup de longueur. Sa surface supérieure est d'une couleur bleue, diversifiée par une espèce de réseau noir, avec des bandes blanches longitudinales de part & d'autre.

Ce Serpent, qui est un des plus grands de son genre, se trouve en Amérique.

MANGEABLE (la Grenouille).

Rana esculenta. LIN.

Rana corpore angulato, dorso transversè gibbo, abdomine marginato. LIN. Syst. nat. Amphib. Rept. *Rana.* n°. 14.

RœS. Ran. 51. T. 13. *Rana viridis aquatica.*

La tête de cette Grenouille n'est point distinguée du corps. Elle se rétrecit par sa partie antérieure, & se termine en pointe. Les yeux sont saillans & globuleux. Les oreilles sont placées derrière les yeux, & recouvertes par une membrane. Les narines sont situées de part & d'autre vers le sommet du museau. La gueule est grande & dépourvue de dents.

Le corps est arrondi par les côtés, rétreci dans sa partie postérieure, chargé supérieurement d'aspérités & de tubercules, & marqué de trois lignes longitudinales d'une couleur jaunâtre, dont celle du milieu est creusée en forme de sillon, & les deux latérales forment une saillie.

La couleur du dessus du corps est d'un verd plus ou moins foncé. Le dessous est blanc & parsemé de taches noires, seulement sur les parties inférieures dans les jeunes Grenouilles. Mais dans celles qui ont pris un certain accroissement, tout le fond blanc est moucheté de ces mêmes taches, & il y en a aussi sur la partie supérieure du corps. L'animal sur lequel j'ai observé ces taches multipliées, avoit environ sept pouces de longueur depuis l'extrêmité du museau jusqu'à celle des pieds de derrière, les jambes étant étendues, & environ trois pouces jusqu'à l'anus. Il avoit à-peu-près un pouce & demi dans sa plus grande largeur.

Les pieds de devant ont quatre doigts libres & détachés. Le premier & le quatrième sont à-peu-près égaux entr'eux; le second est un peu plus court, & le troisieme sensiblement plus long.

Les pieds de derrière ont cinq doigts réunis par une membrane; les trois premiers vont en croissant graduellement; le quatrième est beaucoup plus long; le cinquième est à-peu-près de la longueur du troisième. A chaque pied, soit de devant soit de derrière, le doigt qui tient lieu du pouce est plus gros que les autres.

Cette Grenouille est commune dans les rivières, les marais & les étangs de l'Europe. Le mâle seul coace. La femelle n'a qu'un cri sourd par lequel elle semble grogner. On attribue cette différence à deux vessies rondes & blanches que les mâles ont aux deux côtés de la gueule, & que l'on voit sortir & se gonfler lorsqu'ils coacent. Ces vessies manquent à la femelle.

Cet animal saute & nage avec la même facilité, en s'aidant sur-tout des pieds de derrière qui sont beaucoup plus longs que ceux de devant. On le voit souvent sur les bords des étangs & des marais, où il semble se plaire lorsqu'il fait un beau soleil. Sa chair est blanche & s'employe comme aliment. Mais on ne mange que les cuisses.

On prétend que les Grenouilles aquatiques annoncent la pluie, lorsqu'elles font entendre le soir des coacemens plus fréquens qu'à l'ordinaire.

Les deux vessies globuleuses dont nous avons parlé, & que le mâle fait sortir des deux côtés de sa gueule, lorsqu'il coace, ont été aussi vues par Rœsel, dans une Grenouille terrestre, qu'il appelle *Rana fusca terrestris.* (RœS. p. 54.) J'ai observé que pour voir sortir ces vessies, il suffisoit de presser le mâle en le tenant dans la main. Ayant aussi placé

une Grenouille mâle sous le récipient d'une machine pneumatique, dès que l'on eut commencé à faire le vuide, je vis les mêmes vessies paroître au dehors, & se gonfler ainsi que tout le corps de la Grenouille, par un effet de la dilatation de l'air intérieur.

Swammerdam suppose aussi que les vessies dont il s'agit se trouvent dans plusieurs espèces de Grenouilles. Il ajoute un second caractère pour distinguer les mâles des femelles, c'est d'avoir le pouce fort gros. Ce pouce, suivant le même Auteur, est d'un noir très-foncé dans quelques espèces, & parsemé de papilles aussi très-noires, & qui ont la même structure que les papilles de la langue du bœuf : lorsqu'elles sont dessechées, elles sont rudes au toucher comme le chagrin.

(SWAMMERD. *Hist. de la Gren. Collect. Acad. T.* 5. *p.* 562.).

Mais Rœsel dit avoir remarqué que cet excès de grosseur & cette couleur noire du pouce de la Grenouille mâle n'étoit qu'un caractère passager, qui se manifestoit seulement pendant l'accouplement, & que cette espèce de carnosité, hérissée de papilles, dont le pouce du mâle étoit alors revêtu, disparoissoit quand les Grenouilles s'étoient quittées, ensorte que son unique destination sembloit être de procurer au mâle la facilité de tenir sa femelle plus fortement serrée, sans qu'elle pût lui échapper. (RœS. p. 54.)

Le même Auteur remarque encore que la femelle de la Grenouille, qui est l'objet de l'article précédent, a sur la partie inférieure de son corps un plus grand nombre de taches noirâtres que le mâle. Il dit que dans les deux individus, la membrane qui unit les doigts des pieds de derrière est plus apparente que dans les autres espèces de Grenouilles. (*Id. p.* 3 & 4.)

MANGEUR DE CHÈVRES (le Serpent.)

Boa Scytale. LIN. Amphib. Serp. *Boa* 323.

Scytale scutis abdominalibus 250, *& scutis caudalibus* 26. GRONOV. Mus. 2. p. 55. n°. 10.

La tête de ce Serpent est oblongue, étroite, d'une forme presque cylindrique, arrondie pardevant, convexe en-dessus & couverte d'écailles de diverses figures : entre le museau & les yeux il y en a quatre qui sont quarrées & disposées par paires ; ces écailles sont suivies d'une autre qui occupe le centre, & a la figure d'un cœur, dont la pointe est tournée en-arrière ; elle est accompagnée de chaque côté d'une autre petite écaille, sous laquelle est situé l'œil ; cet assemblage est terminé par deux autres grandes écailles, d'une forme à-peu-près triangulaire, qui garnissent toute la partie postérieure de la tête ; celle-ci a ses côtés convexes dans le sens vertical, & rectilignes dans le sens horisontal. La mâchoire inférieure est beaucoup plus courte que celle de dessus. Les yeux sont très-petits, un peu arrondis & situés sur les côtés de la tête.

Le tronc est allongé, très-effilé, sans aucun enfoncement à l'endroit de sa jonction avec la tête, ayant une largeur uniforme presque jusqu'à l'anus, & recouvert intérieurement de deux cent-cinquante lames.

La queue est très-courte, un peu épaisse, mais moins que le tronc, terminée par une pointe déliée & garnie en-dessous de vingt-six lames, selon Gronovius. Le nombre de ces lames est bien différent, suivant Linnæus, qui en a compté jusqu'à soixante & dix.

Le même auteur ajoute que la couleur de ce Serpent est d'un gris-cendré & verdâtre, marqué sur le dos de taches rondes & noires ; sur les côtés on voit d'autres taches qui représentent des anneaux noirs autour d'un disque blanc. Le ventre est parsemé de petites taches de la même couleur, qui forment des suites de points contigus entr'eux. On trouve ce Serpent en Amérique. On prétend qu'il serre si étroitement dans ses replis les chèvres, les brebis & autres animaux, qu'il les étouffe, pour les engloutir ensuite.

MANGEUR DE RATS (le Serpent).

Boa murina. LIN. Amphib. Serp. *Boa* 319.

Cenchris scutis abdominalibus 254, *& scutis caudalibus* 69. GRONOV. Mus. 2. p. 70. n°. 44.

SEB. Mus. 2. t. 29. f. 1.

Ce Serpent a la tête oblongue, applatie & terminée antérieurement par une pointe obtuse. La partie supérieure est convexe, & relevée en bosse de part & d'autre derrière les yeux. Les côtés sont plans, ainsi que la partie inférieure.

Les écailles qui recouvrent la tête ont diverses figures & vont en décroissant vers la partie postérieure, où elles sont disposées en recouvrement.

Le tronc est comprimé par les côtés, garni supérieurement & latéralement de très-petites écailles, disposées aussi en recouvrement, & dans sa partie inférieure, de deux cent cinquante-quatre grandes plaques transversales, & très-étroites.

La queue est courte, un peu épaisse, & recouverte en-dessous de soixante-cinq plaques, selon Linnæus, & de soixante-neuf, suivant Gronovius.

Le dessus du corps est d'une couleur bleuâtre, moucheté, sur le dos, de grandes taches rondes, &, sur les côtés, de taches noires, plus petites que les précédentes. L'abdomen est blanchâtre, & également panaché de petites taches noires, éparses sans ordre.

Selon Seba, ce Serpent habite plus les eaux que les rochers. Il se nourrit d'une espèce de rats, dont le même Auteur donne la description à la suite de celle du Serpent dont il s'agit.

MARBRÉ (le Crapaud).

Bufo marmoratus. LAUR. Spec. med. pag. 29. SEBA l. 7, t. 4 & 5.

Ce Crapaud a la partie supérieure du corps peinte de rouge & d'un jaune-cendré, qui par leur mêlange imitent celui des couleurs du marbre.

L'abdomen est jaune & moucheté de taches noires, On trouve cette espèce à Surinam.

MARBRÉ (le Lézard).

Lacerta Marmorata. LIN. Amph. Rept. *Lacerta*, n°. 31.

Lacerta caudâ tereti longâ, gulâ subcristatâ, anticè dentatâ, dorso lævi. LIN. *Ibid.*

Id. amæn. ac. amphib. GYLLENBERG. n°. 15. *Lacerta caudâ tereti, corpore triplo longiore, pedibus pentadactylis, gulâ subcristatâ.*

Id. Mus. Princ. n°. 13. *Lacerta caudâ tereti, corpore longiore, pedibus pentadactylis, gulâ subcristatâ, dorso lævi.*

Mus. Ad. Fr. 1. p. 43.

Ce Lézard a la tête d'une couleur verdâtre & chargée d'inégalités dans sa partie supérieure. Les ouvertures des narines sont rondes, & tournées en arrière. Celles des oreilles sont fermées par une membrane & pareillement arrondies. Les dents sont petites & un peu obtuses.

Le dessous de la gueule est couvert d'écailles bombées, & la rangée du milieu, qui s'étend depuis l'extrêmité de la mâchoire inférieure, jusques vers la poitrine, forme une espèce de crête composée d'écailles, plus allongées & semblables à des dents. Cette crête est à peine sensible sur la femelle : mais le mâle la porte pendante en forme de membrane.

Le tronc est couvert, depuis le dos, d'écailles arrondies. Celles qui garnissent l'abdomen sont ovales & aigues. Les os de la région iliaque forment une saillie au dehors.

La queue, qui égale trois fois le corps en longueur, est arrondie, relevée par neuf arrêtes qui la rendent anguleuse, couverte d'écailles octogones ; elle est d'une couleur pâle, mouchetée de taches de couleur de rouille, dont le centre est blanc.

Les pieds, tant de devant que de derrière, ont cinq doigts. Les ongles des uns & des autres sont plus recourbés & plus aigus dans cette espèce que dans aucune autre. Leur couleur est noire vers leur sommet, & bleuâtre vers leur naissance.

La couleur des parties supérieures de l'animal est grisâtre, & marquée, depuis le dos, de raies transversales, blanches & noires. Celle des cuisses & des côtés de l'abdomen est rousse & marbrée de taches blanches & brunâtres.

Le dessous des cuisses de derrière est chargé de 8 ou 10 tubercules, disposés sur une ligne longitudinale. Ce caractère est moins sensible dans la femelle.

On trouve ce Lézard en Espagne. (LIN. *Amæn*).

MAURE (le Serpent).

Coluber Maurus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 218.

Ce Serpent a le dessus du corps d'une couleur brune, & le dessous d'un noir foncé. Son dos est marqué de deux lignes, desquelles partent de chaque côté plusieurs bandes noires, qui s'étendent jusqu'à l'abdomen. Cette partie est recouverte par cent cinquante-deux grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de soixante-six paires de petites plaques. On trouve cette espèce dans le royaume d'Alger.

MEXICAIN, (le) espèce de Serpent.

Coluber Mexicanus. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 211.

Le seul caractère indiqué par Linnæus, pour distinguer cette espèce, est celui qui se tire du nombre des grandes plaques de l'abdomen, & des petites plaques disposées par paires sur la partie inférieure de la queue. Cet auteur a compté cent trente-quatre des premières, & soixante & dix-sept paires des secondes. Le Serpent dont il s'agit se trouve en Amérique.

MIGUEL, (le) espèce de Serpent.

Anguis Maculata. LIN. Amph. Serp. *Ang.* 212.

Anguis squamis abdominalibus 195, *& squamis caudalibus* 7. GRONOV. Mus. 2, p. 53, n°. 5.

Seb. Mus. 1, t. 53, f. 7.

Id. t. 100, f. 2.

Ce Serpent, selon Gronovius, a plusieurs caractères communs avec l'*Anguis scytale*. Tels sont ceux qui se tirent de la forme du corps, de celle des yeux, des narines, du museau, des mâchoires, de la langue & des dents.

Sa tête, qui ne paroît point être distinguée du reste du corps, se rétrécit par la partie antérieure, & s'abaisse en pente vers le museau. Elle est couverte d'écailles polygones, dont celle qui occupe le centre a la figure d'un triangle à côtés inégaux.

Les écailles sont lisses, minces, brillantes, convexes, d'une grandeur sensible, & disposées en recouvrement. Gronovius a compté cent quatre-vingt-quinze petites plaques sur l'abdomen, depuis la tête jusqu'à l'anus, & sept rangées seulement sous la queue qui est très-courte. Suivant Linnæus, le nombre des premières est de deux cens, & celui des autres de douze.

La couleur est mêlangée de brun & de blanc. Le dos & les côtés sont marqués dans toute leur longueur d'une ligne brune, déliée & un peu ondulée. L'extrêmité supérieure des côtés, est mouchetée de taches blanchâtres & un peu arrondies, disposées entre les lignes dont on a parlé. L'intervalle d'une tache à l'autre est d'une couleur brune. Enfin l'abdomen est rayé de bandelettes transversales, les unes brunes, & les autres blanchâtres. On trouve ce Serpent en Amérique.

MILIAIRE, (le) espèce de Serpent.

Coluber Miliaris. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 221.

Mus. Ad. Fr. p. 27.

Ce Serpent a le dessus du corps & les côtés d'une couleur brune. Ses écailles sont marquées chacune d'une tache blanche. La partie inférieure est aussi d'une couleur blanche. L'abdomen est garni de cent soixante & deux grandes plaques, & le dessous de la queue de cinquante-neuf paires de petites plaques. On trouve ce Serpent dans les Indes.

MILLET (le), espèce de Serpent.

Crotalus Miliarius. LIN. Amp. Serp. *Crot.* 163.

Vipera caudisona Americana minor. CATESBY, 2, t. 42.

Ce Serpent, qui est du genre des Serpens à sonnettes, a le fond de sa couleur brun, selon Catesby, & cendré, suivant Linnæus. Il est nué de rouge sur le dos, avec de grandes taches noires, bordées d'une raie blanche, & qui s'étendent sur trois rangées longitudinales. L'abdomen est recouvert par cent trente-deux grandes plaques, & le dessous de la queue par trente & une. La morsure de ce Serpent est très-venimeuse; mais comme il est petit, son poison n'est pas ordinairement en assez grande abondance pour donner la mort. On le trouve dans la Caroline.

MINERVE (le Serpent de).

Coluber Minervæ. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 328.

Mus. Ad. Fr. 1, p. 36.

La couleur de ce Serpent est d'un verd de mer, marqué d'une bande brune qui s'étend sur la longueur du dos. On voit sur la tête trois autres bandes de la même couleur. L'abdomen est recouvert par deux-cent trente-huit grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de quatre-vingt-dix paires de petites plaques. On trouve ce Serpent dans les Indes.

MINIME (le Serpent).

Coluber pullatus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 325.

Anguis scutis abdominalibus 217, *squamis caudalibus* 108. *Id. Amænit.* p. 581, 25.

Mus. Ad. Fr. 1, p. 35, t. 20, f. 3.

GRON. Mus. 2, p. 56, n°. 12.

Ce Serpent a la tête grande, ovale, anguleuse, noire en-dessus, tachetée de blanc sur les côtés & sur sa surface inférieure; les ouvertures des narines tournées en-dehors vers les parties latérales du museau; les dents disposées de part & d'autre de la mâchoire supérieure, sur deux rangées, dont l'une occupe le bord de la mâchoire, & l'autre est située plus intérieurement; la langue noire, & terminée par un double filet.

Le tronc a deux ou trois pieds de longueur; il est comprimé, sur-tout à l'endroit du dos qui est presque relevé en arrête, ce qu'on peut regarder, selon Linnæus, comme le caractère distinctif de ce Serpent. Le dos est couvert d'écailles ovales, lisses, un peu obtuses, ayant un côté brun & l'autre blanc. L'abdomen est un peu applati, & garni de deux cent dix-sept grandes plaques, d'une couleur blanche, excepté qu'étant prises de trois en trois ou même alternativement, à quelques endroits, elles sont brunes en leur bord.

La queue est plus arrondie que le corps, & d'une couleur plus sombre; elle est garnie par-dessous de cent huit paires de petites plaques.

Selon Gronovius, il n'y a que deux cent quinze grandes plaques sur l'abdomen, & cent quatre paires de petites plaques sur la surface inférieure de la queue. On trouve cette espèce en Asie.

MOCQUEUR (le Serpent).

Coluber vittatus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 220.

Coluber scutis abdominalibus 155, & *squamarum caudalium paribus* 62. GRONOV. Mus. 2, n°. 31.

SEB. Thes. vol. 2, t. 45, f. 5. Id. t. 60, fig. 2 & 3.

Mus. Ad. Fr. p. 26, t. 18, f. 2.

Ce Serpent a la tête oblongue & ovale, un peu rétrécie dans sa partie antérieure, plane en-dessus & en-dessous, convexe latéralement & couverte d'écailles polygones. Les yeux sont situés sur les côtés de la tête, à une très-petite distance du museau, d'une forme arrondie & tournés en-avant. Les narines se trouvent sur les parties latérales du museau, où elles ont chacune leur ouverture.

Le tronc est aplati par les côtés, oblong, un peu effilé; sa plus grande épaisseur est à la moitié de la distance entre la tête & l'anus, après quoi il s'amincit insensiblement vers l'extrêmité de la queue. Cette dernière partie, est d'une forme arrondie, un peu épaisse, ayant à-peu-près la quatrième partie du tronc en longueur. Les écailles du dos & des côtés sont petites, ovales & disposées en recouvrement. L'abdomen est garni, selon Gronovius, de cent cinquante-cinq grandes plaques, & de cent quarante-deux seulement, suivant Linnæus; le premier de ces deux auteurs a compté, sur la partie inférieure de la queue, soixante & deux paires de petites plaques, & le second, soixante & dix-huit paires, ce qui vient de ce qu'ils ont fait leurs observations sur différens individus.

Le sommet de la tête est d'une couleur noire, varié par de petites lignes tortueuses blanchâtres. Le dos & les côtés du corps sont pareillement blanchâtres, & marqués, depuis la tête jusqu'à l'extrêmité de la queue, de lignes noires longitudinales. On voit sous la queue, suivant Linnæus, une bandelette blanche dentelée. Les lames de l'abdomen & les écailles de la queue sont blanchâtres dans leur centre, & noires en leurs bords. On trouve cette espèce en Amérique. (GRONOV. *ibid.*).

MOLURE (le).

Coluber Molurus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 307.

Ce Serpent, selon Linnæus, a beaucoup de ressemblance avec ceux du genre auquel cet Auteur a donné le nom de *Boa*; « mais, ajoute-t-il, » les lames de l'abdomen & les écailles qui re- » couvrent la tête, sont plus grandes dans ce » Serpent, ainsi que dans les autres du genre des » *Coluber*, que dans les *Boa* ». L'abdomen est recouvert par deux cent quarante-huit grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de cinquante-neuf paires de petites plaques. On trouve ce Serpent dans les Indes.

MOUCHETÉ (le Lézard).

Lacerta Monitor. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°. 6.

Lacerta caudâ carinatâ corpore mutico maculis ocellatis. LIN. ibid.

Mus. Ad. Fr. 1, p. 41. *Lacerta caudâ ancipiti integrâ, pedibus pentadactylis, digitis omnibus unguiculatis.*

Seb. Mus. 2, t. 86, f. 2, t. 5, fig. 1, t. 30, f. 2, t. 49, f. 2, t. 99, f. 1, t. 100, f. 3.

Id. 1, t. 94, f. 1, 2, 3, t. 97, f. 2.

Laur. Spec. med. p. 56. *Stellio salvator.*

La couleur de ce Lézard est d'un brun-noirâtre. Il y a sur son museau des bandes alternativement blanches & noires. Ses pieds sont mouchetés. Son dos est orné de taches blanches & rondes qui le font paroître œillé, & qui sont disposées sur un grand nombre de lignes transversales. Sur les côtés on voit d'autres taches qui par leur disposition forment une espèce de dentelure. On trouve ce Lézard dans l'Inde & en Amérique. (Laur. *Spec.*).

On a donné à ce même Lézard le surnom de *Sauvegarde* que Linnæus paroit avoir voulu rendre par l'épithète *Monitor*, & dont voici l'origine. On prétend que quand cet animal est sur le bord de l'eau, & qu'il entend ou voit venir à lui un Crocodile, il jette un cri de frayeur & prend aussi-tôt la fuite, ensorte que les hommes qui se baignent dans le voisinage sont avertis par ce cri de se dérober eux-mêmes au danger qui les menace.

MUET (le Serpent).

Crotalus Mutus. Lin. Amphib. Serp. *Crot.* 251.

Ce Serpent est d'un volume considérable. Il a le dos moucheté de taches noires, semblables à des rhombes & adhérentes les unes aux autres. On voit derrière chaque œil une trace noire. Les mâchoires sont garnies de dents très-longues. L'abdomen est garni de deux cent dix-sept grandes plaques, & le dessous de la queue de trente-quatre autres. Au lieu de ces osselets qui terminent la queue des autres Serpens de ce genre, on remarque seulement sur la partie inférieure quatre rangées de très-petites écailles terminées en pointe, & disposées à la suite de celles qui sont par paires. Ainsi ce Serpent n'a pas de *sonnette* proprement dite, & c'est apparemment pour cette raison que Linnæus l'appelle *Muet*, *Crotalus Mutus*. On le trouve à Surinam.

MUETTE (la Grenouille).

Rana Muta. Laur. Spec. med. p. 30 & 134.

Rœsel, Ran. p. 1, t. 1 & 3. *Rana fusca terrestris.*

Cette Grenouille a des deux côtés de la tête une tache noirâtre, oblongue, qui s'étend depuis les yeux jusqu'aux pieds de devant où elle se termine en pointe. Il part du milieu, qui est l'endroit le plus large, une ligne saillante qui se prolonge jusqu'à l'articulation de la cuisse. (Laur. *Spec. p.* 134.).

Les yeux sont convexes & saillans; les narines sont situées sur la partie antérieure du museau, & les oreilles vers le milieu de la tache qui est derrière les yeux; elles sont si aplaties, qu'elles seroient à peine sensibles, si elles n'étoient distinguées par un cercle dont la teinte est différente de celle du fond. (Rœs. *p.* 16.).

La couleur du corps est d'un roux-obscur qui devient plus clair, quand l'animal a changé de peau, & qui paroit marbré vers le milieu de l'été. Le dessous du corps est blanc, & se charge de taches noires à mesure que la Grenouille vieillit. Les cuisses sont marquées de veines brunes. (Laur. *id.*).

La langue est échancrée à son sommet. La Grenouille a la faculté de l'allonger ou de la raccourcir à son gré. Cette langue par sa forme & par sa structure, jointes à une espèce de glue qui en suinte continuellement, devient un piège inévitable pour les Mouches, les Chenilles & les divers insectes qui servent de nourriture à la Grenouille. Il est rare qu'elle poursuive sa proie; mais elle l'attend tranquillement, & lorsqu'elle apperçoit un insecte, elle reste immobile, jusqu'à ce qu'elle le voie à sa portée: alors elle s'élance sur lui, avec la rapidité d'un trait, en allongeant sa langue gluante où l'insecte ne manque pas de s'attacher, & il y a apparence que pour mieux empêcher qu'il ne lui échappe, elle l'enferme entre les deux pointes de cette échancrure dont nous avons parlé. (Rœs. *p.* 16.).

On a appellé cette Grenouille, *Rana temporaria*, *Rana pluvia*. (*Grenouille qui annonce le changement de temps ou la pluie.*). Nous expliquerons plus bas la raison de cette dénomination. On lui a aussi donné celle de *Rana muta* (*Grenouille muette*) quoiqu'on ne puisse pas dire qu'elle soit absolument muette. Car dans le temps de son accouplement, ou même lorsqu'on l'agite & qu'on la tourmente, elle fait entendre un cri sourd semblable au murmure d'un animal qui grogne. La femelle a la voix encore plus basse & crie aussi plus rarement. (*Id. p.* 17.).

Les Grenouilles de cette espèce passent une grande partie de l'année sur la terre. Ce n'est que vers l'automne qu'elles se retirent dans les lieux marécageux. Aux approches de l'hiver, elles s'enfoncent dans le limon qui remplit le fond des étangs & y restent engourdies, jusqu'à ce que l'impression de la chaleur qui se fait sentir au printemps vienne les ranimer & leur rendre leur vigueur & leur agilité. Alors les plus jeunes sortent de l'eau, pour aller chercher leur nourriture sur la terre, tandis que celles qui ont trois ou quatre ans, âge auquel elles deviennent propres à la reproduction de leur espèce, restent dans les étangs & les lacs, jusqu'à ce que le temps de l'accouplement & de l'émission des œufs soit passé. (*Id. p.* 14.).

Vers la fin de juin ou au commencement de juillet, les Grenouilles de l'année étant parvenues à leur entier accroissement, vont rejoindre les autres dans les bois & les campagnes. Elles choisissent le soir, pour leur départ, & marchent

pendant toute la nuit. Mais elles se cachent durant le jour sous des pierres & sous différens abris. Par là un grand nombre d'elles évitent d'être dévorées par les Corbeaux, les Etourneaux & autres ennemis de ce genre qui les cherchent avec soin pour en faire leur proie. Cependant lorsqu'il pleut, elles sortent en si grand nombre de leurs retraites, que la terre en est toute couverte. Elles sont quelquefois accompagnées par de petits Crapauds d'une espèce particulière qui ont pris leur accroissement en même temps qu'elles. (*Id. p.* 12.).

Cette même espèce de Grenouilles est une de celles qui ont donné lieu à l'opinion ridicule des pluies de Grenouilles dont nous avons parlé plus haut. Nous citerons ici la traduction d'un endroit de Rœsel, où cet auteur rapporte les observations qu'il a faites sur ce prétendu météore animal. (*p.* 13 & 14).

« Un jour, dit-il, que je me promenois dans les champs, ayant été surpris par la pluie, je me retirai dans un bois voisin pour me mettre à couvert sous un arbre. Je sentis alors quelque chose qui tomboit sur ma tête, & comme en même temps tout fourmilloit de Grenouilles autour de moi, j'étois presque tenté de croire qu'il y avoit eu réellement une pluie de ces petits animaux. Je voulus voir s'il en étoit tombé sur mon chapeau, & je ne trouvai qu'un brin de bois sec. Comme le soleil commençoit à reparoitre, pour me garantir de ses ardeurs, je pénétrai plus avant dans le bois, & j'apperçus un plus grand nombre encore de Grenouilles qu'auparavant. Mais le soleil continuant de luire, tous ces animaux disparurent, au point qu'en revenant je n'en vis pas même un seul. Il n'étoit guère croyable que ces Grenouilles, dont l'affluence avoit d'abord excité ma surprise, eussent péri toutes en même temps. Je me mis donc à les chercher avec soin, & je les trouvai cachées sous des feuilles d'arbres, des broussailles & des pierres. Cette observation me fit rejetter entièrement l'opinion vulgaire sur les pluies de Grenouilles.....

« Ceux à qui j'avois fait part de mon sentiment sur l'apparition subite des Grenouilles, se mocquoient quelquefois de moi, & me soutenoient sérieusement qu'ils avoient vu plus d'une fois pleuvoir des Grenouilles. Mais quand je leur demandois s'il en étoit tombé sur eux, ou ils répondoient qu'ils avoient perdu le souvenir de ce qui s'étoit passé alors, ou ils étoient forcés de convenir que la chose n'étoit point arrivée. Ceux qui de leur côté assuroient qu'ils avoient vu des pluies de Grenouilles dans le temps même où il pleuvoit à la ville, restoient muets, lorsque je leur demandois pourquoi on n'avoit point vu aussi des Grenouilles tomber dans la ville.

« Quant à ceux qui croient que la poussière détrempée par l'eau de pluie produit des Grenouilles, parce qu'on voit de ces petits animaux s'élancer tout à coup des endroits où il est tombé des gouttes de pluie, il est aisé de les refuter par les observations que j'ai déjà citées sur les accroissemens gradués par lesquels passent les tetards avant de devenir Grenouilles & d'arriver à leur entier développement. Et si l'on me réplique qu'il est bien difficile qu'il sorte des endroits aquatiques une aussi grande quantité de Grenouilles que celle qu'on voit paroitre sur la terre après la pluie, je leur répondrai qu'ils ignorent ce que j'ai remarqué plus haut, sçavoir qu'une seule femelle donne six cents & jusqu'à onze cents œufs, & dans quelques lieux il se trouve beaucoup de ces mêmes Grenouilles, parmi lesquelles il y a nécessairement un certain nombre de femelles. Il peut donc arriver aisément qu'il sorte d'un même étang une quantité prodigieuse de ces animaux ».

Plusieurs ont cru que la Grenouille dont il s'agit ici étoit venimeuse. Mais Rœsel & M. Laurent (Rœs. *p.* 16. Laur. *p.* 136.) rapportent qu'à Nuremberg & à Vienne on la vend au marché pour la Grenouille mangeable, *Rana esculenta*, (Lin.) dans le temps où celle-ci est encore cachée sous les eaux, & qu'ils n'ont jamais entendu dire que ceux qui en avoient mangé en eussent été incommodés.

M. Laurent fit boire à un chien de l'eau dans laquelle plusieurs de ces Grenouilles étoient restées plongées pendant long-temps, & il n'en résulta non plus aucun accident. Il fit aussi mordre une de ces mêmes Grenouilles par le Lézard qu'il appelle *Seps*, & sur lequel la plus petite quantité de venin agit avec beaucoup d'efficacité; mais cette morsure n'eut aucune suite fâcheuse. (*p.* 136).

MUGISSANTE (la Grenouille).

Mugissante, espèce de Grenouille.

Rana ocellata. Lin.

Rana auribus ocellatis, pedibus muticis. Lin. Amphib. Rept. *Rana* 10.

Rana maxima compressa miscella. Brown. Jam. 466, t. 41, f. 4.

Rana maxima Americana aquatica. Catesb. Car. 2, p. 72, t. 72.

Seb. Mus. 1, t. 76, f. 1.

Cette Grenouille a les yeux ovales, fort grands & saillans; la pupille bordée de cercles jaunes, & l'iris, qui est d'un rouge foncé, pareillement entourée d'un cercle jaune. Derrière les yeux, & un peu au-dessous, sont situées les oreilles, d'une forme circulaire, & couvertes d'une membrane mince & transparente.

Tout le dessus du corps est d'un brun foncé, parsemé de taches irrégulières d'un brun encore plus obscur, avec des teintes d'un verd jaunâtre, particulièrement sur le devant de la tête & sur les mâchoires. Le ventre est d'un blanc sale, nuancé de jaune, & légèrement tacheté.

Selon Catesby, cette espèce est moins nombreuse qu'aucune autre, & n'habite que les fontaines qui se trouvent fréquemment sur la pente des petites collines de la Virginie. On voit ordinaire-

ment un couple de ces Grenouilles ſur chacun des petits étangs que forment les ſources dont on a parlé. Le peuple de la Virginie s'imagine qu'elles purifient les eaux, & il les épargne par cette raiſon. Elles font retentir une ſorte de mugiſſement qui reſſemble beaucoup à celui d'un taureau qu'on entendroit à une certaine diſtance; & ce qui augmente la force du ſon, c'eſt qu'il eſt repercuté par la cavité de la fontaine où ſe tiennent ces Grenouilles lorſqu'elles coacent. (CATESBY. *Ibid*).

MUQUEUX (le Serpent).

Coluber Mucoſus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 340. Muſ. Ad. Fr. 1, p. 37, t. 23, f. 1.

Natrix Mucoſa. LAUR. Specim. med. p. 77.

Les caractères diſtinctifs de cette eſpèce, ſelon M. Laurent, conſiſtent en ce qu'il a ſa tête anguleuſe, d'une couleur bleuâtre; les yeux très-ouverts, les lèvres marquées de petites raies noires; le corps peint d'une couleur nébuleuſe qui s'étend obliquement en forme de bandes. Linnæus a compté deux cens grandes plaques ſur l'abdomen, & cent quarante paires de petites plaques ſous la queue. On trouve ce Serpent dans les Indes.

MYDAS (le).

Teſtudo Mydas. LIN.

Teſtudo pedibus pinniformibus, unguibus palmarum binis, plantarum ſolitariis, teſtâ ovatâ. LIN. Syſt. Nat. p. 197.

Amæn. Acad. Amphib. GYLLENBORG. C. IV, n°. 22. *Teſtudo unguibus acuminatis: palmarum duobus, plantarum unico.*

B. SEB. Muſ. 1, t. 8, f. 9. *Teſtudo marina Americana Mydas dicta.*

MARCGR. *Braſ.* 241. *Jurucuja Braſilienſibus.*

Id. Amæn. Acad. Muſ. Princ. Claſ. 3, n°. 7.

Teſtudo unguibus acuminatis, palmarum plantarumque ſolitariis.

Cette Tortue a le muſeau aigu par le bord, & à-peu-près ſemblable à celui d'un Epervier, mais plus obtus. Elle n'a point de dents. Le corps eſt couvert ſupérieurement d'une écaille de figure ovale, entourée d'un bord compoſé de vingt-ſept petites lames, dont celles de derrière, plus grandes chacune que la précédente, ſont inclinées l'une ſur l'autre, ce qui fait paroître le bord denté ou ondé. Cette même écaille eſt couverte de quinze lames, dont ſix placées ſur le dos ſont anguleuſes; la première eſt plus petite que les autres, & la dernière eſt un peu plus relevée en boſſe. Les latérales ſont oblongues & liſſes.

L'écaille inférieure eſt moins dure que dans les autres eſpèces, & l'on a obſervé qu'elle étoit ſouvent parſemée de glands de mer, qui y adhéroient fortement, ainſi qu'aux pieds de l'animal, ce qui prouve clairement que l'eſpèce dont il s'agit ici eſt une Tortue de mer.

Les pieds ſont garnis d'écailles, dont la ſubſtance eſt calleuſe. Ceux de devant ont cinq doigts unis par une membrane: le premier eſt très-court; le ſecond a une fois plus de longueur; le troiſième eſt très-long: ils vont enſuite en diminuant, de manière cependant que le quatrième eſt plus long que le ſecond, & le cinquième un peu plus long que le premier. Les ongles des deux premiers doigts ſont aigus; ceux des autres doigts ſont membraneux & à peine apparens.

Les pieds de derrière ſont plus courts & plus obtus. Ils ont cinq doigts unis auſſi par une membrane; le premier, qui eſt le plus court, porte un grand ongle aigu; l'ongle du ſecond eſt ovale; les autres ſont membraneux & à peine diſtingués du pied.

La ſurface ſupérieure de l'écaille eſt d'un roux obſcur.

La Variété B n'a point le muſeau recourbé en forme de bec d'Epervier. Sa paupière inférieure eſt diviſée en douze crenelures profondes, ou tubercules. Celle de deſſus eſt ſeulement ſtriée.

L'écaille ſupérieure a ſon bord diviſé en vingt-cinq parties, qui forment de petites éminences, d'où réſultent des eſpèces d'ondulations, comme nous l'avons obſervé plus haut. Le diſque eſt convexe, un peu relevé en forme de carene, & recouvert par quinze lames, dont celles du milieu ſont toutes exagones, & la plupart des latérales quadrangulaires. La partie inférieure de l'écaille eſt compoſée de treize lames, ſans compter celles qui ſont ſur les côtés. La queue eſt courte & molle. Les pieds, tant de devant que derrière, ſont allongés, & ont leur bord poſtérieur plus large, plus aigu & denté, & l'antérieur plus épais. Ils ont au milieu un grand ongle, & un autre à peine apparent, placé extérieurement & ſemblable à une écaille aigue.

On trouve cette Tortue dans les iſles de l'Océan, comme celle de l'Aſcenſion, &c. Sa chair eſt verdâtre & bonne à manger. Elle marche en portant autant d'hommes qu'il en peut monter ſur ſon écaille: lorſqu'elle eſt renverſée ſur le dos, elle ne peut ſe relever.

Les Anciens ſe ſervoient de ſon écaille comme de bouclier. Ils l'employoient auſſi pour faire des voûtes. (LIN. *Aman. Acad.*).



NÉBULEUX.

NÉBULEUX (le Serpent).

Coluber Nebulatus. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 265. Muf. Ad. Fr. p. 32, t. 24, f. 1.

La partie fupérieure de ce Serpent eft nuée de brun & de cendré ; le deffous du corps eft mêlangé de blanc & de brun. L'abdomen eft garni de cent quatre-vinq-cinq grandes plaques, & le deffous de la queue, de quatre-vingt-une paires de petites plaques. On trouve ce Serpent en Amérique.

NEZ RETROUSSÉ (le), efpèce de Serpent.

Coluber Myfterizans. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 359.

Coluber fcutis abdominalibus 180, *fquamarum caudalium paribus* 134 *& ultrà.* GRON. Amphib. Serp. 106.

SEB. Muf. 2. t. 23. f. 2.

CATESB. Car. 2. p. 47. t. 47.

Ce Serpent a la tête oblongue, étroite, plane en-deffus, couverte vers fa partie antérieure d'écailles polygones, derrière lefquelles font d'autres écailles plus petites, d'une figure ovale, & difpofées en recouvrement comme les tuiles d'un toit. Les bords fupérieurs de la tête font relevés en arrête très-aiguë, depuis les yeux jufqu'à l'extrêmité du mufeau, & planes dans tout le refte de leur étendue. Le mufeau eft terminé en une pointe très-aiguë, un peu faillante au-delà des mâchoires, d'une fubftance élaftique & cartilagineufe. Les yeux font fphériques, fitués fur les côtés de la tête. La mâchoire inférieure eft arrondie, plus large & plus courte que celle de deffus. L'une & l'autre eft garnie de fortes dents, mais qui ne font point venimeufes, fuivant Gronovius. Linnæus, au contraire, met ce Serpent au rang de ceux dont la morfure eft dangereufe.

Selon Catesby, le mufeau eft retrouffé, ou tourné en-haut, ce qui donne, en quelque forte à ce Serpent un air mocqueur ; & telle eft apparemment l'origine du nom *Myfterifans*, qui fignifie en grec *mocqueur.*

Le tronc eft applati par les côtés, & très-mince vers la tête. Les écailles qui garniffent le dos font petites, oblongues, rétrécies, & difpofées fur des lignes obliques qui fe croifent. La queue eft très-effilée & d'un longueur égale à la moitié du tronc. Gronovius a compté cent quatre-vingt grandes plaques fur l'abdomen, & cent trente-quatre paires de petites plaques fous la queue.

Le dos eft d'une couleur verdâtre, ainfi que les côtés, le deffous de la tête & l'abdomen. La partie inférieure des côtés eft marquée d'une ligne blanche qui difparoit vers le milieu de la queue. On voit fur le milieu de l'abdomen deux lignes étroites, parallèles, longitudinales, d'une couleur blanchâtre, qui s'évanouiffent vers le milieu de la diftance entre la tête & l'anus.

On trouve ce Serpent dans l'ifle de Ceylan & dans les Indes occidentales. Il fe nourrit de Rats & d'infectes ; mais il n'attaque point les hommes. (GRONOV.).

NOIR ET FAUVE (le Serpent).

Coluber fulvus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 249.

Le corps de ce Serpent eft orné de vingt-deux anneaux noirs, entre lefquels font difpofés alternativement autant d'anneaux de couleur fauve, tachetés de brun, avec une bordure blanche de chaque côté. L'abdomen eft recouvert par deux cent dix-huit grandes plaques, & la queue, dont la longueur n'eft que la douzième partie de celle du corps, eft garnie par-deffous de trente & une paires de petites plaques. On trouve ce Serpent à la Caroline.



OCCIPUT-FOURCHU (l'), espèce de Lézard.

Lacerta scutata. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta.* n°. 5.

Lacerta caudâ subcompressâ mediocri, suturâ dorsali dentatâ, occipite bimucronato. LIN. *ibid.*

SEB. Muf. p. 173. t. 109. f. 3. *Salamandra prodigiosa Amboinensis scutata.*

LAUR. Spec. med. p. 49. *Iguana clamosa.*

Ce Lézard a la tête très-courte & très-convexe. L'occiput forme deux avances semblables à des cornes. On voit sur la longueur du dos & de la queue des aiguillons courts, de figure conique & en petit nombre. On trouve ce Lézard dans l'Inde orientale. (LAUR. *spec.*).

OPHRIE (l'), espèce de Serpent.

Boa Ophrias. LIN. Amphib. Serp. *Boa.* 345.

Ce Serpent, selon Linnæus, est semblable par son port à celui que nous avons appellé *le Devin.* (*Boa constrictor.* LIN.); mais il en est distingué par le fond de sa couleur qui est brune, & par le nombre des grandes plaques qui lui recouvrent tant l'abdomen que le dessous de la queue. Linnæus a compté deux cent quatre-vingt-une des premières, & soixante-quatre des secondes. Ce Serpent n'a encore été observé par les Sçavans que dans les cabinets d'histoire naturelle, & on ignore les pays où il nait.

ORANGÉE (la Raine).

Rana Aurantiaca. SEBA 1. T. 71. 3.

Id. LAUR. Spec. med. 35.

Rana boans. LIN.

Rana palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, palmatis, digitorum apicibus subrotundis. LIN. Amæn. Acad. Muf. princ. n°. 8.

Le corps de cette Raine est jaune avec une teinte légère de roux. Le dos est comme circonscrit par une file unique de points roux, ce qui est, selon M. Laurenti, le principal caractère distinctif de cette espèce.

On ne retrouve rien de cette description dans celle que Linnæus a donnée de la Raine dont il s'agit ici. Selon cet Auteur, elle a sur les cuisses & sur les jambes de derrière, de même que vers la région des hypocondres, des bandes d'une couleur sale & cendrée. Il ajoute qu'elle ressemble beaucoup à la Grenouille bossue, & que le caractère qui paroît l'en distinguer davantage, est d'avoir des taches d'un blanc de lait éparses sur le dos.

Quant aux caractères qui se tirent de la forme, les voici tels qu'ils se trouvent décrits par Linnæus. Cette Raine a la gueule très-ample, arrondie & sans dents; les yeux un peu saillans & recouverts inférieurement par une membrane clignotante; les oreilles fermées aussi par une membrane, & situées auprès des yeux.

Le corps est oblong, rétréci dans sa partie postérieure, un peu lisse & chargé pardessous de tubercules. Les pieds de devant ont quatre doigts très-distincts & sans membrane intermédiaire. Les ongles sont orbiculaires, d'une substance molle, & plus larges que les doigts. Ceux-ci sont aigus par les côtés; le premier est le plus court; le second & le quatrième le dépassent un peu; le troisième est encore plus long, & a de chaque côté une cavité arrondie. Les pieds de derrière ont cinq doigts réunis par une membrane. Le premier est le plus court; le second est un peu plus long; le troisième & le cinquième sont encore plus longs, & le quatrième les dépasse de beaucoup. Les cuisses & les jambes sont minces, & leur longueur excède celle de tout le corps. Les ongles sont semblables à ceux des pieds de devant. On trouve cette Raine à Surinam.

ORVET (l'), espèce de Serpent.

Anguis fragilis. LIN. Amphib. Serp. *Ang.* 270.

Id. Faun. succ. 289.

RAI. quadr. 289. *Cæcilia Typhlus.*

ALDR. Serp. 245. *Cæcilia vulgaris.*

Imperat. Nat. 916. *Cæcilia Gesneri.*

Ce Serpent, selon l'Emery, est d'une couleur de cuivre rouge. Sa longueur est d'environ un pied, & sa grosseur d'un ou deux pouces. On prétend que quand il est frappé avec une baguette, ou autre corps dur, il se casse comme du verre, ce qui lui a fait donner le nom de *Serpent cassant.* On ajoute, qu'après sa mort, il reste encore cassant jusqu'à ce qu'il se corrompe. Les rangées d'écailles qui recouvrent l'abdomen, dans cette espèce, & celles dont la queue est garnie sur sa partie inférieure sont en nombre égal, & l'on compte cent trente-cinq des unes & des autres. On trouve ce Serpent en Europe. L'Emery dit qu'il y a de ces animaux à la montagne de Capferberg, ce qui signifie en Allemand, *montagne de cuivre*, à vingt-quatre lieues de Stokolm. Le même Auteur présume que la raison de leur fragilité vient de ce qu'ils se sont nourris d'aliments chargés de rouille, qui ont condensé & endurci leur substance, principalement à l'extérieur. Mais cet Auteur ne compte pas beaucoup lui-même sur cette explication si singulière, puisqu'il ajoute, qu'avant de l'admettre, il faudroit bien établir le fait dont il s'agit. (*Voyez le Diction. univers. des drogues simples, par l'Emery pag.* 810).

PADERE (le), espèce de Serpent.

Coluber Padera. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 254. Muf. Ad. Fr. 2. p. 44.

Ce Serpent eft d'une couleur blanche, variée par un grand nombre de taches brunes, qui font difpofées deux à deux & comme attachées enfemble par de petites lignes le long du dos. Les parties latérales font auffi marquées de taches fimples qui correfpondent à celles du dos. L'abdomen eft recouvert par cent quatre-vingt-dix-huit grandes plaques, & le deffous de la queue eft garni de cinquante-fix paires de petites plaques. On trouve cette efpèce dans les Indes.

PALE (le Serpent).

Coluber Pallidus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 251.

Coluber fcutis abdominalibus 155, *fquamis caudalibus.* LIN. Amæn. Surin. GRILL. p. 503. 11. Muf. Ad. Fr. 1. p. 31. t. 7. f. 2.

Les caractères diftinctifs de cette efpèce, felon Linnæus, font d'avoir la tête plus épaiffe que la plupart des autres, le dos relevé de part & d'autre en arrête, & la queue terminée en pointe très-effilée.

La tête de ce Serpent eft couverte de plufieurs lames; fçavoir, deux grandes qui garniffent l'occiput, trois autres fituées entre les yeux, deux encore derrière celle-ci, & deux autres enfin plus petites que les précédentes. La couleur des yeux eft pâle; les narines font à peine fenfibles; quelques points noirâtres font difperfés fur les joues; les dents font très-petites; derrière les yeux s'étend une double ligne de couleur noire.

Le tronc eft long d'un pied, & fon épaiffeur eft la même que celle d'une plume de cygne; le ventre eft recouvert par cent cinquante-cinq plaques. La queue a une palme de longueur; elle eft arrondie, étroite, & fe termine, comme nous l'avons dit, en une pointe très-déliée; ce qui fait qu'on diftingue très-difficilement les petites plaques qui couvrent fa partie inférieure. Linnæus en indique quatre-vingt-feize paires.

La couleur de la peau eft d'un gris pâle, moucheté de taches d'un gris plus foncé, & difperfées fans ordre. On obferve de part & d'autre fur le dos, des rangées de points, & des lignes interrompues & noirâtres, qui féparent l'abdomen du refte du corps, & qui fe prolongent fenfiblement fur la queue. Tout le corps eft d'ailleurs parfemé d'une multitude innombrable de petits points, à peine fenfibles à la vue fimple. Les écailles dont il eft garni font ovales, aiguës & liffes. On trouve ce Serpent dans les Indes.

PARTERRE (le), efpèce de Serpent.

Boa hortulana. LIN. Amphib. Serp. *Boa* 418.

Vipera, paraguajana, formofa. SEB. Muf. 2. p. 77. T. 64. f.

Coluber Tlehua, feu igneus, perpulcher ex novâ Hifpaniâ. Id. T. 84. f. 1.

Ce Serpent a la tête ornée de petites écailles de différentes couleurs, & qui forment un affortiment très-agréable, que Seba compare à une broderie, & Linnæus au parterre d'un jardin. Les autres caractères de cette efpèce, felon Seba, font d'avoir les yeux petits, les narines marquées d'une tache blanche; les mâchoires larges, le cou mince, arrondi & luifant; le corps long, & la peau luifante. Il règne fur toute l'étendue de fon dos, un mélange fingulier de grandes & de petites taches, les unes d'un brun foncé, les autres d'un pourpre brunâtre, & d'autres encore d'un gris blanc. Ces taches, fuivant Linnæus, reffemblent à des coins, par leur figure. Elles fe tiennent les unes aux autres, & femblent former une chaine continue. Les grandes plaques qui recouvrent l'abdomen, au nombre de deux cent-quatre-vingt-dix, font pareillement diverfifiées par un mélange de couleurs qui font un bel effet. Le deffous de la queue eft garni de cent-vingt-huit paires d'autres plaques.

Linnæus réunit fous la même dénomination un autre Serpent décrit par Seba, & auquel fe rapporte la feconde phrafe citée de cet Auteur. La defcription que celui-ci en donne a effectivement beaucoup de reffemblance avec la précédente, & n'en diffère proprement, qu'en ce que le Serpent dont il s'agit ici, a, felon le même Auteur, les yeux beaucoup plus grands que ceux de l'autre. Il a auffi fur les deux côtés du ventre des raies rouffâtres qui difparoiffent près de la queue. Ce caractère n'eft point cité dans la première defcription. On trouve ce Serpent dans l'Amérique méridionale. Il fe nourrit de Rats, de Loirs & autres animaux femblables.

PATTE D'OYE (la Grenouille).

Rana maxima. LAUR. Spec. med. p. 32.

Id. SEBA. I. t. 72. f. 3.

Cette Grenouille a le corps veiné, panaché de différentes couleurs, avec des taches fituées obliquement fur le fommet du dos. Les quatre pieds ont tous leurs doigts réunis par des membranes intermédiaires. On trouve cette Grenouille dans les pays étrangers.

PÊCHE DE LA GRENOUILLE.

La *pêche* de la Grenouille fe fait pendant la nuit. Les pêcheurs vont avec des torches de paille à l'endroit où ils fçavent qu'il y a des Grenouilles. L'un d'eux fe dépouille & fe met dans l'eau, en tenant un fac ouvert fur fes épaules, ou un panier entre fes jambes, pour y mettre fa *pêche*. Les autres ont à la main leurs torches allumées, foit pour éclairer leur compagnon, tandis qu'il ramaffe les Grenouilles qui l'environnent de tous côtés, foit pour attirer ces animaux par la lueur de ce feu,

qu'ils prennent pour celle du soleil. En observant un grand silence, il est aisé de les saisir ; car elles ne font aucun mouvement pour s'échapper. Mais le moindre bruit leur fait prendre la fuite. Une grande obscurité est encore une circonstance favorable, pour obtenir une *pêche* plus abondante.

On employe le moyen suivant, pour faire venir des Grenouilles dans un endroit. On met un verre de crystal sur une feuille de papier blanc près du bord de l'eau. On place une Grenouille sous ce verre, que l'on charge ensuite d'une pierre, pour le maintenir & empêcher la Grenouille de s'échapper, puis on se retire sans bruit. Aussi-tôt que les Grenouilles du voisinage entendent crier celle qui est prisonnière, elles accourent de toutes parts comme pour la secourir. Alors on s'approche doucement, & on les prend avec une petite truble que l'on glisse adroitement pardessous l'animal.

Le truble, que l'on appelle aussi *trouble*, & en quelques endroits *étiquette*, est un petit filet de pêcheur, qui ressemble à un capuchon à pointe arrondie, & dont l'ouverture est attachée à un cerceau, ou à quatre bâtons que l'on suspend à volonté au bout d'une perche. On s'en sert pour prendre des poissons. (*Nouvelle maison rustique, ou économie générale de tous les biens de la campagne*, pag. 597 & 633).

PÊCHE DE LA TORTUE.

On prend en général les Tortues de trois manières différentes : la première en les tournant sur le sable, la seconde avec la *varre*, & la troisième avec la *folle*. Pour la première manière on observe quand les Tortues viennent pondre leurs œufs sur le sable, ou quand elles viennent reconnoître le terrein où elles doivent pondre. Quand on a remarqué une trace nouvellement faite sur le sable, si l'on revient au même lieu dix-sept jours après, on y trouve ordinairement la Tortue qui vient pondre. On la prend par le côté & on la renverse sur le dos, d'où elle ne sçauroit se relever, à la réserve du caret qui a la carapace, ou l'écaille supérieure, convexe, ce qui facilite son retour sur le ventre ; mais on tue celui-là aussi-tôt, ou bien tandis qu'il est tourné sur le dos, on met de grosses pierres autour de lui.

On prend aussi les Tortues, tandis qu'elles dorment flottantes à la surface de l'eau. Les pêcheurs s'approchent doucement, renversent la Tortue sur le dos, & la poussent ensuite devant eux avec les mains jusqu'à leur barque. On dit que quand elles sont couchées sur le dos, elles tirent des soupirs du fond de leur poitrine, & versent des larmes en abondance. Suivant M. de Rochefort, dans son Histoire Naturelle des isles Antilles de l'Amérique, les matelots des navires qui vont aux isles du Cayeman pour faire leur charge de Tortues, en peuvent facilement tourner chaque soir, en moins de trois heures, quarante ou cinquante, dont les moindres pesent cent cinquante livres, & les ordinaires deux cent livres.

La varre, qui est l'instrument dont les pêcheurs se servent pour la seconde manière de prendre les Tortues, est composée de deux pièces principales ; sçavoir, d'une forte hampe de bois d'environ sept à huit pieds de longueur, & d'une pointe de fer quarrée, qui se place chaque fois qu'on veut s'en servir, dans un trou quarré, percé exprès au bout le plus menu de la hampe, lequel est garni d'une virole. La pointe de fer, qui doit sortir d'environ quatre pouces, est percée, auprès de la douille, d'un trou assez large pour y passer une longue & forte corde, que l'on arrête au moyen d'un nœud ; on attache aussi une grosse ficelle à la hampe, afin de pouvoir la retirer à soi, lorsqu'elle se sépare de la pointe, qui reste fichée dans le corps de l'animal, ainsi que nous le dirons plus bas.

Lorsqu'on veut *varrer*, ou prendre les Tortues à la varre, on va la nuit avec un canot dans les endroits où l'on a remarqué beaucoup d'herbes coupées sur la surface de l'eau ; car c'est une marque certaine qu'il y a en cet endroit des Tortues, qui, coupant l'herbe tandis qu'elles paissent, en laissent toujours échapper quelque partie qui monte & nage sur l'eau.

Le varreur étant debout sur l'avant du canot, la varre à la main droite, examine autour de lui s'il voit paroitre quelque Tortue, ce qui est assez aisé durant la nuit, parce qu'on voit bouillonner la surface de l'eau, à l'endroit où la Tortue veut lever la tête pour respirer. Ou bien, si la Tortue dort sur l'eau, ou qu'un mâle soit avec sa femelle, ce qu'on appelle un *cavalage*, l'écaille qui reluit & qui réflechit la lumière de la lune ou des étoiles, fait appercevoir aussi-tôt la Tortue ; à quoi l'on doit ajouter que dans les nuits obscures, il reste toujours sur la surface de la terre & des eaux un peu de lumière, qui est suffisante à ceux qui se couchent sur le ventre, pour voir à une distance assez considérable autour d'eux.

Dès que le varreur apperçoit la Tortue, il marque avec le bout de la varre à celui qui conduit le canot, le lieu où il faut aller, & quand il est à portée de la Tortue, il la *varre*, c'est-à-dire qu'il l'a frappe & la perce avec le clou qui est anté dans la hampe. Aussi-tôt que la Tortue se sent blessée, elle fuit de toutes ses forces, & elle entraîne le canot avec une très-grande violence. Le clou qui est entré dans son écaille ne la quitte pas, & le varreur qui a retiré sa hampe, s'en sert pour enseigner à celui qui est à l'arrière, où il doit gouverner.

Après que la Tortue a couru pendant un certain temps, les forces lui manquent, souvent même elle étouffe, faute de pouvoir revenir sur l'eau pour respirer. Quand le varreur sent que la corde mollit, il la retire peu-à-peu dans le canot, & s'approchant ainsi de la Tortue qu'il a fait revenir sur l'eau, morte ou extrêmement affoiblie, il la prend par une patte, & son compagnon par l'autre, & ils la mettent dans le canot, après quoi ils vont en chercher une seconde.

Il n'eſt pas néceſſaire qu'il y ait des ardillons au fer de la varre, ni que le varreur faſſe entrer le fer beaucoup plus avant que l'épaiſſeur de l'écaille, parce qu'auſſi-tôt que la Tortue ſent la douleur que le clou lui fait en perçant ſon écaille, elle ſe reſſerre tellement, qu'on a bien plus de peine à retirer le clou, qu'on n'en avoit eu à le faire entrer.

La troiſième manière de prendre les Tortues conſiſte à ſe ſervir de *la folle*. On appelle ainſi un grand filet à large mailles, que l'on employe en général pour pêcher les gros poiſſons, tels que les Rayes, Anges, Turbots, &c. On choiſit pour tendre les folles, les endroits où il y a du ſable, parce que ce ſont ceux que la Tortue cherche pour venir pondre ſes œufs. On tend la folle ſur le ſoir, & on la lève le matin. La Tortue trouvant le filet, lorſqu'elle va à terre, paſſe la tête ou une patte dans une des mailles, & ne trouvant que peu de réſiſtance, parce que le filet obéit, elle s'efforce de paſſer, s'entortille dedans & ſe noye. On en trouve quelquefois quatre ou cinq priſes & noyées dans le même filet. (*Nouveau voyage aux iſles de l'Amérique. T. 1. p. 296 & ſuiv.*).

PELIE (le), eſpèce de Serpent.

Coluber Pelias, LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 290.

Ce Serpent a derrière les yeux & la tête des taches de couleur brune. Le reſte du corps eſt peint d'une double bande noire, à l'exception de l'abdomen qui eſt d'une couleur verte, marquée de part & d'autre d'une ligne jaune. Les grandes plaques qui le recouvrent ſont au nombre de cent quatre-vingt-ſept, & le deſſous de la queue eſt garni de cent trois paires de petites plaques. On trouve cette eſpèce dans les Indes.

PERLÉE (la Grenouille).

Rana margaritifera. LAUR. Spec. med. p. 30.

Id. SEB. I. t. 71, f. 6 & 7.

Var. B. SEB. I. t. 71, f. 8.

Le corps de cette Grenouille eſt d'un rouge brun, parſemé de petits grains d'un rouge clair, & qui reſſemblent à des perles. Les parties latérales ſont mouchetées de jaune; l'abdomen eſt blanchâtre, & les grains ou petites vérues dont il eſt chargé ſont d'un bleu clair. Les pieds ſont velus; ceux de devant ont quatre doigts.

La variété B eſt diſtinguée par ſa couleur qui eſt d'un jaune clair, ſemé de grains rouges, & par la forme des pieds de devant qui ont cinq doigts.

L'une & l'autre variété ſe trouvent aux *Bréſil.*

PETALAIRE (le), eſpèce de Serpent.

Coluber Petalarius. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 314. Muſ. Ad. Fr. 1, p. 35, t. 9, f. 2.

Ce Serpent a le deſſus du corps d'une couleur brune, relevée par des bandes blanches. La partie inférieure eſt d'une couleur pâle. L'abdomen eſt recouvert par deux cent douze grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de 102 paires de petites plaques. On trouve cette eſpèce dans les Indes.

PETHOLE (le), eſpèce de Serpent.

Coluber Petola. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 299.

Coluber Scutis abdominalibus 208, *ſquamis caudalibus* 90. LIN. Amæn. Surin. GRILL. p. 505. 13.

Coluber ſcutis abdominalibus 207, *caudalibus* 85. Id. Amphib. GYLLENB. p. 534. 8.

Anguis ſcutis abdominalibus 209, *ſquamis caudalibus* 90. Id. Muſ. princ. p. 587. 36.

SEB. Muſ. 1. t. 54. f. 4.

Linnæus décrit trois individus de cette eſpèce, qui différoient un peu l'un de l'autre par le nombre des grandes plaques de l'abdomen & des petites plaques de la queue. Le premier avoit deux cent huit plaques ſur l'abdomen; quant à celles de la queue il étoit difficile d'en déterminer le nombre avec préciſion, à cauſe de leur petiteſſe; mais on comptoit à-peu-près cent paires.

Ce Serpent eſt aiſé à diſtinguer, ſelon le même Auteur, par la couleur plombée de ſon dos, par pluſieurs bandes tranſverſales qui s'étendent ſur cette couleur, & par celle de ſon abdomen qui eſt blanchâtre, ſans être marquée d'aucune tache.

La ſeconde deſcription eſt plus détaillée. L'individu d'après lequel elle a été faite, avoit deux cent ſept grandes plaques ſur l'abdomen; le deſſous de la queue étoit garni de quatre-vingt-cinq paires de petites plaques.

Les autres caractères diſtinctifs de cette eſpèce, indiqués par la même deſcription, ſont d'avoir la tête garnie de neuf écailles, diſpoſées deux à deux, excepté qu'entre les yeux, il y en a trois ſur une même ligne; la mâchoire inférieure blanche, ainſi que le bord de celle de deſſus; les dents nombreuſes, petites, aiguës & recourbées; la partie ſupérieure de la tête d'une couleur brune-livide; le tronc couvert en-deſſus d'écailles ovales, liſſes, non relevées en arrêtes, très-entières dans leur bord, & diſpoſées ſur dix-neuf rangs; le dos d'une couleur pâle, avec un grand nombre de larges bandes tranſverſales; l'abdomen d'un jaune blanchâtre, ſans mélange d'aucune autre couleur; la queue arrondie, déliée & couverte d'écailles, dont la ſurface ne formoit aucune ſaillie. La longueur de l'animal étoit d'environ deux pieds.

L'individu qui a ſervi pour la troiſième deſcription, avoit la tête oblongue, obtuſe, aplatie, brune en ſa ſurface ſupérieure, & blanche ſur les côtés, auſſi bien que ſur l'occiput; les narines aſſez grandes, & tournées vers les côtés du muſeau; les dents trop petites pour être capables de faire une morſure dangereuſe.

Le tronc étoit ſemblable à celui du précédent. L'abdomen étoit recouvert de deux cent neuf lames. Les plaques qui garniſſoient la queue étoient ſi petites, qu'il étoit très-difficile de les compter. Linnæus en a fixé le nombre à-peu-près à quatre-vingt-dix paires.

La couleur du dos étoit d'un brun plus pâle que dans les deux autres individus; l'abdomen étoit blanchâtre, & l'on y diſtinguoit un grand nombre de bandes annulaires, dont quelques-unes cependant ne s'étendoient pas juſqu'au dos.

Le même Auteur cite une autre variété de cette espèce, qui a l'abdomen garni de deux cent grandes plaques, & la queue de cent paires de petites plaques, en sorte que ce qui manque au nombre des premières, semble être exactement compensé par l'excès des secondes. On trouve ce Serpent en Afrique.

PINTADE (la), espèce de Serpent.

Anguis meleagris. LIN. Amphib. Serp. *Anguis* 197, *Serpens, Cæcilia, seu Scytale.* SEB. Mus. 2. p. 23. T. 21. f. 4.

La couleur de ce Serpent est verdâtre, selon Linnæus, & marquée de points noirâtres, disposés sur plusieurs lignes longitudinales. Seba observe que cette espèce se trouve dans les Indes orientales & occidentales, & que la diversité du climat ne produit sur les individus des deux pays, que de légères différences, quant à la couleur; le fonds qui est d'un rouge-brun, suivant le même Auteur, a une teinte plus foncée sur les Serpens des Indes orientales, & les taches dont leur corps est moucheté sont plus obscures. Les rangées d'écailles qui recouvrent l'abdomen dans cette espèce sont au nombre de cent-soixante-cinq, & l'on en compte trente-deux sur la partie inférieure de la queue.

PIPA OU PIPAL (le), espèce de Crapaud. *Rana Pipa.* LIN.

Rana digitis anticis muticis quadridentatis, posticis unguiculatis. LIN. *Syst. nat. Amph. Rept. Rana. n.* 1.

GRON. *Mus. p.* 84. *n°.* 64. *Rana manibus tetradactylis, fissis, apicibus digitorum quadrifidis, pedibus pentadactylis palmatis inermibus.*

SEB. *Thes. vol.* 1. *p.* 121. *tab.* 77. *fig.* 1. 2. 3. 4. *Bufo sive Pipa Americana ova quamplurima in dorso habens.*

Le corps de ce crapaud est très-aplati, large, hérissé par-tout de très-petites verrues un peu aiguës.

La tête est courte, ayant sa partie supérieure dans une situation inclinée à l'égard du dos. Elle est très-aplatie, large, & s'étend d'abord de chaque côté en forme de pointe obtuse, hérissée & dirigée horisontalement, puis se rétrécit insensiblement en un sommet aigu vers sa partie antérieure. Les yeux sont très-petits, situés sur la partie supérieure de la tête vers le museau, un peu arrondis & très-écartés l'un de l'autre. L'ouverture de la gueule est resserrée de bas en haut, & très-large en travers. Les mâchoires sont minces, un peu arrondies, & l'inférieure est plus courte.

Le tronc est un peu convexe en-dessus, plat pardessous, uniforme dans sa largeur, ayant la figure d'un rectangle un peu plus large que long.

Les pieds de devant sont courts, un peu épais, partagés en quatre doigts très-longs & obtus à leur extrêmité qui a quatre divisions aiguës. Les pieds de derrière sont aussi un peu épais, aplatis, légérement palmés, & partagés en cinq doigts, sans pointe comme ceux de devant. Ces pieds ont des ongles selon la description de Linnæus.

La couleur de l'animal entier est noirâtre. La femelle porte ses petits sur son dos qui leur tient lieu de nid. Ce Crapaud se trouve à Surinam. (GRON. *Mus.* LIN. *Syst. nat.*).

Selon Linnæus, les petits du Pipa sortent du dos de la femelle, où ils sont comme dans un nid, & où ils achevent de se développer. Mlle. Merian a observé la même espèce de Crapaud à Surinam, & a parlé de la manière singulière dont elle se reproduit.

Elle rapporte qu'étant auprès d'une espèce de cresson, elle trouva une femelle de Crapaud qui portoit ses petits sur son dos. Elle crut que c'étoit dans cette partie qu'ils étoient conçus, & qu'ils n'en sortoient qu'en déchirant la peau de leur mère. Un grand nombre de petits, dont les uns avoient la tête hors de leur cellule, d'autres seulement la moitié du corps, paroissoient une nouvelle preuve de son opinion; mais de nouvelles observations ont prouvé que le sentiment de Mlle. Merian n'étoit point conforme à la vérité, quoique son observation fut d'ailleurs très-exacte. Les œufs du Pipa, au sortir du corps de la femelle, sont fécondés par le mâle, de la même manière que ceux de toutes les autres Grenouilles ou Crapauds; le mâle les pousse en même temps sous son ventre, & les étend sur le dos de la femelle; les œufs se collent sur la peau, & la liqueur fécondante du mâle qui les environne, fait enfler les tégumens du dos; les œufs cependant grossissent; les petits éclosent; ils sortent de leur cellule, & un Observateur qui les rencontre dans ce moment, peut croire qu'ils ont été produits sur le dos même de leur mere. Dès que ces animaux ont acquis un certain degré de grosseur, ils abandonnent le dos de leur mère, & celle-ci, en se frottant contre les plantes, se dépouille de tout le reste des œufs & de sa propre peau, qui tombe pour lors en partie; car l'inflammation cesse dès que les petits sont éclos. On voit dans beaucoup de cabinets d'histoire naturelle des femelles de Pipa qui ont le dos couvert de petites cellules d'où sortent les petits, & d'autres qui ont le dos entièrement lisse. Cette manière de se reproduire n'est point particulière au Pipa; plusieurs poissons se multiplient ainsi; les Chevaux marins portent leurs petits dans des cavités à peu-près semblables à celles du Pipa, mais qui sont placées sur les côtés du ventre.

Au rapport de Mlle. Merian, les Nègres mangent les Pipas & les trouvent fort bons: les cuisses de derrière, sur-tout, sont les parties qu'ils préfèrent.

PLASTRON DE LA TORTUE.

Le *plastron d'une Tortue* est, selon l'acception la plus propre du mot, la partie inférieure de l'enveloppe osseuse, qui sert comme de rempart au corps de l'animal. Mais quelquefois on donne au mot de *plastron* un sens plus étendu, & on entend par ce mot, ainsi que par celui de *carapace*, l'enveloppe entière. (*Voyez* CARAPACE).

PLISSÉ (le Lézard).

Lacerta Plica. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n. 30.

Lacertâ caudâ tereti longâ, occipite calloso, palpebris super excoriatis collo lateribus verrucoso subtus plicato. LIN. Ibid.

Le corps de ce Lézard est tout couvert d'écailles coniques, qui rendent sa surface semblable à du chagrin. L'occiput est calleux. Les sourcils sont crenelés. Derrière les oreilles & vers les côtés de la tête on voit deux verrues garnies de pointes. La peau qui est sous le cou forme un double pli. La suture du dos a dans sa partie antérieure une espèce de crenelure produite par des écailles assez grandes. Une ride saillante qui commence au cou, s'étend de part & d'autre sur la peau qui recouvre les pieds de devant, & se recourbe au milieu du tronc.

La queue est arrondie, couverte de très-petites écailles, & partagée en segmens presque insensibles. Sa longueur est double de celle du corps. Les doigts sont allongés, garnis pardessous d'écailles aiguës, & pourvus d'ongles aplatis.

On trouve ce Lézard dans les Indes. (LIN. *Syst. nat.*).

PLUVIALE (la), espèce de Grenouille.

Rana rubeta. LIN.

Rana corpore verrucoso, ano obtuso subtus punctato. Faun. suec. 276. LIN. Amphib. Rept. *Rana*. 4.

Rana palmis tetradactylis fissis, plantis pentadactylis subpalmatis, ano subtus punctato. Syst. nat. 37. n. 5.

Cette Grenouille, selon Linnæus, ressemble à un petit Crapaud. Elle a le corps chargé de verrues; sa partie postérieure est obtuse, & parsemée endessous d'une multitude de points. Les pieds de devant ont quatre doigts; ceux de derrière cinq, qui s'écartent un peu en forme de main. On trouve cette espèce dans les différens pays de l'Europe. Il arrive souvent qu'après une pluie la terre paroit toute couverte de ces Grenouilles; ce qui a fait croire qu'il en tomboit du ciel. Nous avons fait voir dans les observations générales sur les Grenouilles, ce qu'il falloit penser de cette opinion. (LIN. *Ibid.*)

PONCTUÉ (le), espèce de Lézard.

Lacerta Punctata. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°. 45.

Lacerta caudâ tereti mediocri, pedibus muticis, palmis tetradactylis, dorso longitudinaliter albo punctato. LIN. Ibid.

CATESB. Car. 3. p. 10. t. 10. fig. 10. *Stellio.*

Ce Lézard a le corps d'une couleur brune. Le dos est marqué de deux rangées longitudinales de points blancs, qui se réunissent en une seule à la naissance de la queue, sur laquelle on observe une rangée simple de pareils points. Cette espèce se trouve dans la Caroline.

PONCTUÉ (le Serpent).

Coluber Punctatus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 180.

Le corps de ce Serpent est d'une couleur cendrée, excepté sa partie inférieure, qui est jaune & marquée de trois bandes de points noirs, disposés trois à trois sur chaque bande. Le dessous de la queue est pareillement jaune, & garni de quarante-trois paires de petites plaques. Les grandes plaques qui recouvrent l'abdomen sont au nombre de cent trente-six. On trouve cette espèce dans la Caroline.

PORTE-CRÊTE (le), espèce de Lézard.

Lacerta Amboinensis. SCHLOSSER.

Lacerta caudâ tereti longâ, pinnâ caudali radiatâ, suturâ dorsali dentatâ. Id. *de Lacertâ Amboinensi. Amsterd.* 1768.

M. Schlosser, de la Société royale de Londres, a donné, en 1768, une description très-détaillée, avec une belle figure, de cette espèce de Lézard, inconnue ou du moins mal décrite jusqu'alors. Cet Auteur regarde le Lézard dont il s'agit comme faisant la nuance entre le Basilic & l'Iguane, en ce que le caractère distinctif du premier est d'avoir sur le dos une espèce de nâgeoire ou de crête composée de rayons, & celui de l'Iguane, d'avoir sur la même partie une suture dentée, tandis que le Lézard d'Amboyne a en même-temps une nâgeoire telle que celle du Basilic, mais située sur la queue, & une suture dentée semblable à celle de l'Iguane, & disposée de même.

La tête de ce Lézard est tant soit peu tuberculeuse en-dessus, & couverte d'écailles rondes. La mâchoire supérieure se termine en un sommet presque quarré, qui forme la lèvre de dessus, dont la hauteur est de trois lignes & la largeur de quatre. La lèvre de dessous, ou l'extrêmité de la mâchoire inférieure, est d'une forme arrondie, dont la courbure est oblique; elle a comme l'autre quatre lignes de largeur & seulement une demi ligne en hauteur. Les écailles qui couvrent tout le contour de la gueule, sur-tout de la mâchoire inférieure, sont plus grandes & plus quarrées que celles de la tête, & l'on observe même que toutes celles qui garnissent le bas de la mâchoire inférieure, quoique petites & arrondies, ont en général un peu plus d'étendue que celles qui se trouvent sur la partie supérieure de la tête.

Les ouvertures des narines sont situées sur les côtés de la mâchoire inférieure, un peu saillantes, d'une figure ovale, ayant à peu près deux lignes de longueur & une ligne de largeur. La ligne de réunion des deux mâchoires, lorsque la gueule est fermée, a un pouce trois quarts de largeur.

Le diamètre des yeux, qui étoient à demi fermés dans l'individu observé par M. Schlosser, avoit six lignes, depuis un coin de l'œil jusqu'à l'autre. L'intervalle entre les deux yeux étoit de douze lignes & demi.

La partie extérieure de l'oreille est formée par la membrane du tympan, qui est fortement tendue, d'une figure ovale, large de trois lignes, & longue de quatre lignes & demi.

La partie inférieure du cou & du gosier, prise d'une part depuis les oreilles jusqu'aux épaules, & de l'autre, depuis le milieu de la largeur de la mâchoire inférieure jusqu'au sternum, est revêtue d'une peau ample & lâche, qui a sur-tout beaucoup de jeu & d'étendue vers le milieu de la partie inférieure de la gueule, où elle se termine en un sommet arrondi; cette peau ne forme aucune den-

telure, mais elle eſt profondément pliſſée, ce qui lui a fait donner le nom de *Collier* par M. Schloſſer.

La langue, qui eſt épaiſſe & charnue, remplit preſque tout l'intérieur de la gueule; l'extrêmité eſt obtuſe & légèrement fendue.

Les deux mâchoires ſont garnies de chaque côté d'une rangée de dents ſerrées & pointues, dont les dernières ſont les plus grandes; de plus, vers le ſommet de la mâchoire inférieure, on voit de part & d'autre trois dents arrondies, courtes, aiguës & tournées obliquement en dehors, auxquelles correſpondent de part & d'autre du ſommet de la mâchoire ſupérieure quatre dents pareilles & ſemblablement ſituées, enſorte que ces deux rangées ſont beaucoup plus avancées en dehors que les rangées de dents ſerrées dont nous avons parlé d'abord, & qu'il ſe trouve entre les unes & les autres un vuide de deux lignes & demi.

Les pieds, tant de devant que de derrière, ont chacun cinq doigts garnis d'ongles. Tous ces doigts ont des deux côtés un rebord aigu, denté comme une ſcie, mais plus apparent ſur les doigts des pieds de derrière que ſur ceux des pieds de devant.

L'eſpèce de crête qui eſt ſur la queue commence vers l'anus; ſa forme imite celle d'un ſegment de cercle dont le bord forme des ſinuoſités inégales, ſur-tout vers ſa partie poſtérieure. Cette crête a neuf pouces & demi de longueur, & ſa plus grande largeur eſt de quatre pouces, y compriſe la largeur de la queue, qui n'eſt plus que de huit lignes & demie à l'endroit où ſe termine la crête. On diſtinguoit facilement au tact, dans cette même crête, dix-ſept arrêtes d'une ſubſtance cartilagineuſe, & qui avoient en même-temps de la flexibilité & une certaine roideur, enſorte que l'on pouvoit conjecturer que la crête avoit toujours une ſituation droite ſur l'animal vivant, quoiqu'il eut la faculté de la développer & de la replier à ſon gré, comme les poiſſons ſont leurs nageoires. Enfin tout le bord ſupérieur de cette crête eſt garni de cent vingt petites dents, ſemblables à celles d'une ſcie, & dont la plupart ont leur ſommet recourbé en arrière.

La ſuture qui eſt ſur le dos, & qui s'étend depuis l'occiput juſqu'à la crête dont nous venons de parler, eſt compoſée de dents ſemblables à celles de cette crête, mais d'inégale grandeur, & arrangées de manière que les plus petites ſe trouvent diſtribuées en nombres inégaux entre les grandes; pluſieurs de celles-ci ſont terminées par un double ſommet; le nombre de toutes ces dents ſurpaſſe quatre-vingt-dix.

La longueur totale de ce Lézard, priſe en ligne droite depuis l'extrêmité de la gueule juſqu'à la pointe de la queue, eſt de trente-trois pouces & trois lignes; ſur quoi il faut obſerver que M. Schloſſer s'eſt ſervi pour ces meſures du pied du Rhin, qui eſt de cinq lignes plus court que le pied de Paris.

La couleur de la tête & du collier eſt verdâtre & marquée de ſtries blanches; celle du dos & de la queue eſt brune; la crête eſt toute entière d'un brun pâle; le ventre eſt gris. On voit de plus, ſur les deux côtés du corps, un grand nombre de marque d'inégales grandeurs, & d'une couleur blanche, diſtribuées ſans ordre, & continuées juſques ſur les parties latérales des pieds tant de devant que de derrière.

Dès l'an 1726, François Valentin avoit donné une deſcription de ce Lézard, (*Deſcriptio veteris novæque indiæ Orient. T. III, part. I, L. V, Cap. 1*). mais défectueuſe & accompagnée d'une figure ſi peu reſſemblante, que M. Schloſſer aſſure qu'il ne l'auroit jamais reconnue pour être celle du Lézard dont il s'agit, s'il n'avoit été aidé par la deſcription elle-même, qui, malgré ſes défauts, indique quelques-uns des principaux caractères diſtinctifs de cette eſpèce. Le même Valentin, qui avoit obſervé le Lézard d'Amboyne ſur les lieux mêmes, nous a laiſſé, au ſujet de cet animal, quelques détails particuliers dont nous ajouterons ici le précis.

Ce Lézard ſe tient ordinairement ſur le bord des fleuves & des eaux douces, où il dépoſe ſes œufs dans le ſable. Il s'avance auſſi ſur la terre & monte ſur les petits arbres & ſur les buiſſons voiſins des eaux. Mais dès qu'il apperçoit un homme ou un chien, il s'élance dans l'eau, & ſe cache ſous les pierres qui s'y trouvent diſperſées; il eſt facile de l'y prendre, pourvu qu'on le ſaiſiſſe hardiment avec la main; car il eſt naturellement timide juſqu'à la ſtupidité, & ne mord point lorſqu'il ſe ſent pris. On ſe ſert auſſi de filets pour le prendre. Sa chair eſt preférée à celle de l'Iguane; elle eſt très-blanche, d'une odeur à peu-près ſemblable à celle de la chair du chevreau.

Le même Auteur ajoute que le mâle & la femelle diffèrent l'un de l'autre par la forme de leurs crêtes, & par la diſpoſition de leurs couleurs. La crête de la femelle eſt toujours plus petite que celle du mâle, & ſon rebord eſt par-tout ſurbaiſſé, ſans former aucune ſaillie, au lieu que la crête du mâle s'élève, tantôt au milieu du dos, & tantôt vers la naiſſance de la queue. D'ailleurs, les couleurs ſont plus variées & diſtribuées dans un plus bel ordre ſur le mâle que ſur la femelle.

PUSTULEUX (le Crapaud).

Bufo Puſtuloſus. SEBA I, 74, 1.

LAUR. Spec. med. p. 26, id.

Ce Crapaud a le dos d'une couleur rouſſe cendrée, & couvert, ainſi que la tête & les jambes, de véſicules ou de puſtules jaunâtres. Les doigts ſont garnis d'épines. La couleur des parties latérales & de l'abdomen eſt d'un gris cendré clair, avec des taches rouſſes. On trouve ce Crapaud dans les Indes.

QUEUE-BLEUE,

QUEUE-BLEUE (le Lézard).

Lacerta fasciata. LIN. Amphib. Rept. *Lac.* 40.

Lacerta caudâ tereti longiusculâ, dorso lineis quinque flavescentibus, caudâ cæruleâ. Id.

Lacertus caudâ cæruleâ. CATESB. Car. 2, p. 67.

Ce Lézard n'a communément que six pouces environ de longueur. Sa tête est d'une forme racourcie. Son corps est brun & marqué de cinq lignes jaunâtres, qui s'étendent parallèlement, depuis le nez, sur toute la longueur du dos. La queue est d'une couleur bleue. On trouve ce Lézard à la Virginie & à la Caroline. Selon Catesbi, on le voit souvent sur la terre; il fait sa retraite dans les cavités des arbres que le temps a minés. Le même auteur ajoute, qu'il y a des gens qui regardent ce Lézard comme venimeux, quoiqu'il n'eût jamais entendu parler d'aucun accident qui pût confirmer cette opinion.

QUEUE-LANCEOLÉE (la), espèce de Serpent.

Anguis laticauda. LIN. Amphib. Serp. *Ang.* 250. Muf. Ad. Fr. 2, p. 48.

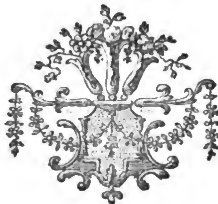
Le caractère distinctif le plus apparent qui puisse se tirer de la forme de ce Serpent, paroit consister dans l'applatissement de sa queue, qui est élargie, & se termine en pointe aiguë. Elle est d'une couleur pâle, marquée de raies brunes. Les plaques qui recouvrent l'abdomen sont au nombre de deux cents, & le dessous de la queue est garni de cinquante autres rangées de plaques semblables. On trouve cette espèce à Surinam.

QUEUE-PLATE (la), espèce de Serpent.

Anguis Platura. LIN. Amphib. Serp. *Ang.*

Anguis caudâ compressâ obtusâ. Id.

Ce Serpent a la tête oblongue & un peu lisse, la gueule dépourvue de dents, le corps long d'un demi-pied, noir en-dessus & blanc sur sa partie inférieure, le dos un peu relevé en carène, la queue très-comprimée, ayant une longueur égale à celle de la neuvième partie du corps, & mouchetée de blanc & de noir. Tout le corps est couvert de petites écailles, un peu orbiculaires, & qui ne se recouvrent point mutuellement. On ne sçait pas dans quel pays se trouve ce Serpent, qui a été observé par Linnæus dans la cabinet de M. Ziervogel, apothicaire de Stockolm. *V.* le Dict. de M. BOMARE, *Serpent nageur*, art. SERPENT.



RABOTEUSE (la), espèce de Tortue.

Testudo scabra. LIN.

Testudo pedibus palmatis, testâ planiusculâ, scutellis omnibus intermediis dorsatis. LIN. Amphib. Rept. 6.

GRON. Zooph. 74.

SEB. Mus. 1, t. 79, fig. 1, 2. *Testudo terrestris Amboinensis minor.*

La tête de cette Tortue est en forme de cœur, dont la pointe, qui est aiguë, se présente en avant. Elle est d'une couleur noire marquée de lignes blanches. Le museau est saillant en forme de coin, & dépourvu de dents. La mâchoire inférieure est plus courte que celle de dessus, & sans aucun barbillon. Le cou est plus mince que la tête, & revêtu d'une peau lâche.

L'écaille du dos est très-large, d'une figure orbiculaire, ondulée par-devant, très-entière en son bord latéral & anterieur, & inégalement dentelée dans son bord postérieur. Les lames qui la recouvrent sont lisses & planes, excepté celles du dos qui s'élèvent en arrête longitudinale & un peu convexe.

L'écaille inférieure est platte, tronquée dans sa partie antérieure, qui est en forme de lobe, & arrondie postérieurement.

Les pieds sont couverts d'écailles disposées en recouvrement, & ont cinq doigts réunis par une membrane lâche qui forme une espèce de plante orbiculaire. Il y a cinq ongles aux pieds de devant, & quatre aux pieds de derrière ; ces ongles sont amincis & alongés en forme d'alêne. La queue est courte. La couleur de l'animal est blanchâtre, & comme marbrée de petites lignes noires, surtout sur l'écaille du dos & sur la tête. On trouve cette Tortue dans les Indes orientales. (GRONOV).

Suite de l'Introduction à l'Histoire Naturelle des Animaux Quadrupèdes ovipares.

RAINES.

LES Raines diffèrent des Crapauds & des Grenouilles en ce qu'elles ont les doigts terminés par une plaque visqueuse, qui leur donne le moyen de se coller aux branches des arbres, & même à la face inférieure de leurs feuilles, & de s'y soutenir. Aussi les Raines se tiennent-elles sur les arbres dans la belle saison pour guetter les mouches & les autres insectes dont elles font leur proie. En hiver elles se retirent dans des lieux humides & dans la vase des marais.

On a nourri pendant près de huit années une de ces Grenouilles vertes, que l'on appelle *Raines* ou *Rainettes*. On la gardoit dans un bocal de verre, fermé par une espèce de réseau, & que l'on mettoit l'hiver dans un poële, où la Grenouille étoit à l'abri du froid. Pendant l'été, on lui donnoit pour nourriture de l'herbe fraîche, des mouches & des cousins, & pendant l'hiver, du foin un peu humecté, avec le peu de mouches que l'on pouvoit trouver. La Grenouille les attendoit la gueule béante & les saisissoit avec une adresse admirable. Durant cette dernière saison, l'animal à qui on jettoit à peine deux mouches en quatre jours, s'affoiblissoit & maigrissoit beaucoup. Mais dès que l'abondance étoit revenue avec le printemps, la Grenouille reprenoit son embonpoint, & même grossissoit au point de paroître comme enflée. Mais elle sçavoit se guérir d'elle-même, par un vomissement qu'elle se procuroit, en appliquant les deux pattes de derrière à l'endroit des hypocondres, qu'elle pressoit avec effort, & alors elle rendoit par la gueule une mucosité blanche & visqueuse. On l'entendoit quelquefois coacer l'été aux approches de la pluie. Lorsqu'on la tiroit du bocal, elle se mettoit à sauter de côté & d'autre, & elle lançoit par la partie postérieure de son corps une liqueur limpide. Les gros excrémens étoient noirs & grumeleux. Enfin pendant le huitième hiver, comme on ne put lui trouver de mouches, elle devint languissante & mourut. (*Collect. Acad. T. IV, p. 162.*).



TROISIEME CLASSE

DU QUATRIEME ORDRE DES ANIMAUX.

Quadrupèdes ovipares qui ont le corps nu.

TROISIÈME GENRE.

RAINES.

Les doigts terminés par une plaque visqueuse.

ESPÈCES.

1 LA BOSSUE.

Une bosse bien formée sur le dos.

2 LA VERTE.

Verte en-dessus, blanche en-dessous, une ligne jaune sur les cotés du corps.

3 LA BRUNE.

Des tubercules laciniés aux talons & aux doigts.

4 LA COULEUR-DE-LAIT.

Des bandes de couleur cendrée-pâle sur les hypocondres.

5 LA VERDATRE.

Le corps brun avec des taches vertes.

6 LA FLUTEUSE.

Une vessie conique de chaque côté du cou.

7 L'ORANGÉE.

Une file de petites taches rousses de chaque côté du dos.

8 LA ROUGE.

Le corps rouge.

9 LE SQUELETTE.

Très-maigre.



RAYÉ (le Lézard).

Lacerta quadri-lineata. Lin. Amphib. Rept. *Lac.* n°. 46.

Lacerta caudâ tereti longâ, palmis tetradactylis, corpore lineis quatuor flavis. Lin. Ibid.

Lacerta Ceilonica, minor lemniscata. Seb. Muf. 2, tom. 41, fig. 6.

Ce Lézard eſt petit, & a les pieds courts & terminés par de longs doigts, au nombre de cinq pour les pieds de devant, & de quatre pour ceux de derrière. Son corps eſt marqué, ſelon Seba, de raies noires & blanches, & ſelon Linnæus, de quatre lignes jaunâtres. On peut concilier ces deux caractères, en ſuppoſant que les raies ou lignes qui étoient blanches ſur l'individu décrit par Seba, avoient une teinte de jaune ſur celui dont parle Linnæus, & que ce dernier auteur n'a point fait mention de la couleur du fonds qui, étant noirâtre, doit paroître former des raies de cette même couleur, entre les blanches ou les jaunes dont nous avons parlé. Seba obſerve auſſi que ce Lézard a le corps un peu luiſant. On le trouve dans l'île de Ceylan.

RAYÉ (le Serpent).

Coluber lineatus. Lin. Amphib. Serp. *Colub.* 252.

Serpens Ceilonica, lineis ſubfuſcis. Seb. Muf. 2, pag. 14, tom. 12, fig. 3.

Ce Serpent, qui eſt petit, a le corps marqué de quatre raies brunes, ſur un fond bleuâtre; ces raies s'étendent depuis la tête juſqu'à l'extrêmité de la queue. Le ventre eſt d'une couleur blanchâtre & recouvert par cent ſoixante-neuf grandes plaques. On voit une bandelette unie ſur chacun des côtés. Tout cet aſſortiment, ſelon Seba, jette beaucoup d'ornement ſur l'animal. Le deſſous de la queue eſt garni de quatre-vingt-quatre paires de petites plaques. On trouve ce Serpent en Aſie.

RAYON-VERD (le), eſpèce de Crapaud.

Bufo Schreberianus. Laur. Spec. Med. pag. 27.

Le corps de ce Crapaud eſt d'une couleur de chair. Son caractère diſtinctif conſiſte dans des lignes vertes, dont il eſt marqué, & qui ſont diſpoſées comme autant de rayons. M. Laurenti a trouvé cette eſpèce en Saxe, auprès du monaſtère de Schréber.

REGINE (le), eſpèce de Serpent.

Coluber Reginæ. Lin. Amphib. Serp. *Coluber* 207.

Muſ. Ad. Fr. pag. 24, tom. 13, fig. 3.

Ce Serpent a le dos & les côtés d'une couleur brune, & le ventre tacheté de blanc & de noir. Les grandes plaques qui recouvrent cette dernière partie ſont au nombre de cent trente-ſept, & le deſſous de la queue eſt garni de ſoixante & dix paires de petites plaques. Cette eſpèce ſe trouve dans les Indes.

RÉSEAU (le), eſpèce de Serpent.

Anguis reticulata. Lin. Amphib. Serp. *Anguis* 214.

Anguis ſquamis abdominalibus 177, & ſquamis caudalibus 37. Gron. Muſ. 2, pag. 54, n°. 7.

Scheuch. Sacr. tom. 747, fig. 4.

La tête de ce Serpent eſt très-petite, un peu arrondie, terminée par-devant en pointe obtuſe, couverte ſupérieurement de grandes écailles polygones. La langue eſt large, & légèrement fendue à ſon extrêmité.

Le tronc eſt de la même groſſeur que la tête, un peu aminci vers la queue, garni de très-petites écailles qui ſe recouvrent comme les tuiles d'un toit; on compte cent ſoixante & dix-ſept rangées de grandes plaques ſur le ventre.

La queue eſt d'une forme un peu arrondie, d'une groſſeur approchante de celle du tronc, courte & revêtue inférieurement de petites plaques diſpoſées ſur trente-ſept rangées.

La couleur du dos eſt d'un gris noirâtre; les écailles ſont blanchâtres vers leur centre, ce qui forme l'aſpect d'un reſeau étendu ſur le dos du Serpent. L'abdomen eſt d'un jaune mêlé de blanc. On trouve ce Serpent à Surinam.

RETICULAIRE (la Grenouille).

Rana venuloſa. Laur. Spec. Med. pag. 31.

Id. Seba I. tom. 72, fig. 4.

Le corps de cette Grenouille eſt comme veiné, avec des taches confluentes, enſorte que l'animal ſemble avoir un réſeau ſur ſa ſurface ſupérieure. Les pieds ſont pourvus de doigts. On trouve cette eſpèce dans les Indes.

RHOMBOIDAL (le Serpent).

Coluber Rhombeatus. Lin. Amphib. Serp. *Coluber* 227.

Muſ. Ad. Fr. pag. 27, tom. 24, fig. 2.

La couleur de ce Serpent offre, ſur un fonds bleuâtre, des taches noires, évidées en leur milieu, qui laiſſe ſortir la couleur du fond, & ſemblables par leur figure, à des lozanges. Le ventre eſt recouvert par cent cinquante-ſept grandes plaques, & le deſſous de la queue eſt garni de ſoixante & dix paires de petites plaques. On trouve cette eſpèce dans les Indes.

RONDE (la).

Teſtudo orbicularis. Lin.

Teſtudo pedibus palmatis, teſtâ orbiculatâ planiuſculâ. Lin. Amphib. Serp. *Teſtudo* 5.

Cette Tortue a l'écaille du dos petite, d'une figure arrondie, & ſans aucune échancrure à l'une ou l'autre extrêmité. L'écaille du deſſous eſt fendue en deux dans ſa partie poſtérieure. Les doigts des pieds ſont réunis par une membrane commune en forme de plante orbiculaire. On trouve cette Tortue dans les provinces méridionales de l'Europe. (Lin. ibid.).

ROUGE (la Raine).

Hyla rubra. Seba II, tom. 68, fig. 5.

Id. Laur. Spec. Med. pag. 35.

Cette Raine a la tête d'une groſſeur conſidérable à proportion du corps, & l'ouverture de la gueule très-ſpacieuſe. Elle eſt d'une couleur rouge,

dans laquelle paroit consister son caractère distinctif. On la trouve en Amérique.

ROUGE-GORGE (le Lézard).

Lacerta bullaris. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°. 32.

Lacerta caudâ tereti longâ, vesicâ gulari. LIN. ibid.

Lacerta viridis Jamaïcensis. CATESB. Car. 2, tom. 66.

Ce Lézard est petit, & a le corps d'une couleur verte. Il est remarquable sur-tout par une espèce de vessie rouge, qu'il a sous la gueule, & qu'il gonfle ou rend flasque à son gré. On prétend qu'il l'enfle lorsqu'il est effrayé. Ce Lézard se trouve à la Jamaïque. LIN. ibid.

ROUGE-GORGE (le Serpent).

Coluber jugularis. LIN. Amphib. Serp. *Coluber*, 297.

Le principal caractère distinctif de ce Serpent consiste dans la couleur de sa gorge qui est d'un rouge de sang. Le reste du corps est d'une couleur noire. Le ventre est recouvert par cent quatre-vingt-quinze grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de cent deux paires de petites plaques. Cette espèce se trouve en Egypte où elle a été observée par Hasselquist.

ROULEAU (le), espèce de Serpent.

Anguis Scytale. LIN. Amphib. Serp. *Ang.* 253.

Anguis scutis abdominalibus, 227, *Squamis caudalibus* 14.

GRONOV. Mus. 2, n°. 4.

SEB. Mus. 2, tom. 2, fig. 1, 2, 3, 4. Id. tom. 7, fig. 4. Id. tom. 20, fig. 3.

La tête de ce Serpent est exactement de la même couleur que le corps dont elle ne paroit point être distinguée. Elle s'applatit un peu vers sa partie antérieure; elle est large supérieurement, un peu convexe, couverte entre les yeux & le museau de deux grandes écailles polygones, derrière lesquelles on en observe une autre plus grande & quadrangulaire, située au milieu de la distance d'un œil à l'autre. La partie antérieure de la tête est un peu arrondie, & le dessous forme une convexité opposée à celle de la partie supérieure.

Les yeux sont très-petits, un peu arrondis, situés vers les angles des mâchoires dans la partie supérieure de la tête, & très-écartés l'un de l'autre.

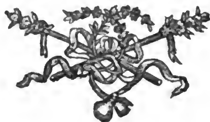
Les narines sont percées de part & d'autre d'un très-petit trou; elles occupent les côtés antérieurs du museau, & laissent entre elles une distance considérable.

La mâchoire supérieure est un peu plus longue que l'inférieure. La langue est fendue en deux. Les dents sont aiguës, égales entre elles, tournées vers le dedans de la gueule, & nombreuses dans l'une & l'autre mâchoire.

Le tronc est d'une grosseur uniforme depuis la tête jusqu'à l'anus, un peu arrondi, garni de grandes écailles disposées en recouvrement; les grandes plaques qui recouvrent la partie inférieure sont disposées sur deux cent vingt-sept rangées, suivant Gronovius, & sur deux cent quarante, selon Linnæus.

La queue est très-courte, arrondie, un peu plus mince que le tronc, épaissie à son extrémité, & couverte inférieurement de quatorze rangs de petites plaques, au rapport de Gronovius, & de treize rangs, suivant Linnæus. On trouve ce Serpent dans les Indes.

Sa couleur, selon Linnæus, est blanchâtre, avec des bandes rousses. Les écailles sont bordées çà & là de points de couleur de rouille.



SALAMANDRE A QUEUE PLATE (la).

Lacerta palustris. LIN. Amphib. *Lacerta*, n°. 44.

Lacerta caudâ ancipiti mediocri, pedibus muticis fissis, palmis tetradactylis. LIN. Ibid.

GRON. Muf. pag. 77, n°. 51. *Salamandra alepidota, verrucosa, caudâ ancipiti, pedibus inermibus, fissis, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis.*

Le corps de ce Lézard eſt d'une couleur un peu ſombre, couvert de toutes parts de verrues ſaillantes dont celles qui garniſſent les côtés ſont d'une couleur blanchâtre.

La tête, dont la largeur égale celle du cou, eſt ronde, excepté par-deſſus où elle eſt plate.

Les mâchoires ſont égales, larges & garnies de petites dents. L'ouverture de la gueule eſt médiocre. Le dos eſt large & marqué d'un enfoncement qui s'étend depuis la tête juſqu'à la naiſſance de la queue. L'abdomen eſt d'une couleur de ſafran, mouchetée d'un brun ſombre.

La queue eſt preſque auſſi longue que le corps: elle eſt comprimée, comme effilée par les côtés, & garnie par-deſſus d'une ſaillie en forme de tranchant.

Les pieds ſont courts; ceux de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière en ont cinq.

On trouve ce Lézard dans les marais de la Hollande. *Voyez* LAURENT. *pag. 39.*

Le mâle de cette eſpèce a environ trois pouces de longueur. Il eſt jaunâtre comme les Grenouilles ordinaires, & quelquefois brun. Il a le corps parſemé de taches rondes, très-noires & très-diſtinctes. Sur la tête on voit au lieu de taches, des bandes qui partent du cou, & vont ſe réunir vers l'extrêmité du muſeau. Le long du dos règne une eſpèce de crête dentelée comme une ſcie, qui prend ſon origine vers le milieu de la tête entre les deux yeux, & ſe termine à l'extrêmité de la queue; elle eſt plus étroite & rarement dentelée dans la partie qui garnit la queue. Celle-ci a par-deſſous une bande argentée qui en parcourt toute la longueur.

La femelle eſt d'un jaune plus pâle; ſa couleur eſt plus égale; elle eſt diſtinguée d'ailleurs du mâle, en ce qu'elle n'a ni taches, ni crête dentelée ſur le dos, qui eſt aſſez ordinairement plat, quoique l'épine forme quelquefois une petite éminence, lorſque la femelle commence à maigrir. (*Mémoires de l'Acad. des Sciences, ann. 1729, tom. 1. Obſerv. phyſiques ſur pluſieurs eſpèces de* Salamandres, *par M.* DUFAY).

SALAMANDRE A QUEUE RONDE (la).

Lacerta aquatica. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°. 43.

Lacerta caudâ tereti uſculâ mediocri, pedibus muticis fiſſis, palmis tetradactylis. LIN. Ibid.

GRONOV. Muſ. 2, pag. 78, n°. 52. *Salamandra alepidota, caudâ teretiuſculâ, pedibus inermibus fiſſis, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis.*

Selon Gronovius, ce Lézard reſſemble beaucoup, par ſa forme extérieure, à la *Salamandre à queue plate.* Cet auteur indique les caractères ſuivans pour aider à l'en diſtinguer.

La couleur du corps eſt livide, & on voit ſur le dos, de part & d'autre, deux raies longitudinales, d'un brun ſombre. Le corps eſt en outre parſemé çà & là de très-petites taches noires. Le ventre eſt d'une couleur orangée.

La queue eſt preſque égale au corps en longueur; elle eſt un peu épaiſſe, d'une forme preſque quarrée, & va en diminuant inſenſiblement vers ſon extrêmité. (GRON. *Muſ.*).

On trouve ce Lézard dans les eaux douces & ſtagnantes de l'Europe, & même dans les jardins.

Linnæus dit qu'il n'a pu s'aſſurer ſi ce Lézard étoit une eſpèce diſtinguée du Lézard ordinaire, ou s'il n'étoit autre choſe que ce dernier encore très-jeune. (LIN. *Syſt. nat.*).

SANS-TACHE (le Serpent).

Coluber niveus. LIN. Amphib. Serp. *Coluber* 271.

Serpens ex Libya. SEB. Muſ. 2, pag. 17, tom. 15, fig. 1.

Suivant Linnæus, ce Serpent eſt blanc, ſans tache, *albus immaculatus*; cependant, ſelon Seba, il a quelques taches noires ſur le corps, & la queue noirâtre. Son dos eſt couvert de grandes écailles diſpoſées ſur pluſieurs rangs comme des chainons. Sa longueur eſt de deux aunes & demi. Il a le ventre recouvert par deux cent neuf grandes plaques, & le deſſous de la queue garni de ſoixante-deux paires de petites plaques. Il ſe nourrit d'oiſeaux & d'animaux de différentes eſpèces.

On le trouve en Afrique, & en particulier dans la Libye. Suivant Linnæus, ſa morſure eſt venimeuſe.

SATURNIN (le), eſpèce de Serpent.

Coluber Saturninus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 267.

Muſ. Ad. Fr. 1, pag. 32, tom. 9, fig. 1.

Ce Serpent a de grands yeux, & eſt d'une couleur livide, avec des teintes de couleur cendrée, diſpoſées comme par nuages. Son ventre eſt recouvert de cent quarante-ſept grandes plaques, & le deſſous de ſa queue eſt garni de cent vingt paires de petites plaques. On trouve cette eſpèce dans les Indes.

SAURITE (le), eſpèce de Serpent.

Coluber Saurita. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 277.

Anguis gracilis fuscus. CATESB. Car. 2, tom. 52.

Ce Serpent est long & fluet. Le dessus de son corps, selon la description de Catesby, est d'un brun foncé, avec trois raies blanches & parallèles qui s'étendent sur toute sa longueur. Le ventre est blanc. Suivant Linnæus les lignes parallèles dont on vient de parler sont d'une couleur verdâtre, & elles ont en effet cette teinte sur la figure donnée par Catesby. L'abdomen dans cette espèce est recouvert par cent cinquante-six grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de cent vingt & une paires de petites plaques. Ce Serpent est très-agile, & ne fait aucune morsure dangereuse. On le trouve dans la Caroline.

SCINQUE (le), espèce de Lézard.

Lacerta Scincus. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°. 22.

Lacerta caudâ tereti, mediocri, apice compressa, digitis muticis, marginatis. LIN. ibid.

GRONOV. pag. 76, n°. 49. *Scincus pedibus pentadactylis, inermibus, digitis lobatis.*

SEB. Muf. 2, pag. 42, tom. 105, fig. 3. *Scincus officinalis.*

RAI. Quadr. 271. *Scincus.*

Le *Scinque* a beaucoup de ressemblance avec le Gekko. Voici les principaux caractères qui peuvent servir à l'en distinguer.

Son museau est plus pointu. Son dos est relevé par une arête longitudinale qui s'étend depuis la tête jusqu'aux pieds de derrière. Sa queue est beaucoup plus courte ; à peine égale-t-elle le corps en longueur. Elle est un peu arrondie à sa naissance & comprimée vers son extrêmité ; elle est garnie par-dessus d'écailles d'une figure à-peu-près orbiculaire, larges, placées en recouvrement les unes sur les autres, & par-dessous de plaques transversales, relevées en bosse, comme celles qui couvrent l'abdomen des Serpens.

Les pieds sont garnis d'un rebord sur les côtés. Les doigts sont en forme de lobes, & dépourvus d'ongles, à moins qu'on ne donne ce nom, comme a fait Linnæus, (LIN. *Amæn. Muf. Princ.* n°. 21. *Voyez la note à la fin de la page*), à l'extrêmité même des doigts, qui est élargie, comprimée, convexe en-dessus, & un peu concave par-dessous. GRONOV. Muf.

La couleur du *Scinque*, selon M. Laurenti, (LAUR. *Specimen Medic. Viennæ 1768*), est d'un brun foncé. On le trouve dans les lieux montagneux de la Lybie, de l'Egypte, & de l'Arabie pétrée.

SCORPION (le Lézard).

Testudo Scorpioides. LIN.

Testudo pedibus subdigitatis, fronte callosâ trilobâ, caudâ unguiculatâ. LIN. Amphib. Rept. *Testudo* 8.

L'écaille supérieure de cette Tortue est d'une figure oblongue, & d'une couleur noire. Elle est relevée à l'endroit du dos par trois espèces d'arêtes peu marquées. Les lames qui la recouvrent sont bombées en forme de boucliers. La tête est couverte antérieurement d'une peau calleuse qui se divise en trois lobes à l'endroit du front.

Les pieds ont cinq doigts, garnis d'ongles aigus, excepté le doigt extérieur de chacun des pieds de derrière, qui est sans ongle. L'extrêmité de la queue est armée d'une espèce de corne recourbée. (LIN. *ibid.*)

La Tortue des Indes décrite par M. Perrault avoit aussi la queue terminée par un cal que cet Auteur compare à la corne d'un Bœuf ; mais les autres caractères de cette Tortue ne paroissent pas s'accorder avec ceux de la Tortue qui est l'objet de cet article. Celle-ci se trouve à Surinam.

SEPS (le), espèce de Lézard.

Lacerta Seps. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°. 17.

Lacerta caudâ verticillatâ longiore, suturâ laterali reflexâ, squamis quadratis. LIN. Ibid.

Id. Amæn. Acad. Muf. Princ. n°. 20. *Lacerta caudâ verticillatâ, pedibus subpentadactylis, squamis quadratis.*

Ce Lézard a la tête très-petite, le corps oblong, & couvert d'écailles quadrangulaires d'une petitesse extrême, qui, par leur disposition forment des stries transversales & d'autres longitudinales, ce que Linnæus dit être particulier à cette espèce. L'abdomen a un rebord aigu & recourbé, attaché de part & d'autre au tronc, ce qui est encore un caractère propre à ce Lézard. La suture qui forme ce rebord s'étend depuis la tête jusqu'à l'anus.

La queue est de la longueur du corps ; elle est entourée de cinquante-sept rangs annulaires d'écailles, plus sensiblement relevées en arête que celles du corps, ce qui la fait paroître cannelée. Elle est de plus extrêmement aiguë.

Les pieds de devant sont très-courts & ont cinq doigts très-petits & garnis d'ongles. Le pouce est à peine sensible. Les pieds de derrière ont également cinq doigts très-minces & garnis d'ongles. Les cuisses paroissent dentées depuis leur angle inférieur, ce qui provient de dix tubercules dont elles sont chargées.

La couleur de l'animal est d'un gris livide, qui prend une teinte plus sombre vers le milieu du tronc. Le dos est marqué d'une bande jaune & transversale, placée auprès de l'anus, & à laquelle répond une autre bande de couleur blanchâtre.

On trouve ce Lézard dans les pays méridionaux. (LIN. *Amæn. Acad.*).



SUITE DE L'INTRODUCTION

A l'Histoire Naturelle du cinquième Ordre des Animaux.

SERPENS.

Des écailles, sans pieds ni nageoires.

PREMIER GENRE.

Serpens à Sonnettes, c'est-à-dire, qui ont au bout de la queue des anneaux mobiles & sonores.

ESPÈCES

1 LE MILLET.

Trois rangs longitudinaux de taches noires.

2 LE BOIQUIRA.

Une chaîne de taches noirâtres bordées de blanc.

3 LE TEUTHLACO.

Nué de jaune & de brun.

4 LE MUET.

Une chaîne de grandes taches noires rhomboïdales sur le dos.

SECOND GENRE.

Serpens qui ont des plaques sous le ventre & sous la queue, sans sonnettes.

ESPÈCES.

1 LE TORTU.

Un gros dos.

2 LE BOJOBI.

Verd ou orangé.

3 L'HIPNALE.

Nué de gris & de jaunâtre.

4 LE DEVIN.

Une croix en partie courbe sur la tête.

5 LE MANGEUR DE RATS.

Bleu avec des taches rondes.

6 LE CENCHRIS.

Jaunâtre.

7 LE MANGEUR DE CHÈVRES.

Bleuâtre avec des taches rondes, blanches, & bordées de noir sur les côtés du corps.

SERPENS.

8 L'OPHRIE.

Tortu & brun.

9 L'ENYDRE.

Nué de gris, avec de longues dents de dessous.

SERPENS.

10 LE PARTERRE.

La tête marquée de traits jaunes, disposés en différens sens réguliers.

TROISIÈME GENRE.

Serpens qui ont de grandes plaques sous le corps, & de petites plaques sous la queue.

ESPÈCES.

1 LA VIPÈRE D'EGYPTE.

Le corps court & pâle, avec des taches brunes.

2 L'ATROPOS.

Blanc, avec des cercles bruns.

3 LE LEBERIS.

Des lignes noires.

4 LE LUTRIX.

Le dos & le ventre jaune, les côtés bleuâtres.

5 LE CALEMAR.

Livide, avec des lignes & des points bruns.

6 LE CAMUS.

Une croix blanche sur la tête, avec un point noir au milieu.

7 LE STRIÉ.

Le dos strié.

8 L'AMMODITE.

Une verrue sur le nez.

9 LE CERASTE.

Une dent saillante au-dessus de chacun des yeux.

10 LE BALI.

Sous le corps quatre lignes de points bruns.

11 LE SERPENT DES DAMES.

Blanc avec des bandes noirâtres.

12 L'ALIDRE.

Blanc.

13 LE PONCTUÉ.

Jaune par-dessous, avec neuf points noirs.

14 LE TRIANGLE.

Un triangle brun au-dessus des narines.

15 LA VIPÈRE.

Une bande noirâtre en zig-zag le long du dos.

16 LA DIPSADE.

Noirâtre.

17 L'ANGULEUX.

Brun-clair, avec des bandes noirs.

18 LE BLUET.

Des écailles mi-parties de bleu & de blanc.

19 LE BLANC.

Blanc sans taches.

SERPENS.

20 L'ASPIC.

Le cou étroit.

21 LE TYPHE.

Bleuâtre.

22 LE VAMPUM.

Une bande teinte de brun sur chacune des grandes plaques du ventre.

23 LE LEBETIN.

De couleur sombre, avec des points bruns sous le corps.

24 LA TÊTE-NOIRE.

La tête noire, le corps brun & lisse.

25 LE COBEL.

De couleur cendrée & parsemée de lignes blanches & obliques.

26 LE REGINE.

Blanc & noir sur le ventre, brun sur le reste du corps.

27 L'ANNELÉ.

Des bandes noires & transversales sur le dos.

28 L'IBIBE.

Une file de points noirs de chaque côté du corps.

29 LE MEXIQUAIN.

Cent trente-quatre grandes plaques, & soixante-dix-sept petites.

30 L'HÉBRAÏQUE.

Des apparences de caractères hébraïques blancs sur le corps.

31 L'AURORE.

Le dos jaune, le reste du corps livide.

32 LE SIPÈDE.

De couleur fauve.

SERPENS.

33 LE MAURE.

Des bandes transversales noires sur les côtés du corps.

34 LE CHAIQUE.

Deux bandes blanches sur un fond gris.

35 LE MOQUEUR.

Une bande blanche dentelée sous la queue.

36 LE MILIAIRE.

Une tache blanche sur les écailles.

37 LA BANDE-NOIRE.

Une bande noire entre les yeux.

38 LE RHOMBOÏDAL.

Des taches bleues rhomboïdales.

39 LE VERT-ET-BLEU.

Bleu par-dessus, verdâtre par-dessous.

40 LE SERPENT A COLLIER.

Noir avec une tache blanche de chaque côté du cou.

41 L'AGILE.

Des bandes brunes & blanches.

42 LE LACTÉ.

Blanc avec des taches noires.

43 LE DARD.

Le corps cendré, avec des bandes noires le long du dos & des côtés.

44 LA LOSANGE.

Des bandes blanches en forme de losanges.

45 LE COLLIER.

Trois points blancs sur le cou.

SERPENS.

46 **Le Noir et Fauve.**

Quarante-quatre anneaux alternativement noirs & fauves.

47 **Le Pale.**

Pâle avec des taches grises & des points bruns.

48 **Le Rayé.**

Bleuâtre avec quatre lignes brunes.

49 **Le Serpent a Lunettes.**

Une figure de lunettes sur le cou.

50 **Le Padere.**

Blanc avec plusieurs paires de taches brunes sur le dos.

51 **Le Grison.**

Blanc avec des bandes brunes.

52 **La Chaine.**

Noir-bleuâtre avec des lignes jaunes.

53 **Le Malpole.**

Blanc en-dessous, bleuâtre en-dessus, avec des bandes noires.

54 **Le Large-queue.**

La queue obtuse & applatie.

55 **Le Syrtale.**

Trois bandes d'un verd-bleuâtre sur un fond brun.

56 **L'Atroce.**

Blanc avec des écailles relevées en arêtes.

57 **Le Gibon.**

De couleur de rouille parsemée de blanc.

58 **Le Nébuleux.**

Nué de brun & de cendré.

SERPENS.

59 **Le Sombre.**

Une tache brune derrière chaque œil.

60 **Le Saturnin.**

Cendré-pâle.

61 **Le Blanchatre.**

Blanchâtre avec des bandes brunes.

62 **Le Sans-tache.**

Tout blanc.

63 **L'Apre.**

Une tache noire & fourchue sur la tête.

64 **Le Carene.**

Le d'os-d'âne.

65 **Le Corallin.**

Seize bandes rouges le long du corps.

66 **Le Guinpe.**

Deux cens trois grandes plaques & soixante-treize petites.

67 **Le Saurite.**

Verdâtre par-dessous, brun par-dessus, avec trois bandes verdâtres.

68 **Le Lien.**

La gorge blanche.

69 **Le Décoloré.**

Cendré-bleuâtre.

70 **Le Sitale.**

Gris avec une bande bordée de noir.

71 **Le Triscale.**

Bleu avec trois lignes brunes sur le dos, qui se réunissent près de la tête.

72 **Le Moucheté.**

Des taches rouges & noires sur le dos, & carrées sur le ventre.

SERPENS.

73 LE LEMNISQUE.

Des anneaux blancs & noirs.

74 LE BAI-ROUGE.

Bai-rouge, avec des taches blanches.

75 LE DIPSE.

Bleu avec des écailles bordées de blanc.

76 LE PELIE.

Le ventre verd, avec une ligne jaune de chaque côté.

77 LE TYRIE.

Blanchâtre avec trois rangs longitudinaux de taches brunes rhomboïdales.

78 LE ROUGE-GORGE.

La gorge de couleur rouge.

79 LE PETHOLE.

Couleur de soufre, avec des taches & des raies noires.

80 LE VERDATRE.

Bleu par-dessus, verdâtre par-dessous.

81 LE MOLURE.

Deux cent quarante-huit grandes plaques & cinquante-neuf petites.

82 LE BOIGA.

Verd-doré, avec les écailles noires par le bout.

83 LE PÉTALAIRE.

Pâle en-dessous, brun en-dessus, avec des bandes blanches.

84 L'HAÏE.

Des écailles à moitié blanches.

SERPENS.

85 LE FIL.

Le corps très-menu & la tête grosse, noir en-dessus, blanc en-dessous.

86 LE MINIME.

Les tempes blanches, avec des taches noirâtres.

87 LE FER-A-CHEVAL.

Une bande brune & courbe entre les yeux.

88 LE SERPENT DE MINERVE.

Bleu avec trois bandes brunes sur la tête, & une sur le dos.

89 LE CENDRÉ.

Cendré en-dessus, blanc en-dessous.

90 LE VERT.

De couleur très-verte.

91 LE MUQUEUX.

Deux grandes plaques & cent quarante plaques.

92 LE DOMESTIQUE.

Deux taches noires entre les yeux.

93 LE CENCO.

Brun avec des taches pâles & des bandes blanches.

94 LE NEZ RETROUSSÉ.

Une raie pâle sur les côtés du corps.

95 LE BLEUATRE.

De couleur bleuâtre.

96 L'ARGUS.

Des taches formées par des cercles blancs & rouges, & disposées sur le corps en lignes transversales.

QUATRIÈME GENRE.

Serpens qui ont des écailles sous le corps & sous la queue.

ESPÈCES.

SERPENS.

1 LA PINADE.
Bleu avec des taches noires disposées sur des lignes longitudinales.

2 LE COLUBRIN.
Panaché de blanchâtre & de roux.

3 LE TRAIT.
Les plaques du ventre fort larges.

4 LE MIGUEL.
Jaune avec des raies & des anneaux roux.

5 LE RÉZEAU.
Les écailles blanches au centre, & rousses sur les bords.

6 LE SERPENT CORNU.
Deux dents saillantes en forme de défenses.

7 LE LOMBRIC.
Blanchâtre & en forme de Lombric.

SERPENS.

8 LA QUEUE-PLATE.
La queue obtuse.

9 LA QUEUE LANCEOLÉE.
La queue pointue.

10 LE ROULEAU.
Un réseau noir & inégal sur un fond blanchâtre.

11 L'ERIX.
De couleur cendrée, avec trois raies noires & longitudinales.

12 L'ORVET.
Le dos couleur de rouille, le ventre gris.

13 LE SERPENT DE VERRE.
La queue trois fois aussi longue que le corps.

CINQUIÈME GENRE.

Serpens qui ont des anneaux sur le corps & sur la queue.

ESPÈCES.

1 L'ENFUMÉ.
Nué de gris & de noirâtre.

2 LE BLANC.
Entièrement blanc.

SIXIÈME GENRE.

Serpens qui ont la peau des côtés nue & plissée.

ESPÈCES.

1 L'IBIARE.
Point de rides sur la queue.

2 LE VISQUEUX.
Des rides sur la queue.

SERPENT A COLLIER (le).

Coluber natrix. Lin. Amphib. Rept. *Colub.* 230.

Coluber scutis abdominalibus 177, *caudalibus* 85. Id. Amæn. Amphib. Gyllenb. p. 530. 3.

Raj. quadr. 334. *Natrix torquata.*

Gron. Muf. 2. p. 63, n. 27.

Ce Serpent eft médiocrement gros, mais affez long; quelquefois même il parvient à une grandeur confidérable. Il a la tête un peu large & plate, arrondie & obtufe par le bout; la gueule ample, munie de petites dents crochues, tournées vers le gofier; le cou menu près de la tête, marqué en-deffus de taches d'un jaune-pâle ou blanchâtre; ces taches forment un demi-cercle, ou une moitié de collier, d'où eft venu à ce reptile le nom de *Serpent à collier*. Il y a de part & d'autre, à l'extrêmité du demi-cercle, une grande tache triangulaire, dont le fommet regarde la queue. Le deffus de la tête eft couvert de grandes écailles, plus foncées en couleur que celles du corps. Les côtés de la mâchoire fupérieure font blanchâtres, & marqués de cinq ou fix lignes noires perpendiculaires.

Le tronc eft renflé vers le ventre, & va enfuite en diminuant de groffeur, puis fe termine par une queue très-déliée. La couleur du dos eft noirâtre ou d'un gris-brun; le deffous du corps eft blanc, près de la tête, à la réferve de quelques taches noires fur les côtés. Le ventre eft varié de blanc, de bleuâtre & de noir, enforte qu'infenfiblement les taches noires augmentent en nombre & en grandeur jufqu'à l'anus & à la queue, où prefque toutes les écailles font noires, excepté à leurs extrêmités qui font d'un blanc bleuâtre. Le deffus du corps eft couvert de petites écailles, marquées de lignes noires, qui commencent aux extrêmités des grandes plaques de l'abdomen, & montent de diftance en diftance vers le milieu du dos, enforte que le nombre de ces lignes paffe quatre-vingt de chaque côté, fans compter deux rangées de petites taches noires moins fenfibles, qui fe prolongent depuis la tête jufqu'à la queue. Les grandes plaques de l'abdomen, dans cette efpèce, font au nombre de cent foixante & dix-fept, & le deffous de la queue eft garni de quatre-vingt-cinq paires de petites plaques.

La morfure de ce Serpent n'eft point venimeufe; Wormius obferve qu'on a vu bien des gens le manier avec les mains nues, & le porter dans leur fein fans aucun inconvénient. Il eft fort commun en France &, felon Linnæus, en Suède, où il entre familièrement dans les étables. Il fe plaît dans les endroits humides & marécageux, dans les prés & dans les buiffons, en été: mais en hiver, il demeure pour l'ordinaire couché & engourdi dans des trous, au pied des vieux arbres, ou dans des levées auprès des haies. Il fe nourrit d'herbes, d'infectes, & de tout ce qu'il rencontre. Il mange auffi des Souris, des Rats, des Lézards & des Grenouilles. Les gens de la campagne rapportent qu'il entre quelquefois dans les pots au lait pour s'y défaltérer; qu'on le voit même s'entortiller autour des jambes des vaches, & fe jetter à leurs mammelles pour en fucer le lait jufqu'au fang; les anciens attribuoient la même chofe au Serpent aquatique nommé *Boa*, qui eft tout différent. On dit encore que le *Serpent à collier* fe gliffe quelquefois dans le corps de ceux qui dorment le long des eaux, la bouche ouverte, & qu'on le fait fortir en l'attirant par la vapeur du lait bouillant. Il rampe fur la terre & nage dans l'eau avec affez de facilité, ce qui l'a fait appeller *Natrix*, *Serpent nageur*.

Le *Serpent à collier* dépofe fes œufs dans des trous expofés au midi le long des levées ou fur les bords des étangs, ou des eaux croupiffantes, & plus ordinairement dans des couches de fumier, où, après que les œufs ont été échauffés, tant par la chaleur du fumier que par les rayons du foleil, les petits en fortent en état de fe mouvoir & de ramper. (*Suite de la Matière médicale de* Geoffroy, *Règne animal*, *tome* 2, 1*ere* *partie.*)

SERPENT A LUNETTES (le).

Coluber naja. Lin. Amphib. Serp. *Coluber* 253.

Seb. Muf. 1, tom. 44, fig. 1.

Id. Muf. 2, tom. 85, fig. 1; tom. 89, fig. 1, 2, 3, 4; tom. 90, fig. 1, 2; tom. 94, fig. 1; tom. 97, fig. 1, 2, 3, 4.

Kœmph. Amæn. 565, tom. 567.

Ce Serpent eft remarquable par un renflement que forment les parties latérales de fon cou, & par une tache d'une figure particulière qui répond à ce renflement, fur la partie fupérieure du corps. Cette tache imite à-peu-près un arc de cercle terminé par deux anneaux, ce qui l'a fait comparer aux lunettes dont on fe fert pour aider la vue: de-là le nom de *Serpent à lunettes* que l'on a donné à cet animal. La tache dont il s'agit varie dans les diverfes figures données par Seba, & citées à la tête de cet article. Par exemple, dans la figure 1 de la 44e planche du tome 1, l'arc dont on a parlé eft rétreci & terminé par deux crochets. On voit une tache ronde fous cet arc & dans chacun des crochets, enforte que l'on a cru appercevoir dans cet affemblage les principaux traits de la figure humaine.

La couleur de ce Serpent tire fur le roux, avec un mélange de blanc & de cendré. La variété défignée par la figure 3 de la planche 89 du 2e volume de Seba, a le corps entouré de bandes pourprées, difpofées de manière qu'il y en a toujours trois étroites entre deux larges. Le ventre eft garni de cent quatre-vingt-treize grandes plaques, & le deffous de la queue, de foixante paires de petites plaques. Ce Serpent, dont la morfure eft très-venimeufe, fuivant Linnæus, fe trouve dans les Indes orientales.

SERPENT A SONETTE (le).

Crotalus Dryinas. Lin. Amphib. Serp. *Crotalus*, 195.

Anguis Scutis abdominalibus, 165, *caudalibus* 30. LIN. Amæn. Muf. Princ. pag. 578, 24.

SEB. Muf. 2, tom. 95, fig. 3; & tom. 96, fig. 1.

Ce Serpent à la tête très-obtufe. Son front eft couvert de deux grandes lames & de plufieurs écailles d'une largeur médiocre. Sa gueule, qui préfente une très-large ouverture, eft garnie de part & d'autre en fes bords de quatorze écailles. Les dents font difpofées folitairement dans la mâchoire fupérieure : elles reffemblent aux dents canines, & font mobiles, très-grandes, très-aiguës, & recourbées au-dedans d'une efpèce de fac ou de veffie.

Le tronc eft revêtu d'écailles ovales; celles du dos font relevées en arrête, & plus aiguës que les autres; celles qui avoifinent la tête font plus petites, & toutes forment une efpèce de compartiment qui imite un quinconce. On compte fur l'abdomen cent foixante cinq grandes plaques, qui fe fuccèdent fans interruption depuis la gueule jufqu'à l'anus.

La queue eft garnie par-deffous de trente petites plaques, qui ne font point divifées par le milieu, comme dans les autres genres de Serpens. Elle eft terminée par plufieurs petits corps cartilagineux, renflés, tranfparens, engagés l'un dans l'autre, ayant à-peu-près la figure d'un cœur, & compofés d'une fubftance aride, fragile & fonore. On dit que chaque année il furvient une nouvelle articulation à cet affemblage, ce qui n'eft pas deftitué de vraifemblance, puifque les defcriptions des différens auteurs font varier le nombre de ces articulations depuis cinq jufqu'à vingt, & même jufqu'à quarante.

Lorfque ce Serpent veut s'élancer fur fa proie, il contracte fubitement fon corps en alongeant la tête, & au même inftant toutes les pièces dont l'extrémité de fa queue, à laquelle on a donné le nom de *fonette*, eft compofée, fe rapprochent, s'entrechoquent, & font retentir l'air d'un bruit éclatant, qui eft comme l'avant-coureur d'une morfure prochaine. Les voyageurs font avertis par ce bruit de fuir promptement, & de fe dérober aux attaques d'un ennemi fi redoutable. On dit que fon approche s'annonce encore par une odeur fœtide particulière, qu'il exhale à une certaine diftance. Selon Linnæus, ceux qui ont été mordus par ce Serpent, l'un des plus venimeux qu'il y ait, meurent dans l'intervalle du même jour, ou au plus tard, du fecond.

Le même auteur rapporte, d'après le témoignage unanime des voyageurs qui avoient été en Penfilvanie, que quand le *Serpent à Sonette* apperçoit un Ecureuil fur un arbre, il fe couche au pied, & confidère fa proie avec des yeux étincelans & la gueule béante; que l'Ecureuil épouvanté court de tous côtés fur l'arbre en cherchant à échapper par la fuite, mais qu'enfin, épuifé de fatigue, il tombe dans la gueule de fon ennemi.

Le corps d'un jeune Serpent de cette efpèce, obfervé par Linnæus, avoit à peine deux pieds de longueur, & étoit d'une couleur cendrée, avec quelques taches jaunâtres fur le dos; mais ce Serpent s'accroit quelquefois jufqu'à la longueur de cinq pieds. On le trouve dans le Bréfil, la Virginie, &c.

SERPENT DE VERRE (le).

Anguis ventralis. LIN. Amphib. Serp. *Ang.* 350.

Cæcilia maculata. CATESB. Car. 2, tab. 59.

Ce Serpent a la tête fort petite. Sa longueur va rarement jufqu'à deux pieds. Le deffus du corps eft d'une couleur mêlée de brun & de verd, avec des taches jaunes difpofées fymétriquement. Le ventre eft jaune & d'une teinte plus claire au milieu que fur les côtés. La peau eft fort liffe & luifante, garnie d'écailles très-petites & très-ferrées entre elles. Suivant Linnæus, le ventre eft court, & l'on y obferve une efpèce de future creufe. La queue eft compofée d'anneaux, & trois fois auffi longue que le refte du corps. Elle eft garnie inférieurement de deux cent vingt-deux rangées d'écailles. Celles qui recouvrent l'abdomen font au nombre de cent vingt-fept.

On trouve ces Serpens en grand nombre dans les bois fablonneux de la Virginie & de la Caroline. Ils paroiffent au printemps, plutôt que les autres Serpens. On ne les croit pas dangereux. (CATESB. *ibid.*).

SERPENTINE (la Tortue).

Teftudo Serpentina. LIN.

Teftudo pedibus digitatis, teftâ fubcarinatâ, pofticè obtusâ, acutè quinque-dentatâ. Muf. Ad. Fr. 2. p. 36. LIN. Amphib. Rept. *Teftudo* 15.

La tête de cette Tortue a quelque reffemblance avec celle d'un Serpent. L'écaille fupérieure eft un peu relevée en arrête, obtufe à fon extrêmité de derrière, & découpée en cinq dents aiguës. Les doigts des pieds font peu diftingués entr'eux. La longueur de la queue égale celle de toute l'écaille fupérieure. On trouve cette Tortue dans les eaux douces de la Chine. (LIN. *ibid.*).

SIBON (le), efpèce de Serpent.

Coluber Sibon. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 264.

Anguis fcutis abdominalibus 180, *fquamis caudalibus* 135. LIN. *Aman. Muf. princ.* 585. 32.

SEB. Muf. 1. t. 14. f. 4.

Ce Serpent a la tête d'une forme un peu arrondie, & très-fenfiblement aplatie; les yeux grands; le tronc couvert d'écailles rhomboïdales, & garni pardeffous de cent quatre-vingt grandes plaques; la queue courte & étroite, ayant fa furface inférieure recouverte par cent trente-cinq paires de petites plaques.

Ce Serpent eft couleur de rouille, mêlangée de blanc; mais ces deux couleurs, qui paroiffent fondues enfemble fur le refte du corps, font diftinctes fur l'abdomen, où le brun eft difperfé par taches fur un fond blanc.

Ce Serpent se trouve en Afrique; il est connu des Hottentots sous le nom de Sibon.

SILLONNÉ, (le Lézard).

Lacerta Bicarinata. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°. 8.

Lacerta caudâ compressâ, suprà bicarinatâ mediocri, dorso quadrifariam carinato-striato. LIN. *ibid.*

Ce Lézard est petit & d'une couleur grise. Le dos est marqué de deux stries très-sensibles, & a les côtés relevés en arrête de part & d'autre par une rangée d'écailles, ensorte qu'il paroit plissé; les flancs sont couverts d'écailles convexes en forme de tubercules. Le ventre est partagé par vingt-quatre rangées d'écailles disposées transversalement, & formées chacune de six écailles. La queue est à peine plus longue que la moitié du corps. Elle est comprimée, striée pardessous, lisse par les côtés, & relevée en-dessus par une double saillie en forme de carene. Il n'y a aucune crête sur le corps. Ce Lézard se trouve dans les Indes. (*Syst. nat.*).

SITULE (le), espèce de Serpent.

Coluber Situla. LIN. Amphib. Serp. *Coluber* 281. Mus. Ad. Fr. 2. p. 44.

Ce Serpent est d'une couleur grise, avec une bande longitudinale, bordée de part & d'autre d'une ligne noire. Le ventre est recouvert par deux cent trente-six grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de quarante-cinq paires de petites plaques. Cette espèce se trouve en Egypte.

SIPEDE (le), espèce de Serpent.

Coluber Sipedon. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 217.

Ce Serpent est d'une couleur fauve, & a le ventre recouvert par cent quarante-quatre grandes plaques, & le dessous de la queue garni de soixante & treize paires de petites plaques. On le trouve dans l'Amérique septentrionale.

SOMBRE (le Serpent).

Coluber fuscus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 266.

Anguis Æsculapii, Americanus, ex Panamâ. SEB. Mus. 2. T. 54. f. 2.

Serpens Brasiliensis major, Ibiboboca dicta. Id. t. 71. fig. 1.

Serpens Conchias, seu acontias, Amboinensis. Id. t. 72. f. 1.

Serpens Boitiapo, seu Cobra de Sipo, Brasiliensis, Spinosa. Id. t. 87. f. 1.

Serpens, Ceilonica, maxima, Pimberah dicta. Id. T. 91. f. 1.

Ce Serpent est distingué, selon Linnæus, par le fond de sa couleur, qui est d'un gris-brun, & par deux taches brunes oblongues dont il est marqué derrière les yeux. On est embarrassé pour retrouver ces caractères dans les cinq descriptions de Seba, que l'Auteur cité a réunies comme appartenantes à une même espèce, & dont nous allons rapporter les principaux traits.

Le Serpent, qui est l'objet de la première, a, suivant Seba, le dessus de la tête & le dessous de la mâchoire, garnis d'écailles allongées, & toutes de la même figure. Sa gueule est armée de dents très-aiguës & recourbées en-arrière. La surface supérieure du corps est d'un bleu qui tire sur l'indigo, & dont la teinte s'affoiblit vers le ventre. Les lames qui recouvrent cette dernière partie sont grandes & toutes blanches. Les écailles du dos sont pareillement grandes & étroitement unies jusqu'à une certaine distance de la tête, ou elles se séparent, & laissent entr'elles de petits intervalles. Ces mêmes écailles ont sur leur disque & sur leurs bords des linéamens qui les font paroitre effilés. Ce Serpent se nourrit de Loirs, de Rats & d'Oiseaux. On le trouve dans l'isthme de Panama.

La seconde description indique pour caractères distinctifs du Serpent auquel elle se rapporte, d'avoir les écailles du dos d'un brun-rougeatre qui s'éclaircit sur les côtés; la tête & le cou d'une forme amincie; la gueule armée de petites dents, & le front couvert d'écailles également petites, & d'un rouge-pâle. Seba ajoute qu'au Brésil, où on le trouve, il est recherché par les Habitans, comme un mets délicat, & que sa chair a la blancheur de celle de la poule.

Les caractères exprimés par la troisième description, ont un rapport assez marqué avec ceux de la précédente: c'est la même couleur, c'est-à-dire, le brun-rougeâtre sur les écailles du dos; mais celles des côtés tirent sur le verd-clair. Le corps est presque rond, la peau lisse, la tête d'une médiocre grosseur, les yeux grands, brillans & à fleur de tête; la gueule munie de petites dents; la queue longue & pointue. On trouve ce Serpent dans l'isle d'Amboine.

La quatrième description indique le roux mêlé de verd, pour le fonds de la couleur du Serpent dont il y est parlé. Les écailles sont olivâtres; l'épine du dos est toute hérissée depuis la tête jusqu'à la pointe de la queue, d'une dentelure d'aiguillons assez saillans. Les lames qui garnissent l'abdomen sont grandes & tout-à-fait blanches. Le dessus du corps est couvert d'écailles rhomboïdales qui représentent un réseau. Celles de la tête sont grandes & fortes. Les yeux sont bien ouverts & jettent un éclat semblable à celui du feu; les dents sont petites & nombreuses. Ce serpent se trouve dans le Brésil.

Le Serpent dont il s'agit dans la dernière description, parvient, selon Seba, à une grosseur si considérable, que, suivant le rapport des voyageurs, il peut dévorer des cerfs & des chevreuils entiers. Ses yeux, qui sont très-ouverts & à fleur de tête, lui donnent un aspect effrayant, auquel ajoutent encore les dents dont ses deux mâchoires sont armées, & qui sont étroitement serrées entr'elles, de manière à représenter les entailles d'une lame de scie. Sa gueule est entourée d'un large rebord tourné en forme de coquilles. Son front est garni de fortes écailles, d'une couleur cendrée-grise, avec des taches assez grandes, marquées en travers de trois rayes qui s'entrecroisent. Les écailles qu

couvren

couvrent le dessus du corps sont roussâtres ; marquées de grandes taches oblongues ou simplement arrondies, d'un brun obscur, & disposées avec symétrie depuis la tête jusqu'à l'extrêmité de la queue. Entre ces taches & le long des côtés, on en observe d'autres d'une figure triangulaire. Au-dessous de celles-ci, & vers le bas-ventre, regne une nouvelle rangée de taches plus petites, disposées aussi dans un ordre régulier, & agréablement colorées. Les plaques qui recouvrent l'abdomen sont d'une couleur cendrée-claire. Ce Serpent se trouve à Ceylan.

Il n'est point parlé, dans les descriptions précédentes, de ces taches situées derrière les yeux de cette espèce de Serpent, & indiquées par Linnæus comme un de ses caractères distinctifs. On voit seulement par la dernière description, que Seba avoit observé de grandes taches sur le front du Serpent qui en est l'objet; mais il ne détermine ni le nombre ni la situation précise de ces taches.

Cet Auteur varie d'ailleurs sur l'autre caractère adopté par Linnæus, & qui se tire de la couleur de l'animal. Peut-être cette diversité vient-elle de ce que cette couleur étant mixte, n'a été désignée que par des indications vagues, comme le sont en pareil cas celles qu'employent la plupart des Auteurs, par la difficulté d'indiquer d'une manière exacte la proportion des couleurs simples qui se trouvent mélangées & fondues ensemble dans une couleur composée.

Selon Linnæus, l'abdomen dans cette espèce est recouvert par cent quarante-neuf grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de cent dix-sept paires de petites plaques. On trouve ce Serpent en Asie.

SONANTE (la Grenouille).

Rana Bombina. LIN.

Rana corpore verrucoso, abdomine albo nigro-maculato, plicâ gulari. LIN. Syst. Nat. Amphib. Rept.

Rana Campanisona. LAUR. Spec. Med. p. 30.

Cette Grenouille ressemble au Crapaud, mais est beaucoup plus petite ; elle a sous le cou une ride transversale ; le fond de sa couleur est noir. Le dessus du corps est tout hérissé de points saillans ; le dessous est marbré de noir & de blanc. Les pieds de devant ont quatre doigts bien distingués les uns des autres. Ceux de derrière sont palmés ou réunis par une membrane, & ont cinq doigts.

On trouve cette Grenouille en Allemagne. On dit que son coacement imite le son des cloches entendues de loin.

SOURCILLEUX (le Lézard).

Lacerta Superciliosa. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta.* n°. 4.

Lacerta caudâ carinatâ, dorso superciliisque squamis ciliatis. LIN. *ibid.*

Lacerta Ceilonica, cristata & pectinata. SEB. Mus. 1. pl. 94. fig. 4. Id. pl. 109. fig. 2 & 4.

Mus. Ad. Fr. 1. p. 40. *Lacerta eadem.*

Ce Lézard a sur la tête une espèce de crête dentelée. Sa gueule est toute bordée d'écailles assez larges. Celles dont le corps est couvert sont d'un brun clair & mouchetées de taches d'un rouge foncé. Celles du dos sont redressées en forme de peigne qui s'étend jusqu'à la queue. Ses cuisses sont longues & minces, ses pieds & sa queue sont aussi garnis d'écailles plus grandes que celles du corps, & d'un rouge clair. Il a les sourcils hérissés de pointes ; les yeux grands & jaunâtres dans leur contour, comme la crête & le peigne. On trouve ce Lézard dans les Indes. (SEBA *ibid.*)

SOURD (le), OU LA SALAMANDRE DE TERRE.

Lacerta Salamandra. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta* n°. 47.

Lacerta caudâ tereti, brevi, digitis muticis, corpore poroso nudo. LIN. *ibid.*

Amæn. Acad. Amphib. GYLLENBORG. n°. 17. *Lacerta caudâ tereti, pedibus inermibus, palmis tetradactylis, plantis pentadactilis, corpore nudo punctis perforato.*

RAJ. quadr. 173. *Salamandra terrestris.*

LAUR. Spec. p. 42 & 151. *Salamandra maculosa.*

La tête de cette espèce de Lézard est large & un peu convexe ; ses yeux sont situés sur la partie antérieure de la tête, & les paupières sont marquées d'une tache de couleur orangée. L'occiput a de part & d'autre une tache de la même couleur, parsemée de points noirs, oblongue & courbée en forme de rein. Le dessous de la tête est aussi marqué de taches jaunes qui s'étendent tout autour de la mâchoire inférieure. De pareilles taches sont éparses sur tout le reste du corps, sur la queue & les pieds. La plupart sont arrondies & quelques-unes sont oblongues ; celles que l'on voit sur les parties inférieures sont d'un jaune plus clair.

Le corps est d'une couleur noirâtre très-sombre, qui prend une teinte bleuâtre sur les parties de dessous.

La queue a, vers sa naissance, une forme qui approche de celle d'un cône tronqué, mais qui passe peu-à-peu à la forme cylindrique. Elle est toute couverte d'anneaux qui semblent former autant d'articulations.

Tout le corps est parsemé de mammellons, d'où il sort une liqueur laiteuse. Ces mammellons sont un peu durs ; ceux qui se trouvent sur les extrêmités des doigts & sur les côtés des pieds ont une couleur pâle.

Les flancs de l'animal sont sillonés par des cannelures profondes & transversales, dont les entre-deux forment des renflemens d'une substance très-molle : ces renflemens, qui se continuent sur la partie conique de la queue, ainsi que sur sa partie cylindrique où ils sont plus rapprochés, forment tous les anneaux dont elle est composée.

Tout le corps est très-mou & très-lisse, quoique couvert de verrues.

On trouve *la Salamandre* ſur les Alpes & aux environs, ainſi que dans d'autres lieux montagneux, ombragés par des bois. (JOSEPHI, NICOL. LAUR. *Spec. medic. Viennæ* 1768. p. 151 & 152.).

La deſcription que M. de Maupertuis a donnée de *la Salamandre*, (*Mém. de l'Acad. des Sciences, an.* 1727), ſe rapporte preſque en tous points avec celle que nous venons de citer; ce qu'elle a de particulier ſe réduit aux caractères ſuivans: le ventre de *la Salamandre* eſt brun & quelquefois jaunâtre; deux bandes jaunes partent des deux côtés de la tête au-deſſus des yeux, & s'étendent parallelement juſqu'à l'origine de la queue. Ces bandes ſe terminent ordinairement vers le milieu du corps, puis reprennent quelquefois, mais rarement elles ſont ſans interruption. La peau eſt ſans écailles, aſſez liſſe, excepté aux côtés où elle paroit un peu chagrinée. On voit ſur le dos deux rangs parallelles de mamelons qui accompagnent l'épine dans toute ſa longueur.

Selon les obſervations du même Auteur, *la Salamandre* a quelquefois la peau ſèche comme un Lézard: le plus ſouvent elle eſt enduite d'une eſpèce de roſée qui la rend comme vernie, ſur-tout lorſqu'on la touche, & elle paſſe dans un moment de l'un à l'autre état.

L'eſpèce de lait qu'elle contient ſous ſa peau, s'échappe par une infinité de trous, dont pluſieurs ſont très-ſenſibles à la vue ſimple, ſur-tout ceux qui répondent aux mamelons. Quoique la première liqueur qui ſert d'enduit à la peau de l'animal, n'ait aucune couleur, & ne paroiſſe qu'un vernis tranſparent, elle pourroit bien être la même que le lait dont nous avons parlé, mais répandu en gouttes ſi fines & en ſi petite quantité, qu'il ne paroit point être de ſa blancheur ordinaire.

Ce lait reſſemble aſſez à celui que répandent certaines plantes lorſqu'on les coupe; il eſt d'une âcreté & d'une ſtipticité inſupportable; & quoique étant mis ſur la langue, il ne cauſe aucun mal durable, on croit trouver à l'endroit qu'il a touché une cicatrice ou du moins une pliſſure. Certains poiſſons ont mérité le nom d'orties par le rapport qu'ils ont avec cette plante lorſqu'on les touche: *la Salamandre* pourroit être regardée comme le Tithymale des animaux.

Lorſqu'on écraſe ou qu'on preſſe *la Salamandre*, elle répand une ſingulière & mauvaiſe odeur.

Il s'en faut bien qu'elle ait l'agilité du Lézard; elle eſt pareſſeuſe & triſte; elle vit ſous terre dans les lieux frais & humides, ſur-tout au pied des vieilles murailles, & ne ſort de ſa retraite que dans les temps de pluie, ou pour recevoir l'eau, ou de peur d'être noyée dans ſon trou, ou peut-être pour chercher les inſectes dont elle vit, & qu'elle ne pourroit guère attraper qu'à demi noyés. (*Id.*).

Tous les ſignes menaçans que l'on peut faire à *la Salamandre* ne l'empêchent point d'aller en avant & de continuer ſa route; mais quand on l'a contournée en ſpirale, elle demeure immobile. Elle fait jaillir ſon lait ſur les animaux dont elle craint l'approche, comme le Crapaud lance ſon urine ſur ſon ennemi. (LAUR. *Spec. medic. p.* 153 & 159.).

Deux propriétés que l'on a attribuées très-anciennement à *la Salamandre*, l'une de ne pouvoir être conſumée par le feu, l'autre d'infecter d'un poiſon violent tout ce qu'elle touche, ont fait de cette eſpèce de Lézard l'un des animaux les plus ſinguliers & en même temps les plus redoutables dont on ait parlé. Pline, (*Hiſt. Nat. L. XI. C.* 67), dit que *la Salamandre*, ſemblable en ce point à la glace, eſt ſi froide, que ſon ſeul attouchement éteint le feu. Quelques-uns ont cru que *la Salamandre* ſe conſervoit intacte au milieu du feu, à l'aide de cette liqueur blanchâtre qui ſort des mamelons dont elle eſt toute couverte.

Le même Pline, invective avec ſon énergie ordinaire, contre les prétendus forfaits que *la Salamandre* commet par ſon poiſon. (*Id. L. XXIX. C.* 4.). Plus dangereuſe, ſelon lui, que les autres animaux venimeux, qui n'attaquent qu'une ſeule victime à la fois, *la Salamandre* peut faire périr tout-à-coup des peuples entiers, en répandant ſur les fruits ſon venin auſſi funeſte que celui de l'Aconit. D'autres ont avancé que la morſure de *la Salamandre* étoit mortelle comme celle de la Vipère. (MATTHIOLE. *L. VI. C.* 4.). On a cherché & preſcrit des remèdes contre les effets de ſon venin, & il étoit paſſé en proverbe, (WURFFAIN. *L. C. c.* 92); qu'un homme mordu par *la Salamandre* avoit beſoin d'autant de Médecins que l'animal a de taches.

Pluſieurs Sçavans modernes ont entrepris de vérifier ces opinions ſur *la Salamandre*, dont l'une ne tenoit qu'à l'Hiſtoire Naturelle, & l'autre intéreſſoit le repos de l'humanité; & leurs Obſervations exactes & réitérées ne laiſſent plus voir dans le prodige de *la Salamandre* incombuſtible qu'un ſimple fait phyſique ridiculement exagéré; & dans les effets funeſtes de ſon venin, qu'un mal imaginaire auquel il falloit oppoſer des expériences plutôt que des recettes.

On trouve dans la Collection académique (*Collect. Acad. T.* 4, *p.* 319), une obſervation tirée d'une lettre écrite en 1676, par Ol. Jacobæus, Profeſſeur de l'Univerſité de Copenhague, dans laquelle cet Auteur rapporte qu'ayant jetté au feu pluſieurs *Salamandres* qui lui avoient été données par M. Marchant, Botaniſte à Paris, il les avoit vues ſe conſumer en très-peu de temps. Il eſt vrai, ajoute-t-il, qu'elles réſiſtèrent pendant quelques inſtans à l'action des flammes, ſoit à cauſe de l'humeur viſqueuſe dont leur peau eſt enduite, ſoit par rapport au froid & à l'humidité qui ſe ſont remarquer en elles.

Mais parmi les Sçavans qui ont fait des expériences ſur *la Salamandre*, aucun n'eſt entré dans de plus grands détails que le célèbre M. de Maupertuis. Cet Auteur rapporte, (*Mém. de l'Acad.*

an. 1727), que les pluies abondantes qui étoient tombées au mois d'octobre de l'année 1726, avoient fait sortir plusieurs *Salamandres* qu'on lui apporta avec toutes les précautions que l'on peut prendre contre l'animal le plus terrible.

Il jetta d'abord plusieurs *Salamandres* au feu; la plupart y périrent sur le champ: quelques-unes eurent la force d'en sortir à demi-brulées, mais elles ne purent résister à une seconde épreuve.

M. de Maupertuis a remarqué un fait assez singulier, qui arrive lorsqu'on brule la *Salamandre*. A peine est-elle sur le feu, qu'elle paroit couverte des gouttes de ce lait dont on a parlé, qui, raréfié par la chaleur, ne peut plus être contenu dans ses petits réservoirs; il s'échappe de tous côtés, mais en plus grande abondance sur la tête & aux mamelons qu'ailleurs, & se durcit sur le champ, quelquefois en forme de perles. Cependant il s'en faut de beaucoup que ce lait soit en assez grande quantité pour éteindre le moindre feu.

Quant aux suites funestes du venin attribué à la *Salamandre*, M. de Maupertuis se proposa deux choses: la première de faire mordre quelque animal par la *Salamandre*; la seconde de faire manger la *Salamandre* à quelque animal; mais ces expériences souffroient de grandes difficultés que ceux qui redoutent tant la *Salamandre* ne soupçonneroient guère; il falloit trouver des animaux qui voulussent manger la *Salamandre* ou des *Salamandres* qui voulussent mordre. M. de Maupertuis eut beau les irriter de mille manières, jamais aucune n'ouvrit la gueule. Il fallut donc la leur ouvrir; mais à l'inspection de leurs dents, quelle apparence qu'elles pussent blesser un animal? Petites, serrées & égales, elles couperoient plutôt que de percer, si la *Salamandre* en avoit la force, mais elle ne la pas. Il fallut donc chercher quelqu'animal qui eût la peau assez fine pour se laisser entamer. M. de Maupertuis essaya inutilement de faire pénétrer les dents d'une *Salamandre* dans la peau d'un Poulet déplumé, & quoiqu'il pressât les mâchoires de la *Salamandre*, les dents se dérangerent plutôt que d'entamer le Poulet. Enfin, ayant ôté au Poulet une partie de la peau de la cuisse, il y fit faire plusieurs morsures. Il en fit faire également à la langue & aux lèvres d'un chien, & à la langue d'un Coq-d'Inde, par des *Salamandres* nouvellement prises. Aucun des animaux mordus n'éprouva le moindre accident.

M. de Maupertuis voulut éprouver ensuite si la *Salamandre*, prise comme aliment, seroit nuisible, il fit ouvrir la gueule d'un Chien, & ayant coupé une *Salamandre* par morceaux, il les lui fit tous avaler, la plupart vivans encore, & lui tint la gueule liée pendant une demi-heure. Il fit en même temps avaler une petite *Salamandre* entière à un jeune Coq-d'Inde.

Ces deux animaux parurent toujours aussi gais qu'à leur ordinaire. Une demi-heure après qu'on eut délié la gueule du Chien, c'est-à-dire une heure après qu'il eut avalé la *Salamandre*, il en revomit la queue & les pattes, les parties qu'il auroit eu apparemment le plus de peine à digérer. Pour le Coq-d'Inde, on ne revit rien de la *Salamandre* qu'il avoit avalée. L'un & l'autre but & mangea à son ordinaire, & ne donna pas le moindre signe de maladie.

M. de Maupertuis fit encore une autre expérience. Il trempa du pain dans le lait de la *Salamandre*, & en fit manger à un Poulet. Il trempa dans le même lait de petits bâtons pointus, & les enfonça dans les plaies qu'il avoit faites à l'estomach & à la cuisse d'un autre Poulet; mais toutes ces tentatives furent inutiles, & la *Salamandre* lui parut toujours aussi peu dangereuse.

M. Laurenti, qui a fait aussi des expériences sur le même sujet, appliqua successivement à un Poulet & à un Pigeon le corps d'une *Salamandre*, dont le lait se répandit bientôt sur ces animaux, sans qu'il en résultat aucun accident fâcheux. Cependant le même Auteur ayant fait mordre une *Salamandre* par deux Lézards de l'espèce de celui qu'il appelle *Seps muralis*, l'un mourut aussitôt après l'expérience, & l'autre ne survécut que deux minutes. Un troisième, auquel il avoit fait avaler du lait de *Salamandre*, expira de même après avoir éprouvé des convulsions qui furent suivies d'une espèce de paralysie. (*Spec. med. p.* 158). Il paroit, d'après cette expérience, que le lait de la *Salamandre* pourroit être funeste à quelques animaux, comme il y en a que le suc de certaines plantes fait périr, tandis que l'homme & la plupart des animaux peuvent manger impunément des ces mêmes plantes.

La *Salamandre* est à la fois ovipare & vivipare. M. de Maupertuis rapporte, (*Mém. de l'Acad. des Sc. an.* 1727), qu'ayant ouvert quelques *Salamandres*, il fut surpris de trouver dans la même des œufs & des petits aussi parfaits que ceux des vivipares. Les œufs formoient deux grappes semblables aux ovaires des oiseaux, excepté que ces grappes étoient plus allongées; les petits étoient renfermés dans deux longs tuyaux, dont le tissu étoit si délié qu'on les voyoit très-distinctement à travers. M. de Maupertuis compta dans une *Salamandre* quarante-deux petits, & dans une autre cinquante-quatre, presque tous vivans, aussi bien formés & plus agiles que les grandes *Salamandres*.

SQUELETTE (le), espèce de Raine.

Hyla Sceleton. LAUR. Spec. Med. p. 35.

Id. SEBA I. T. 73. f. 3.

Le corps de cette Raine est d'une couleur jaune tirant sur celle de l'or; le dos est panaché de rouge. Toutes les parties du corps sont d'une maigreur extrême; ce qui a fait comparer cette Raine à un Squelette. On la trouve au Brésil.

STELLION (le), espèce de Lézard.

Lacerta Stellio. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n. 10.

Lacerta caudâ verticillatâ mediocri ; squamis denticulatis, capite corpore que muricato. Id.

Tapayaxin, sive Lacerta orbicularis minor. SEB. Muf. 2, t. 8, f. 7.

Lacerta costordilos dicta. TOURN. Itin. 1, p. 119, t. 120.

Ce Lézard est couvert de petites écailles qui se redressent, ensorte que sa tête & son corps paroissent hérissés de picquans. Le tronc est d'une forme orbiculaire, & sa surface supérieure est diversifiée par un mélange agréable de blanc, de noir & de cendré-clair. La queue est d'une longueur médiocre ; elle a des bandes annulaires. On trouve ce Lézard au Cap de Bonne-Espérance, en Egypte, &c.

STRIÉ (le Lézard).

Lacerta quinque-lineata. LIN. Amphip. Rept. *Lacerta*, n° 24.

Lacerta caudâ tereti mediocri, dorso lineis quinque albidis. LIN. ibid.

Ce Lézard a la tête marquée de six lignes jaunes, dont deux sont situées entre les yeux, deux autres au-dessus, & les deux dernières au-dessous des mêmes organes. La partie supérieure de son corps est d'une couleur noirâtre, avec cinq autres lignes jaunes ou blanchâtres, qui s'étendent depuis la tête, à-peu-près jusqu'au milieu de la queue. L'abdomen est chargé de plis qui sont disposés comme en recouvrement. La queue est une fois & demie aussi longue que le corps, & ne forme point d'anneaux comme dans plusieurs autres espèces de Lézards. Celle-ci se trouve dans la Caroline.

STRIÉ (le Serpent).

Coluber Striatulus. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 173.

Ce Serpent est petit, & a la tête lisse, le dos *strié*, d'une couleur brune, & le dessous du corps d'une couleur pâle. Il paroît qu'il y a eu de la diversité dans les observations faites pour reconnoître le nombre des grandes plaques de l'abdomen, & celui des paires de petites plaques qui garnissent le dessous de la queue ; car Linnæus cite, à l'article de ce Serpent, deux résultats différens : le premier donne cent vingt-six pour les plaques de l'abdomen, & quarante-cinq pour les paires de petites plaques placées sous la queue. Dans le second résultat, les deux nombres correspondans sont cent trente & vingt-cinq. Mais le rang que Linnæus assigne à ce Serpent, dans l'ordre des espèces, est déterminé d'après le total des deux premiers nombres cent vingt-six & quarante-cinq. On trouve cette espèce dans la Caroline.

SYRTALE (le), espèce de Serpent.

Coluber Sirtalis. LIN. Amph. Serp. *Colub.* 262.

Ce Serpent a le corps mince & comme sillonné par des stries. Sa couleur est brune, & relevée par trois bandes d'un verd-bleuâtre. Le ventre est recouvert par cent cinquante grandes plaques, & le dessous de la queue est garni de cent quatorze paires de petites plaques. On trouve cette espèce dans le Canada.



TAPAYE (le), espèce de Lézard.

Lacerta Orbicularis. LIN. Amph. Rept. *Lacerta*, n° 23.

Lacerta caudâ tereti mediocri, vertice trimuricato, abdomine subrotundo. LIN. *ibid.*

SEB. Muſ. I, t. 109, fig. 6.

Id. t. 83, f. 1 & 2.

B. *Lacerta caudâ tereti brevi, trunco subgloboso suprà muricato.* Syſt. Nat. 10, n. 24.

SEB. t. 83, f. 1 & 2.

Ce Lézard a la tête aſſez ſemblable à celle de la Salamandre; la langue épaiſſe & courte; le muſeau terminé en pointe. Son corps eſt rond, large, gonflé, d'un gris clair-cendré, ombré de taches brunes, & couvert d'écailles très-minces. Toute ſa ſurface, & principalement celle du dos, eſt hériſſée d'aiguillons, juſqu'à la queue, qui finit en pointe aiguë. (SEBA, *ibid.* p. 173).

La variété B paroît être diſtinguée par ſa forme plus arrondie & plus approchante de l'orbiculaire. Le Lézard qui appartient à cette variété, a, ſelon Seba, tout le corps, la tête, les pieds & la queue hériſſés d'épines blanchâtres & aiguës. Les écailles ſont de diverſes couleurs, blanches, brunes-noires, rouſſâtres, griſes, cendrées, rouges-pâles: les doigts des pieds ſont armés d'ongles très-pointus, noirs, crochus, & marbrés de belles écailles qui les couvrent juſqu'au bout.

Il paroît auſſi que la forme de la tête eſt un peu différente de celle de la première variété. Suivant le même auteur, le Lézard dont il s'agit ici a la tête courte, dure, triangulaire, aſſez ſemblable à celle du Cameleon, & obtuſe par-devant. Depuis la pointe du nez, s'avance une eſpèce de bouclier, ſur les yeux qui ſont grands & brillans, ſur le front, d'où il s'étend juſqu'à l'occiput, puis ſe réunit au dos. On trouve ces Lézards dans le Mexique, où ils portent le nom de *Tapayaxin*.

TEGUIXIN (le), eſpèce de Lézard.

Lacerta Teguixin. LIN. Amph. Rept. *Lacerta*, n° 34.

Lacerta caudâ tereti longâ, suturâ laterali plicatâ. LIN. *ibid.*

Id. Amæn. Acad. Amph. GILLENBORG, n° 14. *Lacerta caudâ tereti, corpore duplo longiore, pedibus pentadactylis, criſtâ nullâ, hypocondriis plicatis.*

SEB. theſ. I, p. 150, tab. 96, fig. 1. *Lacerta Teguixin ſeu Tejuguacu altera.*

Linnæus obſerve que ce Lézard, quoique ſemblable par beaucoup d'endroits à l'*Ameiva*, (*Syſt. Nat.* n° 14) doit cependant être regardé comme une eſpèce diſtincte, que l'on pourra reconnoître à l'aide de la deſcription ſuivante.

La tête du Lézard dont il s'agit eſt oblongue, terminée en pointe, aplatie, un peu convexe, marquée ſupérieurement de diverſes ſutures. Elle eſt couverte de pluſieurs lames: la première eſt ſur le front; derrière celle-ci il y en a deux autres petites, & à leur ſuite une plus grande, qui occupe le milieu, & à laquelle correſpondent quatre autres lames diſpoſées de part & d'autre au-deſſus des yeux. Sur le dernier rang ſont trois écailles anguleuſes, ce qui donne à la tête de ce Lézard une certaine reſſemblance avec celle des Serpens.

On voit une peau lâche ſous le cou, qui eſt peint de taches plus noires que celles qui ſont ſur les autres parties du corps.

Le tronc eſt ſillonné par un très-grand nombre de ſtries circulaires, ſemblables à de petits colliers ou à des fils, & diviſées par articulations. Les côtés du tronc forment, depuis la tête juſqu'aux cuiſſes, une multitude de plis obtus & garnis d'un rebord.

La queue eſt compoſée à-peu-près de deux cent ſegmens, qui s'étendent alternativement, les uns ſeulement en arc ſur la partie ſupérieure, & les autres circulairement tout à l'entour. Elle n'eſt point ſillonnée comme celle du *Lacerta Ameiva*; elle ſurpaſſe le corps de moitié en longueur, & ſe termine en pointe aiguë.

Tous les pieds ont cinq doigts pourvus d'ongles très-aigus & légèrement recourbés.

La couleur de l'animal eſt blanchâtre, avec une foible teinte de bleuâtre; ce fond eſt diverſifié par des bandes d'un gris ſombre. Tout le dos & la partie extérieure des cuiſſes ſont marqués de points blancs ovales & épars. Il y en a auſſi ſur la queue, mais en plus petit nombre.

On trouve ce Lézard dans les Indes. (LIN. *Amæn. Ac.*)

TÊTE-NOIRE (la), eſpèce de Serpent.

Coluber Melanocephalus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 202.

Muſ. Ad. Fr. 1, p. 24, t. 15, f. 2.

Ce Serpent a le corps très-uni & ſans aucune aſpérité. Sa couleur eſt brune, & prend une teinte plus ſombre ſur la tête, qui eſt d'un noir foncé, comme l'exprime la dénomination de *Melanocephalus*, qui indique un animal à tête noire. Les grandes plaques qui recouvrent le ventre ſont au nombre de cent quarante, & la partie inférieure de la queue eſt garnie de ſoixante-deux paires de petites plaques. Cette eſpèce ſe trouve en Amérique.

TEUTHLACO (le), eſpèce de Serpent.

Crotalus Duriſſus. LIN. Amphib. Serp. *Crot* 196.

Crotalophorus ſcutis abdominalibus 172, *ſcutis caudalibus* 21, *paribuſque ſquamarum tribus.*

LIN. *Amæn* SURIN. GRILL. p. 510, 17.

SEB. Muf. 2, t. 95, f. 2.

CRONOV. Muf. 2, p. 70, n. 45. *Crotalophorus* 174, 22, 3.

Ce Serpent eft femblable au *Crotalus Dryinas*, par la forme de fa tête, & par le nombre & la difpofition de fes dents. Mais la plupart des caractères cités dans la defcription de l'autre Sepent, ont chez celui-ci une expreffion différente, outre qu'il en a plufieurs qui lui font particuliers.

Sa longueur eft de quatre pieds, & fon épaiffeur eft égale à celle du bras. Sa couleur eft mélangée de blanc & de jaune, avec des taches rhomboïdales, blanches en leur difque, & noires vers les bords. Toutes les écailles dont il eft couvert font ovales & relevées en arête, fur-tout celles qui font fur le dos & qui avoifinent la tête. L'efpace compris entre les yeux eft d'une couleur noirâtre, relevée par une bande tranfverfale.

L'abdomen eft garni de cent foixante-douze lames, jufqu'à l'anus, & depuis cette partie jufqu'à la fonnette, on en compte vingt-une, à la fuite defquelles on obferve trois paires d'écailles.

La queue eft étroite, très-courte, terminée par une efpèce de fonnette qui a neuf articulations. Ce Serpent fe trouve, comme l'autre, en Amérique.

THUILÉE (la), efpèce de Tortue.

Teftudo Imbricata. LIN.

Teftudo pedibus pinniformibus, teftâ cordatâ, fubcarinatâ, ferratâ, fcutellis imbricatis, caudâ fquamatâ. GRON. Zooph. 72.

CARET. DU TERTRE, Antill. t. 2, p. 229.

Cette tortue a l'écaille du dos en forme de cœur, arrondie antérieurement, pointue dans fa partie poftérieure, abaiffée & dentée en fes bords, & renflée vers le milieu, où elle forme une légère convexité, un peu relevée en manière de carène.

L'écaille abdominale eft arrondie & faillante par-devant, allongée poftérieurement, & terminée par une pointe obtufe; du refte elle eft plane, relevée deux fois en carène, & couverte de lames convexes, fituées comme les tuiles d'un toit.

On voit trois rangées de lames fur le dos, quatre fur le ventre, & une feule rangée fur le contour: en général, ces lames font difpofées à l'aife, très-minces & tranfparentes. Celles qui compofent la rangée du milieu du dos, au nombre de cinq, font très-larges, relevées en arête liffe & un peu tranchante; elles forment une pointe faillante en avant, & ont leur furface polie. Les deux rangées latérales font formées chacune de quatre lames fort larges, inclinées, liffes en leur furface, & comme rongées en leurs bords. Le contour de l'écaille du dos eft garni de vingt-cinq lames, dont celles qui font rangées fur le devant, au nombre de neuf, ont une forme arrondie, fans aucune afpérité; les autres fe terminent en pointe, ce qui forme une dentelure fur le bord poftérieur de la même écaille.

Les lames qui compofent les deux rangées intermédiaires, fur l'écaille du ventre, font au nombre de fix, très-larges, tronquées en leurs bords, relevées vers le milieu en arête longitudinale & aiguë. Les deux rangées latérales fur la même partie, font formées chacune de quatre lames planes, fans aucune faillie, & d'une figure approchante du quarré.

On trouve cette Tortue dans les mers qui baignent l'Amérique. Sa chair ne fe mange point; mais on employe fon écaille pour faire des tabatières, des peignes, &c. & pour orner des éventails & autres ouvrages du même genre. (GRONOV.).

Cette efpèce, à laquelle les Voyageurs donnent le nom de *Caret*, eft beaucoup plus petite que la Tortue franche & la Caouanne. Elle ne pofe pas fes œufs dans le fable comme les autres Tortues de mer, mais dans un gravier mêlé de petits cailloux. La chair n'en eft point agréable, mais les œufs en font plus délicats que ceux des autres efpèces. (*Matière médic. Continuation de Geoffroy. T.* 12. *p.* 289).

Selon le Pere Labat, la chair du Caret a une forte vertu purgative. Ceux qui en ont mangé fe trouvent bientôt tout couverts de cloux, lorfqu'ils ont quelque humeur dans le corps. Ils font ordinairement attaqués d'une fièvre violente, mais qui n'eft pas dangereufe. C'eft une crife falutaire pour les malades que la vigueur de leur tempéramment met en état de réfifter à l'activité du remède.

Le *Caret* a l'écaille du dos beaucoup plus ronde que celle des autres Tortues de mer, ce qui lui donne la facilité de fe retourner fur le ventre lorfqu'on l'a couché fur le dos. Cette écaille, que l'on appelle fa dépouille, eft compofée de treize feuilles, qui toutes enfemble peuvent pefer environ cinq livres. C'eft ce que l'on appelle en Europe l'écaille de Tortue. (*Nouveau Voyage aux Ifles de l'Amérique. T.* 1. *p.* 304.).

Le bon *Caret*, fuivant le Père du Tertre, doit être épais, clair, tranfparent, de couleur d'antimoine & jafpé de rouge & de blanc.

Le *Caret* eft encore plus méchant que la Caouanne. Lorfqu'on le tourne, il faut fe garder foigneufement de fa morfure, qui eft très-vive & très-douloureufe. (*Hift. nat. des Antilles. Traité des Poiffons, chap.* 24.).



Suite de l'Introduction à l'Histoire Naturelle des animaux Quadrupèdes ovipares.

LES animaux de ce genre sont distingués des autres par leur écaille ; c'est une enveloppe dure qui renferme leur corps & qui adhère non-seulement aux chairs mais encore aux os. Cette enveloppe suffit pour faire distinguer les Tortues de tous les autres quadrupèdes ovipares. Mais il est très-difficile de reconnoître les différentes espèces de Tortues par les descriptions qui en ont été données. Linnæus a rapporté dans son Systême de la Nature les Tortues qu'il a pu désigner par des caractères distinctifs pris sur l'écaille, sur la tête, les pieds, &c. de manière que l'on ne peut connoître l'espèce d'une Tortue si l'on ne voit l'animal entier. Cependant on n'a dans les Cabinets d'Histoire naturelle que les écailles de la plupart des Tortues ; c'est un grand inconvénient dans la méthode de Linnæus ; mais on ne peut l'éviter, puisque l'on n'a donné aucune autre méthode pour cette classe d'animaux, & qu'il faudroit avoir rassemblé les écailles d'un assez grand nombre de Tortues, ou au moins leurs descriptions, pour trouver des caractères spécifiques sur les écailles, indépendamment des autres parties de ces animaux.

J'ai donc été obligé de suivre la méthode de Linnæus, quoique je n'aye pu y rapporter les descriptions de plusieurs espèces de Tortues décrites par différens Auteurs qui ne sont pas cités dans le Systême de la Nature. Mais pour ne pas omettre ce qu'il y a d'intéressant dans ces Auteurs, je le rapporterai dans cette Introduction à l'Histoire Naturelle des Tortues, sous les noms que ces différens Auteurs ont donnés au Tortues dont ils font mention.

Quoique la Tortue marche lentement, la manière de marcher qui lui est particulière fait qu'elle use ses ongles autant que les animaux qui courent, car elle les frotte tous contre terre, séparément & l'un après

l'autre ; ensorte que lorsqu'elle pose une patte, elle n'appuie d'abord que sur l'ongle qui est le plus en arrière, & successivement sur tous les autres, jusqu'à l'ongle de devant. Le mouvement de sa patte, qui est ronde & bordée d'ongles, est une espèce de rotation assez semblable à celle d'une roue de charriot, qui en tournant, imprime l'une après l'autre dans la terre les têtes des clous dont sa circonférence est bordée.

Perrault a rapporté dans ses Mémoires que la Tortue a plus de force dans les mâchoires que la plupart des autres animaux, qu'elle coupe des substances fort dures, & que l'on a observé que la tête d'une petite Tortue, une demie-heure après avoit été tranchée, a fait claquer ses mâchoires avec un bruit pareil à celui de la castagnette.

Ceux qui ont fait la description des Antilles, qui est le lieu du monde où il y a une plus grande quantité de Tortues, disent qu'elles sont sourdes. Cependant, d'après les descriptions qui ont été faites des organes de l'ouie de la Tortue, on ne peut douter que les Auteurs cités n'ont pas apporté assez de soin pour éclaircir le fait dont il s'agit. Ils se sont probablement contentés de la conjecture que l'on peut tirer de ce que les Tortues n'ont aucune ouverture extérieure à l'endroit des oreilles. Mais la peau d'une Tortue ayant été levée à cet endroit, où elle étoit plus mince & plus délicate qu'ailleurs, on a trouvé sous cette peau les parties analogues à celles de l'organe auditif.

La conformation du poumon d'une Tortue ayant été observée, on a pensé que cette partie, dans l'espèce d'animal dont il s'agit, ne sert ni à la circulation entière du sang, ni à l'émission de la voix, puisque la Tortue est muette. Mais le poumon procure à cet animal la faculté de s'élever à la sur-

TORTUES.

face de l'eau, de s'y tenir comme immobile, & de descendre au fond, ensorte que le poumon lui tient lieu de la vessie pleine d'air qui se trouve dans la plupart des poissons.

On a souvent remarqué qu'aussi-tôt qu'une Tortue est mise dans l'eau, elle jette par la gueule ou par les narines, plusieurs bulles, qui sont apparemment formées par l'air qu'elle a de trop dans son poumon, pour se maintenir dans un juste équilibre, & être en état de monter ou de descendre à volonté, en donnant à son corps un volume plus ou moins considérable, selon qu'elle dilate ou comprime l'air intérieur destiné pour l'exécution de ce méchanisme.

L'expérience vient ici à l'appui du raisonnement. On a enfermé une Tortue vivante dans un vaisseau plein d'eau, sur lequel on a attaché exactement avec de la cire un couvercle d'où sortoit un tuyau de verre. Le vaisseau étant plein de manière que l'eau répondoit au bas du tuyau de verre, on a remarqué qu'elle montoit & descendoit alternativement. Or, ce double effet ne peut avoir lieu que par l'augmentation & par la diminution du volume de la Tortue. Il y a donc apparence que l'eau baissoit dans le tuyau, lorsque la Tortue réduisoit son volume à un plus petit espace, par la compression de l'air renfermé dans son poumon, & qu'au contraire, lorsqu'elle dilatoit cet air, pour reprendre son premier volume, l'eau remontoit dans le tuyau à la hauteur où elle étoit auparavant.

Aristote & Pline ont remarqué que quand les Tortues ont été long-temps sur l'eau pendant un temps calme, il arrive que leur écaille étant desséchée au soleil, elles sont aisément prises par les pêcheurs, parce qu'étant devenues trop légères, elles ne peuvent se plonger dans la mer assez promptement. Cette observation fait voir combien la cause qui les maintient en équilibre est exactement proportionnée à l'effet qu'elle doit produire, puisqu'un aussi petit changement que celui qui arrive par le seul desséchement de l'écaille, suffit pour arrêter l'action de cette cause. (*Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des animaux, par M. Perrault*, seconde partie, pag. 319 & suiv.)

TORTUES.

M. le Chevalier George Ent ayant comparé les poids d'une Tortue pesée en Automne & au Printems, voici quels furent les résultats de ses observations.

Le 7 Octobre 1651, il pesa exactement la Tortue avant qu'elle se cachât sous terre. Son poids étoit de quatre livres trois onces & trois drachmes. Le 8 Octobre 1652; ayant tiré la Tortue de la terre où elle s'étoit enfouie la veille, il trouva qu'elle pesoit quatre livres six onces & une drachme. Le 16 Mars 1653, la Tortue sortit d'elle-même de sa retraite: elle pesoit alors quatre livres quatre onces. Le 4 Octobre 1653, la Tortue qui avoit été quelques jours sans manger, fut retirée du trou où elle s'étoit enterrée; son poids étoit de quatre livres cinq onces. Les yeux qu'elle avoit eus long-temps fermés étoient dans ce moment ouverts & fort humides. Le 18 Mars 1654, la Tortue sortit de son trou, & mise dans la balance, pesoit quatre livres quatre onces & deux drachmes. Le 6 Octobre 1654, étant sur le point d'hiverner, elle pesoit quatre livres neuf onces & trois drachmes. Le dernier Février 1655, jour auquel la Tortue avoit abondonné sa retraite, son poids étoit de quatre livres sept onces & six drachmes. Le dernier Février 1655, jour auquel la Tortue avoit abandonné sa retraite, son poids étoit de quatre livres sept onces & six drachmes. Ainsi elle avoit perdu de son ancien poids une once & cinq drachmes. Le 2 Octobre 1655, la Tortue, avant de se retirer dans son trou, pour y passer l'hyver, pesoit quatre livres neuf onces. Elle avoit déjà passé un peu de temps sans prendre de nourriture. Le 25 Mars 1656, la Tortue, au sortir de son trou, pesoit quatre livres sept onces & deux drachmes. Le 30 Septembre 1656, la Tortue, sur le point de se retirer dans la terre, pesoit quatre livres douze onces & quatre drachmes. Enfin, le 5 Mars 1657, la Tortue, de retour sur la terre, pesoit quatre livres

onze

onze onces & deux drachmes & demie. On peut juger par ces observations, combien cet animal, ainsi que tous ceux qui se cachent sous terre, pour se garantir des froids de l'hiver, perdent peu de leur substance par la transpiration, pendant un jeûne absolu de plusieurs mois. (*Collect. académ.* T. VII, p. 120 & 121).

Manière de préparer les Tortues mortes pour les conserver dans les Cabinets d'Histoire Naturelle.

Pour faire cette préparation, on détache par la base des côtés, avec des instrumens convenables, la partie qui recouvre le dos. Ensuite on décharne & on vuide, autant qu'il est possible, le corps de la Tortue; on a seulement attention de ne point enlever la queue, ni les pattes, non plus que le cou & la tête. On imprégne ces dernières parties d'un mêlange de chaux & d'alun réduit en poudre, & on les remplit de coton. On arrache les yeux de leur orbite, & on les remplace par des yeux d'émail qui imitent leur couleur. On remplit l'intérieur de la carapace supérieure avec du foin ou du coton; on réunit les deux parties de l'enveloppe osseuse, dans leur situation naturelle; & on les assujettit à l'aide d'une ficelle. Voilà pour ce qui regarde les petites *Tortues*. Celles qui sont grandes peuvent être décharnées & vuidées avec plus d'art, par des incisions faites à la peau, vers les épaules & vers la queue. Les deux grandes ouvertures qu'offre l'enveloppe osseuse vers ses deux extrêmités, donnent la facilité d'y insérer des instrumens propres à cet effet, & d'enlever toutes les parties qui remplissent cette enveloppe, sans être obligé de la séparer en deux, comme cela se pratique pour les petites *Tortues*. (*Dict. raisonné d'hist. nat. par* M. Valmont de Bomare. T. IX, p. 62).

Tortue *de terre.*

Une *Tortue* de terre prise sur les côtes de Coromandel & apportée en France, avoit quatre pieds de long, depuis l'extrêmité du museau jusqu'à celle de la queue, & quatorze pouces d'épaisseur. Son écaille étoit longue de trois pieds, & large de deux. Ces dimensions sont considérables pour une Tortue de terre, quoiqu'elles soient beaucoup au-dessous de celles de certaines Tortues de mer.

L'écaille & tout le reste de l'animal étoit d'une couleur uniforme, c'est-à-dire d'un gris fort brun. Les lames dont elle étoit recouverte avoient la plupart des figures pentagonales. L'épaisseur de cette écaille varioit depuis une ligne & demie jusqu'à dix-huit lignes.

La partie antérieure de l'écaille du dessus avoit un rebord exhaussé, pour laisser plus de liberté à la tête & au col de s'élever. Cette inflexion du col aide les Tortues pour se retourner lorsqu'elles sont sur le dos, ce qu'elles font avec beaucoup d'industrie: car, ne pouvant se servir de leur pattes qui ne se meuvent librement que vers le ventre, elles tournent leur col & leur tête, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, en appuyant contre terre, & se bercent en quelque sorte, jusqu'à ce qu'elles aient trouvé le côté vers lequel l'inégalité de la terre leur facilite le moyen de se retourner, après quoi elles dirigent tous leurs efforts de ce même côté.

Il se trouvoit sur l'écaille du dos, trois lames plus grandes que les autres, & qui avoient chacune sur leur milieu une convexité haute de trois ou quatre lignes, & large d'un pouce & demi. L'écaille inférieure étoit un peu concave. Il y avoit sur le dos une plaie, que l'on avoit faite sans doute à l'animal, en le prenant, & qui n'avoit pu être consolidée, pendant plus d'un an que la Tortue avoit vécu, depuis qu'elle avoit été prise.

Toutes les parties du corps, saillantes hors des écailles, telles que la tête, les épaules, les jambes, étoient couvertes d'une peau lâche, plissée par de grandes rides, & de plus raboteuse comme du maroquin.

TORTUES.

Cette peau ne pénétroit point sous l'écaille, pour couvrir les parties qui y étoient renfermées, mais elle étoit attachée sur les bords de l'écaille. La peau qui garnissoit la tête étoit plus mince que celle des autres parties. Cette tête avoit sept pouces de long, sur cinq de large, & ressembloit à la tête d'un Serpent.

La mâchoire inférieure étoit presqu'aussi épaisse que celle de dessus. Il n'y avoit point d'ouverture pour les oreilles. Les narines étoient placées au bout du museau, & percées de deux petits trous ronds. Les yeux étoient petits & hideux. Ils n'avoient point de paupière supérieure, mais celle de dessous y suppléoit, en s'élevant jusqu'auprès du sourcil. La peau, à l'endroit des lèvres, étoit dure comme de la corne, & tranchante comme aux autres Tortues. Ces lèvres étoient de plus dentelées en manière de scie, & l'intérieur des mâchoires étoit encore garni de deux rangées de véritables dents, quoique Pline assure que les Tortues sont dépourvues de dents & de langue.

Chacun des pieds de devant avoit cinq ongles, ceux de derrière n'en avoient que quatre. Ces ongles étoient longs d'un pouce & demi, arrondis en forme d'ovale, d'une couleur mêlée de blanc & de noir en différens endroits. Ils étoient émoussés & usés, ce qu'on n'observe pas aux Tortues aquatiques, qui les ont beaucoup plus pointus, parce qu'elles ne les usent pas en nageant.

La queue étoit grosse, & avoit à son origine six pouces de diamètre. Sa longueur étoit de quatorze pouces, & elle se terminoit en une pointe dont la substance ressembloit à une corne de bœuf. Cette queue, après la mort de la Tortue, étoit repliée sur elle-même, & tellement inflexible, qu'on n'a jamais pu la redresser, quelqu'effort que l'on ait employé pour y parvenir. Cette roideur peut faire croire que la Tortue se sert de sa queue pour frapper, lorsqu'on l'attaque, & que l'espèce de corne qui est à l'extrêmité fait la fonction d'arme offensive. (*Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Animaux*, *par* M. PERRAULT. *Seconde Partie*, p. 319 & suiv.)

Tortues de mer.

Les Tortues de mer sont en général beaucoup plus grandes que celles de terre. On en trouve au Brésil & aux Antilles, qui sont parvenues à un accroissement si considérable, que la chair d'une seule suffiroit pour le dîner de quatre-vingt ou cent hommes. Solin dit que les Indiens se construisent des cabanes avec deux écailles de Tortues. Selon Diodore de Sicile, ces écailles servent de nacelles aux peuples voisins de l'Ethiopie, pour naviguer près du continent. (*Matière médicale*, *continuation de* GEOFFROY. T. XII, p. 273).

Quelques Voyageurs assurent avoir vu dans l'Océan Indien des Tortues d'une telle grandeur, que quatorze hommes pouvoient monter à la fois sur le dos ou l'écaille supérieure. Le Père Labat rapporte qu'il s'est donné quelquefois le plaisir de se mettre avec un second sur le dos d'une Tortue, & que cet animal les portoit sans peine, & même assez vîte : mais il ajoute que c'est une voiture très-rude; parce que la Tortue ne pouvant se soutenir sur ses quatre pattes à la fois, elle élève le train de devant, & s'élance tandis que ses pieds de derrière poussent en avant, par un mouvement qui imprime des secousses à son écaille, & fatigue beaucoup ceux qui sont montés dessus. (*Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique.* T. Ier, p. 301).

Les Tortues paissent l'herbe sous l'eau & hors de l'eau. Elles trouvent leur nourriture principalement dans des espèces de prairies qui sont au fond de la mer, le long de plusieurs îles de l'Amérique. Il y a peu de brasses d'eau sur quelques-uns de ces fonds, & les voyageurs rapportent que quand la mer est calme & le temps serain, on voit au fond de l'eau ce beau tapis verd, avec les Tortues qui s'y promènent. Après qu'elles ont mangé, elles vont à l'embouchure des rivières chercher l'eau

douce. Elles viennent respirer à la surface de l'eau, ensuite s'en retournent au fond. Quand elles ne mangent point, elles ont ordinairement la tête hors de l'eau, à moins qu'elles ne voient quelque chasseur ou quelqu'oiseau de proie, auquel cas, elles s'enfoncent bien vîte. Elles vont tous les ans à terre pondre leurs œufs dans des trous qu'elles se font sur le sable, un peu au-dessus de l'endroit où la Lame vient battre. Elles les couvrent très-légèrement, afin que le soleil les échauffe, & fasse éclore les petits. Elles pondent de quinze en quinze jours jusqu'à trois fois, & mettent bas chaque fois jusqu'à quatre-vingt ou quatre-vingt-dix œufs & plus. Au bout de vingt-quatre ou de vingt-cinq jours, les petites Tortues sortent de ces œufs & vont aussitôt gagner l'eau. Mais les premiers jours la lame les rejette; les oiseaux de proie accourent & en enlèvent la plupart avant qu'elles soient assez vigoureuses pour tenir contre les flots & pour se glisser au fond. Aussi de trois cens œufs il n'en échappe quelquefois pas dix. (*Spect. de la Nat.* T. Ier, p. 399).

Les œufs des Tortues de mer sont de la grosseur d'une balle de jeu de paume, & ont la même rondeur, au lieu d'être ovales comme ceux de la plupart des oiseaux. Leur coque ressemble à du parchemin mouillé. On y remarque toujours un petit vuide. Le blanc ne se durcit jamais bien, quelque degré de cuisson qu'on lui donne. Le jaune se cuit & se durcit comme celui des œufs de Poule. On en fait des omelettes qui sont très-bonnes. (*Nouveau voyage aux îles de l'Amérique.* T. Ier, p. 304).

On divise les Tortues de mer en Tortue franche, en celle que l'on nomme *Caouanne* & en *Caret*. Elles sont presque toutes de la même figure, & ne diffèrent guères que par leur grandeur, par l'épaisseur de leur écaille, & par le goût & la qualité de leur chair.

Tortue *franche*.

La Tortue franche que l'on appelle aussi *Tortue* verte, est la seule espèce qui soit bonne à manger. Son écaille est mince, & l'on n'en fait aucun cas dans le commerce. Cette Tortue, ainsi que la Caouanne, parvient quelquefois à une grandeur si considérable, que la seule écaille de dessus a environ quatre pieds & demi de longueur, sur quatre de largeur. L'une & l'autre de ces Tortues ne vient guères à terre que pour y poser ses œufs. Elles choisissent pour cet effet un sable fort doux & fort délié, dans un endroit peu fréquenté du rivage de la mer. On dit qu'elles y abordent de plus de cent lieues de distance pour y faire leur ponte. (*Matière Médic. continuation de* GEOFFROY. T. XII, p. 287).

La chair de cette Tortue est aussi délicate que le meilleur veau. On estime sur-tout la partie qu'on appelle le plastron; c'est l'écaille du ventre, sur laquelle on laisse trois ou quatre doigts de chair, avec toute la graisse qui s'y rencontre. Cette graisse est d'une couleur verte. Le plastron se met tout entier dans le four. On le couvre de jus de citron avec différentes épices. Quant aux autres parties de la Tortue franche, il y a diverses manières de les préparer. Les intestins même & les pattes sont regardés comme de très-bons mets. En général la chair de cette Tortue est très-saine & facile à digérer, quoique très-nourrissante. (*Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique* T. Ier, p. 182).

Dampier, dans ses voyages, distingue huit espèces de Tortues, qui paroissent n'être que des variétés de la Tortue franche, du Caret & de la Caouanne.

La première est la grosse Tortue ou Tortue à bahu. Elle est communément plus grosse que les autres, & a le dos plus élevé & plus arrondi. Sa chair est mal saine & d'une mauvaise odeur.

La seconde variété est la Grosse-Tête, ainsi nommée parce qu'elle a la tête plus volumineuse que les autres Tortues. Elle se nourrit de la mousse qui croît autour des rochers. Sa chair a, comme celle de la précédente, une odeur désagréable. Il y a appa-

rence que ces deux Tortues sont des variétés de celle qu'on nomme Caouanne.

Les Bec-à-Faucons, qui forment la troisième variété, sont les moindres de toutes. On les nomme ainsi, parce qu'elles ont la gueule longue & petite, d'une conformation assez semblable à celle du bec des Faucons. Leur dos est couvert de cette belle écaille dont on fait un riche commerce. On voit par ce seul caractère, que la Tortue dont il s'agit ici est la même que le Caret. Dampier ajoute que les plus grosses de ces Tortues ont environ trois livres & demie d'écaille; que leur chair est d'une bonté médiocre, & si mal-saine en certains lieux, qu'elle cause des vomissemens excessifs.

La quatrième variété est celle que Dampier appelle proprement *Tortue verte*, & à laquelle on a aussi donné le nom de *Tortue franche*. Elle tire son nom, suivant le même voyageur, de la couleur de son écaille, qui est plus verte que celle des autres; elle est aussi fort déliée, fort transparente, & les nuages en sont plus beaux que ceux du Bec-à-Faucon ou Caret. Mais on ne s'en sert que pour les pièces de rapport, parce qu'elle est extrêmement fine. Ces Tortues sont en général plus grosses que le Bec-à-Faucon, & pèsent jusqu'à trois cens livres. Elles ont aussi le dos plus plat. Leur tête est petite & arrondie.

Dampier a remarqué qu'à Blanco, Cap de la Nouvelle Espagne dans la mer du Sud, les Tortues vertes, les seules qu'on y trouvât, étoient plus grosses que toutes celles de la même mer, & qu'elles y pesoient ordinairement deux cens quatre-vingt ou trois cens livres. Le gras en est jaune, le maigre blanc, & la chair extraordinairement douce. Les teintes de la couleur des parties grasses & charnues varient suivant les pays; quelquefois aussi elles diffèrent dans les individus qui habitent un même lieu. Parmi les Tortues des petites Isles qui bordent le continent de la Nouvelle Espagne au midi de Cuba, les unes ont la chair verte, les autres l'ont noire, & les autres jaune. On y envoye de la Jamaïque des

TORTUES.

vaisseaux, qui les prennent au filet, & qui les portent dans cette Isle, où elles arrivent vivantes: on leur fait des réservoirs en mer; c'est la nourriture ordinaire du peuple. La Tortue verte vit d'une herbe qui croît à trois, quatre, cinq ou six brasses d'eau, & dont la feuille a environ un quart de pouce de largeur sur six pouces de longueur.

La cinquième variété est l'Hecate, ainsi nommée par les Espagnols. Elle aime l'eau douce, & cherche les étangs & les lacs, d'où elle vient rarement à terre. Son poids n'est que de douze ou quinze livres. Elle a les jambes petites, les pieds plats, le cou long & menu. Sa chair passe pour un bon aliment.

Les Terrapènes, qui sont la sixième variété, ressemblent beaucoup aux Hecates; mais elles sont sensiblement moins grasses & ont le dos plus rond. Elles aiment les lieux humides & marécageux. On estime aussi leur chair. Il s'en trouve beaucoup sur les côtes de l'Isle des Pins, qui est entre celle de Cuba & le continent. Elles pénètrent dans les bois, où les chasseurs Espagnols ont peu de peine à les prendre. Ils les portent à leurs cabannes, & après leur avoir fait une marque particulière sur l'écaille, ils les laissent aller, avec la certitude de les retrouver à si peu de distance, qu'après un mois de chasse, chacun reconnoît les siennes & les emporte à Cuba. La qualité de la chair des Terrapènes & des Hecates, qui fournit un bon aliment, semble devoir faire rapporter ces deux Tortues aux Tortues vertes, qui sont la seule des espèces citées par le commun des voyageurs, dont la chair soit recherchée.

La septième variété comprend les *Tortues bâtardes*, qui sont des Tortues vertes, mais dont l'écaille est beaucoup plus épaisse que celle des autres Tortues de la même couleur, & dont la chair n'est pas si douce. Elles sont fort communes aux Isles de Gallapagos, vis-à-vis le continent de la Nouvelle Espagne dans la mer du Sud. On ne connoît point de Tortues dont le corps ait

plus d'étendue en largeur, car celle de leur ventre est ordinairement de cinq pieds.

La petite Tortue qui fait la huitième des variétés citées par Dampier, se trouve sur la côte occidentale du Mexique. Sa chair passe pour être de très-bonne qualité. Mais Dampier ne distingue cette Tortue que par sa petitesse, & n'en donne aucune description. (*Hist. générale des Voyages*, T. XLVIII, p. 344 & suiv.)

Des différentes espèces de Tortues que l'on a observées dans les divers pays, la Tortue de terre est, selon le rapport de Kolben, la seule qui se trouve au Cap de Bonne-Espérance. Elle y est très-multipliée. Sa chair est blanche & d'excellent goût. Son foie & ses œufs passent pour un mêts délicat : mais la Tortue est si petite, qu'elle n'a pas plus de quatre pouces de largeur. Sa tête & ses pieds sont d'une couleur brune. Son écaille est si dure, qu'on prétend qu'un charriot bien chargé passe dessus sans qu'elle en souffre.

Cette Tortue a dans le pays un ennemi redoutable, qui est l'Aigle *Offifrage*. Ces oiseaux enlèvent les Tortues, & les laissent ensuite tomber sur les rochers pour en briser l'écaille, d'où leur vient leur nom. Une seule chute ne suffit pas, & l'Aigle est obligé de reprendre la Tortue & de la précipiter à plusieurs reprises, avant qu'elle soit assez brisée pour lui servir de nourriture. (*Hist. générale des Voyages*, T. XVIII, pag. 158 & 179.)



PREMIERE CLASSE

DU QUATRIÈME ORDRE DES ANIMAUX.

TORTUES.

Elles ont une queue, & sont revêtues d'une écaille.

ESPÈCES.

1 LE LUTH.

Consistance de cuir.

2 LA THUILÉE.

Les pièces de l'écaille anticipent les unes sur les autres.

3 LE MYDAS.

Deux ongles aux pieds de devant, un seul aux pieds de derrière.

4 LE CARET.

Deux ongles aux quatre pieds.

5 LA RONDE.

L'écaille ronde & applatie.

6 LA RABOTEUSE.

Les pièces de l'écaille renflées.

7 LA BOURBEUSE.

Quatre ongles à chaque pied.

8 LE SCORPION.

Un ongle au bout de la queue.

9 LA DENTELÉE.

Les bords de l'écaille dentelés.

10 LA GRECQUE.

Quelque apparence de caractères grecs sur l'écaille.

11 LA COURTE-QUEUE.

La queue très-courte.

12 LE DOS-D'ANE.

Le dos bombé ; les quatre lames antérieures du dos relevées en arête.

13 LA GÉOMÉTRIQUE.

Un cercle avec des rayons jaunes sur chaque pièce de l'écaille.

14 LA BANDE-BLANCHE.

Une bande blanche près des bords de l'écaille.

15 LA SERPENTINE.

La tête ressemblante à celle d'un Serpent, la queue très-longue.



TRAIT (le), espèce de Serpent.
Anguis jaculus. LIN. Amphib. Serp. *Anguis* 209.
HASSELQ. Iter 319, n°. 64.
Muf. Ad. Fr. 2. p. 48.

Le caractère distinctif de ce Serpent, selon Linnæus, est d'avoir les écailles de l'abdomen un peu plus étendues en largeur, qu'elles ne le sont dans les autres espèces. Le nombre de ces écailles est de cent quatre-vingt-six ; & on compte vingt-trois paires d'autres écailles, sur la surface intérieure de la queue. On trouve ce Serpent en Egypte.

TRIANGULAIRE (le Lézard).

Lacerta Nilotica. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°. 37.

Lacerta caudâ longâ extimo triquetrâ, corpore glabro ; dorso squamarum lineis quatuor. LIN. *ibid.*

Lacerta caudâ tereti longâ, corpore toto glabro ; squamis angulo obtuso notatis. HASSELQ. Itin. 311, n°. 59.

En réunissant les définitions que Linnæus & Hasselquist ont données de ce Lézard, il paroit que ses caractères distinctifs sont d'avoir le corps lisse dans toute son étendue, la queue allongée & arrondie, excepté à son extrêmité où elle est relevée par trois angles ; les écailles bombées en arrête obtuse & marquées de quatre lignes. On trouve cette espèce en Egypte.

TRIANGLE (le), espèce de Serpent.

Coluber Buccatus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 181.
Muf. Ad. Fr. p. 29. t. 19. f. 3.

Ce Serpent a le corps brun, marqué de bandes blanches ; la tête est de cette dernière couleur, avec deux points bruns sur son sommet, & une espèce de triangle situé au-dessus des narines. Le ventre est garni de cent sept grandes plaques, & le dessous de la queue de soixante & douze paires de petites plaques. Ce Serpent se trouve dans les Indes.

TRISCALE (le), espèce de Serpent.
Coluber Triscalis. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 282.

Ce Serpent a le corps d'une couleur verdâtre, marqué sur le dos de trois lignes longitudinales brunes, qui se réunissent à l'endroit du cou, & dont celle du milieu se termine au-delà. On observe de plus sur chacun des côtés, une ligne pareillement brune, qui s'étend, ainsi que la ligne correspondante du dos, jusqu'à l'extrêmité de la queue. Le ventre est couvert de cent quatre-vingt-quinze grandes plaques, & il y a quatre-vingt-six paires de petites plaques sur la partie inférieure de la queue. Cette espèce se trouve dans les Indes. (LIN. *ibid.*)

TYPHIE (le), espèce de Serpent.
Coluber Typhius. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 193.

Ce Serpent a le corps d'une seule couleur tirant sur le bleu. Les grandes plaques qui recouvrent le ventre sont au nombre de cent-quarante, & le dessous de la queue est garni de cinquante-trois paires de petites plaques. On trouve cette espèce dans les Indes.

TYRIE (le) espèce de Serpent.
Coluber Tyria. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 293.
Muf. Ad. Fr. 2. p. 45.

Ce Serpent est d'une couleur blanchâtre, relevée par trois rangées longitudinales de taches brunes, en forme de lozanges. Le ventre est garni de deux cent-dix grandes plaques, & le dessous de la queue, de quatre-vingt-trois paires de petites plaques. On trouve ce Serpent en Egypte.



VAM VER

VAMPUM (le), espèce de Serpent.

Coluber fasciatus. LIN. Amph. Serp. *Col.* 194.

An Anguis è cæruleo & albo varius? CATESB. CAR. 2. t. 58.

Ce Serpent, selon Linnæus, est d'une couleur noirâtre, marquée de bandes d'un blanc sale, qui se partagent en deux sur les côtés. Les écailles qui garnissent le corps sont relevées en forme de carène. Le ventre est marqué de cent vingt-huit bandes teintes de brun, en nombre égal à celui des grandes plaques qui le recouvrent. La queue, dont la longueur est le quart de celle du corps, est garnie intérieurement de soixante-sept paires de petites plaques. Ce Serpent se trouve à la Caroline. (LIN. *ibid.*)

VERDATRE (la Raine).

Hyla viridi-fusca. Merian Surin. T. 56.

Id. LAUR. Spec. Med. p. 34.

Cette Raine a le corps d'une couleur brune, relevée par des taches vertes qui ont des échancrures. On observe de chaque côté sur le cou une espèce de sac, ayant la forme d'un cône, & marqué aussi de taches vertes qui imitent en quelque sorte des yeux.

On trouve cette Raine à Surinam.

VERDATRE (le Serpent).

Coluber æstivus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 300.

Anguis viridis. CATESB. *Car.* 2.

Ce Serpent est d'une couleur azurée, suivant Linnæus, avec une teinte de vert pâle sur sa partie inférieure. Toute la surface de son corps est très-lisse. Les grandes plaques qui recouvrent le ventre sont au nombre de cent cinquante-cinq, & le dessous de la queue est garni de cent quarante-quatre paires de petites plaques.

Selon Catesby, ce Serpent, qui est petit & sans venin, se tient sur les branches des arbres & des buissons, où il attrape des mouches & autres insectes dont il se nourrit. On l'apprivoise aisément, & il devient doux & familier, au point qu'il y a des gens qui portent de ces animaux dans leur sein. On trouve cette espèce à la Caroline.

VERT (le Crapaud).

Bufo viridis. LAUR. Spec. Med. p. 27 & 111.

Ce Crapaud a le corps enduit d'une humeur visqueuse. Le fond de sa couleur est d'un blanc livide. La partie supérieure du corps est marquée de taches vertes, légérement ponctuées, entourées d'une ligne noire, quelquefois isolées, mais le plus souvent confluentes. Tout le corps est chargé de verrues, excepté la partie antérieure de la gueule & les extrêmités des pieds. Celles de ces verrues qui sont sur le ventre ont la couleur livide du fond. Celles qu'on observe sur les taches vertes sont de cette même couleur; celles des intervalles sont rouges; enfin, celles qui sont situées en partie sur les taches vertes & en partie sur les intervalles, participent de la couleur verte & de la couleur rouge. Les yeux sont saillans & paroissent dorés. Les paupières sont demi-globuleuses, & couvertes d'une tache ovale. Les doigts des pieds de derrière sont en partie réunis par une membrane à peine sensible.

La respiration de ce Crapaud est accompagnée d'un gonflement de sa gueule. Lorsqu'il est en colere, ses yeux lancent des regards étincelans. Il s'exhale de son corps une odeur fetide qui a quelque rapport avec celle de la morelle des boutiques, (*Solanum nigrum*), mais qui est beaucoup plus forte. Quand il marche il tourne en-dedans les deux pieds de devant. Cette espèce se trouve auprès de Vienne, dans les fentes ou les cavités obscures des murailles.

VERT (le Lézard).

Lacerta agilis, var. B. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta* 15.

Lacertus viridis. ALDROV. quadrup. 634. RAI. quadrup. 264.

Lacerta viridis. SEB. Mus. 2. t. 4. f. 4. 5.

EDW. Av. 3. p. 78. t. 247. f. 2.

Ce Lézard est semblable au Lézard gris par sa forme extérieure; aussi Linnæus l'a-t-il considéré comme n'en étant qu'une variété. Cependant sa grandeur, qui surpasse de beaucoup celle du Lézard gris, & sa couleur verte, nous ont paru des caractères suffisans, pour en faire une espèce distincte, à l'exemple de la plupart des Naturalistes. C'est sur-tout au printemps, lorsque le Lézard dont il s'agit ici a changé de peau, que sa couleur verte paroit dans toute sa vivacité & tout son éclat; car il est quelquefois d'un vert pâle. Cette couleur s'étend sur tout le corps, excepté sur le ventre qui est blanchâtre.

Le Lézard vert est un peu bas sur ses jambes, ce qui ne l'empêche pas d'avoir beaucoup d'agilité. Il est assez commun en Sologne & en Gâtinois; mais on le trouve rarement en Suisse & en Allemagne. En général il aime les pays chauds; aussi abonde-t-il en Italie & dans nos provinces méridionales. Linnæus dit que le Lézard vert des Indes, est celui dont la couleur est la plus agréable. On trouve aussi ce Lézard, suivant le même Auteur, dans les parties méridionales de la Suéde; & même en Irlande, selon Ray. Il habite ordinairement dans les broussailles, les buissons, les bruyères. Souvent il effraye les passans par le bruit qu'il fait en courant rapidement sur les feuilles sèches; puis tout-à-coup il s'arrête, & regarde l'homme

l'homme fixement. Il saute assez haut pour se dérober aux coups de canne qu'on veut lui donner. Quelques chasseurs prétendent que sa morsure est venimeuse, & qu'on a vu même des chiens qui en avoient été très-malades; mais il y a apparence que ces chiens avoient été mordus par quelque vipère que l'on a prise pour un Lézard vert; car il paroît certain que cet animal n'a point de venin. Il est vrai qu'il est extrêmement colère, & que quand il peut saisir un chien par le nez, il se laisse emporter au loin, malgré les violentes secousses que le chien lui donne, en s'efforçant avec ses pattes de lui faire lâcher prise. On ajoute qu'il se laisse plutôt tuer que d'abandonner son ennemi; mais on ne voit pas que sa morsure soit jamais suivie d'aucun accident fâcheux. (*Continuation de la mat. médic. de Geoffroi*, *T. XII*, *p.* 90).

VERT (le Serpent).

Coluber viridissimus. LIN. Amphib. Serp. *Col.* 339. Mus. Ad. Fr. 2. p. 46.

La couleur de ce Serpent est d'un verd très-décidé. Les grandes plaques qui lui recouvrent le ventre, au nombre de deux cent dix-sept, sont élargies par le milieu. Le dessous de la queue est garni de cent-vingt-deux paires de petites plaques. Cette espèce se trouve à Surinam.

VERT ET BLEU (le Serpent).

Coluber cyaneus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 229.

Coluber scutis abdominalibus 119, *squamis caudalibus* 110. LIN. *Amæn. Surin.* GRILL. 10.

SEB. Mus. 2, t. 43. f. 2.

Ce Serpent a deux pieds de longueur dans sa totalité; sçavoir, un pied & demi pour le tronc, & un demi pied pour la queue. Sa surface supérieure est d'un bleu foncé, sans aucune tache, & sa surface inférieure est d'un verd pâle. Il a le corps un peu comprimé en-dessus, & tout-à-fait plan sous le ventre; en sorte que les côtés sont relevés en arête.

La tête est petite, ovale, garnie supérieurement d'écailles un peu larges & obtuses. Les narines sont peu ouvertes; les yeux roux; les dents très-petites. On voit une bande étroite qui s'étend depuis les yeux jusque vers le museau, & qui forme des rides sous les narines.

Le dos est couvert d'écailles ovales, planes, lisses, arrondies par les côtés, & d'une couleur verdâtre. La queue est très-déliée & garnie d'écailles obtuses, d'une figure à-peu-près exagone. Les grandes plaques qui recouvrent le ventre sont au nombre de cent dix-neuf, & l'on compte sous la queue cent-dix paires de petites plaques. Ce Serpent se trouve dans l'Amérique.

VERTE (la Raine).

Rana arborea. LIN. *Hyla viridis.* LAUR. Spec. p. 33 & 138.

Rana corpore lævi: subtus punctis contiguis tuberculato, pedibus fissis, unguibus orbiculato dilatatis. LIN. Syst. Nat. Amphib. Rept. *Rana.* n°. 16.

Amæn. Acad. Amphib. GYLLENBORG. n°. 20. *Rana pedibus fissis, unguibus subrotundis, corpore lævi, pone angustato.*

GRON. Mus. 2. p. 84. n°. 63. *Rana palmis tetradactylis fissis, plantis pentadactylis semipalmatis, unguibus digitorum subrotundis, corpore lævi, pone angustato.*

RŒSEL. Tab. IX, X, XI.

La tête de cette Raine est lisse & convexe dans sa partie supérieure. Les narines sont très-petites & arrondies. Les yeux sont oblongs, recouverts par dessous d'une membrane clignotante. Les oreilles sont à peine apparentes.

Le corps est tout couvert de petits tubercules par dessous, lisse sur le dos, & rétréci dans sa partie postérieure.

Les pieds de devant ont quatre doigts, dont le premier est le plus court; le 2ᵉ, le 4ᵉ & le 3ᵉ sont de plus en plus longs.

Les pieds de derrière ont cinq doigts, dont les deux premiers sont égaux, le 5ᵉ est plus long, le 3ᵉ très-long & le 4ᵉ très-court. Les ongles des pieds tant de devant que de derrière sont un peu arrondis & semblables à ceux de l'homme.

Le dessus du corps est d'une couleur cendrée-bleuâtre; toutes les parties de dessous sont blanches, ainsi que le bord de la mâchoire supérieure.

Il y a sur les cuisses & sur la région des hypocondres des lignes transversales d'une couleur de rouille. (LIN. *Amæn. Acad.*)

Selon Laurenti le corps est d'un verd gai en dessus, d'une couleur blanche par dessous, & marqué de lignes jaunes sur les côtés.

Nous ajouterons à cette description celle de Gronovius, en supprimant ce qu'elle a de commun avec celle de Linnæus.

La tête est courte, aussi large que le corps, un peu rétrécie dans sa partie antérieure. La gueule est grande & dépourvue de dents. Les mâchoires sont un peu arrondies. Les yeux sont élevés & situés de côté. Le corps est court, presque triangulaire, très-élargi vers la tête, convexe dans sa partie supérieure & plat par-dessous.

Les pieds de devant sont médiocrement longs & épais. Ceux de derrière sont minces & très-longs. (GRON. *Mus.*)

On trouve cette Raine en Europe & en Amérique, où elle se tient sur les feuilles des arbres.

VIPERE (la).

Coluber Berus. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 183, *Colub. prester.* Ibid. 185.

LAUR. Spec. Med. p. 100. *Vipera Mosis Charas.*

Coluber scutis abdominalibus 144, *caudalibus* 39. Id. Amæn. Amphib. GYLLENBORG. 1.

A. *Vipera Anglica nigricans.* PETIR. Mus. p. 17, n°. 104.

B. *Anguis cinerea, maculâ dorsi fuscâ longitudinaliter dentatâ.* Act. Ups. 1736. pag. 11, n°. 4.

Vipera Anglica fusca dorso lineâ undatâ nigricante conspicua. PETIR. Mus. p. 17, n°. 103.

Vipera vera Indiæ orientalis. SEB. Thef. 2, p. 9, t. 8.

La tête de ce Serpent eſt marquée de diverſes ſutures, qui diviſent ſa ſurface en un certain nombre de petits eſpaces. Entre les yeux, on en voit cinq, dont celui du milieu eſt plus grand que les autres; ſur la partie antérieure, il y en a neuf diſpoſés circulairement, & qui en renferment dans leur enceinte deux autres plus petits. Sur le derrière de la tête, & vis-à-vis l'intervalle des deux yeux, on remarque encore deux nouveaux eſpaces plus étendus que les précédens.

La mâchoire ſupérieure eſt armée de part & d'autre de deux grandes dents recourbées, & renfermées dans une même membrane. Le bord de la lèvre ſupérieure eſt d'une couleur blanche ſur les côtés.

Le tronc eſt couvert ſupérieurement de dix-ſept rangées d'écailles ovales & relevées en carène, excepté les rangées latérales, où l'on n'obſerve aucune ſaillie. L'abdomen eſt garni de cent quarante-quatre grandes plaques, & la partie inférieure de la queue de trente-neuf paires de petites plaques, aſſez larges, excepté la dernière paire qui eſt en pointe aiguë. La couleur de tout le corps eſt noire.

La variété B diffère de la précédente par ſa couleur. La mâchoire ſupérieure, dans cette variété, eſt mouchetée de taches blanches & noires. Sur le dos, qui eſt d'une couleur cendrée, règne d'un bout à l'autre une bande découpée ſur les côtés, en forme d'échancrures, & les parties latérales du corps ſont marquées de taches noires, qui correſpondent aux différentes ſinuoſités de la bande dont on a parlé.

On trouve ce Serpent dans différentes parties de l'Europe. Selon Linnæus la variété B eſt aſſez commune en Suède, & ceux qui vont nuds pieds pendant l'été, dans les champs, les près & les bois, ſont ſouvent mordus par ce Serpent, dont le poiſon eſt actif, & occaſionne bientôt l'inflammation, la douleur, l'enflure & autres ſymptômes fâcheux, mais qui rarement ſe terminent par la mort. (LIN. *ibid.*)

La *Vipère* ſe trouve en France, ſur-tout dans le Dauphiné & le Poitou. Lorſqu'elle eſt parvenue à ſon entier accroiſſement, elle a deux pieds de long, ou même davantage, & ſa groſſeur eſt au moins égale à celle du pouce d'un homme. La tête, eſt plate; elle a une eſpèce de rebord formé par la peau, qui eſt comme retrouſſée autour de la mâchoire ſupérieure. La *Vipère* diffère à cet égard de la couleuvre, qui a ce même contour émouſſé & rabattu, & dont la tête eſt d'ailleurs plus pointue & plus étroite, à proportion des autres parties du corps. La tête de la *Vipère* a un pouce de longueur; ſa largeur, qui eſt de ſept à huit lignes vers le ſommet, va en diminuant inſenſiblement, enſorte qu'elle n'eſt plus que de quatre ou cinq lignes à l'endroit des yeux, & de deux lignes ſeulement vers le bout du muſeau. Sa hauteur ou ſon épaiſſeur eſt d'environ deux lignes & demi.

Les ouvertures des narines ſont rondes, petites, & ſituées de part & d'autre ſur le devant du muſeau. Les yeux ſont très-vifs & ont le regard fixe & hardi. Il n'y a aucune ouverture extérieure qui puiſſe tranſmettre le ſon à l'organe de l'ouïe; les trous des narines y ſuppléent.

Le nombre des dents varie dans les différens individus; il y a de chaque côté de la mâchoire ſupérieure une & quelquefois deux dents, qui ont environ deux lignes de long, & qui ſont crochues, blanches, creuſes, diaphanes & très-aiguës. Chacune de ces dents eſt environnée, à peu-près juſqu'aux deux tiers de ſa hauteur, d'une tunique ou véſicule aſſez épaiſſe, remplie d'un ſuc jaunâtre, tranſparent & médiocrement liquide. Dans cette véſicule, & ſous la principale dent, il ſe trouve depuis deux juſqu'à ſept autres dents, inégales, crochues & implantées dans de petits creux que la groſſe dent a près de ſa racine. Elles paroiſſent deſtinées à la remplacer, lorſqu'elle eſt tombée naturellement ou par accident.

Les longues dents canines ſont ordinairement couchées ſur la mâchoire, & leur pointe ne paroit qu'au moment où la *Vipère* veut mordre. Alors elle les redreſſe, les avance conjointement avec la mâchoire ſupérieure, & les enfonce en même-temps qu'elle fait couler ſon venin dans la plaie. Les Phyſiciens ont fait pluſieurs recherches ſçavantes ſur le ſiége & la nature de ce venin, mais dont le détail n'eſt point de notre objet.

Les mâchoires ſupérieure & inférieure ſont de plus garnies de huit dents, ou même davantage, ſemblables aux grandes dents, mais beaucoup plus petites.

La langue eſt compoſée de deux corps ronds & charnus, qui adhèrent l'un à l'autre juſques vers les deux tiers de leur longueur, & qui ſe terminent en pointes très-flexibles & très-aiguës. Elle eſt renfermée d'un bout à l'autre dans une eſpèce de gaine. L'animal la darde & la retire par des mouvemens ſucceſſifs & très-rapides; mais cette langue ne pique point, & n'a rien de nuiſible. Elle ſert à la *Vipère* principalement pour attraper les petits animaux qu'elle veut dévorer. Il y a des *Vipères* dont la langue a trois & même quatre pointes.

Le cou, vers l'endroit de ſa naiſſance, eſt environ de la groſſeur du petit doigt. Celui des mâles eſt ordinairement un peu plus gros que celui des femelles.

La peau de l'animal eſt toute couverte d'écailles. Les grandes lames qui garniſſent le ventre, au nombre de cent quarante-ſix, ont une couleur d'acier dans toute l'étendue de leur ſurface, en quoi elles diffèrent de celles de la couleuvre, qui ſont ordinairement mouchetées de jaune. Les petites écailles qui couvrent toute la partie ſupérieure de l'animal ſont arrondies par leurs extrémités, recouvertes en partie les unes par les

autres, & disposées dans un ordre très-régulier. Elles forment des rangs qui se croisent & se présentent toujours obliquement, de quelque côté qu'on se place pour les regarder. Elles diminuent de grandeur à proportion de celle des parties qu'elles garnissent, & elles sont striées par plusieurs lignes droites, déliées & distinctes, qui s'étendent depuis le derrière de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Cette dernière partie est garnie en dessous de quarante-neuf paires de petites plaques. Elle est plus longue & plus grosse dans le mâle que dans la femelle. Elle a environ quatre travers de doigt de longueur; mais celle des femelles n'en a guères que trois. La queue du mâle, prise à l'endroit de sa naissance, est à-peu-près de la grosseur du cou; elle se termine en pointe, de même que la queue de la femelle; ni l'une ni l'autre ne piquent & ne sont venimeuses.

Le fond de la couleur est différent dans les divers individus. Il y a des *Vipères* de couleur blanchâtre, rougeâtre, grise, jaune & tannée. Ce fond est toujours parsemé de taches noires, ou du moins beaucoup plus obscures que le reste; ces taches paroissent comme des chiffres ou des caractères de différentes figures, distribués avec une sorte de symétrie, principalement sur la surface supérieure & sur les côtés du corps.

La femelle met ses petits au jour par une ouverture qui est au bas du ventre, & à laquelle aboutissent l'anus & les parties de la génération. Ce que les *Vipères* ont de particulier, c'est que leurs petits reçoivent leur entière perfection dans la matrice de la femelle, & qu'ils en sortent vivans & en état de courir, au lieu que les œufs des autres Serpens, après avoir été déposés, ont besoin d'un certain temps pour éclorre. Les *Vipères* s'accouplent ordinairement deux fois l'année, & portent quatre ou cinq mois leurs *Vipereaux*, qui sont au nombre de vingt ou vingt-cinq.

On sçait combien la morsure de la *Vipère* est dangereuse; mais on a exagéré les périls auxquels sont exposés ceux qui la rencontrent. Elle n'attaque jamais ni les hommes ni les animaux, à moins qu'ils ne l'irritent & ne la tourmentent. Naturellement paisible, elle ne devient cruelle que pour se défendre ou pour se venger, & s'il arrive quelquefois qu'elle morde une personne endormie à la campagne, il faut nécessairement que cette personne l'ait foulée & pressée sans y faire attention. (*Mem. de l'Acad. des Sciences*, *T. III*, *descript. de la Vipère*, *par M. Charas*).

Cependant, lorsque la Vipère est pressée par la faim, elle se jette sur les Cantharides, les Scorpions, les Grenouilles, les Souris, les Taupes, les Lézards & autres animaux semblables, qu'elle avale tout entiers, après les avoir tués avec ses grandes dents; & comme la capacité de son estomach n'est pas toujours assez grande pour contenir tout ce qu'elle a avalé, le reste est dans son œsophage.

La *Vipère* ne rend pas beaucoup d'excrémens, & ils n'ont point de mauvaise odeur, comme ceux de la Couleuvre, qui exhalent une puanteur d'urine gardée & corrompue. Charas a ouvert des vaisseaux dans lesquels on avoit conservé des *Vipères* en vie, & il ne s'est point apperçu qu'il en sortît, comme on le prétend, un air infecte & nuisible, à moins qu'il n'y eût dans le vase quelque *Vipère* morte & corrompue.

Les *Vipères* ne bondissent ni ne sautent jamais, en quoi elles diffèrent des autres Serpens: elles rampent aussi avec plus de lenteur. Elles ne font point de trous dans la terre pour s'y cacher, comme font les autres Serpens; mais elles se cachent ordinairement sous des pierres ou dans de vieilles mazures, où on les trouve assez souvent entassées & entortillées en grand nombre. Quand il fait beau, elles se retirent sous des buissons & sous des herbes touffues.

Elles changent de peau tous les ans au printemps, & même quelquefois en Automne. Sous la peau écailleuse qu'elles quittent, il s'en trouve une autre qui est toute formée, & qui paroît d'abord beaucoup plus belle & d'une couleur plus éclatante que celle qu'elles ont quittée. Bientôt il se forme insensiblement une nouvelle peau, destinée à remplacer celle qui recouvre actuellement la *Vipère*, en sorte que cet animal a en tout temps une double peau. Toutes ces peaux, quoique garnies d'écailles, sont transparentes lorsqu'on les présente à la lumière.

Les *Vipères* peuvent vivre plusieurs mois sans manger. Quoiqu'elles soient avides de Lézards, lorsqu'elles sont en liberté, Charas ayant jetté de ces animaux vivans dans un baril où il tenoit un grand nombre de *Vipères* en vie, & y ayant laissé les Lézards pendant plusieurs jours, les *Vipères* ne leur firent aucun mal. (*Mém. de l'Acad. des Sc. Id.*)

M. Laurenti, qui a fait plusieurs expériences sur le venin des *Vipères*, a remarqué que de plusieurs morsures successives faites par cet animal, il n'y avoit que la première qui fût absolument mortelle; que le venin s'épuisoit peu à peu par les morsures, & devenoit toujours moins nuisible, en sorte qu'il falloit laisser passer quelques jours d'intervalle pour que le venin fournit de nouveau & recommençât à agir avec sa première activité. (LAUR. *Spec. Med. p.* 213).

Ce fait étoit connu anciennement. Gesner rapporte, d'après Gallien, que les Marses, qui se vantoient d'avoir un spécifique assuré contre la morsure des *Vipères*, n'employoient d'autre secret que celui de les forcer de mordre fréquemment de la chair qu'ils leur présentoient, jusqu'à ce que leur venin fût épuisé, après quoi ils se faisoient mordre eux-mêmes en public, par ces animaux, sans qu'il en résultât aucun accident fâcheux. (GESN. *de Vip. p.* 75).

Redi, qui a travaillé sur le même sujet, a

prouvé que les morsures que l'on faisoit avec les têtes des *Vipères* mortes depuis plusieurs jours, avoient encore la faculté de faire périr les animaux que l'on soumettoit à cette expérience. (*Collect. Acad. T. p.*).

M. Pennant dit que, suivant les Observations qu'il a pu recueillir, le nombre d'œufs trouvés dans les *Vipères* que l'on a ouvertes ne va pas au-delà de onze; que ces œufs sont, pour ainsi dire, enchaînés ensemble, & que leur grosseur est la même que celle des œufs de Merle.

Selon le même Auteur, la longueur de la *Vipère* excède rarement deux pieds; cependant il a vu une femelle de cette espèce qui avoit près de trois pieds de long. Il ajoute que les *Vipères* s'accouplent au mois de mai, que le temps de la gestation dans cette espèce d'animaux, est d'environ trois mois, autant qu'on a pu en juger par conjecture; que l'on croit aussi que les *Vipères* ne parviennent à leur entier accroissement qu'au bout de six ou sept ans; mais qu'elles sont capables de produire au bout de deux ou trois ans.

Nous avons déjà remarqué que la *Vipère* pouvoit vivre longtemps sans manger, & M. Pennant dit que l'on a gardé de ces animaux pendant six mois entiers dans une boite, sans leur donner de nourriture, & qu'ils n'avoient rien perdu de leur vivacité. On a remarqué qu'ils refusoient même la nourriture qu'on leur présentoit, lorsqu'ils étoient dans un état de captivité. On a enfermé avec une *Vipère*, dans la même boite, une Souris vivante, & malgré l'avidité naturelle de la *Vipère* pour cet animal, elle s'est contentée de tuer la Souris, sans la manger. (BRITISCH. *Zoology. T. 3. p. 18 & suiv.*).

On prend les *Vipères* de différentes manières. Les uns se servent d'un bâton fourchu, à l'aide duquel ils saisissent les *Vipères* au col, comme avec une pince; ensuite ils les prennent par la queue avec la main, & les font tomber dans un sac pour les emporter. D'autres appuyent l'extrêmité d'un bâton sur la tête de la *Vipère*, puis ils la serrent fortement au col avec la main; l'animal fait des efforts inutiles pour se défendre, & tandis qu'il tient sa gueule beante, on lui coupe adroitement les dents venimeuses avec des ciseaux, ou bien on les fait tomber, à l'aide d'une lame de canif que l'on passe derrière, ce qui est d'autant plus facile, que ces dents sont crochues & recourbées en-dedans vers le gosier. On met ainsi la *Vipère* hors d'état de nuire, & on peut la manier ensuite impunément. Il y a des personnes assez hardies pour saisir brusquement des *Vipères* au col avec la main nue, ou les enlever, en les prenant par la queue: ce que l'on peut faire sans danger, parce que malgré tous les mouvemens que ces animaux se donnent, il leur est impossible de se dresser assez pour se jetter sur la main qui les tient suspendus.

De tous ceux qui ont travaillé sur la *Vipère*, aucun n'a poussé plus loin ses recherches que M. l'abbé Fontana. Il a fait plus de six mille expériences pour découvrir le vrai siège du venin dans ce Serpent, & en observer les effets sur un très-grand nombre d'animaux. Malgré les dangers inséparables d'un pareil genre de recherches, il a porté dans ses observations une attention scrupuleuse à saisir jusqu'aux moindres détails, une assiduité & une constance qu'il est rare de trouver même dans ceux qui se livrent à des objets attrayans par leur nature. Quoique le travail de M. l'abbé Fontana n'ait pas un rapport direct à notre plan, on ne laisse pas de trouver dans son Ouvrage un grand nombre de détails intéressans, relatifs à l'Histoire naturelle de la *Vipère*, & dont nous joindrons ici l'exposé.

Le premier objet sur lequel M. l'abbé Fontana a porté son attention, est le nombre, la structure & l'usage des dents de la *Vipère*. Ce Serpent, suivant les observations de l'Auteur, a de chaque côté de la partie antérieure & supérieure de la tête un os mobile, qui fait partie de la mâchoire supérieure; chacun de ces deux os a deux alvéoles qui ne sont séparées que par une lame immobile, mais très-fragile, d'une substance spongieuse & semblable à celle même de l'os. C'est dans ces alvéoles que sont implantées les dents canines, quelquefois au nombre de quatre, plus rarement de trois, & plus souvent de deux.

Quand ces dents sont au nombre de quatre, il y en a ordinairement deux & quelquefois trois de mobiles, & qu'on peut arracher sans les rompre, au lieu qu'on n'arrache jamais entierement celles qui sont fixes.

A la base de ces grosses dents, & tout-à-fait hors des alvéoles, on trouve toujours six ou sept dents très-petites, & quelquefois huit, qui vont en diminuant de grosseur & de dureté, à mesure qu'elles s'éloignent des dents canines.

Outre ces deux espèces de dents, la *Vipère* en a d'autres beaucoup plus petites, qui ressemblent à de petits crochets, & sont implantées fortement, au nombre de dix, même de quinze, dans deux petits os assez longs & parallelles qui forment de chaque côté la mâchoire supérieure: on en compte aussi depuis huit jusqu'à douze dans chacun des deux os qui forment la mâchoire inférieure.

Les dents canines, ainsi que celles qui se trouvent à leur base, sont renfermées dans une gaine, composée de fibres très-fortes, & d'un tissu cellulaire, & toujours ouverte vers la pointe de la dent, où elle se termine par le repli de ses deux lames en un ourlet souvent dentelé.

Les dents canines ont environ trois lignes de longueur, & une demi-ligne d'épaisseur à leur base. Leur figure est celle d'une corne un peu aplatie & très-recourbée à sa base; mais la dent devient presque droite vers son sommet qui se termine en une pointe fort aiguë. Au-dessus du milieu de la dent, en tirant vers la pointe, on découvre, même à l'œil, une petite ouverture très-étroite, qui finit en une échancrure cannelée, qu'on ne voit bien qu'au microscope, & se prolonge jusqu'à la

pointe. Cette fente pénêtre dans l'intérieur de la dent, & se termine des deux côtés par deux lèvres courtes & relevées. On trouve encore sur la partie convexe de la dent, & vers sa base, une ouverture plus large que la première, qui perce la dent, & forme un canal prolongé jusqu'au trou de la pointe. La dent canine de la *Vipère* est donc vuide & tubulée dans sa longueur de la base à la pointe, & est percée de deux trous dans sa partie convexe.

Mais M. l'abbé Fontana a reconnu qu'outre le tube dont on a parlé, & qui est du côté de la convexité de la dent, il y en avoit un second qui regardoit la partie concave; ce tube commence à la base par une large ouverture, de-là il s'avance en se resserrant peu-à-peu, & se termine au-dessus du milieu de la dent. Cette double tubulure est un fait inconnu jusqu'alors aux Naturalistes. Les deux tubes sont séparés par une cloison, & n'ont aucune communication l'une avec l'autre. M. l'abbé Fontana donne le nom de tube externe à celui qui est du côté de la convexité de la dent, & appelle tube interne celui qui regarde la concavité.

Les petites dents qui sont situées à la base des grandes, leur ressemblent parfaitement, ont la même structure & les mêmes cavités. Nicholls avoit déjà conjecturé, d'après Redi, que ces dents étoient destinées à remplacer au besoin les dents canines qui tombent de temps en temps, par les efforts que fait la *Vipère* pour les retirer, lorsqu'elle a mordu quelqu'animal. M. l'abbé Fontana s'est assuré par ses propres yeux de la justesse de cette conjecture. Ayant arraché à une grosse *Vipère* une dent canine qui étoit mobile & mal assurée dans son alvéole, il s'apperçut quelque temps après que la plus grosse de celles qui étoient placées sous l'alvéole s'en étoit un peu rapprochée. Il poursuivit ses observations, & au bout d'environ vingt jours, il vit cette dent parfaitement logée dans l'alvéole, qui étoit resté vuide par l'extraction de la dent canine; mais elle y étoit encore mobile & vacillante. Dix jours après elle s'y trouva assez solidement établie pour faire des morsures.

Quant aux petites dents qui sont aux deux mâchoires, & en plus grand nombre que les dents placées à la base des canines, elles n'ont aucune espèce d'ouverture ni de canal.

Lorsque la *Vipère* a fait une morsure, elle insinue dans la plaie une liqueur jaune qui est son venin. Plusieurs Naturalistes se sont efforcés de découvrir d'où sortoit cette liqueur. Redi pensoit qu'elle avoit pour réservoir la gaine qui enveloppe les dents canines, & que de-là elle couloit le long de la dent du haut en-bas & à l'extérieur. On sent combien l'opinion d'un Observateur de ce mérite devoit paroître décisive, lorsqu'il ajoutoit : *je m'en suis bien assuré par plusieurs expériences, & par le témoignage souvent réitéré de mes propres yeux.*

Cependant l'autorité de Redi n'empêcha pas depuis le Docteur Mead & d'autres Naturalistes de juger que le venin de la *Vipère* sortoit de la dent canine de ce Serpent. Mais cette opinion n'étoit établie que sur l'analogie de la *Vipère* avec le Serpent à sonnettes, dans lequel on voit très-clairement la liqueur empoisonnée sortir de la dent. M. l'Abbé Fontana, après avoir fait une multitude d'expériences pour éclaircir le point dont il s'agit, se déclare en faveur du sentiment du Docteur Mead, & afin qu'on ne puisse tirer aucune induction des Observations de Redi contre les siennes, il remonte jusqu'à la cause de la méprise où est tombé ce Naturaliste.

Voici de quelle manière il s'y prit pour faire ses Observations. Il lia fortement sur une table la tête d'une *Vipère* qu'il venoit de tuer, & dont il emporta la mâchoire inférieure, pour examiner plus facilement ce qui se passeroit dans l'émission du venin. Alors la dent canine étant tournée en-haut, il pressa légèrement sur le palais de la *Vipère*, avec un fer un peu obtus, & il vit paroître aussitôt au trou situé sur l'extrémité de la dent une humeur jaune un peu transparente, qui s'y forma en goutte, & tomba à la fin en glissant le long de la surface externe de cette dent. Il répéta plusieurs fois cette expérience, & toujours avec le même succès. Ayant bouché ensuite avec de la cire l'ouverture de la dent, il s'apperçut que lorsqu'il avoit pressé le palais, le venin ne pouvoit plus trouver d'issue : il le voyoit cependant, à travers les parois transparentes de la dent, se porter de la base vers la pointe, par le canal externe qu'il avoit rempli. Ayant pris d'autres têtes de *Vipères*, il leur attacha tout autour de la dent un petit anneau de cire, immédiatement au-dessous de la petite ouverture terminale : alors ayant comprimé fortement le palais, il vit la liqueur empoisonnée sortir comme par jets, & se répandre abondamment sur l'anneau de cire qui en fut bientôt tout couvert.

Il parvint aussi, quoique avec peine, à boucher avec de la cire, l'orifice du canal situé à la base de la dent, & alors il eut beau presser successivement tous les muscles de la tête, jamais il ne put faire sortir une seule goutte de liqueur par la pointe de la dent, ni même en découvrir à travers les parois.

Ces Observations paroissent décisives; mais on demandera, comment Redi, qui observoit lui-même avec tant de soin & d'attention, a pu être conduit à croire que le venin de la *Vipère* venoit de la gaine qui enveloppe la dent. M. l'Abbé Fontana a découvert, ce qui avoit induit en erreur cet illustre Naturaliste. Il a remarqué que dès qu'une fois la dent étoit baignée de la liqueur venimeuse, sur-tout lorsqu'elle se trouvoit entièrement couverte par la gaine, cette liqueur se glissoit & couloit avec tant de vîtesse le long de la dent, qu'on la voyoit subitement à la base sans l'avoir vue à la pointe; elle remplissoit ainsi peu-à-peu la gaine, sans qu'on s'en apperçût, en

forte qu'on avoit peine à se persuader qu'elle fût sortie par la pointe de la dent. Et voilà, suivant M. l'Abbé Fontana, ce qui a occasionné la méprise de Redi. Il se servoit de *Vipères* vivantes, auxquelles il faut ouvrir la gueule par force, ensorte que dans ce cas la liqueur s'échappe trop promptement, outre qu'on ne peut sans danger, l'observer d'assez près pour n'y être pas trompé. En employant, comme a fait M. l'Abbé Fontana, des *Vipères* mortes, on se procure la facilité d'observer à loisir & avec certitude la manière dont se fait l'émission de leur venin. M. l'Abbé Fontana a aussi remarqué que l'humeur jaune sortoit de toutes les dents canines à la fois, & non pas d'une seule dent de chaque côté, ainsi que l'avoit avancé Nicholls.

Nous ne suivrons pas M. l'Abbé Fontana dans les détails où il entre au sujet du lieu où est situé le réservoir du venin de la *Vipère*, parce que ces détails ont un rapport direct avec l'examen anatomique de la *Vipère*, qui n'est point de notre objet. Nous nous contenterons de dire, que d'après les observations de ce Naturaliste, le siége du venin dont il s'agit est dans une petite vessie placée sous les muscles de la mâchoire supérieure, & sur la partie latérale de cette mâchoire. Le venin, en sortant de la vésicule, est reçu dans un petit canal qui traverse la gaine dont la dent est enveloppée, & qui transmet la liqueur immédiatement dans l'intérieur de la dent.

Quelques Naturalistes ont cru que la morsure de la *Vipère* n'étoit mortelle qu'à cause de la rage dont cet animal étoit transporté au moment où il mordoit, ensorte que l'activité de son venin venoit, suivant ces Auteurs, à l'énergie de sa salive exaltée, plutôt qu'au caractère même de la liqueur jaune.

M. l'Abbé Fontana a mis souvent des *Vipères* en fureur; il leur a ensuite ouvert la gueule de manière qu'elles ne pussent ni serrer ni mordre; & après avoir imbibé des tampons de coton de cette salive ou bave dont toute la gueule étoit baignée, il a appliqué ces tampons à des animaux blessés, mais qui ne rendoient plus de sang par leur plaie, & jamais il n'est résulté aucun accident de cette application. L'animal même ne paroissoit pas en être incommodé. De là M. l'Abbé Fontana conclud que ce n'est ni la bave de la *Vipère*, ni aucune autre des humeurs de sa gueule qui tuent les animaux qu'elle a mordus.

M. l'Abbé Fontana prit du venin dans les dents mêmes de plusieurs *Vipères* auxquelles il avoit coupé subitement la tête, dans le moment où elles étoient calmes & tranquilles, & ce venin, appliqué avec soin sur des blessures faites à différens animaux, a toujours tué ceux-ci, sans qu'aucun ait échappé à son activité. Enfin, après avoir fait mordre successivement plusieurs animaux par une *Vipère*, jusqu'à ce que son venin fut épuisé, il la tourmenta au point de la mettre en fureur, & lui présenta des animaux qu'elle mordit de toute sa force, mais aucun n'en parut incommodé; nouvelle preuve que le danger de la morsure des *Vipères* réside uniquement dans l'humeur jaune qui sort de leur dent, & non dans l'écume qui leur inonde la gueule, lorsqu'elles sont en fureur.

Le même Naturaliste se proposa aussi de rechercher si le venin de la *Vipère* en étoit un pour son espèce, ainsi que l'avoient avancé des auteurs très-graves, & entr'autres le Docteur Mead, d'après des raisons d'analogie fondées sur l'exemple de certains animaux, tels que les Scorpions, les Araignées, & même quelques Serpens, comme ceux qu'on appelle *Serpens à sonnettes*, dont on a cru que la morsure faisoit périr les autres animaux de la même espèce. M. l'Abbé Fontana saisit par le col une *Vipère* avec des pinces, tandis que de l'autre main il tenoit la queue, pour manier la *Vipère* avec plus de sûreté: il en fit saisir de même une seconde par une autre personne. Il présenta le corps de l'une à la tête de l'autre; celle-ci se sentant prise & serrée étroitement par le col, siffloit, se tordoit, & à la fin déchargea sa fureur sur l'autre *Vipère* qu'elle mordit plusieurs fois, & qui, à chaque morsure, témoigna, par la vivacité de ses mouvemens, la douleur qu'elle ressentoit. On voyoit à l'endroit où elle avoit été mordue une légère blessure baignée du vénin de la dent & du sang de la plaie. Cette *Vipère* enfermée ensuite dans un vaisseau de verre y resta tranquille; deux heures après la partie mordue se trouvoit un peu enflée. Mais cette enflure disparut bientôt. La *Vipère* reprit toute sa vivacité, & depuis ayant été mise en liberté avec une autre, elle ne montroit pas moins de force & d'activité que celle qui servoit de terme de comparaison. M. l'Abbé Fontana ayant tué cette *Vipère* au bout de trente-six heures, trouva plusieurs trous à la peau dans l'endroit où elle avoit été mordue; les muscles même du dos, étoient percés très-profondément, & les coups de dent avoient pénétré le corps de part en part dans plus d'un endroit, ainsi que les viscères du bas-ventre. Enfin les blessures étoient légèrement enflammées, mais il n'y restoit plus aucuns vestiges de tumeur.

M. l'Abbé Fontana a répété plusieurs fois cette expérience, en la variant de plusieurs manières; il a même enlevé la peau du dos à trois *Vipères*, avant de les faire mordre par d'autres, afin d'introduire plus sûrement le venin dans leur sang. Mais aucune des trois ne mourut des blessures qu'elle avoit reçues; aucune même ne parut en être malade, excepté une seule qui donna des signes d'assoupissement & de langueur, & qui enfla sur le dos. Enfin, le vénin d'une *Vipère* introduit dans son propre sang par des blessures qu'on lui avoit faites dans la gueule, ne produisit aucun effet funeste.

Après s'être assuré que le venin de la *Vipère* n'étoit mortel ni pour elle-même, ni pour son

espèce, M. l'Abbé Fontana soupçonna qu'il pourroit bien se trouver d'autres animaux qui échapassent également à son activité. D'après cette conjecture, il s'engagea dans une longue suite d'expériences faites sur des animaux de différentes espèces. Il commença par les Sangsues que l'on sçait avoir la vie fort dure. Après les avoir bien essuyées, pour empêcher que cette espèce de mucosité dont elles sont enduites ne laissât de l'équivoque dans le résultat de l'expérience, il les faisoit mordre par des *Vipères* irritées. Il fit plus ; après leur avoir ouvert le corps par de profondes blessures, à l'aide du bistouri & des ciseaux, il faisoit couler dans la plaie de grosses gouttes de venin. Il leur passoit quelque fois au travers du corps des tampons d'étoupe imbibés de venin. Mais les Sangsues ont résisté constamment à ces différentes épreuves & aucune n'en est morte. Des Limaçons & des Limaces soumis aux mêmes expériences n'en ont pas été plus incommodés.

Des tentatives semblables ont été inutiles sur diverses espèces de Serpens, tels que l'Aspic qu'on trouve dans les campagnes de Pise, l'Orvet & la Couleuvre ordinaire. Il n'en a pas été tout-à-fait de même des Tortues d'eau, mordues par les *Vipères*. Plusieurs, à la vérité, se sont trouvées à l'abri des atteintes du venin ; mais d'autres en sont mortes, l'une aussi-tôt après qu'elle eut été mordue par dix-huit *Vipères*, une seconde douze heures après que trois *Vipères* seulement lui eurent fait des morsures au col, & une troisième au bout de vingt-quatre heures, quoiqu'elle n'eut été mordue qu'aux pattes par deux grosses *Vipères*.

M. l'Abbé Fontana a continué ses expériences sur différens animaux, dans la vue d'éprouver si les remèdes les plus vantés contre la morsure des *Vipères* étoient réellement des spécifiques assurés dans ce cas. Cette question n'est point de notre objet, mais nous citerons les résultats de plusieurs épreuves faites sur les animaux auxquels M. Fontana ne faisoit prendre aucun remède, après la morsure de la *Vipère*, afin qu'ils pussent servir de terme de comparaison par rapport à ceux que l'on traitoit par les méthodes ordinaires.

Six moineaux mordus par autant de *Vipères* moururent après différens espaces de temps, depuis sept minutes jusqu'à environ une demie heure.

Plusieurs Pigeons auxquels on fit subir la même épreuve moururent aussi, mais dans des intervalles de temps beaucoup plus inégaux, puisque l'un de ces oiseaux ne survécut que quatre minutes à la morsure de la *Vipère*, tandis que d'autres n'expirèrent qu'au bout d'une, deux & même dix heures.

Trois Poules mordues chacune par une *Vipère* moururent après sept, neuf & vingt heures.

De plusieurs Cochons d'Inde qui avoient reçu des morsures de *Vipères*, les plus petits moururent tous. Mais quelques-uns des gros échappèrent à l'activité du venin, & guérirent après avoir été très-malades pendant plusieurs jours. Le résultat fut à-peu-près semblable a l'égard de plusieurs Lapins soumis aux mêmes expériences.

La plupart des Chats que M. l'Abbé de Fontana fit mordre par des *Vipères*, en revinrent & guérirent en peu de jours, & quelques-uns au bout de vingt & trente heures.

Il étoit intéressant d'éprouver les effets de la morsure des *Vipères* sur les Chiens, qui ont beaucoup de rapport avec l'homme. Le résultat des expériences de M. l'Abbé Fontana relativement à cet objet, est que les plus petits Chiens meurent communément tous de la morsure de la *Vipère* ; qu'il n'en meurt ordinairement aucun des plus gros ; enfin que parmi les médiocres, quelques-uns échappent & les autres succombent. En général il paroît que le venin de la *Vipère* est moins funeste aux animaux, à proportion de leur grosseur, ce qui peut faire présumer qu'il n'est pas toujours mortel pour l'homme, & que certaines guérisons qui ont été attribuées aux remèdes employés en pareil cas, venoient peut-être plutôt des efforts de la nature que des ressources de l'art.

Nous terminerons cet article par une exposition abrégée des observations de M. l'Abbé Fontana sur la saveur du venin de la *Vipère*, & sur les différentes figures qu'il présente, lorsqu'on l'observe au microscope après qu'il a été desséché.

Redi avoit avancé que le vénin de la *Vipère* étoit insipide, & excitoit sur la langue une impression assez semblable à celle de l'huile d'amandes douces. Mais il paroît qu'il n'a donné cette assertion que sur le rapport d'autrui. Le docteur Méad, au contraire, dit qu'il a goûté lui-même le venin de la *Vipère*, qu'il l'a fait goûter à d'autres, & que ce venin est âcre & mordant, & qu'il laisse sur la langue, pendant plusieurs heures, une sensation de brûlure, quoiqu'on l'ait délayé avec de l'eau chaude. Il ajoute que ceux qui ont eu la témérité de le goûter pur en sont bientôt punis par la douleur & la tuméfaction de la langue. M. l'Abbé Fontana, pour se mettre à portée de décider entre ces deux sentimens contradictoires, résolut de goûter lui-même de ce venin. Il l'étendit d'abord dans dix ou douze parties d'eau, & en chargeant peu à peu le mélange d'une plus grande quantité de venin, il en vint par degrés à le mettre tout pur sur sa langue, qu'il roula autour de ses lèvres, pour mieux développer la saveur du venin. Mais cette saveur ne lui parut rien avoir d'âcre ni de piquant ; elle avoit quelque chose de semblable à celle de la graisse fraîche des animaux, avec une très-légère odeur qu'on pouvoit à peine distinguer.

M. l'Abbé Fontana a fait goûter à d'autres le venin de la *Vipère*, & ils ne l'ont trouvé ni caustique ni brûlant. On éprouve seulement après l'avoir goûté une sensation particulière de torpeur ou d'engourdissement ; la langue semble être de-

venue plus grosse. Ses mouvemens sont plus lents & plus difficiles. Mais cet état est très-différent de celui qu'occasionnent les caustiques mis sur la langue.

Méad en observant à l'aide du microscope le venin de la *Vipère* desséché, avoit cru y appercevoir un assemblage de crystaux salins qui s'offroient sous la forme de petites aiguilles placées en différens sens, de manière à représenter une espèce de réseau. M. l'Abbé Fontana, curieux de repéter cette observation, prit une goutte du venin de la *Vipère* bien pur & sans aucun mêlange des autres liqueurs dont la gueule de ce Serpent est humectée. Il fit sécher cette goutte de venin sur une lame de verre, & l'exposa sous la lentille d'un bon microscope. Il vit alors un assemblage de différens corps transparens, d'une surface égale, disposés avec beaucoup de symétrie, & qui représentoient des figures triangulaires ou quadrilatères; leurs pointes étoient très-aiguës, ensorte que leur aspect étoit à-peu-près celui d'un réseau, ainsi que Méad l'avoit avancé. Leur régularité même & leur transparence pouvoient d'abord les faire prendre pour des sels. Mais comme ils étoient isolés & placés à des distances à-peu-près égales, ce qui n'arrive point aux sels qui, en pareil cas, se réunissent par grouppes, M. l'Abbé Fontana ne put se persuader que ces petits corps fussent d'une nature saline. Il conjectura plutôt que le venin s'étoit gercé & fendu en différens endroits à mesure qu'il se desséchoit, comme cela arrive à plusieurs substances qui font retraite, par la dessication, & se partagent en une multitude de fragmens de diverses figures. D'ailleurs dans la crystallisation des sels, on voit les petits crystaux qui se sont formés d'abord, grossir par l'addition de nouvelles molécules salines. M. l'Abbé Fontana remarque que dans le cas dont il s'agit il arrrive tout le contraire, puisque les parties du venin se séparent les unes des autres, en laissant des vuides entr'elles, de manière qu'il en résulte l'espèce de réseau dont on a parlé, & que M. l'Abbé Fontana compare à une toile d'araignée. Quant à certains petits globules qui se trouvent épars sur le réseau & dont parle le Docteur Méad, ils ne sont autre chose, selon M. l'Abbé Fontana, que des bulles d'air, qui réfractent la lumière, comme font toutes les bulles d'air qui se forment dans les fluides; il est facile, avec la pointe d'une aiguille de faire disparoitre ces globules. M. l'Abbé Fontana conclud de toutes ces observations que le venin de la *Vipère* ne renferme point ce sel piquant & caustique que Méad & tous les observateurs, d'après lui, disent y avoir apperçu, assertion qu'il étoit d'autant plus important de détruire; en cas qu'elle fut fausse, que c'est sur ce fondement que Méad a établi son hypothèse de l'action de ce venin porté dans le sang des animaux. (*Extrait du Traité sur le venin de la* Vipère; *par* FÉLIX FONTANA. *Florence 1781.*)

VIPÈRE d'Egypte (la).

Coluber Vipera. LIN. Amphib. Serp. *Colub.* 140.

HASSELQ. Act. Upf. 1750, p. 24.

Id. Itin. 314, n°. 60.

Cette *Vipère* a la tête d'une forme bombée, le corps très-court, d'une couleur pâle, marquée de taches brunes. Ses écailles sont petites. Les grandes plaques de l'abdomen sont au nombre de cent vingt-huit, & le dessous de la queue est garni de vingt-deux paires de petites plaques. On trouve cette *Vipère* en Egypte. Selon Hasselquist, c'est la vraie *Vipère* des boutiques de ce pays. Elle fournit toutes les préparations connues sous les noms de *sel de* Vipère, *de chair de* Vipère *desséchée*, &c.; tant pour l'Egypte que pour d'autres pays. Le même Auteur ajoute qu'on en envoie tous les ans une grande quantité à Venise, pour la composition de la thériaque.

VISQUEUX (le Serpent).

Cæcilia glutinosa. LIN. Amphib. Serp. *Cæcil.* 350.

Muf. Ad. Fr. 1. p. 19. t. 4. fig. 1.

Ce Serpent est d'une couleur brune, marquée de part & d'autre d'une ligne latérale de couleur blanchâtre. Les stries qui sillonnent le tronc sont au nombre de trois cent quarante, & on en compte dix autour de la queue, ce qui fait une différence de deux cent quinze, pour la totalité des stries, par rapport à la première espèce de *Cæcilia* citée par Linnæus, & établit une distinction sensible entre ces deux espèces. Celle dont il s'agit ici se trouve dans les Indes. *V.* IBIARE.

UMBRE (l') espèce de Lézard.

Lacerta Umbra. LIN. Amphib. Rept. *Lacerta*, n°. 29.

Lacerta caudâ tereti longâ, nuchâ subcristatâ, occipite calloso, dorso striato. LIN. ibid.

Muf. Ad. Fr. 2. p. 38.

Ce Lézard a la tête plus obtuse & plus arrondie que celle des autres espèces. L'occiput est chargé d'une callosité considérable, dénuée d'écailles. La peau qui est sous la gueule forme en cet endroit un pli profond. Le corps est d'une couleur nébuleuse. Les écailles dont il est garni sont relevées en arête à leur sommet qui est aigu, ce qui fait paroitre le dos sillonné par des stries anguleuses. On trouve cette espèce dans les Provinces Méridionales. (LIN. *ibid.*)

ADDITION

ADDITION.

ASPIC. Les anciens appelloient de ce nom un Serpent venimeux, qui n'est plus connu. On a donné le même nom à un Serpent qui se trouve aux environs de Paris. Il paroit plus effilé & un peu plus court que la Vipère. Sa tête est moins aplatie ; il n'a point de dents mobiles comme la Vipère. *Voyez* VIPÈRE. Son cou est assez mince. Ce Serpent est marqué de taches noirâtres sur un fond de couleur roussâtre, & dans certain temps les taches disparoissent. Notre *aspic* mord & déchire la peau par sa morsure : mais on a éprouvé qu'elle n'est point venimeuse, au moins on n'a ressenti aucun symptôme de venin, après s'être fait mordre par un de ces Serpens, au point de rendre du sang par la plaie. Cette expérience a été faite & répétée plusieurs fois sur d'autres Serpens de ce pays, tels que la Couleuvre ordinaire, le Serpent à collier & l'Orvet, sans qu'ils ayent causé aucun symptôme de venin. Il seroit à souhaiter que ces expériences fussent bien connues de tout le monde ; on ne craindroit plus ces Serpens, & leur morsure ne donneroit pas plus d'inquiétude que de mal. L'Aspic a cent quarante-six grandes plaques sur le ventre, & quarante-six paires de petites plaques sous la queue.

Manière de lire méthodiquement le Dictionnaire des Quadrupèdes ovipares & des Serpens.

Quadrupèdes ovipares.

EN lisant la première partie de l'Introduction à l'Histoire Naturelle des Quadrupèdes ovipares, pag. 547—550, on verra d'abord les caractères distinctifs de ces animaux pris collectivement, ensuite leurs divisions en classes & en genres, & les raisons qui ont empêché de faire dans l'Encyclopédie méthodique une classe d'animaux sous la dénomination d'amphibies.

Après avoir lu la première partie de l'Introduction à l'Histoire Naturelle des Quadrupèdes ovipares, il convient de passer aux suites de cette Introduction pour les Tortues, pag. 687—695 ; pour les Lézards, pag. 643—647 ; pour les Crapauds, pag. 605—611 ; pour les Grenouilles, pag. 629—635, & pour les Raines, pag. 666 & 667. On y verra les caractères distinctifs employés dans la division méthodique de l'ordre des Quadrupèdes ovipares en classes, en genre & en espèces, & différens articles sur la génération, l'instinct, la nourriture & d'autres parties de l'Histoire Naturelle de ces animaux ; & enfin on trouvera leurs diverses espèces, & ce qui est connu de leur Histoire Naturelle, dans le corps du Dictionnaire, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms.

Serpens.

On aura dans la première partie de l'Introduction à l'Histoire Naturelle des Serpens, pag. 551—563, les caractères distinctifs de ces animaux, leur division en six genres, & différens articles de leur histoire naturelle. Après avoir lu la première partie de l'Introduction, on pourra passer à la seconde partie, pag. 672—677, qui contient les caractères génériques & les caractères spécifiques de ces animaux. Leurs espèces & le détail de ce qui est connu de leur histoire naturelle, sont répandus dans le Dictionnaire suivant l'ordre alphabétique de leurs noms.

Quadrupèdes ovipares & Serpens.

Lorsqu'on voudra conserver ces animaux après leur mort, on en trouvera les moyens pag. 564—570.

La manière de préparer & de conserver les peaux desséchées des quadrupèdes ovipares & des Serpens, est exposée page 571—574.

Il y a, pag. 575—586, une notice des différens ouvrages qui traitent des Quadrupèdes ovipares & des Serpens.

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des noms latins & étrangers des Quadrupèdes ovipares & des Serpens, tirés de la Synonimie des Auteurs cités dans ce Dictionnaire.

A

B

Boans (*Rana*)	Raine	*V.* Orangée.
Boiguacu	Serpent	*V.* Argus.
Boiguatrara	Serpent	*V.* Bojobi.
Boitiapo	Serpent	*V.* Sombre.
Bombina (*Rana*)	Grenouille	*V.* Sonante.
Brasiliensis (*Bufo*)	Crapaud	*V.* Agua.
Buccatus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Triangle.
Bufo (*Rana*)	Crapaud	*V.* Crapaud.
Bullaris (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Rouge-gorge.

C

CALAMARIUS (*Coluber*)	Serpent	*Voyez* Calemar.
Calamita (*Bufo*)	Crapaud	*V.* Calamite.
Calotes (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Galeote.
Campanisona (*Rana*)	Grenouille	*V.* Sonante.
Candidus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Blanchâtre.
Canina (*Boa*)	Serpent	*V.* Bojobi.
Canus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Grison.
Caretta (*Testudo*)	Tortue	*V.* Caret.
Carinata (*Testudo*)	Tortue	*V.* Dos-d'âne.
Carinatus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Carené.
Carolina (*Testudo*)	Tortue	*V.* Courte-queue.
Caudiverbera (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Fouette-queue.
Cenchris (*Boa*)	Serpent	*V.* Cenchris.
Cenchoa (*Coluber*)	Serpent	*V.* Cenco.
Cerastes (*Anguis*)	Serpent	*V.* Cornu.
Cerastes (*Coluber*)	Serpent	*V.* Ceraste.
Chalcides (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Chalcide.
Chamæleon (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Caméléon.
Chayquarona	Serpent	*V.* Chayque.
Chersea (*Coluber*)	Serpent	*V.* Aspic.
Cinereus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Cendré.
Cobella (*Coluber*)	Serpent	*V.* Cobelle.
Cobra de Sipo	Serpent	*V.* Sombre.
Cœrulescens (*Coluber*)	Serpent	*V.* Bleuâtre.
Cœruleus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Bleuet.
Colubrina (*Anguis*)	Serpent	*V.* Colubrin.
Constrictor (*Boa*)	Serpent	*V.* Devin.
Constrictor (*Coluber*)	Serpent	*V.* Lien.
Contortrix (*Boa*)	Serpent	*V.* Groin.
Corallinus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Corallin.
Cordylus (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Cordyle.
Coriacea (*Testudo*)	Tortue	*V.* Luth.
Cornuta (*Rana*)	Crapaud	*V.* Cornu.
Cornutus (*Bufo*)	Crapaud	*V.* Cornu.
Costordilos	Lezard	*V.* Stellion.
Crocodylus (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Crocodile.
Crotalophorus	Serpent	*V.* Teuthlaco.
Cyaneus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Vert & Bleu.

D

E

F

G

H

Horridus (*Crotalus*)	Serpent	*V.* Boiquira.
Hortulana (*Boa*)	Serpent	*V.* Parterre.

I

Jaculatrix (*Coluber*)	Serpent	*Voyez* Dard.
Jaculus (*Anguis*)	Serpent	*V.* Trait.
Ibiboboca	Serpent	*V.* Argus & Sipède.
Igneus (*Bufo*)	Crapaud	*V.* Couleur de feu.
Iguana (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Iguane.
Imbricata (*Testudo*)	Tortue	*V.* Thuilée.
Jugularis (*Coluber*)	Serpent	*V.* Rouge-gorge.
Jurucuja	Tortue	*V.* Mydas.

L

Lactea (*Hyla*)	Raine	*Voyez* Couleur-de-lait.
Lacteus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Lacté.
Laticauda (*Anguis*)	Serpent	*V.* Queue-lancéolée.
Laticaudatus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Large-queue.
Leberis (*Coluber*)	Serpent	*V.* Leberis.
Lebetinus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Lebetin.
Lemniscata (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Galonné.
Lemniscatus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Lemnisque.
Lineatus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Rayé.
Lumbricalis (*Anguis*)	Serpent	*V.* Lombric.
Lutaria (*Testudo*)	Tortue	*V.* Bourbeuse.
Lutrix (*Coluber*)	Serpent	*V.* Lutrix.

M

Maculata (*Anguis*)	Serpent	*Voyez* Miguel.
Maculata (*Cæcilia*)	Serpent	*V.* Serpent de verre.
Margaritifera (*Rana*)	Grenouille	*V.* Perlée.
Marginata (*Rana*)	Grenouille	*V.* Bordée.
Marina (*Rana*)	Grenouille	*V.* Epaule-armée.
Marmorata (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Marbré.
Marmoratus (*Bufo*)	Crapaud	*V.* Marbré.
Mauritanica (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Gecote.
Maurus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Maure.
Maxima (*Rana*)	Grenouille	*V.* Patte-d'Oye.
Melanocephalus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Tête-noire.
Meleagris (*Anguis*)	Serpent	*V.* Pintade.
Mexicanus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Mexicain.
Miliaris (*Coluber*)	Serpent	*V.* Miliaire.
Miliaris (*Crotalus*)	Serpent	*V.* Millet.
Minervæ (*Coluber*)	Serpent	*V.* Minerve.
Molurus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Molure.
Monilis (*Coluber*)	Serpent	*V.* Collier.
Monitor (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Moucheté.

Mucosus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Muqueux.
Murina (*Boa*)	Serpent	*V.* Mangeur de rats.
Musica (*Rana*)	Crapaud	*V.* Criard.
Muta (*Rana*)	Grenouille	*V.* Muette.
Mutus (*Crotalus*)	Serpent	*V.* Muet.
Mydas (*Testudo*)	Tortue	*V.* Mydas.
Mycterizans (*Coluber*)	Serpent	*V.* Nez retroussé.

N

Naja (*Coluber*)	Serpent	*Voyez* Serpent à Lunettes.
Natrix (*Coluber*)	Serpent	*V.* Serpent à collier.
Nebulatus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Nébuleux.
Nilotica (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Triangulaire.
Niveus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Sans tache.

O

Obstetricans (*Bufo*)	Crapaud	*Voyez* Accoucheur.
Ocellata (*Rana*)	Grenouille	*V.* Mugissante.
Ophrias (*Bona*)	Serpent	*V.* Ophrie.
Orbicularis (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Tapaye.
Orbicularis (*Testudo*)	Tortue	*V.* Ronde.
Ordinatus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Ibibe.
Ovivorus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Guimpe.

P

Padera (*Coluber*)	Serpent	*Voyez* Padere.
Pallidus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Pâle.
Palustris (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Salamandre à queue plate.
Paradoxa (*Rana*)	Grenouille	*V.* Jackie.
Pelias (*Coluber*)	Serpent	*V.* Pelie.
Pentadactyla (*Rana*)	Grenouille	*V.* Cinq-doigts.
Patalarius (*Coluber*)	Serpent	*V.* Petalaire.
Petola (*Coluber*)	Serpent	*V.* Pethole.
Phrynum	Crapaud	*V.* Commun.
Pimberah	Serpent	*V.* Sombre.
Pipa (*Rana*)	Grenouille	*V.* Pipa.
Platura (*Anguis*)	Serpent	*V.* Queue-plate.
Plica (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Plissé.
Plicatilis (*Coluber*)	Serpent	*V.* Bali.
Principalis (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Large-doigts.
Pullatas (*Coluber*)	Serpent	*V.* Minime.
Punctata (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Double-Raye.
Punctatus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Ponctué.
Pusilla (*Testudo*)	Tortue	*V.* Bande - blanche.
Pustulosus (*Bufo*)	Crapaud	*V.* Pustuleux.

Q

Quadrilineata (*Lacerta*)	Lézard	*Voyez* Rayé.
Quinque-lineata (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Strié.

R

Ranæformis (*Hyla*)	Raine	*Voyez* Boſſue.
Reginæ (*Coluber*)	Serpent	*V.* Regine.
Reticulata (*Anguis*)	Serpent	*V.* Reſeau.
Rhombeatus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Rhomboïdal.
Rubeta	Crapaud	*V.* Crapaud commun.
Rubeta (*Rana*)	Grenouille	*V.* Pluviale.
Rubra (*Hyla*)	Raine	*V.* Rouge.

S

Salamandra (*Lacerta*)	Lézard	*Voyez* Sourd & Gecko.
Saturninus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Saturnin.
Saurita (*Coluber*)	Serpent	*V.* Saurite.
Scaber (*Coluber*)	Serpent	*V.* Aſpre.
Scabra (*Teſtudo*)	Tortue	*V.* Raboteux.
Sceleton (*Hyla*)	Raine	*V.* Squelette.
Schreberianus (*Bufo*)	Crapaud	*V.* Rayon-vert.
Scincus (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Scinque.
Scorpioïdes (*Teſtudo*)	Tortue	*V.* Scorpion.
Scutata (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Occiput-fourchu.
Scytale (*Anguis*)	Serpent	*V.* Rouleau.
Scytale (*Boa*)	Serpent	*V.* Mangeur de Chêvres.
Seps (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Seps.
Serpentina (*Teſtudo*)	Tortue	*V.* Serpentine.
Severus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Hebraïque.
Sex-lineata (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Lion.
Sibilans (*Coluber*)	Serpent	*V.* Malpole.
Sibon (*Coluber*)	Serpent	*V.* Sibon.
Simus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Camus.
Sipedon (*Coluber*)	Serpent	*V.* Sipède.
Situla (*Coluber*)	Serpent	*V.* Situle.
Stellio (*Lncerta*)	Lézard	*V.* Stellion.
Stolatus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Chayque.
Striatulus (*Coluber*)	Serpent	*V.* Strié.
Strumoſa (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Goîtreux.
Supercilioſa (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Sourcilleux.
Syrtalis (*Coluber*)	Serpent	*V.* Syrtale.

T

Tapayaxin	Lézard	*Voyez* Stellion.
Teguixin (*Lacerta*)	Lézard	*V.* Teguixin.
Tejuguacu	Lézard	*V.* Teguixin.

U

V

ERRATA.

Aux articles Serpens *Colubrin*, *Miguel*, *Réseau*, *Lombric*, *Queue-lancéolée*, *Rouleau*, *Erix*, au lieu de ces mots, *grandes plaques & paires de petites plaques*, lisez : *rangées d'écailles.*

Pag. 553, *lign.* 33, des, *lisez :* de grandes.
34, des écailles, *lisez :* de petites plaques.

Fin du Tome II de l'Histoire Naturelle.

De l'Imprimerie de P. G. Simon, & N. H. Nyon, Imprimeurs du Parlement.



